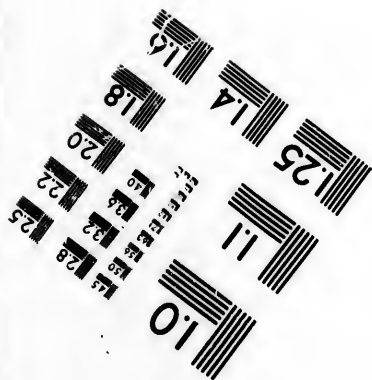
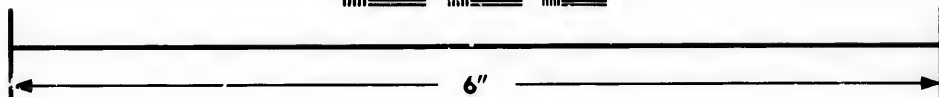
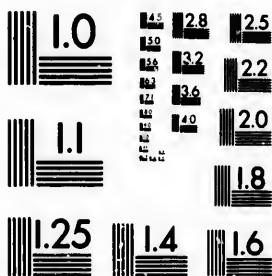


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.1
1.2
1.3
1.4
1.5
1.6
1.7
1.8
1.9
2.0

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées d'une nouvelle façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The c
to the

The i
possib
of the
filming

Original
begin
the la
sion,
other
first p
sion,
or illu

The l
shall
TINU
which

Maps
differ
entre
begin
right
requir
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

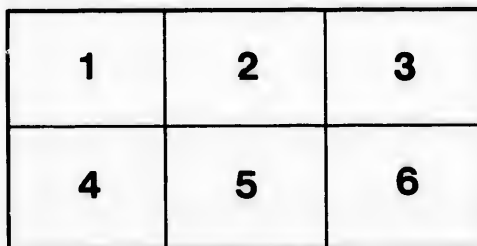
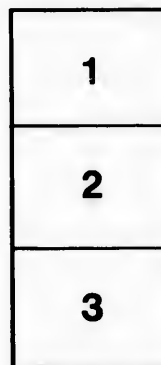
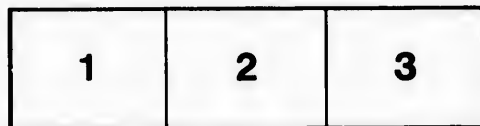
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pe lure,
on à



LA

HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

II

LA NOUVELLE-FRANCE

DU MÊME AUTEUR

EN VENTE A LA LIBRAIRIE FOURNEAU, 18, RUE DE LA SORBONNE, PARIS.

La Russie. HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, LITTÉRATURE. *Deuxième édition.* — Un vol. in-18 Jésus, broché..... 3 fr. 50

Les Parisiens de Paris. SILHOUETTES ARTISTIQUES. — Un vol. in-18, broché..... 2 fr.

Bucoliques. NOUVELLES. — Un vol. in-18, broché.... 3 fr. 50

Histoire de la Colonisation Française. Tome I. LA NOUVELLE FRANCE. *Deuxième édition.* — Un vol. in-18, br. 3 fr. 50

Les Hommes d'action. CAVELIER DE LA SALLE, préface de Gabriel Bonvalot. — Un vol. in-18, broché..... 0 fr. 50

Montcalm. — Un vol. in-18, broché.... 0 fr. 75

EN PRÉPARATION

Les Hommes d'action. CHAMPLAIN.

Histoire de la Colonisation Française. Tome III. L'INDE

HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

LA

NOUVELLE-FRANCE

PAR

EUGÈNE GUÉNIN

II

PARIS

LIBRAIRIE ARTHUR FOURNEAU

18, RUE DE LA SORBONNE, 18

—
1898

...NE, PARIS.

...ième édi-

... 3 fr. 50

— Un vol.

... 2 fr.

... 3 fr. 50

... LA Nou.

... 3 fr. 50

... préface de

... 0 fr. 50

... 0 fr. 75

... I. L'INDE

F5057

268014

G815

1898

fol.

v. 2

G. VENIN, E

A

MONSIEUR ÉMILE LOUBET

PRÉSIDENT DU SÉNAT

*Très respectueux hommage
de l'auteur.*

l
il
t
m
m
to
le
c
v
e
o
A
l
r
c
e

AU LECTEUR

Avec ce second volume se continue et s'achève l'histoire de la Nouvelle-France. De son ensemble il ressort jusqu'à l'évidence que la race française, trop calomniée à ce point de vue, est essentiellement apte à la colonisation. Au Canada, quelques milliers de nos compatriotes ont, envers et contre tous, fait de tels progrès qu'ils constituent actuellement une nation jeune, vivace et forte, marchant à pas de géant vers l'avenir qu'elle entrevoit. Abandon du gouvernement français, incurie et pillages d'une administration prévaricatrice, oppression et tyrannie étrangères, rien n'y a fait. Aussi laisserons-nous dédaigneusement de côté les accusations formulées contre notre race et nous bornerons-nous à tirer dès à présent de cette première partie de l'œuvre que nous avons entreprise une conclusion qui s'impose.

L'histoire, a dit un de nos maîtres, est un perpétuel recommencement et un éternel enseignement.

Nous assistons à un recommencement dont une nation peut être fière. La France a possédé un merveilleux empire colonial : le Canada et l'Inde. Elle l'a perdu par la faute d'un gouvernement que le peuple a voué aux gémonies. Depuis qu'elle a repris en main ses destinées, elle en a reconquis

un autre. Redevenue grande puissance coloniale, profitera-t-elle de l'enseignement du passé, évitera-t-elle les fautes commises autrefois et saura-t-elle enfin non seulement se créer des possessions, mais les peupler, les rendre assez fortes pour se défendre seules?

Les fautes, elles sont bien connues : centralisation à outrance, administration méliculeuse et tracassière, défaut de liberté pour les colons, et par suite possessions languissantes, émigrants peu nombreux, commerce nul.

L'Angleterre a procédé autrement, et les progrès de ses colonies sont pour nos hommes d'État un exemple à méditer. Livrées à elles-mêmes, débarrassées d'un personnel administratif surabondant, cause de dépenses excessives et d'entraves continuelles, jouissant d'une liberté à laquelle nous ne pouvons nous accoutumer, elles ont pris un développement qui nous semble merveilleux et qui n'est que la conséquence logique du système dont elles bénéficient.

Arriverons-nous à adopter pour notre empire colonial un régime analogue?

De la réponse dépend l'avenir. Si nous ne parvenons pas à résoudre le problème, et la liberté seule le permettra, il est bien inutile de gaspiller des millions et de sacrifier des milliers d'hommes pour conquérir des territoires qui, à la première guerre maritime, dépourvus de défenseurs et de ressources, seront à la merci de l'ennemi.

E. GUÉNIN.

LA

NOUVELLE-FRANCE

I

Une famille de héros.

En 1641, un jeune homme, Charles Le Moyne, âgé de quinze ans, dont les parents étaient hôteliers en la paroisse Saint-Jacques, à Dieppe, quittait cette ville pour aller chercher aventure au Canada. A son arrivée à Québec, il s'engagea au service des missionnaires et alla passer quatre ans avec eux chez les Hurons, en compagnie d'un de ses oncles nommé Duchesne. En 1646, il était attaché comme soldat et interprète au poste de Montréal. Pendant son séjour au milieu des peuplades sauvages, il avait appris la langue iroquoise, et c'est par son intermédiaire qu'eurent lieu la plupart des négociations entre les cinq cantons et les commandants de Montréal, pour les traités de paix ou les échanges de prisonniers.

D'une bravoure extrême, il prit part à toutes les luttes contre les Iroquois et s'en fit tellement craindre et respecter que, surpris par eux dans un des coups de main journaliers qui menaçaient tous les colons, ils lui accordèrent la vie et l'adoptèrent solennellement. Ils le choisirent ensuite pour protecteur auprès du gouverneur du Canada.

Informé de l'admirable résolution de Dollard, Le Moyne avait voulu se joindre à lui et aux seize braves qui allaient arrêter au prix de leur sang l'invasion de la colonie, mais il était alors occupé à ses semailles, et le départ précipité de la petite troupe ne lui permit pas de revenir à temps pour l'accompagner.

Le 28 mai 1654, il épousa Catherine Thierry, née à Saint-Denis-le-Petit, bourg du diocèse de Rouen, et adoptée par Antoine Primot qui était venu s'établir à Montréal en 1642.

De ce mariage naquirent treize enfants dont neuf fils qui héritèrent du courage et de l'esprit d'initiative de leur père. Leur vie à tous fut consacrée au service de la patrie, et plusieurs trouvèrent une fin glorieuse sur les champs de bataille, comme le brillant et chevaleresque Sainte-Hélène, blessé mortellement pendant le siège de Québec; de Châteauguay, tué à la prise du fort Bourbon en 1694; et de Bienville, tombé, la poitrine trouée d'un coup de feu, dans l'attaque d'une maison où s'était réfugiée une bande d'Iroquois.

Vaillant soldat, colon laborieux, interprète habile et négociateur souvent heureux, Le Moyne vit ses longs services récompensés par l'intendant Talon qui lui accorda une importante concession de terres sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent. Le roi, sur la proposition du gouverneur, lui fit en outre délivrer des lettres de noblesse avec la qualification de sieur de Longueil. C'était le nom d'un village de Normandie, voisin de Dieppe, lieu d'origine des parents de Le Moyne. De même le nom d'Iberville, donné à l'un de ses enfants, était celui d'un fief de la châtellenie d'Hotot-sur-Dieppe.

C'est l'histoire des fils de Charles Le Moyne que nous allons parcourir, et principalement celle de d'Iberville, dont la brillante carrière dans la marine française fait l'égal de nos plus célèbres officiers.

Rappelons d'abord les noms des neuf frères Le Moyne qui s'illustrèrent à l'envi l'un de l'autre, aussi bien sur terre que sur mer; on les distinguait ainsi : de Lon-

gueil, de Sainte-Hélène, d'Iberville, de Maricourt, de Sérigny, de Châteauguay et de Bienville, ces deux noms repris par les derniers après la mort de leurs frères.

Nous avons vu quelle avait été la brillante conduite de trois d'entre eux, Sainte-Hélène, d'Iberville et Maricourt, dans la campagne de 1687 dirigée par le capitaine de Troyes à la baie d'Hudson.

Après cette expédition, d'Iberville était revenu à Québec avec le navire qu'il avait pris et les pelleteuses amassées dans les forts. Au moment de son départ, il avait été avisé qu'un bâtiment anglais se trouvait arrêté dans les glaces aux abords de l'île Charleston. Il chargea quatre de ses hommes de pousser jusque-là une reconnaissance. L'un d'eux tomba malade en route et revint au fort. Les trois autres, ne s'étant pas gardés, furent surpris par l'ennemi. Un seul parvint à s'échapper ; ses deux compagnons, faits prisonniers, se virent liés et descendus à fond de cale. Ils y passèrent l'hiver, et ils y seraient restés sans un coup d'audace qui leur permit de recouvrer leur liberté.

Le printemps venu, le commandant du navire se noya par accident ; le pilote, n'ayant que six hommes avec lui pour la manœuvre, fit choix du moins vigoureux des deux Canadiens pour les aider. Un jour le Français se trouva sur le pont avec deux Anglais, pendant que les autres étaient montés dans la mâture. Exaspéré par les mauvais traitements qu'il avait subis et déterminé à recouvrer sa liberté ou à périr, il profite de l'occasion que le hasard lui offre, saisit une hache et fend la tête aux deux matelots surpris par cette brusque attaque ; puis il descend délivrer son camarade. Se saisissant des armes du bord, ils remontent sur le pont et menacent les Anglais, stupéfaits, de les tuer s'ils font la moindre résistance. Maîtres du bâtiment, ils se dirigeaient sur le détroit d'Hudson lorsqu'ils rencontrèrent d'Iberville, qui avait équipé un vaisseau pour les délivrer. Les marchandises et les vivres dont le navire anglais était chargé furent

répartis dans les forts français. (Documents de Paris, 1^{re} série, vol. III.)

L'année suivante, d'Iberville revenait encore dans les mêmes parages et, près du fort Nelson que les Anglais avaient conservé, son lieutenant La Ferté enlevait le gouverneur du fort de New Savane, sur la rivière du même nom. Parmi les papiers saisis sur ce prisonnier, se trouvait une lettre des directeurs de la Compagnie de Londres ordonnant de proclamer dans leurs forts le prince d'Orange comme roi de la Grande-Bretagne, et de reprendre tous les territoires de la baie d'Hudson considérés par eux comme leur propriété.

Deux vaisseaux arrivaient bientôt en vue du fort français de Sainte-Anne pour soutenir cette prétention et chasser les Canadiens; mais d'Iberville avait regagné ce poste avant eux, et la crainte que son nom inspirait aux ennemis les fit hésiter à recourir à la force pour s'emparer de la place. Cependant un de leurs navires portait dix-huit pièces de canon et quatre pierriers; l'autre, pareil nombre de pierriers et dix canons; leurs équipages se composaient de quatre-vingt-trois hommes pourvus de munitions et de vivres en abondance.

Après quelques hostilités qui n'aboutirent à aucun résultat, les Anglais proposèrent un accommodement que d'Iberville ne crut pas devoir repousser, car il n'avait que peu de monde avec lui; mais il connaissait ses adversaires, il savait quelle était leur mauvaise foi, leur absence de scrupules; aussi se tint-il sur ses gardes. Il s'aperçut bientôt que les Anglais cherchaient uniquement à l'endormir pour tomber sur lui dès qu'il le verraient sans défiance. Déterminé à déjouer leurs ruses et à les prévenir, il leur dressa plusieurs embuscades dans lesquelles il fit prisonniers dix-neuf de leurs meilleurs hommes, leur chirurgien et un officier. Ayant ainsi affaibli les deux équipages, il les somma de se rendre prisonniers de guerre. Sur leur refus, un détachement, sous les ordres de son frère Maricourt,

vint les harceler dans une petite île où ils étaient campés et sur leurs navires, pris dans les glaces. Deux jours après, il le rejoignit avec le reste de sa troupe, et engagea contre les bâtiments une vigoureuse canonnade qui amena les Anglais à composition par crainte d'un assaut meurtrier.

Au mois de juin 1689, Sainte-Hélène vint retrouver ses deux frères et remit à d'Iberville un ordre du gouverneur l'invitant à conduire à Québec la plus importante de ses prises. La saison de traite avec les sauvages achevée, d'Iberville et Sainte-Hélène partirent du fort Sainte-Anne le 12 septembre, laissant à Maricourt trente-six hommes pour garder les postes du fond de la baie. Ils étaient rendus le 25 octobre à Québec avec leur prise et un riche chargement de pelleteries.

L'année suivante, d'Iberville revint à la baie d'Hudson avec deux navires. Son intention était d'expulser les Anglais des forts New Savane et Nelson, qu'ils occupaient à l'est de la baie. Ayant rallié le Saint-François que commandait Maricourt, il se dirigea sur New Savane, qu'il prit et incendia pendant que les hommes de la garnison se réfugiaient au fort Nelson. La saison étant trop avancée pour assiéger cette place, il fit voile vers Québec avec les pelleteries trouvées dans le fort anglais. Mais à l'entrée du Saint-Laurent, son frère Sainte-Hélène, venu au-devant de lui en canot d'écorce, l'informa que la flotte de l'amiral Phips était dans le fleuve, se dirigeant sur Québec pour en faire le siège. La partie était trop inégale ; d'Iberville regagna la haute mer et débarqua en France avec les dépouilles de l'ennemi.

En 1691, nouvelle campagne de d'Iberville à la baie d'Hudson d'où il revenait avec quatre-vingt mille livres de castors et six mille six cents livres de menues pelleteries. Comme les Anglais occupaient toujours le fort Nelson, l'intrépide marin, décidé à les chasser de ce poste, passa en France, afin de soumettre au ministre, qui les approuva, ses projets à cet égard.

L'Envieux, commandé par M. de Bonaventure, avec qui il allait traverser l'Océan, le Poli, qui se trouvait à Québec, et deux autres navires que la Compagnie du Nord s'était engagée à fournir, devaient former la flotte placée sous son commandement. Le fort Nelson enlevé, d'Iberville avait l'ordre d'y demeurer pour le défendre contre les entreprises que les Anglais ne manqueraient pas de tenter pour le reprendre.

Malheureusement, les préparatifs d'armement de l'Envieux furent si lents que ce vaisseau, parti de la Rochelle avec un retard considérable, ne put mouiller devant Québec que le 18 octobre. La baie d'Hudson était envahie par les glaces; l'expédition projetée devenait dès lors impossible et l'on songea à employer ailleurs les deux navires et leurs commandants à qui le gouverneur du Canada, M. de Frontenac, proposa d'enlever le fort de Pemkuit, occupé par les Anglais sur la côte d'Acadie. D'Iberville et son digne compagnon d'armes Bonaventure partirent aussitôt. Mais les Anglais, prévenus par deux transfuges échappés de Québec, avaient mis le fort en état de défense; un de leurs navires était mouillé sous le canon de la place pour appuyer de son feu les batteries; enfin, les bas-fonds de la côte présentaient de tels dangers d'échouage qu'à défaut de pilote les deux capitaines jugèrent prudent de rester au large et de ne pas engager une lutte qui pouvait amener la perte de leurs bâtiments sans profit pour la colonie.

A la baie d'Hudson, trois navires anglais avaient hiverné à soixante-dix lieues du fort Sainte-Anne et s'en étaient rapprochés dès que la fonte des glaces l'avait permis. Il n'était resté pour toute garnison dans ce poste que quatre engagés, dont un était aux fers à la suite du meurtre, dans un accès de folie furieuse, du chirurgien et du missionnaire. Une centaine d'hommes débarqués par l'ennemi attaquèrent la place; mais deux d'entre eux ayant été tués par les assiégés, les autres se retirèrent hors de portée. Ayant appris

par quelques sauvages des environs à quel petit nombre d'adversaires ils avaient affaire, ils revinrent sur leurs pas. Les trois Français, convaincus que tous leurs efforts seraient inutiles pour se maintenir dans le poste, dont une palissade en bois formait l'unique enceinte, laissèrent là leur prisonnier et parvinrent par les terres à regagner Québec, où ils trouvèrent M. de Frontenac, « fort chagrin de ce que le retardement des vaisseaux de France avait fait encore une fois manquer l'expédition si souvent projetée sur le fort Nelson ».

En 1694, d'Iberville put enfin mener à bien l'entreprise qu'il avait conçue. Son frère, Joseph Le Moyne de Sérigny, parti de France en toute hâte, arriva au Canada avec une commission du roi autorisant la levée d'un détachement pour l'expédition. De concert avec d'Iberville, il engagea cent-vingt Canadiens et quelques sauvages du Sault Saint-Louis « pour prendre, dit la convention passée à ce sujet avec les engagés, les postes que les Anglais ont dans la baie du Nord ».

Cet acte porte la date du 8 août 1694.

D'Iberville commandait la Salamandre et Sérigny le Poli, avec le jeune Châteauguay comme enseigne. Après une navigation des plus dangereuses à travers les glaces dont la baie était couverte, les trois frères arrivèrent le 24 septembre à l'entrée de la rivière Sainte-Thérèse. A une demi-lieue de son embouchure, dans les terres, se trouvait le fort Nelson, bâtiment carré, avec quatre bastions en bois et une double palissade garnie de canons. La garnison se composait de cinquante-trois hommes.

Plus d'un mois fut nécessaire pour opérer le débarquement; la côte était encombrée de glaces qui en rendaient l'approche presque impossible et qui faillirent écraser la Salamandre. Enfin, le 28 octobre, ce navire put être amené à un mille du fort, dont l'investissement commença aussitôt. Le 4 novembre, une sortie des assiégés fut vigoureusement repoussée; malheureusement de Châteauguay, en chargeant l'ennemi,

reçut un coup de mousquet qui le tua raide. D'Iberville et Sérigny, malgré leur douleur, pressèrent vivement les approches de la place, et, le 13 novembre, les batteries de canons et de mortiers étaient prêtes à couvrir le fort de leurs boulets. Avant de commencer le feu, d'Iberville fit sommer le gouverneur de se rendre. Celui-ci, manquant de bois de chauffage et craignant un bombardement qui le mettrait à la merci des Français, offrit de capituler à la condition que l'on transporterait au printemps suivant sa garnison en Angleterre, et que les officiers resteraient logés au fort pendant l'hiver. Ces propositions acceptées, d'Iberville prit le 15 novembre possession de la place à laquelle il donna le nom de fort Bourbon. Il y trouva de nombreuses provisions qui permirent à sa troupe de passer, sans trop souffrir, la période hivernale, toujours très rude dans ces parages. Mais le scorbut vint, malgré tous les soins du commandant, éprouver durement la nouvelle garnison. Le lieutenant du Poli, neuf Canadiens et dix matelots en moururent; la plupart des survivants en furent attaqués. La fonte partielle des glaces, très tardive cette année, ne permit aux deux navires français de prendre le large que le 28 juillet 1695; ils emportaient un chargement de pelleteries trouvées dans le fort ou provenant de la traite que d'Iberville avait continuée après sa reddition. Soixante-quatre Canadiens et dix sauvages restèrent dans la place comme garnison.

Arrêté par les vents contraires à la côte du Labrador, et ses équipages s'affaiblissant chaque jour sous les attaques du scorbut, d'Iberville dut renoncer à regagner Québec et fit voile pour la France. Il débarqua le 9 octobre à la Rochelle et les deux cent trente-quatre malades qu'il ramenait, épuisés par cette longue campagne, défigurés, hideux à voir, épouvantaient la ville par leur aspect morbide et les horribles plaies dont ils étaient couverts.

Pour la campagne suivante, les instructions du

ministre de la marine Pontchartrain portaient que deux navires, l'Envieux et le Profond, seraient armés, dès le mois de février, à Rochefort, et remis à MM. d'Iberville et de Bonaventure. Mission leur était donnée d'attaquer et de détruire le fort de Pemkuit, d'où les Anglais tenaient toute l'Acadie en échec; de passer ensuite à l'île de Terre-Neuve et, avec le concours du gouverneur de Plaisance, d'en chasser l'ennemi par terre et par mer. Sérigny, après avoir accompagné son frère à Pemkuit, devait se rendre à la baie d'Hudson avec le Dragon, dont il avait le commandement, pour ravitailler les forts et les mettre à l'abri d'un coup de main.

Arrivés le 26 juin 1696 à la baie des Espagnols, d'Iberville et Bonaventure y trouvèrent des lettres de M. de Villebon, gouverneur de l'Acadie, les informant que trois navires anglais avaient été vus croisant à l'entrée de la rivière Saint-Jean. Ils allèrent immédiatement à leur recherche et les aperçurent le 14 juillet. Ils fondirent sur eux à pleines voiles : d'Iberville s'attaqua au Newport, armé de vingt-quatre pièces de canon, éteignit son feu, brisa ses mâts et s'en empara; les deux autres, profitant d'une brume épaisse, prirent la fuite et disparurent dans le brouillard.

A la côte d'Acadie, d'Iberville et Bonaventure embarquèrent M. de Villebon et cinquante sauvages, puis ils se rendirent devant Pemkuit, que le baron de Saint-Castin, avec deux cents Abénaquis, investit par terre. Les canons, débarqués, furent mis en batterie dès le lendemain, et le feu commença sur la place. Les assiégés, au nombre d'une centaine, effrayés par les bombes qui tombaient dans le fort et pouvaient faire sauter la poudrière, épouvantés par la menace de Saint-Castin que, s'ils attendaient l'assaut, ses sauvages les massacreraient tous, obligèrent le commandant à capituler.

Après avoir détruit le fort, d'Iberville se rendit à Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve.

Cette île était depuis longtemps fréquentée par les pêcheurs de morues ; les Français y occupaient la baie de Plaisance, sur la côte sud, pendant que les Anglais avaient établi divers postes sur la côte est, où ils avaient bâti la ville de Saint-Jean.

Terre désolée, au sol marécageux, couvert de mousses, de forêts de sapins et de bouleaux souvent impénétrables, dont les brouillards obscurcissent presque toujours l'horizon, où d'octobre à avril une neige épaisse couvre la terre d'un linceul uniformément triste et dont les glaces défendent alors l'approche, cette île avait d'abord peu attiré l'attention du gouvernement français, tandis que les armateurs anglais, plus avisés, y envoyaient chaque année de nombreux bâtiments de pêche et prenaient peu à peu possession des baies formant le long de la côte d'excellents abris. C'est à détruire leurs établissements que, d'accord avec le comte de Frontenac, d'Iberville allait s'employer.

Arrivé à Plaisance, il apprit que M. de Brouillan, gouverneur de cette place, au lieu de l'attendre comme il avait été convenu, était parti depuis trois jours avec le vaisseau le Pélican et huit bâtiments malouins pour aller attaquer Saint-Jean. Cette expédition ne réussit qu'à demi. M. de Brouillan était un officier de valeur, mais l'appât du gain avait sur lui trop d'action et son caractère violent rendait son commandement insupportable. Repoussé par les courants et les vents contraires, en désaccord avec les Malouins qui ne servaient que comme volontaires sous ses ordres, informé en outre qu'il y avait dans le port de Saint-Jean une quarantaine de navires dont plusieurs armés de vingt à trente canons, il se rabattit sur les postes du sud qu'il enleva, et réussit à s'emparer de trente bateaux marchands avec lesquels il revint à Plaisance. Il y trouva d'Iberville, qui se préparait à aller attaquer le poste de Carbonière, au nord-est de l'île. Sa prise assurait la possession du reste de la contrée.

Donnant alors une nouvelle preuve de son insupportable humeur, M. de Brouillan voulut s'opposer à cette expédition, et ordonna aux Canadiens, comme s'ils dépendaient de lui, de rester à Plaisance. Mais ceux-ci, qui ne connaissaient que d'Iberville, refusèrent d'obéir et manifestèrent une telle hostilité que le gouverneur, certain, si l'on en venait aux mains, d'avoir le dessous, déclara qu'il voulait seulement être présent avec sa troupe à la prise de Saint-Jean, dont le butin resterait aux engagés canadiens. D'Iberville, dans un excellent esprit de conciliation, renonça de son côté à l'attaque immédiate de Carbonière, et accepta le concours de M. de Brouillan pour enlever les forts et la ville de Saint-Jean. Se chargeant du rôle le plus difficile, il prit, lui marin, la route de terre avec ses fidèles engagés, pendant que M. de Brouillan s'embarquait avec une centaine d'hommes sur le *Profond* et faisait voile pour *Rognouse*, lieu du rendez-vous.

Pendant neuf jours les Canadiens marchèrent dans des bois épais, sur un sol détrempé, brisant la glace à chaque instant sous leurs pas, traversèrent des rivières et des marécages avec de l'eau jusqu'à mi-corps, et couchèrent sur la dure. Ayant rejoint M. de Brouillan, ils se dirigèrent sur Saint-Jean; un détachement envoyé en avant fit connaître qu'il n'y avait dans le port que trois navires marchands. L'attaque fut aussitôt décidée, et un corps anglais, sorti de la ville au-devant de l'ennemi, chargé avec une telle vigueur qu'assaillants et assiégés entrèrent en même temps dans la place. Deux forts tombèrent ainsi, avec trente prisonniers, au pouvoir de d'Iberville.

Il restait à en enlever un troisième, flanqué de quatre bastions et armé de douze pièces de canon; deux cents Anglais s'y étaient réfugiés en abandonnant la ville. D'Iberville, à la tête de soixante Canadiens, se chargea des approches, démolit ou brûla les maisons voisines de l'enceinte, et commença l'installation d'une

batterie. Effrayés de ces préparatifs conduits avec une merveilleuse activité, les Anglais demandèrent à parlementer et consentirent à se rendre. On leur accorda deux navires pour retourner en Angleterre, et la place fut évacuée sur-le-champ. L'action avait été menée avec d'autant plus d'ardeur que deux vaisseaux ennemis avaient paru à l'horizon. Voyant la place prise, ils regagnèrent le large.

D'Iberville ayant besoin de tous ses volontaires canadiens pour continuer la campagne pendant l'hiver, et les recrues de M. de Brouillan, qui voulait rentrer à Plaisance, étant hors d'état d'affronter de nouvelles fatigues, on démolit les forts et on brûla la ville afin que les Anglais ne pussent revenir s'y installer; puis M. de Brouillan regagna sa résidence et d'Iberville se mit en route vers le nord pour détruire tous les postes de la côte.

On était alors au commencement de décembre, et d'épaisses couches de neige couvraient le sol. Les Canadiens se fabriquèrent des raquettes, et pendant deux mois parcoururent le pays, enlevant les points fortifiés, détruisant les établissements, répandant la terreur parmi les habitants. Ils tuèrent deux cents ennemis qui se défendaient les armes à la main, et firent plus de sept cents prisonniers.

Il ne resta aux Anglais que Bonaviste et l'île de Carbonière. Le premier de ces deux postes était trop bien fortifié pour être attaqué par des hommes qui, marchant presque toujours par des chemins impraticables, ne pouvaient porter que leurs fusils et quelques vivres. Quant à l'île de Carbonière, bordée de falaises dont les glaces et les vagues défendaient l'approche, elle était inabordable dans cette saison. Le lieutenant de d'Iberville, Montigny, officier du plus brillant courage, essaya vainement d'y prendre pied; ses canots faillirent se briser contre les roches.

De retour à Plaisance, d'Iberville y commençait ses préparatifs pour enlever, dès que la saison en permet-

trait l'approche, ces derniers refuges de l'ennemi, lorsque le 18 mai 1697 son frère Sérigny arriva de France avec une escadre, dont il lui remit le commandement, et l'ordre du ministre d'embarquer ses Canadiens pour aller chasser de nouveau les Anglais de la baie d'Hudson, dont quatre de leurs vaisseaux avaient repris possession dans l'automne de 1696. La garnison française du fort Bourbon, attaquée par des forces très supérieures et n'ayant l'espoir d'aucun secours, avait fini par capituler.

A travers les brumes, les glaces et les tempêtes, l'escadre remonta la côte du Labrador et atteignit, le 28 juillet, l'entrée du détroit conduisant à la baie d'Hudson. D'Iberville, frayant la marche, dirigeait le Pélican, frégate de cinquante canons; le Palmier, de quarante canons, était commandé par Sérigny; puis venaient le Profond, le Wesp et un brigantin. Le 3 août, malgré les courants et les glaces flottantes encombrant le passage, le détroit était franchi; mais l'escadre se trouva prise alors dans les glaces et courut les plus grands dangers. Le brigantin, poussé par un iceberg contre le Palmier, reçut un choc si violent qu'il fut écrasé et coula sur place. Les douze hommes qui le montaient eurent à peine le temps de se sauver.

Séparé des autres bâtiments par les courants et les brumes, d'Iberville arrivait seul le 4 septembre en vue du fort Bourbon. Mouillé à trois lieues de la côte, il attendait les siens lorsqu'il aperçut au large sous le vent trois vaisseaux; il leur fit des signaux auxquels ils ne répondirent pas. C'étaient trois frégates anglaises, le Hampshire portant cinquante-six canons et deux cent cinquante hommes d'équipage, le Derring, de trente-six canons, et le Hudson-Bay, de trente-deux.

D'Iberville avait envoyé en reconnaissance à terre vingt-deux hommes et deux officiers; il avait à bord quarante hommes atteints du scorbut et ne comptait que cent cinquante combattants, mais il lui fallait absolument s'opposer au débarquement des troupes que

les trois navires ennemis amenaient, car s'il le laissait s'effectuer, le siège du fort devenait impossible et tous les efforts accomplis jusqu'alors restaient inutiles.

Inspirant à son équipage la résolution qui l'animait de vaincre ou de périr, le commandant français s'assura par une habile manœuvre l'avantage du vent, puis fondit sur le Hampshire, que suivaient le Derring et le Hudson-Bay. Arrivé à portée, il engagea contre eux un violent combat d'artillerie qui dura plus de trois heures sans résultat décisif. Bienville, le jeune frère de d'Iberville, commandait une des batteries du Pélican, pendant cette action, au cours de laquelle il fut gravement blessé. Décidé à en finir, d'Iberville arriva bord à bord avec le Hampshire et, d'une bordée à la flottaison, causa de tels ravages dans sa coque que la frégate sombra aussitôt avec tout son équipage. Virant de bord, l'intrépide Canadien s'élança sur le Hudson-Bay qu'il allait enlever à l'abordage, lorsque le capitaine amena son pavillon et se rendit. Le Derring, craignant le même sort, s'enfuit au large. D'Iberville essaya de lui donner la chasse ; mais le Pélican avait reçu, dans cette lutte acharnée, de nombreuses avaries, plusieurs boulets avaient traversé son bordage et déterminé une voie d'eau à la ligne de flottaison ; ses manœuvres étaient coupées, ses voiles déchirées ; la poursuite dans ces conditions devenait impossible. Le vainqueur dut laisser échapper cette dernière proie ; il fit amariner le Hudson-Bay, et réparer à la hâte les avaries des deux navires. Ainsi s'achevait un des plus beaux faits d'armes dont s'honore la marine française.

Les épreuves du vaillant officier n'étaient pas terminées ; la nuit s'annonçait comme orageuse ; la mer, indice trop certain dans ces parages, se gonflait rapidement ; d'Iberville gagna le large avec sa prise, mais la tempête se déchaîna si brusquement et avec une telle violence que les deux navires, malgré tout ce que put faire le commandant, et il n'y avait pas de son temps un meilleur manœuvrier, furent rejetés à la

côte et vinrent s'échouer sur le sable à une demi-lieue au large de l'embouchure de la rivière Sainte-Thérèse. On était heureusement à une époque de l'année où, dans ces contrées, le soleil descend à peine au-dessous de l'horizon ; grâce à la pâle clarté de ces longs jours, les équipages parvinrent à gagner la terre avec leurs armes et à sauver la plupart des blessés et des malades ; mais, deux pieds de neige couvraient le sol et dix-huit hommes moururent de froid pendant ce trajet.

Sans vivres, sans effets de rechange, d'Iberville prit le parti désespéré d'attaquer sans délai le fort Bourbon, et de l'enlever d'assaut. Mieux valait périr dans un combat acharné que de succomber au froid et à la faim sur ces plages glacées. Il allait engager l'action lorsque le Palmier, le Wesp et le Profond parurent à l'embouchure de la rivière. C'était le salut, et un renfort suffisant pour réduire bientôt à merci la garnison du fort déjà démoralisée par la destruction de la flotte de secours. Aussitôt les approches furent faites et les batteries établies. Quarante-huit heures d'un violent bombardement déterminèrent les Anglais à capituler pour éviter un assaut. Quelques jours après, d'Iberville, laissant une garnison dans le fort, faisait voile pour la France. Le 7 novembre, il arrivait à Belle-Isle et adressait au ministre de la marine son rapport sur cette campagne, qui nous assurait pour plusieurs années la possession de la baie d'Hudson.

La paix avec les Anglais ayant été signée à Ryswick, d'Iberville, qui avait suivi avec attention les explorations de Cavelier de La Salle et appris les détails de sa fin tragique, proposa au ministre de la marine de reprendre son projet de découverte par mer des embouchures du Mississipi, et d'édifier aux abords un fort qui en assurerait la possession à la France. Il serait facile ensuite de créer entre le Canada et ce nouvel établissement, par la vallée du grand fleuve, une chaîne de postes qui entoureraient les colonies anglaises et arrêteraient leur expansion vers l'intérieur du conti-

ment. Esprit aussi avisé que vaillant soldat et habile marin, le prévoyant Canadien indiquait dès cette époque et redoutait avec raison pour sa patrie le développement futur de nos rivaux dans le Nouveau-Monde.

« Si la France, écrivait-il, ne se saisit pas de cette partie de l'Amérique, qui est la plus belle, pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle qu'a l'Angleterre dans la partie de l'est depuis l'Acadie jusqu'à la Caroline, la colonie anglaise, qui devient très considérable, s'augmentera de manière que dans moins de cent années elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique du Nord et en chasser les autres nations. »

C'était une véritable prédiction.

Son projet ayant été agréé, d'Iberville partit de Rochefort le 17 octobre 1698 avec deux vaisseaux, la *Badine* et le *Marin*, et arriva en vue des côtes de la Floride le 27 janvier 1699 ; le 31 il mouillait au large de la rivière Mobile, qui coule parallèlement au Mississippi. Le 2 février il débarquait dans une île sablonneuse où le sol était couvert d'ossements humains. Il la nomma l'île du Massacre. Des sauvages lui parlèrent d'une grande rivière qui se trouvait à quelque distance, mais le peu de profondeur des eaux ne permettait pas l'approche de la terre à des bâtiments de fort tonnage. Afin d'éviter la mésaventure survenue à Cavellier de La Salle passant au large des bouches sans les apercevoir, d'Iberville fit armer deux barques longues dites biscatiennes, et s'y embarqua avec son frère Bienville, alors garde-marine, une cinquantaine d'hommes, deux canots d'écorce et vingt jours de vivres. Ce ne fut pas sans de dures épreuves qu'il parvint à la découverte du fleuve.

Souvent couvertes de brouillards et de brumes dues au mélange des eaux douces et salées, les embouchures du Mississippi se distinguent à peine au milieu des vastes alluvions dans un état encore semi-liquide qui en masque l'entrée et rendent impossible la marche des navires qui ne suivent pas exactement

l'étroit chenal. Du large, lorsque le temps est clair, on aperçoit d'abord deux minces lignes noires enserrant la masse d'eau douce comme un canal entre deux longues jetées. Des passes dangereuses, dont les courants font varier fréquemment la profondeur, mènent à l'entrée du fleuve sur lequel on navigue, mais dont on ne voit pas encore les rives.

« A droite et à gauche seulement, de légers renflements de vases étalent sur l'eau leurs contours indécis et marquent les parties hautes du rivage sous-marin qui s'élève entre l'eau douce et l'eau salée. A mesure qu'on avance, ces flots de boue deviennent plus nombreux et plus allongés; bientôt ils se rapprochent l'un de l'autre, semblables à des vagues solidifiées, puis se réunissent bout à bout et finissent par former un rivage continu au-dessus du niveau du courant. Mais l'étroite bande de terre est en même temps le rivage du fleuve et celui de la mer; les vagues salées et les flots d'eau douce la recouvrent tour à tour et s'y rencontrent dans un dédale de fossés remplis d'un mélange visqueux et corrompu; partout où un renflement du terrain spongieux permet aux plantes de fixer leurs racines, des cannes sauvages et des roseaux y croissent en fourrés impénétrables. » (Reclus.)

C'est par un véritable hasard que d'Iberville, fuyant devant le gros temps du large, s'engagea dans ces passes et se trouva dans le chenal à la recherche duquel il s'était aventuré. Il avait déjà navigué plusieurs jours, au milieu d'îlots de sable et de vase, sans découvrir le fleuve obstinément cherché. Enfin, « le 2^e de mars, — dit-il dans la relation de son voyage, — nous sommes partis suivant la côte. J'ai couru le long de la terre, à une lieue et demie au large, par douze et quinze pieds d'eau, dix lieues, gros vent et la mer très grosse, à ne pouvoir tenir la mer ni donner à la côte, le pays étant trop plat. J'ai tenu la mer capeyant avec mes chaloupes, mes canots dedans, les coups de mer passant très souvent dans

nos chaloupes. Ayant tenu trois heures le cap au sud-est pour doubler une pointe de roche, la nuit venant et le mauvais temps continuant à ne pouvoir résister sans aller à la côte la nuit ou périr à la mer, j'ai arrivé sur les roches pour faire côte de jour, afin de pouvoir sauver mes gens et mes chaloupes. En approchant de ces roches pour me mettre à l'abri, je me suis aperçu qu'il y avait une rivière. J'ai passé entre deux de ces roches à douze pieds d'eau, la mer fort grosse, et en approchant j'ai trouvé de l'eau douce avec un fort grand courant. Ces roches sont de bois pétrifié avec de la vase et devenues noires, qui résistent à la mer. Elles sont sans nombre, hors de l'eau, les unes grosses, les autres petites, à distance les unes des autres de vingt pas, cent, trois cents, cinq cents pas plus ou moins, courant au sud-ouest. »

L'explorateur se trouvait ainsi dans ce chenal, bordé de chaque côté de hauts fonds vaseux, où venaient s'échouer les arbres déracinés par les hautes eaux du fleuve. Il avait du même coup évité l'échouage au-devant duquel il allait pour sauver ses équipages; aussi écrit-il avec une visible satisfaction : « Nous sentons, couchés sur les roseaux à l'abri du mauvais temps, le plaisir qu'il y a de se voir sauvés d'un péril évident. C'est un métier bien gaillard de découvrir les côtes avec des chaloupes qui ne sont ni assez grandes pour tenir la mer sous voiles ni à l'ancre, et sont trop grandes pour donner à une côte plate, où elles échouent et touchent à demi-lieue au large ! »

Les bords vaseux du chenal étaient couverts de roseaux « si épais qu'on avait peine à y voir, et qu'il était impossible d'y passer à moins que de les casser, et le dedans était rempli de marécages impraticables ».

Les vivres diminuant, il fallut, pour continuer le voyage, retrancher le pain et se contenter de farine bouillie avec un peu de lard.

Le lendemain, les deux chaloupes commencèrent à remonter le fleuve au milieu des troncs d'arbres en-

combrant les passes, des cannes et des vases. Bienville ouvrait la route en canot d'écorce, et les chaloupes suivaient péniblement, en luttant contre la violence des eaux, les nombreux détours de la rivière. Jusqu'au 22 mars, cette navigation se prolongea malgré la pénurie des vivres, mais les hommes comprenaient comme leur chef la grandeur de l'œuvre qu'ils accomplissaient, et se consolaient de leurs durs labeurs en joignant parfois à leur maigre ordinaire un morceau de crocodile ou de serpent, hôtes dangereux de ces parages. Un jour, ce fut un régal, ils trouvèrent un chevreuil mort qui avait été apparemment étranglé par des loups; on le partagea entre les deux chaloupes et on le mangea « quoique le ventre commençât déjà à sentir ».

Incertain encore si la rivière dans laquelle il avait pénétré si difficilement était bien le Mississipi, d'Iberville vit tous ses doutes s'évanouir lorsqu'à un village de sauvages Quinipissas, l'un d'eux remit à Bienville, en échange d'une hache, une lettre qu'il gardait depuis longtemps; elle portait cette adresse : « A M. de La Salle, gouverneur général de la Louisiane. » Elle était signée du chevalier de Tonti qui l'avait écrite lorsqu'il était venu du fort Saint-Louis des Illinois jusqu'au golfe du Mexique à la recherche de son chef, et portait :

« Du village des Quinipissas, ce vingtième d'avril 1685. Monsieur, ayant trouvé les poteaux où vous aviez planté les armes du roi renversés par les bois de marée, j'en ai fait planter un autre en deçà, environ à sept lieues de la mer, où j'ai laissé une lettre dans un arbre, à côté, dans un trou, avec un écriteau dessus. Les Quinipissas m'ayant dansé le calumet, je leur ai laissé cette lettre pour vous assurer de mes très humbles respects. Ce m'est un grand chagrin que nous nous en retournions avec le malheur de ne vous avoir pas trouvé après que deux canots ont côtoyé du côté du Mexique trente lieues, et du côté de la Floride vingt-cinq, lesquels ont été obligés de relâcher, faute d'eau douce. »

Certain dès lors qu'il était bien dans les eaux du grand fleuve, d'Iberville regagna la côte et bâtit un fort dans la baie de Biloxi, entre le Mississipi et la rivière Mobile. Il y laissa une garnison de soixante-dix hommes, la munit de vivres et de munitions, et fit voile pour la France. C'est ainsi que commença la colonisation de la Louisiane, à laquelle d'Iberville contribua de toutes ses forces.

En 1700, il revint avec deux navires à la baie de Biloxi pour ravitailler ce poste, reconnaître la contrée et s'assurer des ressources qu'elle pouvait présenter. Un bâtiment anglais avait, l'année précédente, pénétré dans une des passes du Mississipi et ne s'était retiré que devant la menace de Bienville de l'y contraindre par la force. Pour empêcher le renouvellement de pareilles tentatives, d'Iberville établit dans la passe de l'est, sur un terrain boisé, à l'abri des hautes eaux, un fortin carré à deux étages qu'il arma de six pièces de canon et où il laissa une garnison de quinze hommes. De retour à Biloxi et les fièvres le retenant à bord, il fit reconnaître l'intérieur des terres par Bienville, qui entra en relations avec les diverses peuplades, Taensas, Chactas, Natchez et autres séjournant entre la rivière Mobile et le Mississipi. Dans ce long trajet, l'explorateur et ses compagnons supportèrent des fatigues inouïes, arrêtés par les pluies et les rivières débordées, traversant d'interminables marécages. Quelques extraits du journal de Bienville donneront une idée des souffrances qu'ils eurent à endurer :

« Les pluies, dit-il, rendent les chemins très difficiles. J'ai campé au bord d'un marais, mes gens ont été à la chasse sans avoir rien tué ni vu aucune apparence de gibier. Je suis à court de vivres : j'ai trois de mes gens qui marchent, mais qui ont les fièvres depuis deux jours. Le 1^{er} avril il a plu à verse toute la nuit, et ce matin jusqu'à dix heures que nous sommes partis pour gagner quelques cabanes sauvages, nous

les eaux du
e et bâti un
ssissippi et la
de soixante-
unitions, et fit
commença la
le d'Iberville

à la baie de
aitre la con-
pouvait pré-
année précé-
issippi et ne
ienville de l'y
r le renouvel-
e établit dans
, à l'abri des
es qu'il arma
une garnison
et les fièvres
l'intérieur des
tions avec les
, Natchez et
e et le Missis-
et ses compa-
s, arrêtés par
rsant d'inter-
du journal de
frances qu'ils

ins très diffi-
mes gens ont
aucune appa-
res : j'ai trois
nt les fièvres
verse toute la
nous sommes
uvages, nous

passâmes huit petites rivières de dix et douze pas de large, et fort profondes : nous avons abattu des arbres pour nous servir de ponts ; après quoi, nous avons trouvé plusieurs marais et fondrières où nous avons de l'eau jusqu'au ventre et aux aisselles ; nous avons marché jusqu'à la nuit dans ce mauvais pays, n'ayant pas trouvé, pendant tout ce temps, un arpent de terrain propre à camper. Nous ne voyons aucune apparence de chasse et nous sommes réduits à deux petites sagamités claires par jour. Le 2, il a plu toute la nuit jusqu'à deux heures du matin ; nous n'avons pu faire qu'une lieue et demie aujourd'hui, à cause des mauvais chemins, dans des marais, dans l'eau jusqu'au ventre le moins. Nous avons trouvé six petites rivières qu'il nous a fallu passer sur des arbres étroits et à deux pieds sous l'eau. Le 5, à demi-lieue de notre cabanage, nous avons trouvé un marais d'un tiers de lieue de large où il n'y avait point de fond à six pieds et qui était plein de bois dont nous avons fait des cajeux pour porter nos hardes : nous avons été tout le jour à le passer, l'eau était très froide ; plusieurs de mes gens y ont été saisis de froid et contraints de monter aux arbres pour se délasser ; quatre y passèrent presque tout le jour, jusqu'à ce qu'on fût les chercher en cajeu. Jamais mes gens ni moi n'avions été si fatigués de notre vie. Voilà un bon métier pour tempérer les feux de la jeunesse ! Nous ne laissons pas de chanter et rire pour faire voir à notre guide que la fatigue ne nous fait pas de peine. »

Est-elle bien française cette manière alerte de dépeindre les souffrances et les privations d'un pareil voyage ? Voilà, en effet, un bon métier pour tempérer les feux de la jeunesse !

Le journal de route de Bienville, joint à celui de d'Iberville et remis au ministère de la marine, a été publié dans les Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer.

En 1701, troisième voyage à la Louisiane de d'Iber-

ville, à bord de la Renommée, avec son frère de Sérigny, lieutenant de vaisseau, commandant le Palmier. Après avoir transporté à la Mobile, dont le port offrait plus de sécurité pour les bâtiments, l'établissement de Biloxi, et y avoir fait construire un fort, des casernes et des magasins, il passait des traités avec diverses tribus, dont il visitait les territoires, puis il revenait à la côte et, le 27 avril 1702, il appareillait pour la métropole.

En 1706, nommé chevalier de Saint-Louis et capitaine de vaisseau, il armait une escadre à la Martinique et enlevait aux Anglais l'île de Nièves. Il se préparait à réaliser le rêve de toute sa vie en allant attaquer et détruire Boston et New-York, lorsque, le 9 juillet, il succombait, à la Havane, sur le vaisseau le Juste, à un accès de fièvre jaune.

L'aîné des frères Le Moyne, de Longueil, après avoir pris part à de nombreuses campagnes au Canada, devint gouverneur de Montréal, où il mourut en 1716. De Bienville, après avoir été longtemps commandant à la Louisiane, repassa en France et mourut à Paris, en 1767, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Sérigny parvint, comme d'Iberville, au grade de capitaine de vaisseau, et fut chargé de la direction du port de Rochefort. Maricourt, Châteauguay se distinguèrent également à côté de leurs frères, dans diverses expéditions ; le fils de Châteauguay, à son tour, fut gouverneur de la Guyane, puis de Louisbourg, qu'il défendit avec succès contre les Anglais. C'est ainsi que, du Saint-Laurent au golfe du Mexique, continua longtemps encore à servir sa double patrie la plus noble des nombreuses familles auxquelles ont donné naissance ces colonies françaises dont l'histoire, trop ignorée, constitue cependant un des plus beaux fleurons de nos gloires nationales.

frère de Séri-
nt le Palmier.
dont le port
ts, l'établisse-
re un fort, des
es traités avec
toires, puis il
il appareillait

is et capitaine
Martinique et
se préparait à
t attaquer et
le 9 juillet, il
le Juste, à un

l, après avoir
u Canada, de-
urut en 1716.
ommandant à
urut à Paris,
Sérigny par-
taine de vais-
ort de Roche-
nèrent égale-
expéditions ;
verneur de la
t avec succès
t-Laurent au
s encore à
nombreuses
e ces colo-
ée, constitue
nos gloires

II

Paix générale avec les cantons et les nations des lacs.

Après la mort du comte de Frontenac, deux candidats firent des démarches actives pour obtenir sa succession : l'intendant Champigny, qui s'était acquis les sympathies de la population par son désintéressement et son équité, et le chevalier de Callières, également très estimé des Canadiens ; mais ce dernier pouvait de plus, comme officier, se montrer à la tête des troupes qui avaient marché plus d'une fois sous ses ordres et qui admiraient son intrépidité. « Sans avoir le brillant de son prédécesseur, il en possédait tout le solide, des vues droites, une fermeté toujours d'accord avec la raison, un grand sens, beaucoup de probité et d'honneur, et une pénétration d'esprit à laquelle une grande application et une longue pratique avaient ajouté tout ce que l'expérience peut donner de lumières ; il avait pris dès le commencement un grand empire sur les sauvages qui le connaissaient exact à tenir sa parole et ferme à vouloir qu'on lui gardât celles qu'on lui avait données. » (Charlevoix.)

Confident des projets de Frontenac, son collaborateur le plus dévoué, il était mieux que personne en mesure de continuer son œuvre et d'achever la pacification si énergiquement poursuivie par ce gouverneur. Aussi sa nomination fut-elle accueillie avec joie par la colonie. M. de Vaudreuil, dont l'activité et le brillant courage dans les diverses campagnes contre les cantons avaient été admirés de tous, fut désigné pour remplacer Callières au poste de Montréal.

Informés de la mort de M. de Frontenac, les Iroquois

auraient volontiers profité de l'occasion pour tenter quelque coup sur nos alliés, mais la paix conclue entre la France et la Grande-Bretagne leur donna fort à réfléchir, car ils ne pouvaient plus désormais compter sur l'appui des Anglais en cas de guerre avec le Canada. Les instructions envoyées de Londres à M. de Bellomont, gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, et communiquées en même temps au chevalier de Callières, portaient en effet :

« Pour prévenir la continuation des différends qui sont survenus au sujet des Indiens des cinq nations, nous sommes convenus avec le Roi Très Chrétien qu'ils vivront paisiblement et qu'ils jouiront des fruits de la paix conclue à Ryswick, aussi bien que les autres Indiens leurs voisins ; qu'en conséquence de cela les prisonniers et les otages seront relâchés de part et d'autre, et que les Indiens des cinq nations, aussi bien que ceux avec lesquels ils ont été en guerre et autres qui sont leurs voisins, seront désarmés autant qu'il sera jugé à propos par vous et par le gouverneur français, pour les contenir dans la tranquillité dont on est convenu qu'ils jouiront. En cas que les Indiens aient la guerre les uns avec les autres, ou qu'ils inquiètent les colonies anglaises ou françaises, vous agirez de concert avec le gouverneur français contre eux, afin de les obliger à vivre en repos. »

Les chefs des cantons étant venus à Montréal en députation pour traiter de l'échange de prisonniers et de la paix, Callières leur fit traduire la lettre qu'il avait reçue en communication pour leur démontrer qu'ils n'avaient plus à attendre aucun secours de leurs voisins. « Ils n'étaient pas tout à fait contents de cette lecture, remarque la Potherie, qui assistait à la conférence, car, malgré le grand flegme qui leur est naturel, je m'apercevais bien que cette ligue offensive et défensive entre nous et les Anglais les inquiétait extrêmement. Ils étaient surpris des moyens violents dont les Anglais voulaient se servir. »

Après de longs conciliabules, les Onnontagués et les Tsonnontouans envoyèrent à Montréal, au mois de juillet 1700, six ambassadeurs qui furent présentés au gouverneur par Le Moyne de Maricourt. Reçus solennellement par M. de Callières entouré de ses officiers, ils lui déclarèrent qu'ils venaient aussi de la part des cantons de Goyogcuin et d'Onneyout, et que si leurs députés ne les accompagnaient pas, c'est que le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre les avait dissuadés de se rendre à Montréal et qu'ils étaient allés le trouver pour savoir de lui quelles raisons il avait de s'opposer à ce voyage. Ils se plaignirent ensuite de ce que dans leurs chasses ils avaient été attaqués par les Outaouais, les Illinois et les Miamis, qui leur avaient tué plusieurs hommes, alors que la paix était conclue entre la France et l'Angleterre et qu'ils la croyaient étendue aux alliés des deux nations. En témoignage de leurs intentions pacifiques, ils prièrent le gouverneur d'autoriser Maricourt à les accompagner avec un autre officier, Joncaire, également adopté par eux, et le père Bruyas, missionnaire, qui ramèneraient les prisonniers retenus dans les cantons.

Callières leur répondit que M. de Bellomont n'avait rien à voir dans les engagements entre les cinq nations et les Français; qu'il avait insisté auprès de ses alliés pour les amener à ne se livrer à aucune hostilité pendant les pourparlers de paix, mais que des Iroquois ayant attaqué dans leurs territoires de chasse des Miamis dont ils avaient tué plusieurs, ils n'avaient pas à se plaindre d'avoir à leur tour subi de justes représailles; qu'il consentait au départ des deux officiers et du missionnaire désignés par eux, à la condition que ces derniers ramèneraient tout à la fois les prisonniers français restés dans leurs villages et des ambassadeurs munis de pleins pouvoirs pour conclure la paix avec les Français et tous leurs alliés. Un des députés des cantons devait en outre rester en otage jusqu'au retour de Maricourt, de Joncaire et du père

Bruyas. Quatre d'entre eux s'offrirent à demeurer, ce qui fut accepté, et les deux autres partirent en compagnie des trois Français qui furent reçus à Onnontagué avec de grandes démonstrations de joie.

Pendant que l'on y attendait les envoyés des Goyogouins et des Onneyouts, Maricourt et le père Bruyas visitèrent les prisonniers français qu'ils purent rencontrer et les invitèrent à revenir avec eux à la colonie; mais pour les uns les familles qui les avaient adoptés refusèrent de s'en séparer; d'autres, accoutumés à la vie sauvage et à son extrême liberté, préférèrent continuer à rester dans le milieu où ils se trouvaient; très peu acceptèrent de retourner au Canada. Joncaire, qui avait été adopté par les Tsonnontouans comme Maricourt par les Onnontagués, fit les mêmes démarches dans son canton; on lui accorda la liberté de tous les Français qui s'y trouvaient, mais la plupart ne purent également se résoudre à reprendre leur ancienne existence; les uns se cachèrent, les autres refusèrent catégoriquement de regagner Montréal. Dix seulement revinrent avec Maricourt et Joncaire.

Une manœuvre insolente des Anglais avança plus nos affaires que toute l'éloquence de nos envoyés. Pendant un conseil tenu par eux avec les chefs, un jeune Anglais arriva d'Orange, entra dans l'assemblée, avertit les assistants, de la part du gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, de ne pas écouter les officiers français, leur défendit de tenir conseil avec eux et leur donna l'ordre de venir à Orange où son chef les attendrait dans dix ou douze jours. Cette manière de parler si hautaine surprit et indigna les Iroquois; ils répondirent fièrement à cet émissaire qu'ils ne faisaient rien en cachette et que leurs ambassadeurs allaient partir pour Montréal afin d'y signer la paix avec Onontio leur père. Quant à leur frère anglais d'Orange, ils iraient le voir à leur retour puisqu'il désirait les entretenir. Dix-neuf chefs se rendirent à Montréal où ils furent reçus au bruit des salves d'artillerie. Dans

demeurer, ce
tèrent en com-
eçus à Onnon-
de joie.

envoyés des
urt et le père
s qu'ils purent
avec eux à la
qui les avaient
autres, accou-
e liberté, pré-
ilieu où ils se
ner au Canada.
sonnontouans
, fit les mêmes
orda la liberté
ais la plupart
endre leur an-
es autres refu-
tréal. Dix seu-
aire.

s avança plus
nos envoyés.
les chefs, un
s l'assemblée,
verneur de la
r les officiers
ec eux et leur
son chef les
te manière de
s Iroquois ; ils
ils ne faisaient
deurs allaient
la paix avec
lais d'Orange,
il désirait les
à Montréal où
tillerie. Dans

une assemblée à laquelle assistaient des chefs hurons, outaouais, abénaquis et iroquois chrétiens, l'orateur des cantons exposa brièvement que les Iroquois avaient renoncé à faire la guerre aux alliés des Français, et qu'ils étaient venus à Montréal malgré la défense du gouverneur anglais qui pouvait vouloir s'en venger. Il manifesta, en terminant, l'espoir que ses frères trouveraient au fort Frontenac les marchandises qu'ils ne pouvaient plus obtenir à Orange, et les armes dont ils auraient besoin afin de pouvoir se passer des Anglais ou se défendre contre eux s'ils en étaient attaqués.

M. de Callières remercia les envoyés d'avoir ramené plusieurs prisonniers français et les invita à délivrer les autres ainsi que ceux enlevés aux alliés. Il leur donna rendez-vous au mois d'août de l'année suivante, date à laquelle les députés de toutes les nations seraient réunis à Montréal pour la traite des pelleteries, et les prévint que si quelque différend surgissait entre eux, il voulait que la partie lésée s'adressât directement à lui pour obtenir justice. Quant au fort Frontenac, en attendant les ordres du roi à qui il allait soumettre leur demande, il y enverrait un officier, des marchandises et un forgeron qui réparerait leurs armes.

Les alliés présents acceptèrent les conditions de la paix et, le 8 septembre 1700, tous signèrent un traité provisoire qui devait être ratifié l'année suivante à l'assemblée générale. Les sauvages mirent au bas de l'acte, comme signature, la marque de leur nation : les Onnontagués et les Tsonnontouans une araignée, les Goyogouins un calumet, les Onneyouts un morceau de bois en fourche, les Agniers un ours, les Hurons un castor, les Abénaquis un chevreuil et les Outaouais un lièvre.

Ces préliminaires achevés, le gouverneur chargea M. Tilly de Courtemanche, officier énergique et habitué aux mœurs des sauvages (1), de se rendre auprès des

(1) En 1693, M. de Frontenac l'avait envoyé comme commandant chez les Miamis, au sud du lac Michigan. « Son savoir-faire parmi ces sauvages qui ont beaucoup de créance en lui — écri-

nations d'en haut avec le père Anjelran, missionnaire aux Outaouais, pour engager celles dont les députés n'étaient pas venus à Montréal à y descendre afin d'assister au rendez-vous général du mois d'août 1701.

Courtemanche parvint, après de longues négociations et des voyages pénibles au cœur même de l'hiver, à réunir les adhésions des Outaouais et des Hurons voisins de Michillimakinac, puis des sauvages au sud des lacs : Miamis, Poutéouatamis, Sokokis, Outagamis, Illinois, Mascoutens, Sakis, Puants, Maloumines et Kikapous. Délivrance des prisonniers, apaisement des luttes intestines, amours-propres froissés, toutes les difficultés furent surmontées et Courtemanche, ayant réuni les députés de ces nations, partit de Michillimakinac pour Montréal à la tête de cent quatre-vingts canots ; mais trente furent contraints de relâcher en route par suite des maladies de ceux qui les montaient.

Un homme avait singulièrement aidé l'officier français dans sa mission ; c'était le chef huron Kondiaronk, le Rat, qui avait, sous M. de Denonville, si habilement fait rompre les préliminaires de paix alors qu'il croyait sa tribu sacrifiée par ce gouverneur. Renommé pour ses exploits et d'un esprit bien supérieur à la masse des sauvages, il avait longtemps songé à une fédération de toutes les tribus de sa race et à l'événement des Européens du Nouveau-Monde ; forcé de reconnaître que ce n'était là qu'un vain rêve, et placé entre les Anglais et les Français, il avait préféré notre alliance, et donné à M. de Frontenac un concours que ce dernier avait fort apprécié. Il lui avait en effet conféré le rang de capitaine et lui en faisait remettre la solde.

Mêlé à toutes les négociations avec les nations d'en haut et comprenant que l'avenir de sa tribu était lié au développement de la Nouvelle-France, le Rat avait appuyé de toutes ses forces les démarches de Courtemanche au ministre — ne sera pas peu utile pour empêcher que les Anglais n'y mettent le nez, comme j'ai eu avis qu'ils en avaient le dessein. » (Lettre du 15 octobre 1693.)

manche et fait disparaître les malveillances ou les mauvaises volontés qui s'étaient manifestées dans certaines bourgades.

Le 21 juillet 1701, les délégués des diverses nations arrivaient au Sault Saint-Louis dont ils saluaient le fort de coups de fusil. Le commandant y répondait par des salves d'artillerie, les troupes françaises formaient la haie au bord de l'eau au moment du débarquement. On ne voyait de toute part, dit un témoin, qu'empressement pour recevoir ces nombreux hôtes : « On avait brûlé les herbes qui étaient dans les rues, et on les avait balayées pour les rendre plus propres. »

Accueillis par les sauvages chrétiens de la résidence, les envoyés entrèrent dans une grande cabane de plus de soixante pieds de long ; pendant que l'on préparait un festin, douze sauvages se mirent en rond au milieu de la cabane, chacun tenant une petitealebasse pleine de pois, et chantèrent le calumet en remuant leurs gourdes en cadence. Un chef outaouais, debout derrière les chanteurs, tenait ce calumet ; c'était une pipe de pierre rouge, avec tige en bois creux couvert de plumes de tête de canard avec des plumes d'aigle pendant au milieu. « On avait attaché une brasse de tabac à une perche ; un chef se leva un quart d'heure après le commencement de cette chanson du calumet et, prenant une hache, il en frappa un poteau. Les musiciens se turent aussitôt. « J'ai, dit-il, tué quatre Iroquois il y a cinq ans à tel endroit », et, arrachant un bout de ce tabac, il le prit comme une médecine pour se refaire l'esprit. Les musiciens applaudirent par des cris et un mouvement précipité de leurs gourdes, et l'on entendit le bruit de deux à trois cents sauvages d'un bout à l'autre de la cabane à peu près comme celui d'une mousqueterie qui se perd dans une forêt ou dans les rochers. Tant que le tabac dura, on ne manqua pas d'acteurs qui citèrent leurs beaux exploits. On apporta trois heures après six chaudières pleines de chiens et d'un ours que l'on expédia en un moment.

On dansa ensuite. Le soir, on servit huit grandes chaudières pleines de maïs bouilli et chacun en remplit son écuelle de bois. » (La Potherie.)

Le lendemain, tous les canots descendaient à Montréal et plus de mille Peaux-Rouges y débarquaient successivement, au bruit du canon et des cris de joie de la population. Ils cabanèrent le long des palissades formant l'enceinte fortifiée, où l'on eut le soin de leur faire apporter quantité de branches d'arbres pour les mettre à l'abri du soleil. Tous les chefs furent d'abord présentés à M. de Callières et le Rat prit la parole au nom des nations alliées.

« Notre père, dit-il, tu nous vois auprès de ta natte ; ce n'est pas sans beaucoup de périls, que nous avons essuyés dans un si long voyage. Les chutes, les rapides et mille autres obstacles ne nous ont point paru si difficiles à surmonter par l'envie que nous avons de te voir et de nous assembler ici. Nous avons trouvé beaucoup de nos frères morts le long du fleuve : notre esprit en a été attristé, le bruit avait couru que la maladie était grande à Montréal ; tous ces cadavres rongés des oiseaux que nous rencontrions à chaque moment en étaient une preuve assez convaincante. Cependant nous nous sommes fait un pont de tous ces corps sur lequel nous avons marché avec fermeté. Nous ne laissons pas tous d'être malades d'un rhume qui nous accable, et tu dois juger par là des fatigues que nous avons supportées. »

Le gouverneur remercia les envoyés de leur venue, leur dit qu'on les avait abusés en leur donnant à entendre qu'une épidémie régnait à Montréal, car ils verraient par eux-mêmes qu'il n'en était rien ; puis il reçut en audience particulière les chefs des diverses peuplades, fit grand accueil à ceux d'entre eux qui, déférant à ses instructions, avaient amené des prisonniers iroquois, et les séduisit par ses manières affables.

Le 1^{er} août, une assemblée générale de tous les députés des nations eut lieu sous la présidence du

gouverneur. Un chef huron prononça un discours pendant lequel le Rat, en proie à une fièvre violente, se trouva mal. On s'empressa de le secourir avec d'autant plus de zèle que les Français lui avaient presque toute l'obligation de cette réunion sans exemple jusqu'alors.

Lorsqu'il reprit connaissance, on apporta un fauteuil dans lequel on le fit asseoir au milieu de l'assemblée, et tous les assistants s'approchèrent pour l'entendre. Il parla longtemps et fut écouté avec une religieuse attention. Après avoir exposé simplement les démarches qu'il avait faites pour ménager une paix durable entre les nations, il démontra la nécessité de cette paix, les avantages qui en résulteraient pour le pays en général et pour chaque peuple en particulier; il termina en priant le chevalier de Callières de faire en sorte que la confiance que tous plaçaient en lui ne fût pas trahie.

« Ce grand chef tint lui seul toute l'audience, malgré l'état languissant où il était. Les nations l'écoutaient avec admiration et, à chaque affaire différente dont il parlait, elles l'applaudissaient par des tons de voix qui partaient du creux de l'estomac, dont les sauvages ont coutume de se servir. » (La Potherie.)

Le Rat se trouva trop faible à la fin de la séance pour pouvoir retourner à sa cabane : on le porta jusqu'à l'hôpital où il succomba dans la nuit. Sa mort causa une affliction générale, d'autant plus vivement ressentie qu'il était l'âme de sa nation et le plus influent allié des Français. Le gouverneur et l'intendant allèrent exprimer à ses proches les regrets que leur causait sa perte. Les chefs iroquois et ceux des autres nations vinrent à leur tour pleurer le mort et faire des présents aux Hurons.

Transporté de l'hôpital à sa cabane, le Rat fut étendu sur des peaux de castor, et recouvert d'une étoffe écarlate; on plaça, suivant la coutume indienne, une chaudière de cuivre à droite de sa tête, un fusil et une épée à gauche.

Le lendemain, on procéda solennellement aux funé-

railles du chef décédé ; M. de Saint-Ours, premier capitaine des troupes, précédait le cortège avec soixante soldats ; seize guerriers hurons, enveloppés de robes de castor, le visage noirci en signe de deuil, suivaient quatre par quatre avec leurs fusils sous le bras ; le clergé venait ensuite, puis six chefs de guerre portant le cercueil couvert de fleurs. Le frère et les enfants du Rat, accompagnés de nombreux guerriers, marchaient derrière le corps ; Mme de Champigny, femme de l'intendant, M. de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, et tous les officiers français fermaient la marche. Après le service, les soldats et les chefs de guerre tirèrent deux salves de mousqueterie et défilèrent devant le cercueil. Le corps fut inhumé dans l'église, et l'on grava sur la tombe cette inscription :

CY GIT LE RAT, CHEF HURON.

Les négociations préliminaires avec chacune des nations étant achevées et l'échange des prisonniers convenu, l'assemblée générale pour la conclusion de la paix eut lieu le 4 août. Dans la plaine hors de Montréal, on avait disposé une vaste enceinte de branches d'arbres avec une partie couverte de feuillages pour recevoir les personnes de qualité et les dames de la ville. Les soldats formaient la haie autour de l'enceinte, dans laquelle se groupèrent treize cents sauvages rangés en ordre par nation.

Le gouverneur, entouré de l'intendant, de M. de Vaudreuil et des principaux officiers et fonctionnaires de la colonie, placé de manière à être vu et entendu de toute l'assemblée, dit qu'il avait tenu à réunir les chefs des nations pour leur ôter la hache des mains, conclure la paix entre eux, et leur faire connaître que désormais il voulait être le seul arbitre de leurs différends ; il les invita à remettre leurs intérêts entre ses mains, promettant de leur rendre toujours justice et, s'il arrivait quelque désordre, de punir les agresseurs.

Lorsqu'il eut achevé ce discours, dont il avait remis des copies aux interprètes, le père Bigot, missionnaire, en traduisit le contenu aux Abénaquis et aux Algonquins; Nicolas Perrot aux Miamis, aux Illinois et aux autres sauvages de l'ouest des lacs; le père Garnier aux Hurons; le père Bruyas aux Iroquois et le père Anjelran aux Outaouais. Tous applaudirent avec de grandes acclamations, et afin que le traité fût scellé d'une manière inviolable, trente et un colliers furent distribués aux chefs des nations qui s'avancèrent successivement pour les recevoir et remettre leurs prisonniers au gouverneur. Chacun d'eux prononça un discours; ils dirent tous qu'ils sacrifiaient leurs intérêts particuliers à la paix générale, et qu'ils obéissaient surtout au désir de contenter leur père Onontio.

Ce défilé dura longtemps, et offrit dans son étrangeté diverses scènes qui, malgré tout ce qu'avait de sérieux la cérémonie, égayèrent fort l'assistance. Certains des chefs, surtout ceux des peuplades les plus éloignées, avaient revêtu des costumes extraordinaires contrastant singulièrement avec la gravité qu'ils affectaient. Le chef des sauvages du Sault Sainte-Marie avait disposé un plumet en rayon autour de sa tête peinte comme les autres à la manière indienne. Celui des Poutéouatamis s'était coiffé avec la peau de la tête d'un taureau dont les cornes lui pendaient sur les oreilles. L'Outagamis s'était peint le visage en rouge et avait sur le crâne une vieille perruque poudrée, toute mêlée. Il s'en était fait un ornement pour se mettre à la française et cela lui donnait, outre sa laideur, un air affreux et ridicule. Voulant faire voir qu'il savait vivre, il ôta sa perruque et en salua le chevalier de Callières comme d'un chapeau. Malgré le sang-froid qu'il était nécessaire de conserver dans la circonstance, l'assemblée ne put s'empêcher d'éclater de rire, mais cela ne déconcerta pas du tout l'Outagamis qui se recouvrit avec gravité et adressa sans embarras son discours au gouverneur. Le chef des Algonquins, vêtu en voyageur

canadien, avait accommodé ses cheveux en crête de coq avec un plumet rouge qui pendait par derrière. C'était un grand jeune homme qui, à la tête de trente guerriers dont le plus âgé n'avait pas vingt ans, avait défait et tué auprès du fort Frontenac le principal chef de guerre onnontagué, la Chaudière noire, un de nos adversaires les plus redoutables.

Les divers chefs alliés ayant parlé, tous les yeux se tournèrent vers l'orateur des cantons ; s'avancant gravement, il présenta de leur part au gouverneur quatre colliers, l'assura qu'ils seraient fidèles observateurs du traité et que pour les prisonniers restés dans leurs bourgades ils l'en rendaient maître.

Pour confirmer le traité de paix conclu et signé de tous les chefs, MM. de Callières, de Champigny et de Vaudreuil fumèrent le calumet offert par les Miamis ; il passa ensuite aux mains des Iroquois et de tous les députés alliés. Cette cérémonie terminée, des soldats apportèrent dix grandes chaudières où l'on avait fait bouillir trois bœufs coupés en morceaux. Après ce festin, bien frugal pour tant de monde, la fête s'acheva par des feux de joie et des décharges de mousqueterie et de canon. Elle devait avoir d'importantes conséquences ; elle nous donna en effet, ainsi que le constate justement Garneau, une influence considérable sur toutes les nations indigènes, en établissant entre elles et nous une espèce de droit international. « La politique française éleva en quelques jours des barrières qui subsistèrent un demi-siècle et dont le premier effet fut de paralyser l'action des colonies anglaises dans la guerre qui allait bientôt intervenir. »

Avant leur départ de Montréal, tous les chefs reçurent des présents au nom du roi. Maricourt accompagna les Onnontagués et Joncaire les Tsonnon-touans pour ramener ceux des prisonniers restés dans les cantons. Les députés agniers, arrivés quelques jours après le départ des autres chefs, s'excusèrent de ce retard, approuvèrent tout ce qui avait été fait

et se retirèrent après avoir signé le traité et échangé des présents avec le gouverneur.

Telle fut la consécration, sous l'habile et heureuse influence de M. de Callières, de l'œuvre si longtemps poursuivie par M. de Frontenac.

Le gouverneur avait informé les Iroquois qu'il avait fait rétablir le fort du Détroit où ils trouveraient des marchandises à un prix raisonnable. C'était, avec celui de Frontenac, un sérieux obstacle aux incursions des trafiquants anglais, dont il fallait toujours se défier.

Le commandement en fut confié, avec cent hommes de garnison, au sieur de la Mothe-Cadillac.

C'était un esprit aventureux, fort éveillé, connaissant bien les colonies anglaises, et appréciant tous les dangers de ce voisinage ; il avait été capitaine d'infanterie avant de venir s'établir en Acadie, où il s'était marié et avait inutilement essayé de gagner sa vie comme colon. Rentré dans l'armée à la Nouvelle-France, il avait commandé à Michillimakinac et rendu de grands services par son initiative et sa connaissance des mœurs des sauvages. C'est lui qui, informé des intrigues d'un chef outaouais nommé la Grosse Tête, qui songeait à attirer les Anglais dans les pays des lacs, lui disait dans cette langue imagée si chère aux Peaux-Rouges : « As-tu vu la lune dans ton lac lorsqu'il fait beau et que le temps est calme ? Elle paraît être dans l'eau et cependant elle est au ciel. Tu es bien vieux, mais sache que si tu revenais à ton premier âge et que tous les ans tu te misses dans l'esprit de pêcher la lune dans ton lac, tu réussirais et tu la prendrais plutôt dans tes rêts que tu ne saurais venir à bout de ce que tu projettes. Sois assuré que l'Anglais et le Français ne se peuvent trouver dans une même terre sans se tuer. »

Le sauvage, qui l'écoutait avec attention, lui répondit seulement : « Voilà qui est étrange ! » (La Potherie.)

Lorsque le commandant arriva au Détroit avec ses hommes, dans le mois de juin 1700. « ils furent, dit Garneau, enchantés de la beauté du pays et de la dou-

ceur du climat. En effet, la nature s'est plu à déployer toutes ses magnificences dans cette contrée délicieuse. Un terrain légèrement ondulé, des prairies verdoyantes, des forêts de chênes, d'érables, de platanes et d'acacias, des rivières d'une limpidité admirable, au milieu desquelles les îles semblent avoir été placées comme par la main de l'artiste pour charmer les yeux, tel est le tableau qui s'offrit à leur vue lorsqu'ils s'avancèrent dans ces lieux découverts par leurs pères. C'est aujourd'hui le plus ancien établissement de l'Etat de Michigan, et la plupart des terres y sont encore entre les mains de descendants de Français ».

La conclusion de la paix générale avec les nations avait d'autant plus d'importance que le traité de Ryswick avec l'Angleterre ne constituait qu'une véritable trêve qui allait bientôt être rompue.

Le roi d'Espagne Charles II se mourait, et comme il n'avait pas d'héritier, Louis XIV obtint de lui de désigner dans son testament comme son successeur le duc d'Anjou, second fils du Dauphin. Une coalition entre l'Autriche, qui prétendait à cette succession, l'Angleterre et la Hollande chassée de la Belgique par Louis XIV, se forma contre la France. La lutte s'engagea sur le continent, dirigée pour les coalisés par le duc de Malborough et le prince Eugène, qui firent éprouver à nos troupes, mal commandées, de sanglantes défaites. Ils auraient achevé de les accabler sans l'intervention du maréchal de Villars, dont la victoire de Denain en 1712 sauva la France d'une invasion et amena les adversaires à conclure le traité d'Utrecht. Toutes les forces de la monarchie étant engagées dans cette lutte, les secours envoyés au Canada furent à peu près nuls, et la colonie dut résister seule aux attaques des Anglais qui espéraient bien cette fois en avoir promptement raison.

Il s'agissait d'abord pour eux de s'emparer de Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve, d'en chasser les Français afin d'être les seuls maîtres de la pêche dans

ces régions, puis de reprendre l'Acadie, dont le voisinage gênait les colons de Boston, et enfin, les abords du golfe Saint-Laurent enlevés, de pénétrer dans le fleuve et d'arriver devant Québec, dernier centre de résistance à conquérir.

Une expédition fut organisée contre Plaisance, mais elle échoua et n'aboutit qu'au pillage et à la destruction de quelques bateaux de pêche.

Pour l'Acadie, Callières, inquiet, demanda des renforts au ministre. On les lui promit sans les envoyer. Le commandant de cette province, M. de Villebon, étant mort, M. de Brouillan fut désigné pour le remplacer. Il eut bientôt à se défendre contre les troupes de la Nouvelle-Angleterre qui ravagèrent les côtes et s'emparèrent de plusieurs bâtiments. Informé que les prisonniers détenus à Boston y étaient maltraités, M. de Brouillan fit prévenir le gouverneur du Massachusetts qu'il userait de représailles. Son envoyé l'avertit à son retour qu'on attendait à Boston des navires d'Angleterre pour croiser à l'embouchure du Saint-Laurent, attaquer les convois qui viendraient de France et aller assiéger Québec. Il envoya aussitôt un courrier à M. de Callières qui se prépara de son mieux à résister à cette agression et fit renforcer les fortifications de la ville. Le gouverneur présidait à ces préparatifs de défense lorsque la mort le surprit le 26 mai 1703. Il fut profondément regretté de toute la colonie, et « laissa la réputation d'un excellent général, d'un homme intègre et d'un véritable ami du pays, où il avait passé une grande partie de sa vie ». (Ferland.) Son administration avait duré quatre ans et demi.

Le commandement général revint alors au marquis de Vaudreuil, qu'à la demande des habitants, dont il avait gagné l'estime et la confiance, le roi nomma gouverneur. L'intendant de Champigny, qui avait aspiré à cette charge à la mort de M. de Frontenac, était retourné en France l'automne précédent.

III

Luittes en Acadie et à Terre-Neuve. — Désastre de la flotte anglaise.

Si les Anglais, dans leurs luittes contre les Canadiens, avaient trouvé dans les cinq nations des alliés disposés à suivre leurs conseils et à désoler par leurs brigandages la colonie française, il n'en avait pas été de même sur les côtes d'Acadie, où la tribu des Abénaquis s'était constamment opposée à leurs envahissements et leur avait souvent infligé de sanglantes représailles. Chassés des territoires de la Nouvelle-Angleterre, qu'ils occupaient, par les empiètements des colons, ces sauvages, hospitaliers et généreux envers les étrangers amis, étaient implacables dans leur ressentiment à l'égard de leurs adversaires ou de ceux qui avaient offensé leur nation (Maurault). Convertis au catholicisme par nos missionnaires, ils se montrèrent toujours fidèles à notre cause et résistèrent avec une indomptable ténacité aux tentatives des Anglais pour les réduire ou les gagner. Décimés par la guerre, victimes d'odieuses trahisons, ils finirent par succomber lorsque l'ennemi nous enleva cette partie des côtes, et plutôt que de rester sous sa domination ils préférèrent passer au Canada, où ils s'installèrent sur des terres qui leur furent concédées sur les bords de la rivière Saint-François près du lac Saint-Pierre.

Informé au début de la guerre que des relations s'étaient établies secrètement entre Boston et quelques Abénaquis pour les engager à nous abandonner, M. de

Vaudreuil réunit, afin d'y couper court, un parti de guerriers de cette nation avec quelques Français et en remit le commandement au lieutenant de Beaubassin, qui ravagea quinze lieues de côtes sur la frontière. Divisés par bandes, ils assaillirent à la fois les places fortifiées et les habitations des colons, dont plus de trois cents furent tués. Il semblait à ces malheureux affolés qu'à la porte de chaque maison un sauvage caché épiait sa proie. L'épouvante et la mort planèrent sur les frontières. Les Anglais, désespérant alors de gagner ces sauvages, envoyèrent des détachements dans leur pays et massacrèrent tous ceux qu'ils surprirent.

Les chefs demandèrent des secours à M. de Vaudreuil, qui leur envoya, dans l'hiver de 1703-1704, deux cent cinquante hommes sous les ordres du lieutenant Hertel de Rouville, qui remplaçait déjà dignement son père, auquel son âge et ses infirmités ne permettaient plus d'entreprendre de grandes courses. Quatre de ses frères accompagnèrent de Rouville.

Celui-ci avait l'ordre de se diriger sur Deerfield, le premier des établissements anglais sur les frontières du Massachusetts. Il partit de Montréal avec son détachement au commencement de février 1704, remonta sur les glaces la rivière de Richelieu, le lac Champlain, et traversa les bois à la raquette. Le 28 février il arriva, pendant la nuit, devant la bourgade défendue par une palissade formant enceinte. Il y avait quatre pieds de neige sur le sol et le vent en avait amoncelé au dehors jusqu'à la hauteur de la palissade. Informé par ses éclaireurs que les sentinelles, chassées par le froid, avaient abandonné leurs postes et que les habitants n'avaient pris aucune précaution, malgré les avis qui leur avaient été donnés par le colonel Schuyler, Hertel engagea aussitôt l'action. Franchissant l'enceinte, sauvages et Français sautèrent dans la place et, divisés en plusieurs bandes, attaquèrent à la fois toutes les maisons. Quarante-sept habitants furent tués en se défendant, et le village brûlé. Les assaillants se reti-

Désastre de

es Canadiens,
liés disposés
eurs brigand
pas été de
ou des Abé-
urs envahis-
sanglantes
la Nouvelle-
ttements des
eux envers
dans leur
ou de ceux
Convertis au
montrèrent
t avec une
anglais pour
la guerre,
succomber
des côtes,
on ils pré-
rent sur des
ords de la
erre.
s relations
et quelques
ner, M. de

rèrent avec cent vingt prisonniers ; quelques-uns de ces derniers succombèrent aux fatigues de la retraite, que les Anglais cherchèrent vainement à inquiéter. Conduits à Montréal, ces infortunés, ainsi que le constate un historien américain (William Smith, *history of Vermont*) y furent reçus avec humanité par les Français, contrairement à ce qui se passait à Boston, où les prisonniers abénaquis et canadiens subissaient les plus mauvais traitements.

Au printemps de 1704, les Anglais, pour se venger de ce désastre, préparèrent une attaque contre l'Acadie. Le 2 juillet, une flotte de vingt-deux bâtiments apparaissait devant Port-Royal, et débarquait des troupes qui brûlaient des habitations isolées et faisaient plusieurs prisonniers. Sommation était adressée aux défenseurs de Port-Royal de se rendre, et avis leur était donné qu'ils seraient tous massacrés s'ils s'y refusaient. Le gouverneur, M. de Brouillan, forma quelques détachements qui arrêtèrent les Anglais et leur infligèrent, dans diverses actions assez vives, des pertes qui les forcèrent à renoncer à leur entreprise. Ils finirent par se retirer, non sans avoir opéré plusieurs descentes sur des points du littoral laissés sans défense, où ils brûlèrent quelques cabanes et prirent une cinquantaine de personnes, vieillards, femmes et enfants, qu'ils emmenèrent à Boston.

Les années suivantes, les Abénaquis renouvelèrent avec plus d'audace leurs terribles incursions dans les villages du Massachusetts, et ramenèrent chaque fois au Canada des prisonniers et un riche butin.

Ils étaient souvent dirigés dans ces entreprises par un homme dont l'existence aventureuse mériterait une sérieuse étude, et qui accomplit dans ces contrées des exploits dont les Anglais conservèrent longtemps le terrifiant souvenir. Le baron de Saint-Castin, Béarnais d'origine, était capitaine au régiment de Carignan. Après le licenciement de ce corps, il vint, vers 1670, de Québec, à travers forêts et montagnes, s'établir au

milieu des rochers de Pentagoet en Acadie : il y construisit un fort et épousa la fille d'un chef abénaquis. Il était brave, d'une force remarquable, adroit aux exercices du corps, doué d'un grand esprit d'entreprise et fertile en ressources. Il mena, parmi ces sauvages qu'il avait séduits par son courage et son entrain, une vie de chasses et de combats, d'embuscades et de pillage qui plaisait à son caractère et le rendait l'idole de ses compagnons d'armes. Sa réputation se répandit rapidement dans toute l'Acadie; à son appel les sauvages prenaient les armes et venaient le rejoindre au fort de Pentagoet pour courir sus aux Anglais. Par ses incursions sur leur territoire, il paralysa la colonisation du Maine pendant trente ans et repoussa toutes les attaques dirigées contre sa nation. Aussi les chroniques puritaines de l'époque sont-elles remplies d'imprécations contre ce terrible ennemi. En 1708, il repassa en France pour recueillir un héritage qui lui était échu dans le Béarn, et laissa son fort de Pentagoet à son fils aîné, qui continua la lutte contre les Anglais. Fait prisonnier par trahison en 1722 et jeté dans les cachots de Boston, ce jeune homme fut envoyé en Angleterre, d'où il parvint à s'échapper, et gagna la France où son père venait de mourir.

Revenu en Acadie en 1731, il acheva sa vie au milieu de la tribu qui l'avait vu naître. Il y aurait encore, croit-on, sur la rivière Pénobscot, où se trouvait le fort Pentagoet, des descendants sauvages de cette famille portant le nom de Saint-Castin (Maurault).

La terreur répandue dans les colonies anglaises par les courses meurtrières des Abénaquis détermina le gouvernement du Massachusetts à faire les plus grands efforts pour chasser entièrement les Français de l'Acadie, et supprimer ainsi l'appui donné par eux à leurs sauvages alliés. Le 6 juin 1707, vingt-quatre vaisseaux portant deux mille hommes de troupes apparaissaient à l'entrée du bassin de Port-Royal. Une quinzaine d'hommes, qui y faisaient sentinelle, n'eurent que le

temps de se sauver par les bois et d'avertir le commandant du fort de l'arrivée des ennemis, dont la flotte vint jeter l'ancre à une lieue de la place. M. de Brouillan, mort en 1705, avait eu pour successeur au gouvernement de l'Acadie M. de Subercase, qui l'avait déjà remplacé à Plaisance et venait de faire une brillante campagne à Terre-Neuve. C'était un officier actif, intrépide et vigilant. A la nouvelle de l'approche des Anglais, il fit prévenir en toute hâte les habitants, qui vinrent renforcer la garnison, et le baron de Saint-Castin, qui accourut avec ses Abénaquis.

Débarqués à une lieue du fort, le lendemain de leur arrivée en rade, les Anglais se divisèrent en deux troupes, l'une de quinze cents hommes, l'autre de cinq cents, et s'avancèrent de chaque côté de la baie vers le fort; mais des détachements de soldats, d'habitants et de sauvages, cachés dans les bois qui couvraient le sol aux alentours, les harcelèrent de si près et les inquiétèrent tellement par leurs escarmouches qu'ils mirent plusieurs jours avant de pouvoir aborder la place. Ne pouvant utiliser pour la défense les maisons voisines du fort, M. de Subercase les fit brûler. Le 11 juin, la tranchée fut ouverte; mais le lendemain, quatre cents Anglais s'étant détachés pour tuer les bestiaux et détruire les plantations des habitants, un parti de quatre-vingts Acadiens et sauvages commandé par Saint-Castin les surprit au milieu des bois, en tua plusieurs et les chargea si vigoureusement qu'ils se hâtèrent de regagner en désordre leur campement. Dans la nuit du 15 au 16, l'ennemi, après avoir ouvert un feu violent contre la place, lança une colonne de cinq cents hommes pour s'emparer des brèches. Il comptait sur de nombreuses désertions dans la garnison, quelques misérables soldats en ayant déjà donné l'exemple, mais son attente fut trompée et l'artillerie du fort lui infligea de cruelles pertes. Ses munitions épuisées et l'attitude des défenseurs de Port-Royal ne laissant aucun espoir de red-

dition, le colonel March, qui commandait la flotte anglaise, n'osa pas tenter un assaut et fit rembarquer ses troupes. Il laissait dans son camp et aux alentours une centaine de morts. Rendu à la baie de Casco, il y apprit que les Bostonais, ne doutant pas du succès de l'expédition, avait déjà commencé des réjouissances pour la prise de Port-Royal. Il écrivit aussitôt au gouverneur, le suppliant de ne pas lui imputer la mauvaise réussite de l'affaire, parce ses troupes s'étaient soulevées contre lui lorsqu'il avait proposé de risquer un assaut général, et que ses principaux officiers avaient appuyé la désobéissance des soldats.

La fureur de la populace de Boston à la nouvelle de la retraite de la flotte fut extrême : elle aurait mis le colonel March en pièces si elle l'avait pu saisir. Ordre lui fut donné de rester à Casco et d'y attendre des renforts pour recommencer l'attaque. En toute hâte, six cents hommes, avec plusieurs membres du parlement de Boston et le fils du gouverneur, s'embarquèrent sur trois navires, puis rejoignirent March, qui, pour venger son échec, fit de nouveau voile vers Port-Royal. Le 20 août, sa flotte était signalée à l'entrée de la rade. Cette nouvelle inattendue jeta la consternation dans la garnison, bien qu'elle eût été renforcée par l'équipage d'une frégate que commandait M. de Bonaventure, le compatriote et l'ami du vaillant d'Iberville. Personne ne croyait possible la résistance à une force aussi considérable. Le gouverneur, cependant, ne désespéra pas et parvint à inspirer à sa faible troupe la confiance qui l'animait. Les habitants, avisés de ce retour offensif de l'éternel ennemi, accoururent à la rescousse, et Saint-Castin avec ses fidèles sauvages arriva de son côté assez à temps pour prendre à l'action la part la plus active. Sauvages et habitants avaient d'autant plus de mérite à agir ainsi que la cour de France, qui leur promettait et devait leur faire parvenir des vivres, des vêtements et des munitions, n'envoyait rien et les abandonnait à leur malheureux sort. Les Abénaquis

troquaient des peaux de castor contre des marchandises anglaises qu'ils recevaient par les Mahingans, sauvages de même race de la Nouvelle-Angleterre, et « nos propres ennemis subvenaient ainsi aux besoins de nos plus fidèles alliés, que nous laissions manquer du nécessaire, tandis qu'ils exposaient tous les jours leur vie pour notre service ». (Charlevoix.) De là, chez eux comme chez les habitants, un profond mécontentement contre le gouverneur, car il ne retenait les uns dans le devoir et n'amenait les autres à le secourir que par des promesses que l'abandon de la mère patrie le mettait hors d'état de tenir. Dans sa correspondance, il écrivait au ministre qu'il était réduit à donner à ces malheureux jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, et tout ce dont il pouvait se passer pour soulager la misère des plus pauvres ; il affirmait qu'il n'y avait plus un moment à perdre si l'on voulait secourir et garder cette colonie qui pouvait être une source de richesse pour la nation, car par la pêche sur les côtes les Anglais y faisaient des profits tellement considérables que soixante de leurs navires étaient employés à transporter les morues en Espagne et dans la Méditerranée. Ces plaintes devaient, hélas ! rester vaines, et ces avis si pressants inutiles.

Les Anglais, arrivés le 20 août 1707 devant Port-Royal, attendirent au lendemain pour descendre à terre, ce qui permit aux secours du dehors d'arriver au fort. Le 21, à dix heures du matin, une centaine de chaloupes remplies de soldats abordèrent de l'autre côté de la baie. Les hommes débarqués se mirent en marche à travers bois pour camper à un quart de lieue de la place, dont une rivière les séparait. Quarante-vingts sauvages et trente Acadiens s'embusquèrent aux environs pour tomber sur les détachements qui ne manqueraient pas de pénétrer dans l'intérieur afin de détruire les habitations. Après deux jours employés à se fortifier dans leur camp, huit cents ennemis s'engagèrent dans les bois où leur avant-garde

tomba tout entière sous les coups de nos tirailleurs. N'osant pas s'aventurer plus loin après ce premier échec, le gros de la bande rejoignit le camp, que M. de Subercase fit harceler vigoureusement et couvrir de boulets. Le 26 août, les Anglais, fatigués de ces continuelles alarmes, se retirèrent à une demi-lieue, hors de la portée de l'artillerie, mais les partis de sauvages et d'habitants les attaquèrent sans relâche, leur tuant des sentinelles, enlevant des hommes, en blessant bon nombre. Le 30, l'ennemi, désespérant d'aborder la place de ce côté, se rembarqua, et, comme le gouverneur l'avait prévu en voyant cette manœuvre, le 31 il débarqua, sous le canon de sa flotte, de l'autre côté de la rivière. Il avait devant lui une pointe couverte de bois où le baron de Saint-Castin s'était embusqué avec cent cinquante hommes ; ce dernier laissa les Anglais approcher jusqu'à portée de pistolet, et fit alors sur eux trois décharges successives qui portèrent la mort dans leurs rangs et leur inspirèrent une telle frayeur qu'ils battirent en retraite. Un renfort d'une centaine d'hommes étant venu rejoindre Saint-Castin, Acadiens et sauvages chargèrent furieusement les ennemis et pénétrèrent avec eux dans leurs retranchements où l'on se battit à coups de hache et de crosse de fusil. Saint-Castin et deux autres chefs y furent blessés, mais les quinze cents Anglais, si vivement attaqués, reculèrent de plus d'un quart de lieue vers leurs chaloupes, laissant sur le terrain un grand nombre des leurs. Les Français et leurs alliés, après un instant de repos, dessinèrent une nouvelle attaque aussi violente ; les Anglais, démoralisés par leurs pertes et les terribles cris des sauvages dont ils avaient une extrême frayeur, coururent sans les attendre à leurs embarcations et s'y précipitèrent confusément pour regagner la flotte qui alla s'ancre hors de portée des canons du fort. La nuit suivante, ils jetèrent à la mer de nombreux cadavres, car on en trouva ensuite beaucoup ramenés par le flot sur les grèves. Des éclaireurs entendirent du rivage

plusieurs soldats anglais, qui venaient en chaloupe faire du bois et de l'eau, dire que leur chef méritait d'être pendu pour avoir fait tuer inutilement tant de monde.

Désespérant d'aboutir à un meilleur résultat, et n'étant plus en état de reprendre l'offensive, le commandant anglais fit voile vers le large et regagna la Nouvelle-Angleterre. Parmi les prisonniers restés aux mains des Français se trouvait un pilote. Interrogé par M. de Subercase, il l'informa que l'attaque de Port-Royal avait été concertée avec la reine d'Angleterre qui voulait être en possession de l'Acadie avant la fin de la guerre et enverrait les renforts nécessaires pour atteindre ce but. Il fallait donc s'attendre à une nouvelle agression dès le printemps suivant, et le gouverneur en informa le ministre, sans plus de succès d'ailleurs que les années précédentes. Aussi la chute de Port-Royal, si longtemps et si bravement défendu, devait-elle fatalement survenir, les Anglais s'y acharnant avec des troupes constamment renouvelées ; sa petite garnison, dénuée de tout, ne recevant ni vivres ni renfort et finissant, à bout de forces, par lâcher prise.

En 1710, six navires de guerre anglais portant des troupes de débarquement et une galiote à bombes arrivèrent à Boston et, le 5 octobre, cinquante et un bâtiments, dont quatre vaisseaux de soixante pièces de canons, deux de quarante, un de trente-six et deux galiotes à bombes, quittèrent ce port sous le commandement du général Nicolson. Il y avait quinze jours que la garnison de Port-Royal, bloquée par trois vaisseaux d'avant-garde, couchait sur le rempart et dans les batteries que l'on avait remis en état le mieux possible. Le 6, l'ennemi débarquait. M. de Subercase ne fit pas obstacle à cette descente. Il ne comptait plus ni sur ses soldats ni sur les habitants ; il savait qu'aucun de ceux qu'il ferait sortir du fort n'y reviendrait, tellement le découragement les avait envahis. Il lui restait trois cents hommes épuisés moralement et physiquement

pour
ciers
une
nombr
place
Ne
chère
un fe
grand
échap
cano
pend
l'étal
tomb
tants
sion,
et b
une r
vaier
ils a
quar
dats
Sub
qua
affa
mor
tula
que
aux
et l
acc
les
au
au
co
da
ob
la

pour résister à trois mille quatre cents, outre les officiers et les équipages. Aussi, désespérant d'opposer une défense sérieuse à un adversaire dix fois plus nombreux, n'eut-il plus d'autre vue que de sortir de la place avec honneur.

Ne rencontrant pas d'adversaires, les Anglais marchèrent droit au fort; mais, lorsqu'ils furent à portée, un feu d'artillerie bien dirigé les arrêta et en tua un grand nombre. Les autres reculèrent dans les bois pour échapper aux boulets. Plusieurs jours, une violente canonnade s'échangea entre les galiotes et le fort, pendant que l'ennemi travaillait aux tranchées et à l'établissement de batteries. Le 10, quelques bombes tombèrent pendant la nuit dans le fort; cinquante habitants, profitant du désordre occasionné par leur explosion, désertèrent; le lendemain, les autres, mécontents et brisés de fatigue, présentèrent au gouverneur une requête pour le prier de se rendre, car ils se trouvaient dans l'impossibilité de repousser un assaut et ils appréhendaient que l'ennemi ne leur fit point de quartier. La frayeur n'était pas moindre chez les soldats, qui menaçaient ouvertement de désertier. M. de Subercase réunit un conseil de guerre; les vivres manquaient, les munitions étaient épuisées, les hommes affaiblis par les fatigues et les veilles, les caractères démoralisés; le conseil conclut unanimement à la capitulation. Le 16 octobre, la garnison, qui ne comptait plus que cent cinquante-six hommes exténués, en haillons, aux visages défaites et amaigris, sortit du fort avec armes et bagages; les honneurs de la guerre lui avaient été accordés, mais elle ne put emporter les mortiers et les canons, les chevaux des habitants ayant été chassés au fond des bois. M. de Subercase vendit cette artillerie au général anglais pour acquitter les dettes qu'il avait contractées au nom du roi. Il ne restait plus de vivres dans la place, et le lendemain les vainqueurs se virent obligés d'en distribuer aux Français pour ne pas les laisser mourir de faim. En l'honneur de la reine Anne,

les Anglais donnèrent à leur nouvelle conquête le nom d'Annapolis, qu'elle a gardé depuis.

À Terre-Neuve, les succès remportés par les Français aux prix de fatigues et de dangers inouïs n'eurent pas au fond de meilleurs résultats. L'idée que d'Iberville avait essayé de mettre à exécution : le dégagement des abords du fleuve Saint-Laurent et du Canada, en assurant à la France la possession de l'Acadie, de Terre-Neuve et de la baie d'Hudson, fut reprise encore une fois, alors que les Anglais de leur côté cherchaient à s'emparer de ces pays et à isoler le Canada pour l'attaquer ensuite avec toutes leurs forces. Quelques centaines de volontaires, de notre côté, accomplissaient des merveilles d'héroïsme, d'endurance et d'heureuse audace : des milliers sortis des colonies de la Nouvelle-Angleterre ou des ports de la Grande-Bretagne venaient regagner, au prix de lourds sacrifices d'hommes et d'argent, tout le terrain perdu, et l'idée des colons anglais appuyés par la mère patrie apparaissait de jour en jour plus nette : chasser les Français du Canada, sauf à se débarrasser ensuite de la tutelle de l'Angleterre pour rester seuls maîtres de ce nouveau monde.

En 1705, la guerre étant engagée entre la France et l'Angleterre, un intrépide marin nommé La Grange, qui avait servi sous d'Iberville à la baie d'Hudson, proposa au gouverneur de fréter deux barques pour une expédition contre les établissements anglais de Terre-Neuve. Ayant obtenu une lettre de marque, il engagea des volontaires canadiens et se dirigea sur Bonaviste, où se trouvaient plusieurs navires anglais qu'il espérait surprendre. Débarqué à quelques lieues de ce poste, il y entra pendant la nuit, s'élança sur une frégate de vingt-quatre pièces de canon, s'en empara, coula un autre bâtiment de guerre et brûla deux navires de trois cents tonneaux ; puis il gagna le large avec sa prise et de nombreux prisonniers. Quelques jours après, il était de retour à Québec.

M. de Subercase, qui commandait alors à Plaisance,

prop
Terre
donn
volon
et ac
neige
M. de
Chaq
une
couv
les sa
où se
ne so
Jean
les a
une
poud
cont
qu'ap
tours
M.
où il
relat
avec
prop
Sain
sauv
ving
de
arri
vier
par
ma
tra
ble
ren
fuy
ten

proposa de son côté de reprendre la conquête de Terre-Neuve, et le ministre, approuvant son projet, donna l'ordre au Canada de lui envoyer un corps de volontaires. Quatre cent cinquante hommes vigoureux et accoutumés aux marches à la raquette dans les neiges débarquèrent à Plaisance, et le 15 janvier 1705 M. de Subercase partit à leur tête pour la côte anglaise. Chaque soldat portait vingt jours de vivres, ses armes et une couverture. Après avoir traversé quatre rivières couvertes de glaces flottantes, la troupe, vêtue comme les sauvages, arriva au milieu des habitations ennemies où sa présence inspira une terreur telle que personne ne songea à se défendre. Alors on marcha sur Saint-Jean, dont les deux forts armés de canons couvrirent les assaillants de bombes et de boulets, et en tuèrent une quinzaine. Les autres, n'ayant plus que de la poudre mouillée au passage des rivières, se virent contraints à la retraite, mais ils ne l'effectuèrent qu'après avoir détruit toutes les habitations aux alentours et ravagé la côte jusqu'à Bonaviste et Carbonière.

M. de Subercase, nommé gouverneur de Port-Royal où il fit contre les Anglais la défense que nous avons relatée, fut remplacé à Plaisance par M. de Costebelle avec M. de Saint-Ovide comme lieutenant. Celui-ci proposa de reprendre à ses dépens la campagne contre Saint-Jean et engagea dans ce but cent vingt-cinq sauvages, habitants et matelots, auxquels se joignirent vingt soldats venus d'Acadie et vingt-quatre hommes de la garnison. Le dernier jour de décembre, ils arrivèrent à quatre lieues de Saint-Jean. Le 1^{er} janvier 1709, deux heures avant le jour, ils franchirent par surprise la palissade du premier fort qui était mal gardée, se précipitèrent dans le chemin couvert, traversèrent le fossé sous le feu de l'ennemi qui en blessa dix, et, à l'aide d'échelles, escaladèrent le rempart et s'emparèrent de la place. Poursuivant les fuyards à outrance, M. de Saint-Ovide entra en même temps qu'eux dans le second fort et fit la garnison

prisonnière. Le premier fort comptait plus de cent défenseurs ; il était armé de dix-huit canons en batterie et de vingt-quatre mortiers. L'impétuosité de l'attaque et la vivacité de la poursuite avaient brisé toute résistance. Un troisième fort, situé de l'autre côté du port, fut remis deux jours après sans lutte aux Français, bien qu'il s'y trouvât quatre-vingts hommes et des vivres pour plusieurs mois.

M. de Costebelle, informé du brillant succès de son lieutenant, mais ne croyant pas pouvoir laisser une garnison dans ce poste trop éloigné de Plaisance, estima, contrairement à l'avis de M. de Saint-Ovide, qu'il fallait l'abandonner, et invita cet officier à le rejoindre. Il lui envoya dans ce but un navire pour embarquer avec lui sa troupe et ses prisonniers, ainsi que les munitions de guerre dont la place était garnie. M. de Saint-Ovide fit alors démolir les forts ainsi que les constructions existant dans la ville et regagna Plaisance. Il eut quelque temps après le chagrin d'y apprendre que le ministre, partageant son avis, prescrivait, mais trop tard, de garder cette ville de Saint-Jean qu'il avait dû abandonner pour se conformer aux ordres de son chef.

L'île de Carbonière était le dernier point occupé par les Anglais à Terre-Neuve. M. de Costebelle voulut les en chasser, et envoya dans cette direction deux détachements, l'un par mer, l'autre à travers l'île, sous le commandement d'un corsaire de Plaisance, nommé Gaspard Bertrand. Dans la baie de la Trinité, voisine de Carbonière, une frégate anglaise était à l'ancre ; elle était armée de trente canons et comptait cent trente hommes d'équipage. Bertrand eut l'audace de l'attaquer en plein jour. Avec trois chaloupes portant chacune vingt-cinq hommes, il se dirige à force de rames sur le bâtiment ennemi et saute sur le pont à la tête de ses matelots. En quelques instants, les officiers anglais sont mis hors de combat, l'équipage rejeté dans l'entrepont et contraint de rendre les armes. Deux corsaires anglais survenant essayèrent vainement

de po
Franc
premi
épuis
large.
et la
fois d

Le
Neuve
sait d
déjà f
prend
de tro
garde
intenc
signa
de la
pour
profit

Apr
de re
sur l'
en fu
qui d

L'
en 17
sens
plus
sujet
après
jette
aux
cont

L
l'ava
créd
leve
qui

plus de cer
ons en batterie
té de l'attaque
sé toute résis-
côté du port,
aux Français.
ommes et des

de poursuivre et de canonner le navire enlevé. Les Français, dont le chef avait été tué en montant le premier à l'abordage, et qui étaient d'ailleurs trop épuisés pour recommencer un combat, gagnèrent le large. Quant à l'île de Carbonière, sa situation isolée et la difficulté d'y aborder la sauvèrent encore une fois de l'attaque projetée contre elle.

Le commerce des Anglais sur les côtes de Terre-Neuve était momentanément ruiné, mais il leur suffisait d'y revenir l'année suivante, comme ils l'avaient déjà fait plusieurs fois après ces incursions, et de reprendre possession des divers postes que le manque de troupes ne permettait pas aux officiers français de garder. Et cependant M. de Frontenac, d'Iberville, les intendants, les gouverneurs de Plaisance, tous avaient signalé à la cour de France et aux ministres successifs de la marine la nécessité de conserver cette conquête pour protéger le Canada et assurer à la France les profits considérables de la pêche sur les bancs.

Après la prise de Port-Royal, le général Nicolson, de retour à Boston, se rendit à Londres pour y insister sur l'urgence de s'emparer de Québec si l'on voulait en finir avec les agressions incessantes des Canadiens qui dévastaient les colonies anglaises.

L'assemblée de la Nouvelle-York avait déjà présenté en 1709 à la reine Anne une adresse dans le même sens; elle y disait : « Nous ne pouvons songer sans les plus vives appréhensions au danger qui menace les sujets de Votre Majesté dans ce pays; si les Français, après avoir gagné peu à peu les nations sauvages, se jettent sur ces colonies, il sera presque impossible aux forces que la Grande-Bretagne pourra envoyer contre eux de les vaincre ou de les réduire. »

La France avait éprouvé en Europe des revers qui l'avaient abattue; ses ressources étaient anéanties, son crédit détruit; le moment était propice pour lui enlever une colonie qu'elle ne pouvait plus secourir et qui ne comptait pas cinq mille hommes pour la

défendre en y comprenant tous les habitants de quinze à soixante-dix ans.

Le ministère de Londres se rallia volontiers à la proposition d'une expédition contre la Nouvelle-France, et, proportionnant l'effort à la grandeur des résultats à obtenir, fit partir de ses ports une flotte de soixante-dix-sept navires de guerre et de transport commandée par l'amiral Walker. Il avait sous ses ordres, outre ses équipages, sept régiments de vétérans ayant servi sur le continent dans l'armée de lord Malborough, et un bataillon de soldats de marine. A Boston, deux régiments de milice complétèrent le corps d'expédition qui s'éleva ainsi à dix mille hommes. Les troupes de débarquement étaient commandées par le brigadier général Hill, frère de la favorite de la reine Anne.

Pendant que la flotte faisait voile vers le golfe Saint-Laurent, le général Nicolson, réunissant quatre mille hommes de milice et six cents sauvages, allait camper auprès du lac Saint-Sacrement, et y attendait, pour continuer sa marche sur notre colonie, l'arrivée de Walker devant Québec. Les Anglais reprenaient ainsi pour la seconde fois le plan d'une double invasion par terre et par mer, dont Phips avait déjà essayé l'application en 1690.

En Angleterre, la certitude du succès était telle que lord Bolingbroke, un des chefs du parti au pouvoir, apprenant que la flotte avait traversé heureusement l'Atlantique et était arrivée à Boston, écrivait à un de ses amis : « Vous pouvez être assuré que nous sommes maîtres maintenant de toute l'Amérique septentrionale. » Le noble lord allait se voir infliger bientôt un terrible démenti.

Le 30 juillet 1711, l'amiral Walker partait de Boston et hissait son pavillon à bord de l'Edgar, vaisseau de soixante-dix canons.

A Québec, le gouverneur, M. de Vaudreuil, averti des formidables préparatifs effectués dans la Nouvelle-Angleterre pour l'armement d'une flotte et de la for-

mation
en mèn
fait tra
canons
il avai
à Mont
Vaudre
quel ils
guerre.
M. Le M
du côté
dessous
breux c
et abé
furent c
devait

Tout
l'attaqu
tiles, et
allait di

L'amir
flotte v
la haut
qui, qu
large, p
tonneau
dix can
destiné
Paradis
quaran
rablem
gereuse
et des
r it ce
récomp
et conti
prisonn
gers au

mation d'un gros corps de troupes destiné à envahir en même temps le Canada par le lac Champlain, avait fait travailler aux fortifications de la ville, placer cent canons en batterie sur les remparts, appelé les milices ; il avait en outre invité les sauvages alliés à descendre à Montréal ; huit cents y arrivèrent bientôt, et M. de Vaudreuil les convia tous à un grand festin dans lequel ils levèrent la hache et entonnèrent des chants de guerre. On forma un détachement sous les ordres de M. Le Moyne de Longueuil pour aller observer l'ennemi du côté de Chambly. Quant aux rives du fleuve au-dessous de Québec, elles étaient gardées par de nombreux corps de volontaires et de sauvages algonquins et abénaquis. Les emplacements pour les troupes furent désignés, et chacun à l'apparition de l'ennemi devait gagner aussitôt son poste de combat.

Toutes ces précautions pour soutenir énergiquement l'attaque suprême devaient, heureusement, rester inutiles, et le danger mortel dont la colonie était menacée allait disparaître dans les brumes lointaines du golfe.

L'amiral Walker, faisant voile avec sa nombreuse flotte vers le fleuve Saint-Laurent, avait été rejoint à la hauteur du cap Breton par la frégate le Chester, qui, quelques jours auparavant, avait rencontré au large, poursuivi et pris un petit bâtiment de cent vingt tonneaux, le Neptune, venant de la Rochelle, armé de dix canons et portant soixante-dix hommes dont trente destinés à la garnison de Québec. Le capitaine, nommé Paralis, était un vieux loup de mer qui effectuait son quarantième voyage au Canada ; il connaissait admirablement la navigation du Saint-Laurent, si dangereuse à cause des courants, des îles nombreuses et des roches parsemant son lit. L'amiral anglais prit cet homme à son bord, lui promit une forte récompense s'il consentait à le piloter dans le fleuve, et continua sa route malgré les avertissements de son prisonnier, qui lui signala sans ménagement les dangers auxquels il allait s'exposer.

A l'entrée du Saint-Laurent, la pluie et les brouillards enveloppèrent la flotte, qui parvint difficilement à garder sa ligne de marche malgré l'ordre donné par l'amiral aux commandants de divisions de tirer à boulets sur les transports qui s'écarteraient. Toute la journée du 22 août s'écoula ainsi ; mais vers le soir le vent augmenta et se prit à souffler en foudre, le brouillard se fit plus intense et les navires coururent vers la côte nord au milieu des ténèbres et de la tempête. Bientôt des brisants apparurent sur lesquels la mer déferlait furieusement. L'Edgar, sous la direction du Français prisonnier, franchit le redoutable passage à travers les flots blancs d'écume. L'amiral, séparé de son escadre au milieu des brumes, revint vers le sud où le matin seulement il rencontra le Swiftsure, de soixantedix canons, qui lui apprit une partie de l'immense désastre dont la flotte avait été victime pendant la tempête. Huit gros transports chargés de troupes s'étaient brisés sur une île sauvage et dénudée formée de rochers granitiques à peu de distance de la côte nord à l'embouchure du Saint-Laurent. Elle est connue sous le nom d'île aux Œufs. Officiers, équipages et troupes transportées jonchaient de leurs cadavres les grèves de l'île avec les débris des bâtiments éventrés sur les roches. Plus de trois mille hommes avaient trouvé la mort dans cette terrible nuit (1).

Accablé par cette nouvelle, Walker s'efforça, la tempête apaisée, de réunir les navires qui lui restaient et tint avec leurs capitaines un conseil de guerre au cours duquel les pilotes anglais, insistant sur les dangers de la navigation du fleuve, se reconnurent incapables de diriger la flotte jusqu'à Québec. Walker donna l'ordre à plusieurs bâtiments de croiser aux abords du lieu du sinistre pour sauver les naufragés qu'ils pourraient trouver encore vivants, et regagna le cap Breton.

(1) L'impression causée par ce désastre fut telle qu'on en retrouve encore aujourd'hui la trace dans les légendes. Voir à ce sujet le chapitre consacré à la littérature canadienne.

Après
signé
saien
mém
sancé
autre
il fit
une d
prise
ment
porta
et tro
golfe
soixan
et fit
débris
ponsa
des au
Angle
Barba

A Q
rition
l'île au
l'amir
frères
à qui
l'hiver
tirasse
1711 e
bâtime
récit f
la grè
pérés
chaien
enterr
avait
et qui
étonné

Après un court séjour à la baie des Espagnols, il se résigna à rejoindre les côtes anglaises. Les vivres lui faisaient défaut pour continuer la campagne ou tenter même, comme il en avait l'ordre, une attaque sur Plaisance. Afin de laisser au moins une trace de son passage autre que les restes de ses équipages broyés par la mer, il fit remplacer au cap Breton les armes de France par une croix, avec une inscription latine indiquant la prise de possession de ce sol qu'il allait fuir honteusement. Au retour, une frégate de trente-six canons, portant cent quatre-vingt-seize hommes d'équipage, et trois transports se perdirent dans la traversée du golfe ; enfin, la frégate l'Edgar, montée par quatre cent soixante-dix hommes, prit feu en rade de Portsmouth et fit explosion ; elle disparut sans qu'il en restât un débris pour en rappeler le souvenir. Walker, rendu responsable de tous ces malheurs, se vit rayé de la liste des amiraux, privé de sa solde, et assailli d'injures en Angleterre comme à Boston ; il se réfugia aux îles Barbades, puis à la Caroline, où il mourut en 1725.

A Québec, lorsqu'on apprit tout à la fois la disparition de l'ennemi et le naufrage de tant de navires sur l'île aux Œufs, « M. Duplessis, receveur des droits de l'amirauté, et M. de Montseignat, agent de la ferme, frêtèrent une barque et gagèrent quarante hommes à qui ils donnèrent des provisions pour aller passer l'hiver dans cet endroit, afin qu'au printemps ils en tirassent tout ce qu'ils pourraient. Ils partirent en 1711 et revinrent en 1712, au mois de juin, avec cinq bâtiments chargés. Ils trouvèrent un spectacle dont le récit fait horreur : plus de deux mille cadavres nus sur la grève qui avaient presque tous des postures de désespérés ; les uns grinçaient les dents, les autres s'arrachaient les cheveux, quelques-uns étaient à demi enterrés dans le sable, d'autres s'embrassaient. Il y avait jusqu'à sept femmes qui se tenaient par la main et qui apparemment avaient péri ensemble. On sera étonné qu'il se soit trouvé des femmes dans ce naufrage.

Les Anglais se tenaient si assurés de prendre ce pays qu'ils en avaient déjà distribué les gouvernements et les emplois : ceux qui devaient les remplir amenaient leurs femmes et leurs enfants afin de s'établir en arrivant. Les Français prisonniers qui étaient dans la flotte en virent quantité qui suivaient leurs pères ou leurs maris et grand nombre de familles entières qui venaient pour prendre habitation.

« La vue de tant de morts était affreuse et l'odeur qui en sortait insupportable; quoique la marée en emportât tous les jours quelques-uns, il en restait assez pour infecter l'air. On en trouva qui s'étaient mis dans le creux des arbres; d'autres s'étaient couchés dans les herbes. On vit des pistes d'hommes pendant deux ou trois lieues, ce qui fit croire que quelques-uns avaient été rejoindre plus bas leurs navires.

« On rapporta des ancres d'une grandeur surprenante, des canons, des boulets, des chaînes de fer, des habits fort étoffés, des couvertures, des selles de chevaux magnifiques, des épées d'argent, des tentes bien doublées, des fusils en abondance, de la vaisselle, des ferrures de toutes les sortes, des cloches, des agrès de vaisseaux et une infinité d'autres choses. On en vendit pour cinq mille livres. Tout le monde courait à cet encan, chacun voulait avoir quelque chose des Anglais. On y laissa beaucoup plus qu'on n'en put enlever; cela était si avant dans l'eau qu'il fut impossible de tirer tout ce qu'on vit; on en rapporta deux ans après pour douze mille livres. » (Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.)

Sur terre, le résultat pour les Anglais avait été le même : le général Nicolson, qui s'était arrêté auprès du lac Champlain, attendant l'attaque de Québec par la flotte, informé des malheurs dont elle avait été accablée, se replia sur Albany, et les colons de la Nouvelle-Angleterre, épouvantés à leur tour à l'idée de représailles sur leur territoire, se hâtèrent de faire réparer leurs forts avancés et d'augmenter leurs défenses.

Per
mer,
avaie
d'aut
Iroqu
autres
des al
ces te
une n
féroce
rapin
étaier
qui l
Sédui
ils le
d'en
leurs
les M
dètes
du D
mass
adver
Po
s'inst
qui ét
offici

IV

Destruction des Outagamis. — Traité d'Utrecht. — Ses conséquences.

Pendant qu'ils attaquaient la colonie par terre et par mer, les Anglais, usant toujours du même procédé, avaient essayé de nous susciter dans les pays d'en haut d'autres embarras. N'ayant pu réussir à entraîner les Iroquois dans leur parti, ils avaient cherché parmi les autres peuplades, vivant aux abords des grands lacs, des alliés qui pourraient les aider à prendre pied sur ces territoires qu'ils convoitaient, et ils avaient trouvé une nation, celle des Outagamis ou Renards, sauvages féroces et dissimulés, qui vivaient de pillage et de rapines dans les plaines au delà du lac Michigan. Ils étaient un objet de haine pour les autres tribus, qui les considéraient comme de véritables brigands. Séduits par les propositions et les présents des Anglais, ils leur promirent de s'emparer du fort du Détroit, d'en massacrer la garnison française et d'y installer leurs nouveaux amis. Deux autres peuplades voisines, les Mascoutens et les Kikapous, de même origine, détestant les Outaouais qui vivaient auprès du poste du Détroit, s'allièrent aux Outagamis dans l'espoir de massacrer, en même temps que la garnison, leurs adversaires abhorrés.

Pour exécuter leur dessein, les Outagamis vinrent s'installer au Détroit même, à peu de distance du fort, qui était alors commandé par le sieur Dubuisson, ancien officier doué d'un grand sang-froid et connaissant

bien les nations au milieu desquelles il vivait. Il n'avait malheureusement avec lui qu'une vingtaine de soldats, et les sauvages outaouais, hurons, illinois, saulteux et autres qui étaient venus camper dans ces parages se trouvaient alors absents, en expédition de chasse. Dubuisson, dès l'arrivée des Renards, que les Mascoutens vinrent bientôt rejoindre, fit prévenir en hâte ses sauvages amis du danger qui le menaçait, et que révélait clairement l'insolence des Renards. Ceux-ci n'attendaient plus que la venue prochaine des Kikapous pour attaquer le fort. Dubuisson profita du répit qu'ils lui laissaient pour démolir toutes les cabanes hors de l'enceinte, mettre des canons en batterie, renforcer les palissades et prendre toutes les mesures possibles afin de soutenir les premiers assauts des ennemis.

L'arrivée des alliés, avertis du danger que courait Dubuisson, vint tout à coup changer la face des choses. Au nombre de six cents, Hurons, Outaouais, Poutéouatamis, Sakis, Maloumines, Ozages, répondirent à l'appel pressant du chef français et se présentèrent au fort. Le commandant leur fit le meilleur accueil et leur remit des vivres, du tabac, de la poudre et du plomb qui leur manquaient. Le siège du fort édifié par les Renards et les Mascoutens à une portée de fusil de celui des Français fut entrepris aussi tôt et le feu dirigé sur les barbares les amena vite, comme l'animal dont ils portaient le nom, à creuser des terriers et à se blottir à cinq ou six pieds sous le sol. Alors les assiégeants construisirent rapidement, sur des troncs d'arbres à vingt-cinq pieds de hauteur, deux plateformes d'où leurs tireurs fusillaient à l'intérieur du fort tous ceux qui se montraient. N'osant plus sortir pour avoir de l'eau, et leurs vivres étant épuisés, les Renards n'en combattirent pas moins avec l'énergie du désespoir jusqu'à ce qu'une centaine des leurs eussent succombé à la faim et aux blessures qu'ils avaient reçues. Leurs cadavres, que le feu meurtrier des assiégeants les empêchait d'ensevelir, encom-

braient la place et produisaient en se décomposant une puanteur insupportable. Les survivants demandèrent alors à traiter. Leurs envoyés, reçus par Dubuisson en présence des chefs alliés, lui remirent les prisonniers qu'ils avaient faits, et le conjurèrent de leur laisser la liberté de se retirer dans leurs anciens cantonnements. Dubuisson leur répondit que sa parole était engagée et que ses alliés décideraient du sort qui leur était réservé. Ces derniers applaudirent à ses paroles et déclarèrent qu'ils exigeaient que les assiégés se rendissent à discrétion. Rentrés dans leur fort, Renards et Mascoutens recommencèrent le feu avec vigueur, et lancèrent des flèches garnies d'étoupes enflammées qui incendièrent dans le fort des Français plusieurs maisons couvertes de paille.

Enfin, n'y pouvant plus tenir et une dernière proposition d'accommodement ayant été dédaigneusement repoussée, ils profitèrent, le vingt-neuvième jour du siège, d'un violent orage pendant une nuit obscure pour s'évader sans que leur départ donnât l'éveil aux assiégeants. A l'aube, leur disparition fut constatée et l'on se mit aussitôt à leur poursuite. Ils s'étaient réfugiés à quatre lieues de là, dans une presque île s'avancant dans le lac de Sainte-Claire, et avaient élevé à la hâte des retranchements dont les poursuivants s'approchèrent sans précaution. Leur arrivée fut saluée d'une violente fusillade qui en tua ou blessa une vingtaine. Un nouveau siège devenait nécessaire; il dura quatre jours et ne s'acheva qu'à l'arrivée de deux pièces de campagne avec lesquelles Dubuisson fit tirer à outrance sur les assiégés. Épuisés par la faim, ils se rendirent à discrétion. Ceux qui avaient les armes à la main furent massacrés; les autres, au nombre de cent cinquante, ainsi que les femmes et les enfants, furent partagés comme esclaves entre les alliés qui les égorgèrent presque tous. Cette campagne avait coûté la vie à plus de deux mille Renards, et des années s'écoulèrent avant qu'ils fussent

en état de recommencer leurs déprédations. Dubuisson, pour retenir ses alliés pendant une lutte si longue, leur avait généreusement remis tout ce qu'il possédait, et avait donné l'exemple d'un courage à toute épreuve et du plus généreux désintéressement. Il avait détruit le projet formé par les Anglais de s'établir au Détroit et de s'emparer par là de tout le commerce avec la région des lacs.

Pendant que la lutte s'achevait ainsi en Amérique par le succès de nos armes, les puissances rivales en Europe, lassées et épuisées par la guerre, en arrivaient à traiter ; plusieurs de ceux qui l'avaient commencée et poursuivie contre la France avaient disparu de la scène politique : notre adversaire le plus dangereux et le plus acharné, Guillaume III, roi d'Angleterre, était mort en 1702 ; Joseph I^{er}, empereur d'Allemagne, avait succombé en 1711, laissant l'Empire à son frère, compétiteur du roi Philippe en Espagne ; Malborough, dont la femme, longtemps favorite de la reine Anne, avait fini par perdre sur elle toute influence à cause de son esprit tyrannique, s'était vu remplacer à la tête de l'armée des Flandres, et le parti whig, qu'il dominait tout en le trahissant, avait cédé le pouvoir aux Tories moins opposés à un arrangement avec la France. Au mois de janvier 1712, des conférences pour la paix furent entamées à Utrecht. La victoire de Denain, remportée par le maréchal de Villars sur le prince Eugène, facilita les négociations, qui aboutirent en 1713 à la paix signée entre la France et l'Espagne d'une part, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie, la Prusse et le Portugal de l'autre.

Par ce traité, si la France conservait une partie de la Flandre avec Lille, Condé, Valenciennes et Maubeuge, elle acceptait l'anéantissement militaire du port de Dunkerque, d'où étaient sortis depuis 1702 sept cent quatre-vingt-onze corsaires qui avaient fait éprouver à la marine anglo-batave des pertes énormes. Par contre, le petit-fils de Louis XIV était maintenu

sur
nous

La
aux
rable
d'un
lorsq
amèr

Pa
aban
eller
détro
Comp
de la
tiller
mare
terre
son e

comm
de Pla
dans l

Il n
le po
point

L'il
Saint-
culté
canto
la Gra
sur le

Ain
trer c
la ba
à l'in
arme
metta
meur
de ri

sur le trône d'Espagne et l'Angleterre signait avec nous un traité de commerce.

La situation était à peu près sauvegardée en Europe ; aux colonies, les sacrifices consentis avec une déplorable facilité étaient considérables et témoignaient d'une indifférence qui se retrouvera plus grande encore lorsque les mêmes fautes et la même incurie en amèneront un jour la perte.

Par les stipulations du traité d'Utrecht, « la France abandonne l'île de Saint-Christophe à l'Angleterre ; elle remet à la reine de la Grande-Bretagne la baie et le détroit d'Hudson, avec le pays qui en dépend. La Compagnie du Nord, établie à Québec, laisse les forts de la baie d'Hudson en l'état où ils sont, avec l'artillerie, les boulets, etc. ; elle emporte seulement ses marchandises ». La France cède également à l'Angleterre « la Nouvelle-Écosse, autrement dite Acadie, en son entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la ville de Port-Royal, la ville et le port de Plaisance et autres lieux occupés par les Français dans l'île de Terre-Neuve ».

Il nous restait le droit de pêcher et de faire sécher le poisson à terre depuis le cap Bonaviste jusqu'à la pointe nord et de là jusqu'à la pointe Riche.

L'île du Cap-Breton et toutes les autres dans le golfe Saint-Laurent demeuraient à la France avec entière faculté d'y fortifier une ou plusieurs places. Enfin, les cinq cantons iroquois étaient considérés comme soumis à la Grande-Bretagne et Louis XIV renonçait à ses droits sur leurs territoires.

Ainsi les Anglais, qui n'avaient même pas pu pénétrer dans le Saint-Laurent, qui avaient été chassés de la baie d'Hudson et de Terre-Neuve, obtenaient, grâce à l'incurie de nos représentants, ce que le succès des armes leur avait refusé : l'Acadie, dont la possession mettait la Nouvelle-Angleterre à l'abri des incursions meurtrières des Abénaquis ; Terre-Neuve, cette source de richesses infinies par la pêche de la morue et l'ar-

mement de nombreux navires, pépinières de matelots pour la flotte de guerre ; la baie d'Hudson, par laquelle était assuré le commerce des pelleteries avec les tribus au nord des lacs ; ils enserraient dans leurs domaines ce Canada, objet de leur constante et insatiable ambition, mais préparaient par contre à leur insu l'affranchissement de leurs propres colonies. Ce n'est pas sans raison en effet que Bancroft, l'éminent historien américain, dit que l'avenir des colonies anglaises était dès lors entrevu et que, trop faibles pour marcher encore au grand jour, pour rompre de vive force les entraves qui les arrêtaient à chaque pas, « elles cheminaient vers leur but par des routes cachées ». Ce but, c'était l'indépendance ; le moyen, nous allons bientôt le voir apparaître et se poursuivre plus clairement : se servir des Anglais pour chasser les Français du Canada, afin de s'assurer la possession du Nouveau-Monde, et chasser ensuite les Anglais avec l'appui sollicité de cette France qui devait faire au plus ardent de ses ennemis, le bonhomme Franklin, un accueil enthousiaste, et prodiguer dans cette guerre de l'Indépendance son or et le sang de ses enfants sans songer même à revendiquer la vallée du Saint-Laurent, « les quelques arpents de neige » où vivaient encore des milliers de colons français.

Il ne nous restait dans le golfe Saint-Laurent que l'île du Cap-Breton comme poste avancé de la colonie du Canada ; il fut décidé, après le traité d'Utrecht, d'y bâtir une ville et de la fortifier. Son port devait servir de point de relâche pour nos nombreux pêcheurs et les navires venant de France à destination de Québec. On fit choix dans ce but du Port à l'Anglais, auquel on donna le nom de Louisbourg. Le gouvernement en fut confié à M. de Costebelle, précédemment commandant à Plaisance, cédée aux Anglais.

L'abandon de la baie d'Hudson de la part de la Compagnie du Nord était déjà un fait presque accompli ; elle n'y avait conservé que le fort Bourbon, et le sieur

Jéré
cinq
seize
de d
y me
retra
Jéré
chas
en g
camp
de p
vaier
mass
tions
caba
autre
ils le
put g
feuill
donna
Jéré
neuf
canto
sauva
qu'il
de m
cruel
l'ord
regre
Qu
cant
des
les
les p
trèr
P
ne
l'art

Jérémie, qui y commandait, n'avait reçu d'elle depuis cinq ou six ans aucun secours. Il ne lui restait que seize hommes pour occuper le fort et un autre éloigné de deux lieues au nord, que l'on avait construit pour y mettre les magasins, les poudres et se réserver une retraite en cas d'attaque. Les vivres étant épuisés, Jérémie envoya son lieutenant et sept hommes à la chasse des caribous qui venaient pendant l'été pâturer en grand nombre dans ces quartiers. Les chasseurs campèrent auprès d'une bande de sauvages qui, faute de poudre, ne pouvaient atteindre le gibier et se trouvaient dans une profonde détresse. L'idée leur vint de massacrer les Français pour s'emparer de leurs munitions ; ils en invitèrent deux à une fête de nuit dans leurs cabanes et les y tuèrent sans peine ; courant alors aux autres qui dormaient tranquillement sous leurs tentes, ils les égorgèrent également, sauf un seul qui, blessé, put gagner les bois voisins, panser ses plaies avec des feuilles d'arbres et rejoindre le fort Bourbon où il donna l'avis du massacre de ses compagnons. Le sieur Jérémie, ne pouvant garder les deux forts avec les neuf hommes qui lui restaient, prit le parti de se cantonner dans le fort Bourbon, pendant que les sauvages pillaient l'autre et s'emparaient des poudres qu'il contenait. La petite garnison, privée à son tour de munitions, passa l'hiver dans les affres les plus cruelles, et lorsque Jérémie reçut, l'année suivante, l'ordre de remettre le poste aux Anglais, c'est sans regret qu'il quitta ces parages où il avait tant souffert.

Quant à la renonciation de la souveraineté sur les cantons, elle n'eut pas d'effets immédiats ; informés des clauses du traité entre la France et l'Angleterre, les Iroquois renouvelèrent leurs protestations contre les prétentions des Anglais sur leur pays et se montrèrent décidés à maintenir leur indépendance.

Pour les Abénaquis, les Anglais s'imaginèrent qu'ils ne trouveraient plus de difficultés à les soumettre, l'article 12 du traité d'Utrecht leur donnant la posses-

sion de l'Acadie ou Nouvelle-Écosse en son entier. Leurs colons vinrent s'installer peu à peu le long de la rivière de ces sauvages qui, après avoir imprudemment laissé faire les premiers qui leur apportaient des marchandises à très bon marché en échange de leurs pelleteries, finirent par leur demander de quel droit ils s'établissaient ainsi sur leurs terres et surtout y construisaient des forts. On leur répondit que le roi de France avait cédé cette contrée à l'Angleterre. Fort émus de ce renseignement, ils envoyèrent sur-le-champ des députés au marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada, pour savoir si le fait était vrai, et si le roi de France avait ainsi disposé d'un territoire dont ils prétendaient être les seuls maîtres. Le gouverneur répondit que le traité d'Utrecht ne faisait aucune mention de leur pays. Satisfaits de cette réponse, ils envoyèrent, sur l'invitation des Anglais eux-mêmes, quatre des leurs à Boston pour négocier et affermir la paix. On les fit prisonniers à leur arrivée, et l'on informa leurs parents qu'on les gardait comme otages jusqu'à ce que leur nation eût dédommagé les Anglais de quelques bestiaux tués dans leurs habitations et dont le prix était estimé à deux cents livres de castor. Bien que contestant le fait, les Abénaquis, pour libérer leurs députés, réunirent la rançon exigée, mais ils n'en furent pas plus avancés. La mauvaise foi de leurs voisins avait là matière à s'exercer ; la marchandise reçue, ils invoquèrent divers prétextes pour retenir leurs prisonniers. Les Abénaquis, outrés, finirent par sommer les Anglais d'élargir ceux des leurs qu'ils retenaient arbitrairement malgré leur parole de les délivrer après le paiement d'une somme déterminée, et de quitter un pays où ils n'avaient pas le droit de s'installer sans leur agrément. Un délai de deux mois, après lequel la nation saurait bien se faire justice, était fixé pour cette évacuation. On ne tint naturellement aucun compte de ces réclamations, et comme deux hommes, le baron de Saint-Castin fils et

le père
résist
luren
un of
parut
et, de
homi
défiar
par s
déten
du m
Cor
d'auta
efforts
les A
« bon
Orig
alors
de tre
admir
tenu e
temps
les An
Québe
sa pla
Des of
leur p
à le la
vingt-
ces in
inspir
quilet
agress
le mis
préve
gieren
Caché
l'enne

le père Rasle, missionnaire, paraissent l'âme de la résistance de cette tribu, les gens de Boston résolurent de s'en défaire. Pour le premier, ce fut facile ; un officier anglais qu'il connaissait particulièrement parut avec son bâtiment devant le lieu de sa résidence et, dès qu'il eut mouillé l'ancre, envoya un de ses hommes l'inviter à une collation. Saint-Castin, sans défiance, se rendit à bord ; il y fut retenu prisonnier par son perfide ami et conduit à Boston, où il resta détenu cinq mois, malgré les réclamations indignées du marquis de Vaudreuil.

Contre le père Rasle, l'animosité des Bostonais était d'autant plus grande qu'il avait fait échouer tous les efforts de leurs ministres protestants pour convertir les Abénaquis à leurs croyances. Il était de ce fait « bon, non plus à prendre, mais à tuer ».

Originaire de la Franche-Comté, le père Rasle était alors âgé de soixante-sept ans ; il vivait depuis plus de trente ans au milieu des Abénaquis dont il parlait admirablement la langue, et avait constamment maintenu chez eux l'influence française. Déjà depuis longtemps ses amis de la colonie, qui savaient quelle haine les Anglais lui portaient, l'avaient engagé à revenir à Québec, mais il s'y était toujours refusé, estimant que sa place était au milieu de la tribu qui l'avait adopté. Des offres furent faites aux sauvages pour le livrer ; on leur proposa de le renvoyer à Québec ; on les engagea à le laisser enlever, on mit sa tête à prix et l'on promit vingt-cinq mille francs à celui qui l'apporterait. Toutes ces infamies coutumières à la race n'aboutissant qu'à inspirer aux Abénaquis un profond dégoût pour ceux qui leur faisaient de pareilles propositions, une première agression fut tentée contre la bourgade où séjournait le missionnaire. Elle resta sans résultat ; les habitants, prévenus de l'approche de la troupe anglaise, se réfugièrent dans les bois et y entraînent le père Rasle. Caché derrière un arbre, il échappa aux recherches de l'ennemi.

Une autre expédition, ayant le même but, fut entreprise quelque temps après ; trois cents hommes marchèrent sur la bourgade où il n'était resté qu'une cinquantaine de guerriers, les autres étant partis à la chasse.

Surpris par les décharges dont leurs cabanes furent criblées, les Abénaquis se retirèrent en protégeant de leur mieux la fuite des femmes et des enfants. Le père Rasle, averti du danger par les clameurs et faisant à l'avance le sacrifice de sa vie, alla courageusement au-devant des agresseurs, dans l'espérance d'attirer toute leur attention. A sa vue, les Anglais jetèrent de grands cris et tirèrent sur lui de tous côtés. Percé de coups, le vieillard tomba mort ; ses meurtriers s'acharnèrent alors sur son cadavre et le laissèrent gisant, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de terre, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés.

Après cette victoire, complétée par le massacre de sept femmes et quatorze enfants dont elle avait pu s'emparer, la bande se retira ; elle avait accompli sa mission. Le gouvernement de la métropole, informé par le marquis de Vaudreuil de ce meurtre d'un Français en pleine paix, ne formula aucune protestation. Que lui importaient les Abénaquis et le père Rasle ! Louis XIV était mort, et la Régence avait bien d'autres préoccupations.

Les
pour
à la
entre
dans

L'é
la riv
il dut
empl

Des
Massa
phine
pouva
loupe
autres

Que
Mobil
comm
colon
d'éch
diens
En 17
angla
et sou
aux p
ils av
fatigu

V

La Louisiane.

Les premières tentatives de Le Moyne d'Iberville pour créer une colonie à la Louisiane s'étaient bornées à la construction d'un fort dans la baie de Biloxi entre le Mississipi et la rivière Mobile, et d'un autre dans la passe de l'Est, à l'embouchure du grand fleuve.

L'établissement de Biloxi fut ensuite transporté sur la rivière Mobile. Quant au fort de la passe de l'Est, il dut être abandonné par suite de l'insalubrité de son emplacement au milieu des vases.

Des magasins furent aussi installés dans l'île du Massacre, désignée plus tard sous le nom d'île Dauphine, pour recevoir les arrivages de France que l'on pouvait y débarquer sans transbordement par chaloupes, comme on était obligé de le faire sur les autres points de la côte.

Quelques sauvages vinrent camper auprès du fort Mobile, et en 1708 seulement des défrichements furent commencés aux alentours. Jusque-là, l'embryon de colonie vécut de ce qui lui était apporté de France et d'échanges avec les indigènes ou des voyageurs canadiens descendus aux Illinois et de là le long du fleuve. En 1710, l'île du Massacre fut ravagée par un corsaire anglais qui pilla les magasins, brûla les habitations, et soumit les malheureux colons qu'il put atteindre aux plus effroyables tortures pour leur faire avouer où ils avaient caché leur argent. En 1712, le ministère, fatigué des envois, cependant bien chétifs, qu'il faisait

à la Louisiane, la céda tout entière à un gros financier, le sieur Crozat, avec privilège exclusif du commerce et propriété des mines qu'il pourrait découvrir. Enfin, pour activer la colonisation, le sieur Crozat, aux termes de ses lettres patentes, devait, par chaque navire qu'il enverrait à la Louisiane, y faire transporter six filles ou garçons. Il s'agissait de peupler une contrée qui comprend aujourd'hui treize des États-Unis et qui s'étendait du golfe du Mexique aux grands lacs du Canada. Le ministère d'alors estimait sans doute que six garçons ou filles par navire expédié pouvaient y suffire !

Ce que nous avons vu se produire à la Nouvelle-France va se répéter exactement à la Louisiane : conflits avec les Espagnols prétendant à la possession exclusive du golfe du Mexique, comme les Anglais à celle de tout le nord de l'Amérique ; luttes pour l'occupation du sol avec les tribus sauvages excitées par les colons anglais de la Virginie et de la Caroline ; colonisation languissante, secours insignifiants de la métropole, abandon enfin par la mère patrie, pour quelques millions, de ce magnifique territoire.

Informés de l'expédition de Cavelier de La Salle, les Espagnols avaient envoyé du Mexique une troupe de cinq cents hommes qui poussèrent jusqu'aux Cénis et ramenèrent avec eux les derniers survivants des Français. Pour nous empêcher de prendre pied à la Floride, ils bâtirent un fort dans la baie de Pensacole, et y laissèrent une garnison. La paix avec l'Espagne étant survenue, les choses restèrent en l'état, chaque nation demeurant en possession de la partie de la côte qu'elle occupait.

Pour achever de peindre la situation de la Louisiane au moment où elle fut cédée au financier Crozat, il suffit de dire qu'on y comptait en totalité vingt-huit familles françaises dont la moitié à peine se livrait à la culture du sol. Le reste se composait de marchands, de cabaretiers ou d'ouvriers nomades. Il n'y avait de

com
sistai
chats
des l
sauva
de Fr
naient
les pe
venan
d'ficie
trouva
mingu
bae, d
Ils fou
n'avai
mais d
(Charl

Qua
posées
déserte
qués d
plinés
prison
dédai

Cett
par les
son pr
Pensa
dans l
pellet
du fin
valeur
tel qu
produ
nies a
tout e

Dès
roi l'

commerce qu'à la Mobile et à l'île Dauphine. Il consistait en planches, en peaux d'ours, de chevreuils, de chats et autres pelleteries analogues. « Les coureurs des bois, presque tous Canadiens, allaient chez les sauvages troquer ce qu'ils pouvaient avoir de denrées de France contre des peaux et des esclaves, qu'ils venaient vendre aux habitants ; ces derniers revendaient les peaux aux Espagnols de Pensacole ou aux vaisseaux venant de France, et ils employaient leurs esclaves à défricher les terres ou à scier des planches dont ils trouvaient à se défaire à la Martinique et à Saint-Domingue ; ils en recevaient en échange du sucre, du tabac, du cacao et des marchandises apportées de France. Ils fournissaient aussi aux Espagnols de Pensacole, qui n'avaient fait aucun défrichement, des volailles, du maïs et des légumes qu'on leur payait en argent. » (Charlevoix.)

Quant aux troupes de la garnison, elle étaient composées en grande partie des plus détestables éléments ; déserteurs, faux saulniers enrégimentés, gens embarqués de force pour la Louisiane, paresseux, indisciplinés, et se considérant comme des exilés ou des prisonniers sur cette terre que, dans leur incurie, ils méprisaient de cultiver.

Cette situation déjà bien précaire fut encore aggravée par les mesures que prit Crozat dans le but d'exploiter son privilège. Défense fut faite aux habitants d'aller à Pensacole, d'où venait le peu d'argent qui circulait dans la colonie ; de vendre aux Antilles et de livrer les pelleteries ou marchandises à d'autres qu'aux commis du financier. Ceux-ci, maîtres d'assigner aux denrées la valeur qui leur plaisait, les taxèrent bientôt à un prix tel que les coureurs des bois préférèrent porter les produits de leur chasse au Canada et dans les colonies anglaises, où ils trouvaient à meilleur compte tout ce qui leur était nécessaire.

Dès 1717, les choses allaient si mal que Crozat fit au roi l'abandon de son privilège. Ce fut alors que se

forma la Compagnie d'Occident, dont Law prit la direction. Elle allait pendant quelques années galvaniser la colonie, lui apporter des renforts qu'on ne sut pas utiliser et faire naître des espérances appelées à sombrer bientôt avec l'homme qui avait fait de la Louisiane le pivot de sa fortune.

Les opinions sur Law et son système sont fort partagées ; si les uns trouvent admirable son idée du crédit développé, du billet substitué à la monnaie, d'autres critiquent sa témérité, traitent ses théories financières de dangereuses chimères et, s'appuyant sur les résultats, proclament qu'il a été néfaste à son pays d'adoption. Ils oublient que si sa chute était à prévoir, elle fut singulièrement hâtée par les dilapidations du régent et les agiotages éhontés de nobles seigneurs tels que le duc de Bourbon et le prince de Conti. Quoi qu'il en soit, la mise en application du Système eut deux résultats incontestables : un développement rapide du commerce et de l'industrie, un commencement d'extension coloniale que la disparition de Law vint trop vite enrayer. Un fait suffit pour éclairer l'opinion à l'égard de cet homme. Le 15 janvier 1721, après sa chute, un Anglais écrit au ministre Dubois, vendu à l'Angleterre : « Lord Stanhope — le premier ministre à Londres — a été tenté d'aller vous féliciter du coup de maître par lequel vous avez fini l'année en vous défaisant d'un concurrent si dangereux pour vous et pour nous. »

L'incroyable élan donné à l'industrie française créait en effet un danger redoutable pour l'Angleterre, et à ce titre Law devait disparaître. Il faut lire dans nos grands historiens cet épisode de notre vie nationale, que le mot envoyé à Dubois éclaire singulièrement, et se rappeler qu'à la même époque la marine royale n'existait plus, que les ports de Toulon et de Brest étaient vides et qu'on y vendait pour le bois les vaisseaux de Louis XIV. Tout était à refaire, et l'on reste étonné de la hardiesse de Law, qui, en même temps que la création de la Compagnie d'Occident,

son
tai
pri
adu
det
rep
l
enr
con
fair
con
pay
qui
seig
allia
du p
la p
vend
cons
néce
mett
Fran
autr
Le
Moy
le b
pier
gina
de t
la C
jug
Les
fave
tère
Eld
mer
à P
8 ja

songeait, au milieu du chaos dans lequel il se débattait, à établir l'égalité d'instruction et d'impôts, à supprimer la vénalité des charges, à simplifier une administration trop compliquée, à rembourser la dette; réformes profondes, que devaient essayer de reprendre plus tard Turgot et Necker.

Les lettres patentes de la Compagnie d'Occident, enregistrées au Parlement le 6 septembre 1717, lui concédaient : 1° le commerce du Canada, à charge de faire travailler aux cultures et aux plantations ; 2° le commerce de la province de Louisiane, y compris le pays des Illinois, les terres, ports, côtes, havres et îles qui la composaient, pour en jouir en toute propriété, seigneurie et justice ; le pouvoir de traiter et de faire alliance au nom de Sa Majesté avec toutes les nations du pays et, en cas d'insulte, de leur déclarer la guerre ; la possession absolue des mines ; la permission de vendre et d'aliéner les terres de sa concession, de construire les forts, châteaux et places qu'elle jugerait nécessaires pour la défense du pays concédé, d'y mettre des garnisons, de lever des gens de guerre en France et d'établir tels gouverneurs, majors, officiers et autres qu'il lui plairait pour commander les troupes.

Le gouverneur désigné par la Compagnie fut Le Moyne de Bienville. Les actions montèrent rapidement ; le bruit répandu de la découverte de mines d'or et de pierreries aux abords du Mississipi enflamma les imaginations. On se disputait à prix d'or les concessions de terre, les duchés et les marquisats distribués par la Compagnie en Louisiane ; Law lui-même se fit adjudger aux Arkansas un fief de plusieurs lieues carrées. Les réclames, les annonces disposèrent les esprits en faveur de cette colonie, et les engagements se présentèrent nombreux pour aller exploiter ce nouvel Eldorado. Puis, jusqu'à la fin du Système, le recrutement se continua d'abord de bon gré, ensuite de force, à Paris et dans les provinces ; des ordonnances des 8 janvier et 12 mars 1719 prescrivirent d'y envoyer

les vagabonds et les condamnés libérés en rupture de ban; un autre édit du 10 mars 1720 invita les tribunaux à ordonner la transportation des prévenus pour la plupart des délits qui leur étaient déférés; les mendiants furent arrêtés dans le même but; on y joignit les faux saulniers, les filles séquestrées à la Salpêtrière. En dernier lieu, on créa de véritables racleurs, les Bandouillers du Mississipi, qui, outre leur paye, touchaient dix francs de prime pour chaque individu arrêté. Cinq mille personnes furent ainsi capturées dans Paris: servantes, fillettes, gens établis, notables bourgeois. Ces Bandouillers en arrivèrent ainsi à exaspérer tellement la population que dans certains quartiers on les assomma.

L'administration de la police, fort mal faite à cette époque, ne sut organiser ni les dépôts ni les convois; un grand nombre de transportés, traités avec une négligence inhumaine, succombèrent sur les routes ou dans le voyage à la Louisiane. « On n'avait pas eu, dit Saint-Simon, le moindre soin de pourvoir à la subsistance de tant de malheureux sur les chemins, ni même dans les lieux destinés à leur embarquement; on les enfermaît les nuits dans les granges sans leur donner à manger, et dans les fossés des lieux où il s'en trouvait d'où ils ne pussent sortir. Ils faisaient des cris qui excitaient la pitié et l'indignation: mais les aumônes n'y pouvaient suffire, moins encore le peu que les conducteurs leur donnaient; il en mourut partout un nombre effroyable. Cette inhumanité, jointe à la barbarie des conducteurs, à une violence d'espèce jusqu'alors inconnue et à la friponnerie d'enlèvement de gens qui n'étaient point de la qualité prescrite, mais dont on se voulait défaire en disant le mot à l'oreille et mettant de l'argent à la main des préposés aux enlèvements, les bruits s'en élevèrent avec tant de fracas et avec des termes et des tons si imposants qu'on trouva que la chose ne se pouvait plus soutenir. Il s'en était embarqué quelques troupes qui ne furent

guère
l'était
on ce

Le
dans
les réc
amère
geait,
minel

Law
fourni
dont i
éléme
dont i
d'autr
de la t
douze
sur le
les eff
comme
Paris;
fatigue
phine
la misè
ou mie
s'établ
un sol
glaise
Des m
déplor
restère
bile, d
lubrite
transp
nemer
de lie
sante
de la l

guère mieux traitées dans la traversée. Ce qui ne l'était pas encore fut lâché et devint ce qu'il put, et on cessa d'enlever personne. »

Le 9 mai 1722, en présence de l'agitation causée dans le peuple de Paris par ces monstruosités, et sur les réclamations des émigrants libres qui se plaignaient amèrement du mélange flétrissant qu'on leur infligeait, il fut décrété qu'il ne serait plus envoyé de criminels ni de vagabonds à la Louisiane.

Law ne croyait pas du reste que de pareilles recrues, fournies trop abondamment par une administration dont il connaissait l'hostilité à son égard, fussent un élément de colonisation suffisant pour cette Louisiane dont il prévoyait la valeur dans l'avenir ; il engagea d'autres émigrants plus sérieux, habitués à la culture de la terre, des Suisses, des Allemands, au nombre de douze mille. Plus de quatre mille étaient déjà dirigés sur les ports d'embarquement lorsqu'il tomba sous les efforts de ses adversaires. Il en fut pour eux comme pour la masse des misérables ramassés dans Paris ; beaucoup succombèrent aux privations et aux fatigues du voyage ; d'autres, à l'arrivée à l'île Dauphine et à Biloxi, disparurent bientôt, emportés par la misère et les maladies ; quelques-uns, plus énergiques ou mieux inspirés, remontèrent le cours du fleuve et s'établirent sur ses bords ; d'autres enfin, abandonnant un sol inhospitalier, se dirigèrent vers la Caroline anglaise et furent également perdus pour la colonie. Des milliers d'hommes expédiés de France dans ces déplorables conditions, quelques centaines seulement restèrent à la Louisiane. La mort, à Biloxi et à la Mobile, de trop nombreux émigrants, par suite de l'insalubrité de ces postes, eut du moins ce résultat de faire transporter par Bienville le chef-lieu de son gouvernement sur les bords du Mississipi, à une trentaine de lieues de son embouchure. Il baptisa la ville naissante du nom de Rosalie, que remplaça bientôt celui de la Nouvelle-Orléans.

En 1719, la guerre ayant été déclarée à l'Espagne, Le Moyne de Sérigny fut envoyé de France à la Louisiane avec trois vaisseaux et l'ordre de s'emparer de Pensacole. De Bienville et Châteauguay, ses frères, se chargèrent de l'attaque par terre. Après une vigoureuse canonnade des vaisseaux, le commandant espagnol, sommé de rendre la place et n'ayant que cent soixante hommes à opposer à plus de treize cents, jugea toute résistance inutile et capitula sous la condition qu'on lui fournirait deux navires pour le transporter avec sa troupe à la Havane. Châteauguay fut laissé dans la place, avec une garnison de trois cents soldats.

Surpris par la brusque attaque et la prise de Pensacole, le seul port qu'ils eussent dans cette partie du golfe, les Espagnols résolurent de faire les plus grands efforts pour le reprendre. Le marquis de Valéro, viceroy du Mexique, ordonna de réunir une flotte de douze bâtiments sur lesquels furent embarqués huit cent cinquante hommes, avec des munitions et une nombreuse artillerie. Le commandant espagnol Carrascosa de la Torre, arrivé devant Pensacole, envoya d'abord à terre un gros détachement qui débarqua sans résistance à l'île Sainte-Rose; il y trouva une cinquantaine de soldats qui s'étaient échappés du fort et venaient se rendre; ils affirmèrent aux Espagnols qu'ils n'avaient qu'à se présenter pour qu'on leur ouvrît les portes de la place, car leurs camarades ne se défendraient pas. Cette garnison était en effet composée d'un ramassis de déserteurs, de faux saulniers, de gens embarqués de force « et d'autres semblables canailles qu'il n'est pas de la prudence de joindre ensemble en trop grand nombre ». (Charlevoix.)

Les abords de la place ayant été reconnus, les Espagnols commencèrent le feu, prirent à l'abordage un navire qui se trouvait dans le port, et en brûlèrent un autre. Après un bombardement qui dura toute la journée, ils sommèrent Châteauguay de se rendre,

l'informant que s'il attendait que les batteries de terre fussent dressées, il n'y aurait plus de quartier pour personne. Châteauguay demanda jusqu'au lendemain pour répondre à cette sommation. Il était bien décidé à se défendre, mais ses misérables soldats s'insurgèrent, protestèrent qu'ils ne se battraient pas et l'obligèrent à capituler. Il obtint néanmoins de sortir avec les honneurs de la guerre. Quant aux lâches aventuriers qu'il avait sous ses ordres, presque tous passèrent aux Espagnols et une cinquantaine les accompagnèrent dans l'expédition contre l'île Dauphine, dont leur chef avait ordre de chasser les occupants. Le Moynes de Sérigny s'y trouvait en rade avec une frégate, le Philippe, et les reconnaissances pour aborder l'île furent vivement repoussées. Les déserteurs français avaient débarqué pour piller une habitation isolée près de la rivière Mobile; une troupe envoyée par Bienville au secours de son frère les surprit; quinze furent tués sur place et dix-huit faits prisonniers. Déserteurs et voleurs, Bienville les fit tous fusiller. Pendant ce temps, les navires espagnols s'étaient approchés de l'île Dauphine, et leur commandant fit remettre au capitaine du Philippe la sommation suivante :

« Monsieur, je vous envoie mon canot pour vous sommer de vous rendre et de ne faire aucun tort à votre vaisseau, sans quoi je vous traiterai comme des incendiaires et ne ferai quartier à qui que ce soit; je n'épargnerai pas même M. de Châteauguay, votre frère, lequel est en ma puissance avec la garnison de Pensacole, la volonté de mon roi étant de traiter avec toute rigueur ceux qui seront pris les armes à la main, au lieu que ceux qui se rendront éprouveront toute la douceur possible. »

Ce roi, dont les sujets menaçaient des Français de si cruels traitements, était le petit-fils de Louis XIV.

Méprisant ces tentatives d'intimidation, Sérigny répondit qu'il était prêt à combattre. Pendant quatorze jours, l'ennemi essaya vainement d'aborder les

côtes sablonneuses de l'île ; les volontaires canadiens et les sauvages lui tuèrent dans une seule affaire plus de trente hommes. Le navire le Philippe, appuyé par des batteries de terre, repoussa toutes les attaques, et les Espagnols, lassés de ces échecs successifs, affaiblis par les pertes éprouvées chaque jour, se résignèrent à reprendre le large pour rentrer à Pensacole. Dans la prévision d'un retour offensif des Français, une batterie de quinze pièces y fut établie pour interdire l'entrée du port et un nouveau fort édifié à la pointe de l'île Sainte-Rose ; sept bâtiments de transport armés de huit à quatorze canons s'alignèrent près de terre ; trois vaisseaux et une frégate, ancrés au milieu du chenal, achevèrent la ligne de défense en couvrant le large de leurs feux.

L'attaque contre l'île Dauphine et le poste de Mobile repoussée, Bienville et Sérigny avaient en effet commencé leurs préparatifs pour prendre sur l'ennemi une éclatante revanche. L'arrivée du comte de Champmelin, chef d'escadre, à la tête de cinq navires de guerre et de deux bâtiments de la Compagnie, permit d'entreprendre le siège de Pensacole que Bienville investit par terre avec quatre ou cinq cents sauvages et cent cinquante volontaires canadiens, pendant que Sérigny accompagnait sur le Philippe M. de Champmelin pour le guider le long de la côte et dans la baie.

Le 16 septembre 1719, la flotte française mouillait devant la ville, et le 17, après avoir franchi la barre à l'entrée de la baie, elle y pénétrait vent arrière, recevant les feux de l'ennemi sans y répondre jusqu'à portée de fusil, et criblant alors de boulets le fort de la Pointe, les vaisseaux embossés et les bâtiments de transport. Pendant cette attaque menée avec un admirable entrain, les Canadiens et les sauvages de Bienville tiraient sur la place. Après six heures d'une lutte désespérée, le fort de la Pointe était anéanti, un des vaisseaux ennemis coulait, deux autres étaient mis hors de combat. Quant aux transports, ils

allèrent
melin.
d'une
capitu
taine s
espagn
devent
du for
ensuite
assaut
à imite
sonnier
nombre
renvoy
son bo
laisa t
de l'être
plus de
son frè
lettre l'i
sait de l
matelot
niers é
servir s
de fain
aux aut
sailles.
Pensac
coupab
galères
reçuren
équipag
manqu
Moyn
arrivan
seau, r
rendus
précéd

allèrent s'échouer au fond de la baie. M. de Champmelin, voyant les Espagnols réduits à merci et touché d'une si vaillante résistance, invita don Carrascosa à capituler, pour éviter une destruction désormais certaine si la lutte continuait. Le commandant de la flotte espagnole, reconnaissant que toute défense était devenue impossible, se rendit alors, avec la garnison du fort de la Pointe. Pareille sommation fut adressée ensuite au gouverneur de Pensacole que la crainte d'un assaut des sauvages conduits par Bienville détermina à imiter le chef de l'escadre. Plus de douze cents prisonniers furent embarqués sur la flotte; comme leur nombre embarrassait fort M. de Champmelin, il en renvoya six cents à la Havane. Il garda les officiers à son bord comme prisonniers de guerre, mais leur laissa tous leurs effets, et les traita ainsi que méritaient de l'être de si courageux adversaires. Il avait d'autant plus de mérite à le faire que Bienville avait reçu de son frère Châteauguay, prisonnier à la Havane, une lettre l'informant que le gouverneur de cette ville refusait de lui fournir des vivres ainsi qu'aux officiers et matelots qui se trouvaient avec lui, et que ces derniers étaient obligés de charrier de la pierre ou de servir sur les bâtiments espagnols pour ne pas mourir de faim. M. de Champmelin s'en plaignit vivement aux autorités espagnoles, mais n'usa pas de représailles. Quant aux déserteurs français trouvés à Pensacole servant dans les rangs ennemis, les plus coupables furent pendus, et les autres envoyés aux galères. Les sauvages qui avaient accompagné Bienville reçurent de nombreux présents et la flotte, dont les équipages étaient éprouvés par les maladies et le manque de vivres frais, fit voile pour la France. Le Moyne de Sérigny, qui la suivit bientôt, apprit en arrivant à Brest qu'il était nommé capitaine de vaisseau, récompense accordée à sa valeur et aux services rendus par lui dans cette campagne comme dans les précédentes. Son frère Châteauguay devint lieutenant

et commandant du fort Saint-Louis à la Mobile.

La paix fut signée le 17 février 1720 avec les Espagnols à qui l'on rendit la place de Pensacole.

Parmi les nombreuses tribus que les premiers colons avaient trouvées occupant le sol aux abords du Mississipi, il en était une, celle des Natchez, qui avait longtemps protesté de son dévouement pour les Français. Mais ces sauvages, excités par les Chikisas, alliés des Anglais, qui leur dépeignaient les nouveaux venus comme des voisins dangereux par lesquels ils seraient un jour chassés de leurs territoires, résolurent de les massacrer tous. Un fort avait été bâti au milieu de leurs bourgades par les soins de Bienville, qui surveillait de près ces indigènes remuants et dissimulés; mais il fut rappelé en France en 1726, et remplacé comme gouverneur par M. Perrier, lieutenant de vaisseau, que la révolte des Peaux-Rouges surprit en pleine sécurité.

Le commandant du fort aux Natchez avait été tellement gagné par l'apparente bonne foi de ces sauvages que plusieurs habitants, ayant des soupçons sur ce qui se tramait et lui ayant demandé des armes, il les fit mettre aux fers pour les punir d'une méfiance si injurieuse. Aveuglé par les perfides protestations des chefs, il poussa la confiance jusqu'à les recevoir dans le fort, à les loger chez les colons et dans sa propre maison. Un jour, trois coups de fusil tirés devant sa porte donnèrent le signal du massacre. Les Natchez, qui avaient achevé toutes leurs dispositions de combat, surprirent les colons et la garnison, égorgèrent en quelques instants deux cents personnes et firent prisonniers une centaine de nègres, quatre-vingts femmes et cent cinquante enfants dont un certain nombre subit d'affreux supplices. Pendant le massacre, le chef des Natchez, assis sous le hangar aux marchandises de la Compagnie, présidait tranquillement à l'exécution du complot si perfidement tramé. On lui apporta la tête du commandant que l'on plaça devant lui, puis celles

des principaux colons qu'il fit ranger autour de la première, et enfin toutes les autres que l'on mit en tas. Le pillage et l'incendie des habitations achevèrent l'œuvre de destruction. Une vingtaine de Français, la plupart blessés, purent seuls s'enfuir avec quelques nègres.

La nouvelle de ce massacre remplit la colonie d'épouvante. Des messagers aussitôt envoyés avertirent les habitants des deux rives du Mississipi d'avoir à se tenir sur leurs gardes; en même temps, le gouverneur Perrier hâta les préparatifs d'une expédition contre la tribu coupable. Un secours important lui vint de la nation des Chactas, jalouse des Natchez, dont elle avait déjà projeté l'anéantissement.

Avec l'astuce et la dissimulation propres aux sauvages, les Chactas avaient reçu, pendant les préparatifs de la révolte, des envoyés de leurs voisins et paru faire bon accueil à la proposition de se joindre aux Natchez pour massacrer les Français. Se gardant bien d'avertir ces derniers, ils avaient laissé s'accomplir les premiers meurtres; cela leur permettait de mettre le secours de leurs armes à plus haut prix; mais lorsqu'un coureur des bois, Lesueur, vint réclamer leur aide, ils s'empressèrent de rassembler leurs forces, et, sans même attendre les Français, se jetèrent, au nombre de sept cents guerriers, sur les Natchez auxquels ils tuèrent quatre-vingts hommes du premier choc et qu'ils défirent complètement. Les débris de la tribu, poursuivis par les vainqueurs, se réfugièrent dans deux forts entourés de palissades, où les troupes réunies par Perrier vinrent les investir. Mais les deux cents hommes qui les composaient étaient pareils à ceux de la garnison de Pensacole, vagabonds ou bandits affublés de l'uniforme; leur maladresse égalait leur indiscipline; après six jours de tranchée ouverte et dix jours de tir à l'aide de sept bouches à feu, pas un pieu des forts n'avait été abattu. Les Chactas, lassés d'une attente qui paraissait devoir se prolonger, se

refusaient à continuer la campagne; le chevalier de Loubois, qui commandait le détachement, dut se résigner à accepter les propositions des Natchez qui offraient de rendre les prisonniers à la condition que les assiégeants se retireraient hors de portée des forts.

Les prisonniers rendus, les assiégés profitèrent de l'obscurité de la nuit et de l'éloignement des troupes pour s'enfuir dans la forêt.

Une nouvelle expédition, dont Perrier prit cette fois le commandement, fut nécessaire pour venir à bout de cette féroce tribu. Cernés et attaqués dans leurs forts, ses principaux guerriers se rendirent au moment de l'assaut, à la condition qu'ils auraient la vie sauve. Ils furent expédiés à Saint-Domingue et vendus comme esclaves. Ceux qui avaient pu s'échapper se réfugièrent chez les Chikasas.

Cette guerre, longue et meurtrière, avait achevé d'épuiser les ressources de la Compagnie; en 1731, elle offrit de rétrocéder au roi, qui l'accepta, la Louisiane et le pays des Illinois.

Le Gran

Malgr
l'Anglet
portanc
que la s
veau-M
respirer
cinq ans
dévelop

Après
querelle
rait en 4
nistrateur
à cœur l
ger que
possessi
dans de
au minis

« Le Ca
cent qua
armes d
et les vi
que le r
vingt-hu
une éten
soixante
et on ne
fassent v

VI

Le Grand Ouest. — Les Varennes de la Vérendrye.

Malgré les concessions accordées bénévolement à l'Angleterre par nos ministres qui n'attachaient d'importance qu'aux questions européennes, sans se douter que la suprématie dans l'avenir se réglerait au Nouveau-Monde, le traité d'Utrecht avait du moins laissé respirer les malheureux habitants du Canada, et vingt-cinq ans de tranquillité permirent à la colonie de se développer assez rapidement.

Après vingt et un ans de gouvernement qu'aucune querelle intestine n'avait troublé, M. de Vaudreuil mourait en 1716 à Québec. C'était un bon officier, un administrateur vigilant, dévoué au pays dont il avait pris à cœur les intérêts. Constamment préoccupé du danger que présentait pour le Canada le voisinage des possessions anglaises, dont la population augmentait dans des proportions inquiétantes, il écrivait dès 1714 au ministre Pontchartrain :

« Le Canada n'a actuellement que quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre habitants en état de porter les armes depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante, et les vingt-huit compagnies de troupes de la marine que le roi y entretient ne font en tout que six cent vingt-huit soldats. Ce peu de monde est répandu dans une étendue de cent lieues. Les colonies anglaises ont soixante mille hommes en état de porter les armes, et on ne peut douter qu'à la première rupture elles ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada. »

Le régent, fatigué des avis réitérés de ce gouverneur prévoyant et sage, envoya quelques émigrants et considéra qu'il avait assez fait pour ce pays lointain, perdu au delà des mers.

On avait, il est vrai, songé en 1702 à fortifier Québec; en 1714 et 1712, des murailles avaient été commencées, mais on apportait à ce travail une telle incurie qu'en 1716 M. de Vaudreuil dut supplier instamment le ministre d'achever enfin ces fortifications, car « la ville prise, le Canada était perdu ».

En 1720, l'enceinte n'était pas encore terminée, et jusqu'au jour de la chute de la colonie les remparts restèrent dans le même état, par suite du manque de fonds et de la criminelle insouciance de la régence.

M. de Vaudreuil fut remplacé par le marquis de Beauharnois, capitaine de vaisseau, qui appartenait par sa mère à une famille alliée des Pontchartrain. Sa carrière d'officier de marine avait été brillante : comme administrateur, il continua les errements de son prédécesseur et encouragea tous les efforts tendant au développement de la colonie. Sous son énergique impulsion, et celle du nouvel intendant, M. Hocquart, dont l'esprit d'initiative et les vues excellentes contribuèrent fort aux progrès qui se réalisèrent alors, l'industrie des bois, qui devait prendre un jour une extension considérable, commença bientôt à donner des résultats : en 1735, cinq mille planches, vingt-cinq bordages de pin pour les chantiers de la marine royale à Rochefort, et quatre cents barils de goudron furent expédiés en France. Des plantations de tabac réussirent à Chambly et à Beauport; des mines de plomb, de cuivre et de fer furent découvertes et mises en exploitation; des forges établies aux Trois-Rivières permirent de fabriquer six cent mille livres de fer par année.

Malheureusement la colonie eut à souffrir de tremblements de terre et d'inondations; en outre, la petite vérole, en 1732, décima les colons. Dix-huit cents personnes en moururent; les malades, au fort de l'épi-

démie.
tant à
fut gra
du trav
de trav
et « d
plus ne

Les
soins à
saient
tions e
ces pay
reurs d

Déjà
venu a
sipi et
désigné
Arrivé
de cuiv

Un a
le Sain
peupla
mercia
vage le
par La
fleuve,
embou

M. de
qu'il é
vertes
croyait
plaines
choisi
La Vén
dès lon

Pier
le fils
avait p

démie, atteignirent, à Québec, le chiffre de deux mille, tant à l'hôpital que chez les particuliers. La misère fut grande, et toutes les mesures prises pour procurer du travail aux indigents leur permirent à grand'peine de traverser cette triste crise en vivant de bourgeons et « de ce qu'on regardait alors comme n'étant guère plus nourrissant, de pommes de terre ». (Garneau.)

Les soucis causés par ces tristes épreuves et les soins à donner à l'administration de la colonie ne faisaient pas perdre de vue au gouverneur les explorations et les découvertes dans l'intérieur, au delà de ces pays d'en haut parcourus maintenant par nos coureurs des bois.

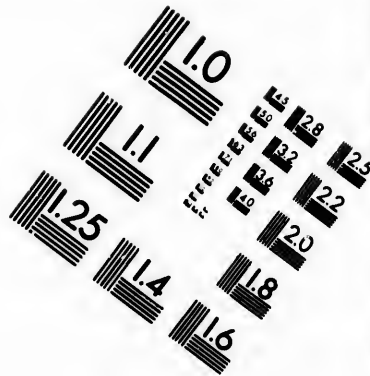
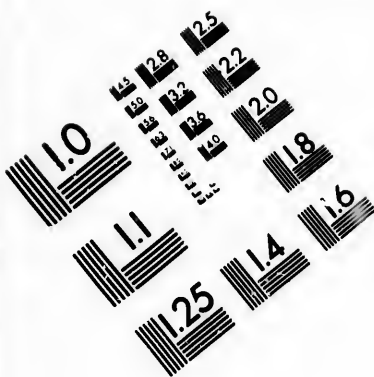
Déjà un parent de Le Moyne d'Iberville, Lesueur, venu avec lui à la Louisiane, avait remonté le Mississipi et pénétré chez les Sioux, dans les plaines de l'Ouest désignées sous le nom caractéristique de Prairies. Arrivé au lac Supérieur, il y avait découvert des mines de cuivre dont il avait rapporté des échantillons.

Un autre coureur des bois, du Luth, se rendit par le Saint-Laurent et les grands lacs chez les mêmes peuplades, avec lesquelles il entra en relations commerciales. Il en revint après avoir délivré de l'esclavage le père Hennepin et deux autres Français envoyés par La Salle à la recherche des sources du grand fleuve, pendant qu'il descendait lui-même jusqu'à son embouchure.

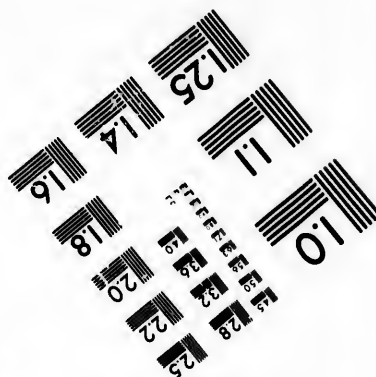
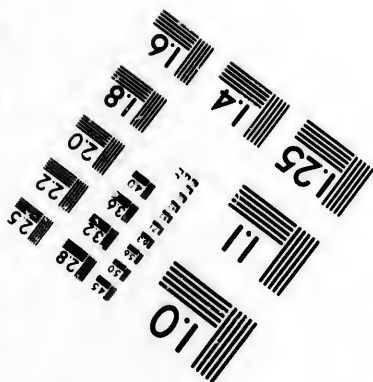
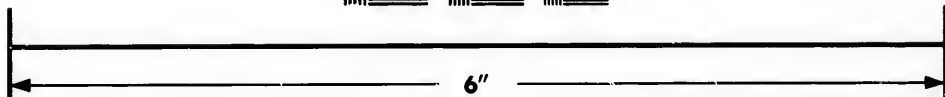
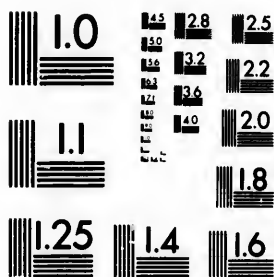
M. de Beauharnois, d'accord avec l'intendant, estima qu'il était nécessaire d'achever de ce côté les découvertes des Français, et de parvenir jusqu'à la mer qui, croyait-on alors, ne devait pas être très éloignée des plaines parcourues par les sauvages sioux. L'homme choisi par lui pour mener à bien cette entreprise fut La Vérendrye, dont la vie et celle de ses enfants devait dès lors être consacrée à cette exploration.

Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye était le fils de René Gaultier, seigneur de Varennes, qui avait pendant vingt-deux ans rempli les fonctions de





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

23 28 25
22 20
18

11
10
01

gouverneur des Trois-Rivières. Venu en France, il y avait servi au régiment de Bretagne. Atteint de neuf blessures à la sanglante bataille de Malplaquet, « où li trouva le moyen de se distinguer entre les siens qui cependant firent merveille (1) », il avait été laissé pour mort sur le terrain. Le Trésor était vide, la solde des officiers n'était plus payée; la misère contraignit La Vérendrye à retourner au Canada, où il dut abandonner son grade de lieutenant pour servir comme simple enseigne. C'était un esprit énergique, épris d'aventures et de voyages; il obtint un emploi dans les postes de l'Ouest, et en 1728 il commandait le fort du lac Nipigon, au nord du lac Supérieur. Il se trouvait alors à l'entrée des immenses territoires qui s'étendent pendant des centaines de lieues jusqu'aux montagnes Rocheuses, et que sillonnent ou découpent, à travers les forêts, des cours d'eau et des lacs sans nombre. Ses relations avec les sauvages cris et assiniboines lui permettaient de croire à la présence dans ces vastes contrées d'une rivière se dirigeant vers l'Ouest et conduisant à l'océan Pacifique.

D'autre part, la traite pouvait donner dans ces parages des résultats merveilleux; les animaux à fourrure abondaient dans les forêts et leurs peaux formaient un objet d'échange à peu près inépuisable.

Varenes de La Vérendrye envoya plusieurs mémoires à la cour, mais l'épuisement des finances ne permettait pas de songer à subventionner des voyages de découverte, et ses propositions, transmises au ministère, y restèrent sans aucune suite. M. de Beauharnois ayant été nommé gouverneur, La Vérendrye descendit à Québec pour lui soumettre ses idées. Tout le nord-ouest de l'Amérique était encore inconnu et offrait un magnifique champ d'explorations. M. de Beauharnois comprit de quelle importance était pour le Canada cette pacifique conquête; il fit le meilleur accueil

(1) Lettre du maréchal de Contades.

au com
de reco
l'autori
l'entrep
blirait,
Montré
qu'il eé
et des

Par u
M. de
Vérend
cèrent l
peu de
ses file
intrépide
prise, a
ment».

Le de
pour ac
des plan
relever
suivants

Après
kinac l
accomp
en 1717
lac Sup
La Jem
« Rien
au mili
peu de
de tout
pieds c
sévérité
la vallée
d'éclat
point d
de cent

au commandant du fort du lac Nipigon, et le chargea de reconnaître les pays de l'Ouest jusqu'à la mer. Il l'autorisa en même temps, pour subvenir aux frais de l'entreprise, à faire la traite dans les postes qu'il établirait, c'est-à-dire à y transporter de Québec et de Montréal, sur des canots d'écorce, les marchandises qu'il céderait ensuite aux sauvages contre des peaux et des fourrures.

Par un traité passé le 19 mai 1731 en présence de M. de Chassigne, gouverneur de Montréal, La Vérendrye s'associa quelques marchands qui lui avancèrent les objets d'échange nécessaires à la traite, et peu de jours après il partit de cette ville avec trois de ses fils et son neveu Dufrost de La Jemeraie, « tous intrépidement et infatigablement dévoués à son entreprise, avec une générosité égale à son désintéressement ». (Margry.)

Le dernier fils de La Vérendrye, trop jeune encore pour accompagner ses frères, apprenait l'art de lever des plans et de dresser une carte, pour être à même de relever les découvertes des siens dans les campagnes suivantes.

Après avoir remonté les lacs et pris à Michillimackinac le père Messager, missionnaire qui devait les accompagner, les explorateurs gagnèrent le poste créé en 1717 sur la rivière de Kamanistigoya, au nord du lac Supérieur, et un détachement sous la conduite de La Jemeraie alla établir un fort au lac de la Pluie. « Rien de triste et de désolé comme la région solitaire au milieu de laquelle ce lac se développe. Des marais, peu de végétation, des arbres rabougris, et au-dessus de tout cela des rochers nus de quatre à cinq cents pieds de haut. C'est le désert avec ses imposantes sévérités. Mais un peu plus loin la scène change et la vallée de la rivière de la Pluie réserve au voyageur d'éclatantes compensations. Là, point de portages, point de rapides ; un cours d'eau magnifique de plus de cent milles se déroule bordé de frênes, d'ormes,

de peupliers et de vieux chênes, tout enlacés de plantes grimpantes ou de convolvulus en fleurs. Ailleurs ce sont de grandes prairies verdoyantes, où l'on aperçoit les débris d'un campement indien. Des millions d'oiseaux peuplent cette vallée splendide, qu'on ne quitte qu'à regret pour s'engager sur la nappe verdâtre du lac des Bois. » (Gay.)

Ce long voyage en canots avait pris toute la saison, et La Vérendrye fut obligé d'hiverner à Kamanistigoya jusqu'au 8 juin suivant. La chasse au milieu des neiges et quelques échanges avec les sauvages cris donnèrent un peu de pelletterie que le fils aîné de La Vérendrye transporta jusqu'à Michillimakinac, pendant que ses frères et leur père remontaient au lac des Bois. « Le 8 juin, dit le voyageur dans son mémoire à M. de Beauharnois, nous partîmes, le père missionnaire, mon neveu et deux de mes enfants, avec sept canots pour suivre ma découverte. J'eus grand soin de faire accommoder tous les portages par où il nous fallait passer. Enfin nous arrivâmes, le 14 juillet, au fort Saint-Pierre, qui est à la décharge du lac de la Pluie, que nos Français avaient bâti l'automne précédent. Plus de cinquante canots de sauvages nous accompagnèrent et nous conduisirent au fort Saint-Charles, au lac des Bois. »

« Le 12 novembre, ajoute simplement l'auteur du mémoire, notre convoi de Michillimakinac arriva sur les glaces, les hommes ayant été obligés de laisser leurs canots à dix lieues de notre fort. »

Il avait fallu six mois au fils aîné de La Vérendrye pour aller au fort de Michillimakinac et en rapporter les effets, qui lui avaient été envoyés là de Montréal. Nous savons déjà par les récits de Cavalier de La Salle quelle somme incroyable de fatigues et d'efforts représentaient de pareilles courses : pendant douze ans La Vérendrye, ses enfants et ses engagés vont mener cette existence au milieu des bois, des lacs et des rivières du Nord-Ouest, s'avancant toujours du côté de cette

mer qu'
ment au
dépasser

Au pr
malade
retourne

La Vé
raye, p
manière
nations
que les
l'hiver.
quatre
précède
Les eng
hommes
et la ga
C'était
canots
qu'ils ap

Les s
à La V
traite, i
ainé, qu
rinthe d
la rivièr
laient a
du lac,
se dépo
par mi
s'engou
plus à r
tent, se
cent ci
raude,
leur m
Spectac
rendre.

mer qu'ils espéraient découvrir et se heurtant finalement aux montagnes Rocheuses, qu'ils ne pouvaient dépasser.

Au printemps de 1733, le père Messager, gravement malade des suites de l'hivernage, prit la résolution de retourner à Montréal.

La Vérendrye envoya avec lui son neveu, La Jemeraie, pour rendre compte au gouverneur « de la manière favorable dont il avait été reçu de toutes les nations » et lui faire part des nouveaux renseignements que les sauvages lui avaient donnés au cours de l'hiver. Il attendait pour reprendre ses explorations quatre canots chargés qu'il avait laissés l'automne précédent à Kamanistigoya ; il ne reçut qu'une allége. Les engagés qui la montaient lui apprirent que les hommes, laissés au fort par ses associés pour la traite et la garde des marchandises, avaient tout consommé. C'était encore une saison perdue en attendant les canots de Michillimakinac et les faibles provisions qu'ils apportaient à la fin de septembre.

Les sauvages assiniboines demandant avec instance à La Vérendrye de s'établir chez eux pour y faire la traite, il leur envoya au printemps de 1734 son fils aîné, qui s'engagea résolument dans l'immense labyrinthe d'îles encombrant la sortie du lac des bois par la rivière Winnipeg. Sous ses yeux surpris se déroulaient alors les vues les plus grandioses : « A la sortie du lac, le paysage prend un aspect sévère, les roches se dépouillent, et c'est au milieu d'un véritable chaos, par mille bras enchevêtrés dans tous les sens, que s'engouffrent les eaux. Elles s'encaissent de plus en plus à mesure que la vallée se rétrécit ; elles se heurtent, se brisent, se précipitent en cataractes de trois cent cinquante pieds de haut, tantôt d'un vert émeraude, tantôt blanches d'écume, rompant seules par leur mugissement l'éternel silence de cette solitude. Spectacle merveilleux qu'on sent et qu'on ne peut rendre, qui échappe à toute description et qu'aucun

pinceau ne saurait reproduire, quand les premiers rayons du soleil viennent iriser l'écume fumante et colorer les hautes cimes, tandis que le gouffre reste dans l'obscurité ; ou bien quand, par une belle nuit, la lune, dominant la scène, argente de sa pâle clarté les mille remous de la rivière. » (Gay.)

Sur cette rivière Winnipeg, aux sites si variés, le jeune La Vérendrye établit le fort Maurepas et s'y installa. D'autres forts furent ensuite créés ; gagnant toujours au nord-ouest et à l'ouest, les La Vérendrye prenaient ainsi possession de la contrée par une chaîne de postes destinés à les protéger contre les attaques toujours à craindre des sauvages, et à servir de rendez-vous de traite. Ils traversèrent le lac Dauphin et celui des Cygnes, reconnurent la rivière des Biches et le lac Winnipeg, véritable mer intérieure dont l'étendue dépasse celle du lac Ontario ; ils remontèrent enfin jusqu'à sa fourche la rivière Saskatchewan ; ils élevèrent le fort Dauphin près de l'entrée du lac Manitoba, et le fort de la Reine au fond du même lac, le fort Bourbon sur la rivière des Biches, le fort Rouge au confluent de la rivière Rouge et de celle des Assiniboines ; ils parvenaient en 1738 chez les Mandanes sur le haut Missouri, dont ils remontaient le cours en 1742 jusqu'à la rivière Yellowstone ; enfin, le 1^{er} janvier 1743, le fils aîné parvenait avec un de ses frères et deux engagés au pied des montagnes Rocheuses dont les massifs contreforts et les sommets couverts de neige leur barraient la route vers l'océan Pacifique.

Ainsi se trouve résumée en quelques lignes l'œuvre de ces intrépides pionniers ; mais il faut en reprendre quelques détails pour bien saisir avec quelles difficultés ils ont été aux prises, et quels périls ils ont affrontés dans ces interminables voyages à travers des contrées qu'aucun blanc n'avait visitées avant eux.

Au printemps de 1734, ne recevant rien de ses associés et toutes ses ressources étant épuisées, La

Vérend
il arriv
gouvern
paratifi
gagner
arrivait
cant co
le post
de folle
Après a
y séjou
avec de
précède
le suivr
vaise m
avait ap
monde
de nouv
premier
de fatig
après a
de là, a
la mort
pendant
avaient
perte cr
de La V
fortune
entrepr
malgré
fatigues
le prem
l'en ava
dévouer
mérité
et à sa
qui lui
à son e

Vérendrye prit le parti de descendre à Montréal, où il arriva le 25 août. Après avoir rendu compte au gouverneur de ses découvertes et passé l'hiver en préparatifs, il quittait la colonie le 6 juin 1735 pour regagner le fort Saint-Charles, au lac des Bois, où il arrivait le 6 septembre avec le père Auneau, remplaçant comme missionnaire le père Messenger. Il trouva le poste complètement affamé et « sans espérance de folle avoine par la grande abondance des eaux. » Après avoir pourvu au ravitaillement des hommes qui y séjournaient, il envoya son neveu et deux de ses fils avec des vivres au fort Maurepas, établi l'automne précédent. Pendant ce temps, les canots qui devaient le suivre se perdaient au Grand Portage « par la mauvaise manœuvre des conducteurs », et tout ce qu'il avait apporté lui-même suffit à peine à nourrir son monde pendant l'hiver. Au printemps de 1736, il était de nouveau dénué de tout, à plus de six cents lieues du premier poste habité. Le 4 juin, ses deux fils, épuisés de fatigue et de faim, revenaient du fort Maurepas, après avoir abandonné leurs canots à vingt lieues de là, au portage de la Savane, et lui apprenaient la mort de son neveu La Jemeraye. Il avait succombé pendant l'hiver au froid et aux privations qu'ils avaient eu à supporter. C'était pour l'explorateur une perte cruelle. Dufrost de La Jemeraye, fils d'une sœur de La Vérendrye, s'était associé aux travaux et à la fortune de son oncle dès le commencement de son entreprise. Au milieu de difficultés sans nombre, et malgré la résistance des engagés rebutés par les fatigues des portages, il avait passé outre et créé le premier poste au lac de la Pluie. M. de Beauharnois l'en avait récompensé en le nommant enseigne. « Son dévouement, son courage, son intelligence lui avaient mérité la confiance la plus complète de La Vérendrye, et à sa mort celui-ci regretta non seulement un parent qui lui était cher, mais encore un lieutenant précieux à son entreprise. » (Margry.)

Les vivres et les munitions manquaient, il fallait aviser sans retard à s'en procurer si l'on ne voulait pas voir les cinquante Français réunis dans ce pays perdu mourir de faim les uns après les autres. Le père Auneau s'offrit pour descendre à Michillimakinac avec le fils aîné de La Vérendrye et vingt hommes dans trois canots. Le 8 juin, la petite troupe s'embarquait ; à sept lieues du fort, dans une île du lac des Bois, elle était surprise au campement et massacrée par une bande de pillards sioux. Quelques jours après, cinq coureurs des bois trouvèrent les cadavres mutilés : les têtes de ces malheureux, dépouillées de leurs chevelures, étaient posées sur des peaux de castor ; le missionnaire, une flèche dans le crâne et le corps éventré, était agenouillé la main gauche contre terre et la droite levée vers le ciel ; le fils de La Vérendrye, étendu sur le ventre, avait le dos percé de coups de couteau et un pieu enfoncé dans les reins ; sa tête coupée et le corps avaient été ornés par dérision de jarretières et de bracelets de porc-épic. (Rapport du voyageur Bourassa.)

Le contre-coup de cet affreux massacre se fit durement sentir dans les autres postes de l'Ouest, et amena l'évacuation du fort établi au delà des lacs, sur le haut Mississipi, à une cinquantaine de lieues de la rivière Wisconsin. Le commandement en avait été confié au sieur Legardeur de Saint-Pierre, officier d'une rare énergie, qui avait passé une partie de sa vie dans les postes d'en haut. Partout son sang-froid et son audace à toute épreuve en avaient imposé aux indigènes, avec lesquels il eut souvent maille à partir.

Informé par des sauvages sauteurs du meurtre du fils de La Vérendrye et des Français qui l'accompagnaient, il vit venir quelque temps après à son fort un chef sioux avec trois guerriers qui demandèrent à échanger des peaux contre des marchandises. Ce chef avait un cachet d'argent pendu à son oreille. C'était sans aucun doute un produit du pillage de la troupe massacrée. « Le sieur

de Saint-
l'avai
lui arra
était b
pareille

Quel
attaque
coureur
donné
paient d
Linetot
les Fran
qu'ils p
d'autre
et se sau
d'être é
avis éta
mieux s
le sieur

C'éta
reuseme
pour le
dramati
un mén
que me
cours
faisaien

Appel
vient d'
décédé,
dernier
termes l

« J'av
meilleu
placer

(1) Rela
des Siou
M. de Be

de Saint-Pierre, s'en étant aperçu, lui demanda où il l'avait pris. Il ne lui répondit rien et se mit à rire. Il lui arracha ce cachet avec l'oreille en lui disant qu'il était bien hardi de paraître devant lui avec une pareille marque, et le fit mettre dehors du fort. »

Quelques semaines après, menacé chaque jour d'une attaque par les Sioux qui avaient déjà tué plusieurs coureurs des bois chassant dans les environs, abandonné par les sauvages saulteurs et puants qui campaient dans le voisinage, « il tint conseil avec le sieur de Linctot, son second, le père Guignas, missionnaire, et les Français qui étaient dans le poste pour voir le parti qu'ils prendraient. Ils lui dirent qu'il n'y en avait point d'autre que celui d'abandonner le poste, brûler le fort et se sauver, parce qu'on courait tous les jours le risque d'être égorgé par les Sioux. Il leur répondit que son avis était de rester, mais ils répliquèrent qu'ils aimaient mieux sacrifier leurs biens que leur vie, ce qui obligea le sieur de Saint-Pierre à évacuer le poste (1). »

C'était cependant un homme d'un caractère vigoureusement trempé que celui qui reculait ainsi ; il suffit pour le démontrer de rappeler un des incidents les plus dramatiques de sa carrière, raconté par lui-même dans un mémoire qui donne une juste idée de l'existence que menaient ces hardis aventuriers et des dangers courus par eux au milieu des tribus avec lesquelles ils faisaient la traite.

Appelé, quelques années après les événements dont il vient d'être parlé, à succéder au sieur de La Vérendrye, décédé, dans le commandement des forts créés par ce dernier, Legardeur de Saint-Pierre raconte en ces termes l'épisode auquel nous venons de faire allusion :

« J'avais eu grande attention de faire mettre dans le meilleur état tous les forts qui m'étaient confiés, et d'y placer des personnes de confiance. Au désir de mon

(1) Relation du sieur de Saint-Pierre, commandant au poste des Sioux, datée du 14 octobre 1737 et jointe à une lettre de M. de Beauharnois au ministre de la marine.

instruction, j'avais eu le plaisir de réparer moi-même le fort la Reine, sans m'attendre à l'aventure dont je vais parler.

« Le 22 février 1752, environ neuf heures du matin, je me trouvais dans ce fort avec cinq Français. J'avais envoyé le surplus de mes gens, consistant en quatorze personnes, chercher des vivres dont je manquais depuis plusieurs jours. J'étais tranquille dans ma chambre lorsqu'il entra dans mon fort deux cents Assiniboines, tous armés. Ces sauvages se dispersèrent en un instant dans toutes les maisons ; plusieurs entrèrent chez moi sans être armés, les autres restèrent dans le fort. Mes gens vinrent m'avertir de la contenance de ces sauvages. Je courus à eux. Je leur dis vertement qu'ils étaient bien hardis de venir en foule dans mon fort, armés. L'un d'eux me répondit en cristinau qu'ils venaient pour fumer. Je leur dis que ce n'était pas de la façon dont ils devaient s'y prendre, et qu'ils eussent à se retirer sur-le-champ. Je crus que la fermeté avec laquelle je leur parlais les avait un peu intimidés, surtout ayant mis à la porte quatre d'entre eux, les plus insolents, sans qu'ils eussent dit un seul mot. Je fus tout de suite chez moi ; mais dans le même instant un soldat vint m'avertir que le corps de garde était plein de ces sauvages et qu'ils s'étaient rendus maîtres des armes. Je me hâtai de me rendre au corps de garde. Je fis demander à ces sauvages par un Cristinau qui me servait d'interprète quelles étaient leurs vues, et pendant ce temps-là je me disposai au combat avec ma faible troupe. Mon interprète, qui me trahissait, me dit que ces sauvages n'avaient aucun mauvais dessein, et, dans la minute, un orateur assiniboine, qui n'avait cessé de me faire de belles harangues, dit à mon interprète que, malgré lui, sa nation voulait me tuer et piller. A peine eus-je pénétré dans leur résolution, que j'oubliai qu'il fallait prendre les armes. Je me saisis d'un tison de feu ardent ; j'enfonçai la porte de la poudrière, je défonçai

deux
tison
que j
rant j
même
n'ente
porte
tant il
vite m
fermer
« Le
me me
une gr
j'avais
sur me
soir, m
aucune
« Je
mon fo
d'Assin
perte, «
que je
harang
frères.
pable d
pour pè
compte
qu'ils p
de leur
au cont
la sincé
départ
passé i
Françai
vages q
tout ce
ternatio
pas un

deux barils de poudre sur lesquels je promenai mon tison en faisant dire à ces sauvages, d'un ton assuré, que je ne périrais pas par leurs mains et qu'en mourant j'aurais la gloire de leur faire subir à tous mon même sort. Ces sauvages virent plutôt mon tison qu'ils n'entendirent mon interprète. Ils volèrent tous à la porte du fort., qu'ils ébraulèrent considérablement tant ils sortaient avec précipitation. J'abandonnai bien vite mon tison et n'eus rien de plus pressé que d'aller fermer la porte de mon fort.

« Le péril, dont je m'étais heureusement délivré, en me mettant en danger de périr moi-même, me laissait une grande inquiétude pour les quatorze hommes que j'avais envoyé chercher des vivres. Je fis bon quart sur mes bastions, je ne vis plus d'ennemis et, sur le soir, mes quatorze hommes arrivèrent sans avoir eu aucune mauvaise rencontre.

« Je passai le reste de l'hiver tranquillement dans mon fort. Dès le petit printemps, il arriva une bande d'Assiniboines, autres que ceux qui avaient médité ma perte, qui me prièrent instamment de les écouter, ce que je leur accordai. Ils firent de grandes et longues harangues qui tendaient à obtenir la grâce de leurs frères. Je leur répondis que je n'étais point partie capable de la leur accorder, qu'ils avaient M. le général pour père, qui m'avait envoyé à eux, que je lui rendrais compte de tout, et qu'il verrait ce qu'il aurait à faire ; qu'ils pouvaient néanmoins être assurés que, bien loin de leur faire la peine qu'ils mériteraient, je porterais au contraire leur père à leur pardonner, persuadé de la sincérité de leur repentir. Comme j'étais sur mon départ pour le Grand Portage et qu'après ce qui s'était passé il n'aurait pas été prudent de laisser des Français dans ce fort, je le recommandai à ces sauvages qui me promirent d'en avoir grand soin. C'est tout ce que je pus faire de mieux, eu égard à la consternation où mon aventure avait plongé mes gens dont pas un seul n'aurait voulu agréer le commandement.

de ce fort, eût-il été question pour lui de la fortune la plus brillante. Je me vis même à la veille d'y rester seul tant ils étaient épouvantés (1). »

C'est au milieu de ces sauvages perfides et dissimulés que La Vérendrye poursuivait ses opérations de traite et ses découvertes.

En 1736, « n'ayant reçu qu'un très petit secours » et réduit au désespoir, il descendit à Montréal où il arriva le 24 août. Le gouverneur approuva tous ses actes et le chargea de continuer ses explorations, commencées au prix de tant de souffrances et de pertes d'hommes.

Quant à la cour, elle se désintéressait de cette affaire. Dès le 10 octobre 1733, le gouverneur et l'intendant avaient écrit au ministre Maurepas : « M. de La Jemeraye, neveu de M. de La Vérendrye, nous a représenté que si Sa Majesté voulait en faire la dépense on pourrait aisément réussir à la découverte de la mer de l'Ouest, étant présentement au lac Winnipeg, mais que pour eux et leurs associés ils ont perdu plus de quarante-trois mille livres et les voyageurs ne voulant aller plus loin qu'ils ne soient payés de ce qui leur est dû, ni les équipiers leur fournir des marchandises pour continuer leurs voyages. »

MM. de Beauharnois et Hocquart ajoutaient à l'appui de la demande de secours de l'explorateur : « La dépense, Monseigneur, ne serait pas considérable ; les frais des engagés pendant trois ans et ce que l'on pourrait fournir des magasins du roi, suivant les calculs que nous en avons faits en la présence de M. de La Jemeraye ne monteraient tout au plus qu'à trente mille livres. Nous avons l'honneur de vous apprendre que par le traité nous ne pouvons les

(1) Journal sommaire du voyage de Jacques Legardeur de Saint-Pierre, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie des troupes détachées de la marine en Canada, chargé de la découverte de la mer de l'Ouest. 7 octobre 1753.

oblig
nous

Le
que le
étaient
avec
porté

En
donne
vre se
du go
incur

sance

L'h
La Vé
achev
barqu

Apr
à la se
un de
canots
remon
boines
baisse
Reine.
renfer
install
abriter
et pou
ces po
dont a
et ses

Une
plorate
prairie
nant s
bords
Manda

obliger d'aller plus loin que le lac Winnipeg, que nous ne croyions pas si éloigné. »

Le ministre répondit qu'il n'était pas convenable que le roi entrât dans cette dépense, et que ceux qui étaient dans l'affaire devaient pouvoir la continuer avec les profits des pelleteries qu'ils se trouvaient à portée de traiter.

En 1735, même refus. La Vérendrye devait abandonner son entreprise de découvertes ou la poursuivre seul à ses risques et périls, avec l'appui moral du gouverneur et de l'intendant, que la criminelle incurie du ministre réduisait eux-mêmes à l'impuissance.

L'hiver se passa encore en préparatifs, et le 18 juin La Vérendrye, ayant pris les mesures nécessaires pour achever son œuvre, retourna au lac des Bois; il débarquait le 2 septembre au fort Saint-Charles.

Après avoir mis tout en bon ordre dans ce poste où, à la sollicitation des sauvages des environs, il laissa un de ses enfants, La Vérendrye en partit avec six canots bien équipés et atteignit le fort Maurepas pour remonter, à quinze lieues de là, la rivière des Assiniboines sur un espace de soixante lieues. Arrêté par la baisse des eaux, il fit bâtir à cet endroit le fort de la Reine. C'était, comme toujours, une enceinte de pieux renfermant à l'intérieur des cabanes en troncs d'arbres, installation des plus sommaires, mais suffisante pour abriter les marchandises d'échange destinées à la traite et pour mettre les deux ou trois gardiens laissés dans ces postes à l'abri d'un coup de main comme celui dont avaient été victimes le fils aîné de La Vérendrye et ses compagnons.

Une douzaine d'engagés étant venus rejoindre l'explorateur, il choisit vingt hommes pour traverser les prairies et se rendre chez les Mandanes, tribu séjournant sur le haut Missouri, d'où il espérait gagner les bords de l'océan Pacifique. Ennemis des Sioux, les Mandanes occupaient neuf villages et comptaient

plusieurs milliers de guerriers; leurs mœurs hospitalières, leur courage et leur caractère belliqueux en faisaient des alliés précieux pour les Français.

Au milieu des plaines interminables à travers lesquelles il s'avancait avec ses hommes et quatre Peaux-Rouges qu'il avait pris pour guides, La Vérendrye trouva une bourgade d'Assiniboïnes, composée de cent deux cabanes, dont les habitants offrirent de l'accompagner; mais le jour même de son entrée dans ce village un sauvage, profitant de la négligence des engagés, lui volait un sac renfermant les présents destinés aux chefs Mandanes et prenait la fuite sans pouvoir être rejoint au milieu des prairies.

On arriva enfin chez les Mandanes, « après avoir, dit La Vérendrye dans sa relation au gouverneur, essuyé bien des misères ».

Quelle somme de souffrances et de fatigues représentent ces quelques mots sous la plume d'un voyageur aussi énergique! Mais ses épreuves n'étaient pas finies. A peine arrivés, les Assiniboïnes décampèrent, et l'interprète que La Vérendrye s'était assuré, « après qu'il l'eût bien payé », s'enfuit avec eux. Impossible dès lors de s'entendre avec les Mandanes et d'en obtenir les renseignements nécessaires pour continuer à travers ces contrées inconnues le voyage jusqu'à la mer, dont rien ne faisait soupçonner le voisinage. Ses provisions épuisées, La Vérendrye prit le parti de retourner à son fort, laissant seulement deux Français chez ses hôtes pour apprendre leur langue et lui servir plus tard d'interprètes. Il se mit en route, quoique très malade, dans l'espérance de mieux se porter en chemin. Mais on était dans la saison la plus rude de l'année, et c'est à demi mort qu'il rejoignit le lac des Bois où il arriva le 11 février 1739, « avec toute la misère possible. On ne peut, dit-il, souffrir davantage; il n'y a que la mort qui puisse nous délivrer de pareilles peines! »

Pour l'achever, les marchandises de traite sur les-

quelle
mes, c
effets
coloni
parag
« Ils
écrit
aussi,
à défa
sauvag
l'usage
d'entra
sang. L
ner au
Michill
prescri
livres s
de Mon
messes
postes »

Dans
dresser
les risq
forêts.
leur fi
marcha
20 octo

L'hiv
une fois
encore
Montréa
tion da
gement
calomn
envieux
milieu
liers au
les plu

quelles il comptait ne lui parvenaient pas, et ses hommes, descendus au Grand Portage pour y recevoir les effets que ses associés devaient lui expédier de la colonie, restaient dix-huit jours à attendre dans ces parages déserts des provisions qui n'arrivèrent pas. « Ils jeûnèrent pendant ce temps-là malgré eux », écrit philosophiquement leur chef, accoutumé, lui aussi, à ces longues privations. Leur seule nourriture, à défaut de gibier, était la tripe de roche, herbe sauvage et spongieuse croissant sur les rochers, dont l'usage occasionnait souvent de violentes douleurs d'entrailles, des vomissements et des crachements de sang. Pressés par la faim et trop affaiblis pour retourner au lac des Bois, ils se décidèrent à descendre à Michillimakinac, où ils apprirent qu'un ordre de justice prescrivait la saisie d'une somme de quatre mille livres sur La Vérendrye, à la requête de ses fournisseurs de Montréal. Ces derniers, contrairement à leurs promesses, n'avaient rien envoyé pour ravitailler les postes de traite.

Dans l'embarras où se trouvèrent les engagés, ils s'adressèrent au commandant du fort et lui représentèrent les risques que couraient leurs camarades au fond des forêts du nord-ouest s'ils n'étaient pas secourus. Il leur fit remettre, à des prix exorbitants, quelques marchandises avec lesquelles ils s'embarquèrent. Le 20 octobre ils arrivaient au fort Saint-Charles.

L'hivernage achevé, La Vérendrye se trouva encore une fois sans vivres et dépourvu d'objets d'échange; encore une fois il reprit, infatigable, le long trajet de Montréal pour exposer au gouverneur la triste situation dans laquelle il se débattait, prendre des arrangements avec ses créanciers et dissiper les indignes calomnies dont il était l'objet de la part de misérables envieux. On l'accusait méchamment de ne penser, au milieu de cette dure existence et de ces périls journaliers auxquels avaient déjà succombé deux des siens les plus chers, qu'à amasser de gros biens! Aussi

répondait-il plaisamment à ces vils délateurs : « Si plus de quarante mille livres de dettes que j'ai sur le corps sont un avantage, je puis me flatter d'être fort riche ! »

Le gouverneur écrivait de son côté au ministre à ce sujet : « Cet officier m'a paru dans la dernière des mortifications de ce que l'on ait essayé de donner à la pureté de ses sentiments pour parvenir à cette découverte un caractère opposé au but qu'il avait. — L'idée qu'on s'est faite des biens qu'il avait ramassés dans ces endroits tombe d'elle-même par l'indigence où il est, pouvant vous assurer, Monseigneur, sans aucune complaisance ni prédilection pour lui, que douze années qu'il a passées dans ces postes ne lui produisent pas environ quatre mille livres, qui est tout ce qu'il a, et qui pourront peut-être lui rester après qu'il aura payé les dettes qu'il a contractées pour cette entreprise. »

Ses affaires arrangées, La Vérendrye reprit la route du Grand Ouest ; le 16 septembre 1741, il débarquait au fort Saint-Charles ; le 13 octobre, il était au fort de la Reine. Il y trouvait l'aîné de ses fils qui revenait de la tribu des Mandanes, dans laquelle il n'avait pas pu se procurer un guide pour le conduire à l'Océan, mais dont les chefs lui avaient remis une couverture de coton « de la façon des blancs qui sont à la mer ». Cette couverture fut envoyée à M. de Beauharnois avec les renseignements obtenus par le fils de La Vérendrye pendant son voyage.

Après l'établissement du fort Dauphin au lac des Prairies et du fort Bourbon dans le fond du lac Winnipeg, La Vérendrye fit partir le 29 avril 1742 deux de ses fils pour le haut Missouri ; ils étaient « bien équipés de ce qui pouvait être nécessaire pour suivre leur découverte de la mer de l'Ouest ».

Le 27 octobre 1744, le marquis de Beauharnois envoyait au ministre le journal de ce voyage, rédigé par un des frères, le chevalier de La Vérendrye, et y

joigna

« Je

La Vé

eue de

l'attrib

gneur,

vous f

lieuten

des gr

France

du mo

sures s

faire be

compa

Monsei

tais sur

et qui

dans l'

faveur

On n

brave e

mérité.

M. de

encore

autres :

Reve

l'Ouest

Le cl

pagnés

9 avril

les Ma

milieu

d'autre

territo

du côt

la sais

rejoind

à les ac

joignait une lettre qu'il terminait en ces termes :

« Je ne connais aucun endroit par lequel le sieur de La Vérendrye ait pu mériter la mortification qu'il a eue de n'être point avancé, et j'oserais même ne l'attribuer qu'à l'oubli que vous avez fait, Monseigneur, de la proposition que j'ai eu l'honneur de vous faire de cet officier comme le plus ancien des lieutenants et le sujet qui me paraissait le plus digne des grâces du roi. En effet, six années de service en France, trente-deux en cette colonie, sans reproches, du moins je n'en sache aucun à lui faire, et neuf blessures sur le corps, étaient des motifs qui ne m'ont pu faire balancer à vous le proposer pour remplir une des compagnies vacantes, et si j'ai eu lieu de me flatter, Monseigneur, que vous étiez persuadé que je n'admettais sur mes listes que les officiers capables de servir et qui méritaient vos bontés, c'était particulièrement dans l'attention que vous auriez bien voulu faire en faveur du sieur de La Vérendrye. »

On ne pouvait formuler à l'égard de cet officier, si brave et si désintéressé, un éloge plus délicat et plus mérité. Malgré cette recommandation si chaude de M. de Beauharnois, il lui fallut cependant attendre encore deux ans son grade de capitaine, et deux autres années la croix de Saint-Louis.

Revenons maintenant au voyage vers la mer de l'Ouest.

Le chevalier de La Vérendrye et son frère, accompagnés de deux coureurs des bois, avaient quitté le 9 avril 1742 le fort de la Reine pour se rendre chez les Mandanes. Après avoir séjourné deux mois au milieu de cette tribu en attendant vainement l'arrivée d'autres sauvages, les Gens des Chevaux, dont les territoires de chasse s'étendaient, disaient leurs hôtes, du côté de la mer, les deux explorateurs, voyant la saison s'avancer, cherchèrent des guides pour aller rejoindre cette peuplade. Deux Mandanes s'offrirent à les accompagner, et la petite troupe marcha vingt

jours vers le sud-ouest, ne trouvant sur sa route que des plaines désertes et des bêtes sauvages.

Parvenus le 11 août à un pic isolé qu'ils appelaient la Montagne des Gens des Chevaux, les deux Mandanes refusèrent de passer outre. On construisit alors un abri en bois pour y attendre les indigènes qu'on pourrait découvrir aux alentours. Les deux frères étant bien résolus à se confier aux premières nations qui se présenteraient, des feux furent allumés comme signaux.

Le 10 septembre, il ne restait qu'un Mandane; l'autre avait repris le chemin de sa bourgade. Le 14, une fumée fut aperçue au sud-ouest. C'était la tribu des Beaux Hommes, chez lesquels les La Vérendrye séjournèrent avec leurs engagés pendant une vingtaine de jours. Le second guide, craignant cette nation ennemie des siens, avait à son tour abandonné les Français, laissés ainsi seuls à des centaines de lieues de leurs postes. Quelques présents parurent satisfaire les chefs qui fournirent une escorte pour aller d'abord à un village des Petits Renards, où les voyageurs furent bien accueillis, et ensuite, après plusieurs journées de marche, à une bourgade des Gens des Chevaux. Ces derniers étaient dans une grande désolation: ce n'étaient que pleurs et hurlements; tous leurs villages avaient été détruits par les Gens du Serpent et très peu des leurs avaient échappé au massacre.

« Cette nation du Serpent, dit le chevalier de La Vérendrye dans son mémoire, passe pour très brave. Ils ne se contentent pas d'une campagne, selon la manière de tous les sauvages; ils continuent la guerre depuis le printemps jusqu'à l'automne; ils sont très nombreux et malheur à ceux qui se trouvent sur leur route! On nous dit que l'année précédente ils avaient entièrement défait dix-sept villages, tué tous les hommes et les femmes âgées, fait esclaves les jeunes femmes et les avaient trafiquées à la mer pour des chevaux et quelques marchandises. »

Les
chez u
des hal
craigna
aux Fr
dans sa
Le che
blancs
répons
dit des
devons
voyez
sont en
entende
marche
ches de
N'appre
rien à en
cherche

Toute
s'augme
et le 1^{er}
tagnes
les La V
toucher
Par con
renseign
les Espa
Missour

Le no
« Avec
rable, m
où les be
ce n'éta
autre c
Français

Jusqu
au pied

Les Gens des Chevaux conduisirent les explorateurs chez une autre peuplade, les Gens de l'Arc, les seuls des habitants de ces contrées qui par leur bravoure ne craignaient point les Gens du Serpent. Leur chef fit aux Français le meilleur accueil, et ordonna de mettre dans sa loge, qui était très grande, tous leurs équipages. Le chevalier de La Vérendrye l'interrogeant sur les blancs qui habitaient les bords de la mer, il lui fit cette réponse : « Nous les connaissons par ce que nous ont dit des prisonniers, de ces Gens du Serpent, que nous devons joindre dans peu. Ne soyez pas surpris si vous voyez assemblés avec nous tant de villages ; les paroles sont envoyées de tous côtés pour nous secourir. Vous entendez tous les jours chanter la guerre ; nous allons marcher du côté des grandes montagnes qui sont proches de la mer pour y chercher les Gens du Serpent. N'appréhendez point d'y venir avec nous, vous n'avez rien à craindre, vous y pourrez voir cette mer que vous cherchez. »

Toute la troupe se mit en route vers l'ouest, s'augmentant à chaque bourgade qu'elle rencontrait, et le 1^{er} janvier 1743 elle se trouvait en vue des montagnes Rocheuses, que, les premiers des Européens, les La Vérendrye contemplaient, avec l'espérance de toucher enfin au but poursuivi depuis tant d'années. Par contre, ils avaient la crainte, inspirée par certains renseignements des sauvages, de rencontrer à la mer les Espagnols, dont un parti, venu à la découverte du Missouri, avait été massacré dans les environs.

Le nombre des combattants dépassait deux mille. « Avec leurs familles cela faisait une troupe considérable, marchant toujours par des prairies magnifiques, où les bêtes se trouvaient en abondance. Toutes les nuits ce n'était que chants et hurlements, et on ne faisait autre chose que de venir pleurer sur la tête des Français pour les accompagner à la guerre. »

Jusqu'au 12 janvier on se dirigea vers les montagnes, au pied desquelles on arriva enfin. « Elles étaient très

boisées et paraissaient fort hautes ». Les éclaireurs, s'étant approchés du village des Gens du Serpent qui en occupaient les premiers contreforts, reconnurent « qu'ils s'étaient tous sauvés avec grande précipitation, après avoir abandonné leurs cabanes et une grande partie de leurs équipages ».

Au lieu d'encourager à l'attaque les Gens de l'Arc, ce renseignement répandit parmi eux la terreur, « dans l'appréhension où ils étaient que, les ennemis les ayant découverts, ils n'allassent sur leurs villages et ne s'y rendissent avant eux ».

Malgré les objurgations des chefs et les efforts des La Vérendrye, désespérés de reculer alors qu'ils touchaient au but, tous firent volte-face, et « chacun s'enfuit de son bord ».

Abandonnés à leurs seules forces dans cette déroute insensée, les explorateurs se dirigèrent au hasard vers les villages des Gens de l'Arc, où ils arrivèrent, leurs chevaux épuisés, après deux jours d'une course effrénée; ils n'avaient rencontré sur leur route qu'une quinzaine de sauvages ennemis, dont quelques coups de fusil les débarrassaient promptement.

Ne voyant aucun moyen de reprendre le chemin des montagnes, les La Vérendrye, à bout de ressources, se résignèrent à retourner chez les Mandanes, dont ils regagnèrent les cabanes après une marche qui se prolongea du 13 mars au 18 mai. Ils se reposèrent quelques jours au milieu de cette tribu amie, puis ils rejoignirent une centaine d'Assiniboïnes avec lesquels ils firent route à travers les prairies dans la direction des lacs. Mais jusqu'au dernier jour ils devaient avoir des alertes. Le 31 mai, leurs éclaireurs apercevaient des Sioux embusqués sur leur passage. C'était une bande de guerriers parcourant ces vastes plaines, et massacrant tous ceux d'une autre nation qu'ils rencontraient. A leur vue, les Assiniboïnes chargèrent, ayant au milieu d'eux les quatre Français.

« Nous donnâmes tous ensemble, dit le chevalier ;

ils furent
retirèrent
à ceux
bien à
boïnes
montés
çais, ils
derrière
plusieur
de mon

Et la
bien le
gens re
mois d
parmi
autres :
guide p
nous son
ment de
n'ayant p
depuis n
nous voy

Ces va
de Montr
leur post

Fatigu
par ses f
décourag
fonctions
œuvre. E
encore de
vail ses e
L'année s
la croix
gouverner
joindre s
le 17 sept

« Je com

ils furent fort surpris de voir tant de monde et se retirèrent en bon ordre, faisant face de temps en temps à ceux qui les approchaient un peu trop. Ils savaient bien à qui ils avaient affaire, connaissant les Assiniboines pour des lâches. Mais sitôt qu'ils nous aperçurent montés sur nos chevaux, et que nous étions des Français, ils se sauvèrent en grande hâte, ne regardant plus derrière eux. Nous n'avons eu personne de tué, mais plusieurs blessés; nous ne savons pas ce qu'ils ont perdu de monde, sinon un homme qui se trouve parmi nous. »

Et la relation s'achève par cette phrase, qui rend bien le sentiment éprouvé par ces intrépides jeunes gens rentrés enfin au milieu des leurs après quinze mois d'exploration dans des contrées inconnues, parmi des peuplades en guerre les unes avec les autres : « Nous primes au village des Assiniboines un guide pour nous conduire au fort de la Reine, où nous sommes arrivés le 2 juillet, au grand contentement de notre père, qui était très inquiet de nous, n'ayant pas été possible de lui donner de nos nouvelles depuis notre départ, et à notre grande satisfaction, nous voyant hors de peines, de périls et de dangers. »

Ces vaillants cœurs étaient encore à six cents lieues de Montréal; mais le drapeau de la France flottait sur leur poste et ils avaient retrouvé la Patrie.

Fatigué de cette existence si pénible, abandonné par ses fournisseurs, criblé de dettes, La Vérendrye, découragé, descendit à Montréal pour y remplir ses fonctions de capitaine; mais ses fils continuèrent son œuvre. En juin 1748, l'un d'eux, le chevalier, partait encore de Québec pour le Grand Ouest où il poursuivait ses explorations au milieu des forêts et des lacs. L'année suivante, La Vérendrye lui-même, ayant reçu la croix de Saint-Louis et cédant à la demande du gouverneur, prenait, malgré son âge, le parti de rejoindre ses fils au lac des Bois. Il écrivait à Québec le 17 septembre 1749 :

« Je compte faire toute la diligence possible pour aller

hiverner au fort Bourbon, qui est le dernier au bas de la rivière aux Biches de tous les forts que j'ai établis, trop heureux si, à l'issue de toutes les peines, fatigues et risques que j'ai essayés dans cette longue découverte, je pouvais parvenir à vous prouver mon désintéressement, mon grand zèle aussi bien que celui de mes enfants pour la gloire du roi et le bien de la colonie. »

Mais au milieu des préparatifs de cette dernière expédition vers la mer de l'Ouest, la mort surprenait La Vérendrye, qui succombait à Montréal le 6 décembre 1749.

Une société se formait alors pour l'exploitation du Grand Ouest entre le nouvel intendant, Bigot, et le nouveau gouverneur, M. de La Jonquière, « le premier qui n'avait jamais assez d'argent pour le dissiper, le second pour l'entasser ». (Margry.) Les fils de La Vérendrye, rappelés à Québec et dépouillés des postes créés par leur père, furent remplacés par deux autres officiers, Legardeur de Saint-Pierre et Marin. Ces derniers, profitant des relations établies par les La Vérendrye avec les sauvages, se livrèrent à peu près exclusivement à la traite, et rapportèrent à Montréal nombre de pelleteries sur lesquelles les associés firent un profit tel que la part du gouverneur s'éleva, dit-on, à trois cent mille francs.

Quant aux fils de La Vérendrye, après un vain appel au ministre de la marine, ils durent se résigner à rester avec leur grade d'enseigne dans la colonie. Ils avaient semé, d'autres récoltaient, et « du dévouement à la Patrie ils n'avaient connu que les misères ».

L'histoire impartiale doit à cette famille un souvenir attendri : c'est pour la France que ces braves gens ont souffert et se sont acharnés à ces découvertes qui les exposaient, ainsi que l'écrivait le gouverneur, à de plus grands dangers que des guerres ouvertes. Leur nom mérite d'être inscrit au livre d'or de nos explorateurs, à côté de ceux des Jacques Cartier, des Champlain, des La Salle et des d'Iberville.

Dep
tenue
admin
accord
déplor
en aba
celles
jour. P
lui ne
en pos
Nantes
tables
pourris
pouvaie
campag
telle qu
de pauv
d'Argen
Françai
les guer
Dans
au Cana
point,
Quant à
ment en
tiennen
tions av

VII

Louisbourg.

Depuis le traité d'Utrecht, la paix avait été maintenue entre la France et l'Angleterre; mais la longue administration du cardinal Fleury n'avait obtenu cet accord entre les deux cabinets qu'en laissant, par une déplorable incurie, dépérir notre marine militaire et en abandonnant à leur sort nos colonies, pendant que celles de l'éternelle rivale grandissaient de jour en jour. Par contre, notre marine marchande, qui avant lui ne comptait que trois cents navires de commerce, en possédait dix-huit cents en 1738, et les ports de Nantes, de Marseille, de Bordeaux, armaient de véritables flottes que les vieux vaisseaux de guerre, pourrissant dans les rades de Toulon et de Brest, ne pouvaient plus protéger. Quant à la misère dans les campagnes sous ce gouvernement indigne, elle était telle que « les hommes mouraient dru comme mouches, de pauvreté et broutant l'herbe ». A la fin de 1740, d'Argenson affirmait qu'il était mort de faim plus de Français depuis deux ans que n'en avaient tué toutes les guerres de Louis XIV.

Dans de pareilles conditions, les secours expédiés au Canada avaient toujours été insignifiants, et un seul point, Louisbourg, avait été sérieusement fortifié. Quant à la colonisation, deux causes l'avaient constamment entravée, et il importe d'y insister, car elles tiennent au caractère même de notre race, à des traditions avec lesquelles il faut rompre à tout prix, si l'on

ne veut pas voir dans l'avenir se renouveler les mêmes désastres. La première consiste dans cette manie d'isolement qui entraîne nos colons à s'établir aussi loin que possible les uns des autres, et qui supprime ainsi pour eux les forces et les bienfaits de l'association (1); la seconde, c'est la tendance néfaste, mortelle du pouvoir central, de ne laisser aux colonies aucune initiative, de les organiser comme des centres exploitables exclusivement au profit de la métropole, de les peupler de fonctionnaires inutiles et par cela même nuisibles, de vouloir toujours ignorer que la liberté n'est pas un vain mot, qu'elle seule peut assurer, par l'initiative qu'elle développe, la prospérité des colonies comme celle des nations.

La guerre de la succession d'Autriche, survenue en 1740, mit encore une fois aux prises la France et l'Angleterre, et le contre-coup s'en fit bientôt sentir au Canada. Depuis plusieurs années le gouverneur, le marquis de Beauharnois, prévoyait une agression, et avait fait tous les préparatifs que lui permettaient ses faibles ressources et le peu d'hommes dont il disposait : six cents soldats, douze mille miliciens et treize à quatorze cents sauvages. Les forts Niagara et Frontenac furent remis en état, les garnisons des postes de Chambly et de Saint-Frédéric à la pointe à la Chevelure, près du lac Champlain, furent augmentées, de manière à leur permettre de repousser une attaque par l'intérieur des terres.

Quant à Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, ses défenses étaient formidables ; un rempart en pierres de douze mètres de hauteur l'entourait, et du côté de

(1) Pendant que nos colons trop peu nombreux s'éparpillaient le long des bords du Saint-Laurent et du Mississipi, de Québec à la Louisiane, les Anglais, procédant par une autre méthode, créaient des centres importants, avançaient peu à peu vers l'intérieur, se tenaient à portée les uns des autres et commençaient vers l'ouest cet exode qui devait les amener en force jusqu'aux bords de l'Ohio et du Mississipi.

la terre un fossé de vingt-cinq mètres de largeur en interdisait l'approche ; trois batteries de mortiers et une centaine de canons garnissaient les bastions ; trente bouches à feu installées dans une île à l'entrée du port en défendaient l'entrée ; une autre batterie de trente pièces établie au fond de la baie commandait la ville et la mer. Vingt-cinq années et trente millions avaient été consacrés à ces ouvrages et Louisbourg passait pour la plus forte place de guerre de l'Amérique. La garnison consistait en huit compagnies françaises formant un total de cinq cents hommes et cent cinquante Suisses mercenaires ; huit cents habitants pouvaient en outre être armés et servir comme miliciens. Le gouverneur, M. Duchambon, était un homme d'un caractère bienveillant mais faible, et les criminelles manœuvres du commissaire ordonnateur, Bigot, son protégé, devaient bientôt paralyser ses efforts. Il a déjà été question de ce dernier au sujet des fils de La Vérendrye qu'il dépouilla ; il débutait à Louisbourg où il allait, par ses agissements, amener la révolte des troupes ; nous le retrouverons plus tard intendant à Québec, au moment de la chute de la colonie, que ses malversations devaient préparer et rendre inévitable. « Par un fâcheux présage, il était venu de France en Canada sur la frégate la Triponne. C'était un malhonnête homme, cupide, joueur, ne considérant ses hautes fonctions et le pouvoir dont il était revêtu que comme des moyens de s'enrichir facilement ; pour lui, la guerre, la famine, la triste situation du pays ne furent que des occasions favorables pour augmenter sa fortune. » (Dussieux.)

A défaut d'ouvriers, les soldats de la garnison de Louisbourg avaient été employés aux travaux d'achèvement des fortifications ; mais Bigot, et quelques officiers indignes, de complicité avec lui, gardèrent pour eux le supplément de solde qui avait été promis, ainsi qu'une partie de la paye et de l'habillement des hommes. Ceux-ci se plaignirent, réclamèrent, mais

en vain. Toute discipline avait à peu près disparu avec de pareils chefs; une révolte s'ensuivit, dont les Suisses mercenaires donnèrent les premiers le signal. Les séditieux chassèrent leurs officiers, en choisirent d'autres parmi eux, occupèrent les casernes et les magasins, et sommèrent le gouverneur et Bigot de leur remettre ce qui leur était dû. Ils réussirent ainsi à faire rendre gorge, au moins en partie, à ce misérable ordonnateur, mais cet état de trouble et de désordre se continua tout l'hiver. Quatre-vingts prisonniers, amenés par des détachements français à Louisbourg, y avaient passé l'été et, sans doute pour ménager les vivres, avaient imprudemment été relâchés par le gouverneur. De retour à la Nouvelle-Angleterre, ils y racontèrent les faits dont ils avaient été les spectateurs, et leur témoignage trop fidèle y fit naître l'idée d'une attaque à laquelle, dans d'autres circonstances, on n'aurait même pas songé. Le gouverneur du Massachusetts, un avocat nommé Shirley, fit proposer à Londres d'envoyer quelques navires pour aider les colons anglais à enlever cette place, seul refuge des corsaires qui ravageaient les pêcheries des bancs de Terre-Neuve et les côtes de la Nouvelle-Angleterre. On porterait en même temps un coup mortel à la marine française, qui employait tous les ans plus de cinq cents navires et dix mille marins sur les bancs, car il ne leur resterait plus d'asile dans ces mers.

Au mois de janvier 1745, sans attendre la réponse de Londres, Shirley obtint de la législature du Massachusetts, à la majorité d'une voix, une complète adhésion à son projet, bien qu'il parût fort téméraire, et quatre mille hommes furent embauchés, réunis, armés et embarqués sur une centaine de bâtiments sous le commandement d'un marchand, William Pepperell. Quatre vaisseaux de guerre, aux ordres du commodore Warren, vinrent de la métropole prêter leur concours à l'attaque projetée.

Elle était étrange cette armée improvisée, composée

d'ouv
les bo
leurs
les co
filets
penda
femme
s'agiss
milita
Franç
gnalés
uns, p
brèche
d'autr
plosio
ignora
l'ouver
(Baner
place l
du gou
Bigot,
le succ

Le 3
bourg;
avec d
que les
Dans la
des mi
gasins
fumée,
voisins
abandon
ville. I
contre
à trav
jusqu'à
côté de
la garn

d'ouvriers, de bûcherons habitués au campement dans les bois ; de fermiers apportant chacun leurs armes et leurs munitions ; de pêcheurs chassés des bancs par les corsaires français et qui gardaient avec eux leurs filets et leurs lignes pour continuer leur profession pendant le siège ; de pasteurs protestants que leurs femmes et leurs enfants accompagnaient comme s'il s'agissait d'une simple excursion. Les connaissances militaires chez tous étaient nulles ; seule la haine des Français et l'espérance de profiter des désordres signalés pour les chasser de Louisbourg les animaient. Les uns, pour l'escalade des remparts avant l'ouverture des brèches, imaginaient des équipages de ponts volants ; d'autres préconisaient des procédés pour éviter l'explosion des mines, ou soumettaient à Pepperell, aussi ignorant qu'eux, les plans les plus infailibles pour l'ouverture des tranchées et la disposition des batteries. (Bancroft.) S'attaquant avec de tels éléments à une place bien fortifiée, l'entreprise était folle : la lâcheté du gouverneur et des officiers, les prévarications de Bigot, l'indiscipline de la garnison allaient en assurer le succès !

Le 31 avril, la flotte ennemie arrivait devant Louisbourg ; les volontaires anglais descendaient à terre avec dix-huit canons et quelques mortiers pendant que les navires de guerre ouvraient le feu sur la place. Dans la nuit du 13 mai, le colonel Vaughan, à la tête des milices du New-Hampshire, s'approchait des magasins situés au fond de la baie et les incendiait ; la fumée, poussée par un vent furieux, envahit la batterie voisine dont les défenseurs, surpris et se croyant abandonnés, prirent la fuite dans la direction de la ville. Les canons qu'ils laissaient furent alors dirigés contre les remparts et quelques pièces, traînées à bras à travers un marais où les hommes enfonçaient jusqu'aux genoux, permirent d'ouvrir sur la place, du côté de la terre, des feux qui achevèrent de démoraliser la garnison.

Au commencement du siège, le gouverneur Duchambon avait réuni les soldats et leur avait demandé d'oublier le passé, de se souvenir seulement qu'ils étaient Français, chargés de la défense de Louisbourg. Tous avaient promis de faire leur devoir, mais les officiers, gardant à leur égard une invincible méfiance, persuadèrent au gouverneur que ces recrues indisciplinées ne proposaient de participer à des sorties que pour désertir, et paralysèrent toute action offensive contre l'ennemi. Pendant ce temps, les volontaires anglais s'approchaient des murailles et le commodore Warren pénétrait hardiment dans le port d'où il bombardait la ville. Enfin, pour achever le désarroi dans lequel se trouvaient les assiégés, un vaisseau français de soixante-quatre canons, le Vigilant, portant des vivres et cinq cent soixante hommes destinés à renforcer les défenseurs de Louisbourg, donnait au milieu de la flotte anglaise et, après une lutte inégale soutenue pendant plusieurs heures, tombait en vue de la place au pouvoir de l'ennemi. Complètement découragé par ce dernier échec, Duchambon offrit de capituler. Le 17 juin, après un siège de quarante-neuf jours et une perte de deux cents hommes, il rendait la ville aux Anglais surpris eux-mêmes de leur incroyable succès. Si ce gouverneur avait tenu quelques jours de plus, le beau temps, qui avait favorisé les assiégeants, cessait pour faire place à des pluies diluviennes et à des tempêtes qui les auraient contraints à regagner promptement New-York et Boston.

Par ruse de guerre, le commodore Warren laissa flotter sur les murs de la cité le pavillon français : plusieurs navires, sans défiance, vinrent se réfugier dans le port et furent pris ; deux bâtiments de la Compagnie des Indes, notamment, tombèrent dans ce piège, et leur chargement, évalué à quinze millions, couvrit en grande partie les frais de la campagne des Anglo-Américains. La garnison prisonnière et les habitants de l'île furent transportés en Europe et débarqués

sur
trot

L

l'an

les

mir

red

l'en

tère

P

dém

l'av

nir

tend

prix

l'on

M. d

la m

Roya

cent

ajou

jour

les p

au m

la va

tion

fois

être

M

cons

les p

seau

trans

Lou

puis

Angl

enco

Nord

sur la côte de France, près de Brest, où ces malheureux trouvèrent un refuge.

La joie fut grande dans les colonies anglaises à l'annonce de la chute de Louisbourg; à Boston, toutes les cloches de la ville sonnèrent pour fêter ce triomphe miraculeux de la foi protestante et la prise du plus redoutable rempart du papisme. En Angleterre, l'enthousiasme égala celui des Américains et le ministre prodigua les récompenses aux chefs de l'entreprise.

Par contre, le retentissement de cet échec fut profondément douloureux au Canada, dont il assombrissait l'avenir, et en France, où une pareille défaite venait ternir les succès remportés par le maréchal de Saxe à Fontenoy, et par notre marine dans l'Inde. Il fallait à tout prix effacer cette honte et reconquérir une place que l'on considérait avec raison comme la clef du Canada. M. de Beauharnois écrivit de Québec au ministre de la marine pour l'engager vivement à reprendre l'île Royale et l'Acadie, l'assurant que deux mille cinq cents hommes suffiraient pour cette entreprise. Il ajoutait prophétiquement : « Les Anglais tiennent toujours la même conduite; ils veulent occuper tous les passages, et il les occupent en effet. Envoyez-moi au moins des munitions et des armes; je compte sur la valeur des Canadiens et des sauvages. La conservation du Canada est l'objet le plus important; si une fois l'ennemi en devenait le maître, il faudrait peut-être renoncer pour toujours à ce continent! »

M. de Maurepas, alors ministre de la marine, que ces considérations avaient frappé, fit faire en toute hâte les préparatifs d'un armement formidable : onze vaisseaux de guerre et trente navires de commerce devaient transporter trois mille hommes à l'île Royale, assiéger Louisbourg, enlever ensuite Port-Royal et l'Acadie, puis attaquer Boston et ravager les côtes de la Nouvelle-Angleterre. C'était l'effort le plus considérable qui eût encore été tenté par la France dans l'Amérique du Nord; mais la direction en fut confiée à un courtisan,

le duc d'Anville, lieutenant général des galères. Son rapide avancement dans la marine n'avait été dû qu'à des influences de cour et son incapacité trop notoire allait entraîner la ruine de l'expédition.

Descendu au sud des Açores au lieu de traverser l'Océan plus au nord, le duc d'Anville fut surpris par les calmes très fréquents dans ces parages, et resta vingt-deux jours en pleine mer sans un souffle de vent pour continuer sa route. Les vivres, avariés par la chaleur et le manque d'eau, amenèrent bientôt une épidémie de scorbut à bord des navires, et lorsque le temps vint à fraîchir et permit de gagner les parages de l'île Royale, après une navigation de plus de trois mois, la mort avait fait de terribles ravages parmi les matelots et les soldats, entassés sur les vaisseaux sans aucun souci des règles de l'hygiène.

On était enfin parvenu en vue de la terre lorsqu'une effroyable tempête s'abattit sur la flotte qu'elle dispersa; quelques navires purent se réfugier aux Antilles; d'autres, poussés par un vent furieux, furent ramenés jusqu'en France; plusieurs transports allèrent se briser sur l'île de Sable; le reste, battu par les flots, réussit à revenir à la côte d'Acadie. Les malades purent alors être débarqués à terre, mais leur séjour dans les entreponts empestés par l'épidémie les avait tellement affaiblis qu'ils mouraient par centaines. Depuis le départ de la métropole, deux mille quatre cents hommes avaient succombé; de deux cents malades atteints sur un des navires, un seul survécut, malgré les soins dont ils furent tous entourés! (Garneau.) Le duc d'Anville, désespéré de ce désastre, succomba au fléau et fut remplacé par M. d'Estournelle, qui, bientôt atteint lui-même, se perça de son épée dans un accès de fièvre. Les survivants songèrent encore, malgré leur détresse, à attaquer, Port-Royal, et les quatre vaisseaux qui restaient mirent la voile dans la direction de cette place; mais une nouvelle tempête s'abattit sur eux devant le cap de Sable et les rejeta en plein Océan. Force leur fut de

regag
Pend
baie
dont
s'étai
bloqu
de pr
fallut
avanc
Beaul
ces pa
Royal
cents
colone
côté d
comm
augen
Villier
ment.
officier
soixan
jour d
fondit
longea
Noble
bas au
arrêtés
réfugié
rendre
l'action
bait au
retour
Pend
prépar
d'Anvi
d'accor
à Lond
tandis

regagner, à demi désemparés, les côtes de France. Pendant ce temps, les six cents Canadiens venus à la baie de Fundy, au-devant du corps de débarquement dont l'incapacité du chef avait déterminé la perte, s'étaient approchés de Port-Royal, dont ils avaient bloqué la garnison à laquelle ils faisaient une centaine de prisonniers. Après la dispersion de la flotte, il leur fallut songer à la retraite. Comme la saison était trop avancée pour retourner à Québec, ils se cantonnèrent à Beaubassin, obligeant ainsi, par leur présence dans ces parages, les Anglais à renforcer la garnison de Port-Royal pour éviter une surprise. Un secours de cinq cents hommes envoyé de Boston, sous les ordres du colonel Noble, vint hiverner à la Grand'Prée, de l'autre côté de la baie de Fundy. Au mois de février 1747, le commandant français, M. de Ramesay, qu'une blessure au genou retenait à l'hôpital, chargea son lieutenant, Coulon de Villiers, de surprendre les Anglais dans leur cantonnement. A la tête de trois cents Canadiens et sauvages, cet officier fit au milieu des bois et des neiges accumulées soixante lieues autour de la baie et arriva au point du jour devant la Grand'Prée. Ses troupes reposées, il fondit sur l'ennemi dont l'opiniâtre résistance se prolongea jusqu'au milieu de la journée. Le colonel Noble fut tué et plus du tiers de ses hommes jeté bas au cours de cette lutte; les derniers survivants, arrêtés dans leur fuite par la profondeur des neiges, se réfugièrent dans une maison et, se voyant cernés, se rendirent prisonniers. De Villiers avait eu, à la fin de l'action, le bras fracassé par une balle; il succombait aux suites de sa blessure peu de temps après son retour à Québec.

Pendant que le gouvernement français hâtait les préparatifs de l'expédition si malheureuse du duc d'Anville, le gouverneur du Massachusetts, Shirley, d'accord avec Pepperell et l'amiral Warren, proposait à Londres d'envahir le Canada par le lac Champlain, tandis qu'une flotte portant des troupes de débarque-

ment viendrait d'Angleterre assiéger Québec. Huit mille volontaires se réunirent à Albany, prêts à marcher au premier signal sur le fort Saint-Frédéric et Montréal; mais l'annonce de la présence de M. de Ramesay à Beaubassin et du départ de la flotte française pour l'Acadie firent aussitôt abandonner ce projet, et une partie des troupes fut dirigée en toute hâte vers Port-Royal. Leur retraite permit aux Canadiens, accompagnés des sauvages alliés, de prendre l'offensive et de recommencer à travers les territoires occupés par les colons anglais des courses meurtrières qui jetèrent l'épouvante jusque dans les centres les plus éloignés. Vingt-sept de ces expéditions furent accomplies en trois ans; Saratoga fut enlevé et une centaine d'habitants faits prisonniers; le fort Massachusetts, construit à cinq lieues de Saint-Frédéric, tomba aux mains de Rigaud de Vaudreuil, major des Trois-Rivières, dont les volontaires dévastèrent le pays à douze lieues aux alentours; un détachement anglais, surpris et assailli à coups de haches près du fort Clinton, se vit acculé à une rivière et précipité dans ses eaux. Les fermiers, épouvantés, abandonnèrent les frontières du Massachusetts, du Connecticut et de la Nouvelle-York pour se réfugier à l'intérieur.

En France, la perte de l'escadre du duc d'Anville, compensée par les victoires du maréchal de Saxe et la prise de Madras sur la côte de Coromandel, ne découragea pas le ministère. Il fit aussitôt équiper une nouvelle flotte dont il confia le commandement au marquis de La Jonquière. Ce dernier devait faire route d'abord avec une autre force navale se rendant dans les mers de l'Inde; les deux escadres réunies comprenaient douze vaisseaux de guerre et trente bâtiments chargés de troupes, de vivres et de marchandises. Une flotte anglaise de dix-sept vaisseaux, sous le commandement de l'amiral Anson, partit de Portsmouth à la recherche du convoi français et le rencontra en vue des côtes d'Espagne, à la hauteur du cap Finistère. M. de

La Jo
au ce
des fr
D'hal
meur
accab
après

«Le
à lui s
enner
de la
impos
l'affre
gouffr
duque
essaye
brave
défens

Le d
grand
ensuit
pris. I
La Jon
disait
vu une
frança
nation
s'est r
possib

Que
huit va
les An
en-Mer
comba
l'Intré
héroïq
march
mais J

La Jonquière prit ses dispositions de combat et ordonna au convoi qu'il escortait de fuir sous la protection des frégates pendant qu'il essaierait d'arrêter l'ennemi. D'habiles manœuvres prolongèrent longtemps la lutte meurtrière qui s'engagea ; mais les bâtiments français, accablés sous le nombre, furent contraints les uns après les autres de se rendre.

« Le Sérieux, que montait La Jonquière, avait soutenu à lui seul trois heures de combat contre cinq vaisseaux ennemis ; mais, ayant perdu ses mâts, ses agrès, plus de la moitié de son équipage, réduit à la plus absolue impossibilité de manœuvrer, présentant de plus l'affreux spectacle d'un entrepont où l'eau s'engouffrait par les sabords et dans l'enceinte resserrée duquel les malheureux canonniers auraient vainement essayé de se débattre contre la mort, il se rendit. Le brave La Jonquière, dans cette longue et désespérée défense, avait eu le cou traversé par une balle. » (Guérin.)

Le convoi, grâce à cette résistance acharnée, put en grande partie échapper à la poursuite dont il fut ensuite l'objet ; neuf bâtiments furent seuls atteints et pris. L'ennemi rendit justice à l'énergie déployée par La Jonquière et ses officiers. Le capitaine du Windsor disait à leur sujet dans son rapport : « Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commandant français et, pour dire la vérité, tous les officiers de cette nation ont montré un grand courage ; aucun d'eux ne s'est rendu que quand il lui a été absolument impossible de manœuvrer. »

Quelques mois après, la dernière de nos flottes, huit vaisseaux et deux frégates, escortant un convoi pour les Antilles, était attaquée dans les eaux de Belle-Isle-en-Mer par dix navires anglais et détruite après un combat acharné ; deux navires seulement, le Tonnant et l'Intrépide, parvenaient à regagner Brest après une lutte héroïque contre un ennemi très supérieur. La flotte marchande avait été sauvée par cette belle résistance, mais la marine de guerre française était anéantie.

Le marquis de La Jonquière avait été désigné pour succéder à Québec à M. de Beauharnois après la campagne du duc d'Anville. Fait prisonnier au cap Finistère, il fut remplacé comme gouverneur, pendant sa captivité, par le comte Rolland de La Galissonnière, un de nos meilleurs officiers de marine, homme fort instruit, d'un esprit vif et pénétrant. L'intendant, M. Hocquart, dont le séjour au Canada avait été marqué par l'influence la plus heureuse sur le développement de la colonie et les mesures les plus sages pour y favoriser le commerce et l'industrie, fut rappelé en France, et la cour lui donna pour successeur le néfaste Bigot.

En Europe, la victoire de Lawfeld sur le duc de Cumberland et la prise de Berg-op-Zoom permettaient au gouvernement français de faire la paix et d'en dicter les termes. Mais les ministres, jaloux des succès du maréchal de Saxe, et la marquise de Pompadour, lasse de suivre Louis XV dans les camps, agissent sur le roi pour lui faire accepter les plus humiliantes conditions. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 1748, il fut convenu que les conquêtes faites de part et d'autre seraient restituées ; Louisbourg revenait à la France et Madras à l'Angleterre ; mais les fortifications de Dunkerque devaient rester démantelées et le prince Édouard, prétendant d'Angleterre dont la descente en Écosse avait causé de vives alarmes au gouvernement anglais, se voyait expulsé de France. C'était ce que Louis XV, dans son inconsciente vanité, appelait faire la paix en roi et non en marchand. Quant aux frontières de l'Acadie, elles étaient encore une fois laissées, comme dans le traité d'Utrecht, sans délimitations certaines, au grand avantage des Anglais, qui maintenaient leurs prétentions sur les territoires s'étendant jusqu'aux bords du Saint-Laurent et voyaient là pour l'avenir un sujet de contestations dont ils pourraient tirer profit.

La
l'Angl
tinent
courte
ginie.
de pos
semen
monts
vallée
leur p
avaien
partie
de Ve
contre
revend
suite à
Anglet
et il se
se mit l
Le Par
de terr
soucier
valoir.

Avis
La Gal
s'oppos
genre,

VIII

Les débuts d'un grand homme.

La paix d'Aix-la-Chapelle, bien qu'elle accordât à l'Angleterre des avantages que ses défaites sur le continent ne lui donnaient pas lieu d'espérer, ne fut qu'une courte trêve bientôt rompue par les colons de la Virginie. Sans se préoccuper du droit de découverte et de possession des Français, qu'ils déniaient audacieusement, ils voulaient s'emparer des terres au delà des monts Alleghanis et s'étendre jusqu'au Mississipi. La vallée de l'Ohio les attirait surtout; son sol fertile leur promettait de riches moissons. Dès 1716, ils avaient formé une société pour l'achat à vil prix d'une partie de cette contrée aux indigènes, mais le cabinet de Versailles, informé de ce projet, avait protesté contre une pareille intrusion sur un territoire dont il revendiquait la propriété, et il n'avait pas été donné suite à l'acquisition. La population de la Nouvelle-Angleterre augmentant rapidement, l'idée fut reprise et il se fonda une nouvelle société à la tête de laquelle se mit le gouverneur de la Virginie, Robert Dinwiddie. Le Parlement anglais lui concéda cinq cent mille acres de terrain à prendre dans la vallée de l'Ohio, sans se soucier si d'autres occupants avaient des droits à faire valoir.

Avisé du fait, le gouverneur du Canada, M. de La Galissonnière, considérant qu'il était urgent de s'opposer énergiquement à tout envahissement de ce genre, estima que le moyen le plus sûr d'y parvenir

était d'augmenter la ligne des forts destinés à protéger les communications entre Québec et la Louisiane en même temps qu'à affirmer les droits de la France sur les vallées du Mississipi et de l'Ohio, son affluent. Les forts existants furent remis en état de défense; d'autres furent construits à la Présentation, entre Montréal et Frontenac, sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent; à la Presqu'île, sur les bords du lac Érié; à la rivière aux Bœufs, au confluent de la rivière Ouabache et de l'Ohio. Enfin, pour mettre fin à toute contestation, M. de La Galissonnière fit de nouveau prendre solennellement possession de la vallée de l'Ohio par le capitaine de Céloron, chevalier de Saint-Louis.

Accompagné de huit officiers, six cadets, vingt hommes de troupes, cent quatre-vingts Canadiens et une trentaine de sauvages iroquois et abénaquis, M. de Céloron descendit le cours de la Belle-Rivière; c'était le nom que les coureurs des bois donnaient à l'Ohio. A divers endroits, il enterra des plaques de plomb sur lesquelles était gravée une inscription mentionnant la prise de possession; à des arbres, il attacha les armes de France frappées sur une feuille de métal. Les indigènes, réunis dans leurs villages, reçurent ses présents et lui promirent de ne plus tolérer chez eux les marchands anglais qui venaient y colporter en fraude des armes et de l'eau-de-vie.

« Mes enfants, leur disait M. de Céloron, la raison qui a déterminé votre père Onontio à m'envoyer auprès de vous a été la connaissance qu'il a eue que les Anglais se proposaient d'y former un établissement assez considérable pour envahir un jour cette terre et s'y multiplier de façon, si on les laissait faire, qu'ils s'en rendraient maîtres, et vous en seriez les victimes, comme vous l'avez déjà été dans le passé. Souvenez-vous que vous possédiez autrefois, à Philadelphie, des terres magnifiques sur lesquelles vous trouviez abondamment de quoi nourrir vos familles. Ils se sont approchés de vous, sous prétexte de vous donner des marchandises,

et, pe
ils on
ils on
ont f
faire
ont fa
sur la

C'é
la rac
à peu
merci

L'o
M. de
Virgin
établi
Aussi
aucun
résolu
çais d
empar
écrivit
frança
rée co
termes
même
ment

sur le
Angla

« M
d'Ohio
Virgin
ronne
d'app
des fo
rivière

« Le
d'host
nom c

et, petit à petit, sans que vous vous en soyez aperçus, ils ont établi des forts et ensuite des villes, et quand ils ont été assez puissants, ils vous ont chassés et vous ont forcé à venir vous établir sur ces terres-ci, pour faire subsister vos femmes et vos enfants. Ce qu'ils ont fait à Philadelphie, ils veulent le faire aujourd'hui sur la Belle-Rivière.» (Archives de la marine.)

C'était, en quelques mots, l'histoire trop fidèle de la race rouge, que les Anglais devaient repousser peu à peu jusqu'aux montagnes Rocheuses et détruire sans merci pour s'emparer de ses territoires.

L'occupation effective de la vallée de l'Ohio par M. de Céloron renversait les projets des colons de la Virginie, et la société qu'ils avaient constituée pour y établir des plantations se trouvait dès lors sans objet. Aussi le principal intéressé, Dinwiddie, sans tenir aucun compte de la paix signée entre les deux nations, résolut-il de brusquer les choses, de sommer les Français d'évacuer la contrée qu'ils occupaient et de s'en emparer par la force s'ils refusaient de se retirer. Il écrivit en conséquence au commandant des troupes françaises sur l'Ohio une lettre qui peut être considérée comme un modèle d'audace et de fourberie. Ses termes méritent d'être retenus, car ils sont la négation même du traité d'Aix-la-Chapelle, qui disait expressément que les deux nations resteraient en Amérique sur le même pied qu'avant la guerre, c'est-à-dire les Anglais en deçà des monts Alleghanis :

« Monsieur, les pays situés le long de la rivière d'Ohio, dans la partie occidentale de la colonie de la Virginie, sont si évidemment la propriété de la couronne de la Grande-Bretagne que je suis surpris d'apprendre qu'un corps de troupes françaises érige des forteresses et fait des établissements sur cette rivière qui est le domaine de Sa Majesté britannique.

« Les plaintes réitérées que j'ai reçues de ces actes d'hostilité me mettent dans la nécessité d'envoyer, au nom du roi mon maître, le porteur de cette lettre, le

major Washington, un des adjudants généraux des troupes dans ce pays, pour se plaindre à vous des usurpations ainsi faites aux sujets de la Grande-Bretagne, en violation manifeste du droit des gens et des traités actuels qui subsistent entre les deux couronnes. Si ces faits sont vrais et que vous vouliez justifier votre conduite, je souhaiterais que vous me fassiez l'honneur de me faire savoir par quelle autorité ou par l'ordre de qui vous avez marché du Canada, à main armée et en force, pour venir envahir les terres de Sa Majesté britannique en la manière représentée, pour que, selon la teneur de votre réponse, je puisse, de mon côté, agir conformément à la commission dont le roi mon maître m'a honoré.

« Néanmoins, Monsieur, pour obéir à mes instructions, il est de mon devoir de vous requérir préalablement que vous ayez à vous en retourner en paix et de cesser désormais de poursuivre un dessein qui interrompra bientôt l'harmonie et la bonne intelligence que Sa Majesté britannique désire entretenir avec le Roi Très Chrétien.

« Je me flatte que vous voudrez bien recevoir le major Washington avec les témoignages de politesse et de franchise naturelles à votre nation, et je serai au comble de la satisfaction si vous le renvoyez avec une réponse conforme aux vœux que je fais pour une paix durable entre nous.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble

« Robert DINWIDDIE,

« à Williamsbourg, dans la Virginie.

« Le 31 octobre 1753. »

Le porteur de cette lettre était George Washington, le futur président de la République des États-Unis. C'était alors un jeune homme de vingt-deux ans, d'abord géomètre, puis engagé dans les milices de Virginie, où il était bientôt devenu major. Habitué par son premier métier à la vie dans les bois, il avait les

qualité
lui éta
de cin
couver
instruc
crivaie
d'y ren
comme
« de s'i
du cor
forts a
et de le
leur di
gneme
usurpa

Missi
fut d'a
lui-mêm
son jou

« Not
une ma
mer de
officier
qu'il av
avait au
il me c
nous in
plus gra
ferme
prétenc
depuis
de soix
que no
fleuve,
étaient
Après
au fort
dant de

qualités nécessaires pour s'acquitter de la mission qui lui était confiée. Il lui fallait, en effet, parcourir plus de cinq cents milles à travers un pays accidenté, couvert de forêts et presque entièrement désert. Ses instructions, assez louches pour un officier, lui prescrivait de se rendre au fort principal des Français, d'y remettre la lettre du gouverneur de la Virginie au commandant et d'en recevoir la réponse, mais en outre « de s'informer activement et avec prudence de la force du corps français qui occupait ces parages, des renforts attendus du Canada, du nombre des forts élevés et de leur situation, des garnisons, de leur état et de leur distance réciproque, et en résumé tous les renseignements possibles sur la position et les projets des usurpateurs ».

Mission officielle, doublée d'un rôle d'espion, qui fut d'ailleurs habilement rempli. C'est Washington lui-même qui nous l'apprend, car nous lisons dans son journal :

« Nous vîmes les couleurs de la France arborées sur une maison. Je m'y rendis sur-le-champ pour m'informer de la résidence du commandant. J'y trouvai trois officiers. L'un deux, le capitaine Joncaire, m'apprit qu'il avait le commandement de l'Ohio, mais qu'il y avait au fort le plus proche un officier général, auquel il me conseillait de m'adresser pour une réponse. Il nous invita à souper avec eux et nous traita avec la plus grande politesse. — Ils me dirent qu'ils avaient le ferme projet de se rendre maîtres de l'Ohio. — Ils prétendent avoir un droit incontestable sur la rivière depuis la découverte d'un nommé La Salle, qui date de soixante ans ; le motif de l'expédition est d'empêcher que nous formions des établissements sur le bord du fleuve, ayant entendu dire que quelques familles étaient en marche avec le projet de s'y installer. »

Après cette cordiale réception, Washington se rendit au fort de la rivière aux Bœufs, auprès du commandant des troupes françaises, Legardeur de Saint-Pierre.

« C'est un homme qui n'est plus jeune, dit-il, mais qui a une belle tournure militaire. Je lui fis part de ma mission, et lui présentai mon message et la lettre; il désira que je les gardasse jusqu'à l'arrivée de M. Reparti, capitaine placé au fort voisin, qu'on avait envoyé chercher. — A deux heures, la personne qu'on attendait arriva; j'offris de nouveau ma lettre: ils la reçurent et passèrent dans une autre pièce pour que le capitaine, qui entendait un peu l'anglais, la traduisit. Lorsqu'il eut fini, le commandant me pria d'entrer avec mon interprète, pour lire la traduction et la corriger, ce que je fis. Les principaux officiers se retirèrent pour tenir un conseil de guerre... »

Et Washington, l'ancien géomètre, ajoute sans hésitation: «... ce qui me permit de prendre les dimensions du fort et de faire quelques observations. »

Le plan du fort était plus tard envoyé par lui au gouvernement britannique avec les renseignements les plus précis sur les forces et les ressources des Français dans ces parages.

Ainsi agissait l'homme au sujet duquel celui qui l'envoyait écrivait en le recommandant: « Je me flatte que vous voudrez bien recevoir le major Washington avec les témoignages de politesse et de franchise naturelles à votre nation. »

Deux jours après, le commandant français remettait au jeune major la réponse suivante qu'il adressait au gouverneur de la Virginie:

« Monsieur, comme j'ai l'honneur de commander ici en chef, M. Washington m'a remis la lettre que vous avez écrite au commandant des troupes françaises. J'aurais souhaité que vous lui eussiez donné ordre ou qu'il eût été disposé à aller jusqu'en Canada pour y voir notre général, à qui il appartiendra plus qu'à moi de mettre en évidence les droits incontestables du roi mon maître sur les terres situées le long de l'Ohio et de réfuter les prétentions du roi de la Grande-Bretagne à icelles.

« Je
duques
de vous
monsieur
gence.

« Pou
retirer,
soient v
l'ordre
d'être p
avec to
attendre

« Je r
tout le c
comme
traités e
nous int
Anglais.
des faits
l'honneur
faisante

« Je m
avec tou
mérite p
rendra l
ainsi qu
lequel

« J'ai
et très o

« Le
La rép
Dinwi
enjoign
au confl
pour y o

« Je ferai passer votre lettre à M. le marquis Duquesne. Sa réponse sera ma loi, et s'il m'ordonne de vous la communiquer, vous ne devez pas douter, monsieur, que je ne vous la fasse parvenir en diligence.

« Pour la réquisition que vous me faites de me retirer, je ne crois pas devoir y obéir. Quelles que soient vos instructions, les miennes sont d'être ici par l'ordre de mon général, et je vous prie, monsieur, d'être persuadé que je tâcherai de m'y conformer avec toute l'exactitude et la résolution qu'on doit attendre d'un bon officier.

« Je ne sache pas qu'il se soit rien passé, pendant tout le cours de cette campagne, qu'on puisse regarder comme un acte d'hostilité, ni comme contraire aux traités entre les deux couronnes, dont la continuation nous intéresse autant et nous est autant agréable qu'aux Anglais. Si vous aviez bien voulu entrer dans le détail des faits qui font l'objet de vos plaintes, j'aurais eu l'honneur de vous répondre de la façon la plus satisfaisante qu'il m'eût été possible.

« Je me suis fait un devoir d'accueillir M. Washington avec toute la distinction due à votre dignité et à son mérite personnel, et je me flatte, monsieur, qu'il me rendra la justice d'en être mon garant auprès de vous ainsi que des témoignages du profond respect avec lequel

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« LEGARDEUR DE SAINT-PIERRE,

« du fort sur la rivière aux Bœufs,

« Le 15 décembre 1753. »

La réponse était à la fois spirituelle et ferme.

Dinwiddie, dont le parti était pris, passa outre et enjoignit à un détachement de miliciens de se rendre au confluent de la rivière Monongahéla et de l'Ohio pour y construire un fort.

Dans l'intervalle, M. de Contrecoeur remplaçait Legardeur de Saint-Pierre au fort de la rivière aux Bœufs, et l'ordre formel lui était donné par le gouverneur du Canada d'interdire aux Anglais le territoire placé sous son commandement. Informé de la tentative des Virginiens, il marcha droit à leur campement avec une troupe de cinq cents hommes, et les somma de se rendre. Cernés par des forces supérieures, les miliciens capitulèrent aussitôt et se retirèrent au delà des montagnes. Le fort commencé par eux fut achevé et mis en état de défense : il reçut le nom de Duquesne ; c'était celui du nouveau gouverneur du Canada, remplaçant M. de La Galissonnière, rappelé en France pour faire partie de la commission de délimitation des frontières entre les possessions des deux nations en Amérique.

A ce moment même, Washington, à la tête de deux compagnies de soldats enrôlés par Dinwiddie, marchait sur l'Ohio et élevait aux Grandes Prairies, à une douzaine de lieues du fort Duquesne, le fort de Nécessité. Ses instructions, relatées dans son journal, lui prescrivait « de rester sur la défensive, mais de prendre ou tuer tous ceux qui prétendraient s'opposer de vive force aux travaux des Anglais ou s'attaquer à leurs établissements ».

M. de Contrecoeur, qui s'était installé au fort Duquesne, fut bientôt averti que les Virginiens, revenus en nombre sur la Monongahéla, s'y fortifiaient en toute hâte. Il chargea aussitôt un de ses officiers, Villiers de Jumonville, de se rendre en parlementaire auprès du commandant des forces anglaises et de lui remettre une sommation d'avoir à se retirer, car il était sur le territoire français. Afin de protéger son envoyé au milieu des forêts contre les sauvages ennemis, il le fit accompagner par une trentaine d'hommes, presque tous Canadiens. Leur approche fut signalée à Washington par un chef sauvage, le Demi-Roi, qui lui proposa de tomber en force sur ces étrangers et

de les
vant la
sinistre
se rend
astucieu
Peaux-l
qui ava
Sans l
Washin
les Fran
sieurs h
à ses ag
une con
Jumonvi
mation
envahiss
atteignit
Pendant
diens fut
prisonnier

Après
tamment
Robert D
opération
nuations
le rôle qu
aux Bœu.

« Lors
se trouva
Demi-Roi
vrir la pl
à environ
sombre e
dispositio
quer de t
d'environ
blessâme
bre des r

de les massacrer. Malgré ses instructions lui prescrivant la défensive, le jeune commandant écouta ce sinistre conseil. Par une nuit obscure et pluvieuse, il se rendit avec quarante soldats au campement de son astucieux conseiller. A l'approche du jour, Anglais et Peaux-Rouges cernèrent Jumonville et ses compagnons qui avaient passé la nuit à l'abri de quelques rochers. Sans leur laisser le temps de se reconnaître, Washington commanda le feu et tira le premier sur les Français. Une seconde décharge suivit, tuant plusieurs hommes. Jumonville, par un interprète, fit dire à ses agresseurs de cesser leur attaque, car il avait une communication à leur faire. Le feu s'arrêta et Jumonville donna l'ordre à l'interprète de lire la sommation que son chef l'avait chargé de signifier aux envahisseurs. Au milieu de cette lecture, une balle atteignit à la tête l'officier et le renversa raide mort. Pendant quelques minutes la lutte continua, dix Canadiens furent tués, un blessé et vingt et un restèrent prisonniers.

Après cet exploit, les Anglais regagnèrent précipitamment le fort Nécessité, et Washington, écrivant à Robert Dinwiddie pour l'informer du succès de son opération, essaya de justifier sa conduite par des insinuations et des commentaires vraiment étranges après le rôle qu'il avait joué lui-même au fort de la rivière aux Bœufs :

« Lorsque nous fûmes arrivés, dit-il, à l'endroit où se trouvaient les traces du passage des Français, le Demi-Roi se fit suivre par deux Indiens, afin de découvrir la place où ils étaient campés ; ils les trouvèrent à environ un mille de la route, dans un lieu très sombre et entouré de rochers. Là-dessus je pris mes dispositions de concert avec le Demi-Roi pour attaquer de tous les côtés à la fois. Dans un engagement d'environ quinze minutes, nous en tuâmes dix, en blessâmes un et fîmes vingt et un prisonniers. Au nombre des morts est M. de Jumonville, le commandant.

« Ces individus prétendent qu'ils venaient en ambassade ; mais l'absurdité de ce prétexte est trop manifeste. Leurs instructions étaient de reconnaître le pays, les routes, les criques, jusqu'au Potomac, ce qu'ils étaient en train de faire. Ces hommes déterminés avaient été choisis à dessein pour prendre des informations qu'ils devaient transmettre par dépêches, en même temps que l'indication du jour où ils remettraient le message, ce qui ne pouvait être dans d'autres vues que d'attendre un renfort pour tomber sur nous à l'improviste.

« Ces raisons, jointes à quelques autres, ont porté nos officiers à croire qu'ils étaient envoyés comme espions plutôt que dans tout autre but. En conséquence, ils m'ont engagé à les retenir comme prisonniers, bien que ceux-ci s'attendissent ou feignissent de s'attendre à être traités comme ambassadeurs.

« Lorsqu'ils ont connu le lieu de notre campement, loin de venir nous trouver ouvertement ils ont cherché une retraite des plus cachées et beaucoup plus convenable pour des déserteurs que pour des ambassadeurs ; ils y sont restés deux ou trois jours, envoyant, pendant ce temps, des espions pour reconnaître notre camp, comme on nous l'a dit, quoiqu'ils affirment le contraire. Leur corps d'armée se tenait à environ deux milles en arrière, pendant qu'ils envoyaient deux coureurs pour informer Contrecoeur de nos forces et du lieu où nous étions campés. Trente-six hommes ! il y a là de quoi compléter le cortège d'un ambassadeur de prince, tandis qu'il s'agissait d'un petit gouverneur. Pourquoi, si leurs projets étaient francs, sont-ils restés si longtemps à cinq milles de nous, sans s'acquitter de leur message ou sans m'en donner avis ? Ils ne pouvaient attendre ainsi que dans le seul but d'appuyer par la force leur message aussitôt qu'il serait remis. Ils n'avaient pas besoin d'envoyer des espions, puisque le caractère d'ambassadeur est sacré chez toutes les nations, mais c'est par les traces de ces espions qu'ils

ont ét
de leu
Que
une au
ainsi d
sa par
« De
somp
étaient
dans n
més de
Puis
« J'ai
Honne
auront
sadeur
pendus
qu'ils e
le couv
toutes
jouer n
A la
mort de
para de
par la
M. de D
pris sur
après l'
ment du
Au fo
ordonna
Jumonv
cent sa
Afin de
devait s
reprodu
« Nou
de la ma

ont été découverts et que nous avons eu connaissance de leurs projets. »

Quelques jours après, détruisant lui-même dans une autre dépêche toutes ses assertions, et démontrant ainsi qu'elles n'étaient que de simples conjectures de sa part, Washington disait :

« Depuis ma dernière lettre, j'ai acquis de fortes présomptions, je dirai même la certitude que ces gens-là étaient envoyés comme espions, et avec ordre de rester dans notre voisinage jusqu'à ce qu'ils fussent bien informés de nos projets, de notre situation et de nos forces. »

Puis il ajoutait, avec une véritable inconscience : « J'ai pensé qu'il était convenable d'instruire Votre Honneur de ce qui précède, car je m'imagine qu'ils auront l'audace de réclamer les privilèges des ambassadeurs, lorsque, en bonne justice, ils devraient être pendus comme des espions de la pire espèce, attendu qu'ils exécutaient les ordres secrets de leur chef, sous le couvert d'un caractère qui devrait être sacré pour toutes les nations, et dont on ne devrait jamais se jouer ni se servir d'une manière équivoque. »

A la nouvelle de cette incroyable agression et de la mort de Jumonville, une immense indignation s'empara de tous les Canadiens ; elle fut bientôt partagée par la France entière. De Québec, le gouverneur, M. de Duquesne, écrivit au ministre : « J'ai infiniment pris sur moi de ne pas mettre tout à feu et à sang, après l'acte d'hostilité indigne commis sur le détachement du sieur de Jumonville. »

Au fort Duquesne, le commandant, M. de Contrecoeur, ordonna aussitôt au capitaine de Villiers, frère de Jumonville, de partir avec six cents Canadiens et cent sauvages pour châtier les auteurs de cet assassinat. Afin de bien préciser la conduite que cet officier devait suivre, il lui remit les instructions dont nous reproduisons les termes :

« Nous, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, commandant en chef les partis de la Belle-

Rivière, des forts Duquesne, Presqu'île et de la rivière aux Bœufs.

« Il est ordonné au sieur de Villiers, capitaine d'infanterie, de partir incessamment avec le détachement françois et sauvage que nous luy confions, pour aller à la rencontre de l'armée angloise.

« Luy ordonnons de les attaquer s'il voit jour à le faire, et de les détruire même en entier, si il le peut, pour les châtier de l'assassin qu'ils nous ont fait en violant les lois les plus sacrées des nations policées.

« Si le dit sieur de Villiers ne trouvoit plus les Anglois et qu'ils se fussent retirés, il les suivra autant qu'il le jugera nécessaire pour l'honneur des armes du Roy.

« Et dans le cas qu'ils fussent retranchés et qu'il ne vît pas jour à pouvoir combattre les Anglois, il ravagera leurs bestiaux et tâchera de tomber sur quelques-uns de leurs convois, pour les deffaire en entier.

« Malgré leur action inouïe, recommandons au sieur de Villiers d'éviter toute cruauté, autant qu'il sera en son pouvoir.

« S'il peut les battre et nous venger de leur mauvais procédé, il détachera un de leurs prisonniers pour annoncer au commandant anglois que si il veut se retirer de dessus les terres du Roy et nous renvoyer nos prisonniers que nous deffendrons à nos troupes de les regarder à l'avenir comme ennemis.

« Il ne leur laissera pas ignorer que nos sauvages, indignés de leur action, nous ont déclaré ne pas vouloir rendre les prisonniers qui sont entre leurs mains, mais que nous ne doutons pas que M. le général ne fasse à leur égard comme il a fait par le passé.

« Comme nous nous en rapportons entièrement à la prudence de M. de Villiers pour tous les cas que nous ne pouvons prévoir, nous approuvons tout ce qu'il fera, en se consultant dans ce cas avec les capitaines seulement.

« Fait au camp du fort Duquesne, le 28 juin 1754.

« CONTRECOEUR. »

Wa
qui é
aux g
du Ma
l'atta
d'arri

Le f
couve
de la p
sur la
venger
diens
défens
forêt v
auprès
une se
meurtr
les Ang
mencée
soir. Si
n'ayant
à mer
renferm
tillerie.

Voici
une cop
marine.

« Cap
d'infant
celuy de
de la Né
domaine

« Ce 3

«

« Com
la paix
deux pri

Washington s'était renfermé dans le fort Nécessité, qui était garni de dix pièces de canon, et avait écrit aux gouverneurs de la Virginie, de la Pensylvanie et du Maryland pour leur demander des renforts, mais l'attaque foudroyante des Canadiens ne leur permit pas d'arriver à temps.

Le fort était bâti dans une clairière, entre des coteaux couverts d'arbres séculaires. Aussitôt parvenu à portée de la palissade, M. de Villiers fit ouvrir un feu violent sur la garnison. Animés d'une fureur extrême, décidés à venger leurs camarades si lâchement massacrés, Canadiens et sauvages cernèrent le fort, en décimèrent les défenseurs qu'ils ajustaient du haut des arbres de la forêt voisine, tuèrent les artilleurs qui se montraient auprès des pièces, et abattirent ainsi promptement une soixantaine d'hommes. Épouvantés par ce tir meurtrier et se voyant perdus si la lutte continuait, les Anglais demandèrent à capituler. L'action, commencée à midi, était terminée à huit heures du soir. Six cents Canadiens et une centaine de sauvages, n'ayant pour armes que leurs fusils, avaient réduit à merci Washington et ses cinq cents hommes renfermés dans un fort pourvu d'une batterie d'artillerie.

Voici maintenant le texte de la capitulation, dont une copie originale est conservée aux archives de la marine.

« Capitulation accordée par M. de Villiers, capitaine d'infanterie commandant les troupes de S. M. T. C. à celui des troupes angloises actuellement dans le fort de la Nécessité, qui avoit été construit sur les terres du domaine du Roy.

« Ce 3 juillet 1754, à huit heures du soir.

« Sçavoir :

« Comme notre intention n'a jamais été de troubler la paix et la bonne harmonie qui régnoit entre les deux princes amis, mais seulement de venger l'assas-

sin qui a été fait sur un de nos officiers porteur d'une sommation et sur son escorte, comme aussy d'empêcher aucun établissement sur les terres du Roy mon maître.

« A ces considérations nous voulons bien accorder grâce à tous les Anglois qui sont dans le dit fort aux conditions cy-après :

« ART. I. — Nous accordons au commandant anglois de se retirer avec toute sa garnison pour s'en retourner paisiblement dans son pays, et luy promettons d'empêcher qu'il luy soit fait aucune insulte par nos François et de maintenir autant qu'il sera en notre pouvoir tous les sauvages qui sont avec nous.

« ART. II. — Il luy sera permis de sortir et d'emporter tout ce qui leur appartiendra, à l'exception de l'artillerie que nous nous réservons.

« ART. III. — Que nous leur accordons les honneurs de la guerre, qu'ils sortiront tambour battant, avec une petite pièce de canon, voulant bien par là leur prouver que nous les traitons en amis.

« ART. IV. — Que, sitôt les articles signés de part et d'autre, ils amèneront le pavillon anglois.

« ART. V. — Que demain, à la pointe du jour, un détachement françois ira pour faire défilier la garnison et prendre possession du dit fort.

« ART. VI. — Que comme les Anglois n'ont presque plus de chevaux ny bœufs, ils seront libres de mettre leurs effets en cache, pour venir les chercher lorsqu'ils auront rejoint des chevaux; ils pourront à cette fin y laisser des gardiens en tel nombre qu'ils voudront, aux conditions qu'ils donneront parole d'honneur de ne plus travailler à aucun établissement dans ce lieu icy ny en deçà la hauteur des terres pendant une année à compter de ce jour.

« ART. VII. — Que comme les Anglois ont en leur pouvoir un officier, deux cadets, et généralement les prisonniers qu'ils ont fait dans l'assassinat du sieur de Jumonville, et qu'ils promettent de les renvoyer

avec
Belle
de ce
tous
jusqu
dessu

«
escor
nous
pour
« F
jour e

« J

Dès
naient
laissai
sades e
fort Dr
gardés
de Jun

Sur
devait
bre 17
Canada
Montréal

« J'ai
officier
M. de V
l'année
M. le m
de se r
les terre
cette lis

« 1° Q
qui fure

avec sauvegarde jusqu'au fort Duquesne, situé sur la Belle-Rivière, et pour sûreté de cet article ainsy que de ce traité, MM. Jacob Van Braam et Robert Stobo, tous deux capitaines, nous seront remis en otage jusqu'à l'arrivée de nos Canadiens et François cy-dessus mentionnés.

« Nous nous obligeons de notre côté à donner escorte pour ramener en sûreté les deux officiers qui nous promettent nos François dans deux mois et demy pour le plus tard.

« Fait double sur un des postes de notre blocus ce jour et an que dessus.

« Signé :

« James MACKAY, G^e WASHINGTON, COULON-VILLIERS. »

Dès le lendemain, les assiégés survivants abandonnaient la place avec une telle précipitation qu'ils y laissaient leur drapeau. Après en avoir détruit les palissades et brûlé les bâtiments, M. de Villiers revint au fort Duquesne avec les sieurs Stobo et Van Braam, gardés comme otages jusqu'au retour des compagnons de Jumonville, prisonniers en Virginie.

Sur ce point encore, la signature de Washington devait rester protestée. Plus d'un an après, le 30 octobre 1755, M. de Vaudreuil, devenu gouverneur du Canada après la mort de M. de Duquesne, écrivait de Montréal au ministre de la marine :

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la liste des officiers, cadets et Canadiens qui accompagnaient M. de Villiers de Jumonville dans le voyage qu'il fit l'année dernière à la Belle-Rivière, par ordre de M. le marquis Duquesne, pour aller sommer les Anglais de se retirer et de ne faire aucun établissement sur les terres de Sa Majesté. Vous verrez, Monseigneur, par cette liste :

« 1^o Qu'il périt neuf hommes avec M. de Jumonville qui furent assassinés avec lui par le colonel Washington

et sa troupe, composée de sauvages et de miliciens de la Nouvelle-Angleterre ;

« 2° Que M. Drouillon, officier, deux cadets de nos troupes et onze Canadiens ont été envoyés à Londres ;

« 3° Que le sieur Laforce, excellent et brave Canadien, est détenu en prison à la Virginie ;

« 4° Que six autres de nos Canadiens ont été renvoyés à la Martinique ; il en est arrivé deux qui m'ont donné la dernière liste et m'ont informé des cruautés dont les Anglais avaient usé à leur égard, pendant qu'on s'étudiait ici à procurer tous les agréments possibles aux deux otages de M. de Villiers, et à leur donner une entière liberté. »

La dernière phrase de la lettre concernait les capitaines Stobo et Van Braam, amenés par M. de Villiers au fort Duquesne. Le premier était un Écossais, aussi peu scrupuleux que son chef quant aux moyens de renseigner les siens sur les forces de l'adversaire. Profitant de ce que, après avoir donné sa parole d'honneur, il était traité en officier et laissé libre, il leva un plan du fort et l'envoya secrètement en Virginie avec une lettre dans laquelle, à la suite de minutieux détails sur les rapports des Français avec les sauvages de la Belle-Rivière, il disait :

« Sur l'autre feuille, vous avez le plan du fort. La garnison est de deux cents hommes ; tous les autres sont partis il y a deux jours par détachements. — Contrecoeur va demeurer seul, avec quelques jeunes officiers et des cadets. Un lieutenant, parti il y a deux jours avec deux cents hommes pour aller chercher des provisions, est instamment attendu ; il y aura alors quatre cents hommes. Ils désirent beaucoup avoir Laforce ici ; il faut qu'il ait été un homme extraordinaire parmi eux, car ils le regrettent et désirent ardemment son retour. — Cent sauvages armés pourraient surprendre le fort, car ils y sont admis jour et nuit, »

Le Canadien Laforce, ainsi désigné à la haine des

Virgi
nonc

L'a

batail

Brado

conse

toute

simpl

rompu

guerre

damné

senten

et mal

Reve

lation

Pouv

qu'il si

certain

dans le

même f

méditat

En an

pareil e

en franç

signant

il était l

Les c

acte lui

dictait la

victime

Washing

comme l'

à l'article

immédia

sassin »,

sieur de

possible s

C'est d

Virginiens, paya de plusieurs années de prison la dénonciation de ce misérable.

L'année suivante, cette lettre fut trouvée, après la bataille de la Monongahéla, dans les bagages du général Braddock, et Stobo, arrêté à Québec, se vit déférer à un conseil de guerre présidé par M. de Céloron. Pour toute réponse à l'accusation d'espionnage, il se borna simplement à déclarer « qu'il croyait la capitulation rompue, et que d'ailleurs, n'ayant jamais été à la guerre, il n'en connaissait pas les lois ». Il fut condamné à mort. Grâce à la faiblesse du gouverneur, la sentence resta inexécutée, et Stobo, retenu en prison et mal surveillé, finit par s'évader.

Revenons maintenant à Washington et à la capitulation dont nous avons reproduit le texte.

Pouvait-il se tromper sur les termes du document qu'il signait, qu'il avait lu, que son interprète lui avait certainement traduit? Mais le mot assassin est le même dans les deux langues et désigne avec précision le même fait, c'est-à-dire le meurtre d'homme avec préméditation et guet-apens!

En anglais comme en français, celui qui commet un pareil crime est un assassin; l'acte s'appelle assassinat en français et « assassination » en anglais. Washington, signant cette pièce, savait donc de quelle accusation il était l'objet.

Les circonstances mêmes qui accompagnaient cet acte lui donnaient une singulière gravité. Celui qui dictait la capitulation était le frère de Jumonville, la victime du guet-apens; le nom de Jumonville, que Washington connaissait puisqu'il le cite lui-même comme l'officier tué par le feu qu'il a commandé, figure à l'article VII avec le mot « assassinat » qui le précède immédiatement; les termes employés : « venger l'assassin », « les prisonniers faits dans l'assassinat du sieur de Jumonville », ne laissent aucun doute possible sur l'accusation formulée.

C'est donc bien en connaissance de cause que la

signature de Washington a été apposée au bas de la capitulation si généreusement accordée aux défenseurs du fort Nécessité par M. de Villiers. Il a ainsi qualifié lui-même son agression au regard de M. de Jumonville; et d'ailleurs, s'il n'avait pas eu la conscience intime de la mauvaise action commise, il lui restait une ressource à laquelle il n'a pas eu recours, celle de repousser toute stipulation infamante et de se faire tuer à la tête de ses hommes.

Certains apologistes du fondateur de la grande République américaine ont prétendu que, dans la situation désespérée où il se trouvait, il n'avait probablement pas lu la pièce qu'il avait signée. C'est vraiment trop faire injure à l'homme, et l'on ne peut prétendre raisonnablement qu'un officier, si jeune et ignorant qu'il soit, signe une capitulation sans parcourir ce document et sans en peser les mots. D'autres, comme Bancroft, ont avancé que Washington ne savait pas le français et qu'il accepta les termes de la convention comme ils lui étaient interprétés, c'est-à-dire que les expressions d'assassin, d'assassinat, jointes au nom de Jumonville qu'il savait bien avoir tué puisqu'il l'a écrit lui-même, n'ont pas frappé son attention distraite, et que son interprète lui aura peut-être traduit le terme commun aux deux langues par « glorieuse action » ou « loyal combat ».

Quant aux historiens américains, dont les livres sont répandus dans les écoles aux États-Unis, cet incident est par eux présenté sous un jour des plus simples. Il suffit d'en citer un, car ils se répètent tous :

« George Washington, alors âgé de vingt-deux ans, fut envoyé avec une lettre au commandant français sur l'Ohio qui lui répondit qu'il agirait suivant les ordres de son chef. Après avoir reçu cette réponse par écrit, Washington retourna en Virginie, mais non sans avoir soigneusement relevé le plan du fort. »

L'espionnage reste avoué; il ne touche évidemment pas le sentiment national. Puis, l'auteur, après

avoir
glais
envoy

« Il
avaient
été at
achev
était ca
et la d
frança

Indien
soldats
qu'une
retour

C'est
l'Atlan

Après
officiel

lui-mêm
Nous la

Le fa
l'a été

d'en rel

ments s
cument

d'espion
Duques

Stobo,
noncé e

Le fa
préméd

parleme

comme
Washin

Je lai

avoir indiqué que les Français avaient chassé les Anglais de la vallée de l'Ohio et que Washington fut envoyé pour les repousser, ajoute :

« Il apprit d'un Indien ami que les Anglais, qui avaient érigé un fort au confluent de l'Ohio, avaient été attaqués et battus par les Français, qui avaient achevé le fort pour eux-mêmes, et qu'un parti ennemi était campé à une courte distance. Il surprit cette troupe et la défit complètement. Informé que le commandant français s'approchait avec neuf cents hommes et des Indiens, et ne comptant pas lui-même quatre cents soldats, il retourna à son fort. Là, il se défendit si bien qu'une honorable capitulation lui fut accordée et qu'il retourna en Virginie avec ses hommes. »

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire de l'autre côté de l'Atlantique.

Après l'exposé des faits et la lecture des documents officiels, ainsi que de la correspondance de Washington lui-même, il est possible d'arriver à une conclusion. Nous la formulerons très simplement.

Le fait, étant chargé d'une mission et reçu comme l'a été Washington au fort de la rivière aux Bœufs, d'en relever le plan, de prendre en secret des renseignements sur les forces adverses, d'expédier tous ces documents à son gouvernement, constitue-t-il le crime d'espionnage? — Le même acte, accompli au fort Duquesne par un des officiers de Washington, le sieur Stobo, a été déféré à un conseil de guerre qui a prononcé contre son auteur la peine de mort.

Le fait d'attaquer et de tuer en pleine paix, avec préméditation et par surprise, un officier envoyé en parlementaire, porteur d'un message, constitue-t-il, comme l'a écrit M. de Villiers, et comme l'a signé Washington lui-même, un assassinat?

Je laisse au lecteur le soin de répondre.

IX

La guerre de Sept Ans. — Victoire de la Monongahéla.

M. de La Galissonnière, après une étude approfondie des ressources de la colonie et de son avenir, avait résumé ses impressions dans un mémoire adressé au ministre. Ses conclusions démontrent combien cet administrateur habile était en même temps clairvoyant, et l'on regrette d'autant plus que le gouvernement français n'ait pas voulu appliquer ses idées. Mais les destinées de notre pays étaient tombées aux mains de la Poisson, marquise de Pompadour, et la lâcheté du roi allait faire descendre la France au comble de l'ignominie.

Voici en quels termes s'exprimait M. de La Galissonnière :

« On ne peut négliger ce pays sans perdre pour jamais nos établissements de pêche, dont tous les avantages passeraient aux ennemis.

« La navigation du Canada forme beaucoup de matelots et en détruit peu ; celle des Antilles produit tout le contraire et dévore chaque année un immense personnel.

« Les principales denrées du Canada, blé, poisson, chanvre, étant de première nécessité, sont la base d'un commerce solide qui ira toujours en augmentant.

« Les Canadiens forment un peuple aguerrri, résistant à la fatigue ; si on le perd, il fortifiera d'autant nos ennemis. Il produit des hommes, ce qui est bien préférable au sucre et à l'indigo.

«
à cau
avec
la n
pouv
seme
Ra
eut pe
remis
paix.
mètre
reçut
fronti
des co
comm
et d'ea
Trop
sidéra
entrep
reçut d
desque
le surp
Il était
Le n
vaissea
rempla
eut for
nistrati
passa u
Québec
Rend
nait po
le favor
troublé
pas obé
un ord
outrée,
sujets. C

« Nous ne pouvons attaquer l'Angleterre en Europe à cause de sa situation et de ses forces maritimes. Ici, avec nos Canadiens, nous avons tous les avantages de la nature pour nous, et, avec peu de dépenses, nous pouvons détruire, ou du moins neutraliser ses établissements les plus précieux. »

Rappelé en France en 1740, M. de La Galissonnière eut pour successeur M. de La Jonquière, qui avait été remis en liberté par les Anglais à la conclusion de la paix. Il réclama instamment, lui aussi, des secours à la métropole; des munitions et quelques troupes qu'il reçut lui permirent de renforcer les garnisons sur les frontières et de s'opposer aux empiètements incessants des colons et des trafiquants anglo-américains que le commerce des pelleteries et la vente lucrative d'armes et d'eau-de-vie attiraient chez les sauvages.

Trop préoccupé d'augmenter une fortune déjà considérable en participant avec l'intendant Bigot à des entreprises commerciales dans les pays de l'Ouest, il reçut du ministre à ce sujet des reproches à la suite desquels il crut devoir demander son rappel. La mort le surprit avant son retour en France, le 17 mai 1752. Il était alors âgé de soixante-sept ans.

Le marquis Duquesne de Menneville, capitaine de vaisseau et parent du célèbre amiral, fut désigné pour remplacer M. de La Jonquière. Son premier soin, et il eut fort à faire, fut de rétablir l'ordre dans l'administration et la discipline parmi les troupes dont il passa une revue générale aussitôt après son arrivée à Québec, au mois de juillet 1752.

Rendant compte au ministre des mesures qu'il prenait pour remédier au mal, il lui signalait à quel point le favoritisme et l'improbité de certains chefs avaient troublé les esprits. « Les officiers, disait-il, ne veulent pas obéir et paraissent consternés quand ils reçoivent un ordre de service. L'indiscipline des soldats est outrée, il y a beaucoup de déserteurs et de mauvais sujets. Cela provient de l'impunité que l'on pratique

à leur égard dans les cas les plus graves; ils ont des dettes, ne respectent pas leurs officiers et sont d'une malpropreté repoussante. »

Après vingt mois d'efforts et grâce à quelques exemples sévères, la discipline était rétablie et les mauvais sujets dont parlait le gouverneur transformés en soldats dociles et pleins d'ardeur.

Mais ces réformes exécutées avec une énergie soutenue et la hauteur de caractère du marquis Duquesne, qui ne se prêtait à aucune des compromissions trop fréquentes sous son prédécesseur, provoquèrent une vive opposition de tous ceux qui étaient, comme l'intendant et ses complices, intéressés à la continuation du désordre. Aussi Bigot écrivait-il au ministre pour lui signaler les prétendus abus de pouvoir du gouverneur « qui baissait des miliciens et des habitants de la colonie sans procès, sans enquête et sans prendre l'avis de l'intendant ». Il citait comme exemples le cas de deux miliciens qui, s'étant mutinés, avaient été retenus sept mois au cachot, puis chassés du Canada, et celui d'un colon de Détroit qui avait fait la traite avec les sauvages malgré la défense du commandant de ce fort.

En dépit de toutes ces résistances intéressées, Duquesne parvint à mettre la colonie en état de soutenir la guerre dont elle était menacée par les agissements des Anglais. Le remplacement d'un certain nombre d'officiers incapables ou malhonnêtes, eut pour effet de donner aux troupes une cohésion dont la nécessité n'était que trop démontrée. « Je me saurai bon gré, disait le gouverneur, de débarrasser le roi de certains sujets qui croient l'honorer beaucoup d'être à son service. »

Il était temps qu'un homme de cette trempe imprimât à la colonie une vigoureuse impulsion, car les menées des Américains poussés par la métropole et les agissements du cabinet anglais allaient bientôt amener de nouveau la guerre entre les deux nations.

Les instructions du marquis Duquesne lui prescrivaient de s'opposer à l'invasion des terres de l'Ohio

par le
préter
système
toujou
saisir l
dans c
raient

On s
comm
furent
Contrec
çais n'a
prix, ce
était tou
la condu
à ce poi

Les An
de notre
en Amér
paratifs
çaises au
gens et d
de transp
les points
teaux de
rencontré
trois cent
traiteuse
gleterre.
Londres et
Il avait fal
sentit enfi
bassadeur.

Au mois
six bataille
qués à Bres
Leur ardeur
commissain

par les Anglais qui n'y avaient aucun droit, mais qui prétendaient appliquer là comme ailleurs leur éternel système : prendre d'abord, discuter ensuite et garder toujours. Il devait les empêcher de s'y livrer à la traite, saisir les marchandises de ceux qui s'aventureraient dans ces parages et détruire les postes qu'ils tenteraient d'y établir.

On sait avec quelle décision les ordres transmis au commandant de l'Ohio, Legardeur de Saint-Pierre, furent exécutés par lui et par son successeur, M. de Contrecoeur. Malheureusement le gouvernement français n'avait qu'une idée : « Maintenir la paix à tout prix, cette paix qui avait coûté si cher à obtenir ; telle était toute la politique de Louis XV. Il n'y a pas dans la conduite des affaires d'exemple d'une nation trahie à ce point par son gouvernement. » (Henri Martin.)

Les Anglais, que préoccupait fort la reconstitution de notre marine de guerre, se hâtèrent de faire passer en Amérique des renforts et des munitions. Leurs préparatifs achevés, apprenant l'envoi de troupes françaises au Canada, ils résolurent, au mépris du droit des gens et de la foi des traités, de faire attaquer la flotte de transport, de s'emparer en même temps sur tous les points du globe des navires de commerce, des bateaux de pêche et des caboteurs français qui seraient rencontrés par leurs vaisseaux de guerre. En un mois, trois cents bâtiments et huit mille marins furent ainsi traitreusement capturés et conduits dans les ports d'Angleterre. Ces actes de brigandage furent dénoncés à Londres et la paix officiellement rompue le 18 mai 1756. Il avait fallu cette immense piraterie pour que Louis XV sentit enfin l'insulte et se décidât à rappeler son ambassadeur.

Au mois d'avril 1755, trois mille hommes formant six bataillons et deux cents officiers avaient été embarqués à Brest à destination de Québec et de Louisbourg. Leur ardeur et leur entrain furent très admirés. Le commissaire Doreil écrivait au ministre de la guerre,

au sujet des soldats du régiment de Guyenne appelés à faire partie de cette expédition : « Tout s'est passé dans le meilleur ordre; l'esprit de ces troupes est admirable; tous se sont embarqués avec joie et un empressement si décidé qu'il n'y a pas un seul homme qui ne soit de bonne volonté. »

Un autre officier, le lieutenant général de Crémille, écrivait de son côté : « Le régiment de Languedoc vient de suivre parfaitement le bon exemple du régiment de Guyenne; il n'y est entré que des soldats de bonne volonté et il y a même eu bien des contestations entre eux pour la préférence qu'ils demandaient tous également. »

L'escadre portant ces troupes comptait douze vaisseaux et deux frégates. Partie le 3 mai des côtes de France, elle passa aux abords de Terre-Neuve à peu de distance de la flotte anglaise dont elle ne fut pas aperçue au milieu des brouillards, et gagna Québec sans encombre. Seuls trois navires, l'Alcide, le Lys et le Dauphin Royal, qui s'étaient écartés du gros de la flotte, donnèrent le 8 juin dans l'escadre de l'amiral Boscawen composée de onze vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates.

Le capitaine Hocquart, commandant l'Alcide, entouré par six navires anglais, demanda « si l'on était en paix ou en guerre ». Il lui fut répondu par deux fois que l'on était en paix. Mais lorsque le bâtiment français fut à bonne portée, les Anglais le criblèrent de boulets et de mitraille. Après une défense désespérée dans laquelle il perdit deux cent cinquante hommes, et son navire étant désemparé, le capitaine Hocquart fut contraint de se rendre. Le Lys, victime de la même perfidie, essaya de fuir lorsqu'il eut reçu les premiers boulets; mais poursuivi par trois vaisseaux et couvert de leurs feux, il finit également par amener son pavillon. Ces deux navires avaient à bord huit compagnies des troupes envoyées au Canada et plusieurs officiers qui restèrent prisonniers. Quant au Dauphin Royal, il

par
et à
L
était
un v
d'un
parf
du C
cipe
deva
Un
étran
arde
angl
et l'a
riant
j'aur
supp
ou q
entra
aux s
être r
mais
sur le
L'a
mille
gleter
Pensy
quelq
mépri
bienté
les fo
nemen
berlan
vallée
d'éten
oblige
chemi

parvint, en forçant de voiles, à échapper aux Anglais et à gagner Louisbourg.

Les troupes envoyées d'Angleterre en Amérique étaient commandées par le général Braddock. C'était un vieux soldat, habitué à la tactique européenne, d'une extrême sévérité au point de vue de la discipline, parfaitement convaincu que des miliciens comme ceux du Canada et des sauvages ignorant les premiers principes de la guerre ne tiendraient pas un moment devant les troupes qu'il dirigeait.

Un homme sur le compte duquel la France s'est étrangement méprise, car elle n'a pas eu de plus ardent ennemi, Franklin, vint trouver le général anglais pour l'avertir des dangers qu'il pouvait courir et l'animer de sa haine contre les Français. Braddock, riant de ses conseils, répondit simplement : « Lorsque j'aurai pris le fort Duquesne, j'irai à Niagara : je ne suppose pas que ce fort doive m'arrêter plus de trois ou quatre jours, et de là je ne prévois rien qui puisse entraver ma marche jusqu'à Frontenac. — Quant aux sauvages, ajoutait-il dédaigneusement, ils peuvent être redoutables pour des miliciens sans expérience, mais ils sont incapables de faire la moindre impression sur les troupes régulières et disciplinées du roi. »

L'armée dont il prenait la direction se composait de mille hommes de vieilles troupes amenées par lui d'Angleterre, de quinze cents miliciens de Virginie et de Pensylvanie commandés par Washington, et de quelques centaines de sauvages que la hauteur et le mépris du général pour de pareils auxiliaires fit bientôt désertier. Le 10 juin, l'expédition, retardée par les fournisseurs qui n'avaient préparé ni approvisionnements ni moyens de transport, partait du fort Cumberland et s'engageait au milieu des forêts de la vallée de l'Ohio. La colonne occupait plus d'une lieue d'étendue ; les chariots qu'elle traînait et l'artillerie obligeaient les miliciens et les troupes, pour frayer le chemin dans les bois, à établir des ponts de troncs

d'arbres sur les cours d'eau afin d'en permettre le passage. Il fallut un mois pour arriver à quelques lieues de la fourche de l'Ohio. En Angleterre, où la nouvelle de la prise du fort Duquesne était attendue chaque jour, on trouvait que Braddock « n'était guère impatient de se faire scalper ».

Arrivé aux ruines du fort Nécessité, le général fut informé que le commandant du fort Duquesne, M. de Contrecoeur, allait prochainement recevoir un secours de cinq cents hommes. Afin de devancer l'arrivée de ce renfort, il divisa sa troupe en deux sections, laissa les bagages avec sept cents hommes à l'arrière, sous les ordres du colonel Dunbar, et prit les devants avec l'élite de ses forces et dix canons. Le 9 juillet, il traversait, à quinze milles du fort Duquesne, la rivière Monongahéla, que nos coureurs des bois appelaient, en simplifiant le nom, la Malengueulée, et s'engagea en toute hâte dans les bois de la rive méridionale, sans prendre même la peine, tant son impatience était grande d'arriver en vue du fort et sa confiance absolue dans le succès, de faire reconnaître le terrain et fouiller la forêt sur son passage.

Jamais Washington n'avait vu un plus beau spectacle que le défilé des troupes anglaises dans cette mémorable matinée : « Tous les soldats, rangés en colonnes, marchaient en bon ordre ; le soleil brillait sur leurs armes polies, la rivière coulait paisiblement à leur droite, et à leur gauche d'immenses forêts les ombrageaient avec leur solennelle grandeur. Les officiers et les soldats étaient également animés par de brillantes espérances et par la ferme conviction du succès. »

Le commandant du fort Duquesne, M. de Contrecoeur, informé de l'approche de la colonne anglaise, avait pris toutes ses dispositions pour la repousser. « Depuis le commencement de ce mois, écrivait-il au gouverneur, je n'ai cessé d'envoyer des détachements de Français et de sauvages pour harceler les Anglais, que je savais être au nombre de trois mille à trente

ou
assi
man
tous
naie
j'em
pou
le 8
autr
six l
mém
vais
il ét
de s
cents
man
à hu
en p
fort.
M.
Duma
et vi
jeune
Linct
ciers
pères
six m
de la
alliés.
d'une
refusé
leur h
Franç
colonn
Beau
comme
postes
du dé

ou quarante lieues du fort, se préparant à le venir assiéger. Ces troupes se tenaient sur leurs gardes, marchant toujours en ordre de bataille, de sorte que tous les efforts des détachements contre elles devenaient inutiles. Enfin, apprenant qu'elles approchaient, j'envoyai un officier avec quelques Français et sauvages pour savoir précisément où elles étaient. Il m'apprit le 8 que les Anglais étaient à huit lieues de ce fort. Un autre détachement m'informa qu'ils n'étaient plus qu'à six lieues et qu'ils marchaient sur trois colonnes. Le même jour, je formai un parti de tout ce que je pouvais mettre hors du fort pour aller à leur rencontre ; il était composé de deux cent cinquante Français et de six cent cinquante sauvages, ce qui faisait neuf cents hommes. M. de Beaujeu, capitaine et commandant de ce parti, se mit en marche le neuf à huit heures du matin, et se trouva à midi et demi en présence des Anglais, à environ trois lieues du fort. »

M. de Beaujeu avait sous ses ordres les capitaines Dumas et de Ligneris, quatre lieutenants, six enseignes et vingt-deux cadets parmi lesquels figuraient les jeunes de Courtemanche, Hertel, les deux frères Linctot, d'Aillebout, de Céloron, Saint-Ours, fils d'officiers canadiens et prêts à suivre l'exemple de leurs pères qui étaient l'honneur de la colonie. Cent quarante-six miliciens et soixante-douze soldats des troupes de la marine les accompagnaient. Les sauvages alliés, apprenant que le parti allait à la rencontre d'une armée de trois mille hommes, avaient d'abord refusé de suivre Beaujeu ; mais ils eurent honte de leur hésitation en voyant la décision qui animait les Français, et, saisissant leurs armes, ils rejoignirent la colonne déjà en route.

Beaujeu, le fusil à la main, habillé à la sauvage comme la plupart des officiers qui occupaient des postes avancés au milieu des tribus, marchait en tête du détachement. Il devait se rendre à un endroit

que M. de Contreœur avait été choisir lui-même au milieu des ravins et des bois. Il n'eut pas le temps d'y arriver, et il descendait les hauteurs bordant la Monongahéla lorsqu'il aperçut la première colonne anglaise engagée dans un sentier de chasse.

« Les sauvages s'arrêtèrent un moment pour considérer cette masse d'hommes qui s'avançaient lentement et régulièrement à travers les bois si épais de cette partie du pays. Les baïonnettes étincelantes, les brillants habits écarlates des soldats anglais étonnèrent ces enfants de la forêt accoutumés à ne rencontrer que des guerriers habillés comme eux. » (Ferland.)

Après avoir disposé ses Français au centre et les sauvages sur les ailes, Beaujeu ouvrit sur la colonne massée qu'il avait devant lui un feu violent qui produisit des effets terribles dans les rangs anglais et les contraignit à se replier sur le corps principal que dirigeait Braddock. Celui-ci fit reformer les rangs, reprendre la marche et avancer l'artillerie qui commença à tirer sur les Français masqués derrière les arbres, d'où ils fusillaient leurs adversaires. A la troisième décharge des canons, Beaujeu fut atteint par un boulet et tué raide. Son second, Dumas, prit aussitôt le commandement et le feu redoubla d'intensité. Les sauvages alliés, d'abord effrayés par les coups de canon, avaient commencé à battre en retraite; quelques-uns même et des recrues voyant le feu pour la première fois regagnèrent en fuyant le fort Duquesne, mais les autres, rassurés par l'intrépidité des Canadiens et des troupes de marine continuant à tirailler et à démonter les artilleurs et les officiers de la colonne anglaise, reprirent avec de grands cris leurs postes derrière les arbres et dirigèrent à leur tour sur les masses ennemies un tir des plus meurtriers. A plusieurs reprises Braddock, faisant serrer les rangs, lança ses troupes en colonne contre ces bois d'où un adversaire invisible les décimait; accueillies cha-

que
obl
par
I
des
A
nèr
qui
tôt,
che
en d
van
Pea
des
fut i
nom
d'au
Mon
de h
tente
pam
vaux
brisa
d'ab
et en
après
retra
contr
Les
colon
Les p
brûlé
fort C
Tre
ral Br
cinq e
queu
quara

que fois par une grêle de balles, elles furent toujours obligées de reculer en désordre, laissant une grande partie des leurs sur le terrain.

Des rangs entiers tombaient et une grande partie des officiers furent tués à leur poste.

Après trois heures de combat, les artilleurs abandonnèrent leurs canons et se replièrent avec les soldats qui devaient les soutenir sur le corps qui suivait. Aussitôt, les Français et les sauvages, enlevés par leurs chefs, se jetèrent la hache à la main sur cette masse en désordre et l'enfoncèrent. Anglais et miliciens, épouvantés par cette charge et les hurlements terribles des Peaux-Rouges, prirent honteusement la fuite, « comme des moutons poursuivis par des chiens, au point qu'il fut impossible de les rallier ». (Washington.) Un grand nombre tombèrent sous les coups des assaillants, d'autres se noyèrent en voulant traverser à la nage la Monongahéla ; plus de mille restèrent sur le champ de bataille couvert de caissons, de chariots et de tentes abandonnées. Soixante-trois officiers étaient parmi les morts. Braddock, après avoir eu trois chevaux tués sous lui, fut atteint par une balle qui lui brisa un bras et pénétra dans les poumons. Déposé d'abord sur un tombereau, puis placé sur un cheval et enfin porté par des soldats, il expira le 13 juillet, après quatre jours de souffrance, au milieu de la retraite désordonnée des siens. Il fut enterré dans cette contrée alors déserte, aux abords du fort Nécessité.

Les restes de sa colonne, rejoignant le convoi du colonel Dunbar, lui communiquèrent leur panique. Les pièces furent enclouées ou détruites, les bagages brûlés, et les fuyards éperdus ne s'arrêtèrent qu'au fort Cumberland, leur point de départ.

Treize canons, la caisse militaire et les papiers du général Braddock restèrent aux mains des Français, ainsi que cinq cents chevaux abandonnés dans la déroute. Les vainqueurs n'avaient perdu dans toute cette action qu'une quarantaine d'hommes. « Tous les officiers, mandait M. de

Contrecœur au gouverneur, se sont distingués; les cadets ont fait des merveilles, ainsi que nos soldats. »

Par contre, Washington, qui avait de son mieux protégé la retraite des troupes anglaises à l'aide de ses miliciens dont beaucoup étaient restés sur le champ de bataille, écrivait à la suite de cette affaire :

« Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée d'hommes qui ne prétendaient que nous inquiéter dans notre marche. Nous nous pensions presque aussi nombreux que toutes les troupes du Canada; eux venaient dans l'espérance de nous harceler. Cependant, contre toute probabilité humaine, nous avons été défaits et nous avons tout perdu. »

La victoire de la Monongahéla assurait à la France pour cette année encore la possession de la vallée de l'Ohio, si ardemment convoitée par les Américains, chez lesquels des partis de guerre portèrent bientôt l'épouvante et levèrent des chevelures; les frontières de la Virginie, de la Pensylvanie et du Maryland furent de nouveau désertées par leurs habitants dont les Peaux-Rouges détruisirent les propriétés, après en avoir scalpé les défenseurs.

L'escadre venue de France au mois de juin 1755 avait amené à Québec, avec les troupes, le général Dieskau, chargé de diriger les opérations militaires, et M. de Vaudreuil, fils de l'ancien gouverneur de ce nom, qui venait remplacer le marquis Duquesne, rappelé en France sur sa demande pour y reprendre du service dans la marine.

Pierre Rigaud de Vaudreuil, né au Canada où il avait passé comme officier une partie de sa jeunesse, était gouverneur de la Louisiane depuis 1742; sa nomination fut accueillie avec satisfaction par les Canadiens; c'était un homme honnête, animé des meilleures intentions, mais d'un caractère faible, et les circonstances dans lesquelles il entra en fonctions allaient bientôt le soumettre aux plus dures épreuves.

Le baron de Dieskau, Saxon d'origine au service de

la
dor
vai
éle
me
hau
ava
Die
ses
reu
ver
lac
Sain
pen
Cho
A
l'exp
Cha
étai
L
de j
géné
trou
rem
de s
entr
fit co
sous
ses
Sacr
d'ab
cano
Di
trois
l'enn
au fo
et qu
mag

la France, s'était distingué sous le maréchal de Saxe dont il avait été l'ami. Ses instructions lui prescrivait de commencer par attaquer le fort de Chouaguen, élevé par les Anglais sur le lac Ontario, d'où ils menaçaient les communications avec les pays d'en haut et la Louisiane. Déjà quatorze cents hommes avaient été envoyés dans ce but au fort Frontenac et Dieskau se préparait à les rejoindre avec le reste de ses troupes lorsqu'on apprit à Montréal, par des coureurs des bois et des sauvages envoyés à la découverte, qu'une armée nombreuse se concentrait près du lac Saint-Sacrement dans le but d'attaquer le fort Saint-Frédéric et de marcher ensuite sur Montréal pendant que les Français seraient retenus devant Chouaguen.

A cette fâcheuse nouvelle, il fallut renoncer à l'expédition projetée, et Dieskau se dirigea sur le lac Champlain pour faire face à l'attaque dont la colonie était menacée de ce côté.

L'armée anglaise, réunie à Albany pendant les mois de juin et juillet 1755 et placée sous les ordres du général Johnson, comprenait six mille hommes de troupes, avec de l'artillerie, des bateaux destinés à remonter la rivière d'Hudson, des vivres et un matériel de siège. A la mi-août, Johnson était arrivé au portage entre la rivière Hudson et le lac Saint-Sacrement; il y fit commencer sur les hauteurs un fort qui fut désigné sous le nom de fort Édouard, puis avec une partie de ses forces il se dirigea vers la pointe du lac Saint-Sacrement, où il établit son camp qu'il fit entourer d'abatis et couvrir de retranchements garnis de canons.

Dieskau, qui occupait le fort Saint-Frédéric avec trois mille soldats, reçut avis par ses éclaireurs que l'ennemi n'avait que cinq cents hommes de troupes au fort Édouard, dont les travaux n'étaient pas achevés, et qu'il y avait laissé ses approvisionnements et ses magasins. Il pensa qu'il serait facile de surprendre la

place et de l'enlever avant qu'elle pût être secourue par Johnson, et il se mit aussitôt en route avec deux cent vingt soldats, six cent quatre-vingts Canadiens et six cents sauvages conduits par Legardeur de Saint-Pierre, qui avait sur eux une grande influence. Pour dérober sa marche à l'ennemi, il remonta le lac Champlain et alla débarquer le 7 septembre à six lieues du fort Édouard, qu'il devait attaquer le lendemain. Mais les sauvages, mécontents de ce qu'une partie des troupes était restée à Saint-Frédéric, déclarèrent qu'ils ne prendraient aucune part à l'action. Les Canadiens, avisés que neuf cents miliciens de la Nouvelle-Angleterre avaient rejoint les troupes du fort Édouard, approuvèrent les sauvages et proposèrent, d'accord avec eux, de marcher d'abord sur le camp de Johnson dont l'attaque serait plus facile. Dieskau, ne pouvant passer outre dans ces conditions, dut renoncer à son projet primitif et se dirigea le lendemain vers le campement de Johnson, dont il n'était qu'à quelques lieues. Ce dernier, prévenu de la marche des Français sur le fort Édouard, avait envoyé aussitôt au secours de ce poste huit cents soldats et deux cents sauvages sous les ordres du colonel Williams. A leur approche, Dieskau disposa ses troupes régulières au centre, pendant que les Canadiens à droite et les sauvages à gauche se dispersaient dans les fourrés à trois ou quatre cents mètres en avant pour attaquer les flancs de l'ennemi. Les Canadiens déposèrent leurs sacs pour être plus lestes et tous attendirent, le doigt sur la détente, l'arrivée des Anglais. Par malheur, les sauvages, voyant la colonne s'avancer, commencèrent le feu sans attendre le commandement. Le colonel Williams disposait déjà ses hommes pour repousser cette agression lorsque Dieskau donna l'ordre de charger à ses soldats et aux Canadiens afin de ne pas laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître. Tous s'élançèrent avec furie sur les Anglais et les mirent en déroute, pendant que les sauvages, dont le

com
une
chef
pou
Joh
mêm
cont
deva
et v
étaie
mati
couv
Cana
bless
halei
quelc
l'atta
et de
passé
retra
sur u
et d'a
défen
fit fo
un fe
abati
comm
par l
assail
repli
mère
pend
enner
vait c
de b
semb
nous
La

commandant, Legardeur de Saint-Pierre, était tué par une balle au début de l'action, vengeaient la mort de leur chef en massacrant à coups de hache tous ceux qu'ils pouvaient atteindre. Un autre détachement, envoyé par Johnson au bruit de la fusillade, fut chargé avec la même ardeur et culbuté aussi rapidement. Dieskau, continuant la poursuite des fuyards, arriva bientôt devant les abatis qui protégeaient le camp ennemi et voulut l'attaquer aussitôt; mais ses troupes étaient harassées, elles avaient parcouru depuis le matin plusieurs lieues à travers un pays accidenté, couvert de bois et de broussailles; les sauvages et les Canadiens s'étaient arrêtés pour ramasser leurs blessés assez nombreux et reprendre un instant haleine. Ils demandèrent au général de leur accorder quelques minutes de repos avant de recommencer l'attaque. Dieskau, trop imbu des idées européennes et dédaignant des auxiliaires aussi peu disciplinés, passa outre et marcha avec ses soldats seuls vers les retranchements. Ceux-ci, adossés au lac, étaient édifiés sur une hauteur, et formés de bateaux, de chariots et d'arbres renversés; sur les côtés, des marécages en défendaient l'approche. A deux cents mètres, Dieskau fit former ses troupes en colonnes d'assaut, et, après un feu de peloton, les lança à la baïonnette sur les abatis. Les Anglais, qui avaient réservé leurs feux, commencèrent alors une violente fusillade, soutenue par le tir de leur artillerie. Malgré leur élan, les assaillants, décimés par les balles, furent obligés de se replier. Sous l'impulsion de leurs chefs, ils se reformèrent et revinrent à la charge, combattant ainsi pendant plusieurs heures à découvert contre un ennemi solidement retranché. « En vérité, écrivait quelques jours après un officier anglais, c'étaient de braves soldats et tous des gens d'élite qui ne semblaient point faire attention au feu continu que nous faisons sur eux. » (Ferland.)

La moitié des Canadiens et des sauvages, malgré le

dédain immérité de Dieskau à leur égard, étaient venus rejoindre les colonnes d'attaque ; ils se jetèrent à droite et à gauche dans les bois, sur des hauteurs d'où ils ouvrirent un feu meurtrier sur les défenseurs du camp. Désespéré de son insuccès, Dieskau se mit, dans une dernière attaque, à la tête de ses hommes et les conduisit l'épée à la main jusqu'au pied des retranchements ; il y fut atteint de trois coups de feu dont un lui brisa le genou droit. Sans vouloir se laisser emporter loin de l'ennemi, il ordonna de continuer l'assaut en disant « que le lit où il se trouvait était aussi bon pour mourir que celui qu'on voulait lui donner ». Au même instant, ses soldats, réduits à une centaine, étaient forcés de se replier ; les Canadiens et les sauvages, voyant l'inutilité de leurs efforts, et ayant perdu presque tous leurs officiers, tués ou blessés, battaient également en retraite. Quant à l'ennemi, la vivacité des assauts qu'il avait soutenus l'avait ébranlé ; les pertes sensibles qu'il avait éprouvées lui-même et sa fatigue ne lui permirent pas de songer à une poursuite.

Le général Dieskau, ramassé au pied des abatis, fut transporté à la tente de Johnson, qui le fit pauser devant lui et le traita avec humanité. Retenu prisonnier jusqu'à la fin de la guerre, il revint alors en France et y mourut, à Suresnes, des suites de ses blessures.

Johnson, à qui l'ordre de se porter sur le fort de Saint-Frédéric fut envoyé lorsqu'on apprit sa victoire, répondit que ses troupes, exténuées, manquaient de tout, et que d'ailleurs « la manière dont les Français les avaient attaquées leur avait imprimé une telle terreur qu'il ne fallait pas songer à les entraîner sur le territoire canadien ». Leur licenciement fut alors prononcé ; il ne resta que six cents hommes pour la garde du fort Édouard ainsi que du camp autour duquel des remparts furent élevés et qui prit le nom de fort William-Henry.

Les Français et les sauvages de la colonne Dieskau

éta
Va
for
de
par
arm
d'or
gue
les
Virg
traï
hist
gar
nou
la N
et Sa
çais
égon

Al
les f
rival
ditio
men
trior
mie

étant revenus à Saint-Frédéric, le gouverneur, M. de Vaudreuil, fit construire à la tête du lac Champlain le fort Carillon, qui devait barrer la route à toute invasion de la colonie par le lac Saint-Sacrement. Puis, rassuré par l'immobilité de Johnson et le licenciement de son armée, il donna l'ordre aux commandants des frontières d'organiser comme au fort Duquesne des partis de guerre qui portèrent durant l'hiver le fer et le feu dans les établissements ennemis depuis l'Acadie jusqu'à la Virginie. Plus de mille colons anglais furent tués ou trainés en captivité. « Nous avions mis, dit un de leurs historiens, quatre armées sur pied ; nos côtes étaient gardées par la flotte du brave et vigilant Boscawen, nous n'attendions qu'un signal pour nous emparer de la Nouvelle-France ; mais Braddock a été défait, Niagara et Saint-Frédéric sont encore entre les mains des Français, et les barbares ravagent nos campagnes dont ils égorgent les habitants ! » (Minot.)

Ainsi s'achevait la nouvelle campagne engagée dans les forêts du Nouveau-Monde entre les deux nations rivales. La vallée de l'Ohio restait à la France et l'expédition de Johnson s'était arrêtée au lac Saint-Sacrement. Sur un seul point, en Acadie, l'Angleterre avait triomphé ; mais pour y accomplir la plus grande infamie du siècle.

X

Le martyr d'un peuple.

« C'est la forêt, antique et sombre. Les pins murmurants et les mélèzes vêtus de mousse et de feuillage se dressent, masse confuse, dans le crépuscule, et, comme les Druides d'autrefois, font entendre leurs voix tristes et prophétiques. L'Océan voisin gronde dans les cavernes sonores des rochers, et ses accents inconsolables répondent aux gémissements de la forêt.

« C'est la forêt antique et sombre, mais où sont les cœurs qui sous la ramée battaient comme celui du chevreuil à la voix du chasseur ? Où sont les villages aux toits de chaume des laboureurs acadiens dont la vie s'écoulait paisible comme les ruisseaux arrosant leurs bois, voilés par les ombres de la terre, mais reflétant l'image des cieux ? Les fermes dévastées ont disparu et leurs habitants sont partis pour toujours, dispersés comme la poussière et les feuilles, quand les violentes rafales d'octobre les saisissent et les font tourbillonner dans l'air pour se perdre enfin au loin sur l'Océan. »

Ainsi commence le poème si touchant d'Évangéline, dans lequel Longfellow dépeint, d'après les traditions qu'il avait recueillies, le douloureux exode des Acadiens. Aujourd'hui de patientes recherches ont fait découvrir des correspondances et des documents qui établissent avec quelle odieuse perfidie et quelle cruauté insatiable ce peuple innocent a été déporté.

L'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle stipulait que toutes choses seraient remises sur le même pied qu'avant la guerre. Or, du côté de l'Acadie, la France avait gardé, après le traité d'Utrecht, la possession du pays jusqu'à la baie de Fundy et conservé un fort à l'entrée de la rivière Saint-Jean. L'occupation de l'île du Cap-Breton et la construction des fortifications de Louisbourg constituaient également un acte de possession que l'Angleterre n'avait pas contesté.

Mais les négociateurs français ayant renouvelé à Aix-la-Chapelle la faute de laisser à une commission le soin de fixer ultérieurement les limites entre les colonies des deux nations, le cabinet de Londres émit la prétention que la Nouvelle-Écosse, dont il revendiquait la propriété, embrassait non seulement toute l'Acadie cédée par la France au traité d'Utrecht, mais encore le continent depuis la rivière Sainte-Croix jusqu'au Saint-Laurent. Il osa même soutenir que ce fleuve devait être la ligne de démarcation entre les deux colonies.

Ces réclamations n'avaient qu'un but : faire trainer les négociations en longueur et endormir l'attention des Français, pendant qu'on se préparait à reprendre la guerre.

M. de La Galissonnière, gouverneur du Canada, maintint avec fermeté les droits de la France et envoya un détachement à la baie de Fundy, avec ordre de repousser au besoin par la force les Anglais s'ils essayaient, contrairement aux termes précis du traité d'Aix-la-Chapelle, de sortir de la péninsule acadienne. Pour arrêter leurs empiètements, deux forts furent construits à Beauséjour et à Gaspareaux, entre la baie de Fundy et la baie Verte.

Le gouverneur anglais de l'Acadie, Cornwallis, prétendant que son pouvoir devait s'étendre à la côte septentrionale de la baie de Fundy, chargea, au mois de mai 1750, le major Lawrence d'en expulser les Français. Avant l'arrivée de son détachement, les

Acadiens du village de Beaubassin, voulant rester sujets de la France, mirent eux-mêmes le feu à leurs habitations et se retirèrent derrière la rivière Messagouetche, dont les eaux fangeuses servaient de limite à nos possessions dans ces parages.

Beaubassin était le dernier village du territoire cédé à l'Angleterre ; il s'élevait au milieu de prairies dont l'herbe nourrissait de nombreux et riches troupeaux. Les collines qui l'entouraient, couvertes de forêts, fournissaient le bois nécessaire à la construction et au chauffage des habitations.

Le chevalier de la Corne, qui commandait les troupes françaises occupant le fort de Beauséjour, vint rejoindre les Acadiens fugitifs sur la rive droite de la rivière, et en interdit le passage au major Lawrence jusqu'à ce que la question des frontières fût résolue par la conférence de Paris. Lawrence se le tint pour dit, retourna à Beaubassin, et s'y fortifia.

Quelque temps après, le commandement du fort Beauséjour fut malheureusement confié à une créature de l'intendant Bigot. Ce dernier, dénoncé comme favorisant ses amis et faisant avec eux à Québec des opérations malhonnêtes dans le seul but de s'enrichir au détriment de la colonie, avait jugé prudent de repasser en France. Il comptait y dissiper, grâce à ses relations, les soupçons qui pesaient sur lui et s'y créer de nouveaux protecteurs avec l'appui desquels il pourrait reprendre impunément ses malversations. Avant son départ, il recommanda chaudement au gouverneur le sieur de Vergor, fils de Duchambon, l'ancien commandant de Louisbourg, qui l'avait autrefois soutenu malgré ses agissements, et dont la famille était restée pauvre. Vergor, pour le malheur des Acadiens réfugiés sur le territoire français, fut envoyé au fort Beauséjour. A peine y était-il arrivé qu'il recevait de Bigot une lettre dans laquelle ce dernier, connaissant l'homme, lui disait cyniquement : « Profitez, mon cher ami, de votre place ; taillez, rognez, vous avez tout

pou
dre

L

Ver

de l

était

pou

cès-

en a

Ma

ce r

cant

chez

vend

alors

envo

à ces

qui,

allai

deval

attaq

dépl

sort

En

tait

déric

cing

de la

corn

Wins

Fund

soute

ils r

Beau

élevé

diens

La

fort s

pouvoir, afin que vous puissiez bientôt me venir rejoindre en France, et acheter un bien à portée de moi. »

L'élève était digne du maître. Le prédécesseur de Vergor avait fait rentrer dans le fort plusieurs cordes de bois pour le chauffage de la garnison. Comme il était d'usage qu'un profit fût alloué au commandant pour chaque corde achetée, Vergor fit dresser un procès-verbal constatant que le bois livré était pourri, en acheta d'autre et toucha une nouvelle commission.

Mais où les menées devinrent criminelles, c'est lorsque ce misérable, spéculant sur la misère des Acadiens cantonnés autour du fort, leur défendit de retourner chez les Anglais pour s'y procurer des vivres, et leur vendit à chers deniers les objets les plus nécessaires, alors que les magasins étaient remplis de provisions envoyées de France pour être distribuées gratuitement à ces infortunés. L'incapacité militaire et la lâcheté qui, chez cet officier indigne, égalaient la rapacité, allaient être néfastes à Beauséjour. Plus tard, elles devaient assurer le succès du général Wolfe dans son attaque contre Québec et permettre à l'ennemi de se déployer dans les plaines d'Abraham où se joua le sort de la colonie.

En 1755, pendant que le général Braddock se portait sur l'Ohio et Johnson sur le fort de Saint-Frédéric, les colons du Massachusetts réunirent deux mille cinq cents hommes de milices pour chasser les Français de la partie de l'Acadie qu'ils détenaient encore. Le commandement en fut confié aux colonels Monckton et Winslow ; leur transport de Boston à la baie de Fundy s'effectua sur une trentaine de bâtiments soutenus par trois frégates. Le débarquement opéré, ils marchèrent avec leur artillerie sur le fort Beauséjour, après avoir débusqué d'un blockaus élevé sur leur route une poignée de Français et d'Acadiens que Vergor y avait placés en grand'garde.

La tranchée fut ouverte le 12 juin ; la garnison du fort se composait de cent cinquante soldats des troupes

de la marine et de quinze cents Acadiens et sauvages. Vingt et une pièces de canon défendaient les remparts et les magasins étaient remplis d'approvisionnements. Après un bombardement de quatre jours, Vergor demanda un armistice pour arrêter les termes d'une capitulation. En vain, plusieurs officiers lui firent remarquer que la place n'avait pas encore sérieusement souffert du feu des batteries ennemies, que la résistance pouvait être prolongée, que des secours avaient été demandés à Louisbourg et qu'il fallait tenir tout au moins jusqu'à leur arrivée. Vergor ne voulut rien entendre et capitula le jour même. Il fut transporté avec ses hommes à Louisbourg, sous condition de ne point porter les armes dans l'Amérique pendant un délai de six mois. Pour les Acadiens réfugiés au fort, « comme ils avaient été obligés de prendre les armes sous peine de perdre la vie, le pardon leur était accordé pour le parti qu'ils avaient pris ».

M. de Villeray, commandant au fort de Gaspareaux, où il n'avait comme garnison qu'une vingtaine de soldats et quelques habitants, se rendit aux mêmes conditions.

Après ce succès, les trois frégates anglaises gagnèrent la rivière Saint-Jean pour y attaquer un petit poste que quelques Français occupaient; mais ces derniers, considérant toute résistance comme impossible en raison de leur faible nombre, mirent le feu aux bâtiments et rejoignirent des bandes de volontaires et de sauvages avec lesquels ils harcelèrent les Anglais, qu'ils battirent dans plusieurs rencontres et empêchèrent de s'avancer au delà de Beauséjour.

Lorsqu'on apprit en France la reddition des forts et les conditions dans lesquelles elle avait eu lieu, ordre fut donné de traduire Vergor et Villeray devant un conseil de guerre qui se réunit l'année suivante à Québec; mais les deux accusés furent acquittés. L'influence toute-puissante de l'intendant Bigot, revenu au Canada, sauva Vergor d'une condamnation infamante; on pré-

texta
les A
plais
velou
admi
en éta
l'Aca
de ce
les de
malgr
séjou
pérai
d'inq
veau
cette
le lai
la res

Dès
avait
leurs
et d'a
habita
de tr
Acadi
aurai
et le
millie
done
et de
qu'ile
capal
tisme
Fran
son c
déter
trouv
L'
des c

textes qu'il s'était rendu pour sauver les Acadiens, que les Anglais considéraient comme des rebelles. Il fut plaisamment surnommé « l'homme au siège de velours ». Quant au fort de Gaspareaux, les juges admirèrent qu'il ne pouvait être considéré comme étant en état de soutenir un siège. L'évacuation définitive de l'Acadie laissait à la merci des Anglais les habitants de cette province, qui, tout en restant neutres entre les deux nations, avaient conservé l'amour de la Patrie malgré l'abandon dont ils avaient été l'objet. Leur séjour sur cette terre qu'ils avaient défrichée exaspérait les Américains et demeurait pour eux un sujet d'inquiétude. Leur dispersion fut résolue, et le nouveau gouverneur, Charles Lawrence, se chargea de cette œuvre. Le ministère anglais, qui l'avait nommé, le laissa faire et approuva ses actes, dont il partagea la responsabilité.

Dès 1744, Shirley, gouverneur du Massachusetts, avait proposé de chasser une partie des Acadiens de leurs terres pour les donner à des colons américains et d'accorder des récompenses pécuniaires à ceux des habitants qui abjureraient le catholicisme ; mais le peu de troupes dont les Anglais disposaient alors en Acadie ne permettait pas d'user de procédés qui auraient eu pour conséquence une révolte dangereuse et le passage sur le territoire français de plusieurs milliers d'hommes laborieux et paisibles. On ajourna donc l'idée, mais Port-Royal fut agrandi, Halifax fondé, et des forts s'élevèrent en divers endroits de la presqu'île. Leurs garnisons étaient composées de miliciens capables des pires excès sous l'impulsion du fanatisme, et animés de la haine la plus vive contre les Français. Un de leurs officiers, Murray, écrivait à son collègue Winslow : « Vous savez que nos soldats détestent les Acadiens, et que s'ils peuvent seulement trouver un prétexte pour les tuer, ils les tueront. »

L'heure avait sonné où l'idée pouvait être reprise : des chefs existaient capables de descendre à de pareilles

cruautés ; leurs troupes étaient prêtes à exécuter les ordres les plus inhumains ; le gouverneur Lawrence, après en avoir informé le cabinet de Londres, commanda l'exécution. D'abord apprenti peintre en bâtiment, cet individu, arrivé au poste qu'il occupait, avait gardé dans ses fonctions son caractère de parvenu, tyrannisant les populations qu'il avait sous ses ordres, traitant comme des criminels les malheureux Acadiens, accaparant au profit de ses favoris et surtout au sien tous les biens dont il pouvait se saisir.

Deux officiers, le colonel Winslow et le capitaine Murray, se firent les séides de ce bourreau, reçurent ses instructions et ne trouvèrent pas une parole de protestation contre le guet-apens auquel ils s'associaient, bien que l'un d'eux au moins, Winslow, en aperçût tout l'odieux, car au moment d'agir il écrivait :

« J'en ai lourd sur le cœur et sur les mains : j'ai hâte d'en avoir fini avec cette besogne, la plus pénible à laquelle j'aie jamais été employé. »

Mais il était du Massachusetts, imbu des préjugés les plus sectaires contre les papistes, et s'il envisagea toute l'infamie de sa mission, il l'accomplit néanmoins, dans des conditions qui laisseront sur sa mémoire une flétrissure éternelle.

Et quel était ce peuple que l'on vouait ainsi à la proscription et à la mort ?

« Les Acadiens étaient honnêtes, industriels, sobres et vertueux, — nous dit un officier anglais, Brook-Watson, qui avait servi pendant la campagne à la baie de Fundy ; — rarement des querelles s'élevaient parmi eux. En été, les hommes étaient constamment occupés à leurs fermes ; en hiver, ils coupaient du bois pour leur chauffage et leurs clôtures et se livraient à la chasse ; les femmes s'occupaient à carder, filer et tisser la laine et le chanvre, que ce pays fournissait en abondance. Ces objets avec les fourrures d'ours, de castor, de renard, de loutre et de martre, leur donnaient non seulement le confort, mais bien souvent de jolis vête-

ments
nécess
qu'ils
avait
rique
que le
dont il
raient
cardaie
ornés l
tellem
cinquar
de blé
les jeun
ne pût t
ne sût f
jugées
n'avaien
se fais
établir
maison,
pour leu
animaux
propre i
autres. I
les plais
avaient
toujours
danse éta
de la Soc
Un au
séjourna
leur exp

« Ils v
distincti
et même
d'une ma
facileme

ments. Ils leur procuraient aussi les autres choses nécessaires ou utiles au moyen du commerce d'échange qu'ils entretenaient avec les Anglais et les Français. Il y avait peu de maisons où l'on ne trouvât pas une barrique de vin de France. Ils n'avaient d'autres teintures que le noir et le vert; mais afin d'obtenir du rouge, dont ils étaient remarquablement épris, ils se procuraient des étoffes rouges anglaises, qu'ils coupaient, cardaient, filaient et tissaient en bandes dont étaient ornés les vêtements des femmes. Leur pays abondait tellement en provisions qu'on achetait un bœuf pour cinquante shillings, un mouton pour cinq, et un minot de blé pour dix-huit deniers. On n'encourageait pas les jeunes gens à se marier, à moins que la jeune fille ne pût tisser une mesure de drap et que le jeune homme ne sût faire une paire de roues. Ces qualités étaient jugées essentielles pour leur établissement, et ils n'avaient guère besoin de plus, car chaque fois qu'il se faisait un mariage tout le village s'employait à établir les nouveaux mariés. On leur bâtissait une maison, on défrichait un morceau de terre suffisant pour leur entretien immédiat; on leur fournissait des animaux, des volailles, et la nature, soutenue par leur propre industrie, leur permettait bientôt d'aider les autres. Leurs longs et froids hivers se passaient dans les plaisirs d'une joyeuse hospitalité. Comme ils avaient du bois en abondance, leurs maisons étaient toujours confortables. Les chansons rustiques et la danse étaient leur principal amusement. » (Collection de la Société historique de la Nouvelle-Écosse, vol. II.)

Un autre protestant, Moïse de Les Derniers, qui séjournait au milieu des Acadiens au moment de leur expulsion, les dépeint sous le même jour :

« Ils vivaient dans un état de parfaite égalité, sans distinction de rang dans la société. Ignorant le luxe et même les commodités de la vie, ils se contentaient d'une manière de vivre simple qu'ils se procuraient facilement par la culture de leurs terres. Ils allaient

au-devant des besoins les uns des autres avec une bienveillante libéralité ; ils n'exigeaient pas d'intérêt pour des prêts d'argent ou d'autres propriétés. Ils étaient humains et hospitaliers à l'égard des étrangers. — C'était un peuple fort et sain, capable d'endurer de grandes fatigues et vivant généralement jusqu'à un grand âge, quoique personne n'employât de médecin. — Ils paraissaient toujours joyeux et gais de cœur. Si quelques disputes s'élevaient dans leurs transactions, ils se soumettaient toujours à un arbitrage et leur dernier appel était aux missionnaires. »

« Les Acadiens, dit de son côté le savant historien Casgrain, dans son Pèlerinage au pays d'Évangéline, n'avaient pas atteint cet idéal qu'ont voulu y voir certains auteurs qui en ont tracé des tableaux de fantaisie ; ils avaient leur part des misères et des défauts qui sont l'apanage de l'humanité. Un bon nombre d'entre eux étaient processifs comme les Normands leurs pères, jaloux les uns des autres comme les Canadiens leurs frères ; mais en général ils étaient bons, affables et serviables. L'esprit français toujours gai, vif, prompt aux réparties, s'était conservé parmi eux. Modérés dans leurs goûts, simples dans leurs habitudes, ils avaient peu de besoins et ils étaient contents de leur sort. L'incomparable fertilité de leurs terres, moins difficiles à ouvrir et à cultiver que celles du Canada, leur donnait en peu d'années assez d'aisance pour établir leurs enfants autour d'eux et pour jouir d'une vieillesse heureuse. »

Tels étaient les hommes que leur attachement à la France, à leur religion et à leurs coutumes désignait à la persécution et au martyre. Ils ne voulaient pas porter les armes contre leur ancienne patrie ; abandonnés par elle, ils lui gardaient une affection filiale ; c'était un crime qu'il fallait leur faire expier. Et d'ailleurs, leurs terres étaient fertiles, il était nécessaire de les en chasser pour en faire don aux avides

ma
bier
M
cour
min
des
Le
juin
« L
la Fr
était
avaie
l'orag
ees e
ténéb
d'enle
Acadi
« L
grand
de ne
détach
d'Hali
fort É
furent
auraie
par es
village
jour. A
grange
officier
dans le
tion, il
boire e
soirée,
à minui
de tout
saisir. I
à cet e

marchands de Boston et de New-York, qui sauraient bien les exploiter ou les vendre.

Mais il aurait été imprudent de procéder du premier coup à des arrestations en masse. Deux mesures préliminaires s'imposaient : le désarmement et l'enlèvement des missionnaires.

Le premier de ces actes fut accompli au mois de juin 1755.

« Bien que la guerre ne fût pas encore déclarée entre la France et l'Angleterre, le fort français de Beauséjour était assiégé par Monckton. Bon nombre d'Acadiens avaient commis le grand crime de s'enfuir devant l'orage qui allait fondre sur leurs têtes. Ce fut dans ces circonstances que Charles Lawrence inventa la ténébreuse machination que l'on va voir, dans le but d'enlever toute espèce d'armes et de munitions aux Acadiens restés sous sa main.

« La première précaution prise fut de feindre une grande partie de plaisir, une excursion de pêche afin de ne pas éveiller les soupçons des habitants. Un détachement d'une cinquantaine d'hommes envoyés d'Halifax était venu prêter main-forte à la garnison du fort Édouard. Au jour fixé, des piquets de soldats furent postés à la tête des chemins par où les Acadiens auraient pu s'échapper. Les troupes furent divisées par escouades et mises en marche vers chaque village, de manière à n'y arriver qu'à la chute du jour. Au lieu de faire camper les soldats dans les granges, comme cela se faisait ordinairement, les officiers avaient ordre de les distribuer deux par deux dans les maisons. Mis dans les secrets de la conspiration, ils avaient pour instructions de s'amuser, de boire et de manger en amis avec la famille durant la soirée, et de se coucher ensuite tranquillement. Mais à minuit ils devaient se lever soudainement et s'emparer de toutes les armes et munitions qu'ils pourraient saisir. Le coup réussit à merveille. — Il ne manquait à cet exploit qu'un dernier outrage, Lawrence ne

faillit pas à sa tâche. Il lança une proclamation ordonnant à tous ceux qui possédaient encore des armes de venir les apporter sans délai sous peine d'être traités comme félons et rebelles s'ils étaient découverts. » (Casgrain.)

Le 1^{er} août, l'ordre était donné de procéder à l'enlèvement des trois missionnaires français qui se trouvaient à la Grand'Prée, à la rivière aux Canards et à Port-Royal. Ils furent conduits à Halifax, entourés de cent cinquante hommes de troupe, au milieu d'une population consternée et fondant en larmes.

Les Acadiens étaient sans armes, les hommes que l'on considérait comme leurs conseils et leurs soutiens étaient détenus à Halifax, après y avoir été exposés sur la place publique aux railleries et aux insultes de la populace ; Lawrence allait maintenant sans danger achever son œuvre ; la sanglante défaite de Braddock à la Monongahéla venait d'être connue, il pouvait frapper sur les Acadiens, l'animosité des colons anglais et leurs alarmes trouveraient une satisfaction dans cette basse vengeance sur une population inoffensive.

Embarqué le 14 août à Beauséjour avec trois cent treize miliciens, et muni des instructions du gouverneur, le colonel Winslow pénétrait dans le bassin des Mines et débarquait à la Grand'Prée. De là il remontait la rivière jusqu'au fort Édouard, où commandait le capitaine Murray, pour s'entendre avec lui sur la marche à suivre afin d'exécuter les ordres de Lawrence. Redescendu à la Grand'Prée, il s'installa dans le presbytère, fit dresser les tentes de ses soldats sur la place du village et entourer son camp d'une enceinte de pieux. Comme le gouverneur lui exprimait dans une de ses lettres la crainte que les Acadiens ne prissent l'alarme en présence de ces préparatifs, il lui répondit qu'il n'avait pas à s'en préoccuper. « Ces travaux, lui dit-il, ne leur ont pas causé la moindre inquiétude, car ils y ont vu la preuve que le détachement doit passer l'hiver au milieu d'eux. »

Il ajoutait que, les récoltes n'étant pas encore achevées, il était convenu avec Murray d'attendre jusqu'au vendredi suivant pour procéder aux arrestations.

Le 30 août, Murray, venu du fort Édouard à la Grand'Prée, s'entendit avec Winslow sur les derniers préparatifs, puis, de retour à son poste, il réunit ses officiers, les informa du plan concerté pour surprendre la population et leur donna ses instructions. Aucun d'eux ne protesta contre l'étrange mission dont on les chargeait.

Ses dispositions prises, Winslow rédigea, d'accord avec Murray, la proclamation suivante, qu'il fit afficher le 4 septembre, dans les principaux centres :

« John Winslow, écuyer lieutenant-colonel et commandant des troupes de Sa Majesté à la Grand'Prée, les Mines, la rivière aux Canards et les lieux adjacents,

« Aux habitants des districts susnommés, aussi bien aux anciens qu'aux jeunes gens et aux petits garçons.

« Comme Son Excellence le gouverneur nous a instruit de sa dernière résolution concernant les matières proposées récemment aux habitants en général et en personne, Son Excellence désirant que chacun d'eux fût parfaitement informé des intentions de Sa Majesté, qu'il nous a aussi ordonné de vous communiquer telles qu'elles nous ont été transmises ;

« Nous ordonnons donc et enjoignons strictement par ces présentes à tous les habitants aussi bien des districts susnommés que de tous les autres, aux vieillards de même qu'aux jeunes gens, et aussi à tous les garçons de dix ans, de venir à l'église de la Grand'Prée vendredi, le 5 courant, à trois heures de l'après-midi, afin que nous leur fassions part de ce que nous avons reçu ordre de leur communiquer : déclarant qu'aucune excuse ne sera admise sous aucun prétexte que ce soit, sous peine de confiscation de leurs biens meubles et immeubles.

« Donné à la Grand'Prée, le 2 septembre, en la vingt-neuvième année du règne de Sa Majesté, A. D. 1755. »

Le lendemain, à midi, les miliciens de Winslow étaient rangés en armes, fusils chargés, au pied de l'église de la Grand'Prée. Devant eux, leur chef, entouré de ses officiers, attendait l'arrivée des victimes, « parcourant d'un regard inquiet les chemins aboutissant au village et ne pouvant réprimer sur ses traits l'expression de joie secrète qu'il éprouva lorsqu'il les vit se couvrir de longues files d'habitants, les uns à pied, les autres en voiture. » (Casgrain.)

A trois heures, quatre cent dix-huit Acadiens étaient réunis dans l'église. Lorsque tous y furent entrés, Winslow fit fermer et garder les portes, puis il vint, avec plusieurs officiers, se placer dans le chœur, devant une table, et lut la proclamation suivante, que traduisait à mesure un interprète :

« J'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi que j'ai entre les mains. C'est par ses ordres que vous êtes assemblés pour entendre la résolution finale de Sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province de la Nouvelle-Écosse, où depuis près d'un demi-siècle vous avez été traités avec plus d'indulgence qu'aucun autre de ses sujets dans aucune partie de ses États. Vous savez mieux que personne quel usage vous en avez fait.

« Le devoir que j'ai à remplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, mais il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres que j'ai reçus ; je dois y obéir. Aussi, sans autre hésitation, je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de Sa Majesté, qui sont que vos terres, vos maisons, votre bétail et vos troupeaux de toute sorte sont confisqués par la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province.

«
tous
por
l'or
vous
pour
doiv
pour
et q
et au
navi
doit
rend
le po
mon
fidèle
Wi
tants
qu'ils
alors
étaien
suppl
Mu
canto
diens
ne s'é
angla
camp
reco
voudr
dans c
Six
l'églis
naviro
Le
ses so
préven
cinqua

« Les ordres péremptoires de Sa Majesté sont que tous les habitants français de ces districts soient déportés; et, grâce à la bonté de Sa Majesté, j'ai reçu l'ordre de vous accorder la liberté de prendre avec vous votre argent et autant de vos effets que vous pourrez emporter sans surcharger les navires qui doivent vous recevoir. Je ferai tout en mon pouvoir pour que ces effets soient laissés en votre possession et que vous ne soyez pas molestés en les emportant, et aussi que chaque famille soit réunie dans le même navire, afin que cette déportation qui, je le comprends, doit vous occasionner de grands ennuis, vous soit rendue aussi facile que le service de Sa Majesté peut le permettre. J'espère que, dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux. »

Winslow termina sa lecture en informant les habitants, consternés par cette menaçante communication, qu'ils étaient tous ses prisonniers. Ils comprirent alors, mais trop tard, dans quel piège abominable ils étaient tombés, et leurs larmes coulèrent, mais leurs supplications trouvèrent leur geôlier impitoyable.

Murray avait procédé avec la même perfidie dans son cantonnement et ramassé cent quatre-vingt-trois Acadiens. Comme quelques-uns des habitants, plus méfiants, ne s'étaient pas rendus à la convocation des officiers anglais, des détachements furent envoyés dans les campagnes avec ordre de saisir tous les hommes qu'ils rencontreraient, et de tirer sans merci sur ceux qui voudraient essayer de s'enfuir. Il y en eut plusieurs tués dans ces conditions en cherchant à gagner les bois.

Six cents malheureux furent ainsi entassés dans l'église de la Grand'Prée, en attendant l'arrivée des navires qui devaient les disperser au loin.

Le 10 septembre, Winslow fit prendre les armes à ses soldats, les disposa en rangs devant l'église et fit prévenir par interprète ses prisonniers que deux cent cinquante d'entre eux, en commençant par les jeunes

gens, allaient être embarqués sur cinq bâtiments envoyés de Boston. Il y avait parmi ces infortunés des enfants de dix et douze ans !

« J'ordonnai aux prisonniers de marcher, dit Winslow dans son journal ; tous répondirent qu'ils ne partiraient pas sans leurs pères. Je leur signifiai que c'était une parole que je ne comprenais pas, car le commandement du roi était pour moi absolu et devait être obéi ; que je n'aimais pas les mesures de rigueur, mais que le temps n'admettait pas de pourparlers ni de délais. Alors j'ordonnai à toutes les troupes de croiser la baïe nette et de s'avancer sur les Français. Je commandai moi-même aux quatre rangées de droite des prisonniers, composées de vingt-quatre individus, de se séparer du reste ; je saisis l'un d'entre eux qui empêchait les autres d'avancer, et je lui ordonnai de marcher. Il obéit. »

Les autres suivirent au milieu des lamentations et des cris de désespoir des femmes et des enfants ; les mères, les sœurs de ces infortunés les suivaient en gémissant et s'attachaient à leurs pas, priant, s'agenouillant, implorant leur grâce et cherchant à les embrasser une dernière fois.

Et les convois se succédèrent à la Grand'Prée, à Beauséjour, à Port-Royal, à Halifax. Partout l'ardeur des pourvoyeurs était la même ; Murray écrivait à Winslow qu'aussitôt « après avoir dépêché ces vauriens, il se donnerait le plaisir d'aller le voir et de boire à leur bon voyage ! » (Journal de Winslow.)

Puis ce fut le tour des vieillards, des femmes, des enfants ! Le 8 octobre, toute cette foule ramassée dans les villages et poussée à la côte par des escouades de miliciens fut entassée pêle-mêle sur de vieux navires. « jusqu'à ce qu'ils en fussent, dit Winslow lui-même, effroyablement chargés ! » Le gouverneur Lawrence avait loué pour cette déportation à la maison Aphthorp et Hancock, de Boston, tout ce qu'elle avait pu ramasser de voiliers à peu près hors d'usage, sans plus se sou-

cien
s'il
pré
indi
dép
inté
de
ains
les
autr
équ
dése
une
L'
au
dien
les g
mes.
angl
la pa
Le
mass
depu
été p
l'enâ
heur
d'exi
jusqu
avait
finés
mont
prév
à la
long
Un
ment
mauv
révol

cier de la santé et de la vie des infortunés passagers que s'il s'était agi de bestiaux. Le contrat de transport prévoyait le chargement déjà monstrueux de deux individus par tonneau de jauge, mais ce chiffre fut dépassé d'accord avec les capitaines des navires, intéressés à recevoir le plus grand nombre possible de prisonniers. Plus de dix mille personnes furent ainsi embarquées brutalement, à coups de crosse, les membres de la même famille arrachés les uns aux autres, malgré leurs plaintes, par des soldats et des équipages qui ne les comprenaient pas et que leur désespoir laissait insensibles s'il ne leur causait pas une féroce satisfaction.

L'opération achevée, les habitations furent mises au pillage et détruites, afin d'obliger ceux des Acadiens qui s'étaient réfugiés dans les bois à se rendre: les granges, les étables, tout disparut dans les flammes. L'Acadie n'était plus qu'un désert, les colons anglais pouvaient venir en prendre possession « dans la paix du Seigneur ».

Les navires qui emportaient ce peuple déporté en masse furent dirigés sur les côtes d'Amérique, depuis Boston jusqu'à la Floride; mais rien n'y avait été préparé pour les recevoir, et les ports se virent, à l'entrée de l'hiver, encombrés d'une foule de malheureux et de malades, sans ressources ni moyens d'existence. Pour certains, la traversée avait duré jusqu'à deux mois; dès les premiers jours, le scorbut avait éclaté dans cet entassement d'êtres humains confinés pêle-mêle à fond de cale et qu'on ne laissait monter sur le pont que par petites bandes afin de prévenir une révolte. « On aurait pu suivre les navires à la trace des cadavres qui furent jetés à la mer le long de la route. »

Un des bâtiments sombra au large avec son chargement. Sur un autre, les Acadiens, exaspérés par les mauvais traitements des brutes qui les gardaient, se révoltèrent. Un d'entre eux, du nom de Beaulieu, qui

avait longtemps navigué, demanda au capitaine où il allait être conduit avec les deux cent vingt-quatre autres exilés que portait le vaisseau.

« Dans la première île déserte que je rencontrerai, répondit-il ; c'est tout ce que méritent des chiens de Français et des papistes comme vous. »

Rendu furieux par cette insolente apostrophe, Beaulieu, qui était d'une force peu commune, se jeta sur le capitaine et d'un coup de poing le renversa sur le pont. Les autres captifs se saisirent aussitôt des hommes de garde, les désarmèrent et s'emparèrent du bâtiment que Beaulieu conduisit à la rivière Saint-Jean. Les Acadiens sauvés par lui, n'ayant plus ni famille ni toit pour s'abriter, se transformèrent en corsaires, et pendant toute la guerre coururent sus aux navires anglais sur lesquels ils se vengèrent des longues tortures que leurs géoliers leur avaient fait subir.

Pour ceux qui arrivèrent au terme de leur voyage, deux mille furent débarqués à Boston, trois cents dans le Connecticut, deux cents à New-York, trois cents à Philadelphie, deux mille au Maryland, mille en Virginie, deux mille dans les Carolines, quatre cents en Géorgie.

L'accueil dont ils furent l'objet de la part des habitants de ces colonies a été dépeint par un historien américain :

« Des sept mille proscrits qui furent ainsi dispersés comme les feuilles par les tempêtes de l'automne, depuis le Massachusetts jusqu'à la Géorgie, au milieu d'un peuple qui haïssait leur religion, détestait leur pays, se moquait de leurs coutumes et riait de leur langage, il en resta bien peu pour grossir le nombre des habitants. En descendant sur ces lointains rivages, ces hommes, qui avaient connu l'abondance et la richesse, se virent montrés du doigt et repoussés comme des vagabonds réduits à la mendicité ; et ces cœurs brisés, atteints dans toutes leurs affections, ne rencontrèrent que rarement de bons samaritains pour

pan
de l
(Ste

Et
peti
sur

met
long

nata
part

d'au
raien
retro

grou
(Are
l'Ac
quel

« L
vieux
visio

Emb
toute
Virgi

venai
des h
força

pure
pièce
navir

de qu
à se f
land.

resso
mois

Ils ré
la tro
baie
Saint

panser leurs plaies intérieures et verser l'huile et le vin de la consolation sur leurs poitrines endolories. » (Stevens, History of Georgia.)

En Géorgie, les arrivants furent cantonnés par petits groupes dans divers centres, puis embarqués sur d'informes bateaux qu'on avait daigné leur permettre de construire et avec lesquels ces désespérés, longeant les côtes, essayèrent de regagner leur pays natal. Des quinze cents de la Caroline du Sud, une partie fut renvoyée en France aux frais de la colonie; d'autres, traversant les vastes solitudes qui les séparaient de la Louisiane, parvinrent au Mississipi et se retrouvèrent enfin sur une terre française. Un autre groupe, d'après un mémoire de M. de la Rochette (Archives des affaires étrangères), réussit à rejoindre l'Acadie; mais au prix de quelles souffrances et de quels sacrifices!

« Les habitants de la Caroline leur donnèrent deux vieux navires, une petite quantité de mauvaises provisions et la permission d'aller où ils voudraient. Embarqués dans ces vaisseaux qui faisaient eau de toutes parts, ils échouèrent bientôt sur les côtes de Virginie. On les prit d'abord pour des ennemis qui venaient piller; ensuite pour des pirates; enfin pour des hôtes dangereux dont il fallait se défaire. On les força d'acheter un vaisseau et tout l'argent qu'ils purent rassembler entre eux se montait à quatre cents pièces de huit: ce fut le prix qu'on leur demanda. Ce navire valait encore moins que ceux qu'ils venaient de quitter et ils eurent toutes les difficultés du monde à se faire échouer une seconde fois à la côte du Maryland. Les débris de leur naufrage furent alors la seule ressource qu'ils eussent à espérer, et ils passèrent deux mois sur une île déserte à raccommoder ce vaisseau. Ils réussirent à la fin, et après avoir repris la mer pour la troisième fois, ils eurent le bonheur d'aborder à la baie de Fundy où ils débarquèrent près de la rivière Saint-Jean. »

En Virginie, le refus de recevoir les Acadiens fut absolu. Les navires qui les avaient amenés furent dirigés sur l'Angleterre et leur cargaison humaine dispersée dans divers ports, Liverpool, Bristol, Southampton, Penryn, où la plus grande partie succomba bientôt. Trois cents d'entre eux débarqués à Bristol restèrent trois jours et trois nuits gardés sur les quais, mourant de faim et de froid. On finit par les renfermer dans des magasins en ruines où la petite vérole les décima. Après la guerre, ceux qui avaient survécu obtinrent de passer en France; ils s'établirent dans le Poitou, le Berry et à Belle-Isle-en-Mer, où leurs descendants habitent encore la paroisse du Palais.

Trois navires chargés de quatre cent cinquante prisonniers, que les maladies, le chagrin et les mauvais traitements avaient épuisés, abordèrent en Pensylvanie. Le gouverneur Morris refusa de les recevoir, plaça sur les bâtiments une garde choisie et ne fournit à ces infortunés quelques provisions qu'à la condition qu'elles seraient payées par la métropole, « le Trésor de la province n'ayant aucun fonds pour cela ».

Le gouverneur du New-Jersey déclara que si on essayait d'y amener de ces Français neutres, « ou plutôt de ces traîtres et rebelles », il devait au peuple confié à ses soins de faire tout son possible pour l'empêcher.

A Long Island, soixante-dix-huit de ces malheureux, à peine débarqués, furent arrêtés, relégués dans divers villages et contraints aux travaux les plus durs. Mais ils n'avaient pas encore épuisé la somme des douleurs humaines; une dernière fibre restait frémissante dans ces cœurs endoloris: plusieurs avaient réussi, à force de courage et de privations, à conserver leurs enfants au milieu de si terribles épreuves. Ordre fut donné par les autorités de les leur enlever. Cinquante-neuf garçons et quarante-neuf filles furent ainsi arrachés à leurs pères et à leurs mères pour être placés loin d'eux, dans des familles chargées d'en faire de bons et loyaux sujets.

A
tés s
poir,
vants
indig
suite,
étaien
en fir
disper
où les
La
Philad
est la
d'Asse
« Pé
a été e
cueils
ville et
lièrem
qu'à co
missai
plus de
de tell
ordre d
veaux
de don
travail
Quin
voltés
acclam
çais qu
sant de
deman
répons
disting

A Philadelphie, où plus de la moitié des transportés succombaient bientôt à la maladie et au désespoir, des fanatiques proposèrent de vendre les survivants comme esclaves ! En présence des protestations indignées des Acadiens, la proposition n'eut pas de suite, mais la nostalgie et la misère à laquelle ils étaient réduits dans ce milieu hostile et malveillant en firent périr un grand nombre. Les autres furent dispersés dans les différentes parties de la province où les habitants devinrent leurs geôliers.

La petite vérole acheva ceux qui étaient restés à Philadelphie, et le dernier document qui les concerne est la requête suivante d'un entrepreneur à la Chambre d'Assemblée en 1766 :

« Pétition de John Hill, charpentier, exposant qu'il a été employé de temps en temps à fabriquer des cercueils pour les Français neutres qui sont morts dans la ville et ses environs, et que ses comptes ont été régulièrement reconnus et payés par le gouvernement jusqu'à ces derniers temps ; qu'il est informé par les commissaires qui avaient coutume de le solder qu'ils n'ont plus de fonds entre leurs mains pour l'acquiescement de telles dépenses ; que n'ayant reçu aucun contre-ordre depuis le dernier règlement, il a fait seize nouveaux cercueils. En conséquence, il prie l'Assemblée de donner des ordres pour que ces matériaux et son travail lui soient payés. »

Quinze ans après, les habitants de Philadelphie, révoltés à leur tour contre le gouvernement anglais, acclamaient comme des sauveurs les régiments français qui venaient les secourir ; et nos soldats, passant devant ce cimetière où dormaient les martyrs, demandaient curieusement, mais sans obtenir de réponse, quelles étaient ces tombes que des croix distinguaient des autres.

XI

Campagne de 1756. — Prise du fort de Chouaguen.

En 1850, un savant historien, professeur à l'École militaire de Saint-Cyr, exposait pour la première fois aux élèves notre histoire nationale. « Lorsque j'en vins, dit-il, au récit de la lutte qui nous a coûté le Canada, l'ardente et sympathique jeunesse qui m'écoutait tressaillit au récit des grandes actions qui avaient honoré le nom français en Amérique. »

L'émotion qui s'empara de cet auditoire d'élite lorsque Dussieux évoqua devant lui cette belle page de nos annales militaires, je la ressens à mon tour en abordant cette dernière partie si passionnante de l'histoire de la Nouvelle-France. C'est la lutte finale dans des conditions d'inégalité telles, qu'après en avoir parcouru les diverses phases, on reste surpris de l'héroïsme déployé par les chefs, de la vigueur des troupes qu'ils commandaient et de l'esprit de sacrifice d'une population que soutenait seul, au milieu des souffrances les plus cruelles, l'amour du vieux pays.

Le premier de ces chefs, celui que des victoires inespérées allaient couvrir de gloire, et qui devait tomber en soldat aux dernières heures de la lutte, c'est Montcalm.

Louis-Joseph de Montcalm-Gozon, marquis de Saint-Véran, né le 28 février 1712 au château de Candiac, sur les bords du Vistre, à trois kilomètres de Vauvert (Gard), descendait d'une ancienne famille du Rouergue, adonnée au culte des armes ; un de ses aïeux mater-

nels, Gozon, chevalier, puis grand-maitre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, s'était illustré au xiv^e siècle en délivrant l'île de Rhodes, disait la légende, d'un dragon qui la dévastait.

Après de fortes études littéraires dont il garda le goût au milieu des camps, où ses lectures favorites étaient les œuvres de Plutarque dans le texte grec et les pages immortelles de notre grand Corneille, le jeune Montcalm était, au mois d'août 1721, nommé enseigne au régiment d'infanterie de Hainaut : à dix-sept ans il était capitaine et faisait ses premières armes sous les ordres du maréchal de Berwick. La guerre de la succession d'Autriche le conduisit en Bohême, où il se lia avec le héros de Prague, Chevert, qui l'honora d'une constante amitié. Promu en 1743 colonel du régiment d'Auxerrois-infanterie, il était nommé la même année chevalier de Saint-Louis. Le 13 juin 1746, à la bataille de Plaisance, il déploya le plus grand courage, et resta, dans une dernière charge, sur le terrain.

« Nous avons eu hier, écrivait-il alors à sa mère, une affaire des plus fâcheuses. Il y a nombre d'officiers généraux et colonels tués ou blessés. Je suis des derniers avec cinq coups de sabre. Heureusement aucun n'est dangereux, à ce que l'on m'assure, et je le juge par les forces qui me restent, quoique j'aie perdu de mon sang en abondance, ayant eu une artère coupée. »

Son régiment, qu'il avait deux fois rallié, avait été anéanti.

L'année suivante, au sanglant combat du col d'Exiles, dans les Alpes, servant sous les ordres du chevalier de Belle-Isle qui s'y fit tuer avec quatre mille hommes de son armée, Montcalm, devenu brigadier, chargeait avec sa fougue entraînée à la tête des troupes lorsqu'il fut atteint de plusieurs coups de feu et emporté hors du champ de bataille.

En 1734, il avait épousé, entre deux campagnes, la petite-nièce de l'intendant Talon, qui avait contribué

si largement au développement de la Nouvelle-France. Quatre filles et deux fils naquirent de ce mariage. En 1748, après la paix d'Aix-la-Chapelle, nommé maître de camp, Montcalm séjourna souvent au vieux château de Candiac, se consacrant à l'éducation de ses enfants, relisant ses auteurs favoris, se passionnant toujours pour les choses de l'armée, et approfondissant toutes les questions militaires. Mais cela ne suffisait pas à son activité ; en 1750 il siégeait aux États du Languedoc ; en 1755 il faisait partie, comme seigneur de Gabriac, des États du Gévaudan. D'une ardeur infatigable, d'une vivacité d'esprit merveilleuse, Montcalm, en 1755, n'avait pas encore, malgré ses brillants services, la réputation dont il était digne. Au mois de novembre de cette année, se trouvant à Paris, il alla voir le ministre de la guerre, d'Argenson, et s'entretint avec lui des nouvelles reçues du Canada où la défaite du baron Dieskau pouvait entraîner des conséquences désastreuses. La netteté de vues, l'élevation d'idées et l'entrain du jeune maître de camp charmèrent le ministre. Deux mois après, ayant à désigner le général qui allait être chargé du commandement des troupes à Québec, il écrivait à Montcalm :

« Versailles, 25 janvier 1756, minuit. Peut-être ne vous attendiez-vous plus, Monsieur, à recevoir de mes nouvelles au sujet de la conversation que j'ai eue avec vous le jour que vous m'êtes venu dire adieu à Paris. Je n'ai cependant pas perdu un instant de vue, depuis ce temps-là, l'ouverture que je vous ai faite alors, et c'est avec le plus grand plaisir que je vous en annonce le succès. Le roi a déterminé sur vous son choix pour vous charger du commandement de ses troupes dans l'Amérique septentrionale, et il vous honorera à votre départ du grade de maréchal de camp. »

Montcalm était invité en même temps à se rendre « sans perdre un instant » à Versailles, pour les préparatifs de l'expédition. Il fit aussitôt ses adieux à sa vieille mère, la marquise de Saint-Véran, à sa femme

et
de
ti
tré

au
ma
Bo
l
Fra
cal
che
pou
écri
«
trou
man
part
soix
des c
voir.
L'e
mém
les ar
disai
« J
tent c
beau
sous
son m
que m
qu'il
traite
discip
M. d
distin
l'espr
apport

et à ses enfants qu'il espérait revoir un jour couvert de gloire et digne d'être comparé à ces héros de l'antiquité, dont il faisait revivre les vertus. La mort, hôte trop fidèle, devait anéantir cette illusion.

Avec lui et comme lieutenants, Montcalm emmenait au Canada le chevalier de Lévis, le colonel de Bourlamaque, et un aide de camp, capitaine de dragons, Bougainville.

Le chevalier de Lévis, depuis duc et maréchal de France, était alors brigadier; ses rapports avec Montcalm furent toujours ceux d'un officier dévoué à son chef et disposé à lui assurer le concours le plus entier pour la réussite de ses projets. Dès 1756, Montcalm, écrivant au ministre, disait de lui :

« M. le chevalier de Lévis a fort bien pris avec les troupes. Il a un ton très militaire et la routine du commandement. Il n'est pas étonné, il sait prendre un parti, être ferme et s'écarter des ordres donnés de soixante lieues quand il les croit contraires au bien par des circonstances qu'un général éloigné n'a pu prévoir. »

L'entente entre ces deux hommes était complète; le même sentiment du devoir, la même passion des armes les animaient. Aussi, de son côté, le chevalier de Lévis disait-il au ministre dans sa correspondance :

« Je ne sais si M. le marquis de Montcalm est content de moi: ce qu'il y a de certain, c'est que je le suis beaucoup de lui. Je serai toujours charmé de servir sous ses ordres. Ce n'est pas à moi à vous parler de son mérite ni de ses talents, vous les connaissez mieux que moi; mais je puis avoir l'honneur de vous assurer qu'il a généralement plu dans cette colonie, et qu'il traite très bien avec les sauvages. Il a aussi établi la discipline parmi nos troupes. »

M. de Bourlamaque, colonel d'infanterie et ingénieur distingué, qui devait « gagner furieusement » dans l'esprit de tout le monde pendant la campagne de 1757, apportait dans l'accomplissement des missions qui lui

étaient confiées un caractère parfois trop minutieux, mais en même temps une grande fermeté et un courage à toute épreuve.

La carrière de Bougainville est trop connue pour y insister ici ; ce capitaine de dragons, alors âgé de vingt-sept ans, avait été d'abord avocat au Parlement de Paris ; il était devenu ensuite un mathématicien que ses travaux devaient faire entrer à l'Académie des sciences, et ses voyages comme navigateur l'ont rendu immortel. Montcalm disait un jour de lui : « Du talent, la tête et le cœur chauds ; cela mûrira. »

Très observateur, infatigable au travail, d'une froide intrépidité au milieu des plus graves dangers, le jeune aide de camp devait rendre à son chef des services que celui-ci savait apprécier, et lorsqu'il lui fallut, à la veille de succomber, adresser au gouvernement qui l'abandonnait un suprême appel, ce fut à Bougainville qu'il confia cette mission.

Et quelles forces le monarque, qui le chargeait de la défense du Canada contre les colonies anglaises appuyées par les troupes de la métropole, mettait-il à la disposition du général ? Trois mille huit cents hommes. Tel était l'effectif qu'avec ce qu'il amenait de France Montcalm allait avoir sous la main au début des opérations. L'année suivante, quinze cents hommes, le dernier secours envoyé, arriveraient de France. Royal-Roussillon, Languedoc, la Reine, Artois, Guyenne, la Sarre, Béarn et Berry, tels sont les noms des régiments dont les cinq mille trois cents soldats, mal nourris, sans souliers, sans solde, n'ayant le plus souvent de munitions que celles enlevées à l'ennemi, devaient être, en quatre ans, réduits à deux mille deux cents, après une série de combats et d'exploits qu'une ingrate patrie a trop oubliés.

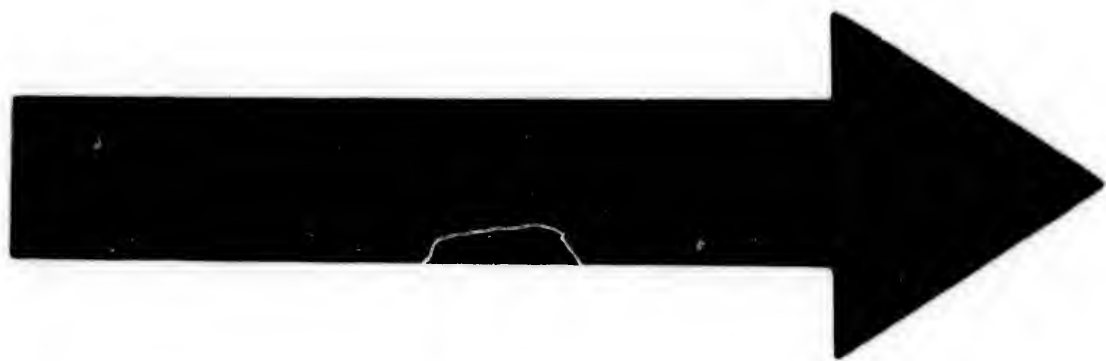
Deux mille hommes des troupes de la marine, les contingents des milices canadiennes et les sauvages alliés portaient l'ensemble des forces françaises à quinze ou seize mille hommes chargés de défendre un pays

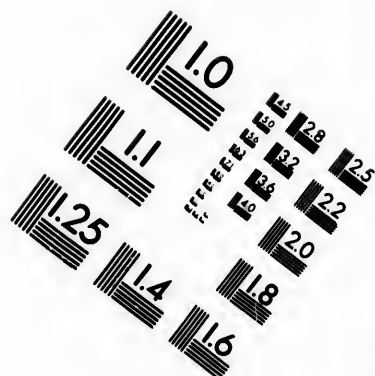
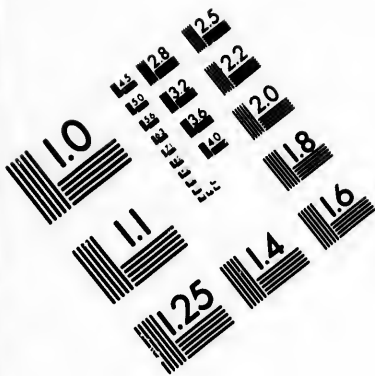
plusieurs fois grand comme la mère patrie, et menacé par soixante mille ennemis. « Étonnantes campagnes dont aucune guerre d'Europe ne donne l'idée : pour théâtre des lacs, des fleuves, des forêts sans limites succédant à d'autres lacs, à d'autres forêts, à d'autres fleuves. Pour armée des troupes étrangères : le highlander écossais et le grenadier de France qui porte la queue et l'habit blanc, combattent près de l'Iroquois et du Huron à la plume d'aigle. Tantôt la hache à la main, le fusil en bandoulière, les soldats de ces armées cheminent sous bois, tantôt ils portent à bras, au delà des rapides écumants, les bateaux où ils se embarquent ; l'hiver, les raquettes aux pieds, la peau d'ours au dos, ils suivent sur la neige les traîneaux de campagne attelés de grands chiens. Guerre remplie de surprises, de massacres, de combats corps à corps, dans laquelle les décharges de l'artillerie et le roulement des tambours répondent aux hurlements des Peaux-Rouges et au fracas des cataractes. » (De Bonnechose.)

Le chevalier de Lévis signalait au comte d'Argenson, ministre de la guerre, ces conditions particulières de la lutte engagée lorsqu'il lui écrivait du fort de Carillon le 17 juillet 1756 :

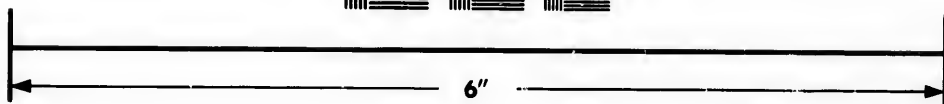
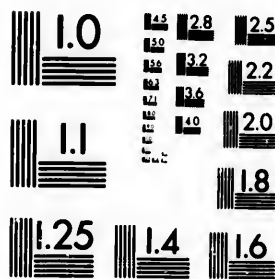
« Toutes les entreprises sont dans ce pays très difficiles ; on en doit presque toujours le succès au hasard. Toutes les positions qu'on peut prendre sont critiques ; les attaques et les retraites sont difficiles à faire ; on ne voyage que dans les bois, ou par les rivières ; il faut user des plus grandes précautions et avoir la plus grande patience avec les sauvages qui ne font que leur volonté, à laquelle dans bien des circonstances il faut céder. »

Du côté des Anglais, les préparatifs pour la campagne de 1756 étaient formidables. Rien ne fut changé au plan d'invasion de l'année précédente, mais le cabinet de Londres, sous le coup de la honteuse défaite du général Braddock, envoya tous les secours qui lui





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
16 32 25
17 36 22
18 20
18

19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

furent demandés. Plusieurs régiments traversèrent l'Atlantique pour renforcer les troupes déjà transportées en Amérique. Un vieil officier des guerres d'Europe, le comte de Loudoun, fut désigné comme général en chef; la Chambre des Communes vota un secours de cent quinze mille livres sterling pour les colonies; les gouverneurs des provinces, réunis à New-York, résolurent de lever dix mille hommes en dehors des troupes régulières pour attaquer le fort Saint-Frédéric et marcher ensuite sur Montréal; six mille pour enlever le fort Niagara et couper toute communication du Canada avec la vallée de l'Ohio; trois mille pour s'emparer du fort Duquesne, et deux mille pour descendre vers Québec par la rivière Chaudière, afin de jeter l'alarme au centre même de la colonie et d'empêcher les détachements qui s'y trouveraient de se porter au secours des autres points attaqués.

Du côté des Français, pour s'opposer à une invasion que la supériorité comme nombre des forces anglaises donnait lieu de craindre, trois camps furent créés, l'un au fort de Carillon, élevé à la pointe sud du lac Champlain; le chevalier de Lévis en prit le commandement à la tête de deux mille hommes; le second à Frontenac, à l'entrée du lac Ontario, sous les ordres du colonel de Bourlamaque; le troisième à Niagara, entre les lacs Ontario et Érié, où le capitaine Pouchot, du régiment de Béarn, ingénieur de grand mérite, mit la place en état de résister aux attaques des Anglais et de s'opposer à toute communication avec les nations des hauts pays.

Les frontières ainsi protégées, il restait à profiter de l'inaction de l'ennemi pour essayer de prendre l'offensive. Le gouverneur du Canada, M. de Vaudreuil, considérait comme d'une importance extrême l'enlèvement du fort de Chouaguen, établi par les Anglais au sud du lac Ontario, d'où ils pouvaient prendre la colonie à revers et s'emparer de la navigation des grands lacs. Ce poste n'avait été d'abord qu'un simple éta-

blissement de commerce, installé malgré les traités à l'embouchure de la rivière des Onnontagués; puis nos rivaux, sans s'arrêter devant les protestations des gouverneurs de Québec, y avaient, en pleine paix, élevé des retranchements. Ils avaient fini par y édifier trois forts, et leur projet était d'y concentrer des troupes destinées à attaquer et à prendre les forts Niagara et Frontenac. La colonie française perdait dès lors le commerce des lacs qui formait sa principale richesse; toutes ses communications avec les postes des pays d'en haut et la Louisiane étaient coupées; les tribus sauvages de ces contrées, parmi lesquelles nous comptons des amis nombreux et fidèles, séparées de la colonie, ne pouvaient plus lui apporter leur concours, et le Canada, isolé, sans secours de la mère patrie, restait à la merci d'une invasion.

L'établissement de Chouaguen se composait du fort Ontario placé à droite de la rivière, sur un plateau élevé; il était garni de douze pièces d'artillerie et entouré d'un fossé de six mètres de largeur sur trois de profondeur; du vieux fort de Chouaguen, consistant en un bâtiment crénelé aux murailles de trois pieds d'épaisseur, avec deux grosses tours carrées et une enceinte défendue par dix-huit canons et quinze obusiers; du fort George, construit de pieux avec retranchement en terre, à six cents mètres de celui de Chouaguen, sur une hauteur le dominant.

Dans les terres, enfin, les Anglais avaient édifié, près du lac des Onneyouts, le fort Bull, où ils rassemblaient des provisions et des munitions qui devaient être transportées à Chouaguen.

Le gouverneur, M. de Vaudreuil, chargea le lieutenant de Léry, des troupes de la marine, de marcher sur ce dernier poste et de le détruire; il lui donna, pour accomplir cette mission, quatre-vingt-treize soldats de marine, cent soixante-dix miliciens et quatre-vingt-deux sauvages.

Parti de Montréal le 17 mars 1756, et passant, à

travers les glaces et les neiges, par des sentiers connus des Peaux-Rouges seuls, M. de Léry arriva en vue du fort Bull, dont la garnison se composait de quatrevingt-dix hommes. Afin de ne pas laisser à l'ennemi le temps de recevoir des secours, il attaqua sans délai, couvrit de feux les assiégés, enfonça les portes à coups de hache et se rendit maître de la place dont les défenseurs furent exterminés. Le fort Bull était palissadé et percé de meurtrières. « Sa prise offrit ceci de singulier que les meurtrières, au lieu d'être une protection pour la garnison, servirent aux assaillants, qui s'en emparèrent avant qu'elle pût s'y placer et tirèrent par ces ouvertures du dehors au dedans de l'enceinte. » (Garneau.)

Les hangars du fort contenaient une énorme quantité de lard, farine et biscuit, ainsi que des provisions considérables de poudre et de boulets. De Léry fit enlever tout ce que pouvaient porter ses hommes, jeta les boulets dans le lac, mit le feu aux bâtiments et, en se retirant fit sauter la poudrière, dont l'explosion acheva de tout détruire.

Au mois d'avril, un autre détachement de huit cents hommes, sous le commandement de M. de Villiers, gagna la rivière au Sable, près du lac Ontario, et y construisit au milieu des bois un fort de pieux. De là M. de Villiers, tenant en échec la garnison de Chouaguen, dirigea plusieurs partis qui attaquèrent audacieusement les convois de l'ennemi, pillèrent ses arrivages et interceptèrent souvent ses communications avec l'intérieur.

Le siège de Chouaguen étant résolu et toutes les dispositions prises entre le gouverneur, le marquis de Montcalm et l'intendant chargé de fournir les vivres et les moyens de transport, les troupes destinées à l'expédition furent dirigées sur le fort Frontenac. Pendant ce temps, pour donner le change à l'ennemi, Montcalm se transporta au fort de Carillon, où il chargea le chevalier de Lévis de se livrer du côté du

fort William-Henry, que les Anglais occupaient en force, à des démonstrations destinées à leur faire croire que l'attaque principale des Français allait avoir ce point comme objectif.

L'artillerie, les munitions de guerre et de bouche et les troupes qui devaient prendre part au siège étant arrivées à Frontenac, Montcalm s'y rendit à son tour le 29 juillet et prit le commandement des trois mille hommes dont se composait sa petite armée, en y comprenant le corps détaché précédemment sous les ordres de M. de Villiers. Ce corps, servant d'avant-garde et dirigé par M. Rigaud de Vaudreuil, commandant des Trois-Rivières, se porta rapidement sur Chouaguen.

Montcalm, après avoir pourvu aux dispositions nécessaires pour assurer sa retraite dans le cas où des forces adverses supérieures la rendraient inévitable, donna l'ordre à deux bâtiments, armés l'un de seize canons, l'autre de douze, de se rendre devant Chouaguen pour y bloquer les chaloupes avec lesquelles les Anglais auraient pu tenter de s'opposer à la traversée du lac Ontario, puis il fit embarquer ses troupes à Frontenac, et en quatre jours leur transfert sur l'autre rive fut effectué.

Le 10, l'avant-garde, cheminant à travers bois, parvenait à une anse située à une demi-lieue de Chouaguen, et y protégeait le débarquement de l'artillerie.

Le 11, à la pointe du jour, les Canadiens et les sauvages s'avancèrent jusqu'à un quart de lieue du fort Ontario et l'investirent. Un chemin fut tracé au milieu des marécages et des bois pour amener l'artillerie à portée du fort, et le travail poussé avec tant d'ardeur que le lendemain les canons y passèrent. On avait en même temps établi le camp, la droite appuyée au lac Ontario et la gauche protégée par un marais ; la flottille ayant servi au transport des troupes était mise hors d'insulte entre le camp et la rive du lac, qu'une batterie défendait contre toute attaque.

La marche des Français, s'avancant seulement la nuit et faisant halte le jour dans les bois, avait été ignorée de l'ennemi. Leur approche lui fut révélée par les sauvages qui, après avoir occupé les fourrés des alentours, allèrent faire le coup de feu jusqu'au pied du fort.

Le 12, le débarquement du parc d'artillerie et des vivres étant opéré, les dispositions furent prises pour ouvrir la tranchée le soir même. Montcalm confia la direction des travaux du siège au colonel de Bourlamaque, qui y employa sans relâche six piquets de travailleurs, de cinquante hommes chacun, avec deux compagnies de grenadiers pour les soutenir.

A minuit, une parallèle était ouverte à cent quatre-vingts mètres du fossé du fort, dans un terrain embarrassé d'abatis et de troncs d'arbres. Achevée le lendemain à cinq heures du matin, elle fut complétée par des chemins de communication et l'établissement des batteries. L'artillerie ouvrit alors un feu violent sur les remparts, en même temps que la fusillade meurtrière des sauvages et des Canadiens obligeait la garnison à s'abriter derrière les bâtiments et les palissades. A six heures du soir, le tir des Anglais, qui jusque-là avait été soutenu, cessa brusquement, et l'on s'aperçut bientôt que la garnison avait évacué la place pour se réfugier de l'autre côté de la rivière dans le fort de Chouaguen, dont l'enceinte de pierres et les retranchements en terre lui offraient une protection plus efficace contre les balles de nos tirailleurs et les boulets des batteries. Huit canons et quatre mortiers étaient restés dans le fort abandonné.

M. de Bourlamaque, après une reconnaissance de ses éclaireurs, fit occuper aussitôt le fort Ontario par les grenadiers de tranchée, et ordonna aux travailleurs de continuer la parallèle, sous le feu des Anglais, jusqu'au bord de la rivière. Il y fit dresser une grande batterie placée de façon à battre Chouaguen ainsi que le chemin du fort George. Vingt pièces de

canon y furent charriées à bras d'homme pendant la nuit, et toutes les troupes s'y employèrent avec la plus grande ardeur.

Le 14, au lever du jour, les Canadiens et les sauvages, sous les ordres de M. Rigaud de Vaudreuil, qui donna dans cette journée l'exemple de l'énergie et de l'audace, traversèrent partie à gué, partie à la nage, la rivière dont le courant était des plus rapides, et se dispersèrent en tirailleurs dans les bois voisins de Chouaguen pour intercepter les communications avec le fort George. A neuf heures du matin, les canons de la batterie tiraient à pleine volée sur le fort et les retranchements, dont les défenseurs étaient décimés par nos tirailleurs cachés dans la forêt. Le colonel Mercer, commandant du fort, était tué, et vers dix heures les assiégés aux abois arboraient le drapeau blanc.

Le feu ayant cessé, deux officiers vinrent en parlementaires trouver le commandant Rigaud de Vaudreuil pour demander à se rendre. Il les envoya sous escorte à Montcalm qui accorda la capitulation, à la condition que la garnison resterait prisonnière de guerre et que les troupes françaises occuperaient immédiatement les forts Chouaguen et George.

A la tête des compagnies de grenadiers et des piquets de tranchée qui avaient si brillamment préparé les approches, M. de Bourlamaque prit possession des deux forts et fit procéder à leur démolition, pendant que l'on effectuait le déblaiement de l'artillerie et des munitions qui s'y trouvaient.

Les sauvages alliés avaient commencé, dès la reddition accomplie, à se livrer au pillage et à enlever les chevelures de quelques blessés ; des mesures énergiques aussitôt prises pour s'opposer à ces cruautés et la promesse de riches présents parvinrent heureusement à les arrêter. « Il en coûtera huit à dix mille livres, écrivit Montcalm au ministre, mais cela nous conservera plus que jamais l'affection de ces nations. »

« La célérité de travaux dans un terrain que les

Anglais avaient jugé impraticable, — lit-on dans une relation du temps, — l'établissement de nos batteries fait si rapidement, l'idée que ces travaux ont donnée du nombre des troupes françaises, la mort du colonel Mercer et, plus que tout encore, la manœuvre hardie du sieur Rigaud et la crainte des Canadiens et des sauvages qui faisaient déjà feu sur le fort, ont sans doute déterminé les assiégés à ne pas opposer une plus longue défense. Ils ont perdu cent cinquante-deux hommes, y compris quelques soldats tués par les sauvages en voulant se sauver dans les bois. Le nombre des prisonniers a été de plus de seize cents, dont quatre-vingts officiers. On a pris aussi sept bâtiments de guerre, dont un de dix-huit canons, un de quatorze, un de dix, un de huit, et les trois autres armés de pierriers, outre deux cents bâtiments de transport; les officiers et équipages de ces bâtiments ont été compris dans la capitulation de la garnison. L'artillerie qu'on a prise consiste en cinquante-cinq pièces de canon, quatorze mortiers, cinq obusiers et quarante-sept pierriers qu'on a enlevés avec une grande quantité de boulets, bombes, balles et poudre, et un amas considérable de vivres. » (Relation de la prise des forts de Chouaguen, 1756.)

Tous les préparatifs des Anglais pour envahir par ce côté la colonie étaient anéantis. Le colonel Webb, à qui Mercer avait écrit le 12 pour lui demander secours et qui arrivait du fort William-Henry à la tête de deux mille hommes, apprit en route par des fuyards la prise de Chouaguen et rebroussa précipitamment chemin.

Le 21 août, les démolitions achevées, le transport à bord de sa flottille des prisonniers, de l'artillerie conquise et des vivres accompli, Montcalm se rembarquait avec ses troupes pour regagner Montréal, d'où il adressait le 28 au ministre une dépêche lui annonçant la réussite de l'expédition :

« C'est peut-être, disait-il, la première fois qu'avec trois mille hommes et moins d'artillerie on en a assiégé

dix-huit cents qui devaient être promptement secourus par deux mille et qui pouvaient s'opposer à notre débarquement, ayant une supériorité de marine sur le lac Ontario. — Toute la conduite que j'ai tenue à cette occasion et les dispositions que j'avais arrêtées sont si fort contre les règles ordinaires que l'audace qui a été mise dans cette entreprise doit passer pour témérité en Europe. Aussi je vous supplie pour toute grâce d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans les armées, je me conduirai sur des principes différents. »

« Il faut croire, — ajoutait-il, surpris lui-même de la faible résistance qui lui avait été opposée, — que les Anglais transplantés ne sont pas les mêmes qu'en Europe. »

Présent sur tous les points d'attaque, il rendait à ses soldats une éclatante justice : « Nos troupes se sont portées à tout ce que j'en ai exigé avec un zèle incroyable. »

« Le succès de cette expédition, disait-il en terminant, est décisif pour la colonie. Chouaguen a été la pomme de discorde. Sa position sur le lac Ontario, la manière dont les Anglais s'y fortifiaient, la facilité que les sauvages trouvaient dans cette place pour la traite de leurs pelleteries à beaucoup meilleur compte que dans nos forts, toutes ces raisons faisaient appréhender que tôt ou tard l'Angleterre n'eût la supériorité dans le commerce des pays d'en haut. La prise de Chouaguen rompt leur entreprise à cet égard. C'est une perte de quinze millions pour eux. »

Montcalm écrivait en même temps à sa mère et à sa femme pour leur faire part de sa victoire. Après avoir relaté les détails du siège et les préliminaires de la capitulation, il disait à la marquise de Saint-Véran :

« Les hurlements de nos sauvages les firent promptement se décider. Ils se sont rendus prisonniers de guerre au nombre de dix-sept cent quatre-vingts, dont quatre-vingts officiers, deux régiments de la vieille Angleterre. Je leur ai pris cinq drapeaux, trois caisses militaires d'argent, cent vingt et une bouches à

feu, un amas de provisions pour trois mille hommes durant un an, six barques armées et pontées depuis quatre jusqu'à vingt canons. Et comme il fallait dans cette expédition user de la plus grande diligence pour envoyer les Canadiens faire les récoltes et ramener les troupes sur une autre frontière, du 13 au 21 j'ai démolé ou brûlé leurs trois forts et amené artillerie, barques, vivres et prisonniers. »

A sa femme il adressait la relation du siège avec ce tendre et galant billet :

« Voilà une assez jolie aventure, ma très chère; je vous prie d'en faire dire une messe dans ma chapelle. J'ai encore un bon bout de campagne à faire. Je pars pour aller rejoindre avec un renfort de troupes le chevalier de Lévis au lac Saint-Sacrement, à quatre-vingts lieues d'ici. Je n'écris qu'à vous, à notre mère, aux Molé, à Chevert et aux trois ministres, à personne d'autre; ma foi, suppléez-y. Je suis excédé de travail; que ma mère et vous m'aimiez et que je vous rejoigne tous l'année prochaine. J'embrasse mes filles. On ne peut vous aimer plus tendrement, ma très chère. »

Pendant que dans la colonie on se livrait à des réjouissances en l'honneur de sa victoire et que l'on suspendait aux voûtes de la cathédrale de Québec les drapeaux conquis sur l'ennemi, Montcalm se rendait par le lac Champlain au fort de Carillon pour y prendre, d'accord avec le chevalier de Lévis, les mesures nécessaires afin de mettre le poste à l'abri d'un coup de main et de s'opposer à une invasion de ce côté où les Anglais avaient rassemblé de grandes forces. Mais l'enlèvement de Chouaguen les avait surpris et le reste de l'année se passa en escarmouches et en courses de partis qui accrurent chez leurs colons la terreur des Canadiens et des sauvages.

Aussi Lévis pouvait-il écrire avec raison au ministre le 26 octobre 1756 : « Nous terminons cette campagne très glorieusement et très heureusement vis-à-vis de forces beaucoup supérieures aux nôtres. »

Car

E
pabl
fléau
fam
comLe
char
falla
sold
affre
fuya
un
rece
fatig
foré
vati
de
mal
de
La
que
si
anéL
vire
gar
rav

XII

Campagne de 1757. — Prise du fort William-Henry.

En dehors de l'incurie du gouvernement et du coupable abandon dans lequel il laissait le Canada, deux fléaux devaient fatalement en amener la perte : la famine et les prévarications de l'intendant et de ses complices.

Les miliciens, appelés aux armées, laissaient les champs sans culture ; les récoltes manquaient et il fallait attendre des vivres de France pour nourrir les soldats et la masse de la population réduite à la plus affreuse détresse. Plusieurs milliers d'Acadiens, fuyant la proscription anglaise, avaient cherché un refuge au Canada. Tout y faisait défaut pour les recevoir, et ces malheureux, déjà décimés par les fatigues et les maladies dans leur fuite à travers les forêts désertes, eurent à souffrir les plus grandes privations. On les nourrit avec de la viande de cheval et de la morue sèche. Trop affaiblis pour résister au mal, ils succombèrent en grand nombre aux atteintes de la petite vérole qui sévissait à l'état épidémique. La maladie s'étendit aux tribus sauvages parmi lesquelles elle fit d'effroyables ravages ; les Abénaquis, si braves et si fidèles, furent presque entièrement anéantis par le fléau.

Les approvisionnements trouvés à Chouaguen servirent à alimenter les postes de Frontenac, de Niagara et de l'Ohio, qu'il aurait été impossible de ravitailler autrement. A Québec, à Montréal, aux

Trois-Rivières, l'intendant fut obligé, pour nourrir la population, de lui faire distribuer du pain chez les boulangers auxquels il livrait de la farine provenant des magasins du roi. « Les habitants, mourant de faim, accouraient en foule et se l'arrachaient à la distribution. » (Garneau.) A Québec même, la ration de chaque personne finit par être réduite à cent vingt grammes par jour.

Quant à l'armée, les soldats recevaient encore une livre et demie de pain et de la viande de cheval ; mais les souliers manquaient et la poudre faisait défaut. La détresse était telle qu'au mois d'octobre 1757 le commissaire des guerres, Doreil, écrivait au ministre ces lignes véritablement navrantes : « Je n'ose pas désirer les renforts si urgents en hommes, car on ne pourra les nourrir! — Nous sommes, à l'égard des subsistances, dans la plus grande détresse depuis l'hiver. »

Le gouverneur, l'intendant, Montcalm, Lévis, tous écrivirent en France pour dépeindre la situation dans laquelle on se débattait ; tous insistèrent sur ce point que le succès de la prochaine campagne dépendrait surtout des vivres qui seraient expédiés, et que sans cet envoi la colonie était exposée aux plus grands dangers.

Mais la cour avait bien d'autres soucis que de secourir ces désespérés dont les plaintes l'importunaient et qui coûtaient trop cher au Trésor : il s'agissait d'humilier le roi de Prusse qui osait se moquer de Mme de Pompadour, et de donner des centaines de millions et tout le sang de nos soldats à l'Autrichienne Marie-Thérèse, la grande amie de la maîtresse du roi. Quant à ceux qui, malgré tout, défendaient au loin l'honneur de la France, mille ou douze cents recrues et quelques navires chargés de farine suffisaient.

Si, encore, les secours dérisoires envoyés de France étaient parvenus à destination et avaient été utilisés

au
form
péti
lui-r
dreu
abus
que

Bi
du r
que,
rupt
habi
des
vern
bles,
extre
en o
les s
breu

Gr
mon
com
d'ou
les l
la fi
il ag
à ce
tiqu
quan
ses
vola
du r
hab
et e
fabr
la l
vian
qua

au mieux des intérêts de la colonie ! Mais il s'était formé un monstrueux syndicat de convoitises et d'appétits dont le chef occulte n'était autre que l'intendant lui-même, l'infâme Bigot, le second de M. de Vaudreuil, dont l'incroyable faiblesse tolérait tous les abus, tous les crimes, et il n'en était pas de plus odieux que d'affamer un peuple pour s'enrichir à millions.

Bigot, proche parent du marquis de Puysieux et du maréchal d'Estrées, était d'autant plus dangereux que, très appuyé auprès d'une cour que les pires corruptions déshonoraient elle-même, il était assez habile pour masquer ses agissements et avait trouvé des appuis et des complices dans l'entourage du gouverneur. D'un caractère dur et hautain avec les faibles, il était en affaires d'une souplesse et d'une finesse extrêmes. Aimant le jeu, très fastueux, il dépensait en orgies, avec la même facilité qu'il les gagnait, les sommes énormes que lui rapportaient ses ténébreuses spéculations.

Grâce à ses manœuvres et à sa fortune, il avait monopolisé, sous le couvert d'une société, tout le commerce de la colonie, les fournitures de vivres et d'outils à l'armée, les transports pour la guerre, les bois de chauffage et les travaux publics. Toute la finance, comme intendant, était dans ses mains ; il agissait sans contrôle, sans surveillance, et usait à ce point de vue d'une autorité presque despotique, changeant le nom des dépenses, leur objet, leur quantité, concluant des marchés factices, étendant ses opérations sur toutes les livraisons possibles, et volant sur tout. Il faisait enlever par la force, au nom du roi, les grains et les bestiaux chez les malheureux habitants des campagnes, les leur payait à vil prix, et en opérait la revente, par la société, à des taux fabuleux. Le pain, qui lui revenait ainsi à trois sous la livre, était livré au public à vingt et trente sous ; la viande, qui lui en coûtait six, n'était cédée que de quarante à soixante sous. Les vivres distribués aux

soldats étaient comptés et payés quatre fois plus qu'ils ne valaient. On alla jusqu'à faire solder, comme achetés, ceux qui étaient remis, au nom du roi, au munitionnaire !

Les principaux associés de Bigot dans son œuvre malfaisante étaient un nommé Cadet, de boucher devenu munitionnaire général, homme ignorant, cruel et fourbe ; Varin, commissaire ordonnateur de la marine à Montréal ; Hugues Péan, aide-major à Québec ; Le Mercier, de simple soldat devenu maître d'école à Beauport, ensuite cadet, officier de milices, et enfin commandant de l'artillerie, créature de Vaudreuil sur lequel il avait, disait-on, une grande influence ; des commis marchands comme Corpron et Maurin ; Bréard, contrôleur de la marine ; d'Estèbe, garde des magasins à Québec, qui rentra en France avec une fortune de près d'un million ; Perrault, cultivateur, puis aubergiste, secrétaire du gouverneur et major général des milices ; et bien d'autres dont les déprédations étaient couvertes par l'intendant tant qu'elles ne heurtaient pas ses propres intérêts.

Toute la correspondance du Canada est remplie d'accusations contre cette bande ; ses malversations, ses rapines sont signalées à l'envi par Montcalm, par Lévis, par Bougainville, comme par le commissaire des guerres Doreil et tous les honnêtes gens.

« Je ne blâme pas seulement le munitionnaire, écrivait Doreil, il y aurait tant de choses à dire là-dessus que je prends, par prudence, le parti de me taire. Je gémis de voir une colonie si intéressante et les troupes qui la défendent exposées, par la cupidité de certaines personnes, à mourir de faim et de misère. » (22 octobre 1757.)

Trois jours après, dans une autre lettre chiffrée adressée au ministre, après avoir rappelé la famine qui désolait le Canada, l'épidémie apportée par les recrues nouvellement débarquées, il revenait sur les agissements de Bigot et terminait en ces termes :

« Je
missi
plus
que
minis
notre
calm
que
ment
Plu
est at
une f
Rega
mauv
reux

Mo
au mi
beauc
parce
« mai
épais
d'ici

« Q
y fon

Ent
ne pa
pour
a gag
sont v
sauva
étonn
sauva
eux, l
de s'e
dreui
qui s
lières
On d

« Je n'aspire qu'au moment heureux où, avec la permission du roi, je pourrai repasser en France et n'être plus spectateur inutile de choses aussi monstrueuses que celles qui se passent sous nos yeux. M. de Moras, ministre de la marine, ignore la véritable cause de notre triste situation ; il ne convient ni à M. de Montcalm ni à moi detenter de l'en instruire, d'autant plus que nos représentations ne parviendraient probablement pas jusqu'à lui. »

Plus tard, il écrivait encore au sujet de Péan : « Il est attaché à la partie des subsistances. — Il a fait une fortune si rapide qu'on lui donne deux millions. Regardez-le comme une des premières causes de la mauvaise administration et de la perte de ce malheureux pays. »

Montcalm, dans une dépêche du 4 novembre 1757 au ministre de la guerre, déplore que Bigot ait acheté beaucoup de vin et d'eau-de-vie, et peu de farine, parce qu'il y avait plus à gagner sur la boisson ; « mais, ajoute-t-il, couvrons cette matière d'un voile épais, elle intéresserait peut-être les premières têtes d'ici ».

« Quel pays, écrivait-il à sa mère, tous les marauds y font fortune et tous les honnêtes gens s'y ruinent! »

Enfin, le 12 avril 1759, il disait au ministre : « M. Bigot ne paraît occupé que de faire une grande fortune pour lui et ses adhérents et complaisants. L'avidité a gagné les officiers ; gardes-magasins, commis qui sont vers la rivière Saint-Jean ou vers l'Ohio, auprès des sauvages dans les pays d'en haut, font des fortunes étonnantes. Ce n'est que certificats faux admis ; si les sauvages avaient le quart de ce qu'on dépense pour eux, le roi aurait tous ceux de l'Amérique. — L'envie de s'enrichir influe sur la guerre sans que M. de Vaudreuil s'en doute. Comment abandonner des positions qui servent de prétexte à faire des fortunes particulières ? Les transports sont donnés à des protégés. — On dit que ceux qui ont envahi le commerce sont de

par le roi. A-t-il besoin d'achats de marchandises pour les sauvages, au lieu d'acheter de la première main on avertit un protégé qui achète à quelque prix que ce soit. De suite M. Bigot le fait porter aux magasins du roi en donnant cent et même cent cinquante pour cent de bénéfice à des personnes qu'on a voulu favoriser. Faut-il faire marcher l'artillerie, faire des charrettes, des outils? M. Mercier, qui commande l'artillerie, est entrepreneur sous d'autres noms. Cet homme, venu simple soldat il y a vingt ans, sera bientôt riche d'environ six ou sept cent mille livres, peut-être un million, si cela dure. J'ai parlé souvent avec respect de ces dépenses à M. de Vaudreuil et à M. Bigot, chacun a rejeté la faute sur son collègue. »

Et Montcalm ajoutait cette réflexion d'une terrible portée : « Il paraît que tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de la colonie, que plusieurs peut-être désirent comme un voile impénétrable de leur conduite ! »

Ces plaintes si précises, ces accusations si accablantes n'eurent qu'un résultat, une lettre du ministre de la marine à Bigot, dans laquelle il lui disait :

« On vous attribue directement d'avoir gêné le commerce dans le libre approvisionnement de la colonie. Le munitionnaire général s'est rendu maître de tout et donne à tout prix ce qu'il veut. Vous avez vous-même fait acheter pour le compte du roi, de la seconde et troisième main, ce que vous auriez pu vous procurer de la première à moitié meilleur marché. Vous avez fait la fortune des personnes qui ont des relations avec vous, par les intérêts que vous avez fait prendre dans ces achats ou dans d'autres entreprises ; vous tenez l'état le plus splendide et le plus grand jeu au milieu de la misère publique. Je vous prie de faire de très sérieuses réflexions sur la façon dont l'administration qui vous est confiée a été conduite jusqu'à présent. Cela est plus important que peut-être vous ne le pensez. »

Mai
gré d
confia
et les
calm,
misér

Les
quenc
le com
Celui-
de son
que le
l'écar
veilla
pas vi
leurs
taine,
ville,
l'éclai
attitud
avec u
cœur,
incon
à env
« J'ai
n'avo
nous
que c
Bo
verne
rapp
pas c
désu
mini
chefs
et qu
pécu
hom

Mais la cour était loin, les ministres changeaient au gré de la favorite, le gouverneur, dans son aveugle confiance, écrivait à Paris pour justifier l'intendant, et les désordres continuèrent, comme l'indiquait Montcalm, jusqu'à la chute de la colonie, désirée par ces misérables « comme un voile impénétrable ».

Les agissements de Bigot avaient une autre conséquence, celle d'amener d'incessants tiraillements entre le commandant des troupes et le marquis de Vaudreuil. Celui-ci, Canadien de naissance, subissait l'influence de son entourage et favorisait des officiers de milices que leur entente avec Bigot aurait dû lui faire tenir à l'écart. Écoutant trop volontiers leurs incitations malveillantes, il reprochait aux troupes régulières de ne pas vivre en bonne intelligence avec les Canadiens, à leurs officiers de traiter les milices d'une façon hautaine, et de maltraiter les sauvages. Lévis, Bougainville, Montcalm lui-même s'efforçaient vainement de l'éclairer, de lui signaler les dangers d'une pareille attitude dans une situation aussi critique. Montcalm, avec une franchise et une bonne foi dignes de ce noble cœur, écrivait à M. de Vaudreuil pour lui indiquer les inconvénients graves de l'hostilité que l'on cherchait à envenimer entre eux, et il ajoutait très loyalement : « J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que nous comptons n'avoir tort ni l'un ni l'autre ; il faut donc croire que nous l'avons tous les deux, et qu'il faut apporter quelque changement à notre façon de procéder. »

Bougainville, envoyé par son chef auprès du gouverneur, obtint de lui la promesse de vivre en bons rapports avec le général, mais cette entente ne devait pas durer. Trop de gens travaillaient à maintenir la désunion, et Bougainville écrivait avec raison au ministre que « ces tracasseries étaient excitées entre les chefs par des subalternes intéressés à les brouiller », et que les intrigants « qui avaient peut-être un intérêt pécuniaire et de concussion à ce que les conseils d'un homme aussi intègre que juge éclairé ne fussent pas

crus en tout », susciteraient sans doute de nouvelles difficultés.

Pour les Canadiens, tout en appréciant leur courage, l'endurance dont ils donnaient tant de preuves et leur adresse comme tireurs, Montcalm considérait que « des soldats qu'on ne peut garder que cinq mois en campagne ne pourraient jamais lutter contre des troupes régulières ». Comme on lui reprochait cette opinion, il répondit au ministre : « A l'égard de leur valeur, nul ne rend aux Canadiens plus de justice que moi, mais je ne les emploierai que dans leur genre et je chercherai à étayer leur bravoure de l'avantage des bois et de celle des troupes réglées. »

C'est dans ces conditions, en effet, que ces intrépides colons étaient de merveilleux auxiliaires et que leur supériorité comme tireurs assurait le succès.

Quant aux sauvages, jamais homme n'eut sur eux plus d'influence que Montcalm. Dès les premiers jours de son arrivée au Canada, on vit ce lettré, cet homme d'une vivacité toute méridionale, d'une mobilité d'esprit merveilleuse, passer gravement des journées entières dans une hutte de Peaux-Rouges, assis au feu du conseil, et fumant le calumet au milieu des chefs.

« Avec mes amis les sauvages, souvent insupportables, écrivait-il à sa mère, il faut avoir une patience d'ange ; depuis que je suis ici, ce ne sont que visites, harangues et députations de ces messieurs ; les dames des Iroquois, qui ont toujours part chez eux au gouvernement, en ont été aussi et m'ont fait l'honneur de m'apporter un collier, ce qui m'engage à les aller voir et à chanter la guerre chez eux. »

En présence de ses amis rouges, il gardait « le sérieux qui sied à un guerrier et surtout à un grand chef », mais il faisait d'eux à sa mère un portrait qui complète merveilleusement ce qu'en disent toutes les relations : « Ce sont de vilains messieurs, même en sortant de leur toilette, où ils passent leur vie. Vous ne le croiriez pas, mais les hommes portent toujours,

avec le
pour s
ger le
oreilles
c'est de
des or
sur les

Il ne
du gén
indocil
lité ind
du Nou
que, h
sur l'er

Mand
défaut
l'intend
quelles
la lutte
nants.
tère fr
détress
lisante
fatigues

« A
mois, c
compta
paratifi
les ma
heure

Aprè
d'attaq
du lac
n'avait
réunir
çant le

L'hi
n'avait

avec le casse-tête et le fusil, un miroir à la guerre pour se faire barbouiller de diverses couleurs, arranger leur plumet sur la tête, leurs pendeloques aux oreilles et aux narines. Une grande beauté, chez eux, c'est de s'être fait déchiqueter de bonne heure l'orbe des oreilles, de l'avoir allongé pour le faire tomber sur les épaules. »

Il ne fallait pas moins que la conduite si politique du général pour s'assurer le concours de ces guerriers indociles, fiers et vindicatifs, mais doués d'une subtilité inouïe, guides indispensables au milieu des forêts du Nouveau-Monde et formidables combattants lorsque, hurlant leur cri de guerre, ils se précipitaient sur l'ennemi terrifié par leur effrayante apparition.

Manque de vivres, de chaussures et d'habillements, défaut de munitions, dissensions avec le gouverneur et l'intendant, telles sont les difficultés au milieu desquelles vont se débattre, jusqu'à la dernière heure de la lutte suprême, l'infortuné Montcalm et ses lieutenants. Lévis, dont la correspondance révèle un caractère froid et résolu, insiste continuellement sur la détresse des troupes, auxquelles une nourriture insuffisante ne permet pas de supporter les extrêmes fatigues de pareilles campagnes.

« A peine avions-nous des vivres pour tenir un mois, écrit-il au printemps de l'année 1757, mais comptant sur les secours de France, en forma les préparatifs pour faire le siège du fort William-Henry : les matériaux furent mis en mouvement de bonne heure. »

Après avoir détruit Chouaguen, il s'agissait en effet d'attaquer le fort élevé par les Anglais à l'extrémité du lac Saint-Sacrement, dont le baron de Dieskau n'avait pu s'emparer, et qui permettait à l'ennemi de réunir dans ces parages des forces nombreuses menaçant les forts Carillon et Saint-Frédéric.

L'hiver, bien qu'il eût été d'une rigueur extrême, n'avait pas arrêté les hostilités. Un gros détachement

comprenant deux cent cinquante soldats volontaires des régiments de la Sarre, Royal-Roussillon; Languedoc et Béarn, deux cent cinquante hommes de troupes de la colonie, six cents Canadiens et trois cents sauvages, s'était porté, sous le commandement du frère du gouverneur, Rigaud de Vaudreuil, jusqu'aux abords du fort William-Henry, franchissant soixante lieues à raquettes sur les glaces et les neiges, chacun portant ses vivres, couchant dans les bois par un froid terrible, et n'ayant qu'une simple toile pour s'abriter du vent. Mais le manque d'artillerie n'avait pas permis d'attaquer la place, et les Français avaient dû se borner à tout ravager aux alentours. Trois cent cinquante canots, quatre grandes barques armées de canons, des moulins, deux magasins remplis d'effets de troupes et de vivres, toutes les habitations entourant le fort ainsi que d'énormes approvisionnements de bois de construction et de chauffage furent incendiés malgré les feux de mousqueterie et les coups de canons tirés des remparts; pendant quatre jours, la garnison, environnée de flammes, n'osa pas effectuer une sortie, et laissa détruire ainsi tous les préparatifs accumulés sur ce point pour une invasion du Canada par le lac Champlain.

Dans cette pointe hardie sur le territoire ennemi, les divers corps composant la colonne avaient rivalisé d'entrain et d'endurance. « Les Canadiens, disait Montcalm au ministre en lui rendant compte de l'opération, ont été étonnés de voir que nos officiers et soldats ne leur ont cédé en rien dans une guerre et un genre de marche auxquels ils n'étaient pas accoutumés. Il faut en effet convenir qu'on n'a point idée en Europe d'une fatigue où l'on soit obligé pendant six semaines de marcher et coucher quasi toujours sur la neige et sur la glace, être réduits au pain et au lard et souvent traîner ou porter des vivres pour quinze jours. Nos troupes l'ont soutenu avec beaucoup de gaieté et pas le moindre murmure.

«
ce d
c'est
du s
d'av
que
des
reco
des
Le
ditio
de zé
Le
l'obl
de p
çais
priso
sur l
lieu
comm
Louis
profit
Willi
sinag
jours
corps
cents
l'hive
Bourl
de Ca
vision
Mai
On e
exact
diens
neme
verne
pas à

« Parmi les diverses souffrances que l'on a eues dans ce détachement, l'on a éprouvé un accident singulier, c'est celui de perdre la vue totalement par la réflexion du soleil sur la glace. Il y a eu au retour un tiers d'aveugles, tant Canadiens, sauvages, que des nôtres, que leurs camarades étaient obligés de mener comme des Quinze-Vingts. Mais au bout de deux jours ils ont recouvré la vue avec des remèdes faciles. » (Lettres des 24 avril et 11 juillet 1757.)

Le thermomètre était descendu pendant cette expédition à dix-huit, vingt et vingt-sept degrés au-dessous de zéro.

Les préparatifs de l'ennemi avaient été ruinés, et l'obligation où il se trouvait de les renouveler avant de pouvoir rien entreprendre permettait aux Français de conserver encore une fois l'offensive. Quelques prisonniers, amenés par des éclaireurs et interrogés sur les mouvements des troupes anglaises, donnaient lieu de croire qu'une partie de leurs forces, sous le commandement du général Loudoun, se portait vers Louisbourg pour en entreprendre le siège. Il fallait profiter de leur éloignement pour attaquer le fort William-Henry, et supprimer enfin ce dangereux voisinage. « Nous allons nous mouvoir dans quelques jours, écrit Montcalm à sa mère le 25 avril 1757 ; un corps de Canadiens part pour la Belle-Rivière à trois cents lieues d'ici ; des troupes de terre, qui ont passé l'hiver à cent vingt lieues, pourront les suivre. M. de Bourlamaque part aussi avec des troupes pour le fort de Carillon, que j'avais mis hors d'insulte et approvisionné ; le reste s'avance sur la frontière. »

Mais il était d'abord nécessaire de réunir des vivres. On en fit faire dans les campagnes la recherche exacte, facilitée du reste par la bonne volonté des Canadiens auxquels on laissait espérer que les approvisionnements destinés par la cour à la colonie, et que le gouverneur avait demandés avec instance, ne tarderaient pas à arriver pour remplacer ce qu'on leur prenait.

Puis il y eut à attendre les sauvages alliés ; toutes les nations des pays d'en haut avaient été convoquées à Montréal ; trente-deux avaient répondu à cet appel. Le 22 juillet, deux cents canots montés par deux mille guerriers étaient réunis sous les remparts du fort de Carillon ; beaucoup d'entre eux avaient parcouru trois et quatre cents lieues pour se trouver au rendez-vous. Un des principaux chefs de ces nations, s'adressant à Montcalm, lui dit au nom de tous, dans sa langue imagée : « Nous voulons essayer sur les Anglais le tomahawk de nos pères, afin de voir s'il coupe bien ! »

A la fin de juillet, trois mille hommes de troupes, deux mille cinq cents Canadiens et les sauvages étant rassemblés, les opérations commencèrent aussitôt. Pendant qu'à grand'peine les soldats, officiers en tête, traînaient ou portaient à bras, en six jours, trente-deux pièces de canon, cinq mortiers, cinq cents canots, les munitions et les vivres du lac Champlain au lac Saint-Sacrement, les sauvages s'avancèrent en éclaireurs vers le fort William-Henry. Un de leurs détachements, conduit par des Canadiens, aperçut dans le lointain, au petit jour, une troupe en reconnaissance sur le lac Saint-Sacrement. Elle était composée de trois cent cinquante soldats anglais et onze officiers montés sur vingt-deux berges. Les sauvages, embusqués dans les bois le long du lac, laissèrent s'approcher à portée les embarcations ennemies, puis ouvrirent sur elles un feu meurtrier et se jetèrent avec leurs légers canots à leur poursuite. Les hurlements des agresseurs et la vigueur de l'attaque imprimèrent aux adversaires une telle frayeur qu'ils n'opposèrent qu'une faible résistance. Deux berges parvinrent à se sauver à force de rames ; toutes les autres furent prises ou coulées à fond. Cinq officiers et cent cinquante-six hommes restèrent aux mains des assaillants ; cent cinquante furent tués ou noyés.

L'arrivée des vainqueurs avec leurs prisonniers au milieu du campement français répandit dans les troupes la plus vive allégresse ; elles voyaient dans cet heureux coup de main le présage du succès de la campagne qui commençait. Mais les sauvages faillirent la compromettre en voulant se disperser et regagner leurs villages. Ils considéraient en effet qu'après avoir ainsi frappé sur l'adversaire, c'était tenter le Maître de la vie que de continuer la lutte, et « leur esprit superstitieux et inquiet à l'excès jonglait, rêvait et se figurait que tout délai pouvait leur être fatal ». (Bougainville.)

Montcalm, qui connaissait leurs usages et leurs préjugés comme s'il avait été élevé dans une de leurs cabanes, les réunit en conseil et les écouta patiemment. Après que chacun des chefs eut parlé librement, il se leva, répondit à leurs objections, leur dit que le grand Onontio, le roi de France, l'avait envoyé au milieu d'eux pour défendre ses enfants, et qu'ils ne pouvaient pas le quitter ainsi, l'abandonner au début de la lutte engagée contre leurs ennemis communs. Il acheva son discours en jetant à leurs pieds un collier, gage sacré de sa parole et image de leur union.

Un chef outaouais, portant sur la poitrine une médaille à l'effigie du roi, ramassa le collier et déclara solennellement au nom de tous qu'ils obéiraient à la volonté de leur père.

Puis, du sein de cette foule frémissante, une voix s'éleva, invoquant les esprits :

« Manitous, vous tous qui êtes dans les airs, sur la terre et sous nos pieds, détruisez nos ennemis, livrez-nous leurs dépouilles et ornez nos cabanes de leurs sanglantes chevelures ! »

Une explosion de hurlements et de cris de guerre répondit à ce chant. Montcalm pouvait compter sur ses alliés.

Tandis que le chevalier de Lévis, avec trois mille hommes, suivait par terre à travers les taillis et les bois les bords du lac Saint-Sacrement jusqu'en vue des

retranchements de William-Henry, le reste des troupes gagnait par eau la plage la plus voisine, et, le 30 juillet, l'armée était concentrée à une demi-lieue du fort. Pendant cette opération, les sauvages, contournant la place dont la forêt facilitait l'approche, allaient occuper les sentiers et intercepter toute communication avec le fort Lydius, situé à six lieues de distance, et où se trouvait le colonel Webb avec quatre mille hommes.

Le fort William-Henry, disposé en carré garni de quatre bastions, était entouré de murs de quatre à cinq mètres d'épaisseur formés de gros troncs d'arbres soutenus par des pieux et garnis de terre, avec fossés et terrassements défendus par vingt-cinq pièces d'artillerie. Cinq cents hommes en constituaient la garnison. A quelque distance, une hauteur rocheuse dominait les alentours ; on y avait établi un camp retranché, occupé par dix-sept cents hommes destinés à relever à tour de rôle la garnison du fort.

Le chevalier de Lévis, à qui Montcalm avait confié le commandement de l'avant-garde, commença les approches. Repoussant vivement les postes avancés de l'ennemi qu'il rejeta dans la place, il gagna le chemin du fort Lydius, investit le fort et le camp retranché, et prit ses dispositions pour faire front aux secours que le colonel Webb allait sans doute envoyer aux assiégés. Ses éclaireurs firent quelques prisonniers par lesquels il apprit qu'un renfort d'un millier d'hommes était arrivé la veille au fort William-Henry et que le camp renfermait deux mille soldats et miliciens.

Les retranchements ne pouvaient être enlevés par une attaque de vive force. Montcalm, renonçant à un assaut qu'un ennemi nombreux, à l'abri de solides fortifications, aurait certainement repoussé, se décida à commencer le siège du fort, pendant que Rigaud de Vaudreuil, à la tête des sauvages et des Canadiens, occupait les troupes concentrées dans le camp retranché. M. de Bourlamaque fut chargé comme ingénieur de diriger le travail des tranchées.

Tous les préparatifs étant achevés le 3 août, Montcalm somma en ces termes le colonel Munro, commandant du fort, d'avoir à se rendre :

« J'ai ce matin investi votre place avec une nombreuse armée, une artillerie supérieure et tous les sauvages des pays d'en haut, dont un détachement de votre garnison a trop appris récemment à connaître la férocité. Je suis obligé, par humanité, de désirer que vous vous rendiez. Il est encore en mon pouvoir de retenir les sauvages et de les obliger à observer une capitulation, alors qu'aucun d'eux n'a encore été tué ; cela ne me sera plus possible dans d'autres circonstances, et votre insistance à défendre votre fort ne peut en retarder la perte que de peu de jours en exposant sans nécessité une malheureuse garnison qui ne peut recevoir aucun secours par suite des précautions que j'ai prises. »

Le colonel Munro répondit :

« Monsieur le général, je vous suis obligé des offres gracieuses que vous me faites, mais je ne puis les accepter. Je crains peu la barbarie ; j'ai d'ailleurs sous mes ordres des soldats disposés comme moi à périr ou à vaincre. »

La parole était au canon.

La tranchée, ouverte le 4 août vers huit heures du soir, malgré le feu de l'artillerie anglaise, permit d'installer les batteries à six cents mètres des remparts et de commencer à tirer sur la place, au milieu des cris de joie des sauvages, ravis de voir parler les « gros fusils ». Soldats et Canadiens, enflammés par l'exemple de Montcalm, dont la vivacité et l'entrain les électrisaient, s'étaient employés avec une indicible ardeur à creuser le sol et à traîner sur un espace d'une demi-lieue, à travers les fourrés et les rochers, les pièces destinées au siège ; les sauvages eux-mêmes, armés de pelles et de pioches, ouvrirent une tranchée vers les retranchements qu'ils étaient chargés de surveiller, et furent bientôt à portée de fusil. Profitant

alors des épaulements de terrain qui les masquaient, ils dirigèrent sur les palissades du camp un feu tel qu'il ne permit pas à l'ennemi de tenter une sortie.

Cinq cents hommes soutenus par trois cents grenadiers étaient employés aux tranchées, dont les travaux furent poussés avec la plus grande vivacité, malgré le tir continu de la place. Le quatrième jour, la dernière parallèle était ouverte à soixante-dix mètres des remparts. Le 7, vers le soir, cinq cents soldats essayèrent une sortie du camp retranché, pour communiquer avec le fort Lydius; M. de Villiers, avec un petit corps de sauvages et de Canadiens, les arrêta dans leur marche et, après en avoir tué soixante, rejeta le reste dans la place en faisant quelques prisonniers.

Malgré la vigueur de l'attaque et la rapidité avec laquelle les assiégeants gagnaient du terrain, le colonel Munro résistait énergiquement; il comptait sur la prochaine arrivée du colonel Webb qui, du fort Lydius, pouvait entendre les roulements incessants du canon. Une communication de Montcalm réduisit à néant cette espérance.

Des sauvages, embusqués dans les bois en avant des grand'gardes, surprirent deux courriers partis du fort Lydius. L'un fut pris, l'autre tué; en fouillant ce dernier, on trouva sur lui une lettre cachée dans une balle creuse. Elle était du colonel Webb. Il mandait à Munro que la situation dans laquelle il se trouvait ne lui permettait ni d'aller à son secours, ni de se dégarnir d'une partie de ses troupes; que les Français d'après ses renseignements, étaient au nombre de onze mille, avec une artillerie considérable, et qu'il lui conseillait de se rendre en se ménageant les conditions les plus avantageuses, à moins qu'il ne fût en état d'attendre l'arrivée des renforts demandés à Albany.

Montcalm, mis en possession de ce document, écrivit aussitôt au commandant anglais :

« Monsieur, un de mes partis rentré hier au soir

avec
envo
fessi
faire

Mu
fond
sur l
il vo
par l
malg
grès
sauv
pilla

Le
était

Mo
du vi
merc
des tr
la gu
dats
aux t
servi
alliés

L'a
franç
priso
dans
dans

En
Lydiu
ques
les a
certai

On
trente
quant

avec des prisonniers, m'a procuré la lettre que je vous envoie par une suite de la générosité dont je fais profession vis-à-vis de ceux avec qui je suis obligé de faire la guerre. »

Munro fut atterré par cette communication, et profondément découragé par l'abandon d'un frère d'armes sur le secours duquel il avait cru pouvoir compter ; il voyait ses batteries démontées, ses soldats décimés par le tir meurtrier des Français ; ceux qui restaient, malgré leur nombre, étaient démoralisés par les progrès rapides des assiégeants et les vociférations des sauvages se préparant à l'assaut, au massacre et au pillage.

Le 9 août, à sept heures du matin, le drapeau blanc était hissé sur les remparts croulants ; Munro demandait à capituler.

Montcalm, pour rendre hommage à la belle défense du vieil officier que le sort des armes mettait à sa merci, lui accorda la sortie de la garnison du fort et des troupes du camp retranché avec les honneurs de la guerre ; les bagages des officiers, les effets des soldats et leurs armes leur étaient laissés. Aucun d'eux, aux termes de l'article 4 de la capitulation, ne devait servir pendant dix-huit mois contre la France et ses alliés.

L'article 5 spécifiait que tous les officiers et soldats français, ainsi que les Canadiens et les sauvages faits prisonniers depuis le commencement de la guerre dans l'Amérique du Nord, seraient délivrés en échange dans un délai de trois mois.

Enfin, pour escorter les Anglais sur la route du fort Lydius, il fut convenu qu'un détachement, avec quelques officiers ou interprètes attachés aux sauvages, les accompagnerait le lendemain matin jusqu'à une certaine distance.

On trouva dans le fort quarante-trois bouches à feu, trente-cinq mille livres de poudre et des vivres en quantité suffisante pour nourrir l'armée pendant six

semaines. C'était afin de réserver ces approvisionnements pour ses propres troupes que Montcalm autorisait les deux mille cinq cents prisonniers, que la prise du fort William-Henry lui livrait, à regagner le territoire anglais; jamais il n'aurait pu alimenter tout ce monde.

Les signatures échangées, les vaincus se retirèrent dans leur camp, pendant que les troupes de service à la tranchée, sous la direction de Bougainville, prenaient possession du fort qu'elles devaient détruire jusqu'aux fondements après l'enlèvement de l'artillerie et des vivres.

Avant d'accorder la capitulation, Montcalm avait voulu prendre l'avis de toutes les nations sauvages, afin de les adoucir par cette condescendance et de rendre inviolable le traité par leur agrément. « Tous les chefs avaient approuvé les articles de la convention et s'étaient engagés à maintenir la jeunesse dans le devoir. » Mais on sait quelle faible influence ils exerçaient sur les guerriers qui les accompagnaient, surtout lorsque l'eau de feu qu'ils recherchaient avidement les transformait en fous furieux. Aussi Bougainville, en exécution des ordres de Montcalm, fit-il immédiatement défoncer tous les tonneaux de spiritueux qui furent trouvés dans le fort. Malheureusement, les Anglais, croyant se concilier ainsi les Peaux-Rouges, dont ils avaient une frayeur inconcevable, leur distribuèrent pendant la nuit, malgré les conseils des officiers français, le rhum et l'eau-de-vie dont ils étaient restés détenteurs.

L'ivresse produisit alors chez les sauvages ses terribles effets. Frustrés, les uns dans leur espérance de pillage, les autres, comme les Abénaquis, dans leurs idées de vengeance contre des ennemis abhorrés, ils se répandirent dans les bois au moment du départ des prisonniers avec leur escorte et, se mêlant à elle à une demi-lieue du fort, commencèrent à piller les bagages. Ils se ruèrent ensuite sur les Anglais

don
autr
pre
hom
préc
mer
Le e
dien
mett
aux
arrè
ordr
tiren
tant
nom
arra
mess
vres

« I
vent
a été
qu'ils
man
aucu
ont v
diens
leur
sauva
deux
déshe
de la
ment
qu'ils
tous

Mo
bonn
délivr
naitre

dont ils tuèrent une cinquantaine, pendant que les autres, jetant leurs armes et même leurs habits, prenaient la fuite de tous côtés. Les quatre cents hommes d'escorte, au milieu de cette bagarre, s'étaient précipités au-devant des Peaux-Rouges pour les désarmer et leur arracher les victimes qu'ils entraînaient. Le chevalier de Lévis, les officiers français et canadiens, indignés, intervinrent au péril de leur vie pour mettre un terme à ce désordre ; Montcalm, accouru aux cris des blessés et des fuyards, se multiplia pour arrêter le tumulte : plusieurs soldats, exécutant ses ordres, furent blessés ou tués. Tous ces efforts aboutirent enfin et les sauvages se dispersèrent, emportant les dépouilles de leurs victimes et entraînant de nombreux prisonniers que Montcalm parvint à leur arracher à force de prières, de menaces et de promesses. Beaucoup étaient nus lorsqu'ils furent délivrés ; nos soldats partagèrent avec eux leurs vêtements.

« Les Anglais, dit Lévis dans son journal, ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes de l'infraction qui a été faite de la capitulation par les sauvages, puisqu'ils leur ont donné de l'eau-de-vie malgré la recommandation qu'on leur avait faite de ne leur donner aucune boisson. Ils doivent être satisfaits de ce qu'ils ont vu que toutes les troupes françaises et les Canadiens, de même que les officiers supérieurs, ont exposé leur vie pour les tirer des mains et de la fureur des sauvages, et l'on comprendra avec peine comment deux mille trois cents hommes armés se sont laissé déshabiller par des sauvages qui n'étaient armés que de lances et de casse-têtes sans qu'ils aient fait seulement mine de se mettre en défense. Sans le secours qu'ils ont reçu des officiers français, ils auraient été tous tués. »

Montcalm, en même temps qu'il renvoyait sous bonne garde au fort Lydius tous les Anglais qu'il avait délivrés, écrivit à lord Loudoun, pour lui faire connaître les faits, la lettre suivante :

« Le 14 août 1757.

« Mylord, la défense honorable du colonel Munro m'a déterminé à lui accorder et à sa garnison une capitulation honorable ; elle n'aurait pas souffert la moindre altération si vos soldats n'avaient donné du rhum, si cette troupe avait voulu sortir avec plus d'ordre et ne pas prendre une terreur de nos sauvages qui a enhardi ces derniers, en un mot s'ils avaient voulu exécuter ce que je leur avais fait prescrire pour leur propre avantage. Vous savez ce que c'est de contenir trois mille sauvages de trente-trois nations différentes, et je n'en avais que trop de crainte que je n'avais pas laissé ignorer au commandant du fort dans ma sommation. Je m'estime heureux que le désordre n'ait pas eu de suites aussi fâcheuses que j'étais en droit de le craindre, et je me sais gré de m'être exposé personnellement ainsi que mes officiers pour la défense des vôtres qui rendent justice à tout ce que j'ai fait dans cette occasion. — J'ai retiré des sauvages plus de quatre cents prisonniers et le peu qui reste entre leurs mains sera rassemblé par M. le marquis de Vaudreuil à qui j'ai dépêché un courrier. »

Le gouvernement anglais annula la capitulation et refusa de rendre ses prisonniers en échange de ceux que Montcalm avait délivrés. Ce dernier fut odieusement accusé à Londres d'avoir fait volontairement massacrer des vaincus désarmés, et cette assertion mensongère, répandue dans l'Amérique anglaise, y entretint la haine des Français en même temps que l'effroi de leurs sanglantes incursions.

L'Angleterre n'avait pas besoin de prétextes pour manquer à la parole donnée ; elle avait déjà laissé inexécutée la convention signée par Washington après la reddition par ce dernier du fort où il s'était réfugié à la suite de l'assassinat de M. de Jumonville, car dans la même lettre à lord Loudoun, du 14 août 1757, Montcalm, s'en rapportant, sur le nom-

bre
géné

«

aura

Néce

Le

fut p

visio

dém

ne p

pagn

delle

rempl

les d

ment

davre

Le

remi

parve

Lydi

faible

press

siège

les fo

En

la fin

la ph

récol

Nouv

Ma

arrac

s'étai

regag

à l'en

les m

color

était

d'une

bre des prisonniers à rendre, à la bonne foi de ce général, ajoutait :

« Je réclame nommément Laforce, Canadien, qui aurait dû être renvoyé par la capitulation du fort Nécessité. »

Les Anglais rendus sous escorte au fort Lydius, il fut procédé à l'enlèvement des munitions et des provisions restées dans le fort William-Henry, puis à sa démolition et à la destruction de tout le matériel qui ne pouvait être emporté. Lorsque les dernières compagnies de l'armée victorieuse se retirèrent, la citadelle n'était plus qu'un monceau de décombres ; les remparts détruits par la mine, les poutres carbonisées, les canons éclatés ou démontés jonchaient confusément le sol, et des corbeaux affamés, flairant des cadavres, planaient seuls au-dessus de ce désert.

Les instructions rédigées par le gouverneur et remises au marquis de Montcalm portaient que s'il parvenait à réduire le fort William-Henry, « le fort Lydius en serait intimidé au point de n'opposer qu'une faible résistance » ; il n'aurait donc « rien de plus pressé que de s'y rendre avec son armée et d'en faire le siège, à moins qu'il n'y eût évidence de compromettre les forces de la colonie dans cette expédition ».

En tout cas, le général était invité « à renvoyer vers la fin du mois d'août les nations des pays d'en haut et la plus grande partie des Canadiens pour faire les récoltes ». (Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France.)

Mais les sauvages, le fort pris et les prisonniers arrachés de leurs mains par les officiers français, s'étaient dispersés sans attendre davantage, chacun regagnant sa bourgade avec les chevelures enlevées à l'ennemi ; il ne restait à Montcalm que les troupes et les milices dont la présence était réclamée dans la colonie pour les travaux de la moisson. Le fort Lydius était à l'abri d'un coup de main ; ses remparts garnis d'une nombreuse artillerie exigeaient un siège en règle ;

et une garnison de quatre mille hommes, renfermée dans la place, recevait chaque jour des renforts de l'intérieur. De vivres et de munitions, l'armée n'avait plus que celles trouvées au fort William-Henry, et leur transport à Carillon exigeait toutes les forces dont il était possible de disposer. Après en avoir délibéré, l'entreprise n'ayant aucune chance de succès dans les conditions où l'on se trouvait, Montcalm, à qui ses instructions recommandaient surtout « de prendre les plus justes mesures pour ne pas recevoir d'échec », y renonça pour cette année, et regagna le fort Carillon. Les derniers convois y parvenaient le 1^{er} septembre et, la saison s'avancant, les troupes furent dirigées sur leurs cantonnements pour y passer l'hiver.

La détermination du général était d'autant plus justifiée que l'intendant lui écrivait dès le 16 août :

« Le parti que vous avez pris de ne point faire le siège du fort Lydius et de ne pas prendre la garnison prisonnière de guerre est des plus convenables à tous égards; nous n'aurions pu la nourrir, et il aurait été bien à craindre que la récolte du gouvernement de Montréal eût été perdue si vous aviez gardé les habitants plus longtemps. Vous n'aviez pas assez de vivres à Carillon pour cette entreprise; je n'aurais pu faire subsister votre armée sur le lac Saint-Sacrement passé le mois d'août. »

La disette, on le voit, arrêtait ou entravait tous les projets; on ne gardait pas de prisonniers parce qu'il était impossible de les nourrir, et l'ennemi, au mépris des capitulations, les faisait rentrer dans les rangs de ses armées; on ne poursuivait pas les opérations de la campagne parce que l'intendant n'avait pas de vivres à fournir aux troupes et que les milices ne pouvaient rester dans les rangs à l'époque des récoltes. Les choses en étaient arrivées à ce point que « l'un des trophées les plus agréables de la nouvelle conquête fut trois mille barils de farine et de lard, qu'on apporta en triomphe à Carillon, qui furent prisés dans toute la

col
vic
Mo
l'an
nun
tion
abc
fra
val
Wi
et l
Mis
l'eff
de l
et d
qu'
un c
dem
chev
C
supp
bals
bec
min
y pe

colonie à l'égal des plus glorieuses marques de la victoire. » (Garneau.)

Les résultats de la campagne de 1757 dans le Nouveau-Monde étaient en définitive à l'avantage de la France ; l'armée anglaise, malgré son énorme supériorité numérique, était restée impuissante ; la démonstration sur Louisbourg du général Loudoun n'avait pas abouti par suite de l'arrivée dans ce port d'une flotte française ; les partis qui s'étaient aventurés dans la vallée de l'Ohio avaient été détruits ; la prise du fort William-Henry jetait un nouvel éclat sur nos armes, et les communications par les lacs avec la vallée du Mississipi et la Louisiane étaient maintenues. Mais l'effort accompli avait aggravé la situation si pénible de la colonie ; les récoltes endommagées par les pluies et des gelées précoces n'avaient pas donné les résultats qu'on espérait : il fallut encore réduire la population à un quart de livre de pain par jour, les soldats à une demi-livre, et remplacer la viande de bœuf par du cheval et de la morue salée.

Comme pour insulter à cette misère si vaillamment supportée, à ces souffrances de tout un peuple, les bals et les fêtes se succédaient chez l'intendant à Québec ; on y jouait un jeu à faire trembler les plus déterminés, et Bigot, qui faisait les honneurs de la partie, y perdait deux cent mille livres.

XIII

Bataille de Carillon.

Les échecs subis en Amérique et en Europe avaient produit en Angleterre une profonde émotion et l'opinion publique, vivement surexcitée, avait imposé l'entrée dans le ministère d'un homme entre les mains duquel tous les partis abdiquèrent, et qui, par son énergie, son obstination, allait incarner la nation anglaise dans sa lutte contre la France.

De scrupules, William Pitt n'en connaissait point ; il n'avait qu'un but, la grandeur de sa patrie poursuivie par tous les moyens, au mépris des droits de l'étranger et de l'humanité. « Il haïssait la France comme un Romain haïssait Carthage, et son avènement était le signal d'une guerre à mort. » (Henri Martin.)

Chargé des ministères de la guerre et des affaires étrangères, agissant en véritable dictateur et soutenu par toute la nation qui partageait ses passions et ses haines, il lui rendit bientôt par ses actes une confiance en elle-même qu'elle avait perdue après les revers éprouvés en Allemagne, la prise de Port-Mahon par le duc de Richelieu et les succès de Montcalm au Canada. L'organisation des milices remit des armes aux mains du peuple qui en avait désappris l'usage ; parmi les montagnards écossais récemment révoltés, trois mille furent enrôlés, organisés en régiments et envoyés à la Nouvelle-Angleterre ; on leva plus de cent mille hommes pour les services de mer et de terre ; le Parle-

me
Bir
M.
pas
dev
fus
offi
d'in
ver
gén
cett
d'un
Mon
supr
quen
bien
dix
d'un
où la
Fran
color
Mis
Frank
racho
temp
cation
faire
Canad
par fa
la plu
de W
conqu
était,
velle-
ou in
reçu p
comm
obtin

ment accorda deux cents millions de subsides. L'amiral Bing, qui avait eu le tort de se laisser vaincre par M. de La Galissonnière dans la Méditerranée et de ne pas sauver Minorque, fut impitoyablement traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort et fusillé ; les états-majors épurés virent disparaître les officiers de cour et les nullités qui les encombraient ; d'immenses préparatifs s'effectuèrent enfin pour enlever le Canada à la domination française. Pitt, avec le génie de l'homme d'État, considérait que la prise de cette colonie, en débarrassant l'Amérique anglaise d'un dangereux voisinage, assurerait dans le Nouveau-Monde, dont il entrevoyait l'avenir sans limite, la suprématie définitive de l'Angleterre. Il régla en conséquence le plan des opérations de la campagne de 1758, bien décidé à écraser l'ennemi sous le poids de forces dix fois supérieures. Il s'inspira dans ce but des avis d'un homme qui connaissait admirablement les contrées où la lutte décisive allait s'engager ; c'était Benjamin Franklin, alors agent à Londres de plusieurs des colonies anglo-américaines.

Mis en rapport avec le ministre et ses secrétaires, Franklin ne cessa de leur signaler la nécessité d'arracher à la France sa colonie ; il indiquait en même temps les voies et moyens pour y réussir. Communications, brochures, il employa tous les procédés pour faire triompher son opinion. Prendre et garder le Canada, telle était son invariable conclusion, qu'il finit par faire triompher. La guerre terminée, il insista avec la plus vive ardeur auprès du gouvernement anglais et de William Pitt en particulier pour que le territoire conquis ne fût pas rendu à la France ; sa conservation était, selon lui, nécessaire pour la sûreté de la Nouvelle-Angleterre qui ne pourrait plus ainsi être envahie ou inquiétée de ce côté. Ce fut le même homme qui, reçu plus tard en France avec un fol enthousiasme comme représentant des colonies anglaises révoltées, obtint le concours de nos armées en spécifiant que le

gouvernement français, oubliant les soixante mille sujets qu'il avait abandonnés sur les bords du Saint-Laurent, s'abstiendrait de réclamer, comme prix de son alliance, la rétrocession du Canada cédé à l'ennemi !

Le plan d'attaque, mûrement élaboré, consista :

Dans le siège et la prise de Louisbourg, afin d'isoler complètement le Canada et de fermer aux secours qui pourraient être envoyés de France l'entrée du golfe Saint-Laurent ;

Dans une invasion simultanée de la colonie par une nombreuse armée réunie au fort Lydius, dont les forces écrasantes ne permettraient pas aux faibles détachements français d'arrêter la marche par le lac Champlain sur Montréal et Québec.

Ces deux attaques, savamment combinées, préparées avec tous les moyens dont pouvait disposer le cabinet anglais, furent conduites avec la même vigueur, sinon avec le même succès.

Vingt vaisseaux de ligne, dix-huit frégates, et quatorze mille hommes de troupes, sous le commandement du général Amherst, furent dirigés sur Louisbourg.

Les milices des colonies et les régiments envoyés d'Angleterre, formant une masse de cinquante mille hommes, destinés à opérer à la fois dans la vallée de l'Ohio et sur le lac Champlain, reçurent pour chef le général Abercromby, sur l'énergie duquel Pitt comptait pour anéantir un adversaire à qui son infériorité numérique n'allait plus permettre une sérieuse résistance.

Quelle défense, en effet, le Canada pouvait-il opposer à ce formidable assaut ? Une garnison de trois mille hommes, en y comprenant six cents miliciens et sauvages, défendait Louisbourg ; cinq mille sept cent quatre-vingts hommes de troupes régulières, les sauvages et les miliciens de quinze à soixante ans, au total quatorze à quinze mille hommes, gardaient sur le continent les divers postes épars sur des centaines de lieues, depuis l'embouchure du Saint-Laurent et les frontières d'Acadie jusqu'aux pays d'en haut.

La population était réduite à deux onces de pain par jour et les arrivages de France étaient attendus avec une impatience fébrile. « L'article des vivres me fait frémir, disait Montcalm dans une de ses lettres. Il nous est arrivé dans la rade de Québec une frégate, une prise anglaise que la frégate a faite chemin faisant, et dix navires chargés, partis de Bordeaux, portant des vivres arrivés au dernier moment, le peuple commençant à brouter, et la substance du soldat réduite à une demi-livre de pain encore pour un mois. »

Le 18 avril 1758, au moment où commençaient les préparatifs de la nouvelle campagne, le général, convaincu que la supériorité des forces ennemies ne lui permettrait plus de prendre l'offensive, écrivait à sa mère :

« Nous ne pouvons douter que les Anglais, qui ont reçu du renfort en automne, n'aient dans l'Amérique septentrionale, avec leurs montagnards d'Écosse, vingt-trois bataillons de troupes de la vieille Angleterre bien complets. Quand même nous ne ferions qu'une défensive, pourvu qu'elle arrête l'ennemi, elle ne sera pas sans mérite. Imaginez que je ne puis être en campagne avec des forces médiocres avant six semaines, et toujours obligé de licencier moitié de mon armée pour la récolte. Pour cette année-ci, je croirai faire beaucoup de parer à tout; ainsi n'attendez rien de brillant; je veux être Fabius plus qu'Annibal, et c'est nécessaire. »

Enfin, le 10 avril, il disait au ministre :

« Nous sommes toujours dans la même position, grande disette de vivres, beaucoup de misère dans le peuple, de patience et de bonne volonté de la part du soldat qui est toujours réduit à vivre de cheval et à n'avoir qu'une demi-livre de pain, grande impatience de recevoir les secours en vivres que nous attendons de France. »

Dans une telle situation, il fallait se préparer à recevoir le choc de l'ennemi et à résister de son mieux. C'est ce que Montcalm faisait connaître le 16 juin au

ministre, en ajoutant : « Nous combattrons, nous nous ensevelirons s'il le faut sous les ruines de la colonie. »

Pendant que le général Abercromby se hâtait de réunir ses troupes et les milices au fort Lydius, la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Boscawen, arrivait le 2 juin devant Louisbourg.

Les fortifications de la place, malgré tout ce qu'avait pu faire le gouverneur, M. de Drucourt, tombaient en ruines. Les revêtements des courtines étaient en partie écroulés, et il fallait enlever les décombres des maçonneries gisant au pied des remparts dont ils rendaient l'accès facile pour l'escalade. « Rien dans ce pays, dit un témoin du siège, ne tient contre la rigueur des saisons. La terre de Louisbourg, quand elle est sèche, n'a pas plus de consistance que la tourbe et la cendre. L'air de la mer, joint aux pluies et aux neiges, détruit toute maçonnerie si elle n'est pas revêtue de madriers. Il y avait autant à craindre du détonement de notre canon que de celui de l'ennemi, et cette raison a souvent empêché d'en tirer. » (Rapport de M. de La Haultière, 6 août 1758. Dépôt de la Guerre.)

Le chevalier de Drucourt, convaincu qu'il valait mieux essayer de s'opposer au débarquement de l'ennemi que de l'attendre derrière des murailles délabrées, disposa la plus grande partie de ses troupes le long de la côte; il établit en outre aux points les plus accessibles des batteries que protégeaient des abatis d'arbres. Pendant six jours, il réussit à repousser toutes les tentatives des Anglais qui perdirent dans ces divers engagements plus de cinq cents hommes; mais une centaine de tirailleurs, conduits par le général Wolfe, ayant escaladé un rocher couvert d'épais buissons, parvinrent à s'y maintenir, grâce à l'appui des canons des vaisseaux, et permirent à d'autres troupes de mettre pied à terre. La garnison française, pour éviter d'être tournée, se vit dès lors contrainte de rentrer dans la place, après en avoir brûlé les faubourgs afin d'empêcher les assiégeants de s'y retrancher.

Les travaux du siège, qui furent conduits avec vigueur, commencèrent aussitôt. Dès que l'artillerie eut été débarquée, deux batteries installées sur des hauteurs dominant la rade commencèrent le 19 juin à tirer sur les navires et sur la ville. Les pièces qui défendaient l'entrée du port, couvertes de boulets et de bombes par la flotte anglaise, et celles des tranchées ayant été successivement démontées, M. de Drucourt, afin de s'opposer à l'entrée de l'ennemi dans le port, fit couler dans la passe, le 29 juin, deux frégates et quatre bâtiments marchands. Mais les travaux d'approche des assiégeants, favorisés par une brume épaisse, leur permirent d'établir de nouvelles batteries, et d'augmenter la puissance de leur tir. Le 21 juillet, une bombe tombée sur un des vaisseaux restés à flot y mit le feu et le fit sauter. Deux autres, atteints par les flammes qu'il vomissait, furent également détruits. Les deux derniers parvinrent à grand'peine à échapper au désastre en passant entre les navires embrasés et les batteries anglaises dont le tir redoublait pour augmenter l'incendie. « Il y eut beaucoup de monde tué en y portant du secours ; cela fit un triste et affreux spectacle. »

M. de Drucourt résistait de toutes ses forces aux attaques des assiégeants. Il savait que l'armée qui attaquait Louisbourg devait, après la prise de la ville, aller se joindre aux troupes du général Abercromby pour envahir le Canada, et chaque jour de retard enlevait une chance à l'ennemi d'opérer sa jonction en temps utile. La femme du gouverneur lui apporta dans cette lutte acharnée le plus précieux concours. Pour encourager les troupes, elle allait chaque jour dans les batteries les plus exposées mettre le feu à plusieurs pièces de canon ; elle visitait les blessés, les pansait et relevait par de douces paroles leur courage abattu. Son mépris du danger et son admirable conduite contribuèrent efficacement à soutenir le moral des hommes et à prolonger la résistance jusqu'à la plus extrême

limite. Mais les murailles croulaient de toutes parts sous le feu des assiégeants ; plusieurs brèches qu'il était impossible de réparer rendaient facile un assaut meurtrier ; les casernes étaient incendiées ; des deux derniers navires restés à flot, l'un avait été enlevé par un coup de main de l'ennemi, l'autre brûlé ; la garnison avait perdu par le feu et les maladies plus de quinze cents hommes ; ceux qui survivaient étaient excédés de fatigue et incapables de résister à une nouvelle attaque ; il ne restait de la ville qu'un monceau de ruines, les remparts étaient renversés et tous les canons, sauf douze pièces, démontés. La place avait pendant deux mois tenu l'ennemi en échec.

Le 26 juillet, le gouverneur réunit son conseil ; l'avis unanime fut qu'une plus longue résistance était impossible. Amherst, renseigné par des déserteurs sur la situation désespérée des assiégés et ayant déjà pris ses dispositions pour une attaque générale par terre et par mer, exigea que la garnison se rendit prisonnière de guerre. Pour éviter un assaut qu'il aurait été hors d'état de repousser et préserver les habitants du meurtre et du pillage, M. de Drucourt finit par accepter cette dure condition. « Je n'aurais pas hésité un instant, dit-il dans son Mémoire sur le siège, à sacrifier le reste de la garnison ainsi que le peuple qui était dans la ville si j'avais aperçu le plus léger avantage pour le bien du service du roi. »

La capitulation fut signée le 26 juillet et la place rendue le même jour. « Les soldats anglais n'y entrèrent pas seulement par la brèche, mais par dix endroits différents, auxquels les officiers supérieurs furent obligés de faire mettre des sentinelles pour empêcher le pillage et la licence. Au moment de la reddition, l'ennemi avait en batterie quarante-deux mortiers et soixante-cinq pièces de trente-six et de vingt-quatre, outre l'artillerie de vingt-quatre vaisseaux de ligne et dix-huit frégates. » (De La Haulière.)

La garnison, les matelots et les troupes de marine

restèrent prisonniers de guerre. Les habitants furent transportés en France.

Les efforts désespérés du chevalier de Drucourt et des officiers sous ses ordres pour tenir dans une place à demi démantelée avaient immobilisé pendant de longues semaines la flotte anglaise et une armée entière devant les murs croulants de Louisbourg. Leur résistance prolongée avait empêché le général Amherst, retenu devant cette ville, de s'embarquer avec ses troupes et de se porter sur Québec, dont l'attaque aurait perdu le Canada en obligeant Montcalm à diviser ses forces pour faire face aux envahisseurs.

Pendant que la première armée assiégeait Louisbourg, le corps d'invasion, fort de vingt-cinq mille hommes, se réunissait au fort Lydius sous les ordres du général Abercromby. Neuf cents bateaux, cent trente-cinq grandes chaloupes devaient servir au transport des troupes sur les lacs Saint-Sacrement et Champlain ; l'artillerie et le matériel, les vivres et les munitions étaient chargés sur de nombreux radeaux ; on n'attendait plus que le signal du départ. Soldats réguliers, bataillons écossais, miliciens, tous étaient prêts à marcher à la voix de leurs pasteurs contre les Canadiens papistes et « à renouveler les jours où Moïse, les foudres de Dieu à la main, envoyait Josué contre les Amalécites ». La confiance dans le succès était générale, et les forces réunies pour accabler l'ennemi donnaient lieu de croire que la résistance serait insignifiante. Les éléments eux-mêmes contribuaient à entretenir l'enthousiasme.

Au moment où l'armée s'embarquait sur le lac Saint-Sacrement, « le ciel était pur et le temps superbe, dit un des membres de l'expédition ; la flotte avançait au son d'une musique guerrière. Les drapeaux flottaient étincelants aux rayons du soleil et l'espoir du triomphe brillait dans tous les yeux. Le ciel, la terre et tout ce qui nous environnait présentaient un spectacle enchanteur. Le soleil, depuis qu'il a commencé

son cours dans les cieux, a rarement éclairé tant de beauté et de magnificence. » (Dwight.)

Cet enchantement allait bientôt faire place à l'effroi et aux tristesses de la déroute.

Pendant que le chevalier de Lévis, à la tête de quelques centaines d'hommes, devait tenter une diversion au sud du lac Ontario, Montcalm partait le 24 juin de Montréal pour le fort de Carillon autour duquel trois mille hommes étaient réunis le 30. Informé par ses éclaireurs de la concentration de l'ennemi sur les bords du lac Saint-Sacrement, à l'emplacement même du fort William-Henry détruit l'année précédente, il envoya l'ordre à Lévis de le rejoindre à marches forcées et fit presser les secours que le gouverneur lui avait promis. Six cents hommes purent ainsi atteindre Carillon avant que la bataille fût engagée.

Le fort de Carillon était situé sur un plateau accidenté, commandant la rivière de la Chute, par laquelle les eaux du lac Saint-Sacrement, après avoir franchi plusieurs rapides, viennent se déverser dans le lac Champlain. Ses murailles étaient faites de troncs d'arbres équarris, liés avec des traverses et soutenus par des épaulements en terre. Il pouvait contenir une garnison de trois cents hommes. Sauf du côté du lac, la place était environnée de bois à la lisière desquels s'élevait, à demi-portée de canon, une hauteur dominant la forêt. Montcalm, après avoir reconnu le terrain, fit entourer, cette hauteur d'un retranchement solide. Il ordonna en même temps d'abattre tous les arbres aux alentours, et leurs branches, renversées et aiguës, s'entassèrent les unes sur les autres pour former, du fort à la hauteur, un rempart improvisé derrière lequel la garnison couvrait de ses feux le sol dénudé en avant des abatis.

Pour permettre aux travailleurs d'achever ces retranchements, Montcalm poussa une forte reconnaissance jusqu'au lac Saint-Sacrement, déployant ses

troupes comme s'il allait prendre l'offensive. Abercromby, trompé par cette démonstration, retarda son mouvement en ayant jusqu'à ce qu'il eût concentré toute son armée et reconnu qu'il ne s'agissait que d'une fausse attaque. Le 6 juillet, après quatre jours d'hésitation, il s'engagea sur le lac et chassa devant lui les éclaireurs français, qui se retirèrent le long de la rivière de la Chute, dans la direction de Carillon, en profitant de tous les obstacles pour faire le coup de feu et entraver la marche de l'ennemi.

La retraite se serait accomplie sans pertes, si un détachement de trois cents hommes ne s'était égaré dans la forêt et, revenant sur ses pas, n'avait débouché au milieu des ennemis qui l'attaquèrent de tous côtés, et, malgré sa résistance acharnée, finirent par le disperser. La moitié des soldats qui le composaient furent pris ou tués ; les autres parvinrent à se faire jour et à rejoindre nos avant-postes. Du côté des adversaires, les pertes furent aussi sensibles : une des premières balles échangées tua lord Howe, brigadier général, le second d'Abercromby et l'âme de l'expédition.

La lenteur avec laquelle s'avancait l'armée anglaise redoubla l'ardeur de Montcalm. En lui permettant d'achever ses préparatifs de défense, elle lui donnait la certitude d'arrêter l'ennemi dans sa marche et la chance de lui infliger peut-être une sanglante défaite. Il écrivit alors au gouverneur : « J'espère beaucoup de la volonté et de la valeur des troupes françaises. Je vois que ces gens-là marchent avec précaution et tâtonnement ; s'ils me donnent le temps de gagner les hauteurs de Carillon, je les battraï. »

Le 7 juillet, au lever du jour, le général, parcourant le terrain où la lutte allait s'engager, désignait à chaque bataillon l'endroit qu'il devait achever de fortifier et défendre ensuite. Toutes les troupes s'y employèrent « avec une ardeur incroyable » ; les officiers, encourageant les soldats par leur exemple, travaillèrent eux-mêmes, et dès le soir on fut en état de recevoir

les Anglais, dont les postes avancés campèrent à trois quarts de lieue des retranchements.

Le 8, à trois heures du matin, quatre cents hommes sous les ordres de Lévis arrivaient au camp après avoir marché jour et nuit et occupaient, aux acclamations enthousiastes de l'armée, leur place de combat.

A l'aube, les abatis achevés, Montcalm prit le commandement du centre avec le Royal-Roussillon déployant son drapeau rouge et bleu, les quatre cents hommes amenés par Lévis et le bataillon de Berry; le chevalier de Lévis eut sous ses ordres la droite de l'armée composée des bataillons de Guyenne et de Béarn, les troupes de marine et les milices canadiennes, rivalisant d'ardeur avec les vieilles compagnies de France; la gauche, appuyée à la rivière et commandée par M. de Bourlamaque, comprenait les bataillons de la Sarre et de Languedoc. « Un soleil de Naples » brillait au-dessus des deux armées et embrasait l'air de ses rayons. « Mes enfants, dit Montcalm aux troupes qui l'entouraient frémissantes, la journée sera chaude ! »

A midi et demi, les gardes avancées, tout en échangeant des coups de feu avec les éclaireurs anglais, se replièrent sur les retranchements. « Je vous amène les ennemis », dit le capitaine Duprat qui commandait ces braves; et, comme on lui criait d'escalader les abatis: « Non, répondit-il, à Dieu ne plaise que je leur donne l'exemple ! » Et sous une grêle de balles il fit le tour des fortifications et rentra par les barrières dans l'intérieur des lignes. (Bougainville.)

L'attaque commença par un feu des plus vifs, exécuté au son des fifres et des cornemuses. Les Anglais s'avancèrent sur quatre grosses colonnes débouchant des bois dans la clairière avec des tirailleurs dans leurs intervalles. Les deux premières colonnes marchèrent sur la gauche des Français, la troisième sur le centre, et la dernière, en grande partie composée de montagnards écossais, contre la droite.

D'après l'ordre de Montcalm, les nôtres, disposés

sur trois rangs le long des retranchements, laissèrent froidement tirer sans riposter et s'avancer jusqu'à quarante-cinq pas les masses ennemies qu'une effroyable fusillade couvrit alors de balles. Morts et blessés jonchèrent le sol pendant que les rangs éclaircis se reformaient aux cris des chefs pour s'élançer de nouveau et venir se briser au pied des abatis.

A la droite, le chevalier de Lévis, voyant l'ennemi s'acharner contre ses retranchements et gagner du terrain, ordonna aux Canadiens de faire une sortie et de prendre, par les bois, les assaillants à revers. Dispersés en tirailleurs, ils décimèrent de feux meurtriers la colonne anglaise qui, pour les éviter, se rejeta sur le centre et dut s'arrêter dans sa marche. Cette habile manœuvre, répétée pendant le cours des assauts, chaque fois qu'ils se renouvelaient de ce côté, brisa tout l'élan des agresseurs et leur infligea des pertes énormes. Des soldats écossais, plus de neuf cents restèrent sur le terrain avec vingt-cinq officiers tués ou grièvement blessés.

A la gauche, le feu fut si vif que la colonne d'assaut ne put déboucher que par pelotons qui s'approchèrent jusqu'à vingt pas des retranchements; mais, accablés par le tir des Français, ils furent toujours dispersés et détruits. (Lévis.)

Pendant ces attaques, une trentaine d'embarcations, traînées à bras jusqu'au pied du portage, s'approchèrent de la rive pour menacer notre gauche. Du fort de Carillon, les canonniers leur envoyèrent plusieurs boulets qui en coulèrent deux; quelques coups de fusil tirés du rivage achevèrent de les mettre en fuite.

Repoussés une première fois et ralliés hors de portée, les Anglais reformèrent leurs colonnes et, « avec une vivacité digne des meilleures troupes », marchèrent de nouveau sur les retranchements sous le feu le plus soutenu; mais ils durent se replier encore en désordre, laissant le terrain couvert de leurs morts.

Six fois, Abercromby, avec un acharnement infati-

gable, réunit ses régiments et les lança contre les lignes que les Français défendaient avec une égale opiniâtreté ; six fois ils vinrent jusqu'aux abatis pour reculer toujours devant les feux terribles qui les décimaient et les sorties à la baïonnette au milieu des branches enflammées par le canon et la fusillade.

Vers six heures du soir, épuisés de fatigue et découragés, les Anglais se replièrent sur les bois. Quelque temps encore, pour cacher leur retraite, des coups de feu continuèrent sur la lisière de la forêt, puis ils cessèrent avec la nuit.

Abercromby, dont les vingt mille hommes n'avaient pu entamer les lignes de Montcalm, en avait perdu pendant cette bataille quatre mille tués ou blessés. La lassitude extrême des vainqueurs ne permit pas de le poursuivre.

Dans la crainte d'un retour offensif, toute la nuit fut employée à réparer et à compléter les retranchements ; mais des éclaireurs firent bientôt savoir que les Anglais, pris de panique, s'enfuyaient en désordre par le lac Saint-Sacrement. Le chevalier de Lévis, envoyé le 10 à la découverte, trouva sur le chemin suivi par les vaincus de nombreux blessés qu'il fit transporter à Carillon, des armes, des outils, des bagages, du matériel abandonné, et des barils de poudre jetés à l'eau qu'il prit le soin de faire repêcher.

« L'armée, et trop petite armée du roi, — écrivait Montcalm le soir même de la victoire au commissaire des guerres Doreil, — vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite... Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles. »

Le lendemain, il informait en ces termes le marquis de Vaudreuil du succès remporté : « L'armée a résisté

avec un courage héroïque à toutes les attaques. Il y a eu dans tous les points également du danger, et pendant fort longtemps ; heureusement aucune troupe ne s'est démentie. MM. les officiers y ont accompli des prodiges de valeur, et leur exemple a fait faire des choses incroyables au moindre soldat. Les troupes de la colonie et les Canadiens nous ont fait regretter de ne pas en avoir un plus grand nombre... Tous les commandants des corps, et généralement tous les officiers, se sont comportés de façon que je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses et d'avoir attention de les faire secourir successivement suivant que les parties de notre abatis étaient plus ou moins vivement attaquées. »

Ce que ne disait pas Montcalm, c'est que pendant toute l'action il avait, en se portant sur les divers points menacés, donné l'exemple du courage le plus héroïque et de la plus entraînant ardeur. Aussi sa petite armée, enflammée par ses paroles et ses actes, se battit-elle avec une admirable intrépidité aux cris enthousiastes de : « Vive le général ! »

Si les pertes des Anglais étaient considérables — elles atteignaient le quart de leur effectif — celles des Français étaient sensibles, et ce n'était pas sans voir tomber un trop grand nombre des leurs qu'ils avaient résisté aux charges désespérées des colonnes d'Abercromby ; trois cent soixante-dix-sept hommes et trente-huit officiers avaient été tués ou blessés dans cette glorieuse journée ; M. de Bourlamaque, qui avait déployé dans son commandement le plus beau sang-froid, était blessé dangereusement à l'épaule ; le chevalier de Lévis avait reçu plusieurs balles dans ses vêtements ; Bougainville était blessé.

Montcalm signala le 12 juillet la brillante conduite de ses lieutenants et de tous les officiers français et canadiens ; il demanda pour eux au ministre les récompenses qu'ils méritaient. « Si jamais, lui disait-il, il y a eu un corps de troupes digne de grâces, c'est celui que

j'ai l'honneur de commander. Je vous supplie, Monseigneur, de l'en combler. »

Quant à lui, heureux de son succès, mais attristé par ses dissentiments avec le gouverneur et l'impuissance où il se trouvait de remédier aux maux dont souffrait la colonie, il ajoutait en terminant : « Pour moi, je ne vous en demande d'autre que de me faire accorder par le roi mon retour : ma santé s'use, ma bourse s'épuise. Je devrai dix mille écus au trésorier de la colonie, et plus que tout encore l'impossibilité où je suis de faire le bien et d'empêcher le mal me détermine à supplier avec instance Sa Majesté de m'accorder cette grâce, la seule que j'ambitionne ; jusqu'alors je donnerai volontiers le dernier souffle de ma vie pour son service. »

Montcalm, en écrivant ces lignes, avait-il le présentiment du sort qui lui était réservé ?

En attendant la réponse du ministre, il fallait continuer à se défendre et à tenir les Anglais en échec. Les reconnaissances, effectuées par de hardis volontaires canadiens et quelques sauvages arrivés au camp après la bataille, firent connaître que les adversaires se retranchaient au fort Lydius, et qu'un gros corps de troupes s'était mis en route sous les ordres du colonel Bradstreet, des milices américaines, dans la direction de l'Ouest. Montcalm, que ce renseignement remplit d'inquiétude, le transmit sans délai à Montréal.

Le général Abercromby, informé que le chevalier de Lévis, qui devait au début des opérations se porter sur le lac Ontario, avait été rappelé au secours de Montcalm et que le fort Frontenac ne renfermait qu'une faible garnison, avait, en effet, songé à s'emparer de ce poste important. Bradstreet, détaché avec trois mille hommes et onze canons, devait, en hâtant sa marche, le surprendre et l'enlever avant qu'il pût être secouru.

Après avoir descendu la rivière des Onnontagués et traversé sans obstacle le lac Ontario, il arrivait le 25 août en vue de la place qui n'était gardé que par

soixante-dix hommes sous les ordres de M. de Noyan, vieil officier des troupes de la colonie.

Le gouverneur avait commis la faute impardonnable de laisser presque sans défense ce fort de Frontenac, qui était notre principal entrepôt de vivres et de munitions pour les postes des pays d'en haut, de marchandises pour la traite avec les sauvages, et qui servait de port à la flottille destinée à nous assurer la domination sur les grands lacs. Il y avait quatre-vingts pièces de canon dans la place ; une partie des approvisionnements, des bateaux et de l'artillerie y avait été amenée lors de la prise du fort de Chouagueu. L'abandon dans lequel ce point était laissé allait avoir pour le Canada des conséquences désastreuses.

M. de Noyan, malgré le petit nombre de soldats dont il disposait, opposa aux Anglais la plus vive défense et supporta pendant deux jours le feu de l'artillerie, qui détruisit les bâtiments intérieurs et démantela l'enceinte de pieux. Le 27 août, la brèche ouverte et l'assaut imminent, il se rendit.

« Les ennemis, écrivit Montcalm au ministre, se sont emparés du fort Frontenac qui, à la vérité, ne valait rien ; mais, ce qu'il y a de plus fâcheux, ils ont pris beaucoup de vivres, beaucoup de marchandises, quatre-vingts canons grands et petits, et détruit la marine, qui était du à ma prise de Chouagueu, en brûlant cinq de nos bâtiments et en emmenant deux ; cette marine nous assurait la supériorité sur le lac Ontario que nous perdons en ce moment. »

Revenant alors sur la détermination qu'il avait prise de rentrer en France, le général achevait sa lettre en ces termes : « J'avais demandé mon rappel après la journée glorieuse du 8 juillet, mais puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi de tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera possible. »

Sa destinée devait s'accomplir.

Après avoir chargé sur ses embarcations tout ce

qu'il put emporter et renvoyé la garnison sur parole, Bradstreet détruisit le fort de fond en comble et se retira au sud du lac Ontario, où il rétablit le fort Bull.

Un détachement de quinze cents miliciens et de sauvages envoyé de Montréal par le gouverneur à la réception de l'avis de Montcalm laissant pressentir cette attaque sur Frontenac, apprit à moitié route la reddition de la place, et dut revenir sur ses pas après avoir renforcé la garnison du fort Niagara, qui ne se composait également que de quelques hommes, et qui aurait pu être enlevée avec la même facilité.

Cet échec ne fut pas le seul que l'ennemi devait nous infliger. Son énorme supériorité numérique, malgré les pertes qu'il subissait et une défaite humiliante comme celle de Carillon, lui permettait d'attaquer en force nos possessions sur tous les points.

Pendant qu'Abercromby opérait vers le lac Champlain, il avait chargé le général Forbes de descendre dans la vallée de l'Ohio et de marcher sur le fort Duquesne. Six mille cinq cents hommes de troupes régulières et de milices de la Virginie, que commandait le colonel Washington, prirent part à cette expédition. Le souvenir de la défaite de Braddock fit choisir aux Anglais une nouvelle route pour traverser les montagnes et les forêts; aussi la marche de cette armée fut-elle des plus lentes; au mois de septembre, elle était encore à quinze lieues du fort Duquesne: Forbes fit halte en cet endroit, et le major Grant, avec un détachement d'un millier d'hommes, reçut l'ordre d'aller reconnaître le terrain. Cet officier, s'avancant rapidement au milieu des bois, parvint à un quart de lieue de la place sans avoir donné l'éveil, et se cacha dans les fourrés. Son intention était d'attaquer pendant la nuit les sauvages campés autour de l'enceinte; mais le commandant du fort, M. de Ligneris, avisé de sa présence par ses éclaireurs, réunit aussitôt huit cents hommes, qui se jetèrent sur l'ennemi, le chassèrent à

travers bois, en tuèrent ou blessèrent plus de trois cents et en prirent une centaine parmi lesquels vingt officiers et le major Grant lui-même.

Les fuyards, épouvantés par cette ardente poursuite, rejoignirent le général Forbes. Celui-ci, redoutant le sort de l'infortuné Braddock, mis en déroute dans les mêmes parages, n'osa pas s'avancer davantage, et réunit un conseil de guerre dont l'avis fut qu'il était impossible de continuer la campagne, car les Français étaient sur leurs gardes et les neiges commençaient à couvrir le sol.

Malheureusement, la destruction du fort Frontenac et des approvisionnements qu'il contenait ne permit pas de faire passer au fort Duquesne les choses les plus nécessaires, et le défaut de subsistances obligea le commandant, M. de Ligneris, à renvoyer un grand nombre de Canadiens et presque tous les sauvages. Le 18 octobre, il écrivit au gouverneur pour l'informer de la situation désespérée dans laquelle il se trouvait.

« Le fort Duquesne, lui disait-il, est encore au roi, mais je ne sais si nous le conserverons longtemps. Je n'ai bientôt plus de vivres, et les marchandises me manquent. Il en faut pourtant pour que les sauvages de la Belle-Rivière continuent d'être pour nous, comme ils paraissent actuellement. Je n'ai plus rien à leur donner, ni même de quoi habiller la garnison si, comme je l'espère, nous passons ici l'hiver... Je suis dans la plus triste situation qu'on puisse imaginer, mais je me tirerai d'embarras le mieux qu'il me sera possible. »

Ce que craignait cet officier allait bientôt se réaliser.

Le général Forbes, informé par des déserteurs que les sauvages auxiliaires avaient été renvoyés et que la garnison du fort Duquesne était réduite à deux cents hommes sans vivres pour soutenir un siège, laissa dans son camp ses bagages et marcha sur le fort avec toutes ses troupes. M. de Ligneris, averti de son

approche et ne pouvant compter sur aucun secours, fit placer ses canons et ses malades sur des bateaux qu'il envoya aux Illinois, brûla les bâtiments en bois servant d'habitation et de magasins, détruisit les retranchements et se retira au fort Machault, élevé à l'embouchure de la rivière aux Bœufs. Il ne laissait aux ennemis qu'un monceau de ruines.

Les communications avec la Louisiane étaient interceptées, les pays d'en haut isolés de la colonie, Louisbourg détruit, et la flotte anglaise, maîtresse des mers, bloquait l'entrée du Saint-Laurent. Ainsi que le disait l'hiver précédent le chevalier de Lévis aux soldats se plaignant de voir leur ration diminuée et répugnant à manger du cheval, le Canada était en réalité une place assiégée privée de toute assistance extérieure.

Aussi Montcalm écrivait-il dès le 1^{er} septembre au ministre :

« Monseigneur, la situation de la Nouvelle-France est des plus critiques si la paix ne vient pas au secours. Les Anglais réunissent avec les troupes de leurs colonies mieux de cinquante mille hommes; notwithstanding l'entreprise de Louisbourg, ils en ont eu trente mille qui ont agi cette campagne vis-à-vis le Canada. Qu'opposer à cela? Huit bataillons qui font trois mille deux cents hommes; le reste, troupes de la colonie, dont mille deux cents seulement en campagne, le surplus à Québec, Montréal, la Belle-Rivière, pays d'en haut; puis les Canadiens, il n'y en a eu cette année en campagne qu'environ mille deux cents. J'appelle en campagne ceux qui l'ont faite entière. On a prêté deux mille quatre cents Canadiens, depuis le 13 juillet qu'on n'en avait plus besoin, jusqu'au 12 août qu'on les a demandés pour la récolte. Pourrait-on en tirer meilleur parti? Je le crois; cependant on n'en pourra jamais tenir pendant cinq mois au delà de trois mille sans ruiner le pays. Les sauvages sont bons pour les courses; il ne faut pas compter sur eux pour le fond d'une armée. Avec si peu de forces, comment garder sans miracle depuis

l'Ohio jusqu'au lac Saint-Sacrement, et s'occuper de la descente à Québec, chose possible? Qui écrira le contraire de ce que j'avance trompera le roi. Quelque peu agréable que cela soit, je dois le dire comme citoyen. Ce n'est pas découragement de ma part ni de celle des troupes, résolus de nous ensevelir sous les ruines de la colonie; mais les Anglais mettent sur pied trop de forces dans ce continent pour croire que les nôtres y résistent et attendre une continuation de miracles qui sauve la colonie de trois attaques. »

Doreil écrivait de son côté : « Que la paix se fasse cet hiver, sans quoi le Canada est perdu sans ressource. Outre l'extérieur, son intérieur est une machine mal montée, qui est toujours prête à crouler. Il n'y a plus guère à espérer; malgré tous les soins et les talents de M. de Montcalm, je ne serais pas surpris si l'ennemi était maître de la colonie avant l'arrivée des premiers secours du printemps. »

Lévis disait également :

« Notre position devient tous les jours plus critique et la besogne beaucoup plus difficile... Après la prise de Louisbourg, les ennemis seront beaucoup plus à portée d'intercepter les secours destinés pour cette colonie, dont nous avons les plus grands besoins pour la campagne prochaine, quelque économie que nous fassions sur nos vivres pendant l'hiver... La paix est bien à désirer pour ce pays. »

Le marquis de Vaudreuil exprimait le même avis dans une lettre du 2 septembre : « La paix me paraît d'une nécessité absolue pour cette colonie... Si la guerre continue l'année prochaine, il faudra que Sa Majesté nous envoie de puissants secours en vivres, hommes et vaisseaux, pour pouvoir balancer les forces ennemies. »

« La situation, — disait-il encore le 6 septembre, — devient chaque jour plus triste et plus critique... Je dois m'attendre à être attaqué de tous côtés. »

Enfin, pour éclairer la cour et exposer la détresse extrême de la colonie ainsi que le sort dont elle était

menacée, M. de Vaudreuil, d'accord avec Montcalm, envoya en France l'aide de camp Bougainville. Celui-ci fut bien accueilli à Versailles ; le roi nomma le vainqueur de Carillon lieutenant général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis ; Lévis maréchal de camp, de Bourlamaque brigadier, M. de Vaudreuil grand-croix de Saint-Louis, Bougainville colonel et chevalier de Saint-Louis ; toutes les récompenses demandées par le général pour ses officiers furent accordées ; on chanta un Te Deum à Paris en l'honneur de la « victoire de M. de Montcalm en Amérique » et on inséra le rapport du gouverneur sur cette glorieuse bataille dans la Gazette de France.

Mais le ministère, après avoir examiné toutes les ressources disponibles, fait le recensement des arsenaux, des ports et des magasins, reconnut qu'il ne pouvait envoyer à la Nouvelle-France que trois cent vingt-six recrues et le tiers des vivres si ardemment réclamés. Les campagnes en Allemagne, où l'on n'éprouvait que des défaites, absorbaient toutes les forces de la mère patrie. Comme Bougainville insistait auprès du ministre de la marine Berryer, créature inconnue de Mme de Pompadour, ce dernier lui répondit : « Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas de l'écurie ! »

L'aide de camp, homme d'esprit, répliqua vivement : « On ne dira pas du moins, Monsieur, que vous parlez comme un cheval ! »

Bougainville pouvait retourner auprès de son chef ; il savait qu'il n'y avait rien à attendre de la cour et que le Canada était sacrifié.

Mor

Pa
dent

Le 19

marc

pas

qu'el

vivre

sent,

cepté

roi n

porti

vous

en pr

minis

pour

cette

Ce

à aba

seurs

recon

tout a

« Il

pied

pace ;

comm

objet

votre

XIV

Mort de Montcalm. — Prise de Québec par les Anglais.

Par les navires partis de Québec l'automne précédent, Montcalm avait instamment réclamé des secours. Le 19 février 1759, le ministre de la guerre, le vieux maréchal de Belle-Isle, lui répondit qu'il ne devait pas compter recevoir de troupes de renfort. « Outre qu'elles augmenteraient, lui disait-il, la disette des vivres que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage; et comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer de secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent. »

Ce même ministre, que les ordres du roi obligeaient à abandonner si honteusement les admirables défenseurs de la Nouvelle-France, ajoutait, de sa main, cette recommandation vraiment étrange après le refus de tout appui :

« Il est de la dernière importance de conserver un pied dans le Canada, quelque médiocre qu'en soit l'espace; car si nous l'avions perdu en entier, il serait comme impossible de le ravoit. C'est pour remplir cet objet que le roi compte sur votre zèle, votre courage, votre opiniâtreté, et que vous mettez en œuvre toute

vosre industrie, que vous communiquerez les mêmes sentiments aux officiers principaux et tout ensemble aux troupes qui sont sous vos ordres. »

Montcalm accusa réception de cette lettre dans des termes d'une simplicité et d'une grandeur antiques :

« J'ose vous répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à mourir. »

Il lui restait trois mille deux cents hommes, les quelques recrues arrivées de France, quinze cents soldats des troupes de marine et les milices.

Le gouverneur, comprenant que l'heure suprême était arrivée et qu'il fallait employer toutes les forces disponibles pour résister à l'assaut formidable que la colonie allait subir, ordonna la levée en masse de tous les Canadiens de seize à soixante ans. Son appel fut entendu par ses compatriotes qui, malgré la faiblesse de son caractère, le savaient dévoué à leur cause et prêt à se sacrifier pour elle. Dix mille hommes quittèrent leurs foyers pour se joindre à l'armée; on vit, touchant et noble exemple de patriotisme, des enfants de douze ans et des vieillards de quatre-vingts grossir les rangs des milices ou s'employer de leurs mains débiles, à défaut de bêtes de somme, aux charrois de vivres et d'artillerie. Il ne resta dans les campagnes, pour le travail de la terre, que les femmes et les petits enfants.

Quant aux sauvages, qui voyaient l'infériorité trop manifeste des Français et que les émissaires anglais cherchaient par tous les moyens à rallier à leur cause, ils refusèrent pour la plupart de quitter leurs bourgades; les Hurons, les Iroquois chrétiens et les quelques Abénaquis ayant survécu à l'épidémie de petite vérole des années précédentes répondirent seuls, au nombre de neuf cents, à l'appel du gouverneur et de Montcalm.

Contre ces faibles forces, épuisées par les privations et les souffrances d'un long et froid hiver (1), l'ennemi

(1) La misère en était arrivée à ce point que les officiers mou-

dis
ten
con
jeu
gué
W
qu'u
tée
deva
à qu
ciem
Aber
mes,
et re
Un
Duqu
géné
d'occ
Saint
« S
encor
habil
Le
une h
la nar
Elle a
écuei
royale
sonnie
contre
raient
somme
dans le
secour
devient
donnen
Le pa
la douz
quaran
D

disposait de quarante mille hommes de troupes, soutenus par vingt mille soldats de réserve. William Pitt confia le commandement de la principale armée à un jeune et ardent général, James Wolfe, qui s'était distingué au siège de Louisbourg.

Wolfe avait sous ses ordres douze mille hommes qu'une flotte de vingt vaisseaux et trente frégates, montée par plus de dix-huit mille matelots et artilleurs, devait transporter devant Québec; le général Amherst, à qui la Chambre des communes avait voté des remerciements pour la prise de Louisbourg, remplaçait Abercromby; il allait marcher avec douze mille hommes, par le lac Champlain, sur le centre de la colonie et rejoindre sous Québec l'armée de Wolfe.

Une troisième armée, celle qui avait pris le fort Duquesne, était chargée, sous le commandement du général Prideaux, de tourner la colonie par les lacs, d'occuper le fort Niagara et de descendre le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

« Si le général Montcalm, disait Wolfe, trompe encore cette fois nos efforts, il pourra passer pour un habile officier. »

Le 25 juin, la flotte anglaise, après avoir évité, par une heureuse fortune qui surprit alors, les dangers de la navigation sur le fleuve, arrivait en vue de Québec. Elle avait été dirigée, au milieu des passes et des écueils du Saint-Laurent, par un officier de la marine royale, Canadien d'origine, Denis de Vitré. Fait prisonnier, il avait accepté de servir de pilote à l'ennemi, contre promesse d'un grade et une somme d'argent.

raient de faim, et que, pour les aider à vivre, Montcalm dut sommer l'intendant de leur payer vingt sous par jour. Il le fit dans les termes les plus pressants : « Vous avez l'année dernière secouru le peuple, lui dit-il, l'officier chargé de le défendre devient peuple toutes les fois que ses appointements ne lui donnent pas de quoi vivre. »

Le pain se payait dix sous la livre, la pinte de vin dix francs, la douzaine d'œufs trois francs. Les souliers valaient de trente à quarante francs la paire.

Cette infâme trahison fut largement récompensée (Dussieux). Il y a des actes que tout l'or d'une nation ne saurait effacer, et celui du misérable qui ouvrait le Canada aux ennemis est du nombre.

Malgré les menaces d'invasion par le fleuve, renouvelées chaque année depuis le commencement de la guerre, les remparts de Québec étaient restés inachevés. Dès 1758, Montcalm avait signalé le danger au ministre : « Il y a deux ans, lui disait-il, que je ne cesse de parler de l'entreprise et de la descente que l'ennemi peut faire à Québec ; on ne veut rien prévoir ni rien ordonner. »

Le 12 avril 1759, il revenait encore sur le péril qu'il entrevoyait : « A Québec, l'ennemi peut venir si nous n'avons pas d'escadre ; et, la capitale prise, la colonie est perdue ; et cependant, nulle précaution. J'ai écrit, j'ai fait offre de mettre de l'ordre pour empêcher une fausse manœuvre à la première alarme ; la réponse : « Nous aurons le temps ! »

Funeste illusion ! Et combien Montcalm, cette fois encore, voyait juste !

L'attaque prochaine de la flotte anglaise étant signalée, le général se rendit le 22 mai à Québec, où il fut bientôt rejoint par M. de Vaudreuil et le chevalier de Lévis. Après un sérieux examen de la place et de ses abords, tous trois reconnurent qu'elle n'était point tenable du côté de la campagne, où il n'existait pour la défendre qu'un simple mur de deux mètres de hauteur, sans fossé ni glacis. Afin d'empêcher l'ennemi de tourner la position et de la prendre à revers, il fallait à tout prix s'opposer à un débarquement et protéger la ville par un vaste camp retranché. Ce dernier prit le nom du village de Beauport qu'il renferma. Le Saint-Laurent en couvrait le front, la gauche s'appuyait à la rivière Montmorency, descendant des montagnes par un profond ravin, et la droite était réunie à la ville par un pont sur la rivière Saint-Charles, dont un barrage et deux navires coulés en arrière

interdirent l'entrée. Des redoutes élevées le long des retranchements et sur les quais de la basse ville augmentaient la force de la position.

Les troupes et les milices furent disposées sur les emplacements qu'elles devaient défendre, et y campèrent; le chevalier de Lévis commandait la gauche, Bougainville la droite; Montcalm établit son quartier général au centre. Les deux frégates françaises et les bâtiments de commerce qui se trouvaient dans le port de Québec furent placés sous la direction du capitaine Vauquelin, jeune officier de marine d'une bravoure éprouvée. Trop faible pour résister à la flotte ennemie, il devait remonter le fleuve et s'opposer de toutes ses forces, avec l'appui des batteries de terre, aux tentatives que pourraient faire les Anglais pour le suivre en amont de la ville, où les falaises abruptes bordant le fleuve interdisaient tout débarquement.

La flotte anglaise, parvenue à l'île d'Orléans, y débarqua l'armée d'invasion et vint prendre position à la pointe, en face de la ville et du camp retranché.

Sept brûlots avaient été préparés par les Français pour incendier les bâtiments lorsqu'ils seraient à l'ancre; le 28 juin, par une nuit obscure, ils furent dirigés sur les navires qu'ils devaient détruire, mais les hommes qui les montaient y mirent le feu beaucoup trop tôt, et les chaloupes anglaises, à l'aide de grappins, les entraînèrent jusqu'à la berge où ils achevèrent de se consumer. D'autres essais, avec des radeaux enflammés, restèrent également sans résultat, et la flotte anglaise put s'enbosser et se préparer à couvrir la ville de ses feux.

Pendant ce temps, Wolfe, après avoir vainement essayé de faire sortir Montcalm de ses retranchements, employait une partie de son armée à construire de l'autre côté du fleuve, sur la pointe de Lévis, plusieurs batteries qui, le 12 juillet, commencèrent à tirer en même temps que la flotte sur les maisons de Québec. Pendant deux mois le bombardement ne se ralentit

pas, allumant de tous côtés des incendies que la population, aidée des troupes, parvenait difficilement à éteindre, et détruisant presque entièrement la basse ville.

En attendant le général Amherst, qui devait le rejoindre sous les murs de Québec, Wolfe fit ravager avec une impitoyable férocité tous les environs de la cité, incendier les fermes, brûler quatorze cents maisons, massacrer les habitants, égorger les bestiaux, couper les arbres fruitiers, et faire un désert de ces malheureuses campagnes, sans parvenir à ébranler son adversaire (1). Montcalm restait enfermé dans la ville et le camp retranché, repoussant toute tentative de descente en aval et en amont, et laissant les Anglais se morfondre dans l'île d'Orléans et dans le camp élevé par eux à gauche du ravin de Montmorency près du village de l'Ange-Gardien. C'était la base des opérations que Wolfe, las d'attendre inutilement Amherst, se décida à entreprendre seul contre les positions françaises.

Le 31 juillet, un vaisseau de soixante canons et deux

(1) En même temps qu'il semait ainsi l'épouvante dans les campagnes, Wolfe faisait répandre dans la contrée le manifeste suivant :

« Son Excellence, piquée du peu d'égards que les habitants du Canada ont eu à son placard du 29 juin dernier, est résolue à ne plus écouter les sentiments d'humanité qui la portent à ménager des gens aveuglés sur leurs propres intérêts. Les Canadiens par leur conduite se montrent indignes des offres avantageuses qu'il leur faisait. C'est pourquoi il a donné ordre aux commandants de ses troupes légères et autres officiers de s'avancer dans le pays, pour y saisir et emmener les habitants et leurs troupeaux, et y détruire et renverser ce qu'ils jugeront à propos. Au reste, comme il se trouve fâché d'en venir aux barbares extrémités dont les Canadiens et les Indiens leurs alliés lui montrent l'exemple, il se propose de différer jusqu'au 10 avril prochain à décider des prisonniers, envers lesquels il usera de représailles, à moins que, pendant cet intervalle, les Canadiens ne viennent se soumettre aux termes qu'il leur a proposés dans son placard, te par leur soumission toucher sa clémence et le porter à la douceur. Donné à Saint-Henry, le 25 juillet 1759. Joseph Dalliug, major des troupes légères. »

frégates vinrent s'emboffer à gauche des retranchements de Beauport contre lesquels ils commencèrent un feu terrible, pendant que des hauteurs au delà du Sault Montmorency une batterie de vingt-six pièces prenait le retranchement à revers. A marée basse, les troupes anglaises campées de l'autre côté de la rivière descendirent en colonnes, sous la protection de leur artillerie, jusqu'au gué qu'elles passèrent au-dessous du Sault, et se réunirent à celles qui, venant de la pointe de Lévis, débarquaient sur la berge, appuyées par le feu des frégates. Formées en bataille, elles s'avancèrent vers les retranchements; à leur approche, les Français les accueillirent par des salves rapides de mousqueterie sous lesquelles elles commencèrent à plier et à se rompre.

Les redcutes menacées n'avaient que dix canons à opposer aux cent dix-huit pièces de l'ennemi, mais les volontaires canadiens, embusqués derrière les taillis et les roches, tuèrent à coups de fusil les artilleurs anglais. Le chevalier de Lévis, sous les ordres duquel combattaient les Français sur ce point, fit des merveilles; les renforts que dirigeait Montcalm en personne arrivèrent au moment où l'ennemi, décimé, commençait à se retirer. Un violent orage, accompagné d'une pluie diluvienne, vint alors interrompre la lutte. Montcalm se disposait à la continuer vigoureusement lorsque, la pluie cessant, il vit les Anglais se retirer précipitamment, après avoir mis le feu à leurs frégates embossées près de la côte.

L'action avait duré six heures; les batteries anglaises avaient tiré sur les retranchements des Français plus de trois mille coups de canon. Wolfe avait engagé huit mille hommes dans cette attaque; il en avait perdu six cents tués ou blessés; l'orage, en arrêtant la poursuite du vainqueur, lui avait épargné de plus grandes pertes. Rentré dans son camp et accablé par l'échec qu'il venait d'éprouver, il envisagea avec effroi l'impression que sa défaite allait causer en Angleterre, et

les amères critiques dont sa conduite, dans une entreprise au-dessus de ses forces, serait certainement l'objet. Une dernière tentative faite, par son ordre, sous la direction du général Murray, en amont de Québec, ayant été repoussée de même, il tomba gravement malade et ses troupes restèrent plusieurs jours dans l'inaction, en attendant sa convalescence. Aussitôt qu'il put reprendre la direction des opérations, il adressa à son gouvernement une longue dépêche dans laquelle « il exposait tous les obstacles contre lesquels il avait à lutter, et les regrets cuisants qu'il éprouvait du peu de succès de ses efforts ». (Garneau.)

Les deux armées qui devaient le rejoindre sous les murs de Québec, pour l'aider à venir à bout de la résistance opiniâtre à laquelle il se heurtait, étaient restées en route; le général Amherst avait dû s'arrêter à Carillon, pendant que le général Prideaux était tué à Niagara.

La défense, au fort de Carillon, avait été confiée à M. de Bourlamaque; deux mille trois cents hommes occupaient sous ses ordres ce poste et celui de Saint-Frédéric. Les retranchements de Carillon avaient été remis en état, mais lorsque les mouvements de l'ennemi furent connus et Québec désigné comme le but de la principale attaque, M. de Bourlamaque reçut l'ordre, si les forces qui allaient le menacer étaient trop supérieures en nombre pour permettre de leur résister à Carillon, de faire sauter ce fort ainsi que celui de Saint-Frédéric, et de se retirer à l'île aux Noix, dans la rivière de Richelieu, où les travaux de défense effectués récemment lui donneraient les moyens d'arrêter l'ennemi.

Le général Amherst, qui commandait de ce côté l'armée anglaise et que la sanglante défaite subie l'année précédente à Carillon par son prédécesseur invitait à la prudence, commença par réunir toutes ses forces au fort Lydius; puis il en fit construire un nouveau près de l'emplacement autrefois occupé par le

fort William-Henry. Sa base d'opérations ainsi assurée, il s'embarqua le 21 juillet sur le lac Saint-Sacrement avec douze mille hommes et cinquante-quatre bouches à feu. Deux jours après, il arrivait en vue de Carillon. Bourlamaque, qui avait essayé vainement de s'opposer à sa marche, et qui avait dû se replier sur le fort, y laissa quatre cents hommes pour le détruire et se retira à Saint-Frédéric. Le 26, après avoir fait sauter le fort, la garnison quitta Carillon sans être inquiétée et rejoignit Bourlamaque. Celui-ci, craignant d'être tourné à Saint-Frédéric, en détruisit également les murailles et opéra sa retraite sur l'île aux Noix.

Le 4 août, Amherst occupa les forts abandonnés, les fit reconstruire et ordonna de mettre en chantier des embarcations en nombre suffisant pour permettre à ses troupes de s'engager sur le lac Champlain. Les mois d'août et de septembre s'écoulèrent avant qu'il fût en mesure de reprendre ses opérations et de surmonter les obstacles accumulés sur sa route par son habile adversaire. Les neiges et les gelées arrivant, toute navigation devint impossible, et force fut aux Anglais de reculer pour hiverner dans leurs forts.

Du côté du lac Ontario, le capitaine Pouchot avait été chargé, avec trois cents soldats et Canadiens, d'occuper le fort Niagara; il devait s'y fortifier, et, s'il était attaqué, appeler à son secours les postes de la rivière aux Bœufs et de Détroit, commandés l'un par M. de Ligneris et l'autre par le capitaine Aubry. Si au contraire l'offensive lui était possible, il avait à s'entendre avec eux pour essayer de chasser les Anglais du fort Duquesne.

Aucun mouvement des ennemis ne se produisant du côté du fort Machault, le capitaine Pouchot y envoya un détachement avec des vivres et des marchandises pour essayer de maintenir les sauvages des alentours dans notre alliance. Pendant qu'il dirigeait toute son attention de ce côté, le général Prideaux quittait

Albany le 20 mai avec deux mille hommes d'infanterie, de l'artillerie et plusieurs milliers de sauvages, Loups, Mahingans, Iroquois, que la prise du fort Duquesne et la faiblesse numérique des Français avait rejetés du côté du vainqueur. Le 1^{er} juillet, il arrivait au lac Ontario qu'il traversait sans donner l'éveil à la garnison de Niagara, et débarquait le 6 dans le voisinage du fort, qu'il investissait aussitôt.

Le capitaine Pouchot, lorsqu'il était arrivé à Niagara, avait trouvé les murailles en ruine et les fossés à demi comblés; il avait aussitôt travaillé à réparer les fortifications. Au moment où il allait subir un siège, les remparts étaient achevés, mais les batteries des bastions n'étaient pas encore en place, et les bâtiments destinés à l'hôpital et à l'emmagasinement des poudres restaient inachevés. Il renforça l'hôpital par des blindages et protégea la poudrière par des ouvrages en terre. Aussitôt l'ennemi signalé, il envoya des courriers aux forts de Détroit et de la rivière aux Bœufs pour prier leurs commandants de venir en toute hâte à son secours avec ce qu'ils auraient de Français et de sauvages sous leurs ordres.

Le 10 juillet, dans la nuit, les Anglais ouvrirent une première parallèle à six cents mètres des remparts. Du 13 au 22, ils continuèrent leurs travaux d'approche, démasquant successivement plusieurs batteries. Le général Prideaux fut tué d'un éclat de mortier; le colonel Joinson, qui le remplaça, poursuivit les opérations du siège avec la plus grande énergie.

Les bastions démolis, les canons démontés, les assiégés en furent réduits à empiler des paquets de pelletteries sur les décombres des fortifications pour tirer moins à découvert, et à bourrer leurs dernières pièces avec des couvertures et des chemises. La brèche était ouverte; depuis dix-sept jours aucun des hommes de la garnison ne s'était couché, beaucoup étaient blessés: le commandant, ses munitions épuisées, n'avait plus qu'un espoir, c'était d'être secouru à temps par

de Ligneris et Aubry, dont il connaissait la bravoure, et qui l'avaient informé de leur arrivée prochaine avec six cents Français et un millier de Peaux-Rouges. Mais leurs émissaires sauvages, avec une insigne perfidie, avertirent en même temps leurs « frères » alliés des Anglais, et le colonel Johnson lui-même. Ce dernier n'eut alors qu'à tendre aux arrivants une embuscade dans laquelle ils tombèrent; ses troupes, cachées derrière des abatis d'arbres le long du sentier allant de la cataracte au fort, laissèrent s'avancer les Français, que leurs alliés sauvages suivaient à distance. Ces derniers, à la vue de l'ennemi, s'arrêtèrent aussitôt, ne voulant pas, disaient-ils, combattre contre leurs frères des cinq nations.

Abandonnés à leurs seules forces, de Ligneris et Aubry continuèrent à suivre rapidement le sentier dans lequel ils furent assaillis par des coups de feu partant des abatis. Chargeant aussitôt l'ennemi à travers bois, ils le chassèrent au premier choc de ses positions; mais, enveloppés par plus de deux mille hommes, ils furent écrasés, et quelques Canadiens purent seuls échapper à la poursuite des Peaux-Rouges. Ils se réfugièrent au fort de Détroit. Quant à nos misérables alliés, dont la trahison et la lâcheté avaient amené ce désastre, leurs « frères » les traitèrent comme les Français eux-mêmes, et les massacrèrent. Presque tous les officiers furent tués ou pris; Ligneris et Aubry, blessés, restèrent aux mains des Anglais.

Johnson informa aussitôt le capitaine Pouchot de son succès, en lui adressant la liste des officiers prisonniers. Le commandant du fort envoya un parlementaire pour s'assurer de l'exactitude de cette défaite, qui lui enlevait toute chance d'être secouru : sa garnison réduite d'un tiers était épuisée, les fortifications n'existaient plus qu'à l'état de ruines informes; la brèche grande ouverte permettait l'assaut; il accepta les conditions honorables que lui offrait Johnson, qui désirait de son côté occuper le fort avant l'arrivée du

général Gage, désigné pour remplacer Prideaux. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, tambours en tête, mèches allumées, pour s'embarquer sur le lac et être conduite à New-York, où Pouchot fut bientôt mis en liberté par voie d'échange.

La prise de Niagara achevait d'isoler le Canada du côté des lacs et de la Louisiane.

Informé de la retraite de M. de Bourlamaque à l'île aux Noix et de la prise du fort Niagara, M. de Vaudreuil, effrayé des conséquences que pouvaient avoir pour la colonie ces succès de l'ennemi, eut l'idée malheureuse, dans ces circonstances critiques, de faire sortir de Québec le chevalier de Lévis, qui, avec sept cents Canadiens et cent soldats des troupes de terre, fut envoyé aux rapides, entre le lac Ontario et Montréal, pour y organiser la défense. Le 6 septembre, Lévis écrivait de Montréal à Montcalm pour lui faire part de la situation de cette partie de la colonie ; il terminait sa lettre en termes qui témoignent d'une admirable clairvoyance, et qui font d'autant plus regretter que leur auteur ait été éloigné, au moment décisif, du champ de bataille où allaient se jouer les destinées de la Nouvelle-France.

« J'espère, dit-il à son chef, que les ennemis qui sont vis-à-vis de vous, dans la partie de Québec, ne tarderont pas à partir; et dans ce cas nous ne serons pas attaqués dans ces deux parties. C'est bien à désirer pour celle des rapides, car pour cette année, ou du moins jusqu'au premier octobre, elle est bien en l'air.

« Je crois, mon cher général, que vous ferez bien de vous tenir rassemblé le plus possible, car les ennemis en partant doivent chercher à avoir une action qui donne de la réputation à leurs armes et qui justifie la conduite que Wolfe a tenue toute la campagne. Je désire bien ardemment de pouvoir vous rejoindre. »

Depuis deux mois, la formidable artillerie des vaisseaux anglais et les batteries de la pointe Lévis foudroyaient sans discontinuer de leurs feux les retran-

ch
la
dé
bl
pa
tie
ne
de
co
co
ha
et
sib
sar
l'an
gue
flot
reg
où
qu'
ker
A
rem
dés
der
des
de l
dun
C'ét
suc
lais
prit
app

(1)
men
cons
rien
pect

chements de Montcalm et la ville de Québec, dans laquelle les incendies produits par les bombes avaient détruit la plus grande partie des maisons et des établissements ; depuis deux mois Wolfe, qui avait fait passer, en remontant la nuit le Saint-Laurent, une partie de sa flotte devant la ville en ruines, avait tenté vainement à diverses reprises un débarquement en amont de Québec ; depuis deux mois les actes de brigandage contre les propriétés des malheureux Canadiens avaient continué jusqu'à la destruction complète de toutes les habitations des alentours ; la saison s'avançait, le froid et les glaces allaient rendre le séjour du fleuve impossible et obliger à la retraite l'armée anglaise impuissante à forcer les lignes de défense du général français ; l'amiral Saunders avait réuni à son bord un conseil de guerre, et il avait été décidé que le 20 septembre la flotte embossée devant Québec lèverait l'ancre pour regagner le golfe Saint-Laurent et le port d'Halifax, où elle serait à l'abri des tempêtes et des désastres qu'autrefois les navires de Phips et de l'amiral Walker avaient éprouvés dans ces parages.

Ainsi que l'avait prévu le chevalier de Lévis, Wolfe, remontant et descendant le fleuve, l'âme ulcérée de désespoir (1), avait pris la résolution d'essayer une dernière attaque, et de tenter à une demi-lieue au-dessus de Québec l'escalade de la falaise, au sommet de laquelle un sentier étroit et escarpé pouvait le conduire, si les Français lui en laissaient l'accès libre. C'était la dernière chance et la plus improbable de succès. Le général anglais, décidé à la tenter en y laissant à la fois, s'il échouait, sa réputation et sa vie, prit les dispositions les plus habiles pour dérober son approche à l'adversaire. Afin d'attirer l'attention de

(1) Il considérait alors l'insuccès de sa campagne comme tellement certain que le 9 septembre il écrivait à Londres : « Ma constitution est ruinée, sans que j'aie la consolation d'avoir rien fait de considérable pour l'État, et sans que j'aie la perspective de mieux faire. »

Montcalm et de l'obliger à diviser ses forces, il fit remonter le fleuve à une partie de sa flotte accompagnée de nombreuses chaloupes, comme s'il voulait effectuer un débarquement à quatre ou cinq lieues en amont de la ville. Bougainville fut détaché avec deux mille hommes pour surveiller ses mouvements et repousser toute tentative de descente. Il campa en face de la flotte, prêt à jeter à la rivière les corps qui voudraient débarquer.

Pendant la nuit du 12 au 13 septembre, Wolfe, dérobant dans l'obscurité ses mouvements à son adversaire, descendit le fleuve avec ses canots et un détachement d'Écossais choisis parmi les plus lestes. Il fit halte à une demi-lieue de Québec, à l'anse au Foulon, où il avait résolu de mettre pied à terre. Par une étrange fatalité, l'officier qui commandait ce poste était M. de Vergor, la créature de l'intendant Bigot, l'ancien commandant du fort de Beauséjour, qu'il avait lâchement rendu, l'homme que le conseil de guerre n'avait acquitté que grâce à la néfaste influence de son protecteur. C'est lui qui, par son inepte incurie, allait permettre au général anglais de rompre enfin cette ligne de défense contre laquelle il se heurtait vainement depuis deux mois !

Deux déserteurs avaient informé Wolfe que des chaloupes françaises, chargées de vivres, devaient pendant la nuit descendre jusqu'à Québec en suivant la rive du fleuve. Profitant de ce renseignement, il choisit quelques officiers parlant parfaitement le français, et lorsque ses canots passèrent devant les sentinelles postées au pied des falaises, ceux-ci répondirent au qui-vive qu'on leur adressait : « Ne faites pas de bruit ; ce sont des vivres ! » Il atteignit ainsi, dans la nuit noire, sans avoir donné l'éveil, l'anse au Foulon ; débarqué le premier, il gravit à la tête de ses highlanders le sentier aboutissant au plateau. Aussitôt, le poste qui devait garder ce débouché fut enveloppé, et Vergor, couché et endormi, fait prisonnier.

Wolfe avait réussi dans sa tentative désespérée ; il avait pris pied sur le plateau et tourné les positions de Montcalm qu'il n'avait pu forcer de front. Avec une hâte fébrile, les bataillons anglais, amenés par les centaines de chaloupes des navires descendus avec la marée jusqu'au niveau de l'anse, se pressent le long du sentier, escaladent les falaises et viennent se développer dans la plaine ; le général les y dispose aussitôt en bataille.

Au lever du jour, l'armée débarquée, forte de huit mille hommes et formée en carré, commençait à se retrancher.

Montcalm, que les mouvements de l'ennemi préoccupaient, avait fait coucher le 12 septembre ses troupes au bivouac. Averti dès les premières heures du jour du débarquement de l'armée anglaise à l'anse au Foulon et de sa présence dans les plaines d'Abraham, à une demi-lieue de Québec, il appela aussitôt à lui les troupes et les milices campées à Beauport, n'y laissant que quatorze cents hommes pour garder les retranchements ; puis il fit prévenir Bougainville d'avoir à le rejoindre le plus promptement possible. Mais cet officier se trouvait à quatre lieues de là ; on était séparé de lui par les troupes anglaises, il fallait compter une demi-journée pour lui permettre de regagner Québec et chaque heure perdue profitait à l'ennemi dont la situation, appuyée par sa flotte, pouvait bientôt devenir formidable. A tout prix on devait l'attaquer et le chasser du plateau, d'où il allait pouvoir, s'il restait libre d'achever sa concentration, prendre Québec à revers et enlever la place.

La générale battue, toutes les troupes réunies dans la ville sortirent successivement et occupèrent les hauteurs en avant du mur d'enceinte, pendant que le bataillon de Guyenne, déployé en tirailleurs, commençait à échanger des coups de feu avec les avant-postes anglais. Les derniers détachements ayant rejoint, la petite armée de Montcalm comptait quatre mille cinq

cents hommes dont les trois quarts étaient des miliciens.

Disposés sur trois rangs et entraînés par le général qui leur communiquait son ardeur, Canadiens et Français marchèrent à l'ennemi en tirillant; quelques sauvages les accompagnaient.

« On se fusilla pendant longtemps, — dit le major de Québec, Joannès, qui assistait à l'action, — enfin vers dix heures M. le marquis de Montcalm, voyant l'ennemi se grossir de plus en plus et quelques pièces de canon qui tiraient, jugea à propos de ne pas lui laisser le temps de se fortifier davantage et donna le signal pour charger. Les troupes s'ébranlèrent avec beaucoup de légèreté, ainsi que les Canadiens, mais après quelques pas en avant, le petit bouquet de bois qui s'allongeait sur la droite servit de retraite aux miliciens, qui laissèrent marcher seuls les cinq bataillons, ce qui occasionna un peu de flottement. Enfin, après s'être approchée à la portée du pistolet et avoir fait et essuyé trois ou quatre décharges, la droite plia et entraîna le reste de la ligne. »

Profitant de ce mouvement de retraite, Wolfe ordonne à ses troupes de charger et s'élance à leur tête sur l'ennemi; une balle l'atteint au poignet; il se contente de bander la plaie avec un mouchoir et continue la poursuite; deux autres projectiles le frappent en plein corps; il tombe la poitrine traversée; on le porte en arrière en cachant ses blessures aux soldats; un des officiers qui l'entourent l'informe que les Français fuient vers Québec.

« Déjà! dit-il faiblement; alors je meurs content », et il expira.

Le même sort était réservé à son brave et malheureux adversaire. Dans ses efforts pour arrêter la retraite de ses troupes, poursuivies avec acharnement par les bataillons écossais, Montcalm avait déjà reçu deux coups de feu; pendant qu'il essayait de rallier son armée pour s'opposer aux progrès de l'ennemi, une

autre balle l'atteignit dans les reins et le renversa mortellement blessé sur le champ de bataille. Au chirurgien qui sondait sa plaie, il demanda combien de temps il lui restait à vivre. — « Quelques heures », répondit avec franchise cet officier. — « Tant mieux, dit Montcalm, je ne verrai pas les Anglais dans Québec. »

Il rentra dans la ville soutenu sur son cheval par trois grenadiers. Des femmes, le voyant passer défaillant et couvert de sang, se mirent à pleurer en disant : « Mon Dieu ! le marquis est tué ! » S'efforçant de sourire malgré les souffrances qu'il éprouvait, le blessé leur dit : « Ce n'est rien, ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies ! »

On le déposa chez le chirurgien Arnoux, rue Saint-Louis. Sa dernière préoccupation fut pour les Canadiens, et augmenta encore chez ceux-ci le chagrin que leur causa sa perte. (Gagnon.) Il dicta les lignes suivantes, qu'il fit adresser au commandant de l'armée anglaise :

« Général, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père ; soyez leur protecteur. »

A M. de Ramesay, commandant la place, qui lui demandait son opinion sur la défense qu'on pourrait opposer, il répondit expirant : « Je confie à votre garde l'honneur de la France ! »

Il mourut le 14 septembre, à cinq heures du matin, et fut inhumé dans la chapelle des Ursulines, à moitié détruite par les projectiles.

« Ce fut le soir même du 14, vers neuf heures, à la lueur des flambeaux, que se fit la cérémonie funèbre ; les ténèbres et le silence planaient tristement sur les ruines de la cité, pendant que défilait le lugubre cortège composé du clergé, des officiers civils et militaires, auxquels se joignirent, chemin faisant, les

hommes, les femmes et les enfants qui erraient çà et là au milieu des décombres. Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point, et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats. » (Histoire des Ursulines de Québec.)

L'historien américain Bancroft a dépeint en termes dignes d'être retenus l'homme qui succombait ainsi après avoir pendant quatre années tenu en échec toutes les forces des Anglais dans le Nouveau-Monde :

« Infatigable au travail, juste, désintéressé, toujours rempli d'espérance, et quelquefois jusqu'à la témérité, sage dans les conseils, actif dans l'action, c'était une source continuellement jaillissante de hardis projets. Sa carrière au Canada fut une inexorable destinée. Il supportait avec une égale patience la faim et le froid, les veilles et les fatigues. Plein de sollicitude pour ses soldats, il ne pensait pas à lui. Souvent il apprit aux sauvages à s'oublier et à tout souffrir, et, au milieu d'une corruption générale, il ne chercha jamais que l'intérêt de la colonie. »

Montcalm mortellement blessé, une véritable panique s'empara des troupes qui s'enfuirent jusqu'au camp de Beauport; à la nuit, elles rallièrent par groupes, en remontant dans les terres, le corps de Bougainville. Ce dernier, qui n'avait appris qu'à huit heures du matin le débarquement des Anglais, avait marché aussitôt à l'ennemi, mais à son arrivée aux plaines d'Abraham la bataille était perdue; les Français avaient abandonné leurs positions et regagné Québec, dont les Anglais s'approchaient.

M. de Vaudreuil, d'accord avec Bougainville, assembla un conseil de guerre qui opina pour la retraite jusqu'à la rivière Jacques-Cartier dont on pourrait se servir comme ligne de défense. Le chevalier de Lévis, désigné précédemment par le roi pour remplacer Montcalm en cas de mort, fut rappelé aussitôt de Montréal. Quant à la retraite, elle s'effectua dans un désarroi et une précipitation tels que la plupart des approvi-

sionnements restèrent dans le camp de Beauport, où ils furent oubliés. Les miliciens se dispersèrent pour rentrer chez eux, d'autres se mirent à piller dans les campagnes sans qu'il fût possible d'arrêter ce désordre. (Lévis.)

Dans la nuit du 13 au 14 septembre, les Anglais, après avoir constaté la disparition des troupes françaises, se rapprochèrent de Québec et commencèrent à ouvrir la tranchée à une portée de fusil du rempart. Il était resté dans la ville dix-huit cents soldats, miliciens et matelots qui pendant la bataille avaient eu à soutenir une violente canonnade contre les batteries de la pointe Lévis. Le commandement de la place avait été remis à M. de Ramesay, officier médiocre, sans caractère, protégé de M. de Vaudreuil, qui lui avait laissé des instructions d'une indécision déplorable. Tout en lui recommandant de résister aux attaques dont il pourrait être l'objet, il lui disait : « Nous prévenons M. de Ramesay qu'il ne doit pas attendre que l'ennemi l'emporte d'assaut; ainsi, sitôt qu'il manquera de vivres, il arborera un drapeau blanc et enverra l'officier de sa garnison le plus capable et le plus intelligent pour proposer sa capitulation. »

M. de Ramesay, s'appuyant sur ce texte et oubliant les dernières paroles de Montcalm à son lit de mort, ne se rendit pas compte qu'il est des moments où un officier ne doit jamais hésiter à faire tout son devoir, que le sien dans la circonstance était de tenir jusqu'à la dernière extrémité, et qu'il allait, en capitulant, porter le coup mortel à son pays. Le 18 septembre, sans sommation de l'ennemi, sans avoir reçu un coup de canon des tranchées anglaises qui n'étaient même pas encore achevées, effrayé par les mouvements des vaisseaux qui paraissaient se disposer à reprendre le bombardement de la ville, découragé par les plaintes de la population qui demandait à se rendre pour obtenir de meilleures conditions du vainqueur et ne plus souffrir de la faim et du froid, cet officier fit

arborer le drapeau blanc et envoya le major de Joannès soumettre des propositions à l'ennemi. Un groupe de cent cavaliers, portant des vivres, arriva sur ces entrefaites et informa le commandant de place de l'approche de l'armée de secours. M. de Joannès insista pour rompre les pourparlers engagés avec le général anglais; rien n'y fit. M. de Ramesay, épouvanté à l'idée du bombardement qu'il allait subir, invoqua les instructions de M. de Vaudreuil et signa la capitulation qu'il avait offerte. Le successeur de Wolfe, le général Townshend, qui ne s'attendait pas à rencontrer un si triste adversaire, accorda aussitôt les conditions sollicitées et aux termes desquelles la garnison, composée des forces de terre et des soldats de marine, sortirait de la ville avec armes et bagages, tambours battant, mèches allumées, pour être embarquée et transportée en France. Quant aux habitants, ils devaient être conservés « dans la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges ».

Le chevalier de Lévis, informé de la défaite et de la mort de Montcalm, était accouru de Montréal. Après avoir réuni les troupes de Bougainville et celles venant du camp de Beauport, il jugea qu'il était nécessaire de se reporter en avant pour ne pas laisser tomber Québec au pouvoir de l'ennemi. Si l'on ne pouvait s'y maintenir, on verrait à achever de détruire la ville de manière à empêcher les Anglais d'y passer l'hiver et à les contraindre à se rembarquer. Cette décision prise, Lévis fit partir en avant le groupe de cent cavaliers qui allait annoncer à Ramesay que l'armée était en marche pour le secourir à tout prix. En arrivant à la rivière Saint-Charles, il apprit que, malgré l'avis reçu, le commandant avait capitulé. En présence d'une pareille lâcheté, il manifesta la plus violente indignation; il était inouï, en effet, de rendre ainsi une place sans qu'elle fût attaquée ni investie. Mais le mal était sans remède; il n'y avait plus d'autre parti à prendre que de rétrograder jusqu'à la rivière Jacques-

Cartier, à neuf lieues de Québec, et d'y élever des retranchements pour arrêter l'ennemi s'il songeait à marcher sur Montréal.

La saison s'avancait. Les Anglais, satisfaits de la prise de la capitale du Canada, ne songeaient qu'à s'y installer pour l'hivernage ; ils y laissèrent huit mille cinq cents hommes de troupes de ligne sous le commandement du général Murray, nommé gouverneur de la place, puis leur flotte fit voile le 18 octobre pour Halifax.

Les faibles restes de l'armée française prirent leurs quartiers d'hiver dans les villes de Montréal et des Trois-Rivières. La situation était désespérée ; la famine menaçait ; les armées ennemies allaient recommencer la campagne suivante, en partant de Québec et du lac Champlain, leur marche sur Montréal ; c'était la fin de la lutte et la chute fatale de la colonie si de puissants renforts n'arrivaient pas de France.

Le chevalier de Lévis écrit le 1^{er} octobre 1759 au maréchal de Belle-Isle pour lui rendre compte des opérations accomplies et lui dépeindre l'extrême détresse dans laquelle se trouvait le Canada ; sa lettre se termine en termes d'une navrante tristesse :

« Il faut convenir que nous avons été bien malheureux. Au moment où nous devions espérer de voir finir la campagne avec gloire, tout a tourné contre nous ; une bataille perdue, une retraite aussi précipitée que honteuse nous ont réduits au point où nous en sommes. On impute à M. de Montcalm d'avoir trop divisé l'armée et d'avoir attaqué trop tôt les ennemis sans avoir rassemblé toutes les forces qu'il aurait pu avoir. Je dois à sa mémoire, pour assurer la droiture de ses intentions, de dire qu'il a cru ne pouvoir faire mieux ; mais malheureusement les généraux ont toujours tort quand ils sont battus.

« Je ferai tous mes efforts, conjointement avec M. de Vaudreuil, pour soutenir cet hiver le reste de cette malheureuse colonie et attendre les secours qu'il plaira

à Sa Majesté de nous envoyer dans les premiers jours du mois de mai. — Fâute de munitions de guerre et de bouche, il nous sera impossible de faire aucune expédition ni entreprise cet hiver; bien heureux si nous pouvons nous soutenir. Nous finirons de manger la plus grande partie du reste des bœufs et chevaux. Nous aurons à nourrir dans les postes de trois à quatre mille personnes, y compris les sauvages, ce qui achèvera de consommer le peu de ressources qui pourront rester dans la colonie. Si le roi ne juge pas devoir nous donner du secours, je dois vous prévenir qu'il ne faut plus compter sur nous à la fin du mois de mai. Nous serons obligés de nous rendre par misère; manquant de tout, il nous restera du courage, sans aucune ressource pour le mettre en usage. »

Quelques semaines après, le 10 novembre, le général adressait au duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères, un dernier appel :

« C'est beaucoup, lui dit-il, que d'avoir résisté aux grandes forces qui nous ont attaqués et, après toutes nos infortunes, de conserver le centre du Canada; il ne tiendra pas à moi que nous ne le défendions jusqu'à la dernière extrémité, mais, si vous ne faites pas la paix d'ici au printemps, il ne faut plus compter sur nous. »

XV

La dernière victoire. — Perte du Canada.

Québec, bombardé pendant deux mois, était pris; les campagnes avaient été ravagées, les fermes brûlées, les bestiaux abattus pour la subsistance des armées, les caches faites dans les bois détruites par l'ennemi; le pays, épuisé et sans ressources, voyait ses communications interceptées avec la France, la Louisiane et les pays d'en haut; habitants et soldats mouraient de faim; tout semblait fini. Les trois armées anglaises, arrêtées dans leur marche par la mauvaise saison et la résistance acharnée qui leur avait été opposée, n'avaient plus qu'à se rejoindre sous les murs délabrés de Montréal. Personne n'imaginait en Europe qu'une poignée d'hommes, réduits à la dernière extrémité, à qui toute espérance semblait interdite, oseraient songer à retarder une destinée inévitable. C'est cependant l'étonnant spectacle auquel nous allons assister.

Le chevalier de Lévis, en qui survivait l'indomptable énergie de Montcalm, conçut l'audacieux projet de se porter sur Québec dès que les grands froids seraient passés, de surprendre les Anglais et d'enlever la ville avant l'arrivée des secours qu'ils attendaient d'Europe.

Des reconnaissances poussées pendant l'hiver jusqu'aux abords de Québec empêchèrent l'ennemi de s'étendre au loin pour se ravitailler; toutes les embarcations que l'on put trouver furent réunies en arrière jusqu'à Montréal; les troupes, disséminées chez les habitants pour leur permettre de vivre, furent exercées

et soumises à une sévère discipline; les miliciens, réunis aux soldats réguliers, s'habituaient aux mêmes manœuvres; tous les préparatifs s'achevèrent avec rapidité sous l'impulsion vigoureuse du général et du gouverneur que le chevalier de Lévis avait convaincu de la nécessité de reprendre Québec à tout prix si l'on voulait éviter d'être écrasé au printemps par l'ennemi.

Le 29 mars 1760, à la veille de commencer les opérations qu'il projetait, Lévis adressa aux commandants de bataillons, avec prière de la communiquer à leurs officiers et aux soldats sous leurs ordres, une lettre qui affermit tous les courages, prépara les cœurs aux plus rudes efforts et qui reste comme une des plus admirables pages de cette histoire :

« Nous touchons au moment où l'armée va s'assembler et marcher. Je ne doute pas que vous n'ayez pris tous les arrangements nécessaires pour que votre bataillon soit en état de tout point, ainsi que les miliciens qui sont commandés pour y servir, pour partir au premier ordre que je puis vous envoyer d'un moment à l'autre. Notre départ dépend de la fonte des glaces, pour profiter de l'instant où la navigation sera libre; car il est très important que l'armée soit rendue devant Québec avant que les ennemis aient pu travailler à des ouvrages extérieurs.

« Il est inutile que je renouvelle aux troupes le zèle avec lequel elles doivent se porter à cette expédition dont dépendent le salut de la colonie, la gloire des armes du roi et même celle de chacun en particulier. Nous devons aussi, par une entreprise audacieuse, marquer la reconnaissance que nous devons à la colonie qui nous nourrit depuis le temps que nous y sommes. Les habitants ont reçu nos soldats comme leurs enfants, et nous ne pouvons que nous louer de l'amitié et de l'attachement que nous avons reçu, tant en général qu'en particulier, de tous les Canadiens.

« J'ai l'honneur de vous prévenir que M. le mar-

quis de Vaudreuil envoie des ordres aux capitaines des côtes pour faire fournir huit jours de vivres à compter du jour du départ à tous les soldats et miliciens qui composent votre bataillon. Je vous prie de les prévenir qu'ils doivent s'attendre à faire une campagne dure. Je ne vois la subsistance bien assurée qu'en pain, et lorsque nous serons devant Québec nous ne mangerons, soit en cheval ou en bœuf, que la viande que nous pourrons avoir. Ceux qui pourront emporter quelques douceurs feront bien de les prendre.

« Je vous prie d'inspirer d'avance la plus exacte discipline dans votre bataillon et d'y tenir la main. Nous avons à combattre des troupes qui l'observent et, pour les vaincre, il ne faut pas s'écarter de ce principe. »

Afin d'éviter toute confusion dans la marche et dans le combat, des instructions furent rédigées par le chevalier de Lévis et remises aux officiers des troupes régulières et des milices. Leur esprit se résume dans l'article 6 ainsi conçu :

« La force de l'infanterie consiste dans la discipline et l'ordre. Messieurs les commandants des corps et officiers en général doivent donner leurs attentions et applications pour mettre en vigueur ces deux points, malheureusement trop négligés dans nos troupes ; ils doivent souvent inspirer aux soldats que la victoire et leur sûreté en dépendent ; que toute troupe dispersée est presque toujours battue et souvent détruite ; qu'ils doivent être attentifs, faire silence et se posséder pour exécuter les ordres de ceux qui les commandent, ne faire feu que sur leur ordre, quand bien même ils verraient tirer partout ; leur inspirer que, pour leur honneur, la gloire des armes et le salut du pays, ils doivent chercher à réparer la perte du 13 septembre, et se souvenir que ce sont les mêmes ennemis qu'ils ont eu à combattre à Chouaguen, au fort William-Henry et à Carillon. »

La dernière armée de la colonie, enflammée d'ardeur, était réunie le 17 avril à Montréal et, au milieu de la

débâcle des glaces, commençait le 20 à descendre le fleuve sur les frégates, les bâtiments et les embarcations rassemblés pour la transporter à proximité de Québec. Elle se composait, d'après l'état dressé par le général, de :

Trois mille six cent dix soldats des régiments de la Reine, de Languedoc, de la Sarre, de Béarn, de Royal-Roussillon et de Guyenne, avec deux cent soixante-dix-neuf officiers ;

Deux mille huit cent vingt et un miliciens ;

Deux cents sauvages et trois cent cinquante-deux non combattants, chirurgiens, domestiques, employés.

C'était tout ce qu'il avait été possible de concentrer pour l'expédition projetée.

En arrivant à la pointe aux Trembles, on trouva le fleuve encore plein de glaces ; il faisait un froid terrible et Lévis dut s'arrêter pour prendre des vivres et des munitions réunis en cet endroit. Le 26, les embarcations purent descendre jusqu'à Saint-Augustin ; les soldats qui les montaient les traînèrent sur les glaces accumulées le long de la rive pour les mettre à terre. L'armée débarquée n'emporta que du pain, des fusils et trois pièces de canon. M. de Bourlamaque fut envoyé avec une avant-garde de sauvages, de grenadiers et un détachement d'artillerie pour établir des ponts sur la rivière du Cap-Rouge que les troupes traversèrent pendant la nuit, par un orage affreux. Elles étaient le matin dans un état pitoyable, et le général dut les laisser reposer dans les habitations en ruines des alentours.

Il espérait surprendre les Anglais par la rapidité de sa marche et enlever un de leurs corps cantonné aux abords du cap Rouge ; mais par un de ces hasards qui déconcertent les mesures les mieux prises, l'ennemi, stupéfié de tant d'audace, avait appris l'arrivée de l'armée française à quelques heures de Québec.

Voici comment se produisit cet incident qui eut les suites les plus graves au point de vue du résultat

final des opérations, en permettant à l'ennemi de sauver un de ses corps et de se renfermer dans la ville pour y soutenir un siège.

En arrivant au cap Rouge, un des bateaux portant les troupes avait été renversé par le choc d'énormes glaces. Les artilleurs qui le montaient se noyèrent; un seul se sauva en sautant sur un glaçon et fut emporté par le courant sans pouvoir rejoindre la berge. Il descendit ainsi le fleuve au milieu de la débâcle, à demi mort de froid et de fatigue. Lorsqu'il passa devant Québec, les Anglais, émus de compassion, envoyèrent des canots à son secours et parvinrent difficilement à le sauver, car les bords du Saint-Laurent étaient encore gelés. Réconforté avec des cordiaux, il commençait à respirer et à recouvrer ses sens lorsqu'ils lui demandèrent d'où il venait et qui il était. « Il répondit innocemment qu'il était un artilleur de l'armée de M. de Lévis au cap Rouge. D'abord, ils crurent qu'il rêvait et que les souffrances qu'il avait éprouvées sur le fleuve lui avaient tourné la tête. Mais après avoir constaté que ses réponses étaient toujours les mêmes, ils furent convaincus de sa véracité et un peu confondus d'avoir une armée française à trois lieues de Québec sans en avoir la moindre information. Tous les soins pour lui sauver la vie furent inutiles; il mourut un moment après avoir révélé cet important secret. » (Campagne du Canada, 1760, relation anglaise.)

Murray, ainsi prévenu de l'approche de l'armée de Lévis, avait aussitôt concentré ses troupes dans Québec et pris toutes ses dispositions pour repousser les Français. Il fit chasser les habitants de la ville pour éviter une trahison de leur part. « Les soldats de la garnison, quoique accoutumés à toutes les horreurs de la guerre, ne purent voir sans émotion ces infortunés, hommes, femmes, vieillards, enfants, s'éloigner de leurs murailles, sans savoir où adresser leurs pas, dans un pays dévasté et réduit à la dernière misère. » (Garneau.)

Trois mille hommes occupèrent, avec plusieurs pièces d'artillerie, les hauteurs de Sainte-Foye devant Québec, depuis l'église jusqu'à la route de Suède.

Les Français ne pouvaient déboucher du bois marécageux qui les couvrait pour aborder l'ennemi qu'en se massant sur le grand chemin et en s'exposant au feu des troupes retranchées dans l'église et les habitations voisines. Une attaque de front, dans ces conditions, sans artillerie, avec des bataillons formés partie de troupes régulières partie de miliciens, pouvait être dangereuse et aboutir à un échec irréparable. Lévis eut l'heureuse idée de se porter avec le gros de ses forces sur le flanc gauche de Murray dont il tournait ainsi la position. Dès que les ombres de la nuit dérochèrent ses mouvements aux Anglais, il donna l'ordre à ses chefs de corps de gagner, à travers le bois dont ils longeaient la lisière, la route de Sainte-Foye.

Menacé par ce mouvement d'être coupé de la place, Murray fit rétrograder ses troupes dont une partie rentra dans Québec pendant que le reste occupait les hauteurs en avant de la ville pour observer l'adversaire.

La journée du 27 se passa en escarmouches ; le chevalier de Lévis concentrait ses bataillons dont la marche était retardée par une pluie continuelle qui détrempait les chemins et les rendait à peu près impraticables. Le 28, Murray, voulant profiter de ce que toute l'armée française n'était pas encore réunie pour l'attaquer au milieu de sa concentration dans les plaines d'Abraham, sortit avec sa garnison composée de sept mille hommes d'une valeur éprouvée, ne laissant dans la ville que quatre à cinq cents soldats chargés de garder les remparts pendant qu'il allait tenter le sort des armes. Il avait, comme artillerie, vingt-deux bouches à feu et comptait accabler avec ses troupes fraîches des recrues harassées par la fatigue et le mauvais temps. Il y aurait réussi sans l'habileté et le sang-froid du chevalier de Lévis.

Celui-ci, croyant d'abord les Anglais décidés à s'en tenir à la défense de la place, avait donné l'ordre de marcher en avant pour arriver de bonne heure à l'anse au Foulon, où les chaloupes et les berges devaient achever le débarquement de son matériel. En allant reconnaître avec son état-major les positions qu'il comptait faire prendre à ses troupes, il aperçut une forte colonne ennemie qui sortait de la ville pour se former en bataille du coteau de Sainte-Geneviève à la falaise bordant le fleuve Saint-Laurent. Il fit occuper aussitôt par son avant-garde, à droite, une redoute élevée l'année précédente par les Anglais près de la côte du Foulon, et, à gauche, un moulin et divers bâtiments sur le chemin de Sainte-Foye. Le gros de l'armée arrivait à peine sur le terrain lorsque les Anglais attaquèrent le moulin qui couvrait la route par laquelle débouchaient nos soldats.

Murray voulait enlever ce point avec des forces supérieures pour se jeter ensuite sur le centre de l'armée française, l'enfoncer et couper son aile droite qu'il aurait érasée.

Évitant une attaque à laquelle n'auraient pas résisté les cinq compagnies de grenadiers qui gardaient le moulin, Lévis les fit reculer jusqu'à l'entrée du bois pendant qu'il pressait la marche en avant de ses dernières brigades. Celles-ci arrivées sur le champ de bataille, il les lança à l'assaut de la position que l'ennemi occupait lui-même avec presque toutes ses forces et la plus grande partie de son artillerie. Les grenadiers abordèrent les Anglais au pas de charge, culbutèrent les régiments écossais et enlevèrent le moulin à la baïonnette.

Attaqués à leur tour par les bataillons ennemis reformés en arrière, ils durent reculer pour revenir encore à la charge et reprendre le moulin dans lequel ils purent, cette fois, se maintenir.

Tout l'effort des Anglais sur la droite était brisé. Lévis profite de ce qu'ils ont affaibli leur gauche pour

attaquer à fond de ce côté. Ses troupes, entraînées par leurs officiers, s'élancent sur l'ennemi, et, après l'avoir ébranlé par leur feu, se jettent sur lui à la baïonnette, l'enfoncent et le poursuivent avec acharnement. Les fuyards se sauvent vers le centre dont ils interrompent le feu et où ils propagent le désordre. Lévis fait alors charger sa gauche qui culbute à son tour la droite ennemie et la chasse la baïonnette dans les reins.

La déroute des Anglais est complète. Ils se précipitent vers la ville dont la proximité leur permet de rejoindre les remparts. Leur fuite même les préserve d'un désastre, car Lévis espérait les tourner s'ils avaient tenu pied et les jeter dans la rivière Saint-Charles. Ils laissent entre les mains du vainqueur artillerie, munitions, outils, morts et blessés. Près du quart de leur effectif avait été tué ou mis hors de combat. Si les Français avaient pu attaquer la ville sur-le-champ, elle serait probablement retombée en leur pouvoir, car la confusion y était telle que les remparts étaient abandonnés par les fuyards réfugiés jusque dans la basse ville, et que les portes restèrent quelque temps ouvertes. Mais les vainqueurs étaient harassés de fatigue ; leurs forces épuisées ne leur permettaient pas de continuer la poursuite ; ils avaient été aussi très éprouvés, car dans l'action, qui avait duré plus de trois heures, ils avaient perdu sept cents des leurs et cent quatre officiers tués ou blessés.

Le spectacle du champ de bataille était effroyable. « Deux mille cinq cents hommes avaient été atteints par les feux et le fer dans un espace relativement resserré. L'eau et la neige, qui couvraient le sol par endroits, étaient rougies de sang que la terre gelée ne pouvait boire, et ces malheureux nageaient dans des mares horribles où l'on enfonçait jusqu'à mi-jambe. »

Les blessés français furent portés à l'hôpital sur les bords de la rivière Saint-Charles. « Il faudrait une autre plume que la mienne, écrivait une religieuse,

pour peindre les horreurs que nous eûmes à voir et à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport. — Il faut dans ces moments une force au-dessus de la nature pour pouvoir se soutenir sans mourir. Après avoir dressé plus de cinq cents lits que nous avions eus des magasins du roi, il restait encore de ces pauvres malheureux à placer. Nos granges et nos étables en étaient remplies. Nous avions dans nos infirmeries soixante-douze officiers dont trente-trois moururent. On ne voyait que bras et jambes coupés. Pour surcroît d'affliction, le linge nous manqua ; nous fûmes obligées de donner nos draps et nos chemises. » (Garneau.)

Des hauteurs que les Anglais avaient abandonnées, on découvrait les remparts de Québec. Aussitôt après la retraite de l'ennemi, le chevalier de Lévis se hâta de les occuper. Après avoir reconnu les abords de la place, il fit commencer une parallèle à cinq cents mètres du rempart. Trois batteries, une de six pièces, une de quatre et la dernière de trois y furent installées avec des difficultés inouïes, car on cheminait sur le roc et il fallait apporter la terre de très loin dans des sacs. Deux mortiers complétaient tout le matériel de siège qu'il avait été possible de traîner jusqu'aux tranchées.

L'ennemi démasqua soixante pièces de canon sur les fronts attaqués, et son artillerie, servie avec la plus grande vivacité, non seulement retarda les travaux d'approche, mais obligea plusieurs fois les troupes placées en arrière des hauteurs à décamper.

Murray, malgré sa défaite, était déterminé à opposer la plus vigoureuse résistance aux Français. Dès le lendemain de sa rentrée dans Québec, il avait expédié un navire chargé d'aller prévenir à Halifax la flotte anglaise du péril qui le menaçait, et adressé à ses soldats une proclamation destinée à relever leur courage abattu :

« La journée du 28 avril, leur disait-il, a été malheu-

reuse pour nos armes ; mais les affaires ne sont pas si désespérées qu'elles ne se puissent réparer encore. Je connais par expérience la bravoure des troupes que je commande ; elles sauront faire tous leurs efforts pour regagner ce qu'elles ont perdu. Une flotte est attendue ; des renforts nous arrivent. J'invite les officiers et les soldats à supporter leurs fatigues avec patience et à s'exposer courageusement à tous les périls. Ils se rappelleront qu'ils se doivent à leur pays et à leur roi. »

Il fit compléter les fortifications du côté menacé par les travaux d'approche des Français, renforcer les parapets par un remblai de fascines et de terre, et garnir les remparts de cent quarante canons de gros calibre empruntés aux batteries du port, devenues inutiles.

Lévis n'avait pour répondre à cette formidable artillerie que ses quinze pièces, dont la plupart furent bientôt hors de service. Le manque de poudre et de boulets était tel que chaque pièce n'avait que vingt coups à tirer par jour. Tout ce qu'il était possible de faire, dans de pareilles conditions, c'était de se maintenir dans les retranchements élevés à la hâte devant la ville et d'attendre ainsi les secours si instamment sollicités du ministère. Le 30 avril, Lévis écrivait à Vaudreuil :

« Du camp sous Québec.

« Les ennemis démasquent beaucoup d'embrasures, ce qui nous annonce un feu considérable de leur part. Tout cela ne serait rien si nous avions l'artillerie et les munitions nécessaires pour leur répondre ; mais il faut espérer qu'il nous viendra quelque chose de France. Si notre faible artillerie pouvait ouvrir le mur, je vous assure que j'y grimperais le premier et que le succès ne dépendra ni de moi, ni des troupes, qui sont très bien disposées. »

Les Anglais, de leur côté, démoralisés par leur sanglante défaite, n'osaient plus se hasarder à attaquer les Français ; leurs hôpitaux étaient encombrés de

malades et de blessés, et ils n'espéraient leur salut que de la flotte dont on leur faisait entrevoir la prochaine arrivée.

Chaque jour, dès les premières lueurs de l'aube, assiégeants et assiégés regardaient avec anxiété dans la direction du fleuve. Le 9 mai, ils voyaient poindre à l'horizon une voile qui remontait le Saint-Laurent. Une véritable angoisse étreignit tous les cœurs.

Bientôt, on distingua le grément du navire; c'était une frégate.

« Nous restâmes quelque temps en suspens, — dit le capitaine Knox, de l'armée assiégée, — n'ayant pas assez d'yeux pour la regarder; mais nous fîmes bien tôt convaincus qu'elle était anglaise. On ne peut exprimer l'allégresse qui transporta la garnison. Officiers et soldats montèrent sur les remparts faisant face aux Français et poussèrent pendant plus d'une heure des hurras continuels en élevant leurs chapeaux en l'air. La ville, le camp ennemi, le port, les campagnes voisines à plusieurs lieues de distance retentirent de nos cris et du roulement de nos canons, car le soldat, dans le délire de sa joie, ne se lassait point de tirer. Enfin, il est impossible de se faire une idée de notre allégresse si l'on n'a pas souffert les extrémités d'un siège et si l'on ne s'est pas vu, avec de braves compagnons d'armes, exposé à une mort cruelle. »

La joie délirante dont témoigne l'auteur de ce passage démontre combien avaient été grandes les craintes des assiégés.

Chez les Français, si la déception fut profonde, ils n'en laissèrent rien paraître et continuèrent avec plus de vigueur leur feu contre les fortifications. Mais le 15 mai, deux autres navires anglais mouillaient devant Québec et débarquaient les renforts qu'ils amenaient à la garnison.

Lévis, désespéré, craignant d'être coupé dans sa retraite, prit le parti de lever le siège et de se retirer encore une fois derrière la rivière Jacques-Cartier. Il

donna l'ordre aux bâtiments portant les vivres de remonter le fleuve et aux deux frégates de suivre les embarcations. Puis, à la nuit, il fit jeter l'artillerie, qu'il ne pouvait emporter, en bas de la falaise près de l'anse au Foulon, distribuer aux troupes les approvisionnements qui restaient et commencer la retraite qu'il effectua sans être inquiété.

Quant aux bâtiments et aux frégates, à peine appaillaient-ils qu'ils étaient poursuivis par plusieurs vaisseaux anglais et obligés de s'échouer pour éviter de tomber aux mains de l'ennemi.

Seul Vauquelin, sur l'Atalante, soutint pendant deux heures une lutte acharnée contre ses agresseurs et continua son feu jusqu'à ce qu'il n'eût plus ni poudre ni boulets. La moitié de son équipage était hors de combat. Il fit débarquer les hommes encore valides en les invitant à rejoindre l'armée et resta sur son bâtiment, avec les blessés et les morts, maintenant fièrement, sous le feu de l'ennemi auquel il ne pouvait plus répondre, son pavillon flottant au vent. Sommé de l'abattre ou de tirer, il répondit aux Anglais que s'il avait eu de la poudre il n'aurait pas attendu leur avis pour continuer le feu sur leurs vaisseaux ; que pour son pavillon, il avait toujours abattu celui des autres et qu'on pouvait amener le sien, mais qu'il ne l'abaisserait pas lui-même. L'amiral anglais rendit hommage à ce noble adversaire en lui accordant sa liberté et en le faisant reconduire en France.

Vauquelin devait y trouver comme ministre ce même Berryer que Bougainville avait vainement supplié de venir en aide au Canada. La duchesse de Mortemart fit une démarche en faveur de l'intrépide marin auprès de l'indigne protégé de la Pompadour ; elle en reçut cette réponse qui ne donne que trop la mesure de l'esprit qui régnait alors dans la marine de guerre :

« Madame, je sais très bien que M. Vauquelin a servi le roi merveilleusement comme un héros ; mais

il n'est pas gentilhomme de naissance, et je dois pourvoir aux demandes d'un grand nombre d'officiers de grande famille. Il s'est formé dans le service marchand ; qu'il y retourne ! »

Lévis, après s'être rendu compte des vivres qui restaient et avoir examiné la situation de l'armée, dont la plupart des Canadiens, voyant tout perdu, avaient quitté les rangs pour retourner chez eux, laissa un corps de dix-huit cents hommes au fort Jacques-Cartier et partit pour Montréal où il arriva le 29 mai. Toutes les ressources de la colonie en poudre, vivres et artillerie avaient été épuisées pour le siège de Québec ; les mauvais temps qui avaient accompagné la retraite et le défaut de moyens de transport avaient obligé d'abandonner en route le matériel traîné jusqu'aux tranchées ; les troupes qui restaient à la disposition du général se trouvaient dans le plus complet dénuement ; les bataillons étaient réduits à deux cent cinquante hommes et au tiers de leurs officiers ; il n'y avait plus aucune espérance de secours ; le fleuve était couvert de vaisseaux anglais. Dans l'impossibilité de tenir ses troupes réunies, Lévis les dissémina chez les habitants avec lesquels elles partagèrent le peu qui leur restait en attendant que l'ennemi, après avoir reçu tous ses renforts, s'avancât vers Montréal.

Huit cents hommes défendaient les rapides du Saint-Laurent ; cinq cents étaient postés au Sault Saint-Louis ; Bougainville, avec douze cents, occupait le fort de l'île aux Noix à l'entrée du lac Champlain. De la métropole, il n'était venu qu'un secours dérisoire. Les commandants des quelques bâtiments envoyés avec du matériel et des provisions, ayant appris dans le golfe qu'une escadre anglaise avait remonté le fleuve, s'étaient réfugiés dans la baie des Chaleurs où ils restèrent à l'ancre, attendant des nouvelles de Montréal. Averti de leur présence, le capitaine anglais Byron vint de Louisbourg avec plusieurs vaisseaux de guerre les attaquer et les détruire.

Une dernière ressource restait aux Canadiens : les avances qu'ils avaient faites au gouvernement depuis le commencement de la guerre et qui s'élevaient à plus de quarante millions. M. de Vaudreuil fut informé que, le Trésor étant vide, le paiement des lettres de change tirées par le Canada était suspendu. Ce fut le dernier coup pour ces malheureux.

« Les habitants sont désespérés, — écrivait M. de Lévis au ministre, — ils ont tout sacrifié pour la conservation du pays et se trouvent ruinés sans ressources.

« Nous n'avons, ajoutait-il, de la poudre que pour un combat, mais si les ennemis ne mesurent pas leurs mouvements, nous en profiterons pour combattre le corps qui débouchera le premier. C'est l'unique ressource qui nous reste. Nous sommes hors d'état de tenir la campagne, et il est surprenant que nous existions encore. »

Comme les années précédentes, trois armées anglaises allaient converger sur Montréal.

Murray, laissant à Québec une forte garnison, remonta le Saint-Laurent avec trois frégates et trente-deux bâtiments transportant quatre mille hommes et une artillerie considérable. Il passa devant les retranchements élevés aux Trois-Rivières et à l'entrée de la rivière Richelieu sans être arrêté par le feu des quelques batteries installées sur la rive, reçut devant Sorel un renfort de quinze cents hommes détachés de la Nouvelle-Écosse, et y attendit l'approche des deux autres armées et l'arrivée du général Amherst, chargé de la direction des opérations. Il avait, sur sa route, incendié les maisons sans défense et fait publier partout qu'il détruirait les villages dont les habitants ne rendraient pas leurs armes ; ceux des Canadiens qui resteraient dans les rangs des troupes françaises étaient en outre menacés de subir le sort des vaincus et d'être transportés en Europe.

La seconde armée, commandée par le général Haviland, devait traverser le lac Champlain et enlever

l'île aux Noix ; elle était forte de neuf mille hommes ; cinq grands bateaux armés chacun de dix-huit canons, deux batteries flottantes et des berges transportant l'artillerie de gros calibre lui faisaient escorte.

Débarqués le 14 août en vue de l'île, les Anglais établirent aussitôt plusieurs batteries qu'ils démasquèrent le 18. Bougainville en essaya le feu pendant huit jours presque sans y répondre, afin de réserver le peu de munitions qu'il possédait pour repousser une attaque de vive force. Mais les Anglais, ne réussissant pas à enlever la position de front, la tournèrent, forcèrent les chaînes barrant la rivière et continuèrent à descendre au fil de l'eau vers le Saint-Laurent. Bougainville, ne pouvant s'opposer à leur passage, reçut l'ordre du gouverneur d'évacuer le fort et d'opérer sa retraite sur Montréal, ce qu'il fit dans la nuit du 27 au 28, en passant sans être aperçu au milieu des troupes ennemies.

La troisième armée, la plus importante, dirigée par le général Amherst, comptait onze mille combattants. Réunie à Chouaguen, elle s'engagea dans les rapides du fleuve Saint-Laurent et fut arrêtée par le fort Lévis, où le commandant Pouchot, renouvelant sa belle défense de Niagara, la tint en échec pendant douze jours ; ce ne fut qu'après un assaut repoussé, ses murailles détruites, ses canons démontés, tous ses officiers et le tiers de ses hommes tués ou blessés, qu'il se résigna à capituler.

C'était le dernier effort opposé à l'invasion. Les rapides franchis en y laissant soixante-quatre berges coulées et quatre-vingt-dix-huit hommes qui se noyèrent, Amherst débarqua le 6 septembre à trois lieues de Montréal, et le 8 les deux autres armées le rejoignaient devant la ville, dont la seule défense consistait dans une simple muraille de deux ou trois pieds d'épaisseur.

Dans la nuit du 6 au 7, M. de Vaudreuil réunit un conseil de guerre ; après avoir exposé la situation

désespérée où l'on se trouvait, il émit l'avis, auquel se rallièrent unanimement les membres présents, « que l'intérêt général de la colonie exigeait que les choses ne fussent pas poussées à la dernière extrémité, et qu'il convenait de préférer une capitulation avantageuse au peuple et honorable aux troupes ».

Bougainville fut chargé de se rendre auprès du général Amherst pour lui proposer une suspension d'armes et, sur son refus, une capitulation dont les articles principaux portaient que les troupes et milices sortiraient avec les honneurs de la guerre et que les habitants conserveraient l'entière et paisible possession de leurs biens ainsi que le libre exercice de leur religion.

Amherst ne consentit à suspendre les hostilités que jusqu'au lendemain et n'admit que la dernière partie des articles, proposée dans l'intérêt des habitants. Il répondit à la demande relative aux troupes :

« Toute la garnison de Montréal doit mettre bas les armes et ne servira point pendant la présente guerre. »

Lévis, indigné, fit avec ses principaux officiers les instances les plus vives auprès de Vaudreuil pour repousser cette condition humiliante et d'autant moins justifiée que la dernière rencontre entre les armées des deux nations dans les plaines d'Abraham s'était terminée par une éclatante victoire des Français. Le gouverneur refusa de rompre les négociations.

Lévis lui remit alors un mémoire dont nous reproduisons les termes :

« Aujourd'hui 8 septembre 1760, M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle-France, nous ayant communiqué les articles de capitulation qu'il a proposés au général anglais pour la reddition du Canada et les réponses à ces articles, et ayant vu dans lesdites réponses que ce général exige, pour dernière résolution, que les troupes mettront bas les armes et ne serviront point pendant le cours de la présente guerre, nous avons cru devoir lui représenter en notre

nom et en celui des officiers principaux et autres des troupes de terre que nous commandons, que cet article de la capitulation ne pourrait être plus contraire au service du roi et à l'honneur de ses armes, et qu'il ne doit être admis qu'à la dernière extrémité, puisqu'il prive l'État pendant toute cette guerre du service que pouvaient lui rendre huit bataillons de troupes de terre et deux de celles de la marine, lesquelles ont servi avec courage et distinction; service dont l'État ne serait pas privé si les troupes étaient prisonnières de guerre ou même prises à discrétion.

« En conséquence, nous demandons à M. le marquis de Vaudreuil de rompre présentement tout pour parler avec le général anglais et de se déterminer à la plus vigoureuse défense dont notre position actuelle puisse être susceptible.

« Nous occupons la ville de Montréal qui, quoique très mauvaise, et hors d'état de soutenir un siège, est à l'abri d'un coup de main et ne peut être prise sans canon. Il serait inouï de se soumettre à des conditions si dures et si humiliantes pour les troupes sans avoir été canonné. D'ailleurs, il reste encore assez de munitions pour soutenir un combat si l'ennemi voulait nous attaquer l'épée à la main, et pour en livrer un si M. le marquis de Vaudreuil veut tenter la fortune quoique avec des forces extrêmement disproportionnées et peu d'espoir de réussir.

« Si M. de Vaudreuil, par des vues politiques, se croit obligé de rendre présentement la colonie aux Anglais, nous lui demanderons la liberté de nous retirer avec les troupes de terre dans l'île de Sainte-Hélène pour y soutenir l'honneur des armes du roi, résolu de nous exposer à toutes sortes d'extrémités plutôt que de subir des conditions qui nous y paraissent si contraaires.

« Je prie M. le marquis de Vaudreuil de mettre sa réponse par écrit au bas du présent mémoire.

« Le chevalier de LÉVIS. »

Le gouverneur répondit :

« Attendu que l'intérêt de la colonie ne nous permet pas de refuser les conditions proposées par le général anglais, lesquelles sont avantageuses à un pays dont le sort m'est confié, j'ordonne à M. le chevalier de Lévis de se conformer à ladite capitulation et de faire mettre bas les armes aux troupes.

« A Montréal, ce 8 septembre 1760.

« VAUDREUIL. »

Un suprême et impérieux devoir restait à accomplir.

Lévis, reconnaissant avec douleur que le gouverneur avait pris son parti, voulut du moins épargner aux troupes une dernière humiliation. Il ordonna qu'on brûlât les drapeaux pour se soustraire à la dure condition de les remettre aux ennemis.

Le lendemain, vingt mille Anglais occupaient Montréal.

Quelques jours après, les deux mille deux cents hommes, en comprenant les malades, blessés et invalides, restes des huit bataillons venus au Canada avec Dieskau, Montcalm et Lévis, descendaient le fleuve sur des navires de commerce pour retourner en France, et, gagnant la haute mer, voyaient fuir dans le lointain, puis disparaître à l'horizon, cette terre où ils avaient si vaillamment lutté et sous laquelle les trois quarts des leurs, tombés sur les champs de bataille, dormaient du sommeil éternel.

XVI

La fin d'une colonie.

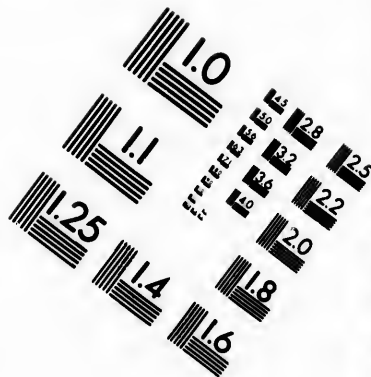
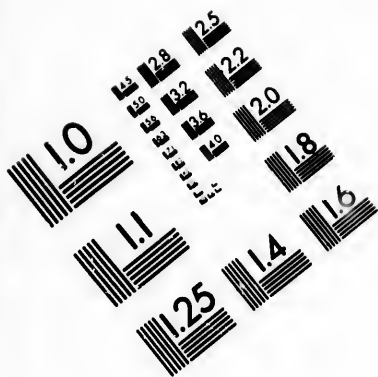
« Si j'osais, je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le ministère de France. Si vous le perdez, vous ne perdez presque rien ; si vous voulez qu'on vous le rende, on ne vous rend qu'une cause éternelle de guerre et d'humiliations. »

Telle était l'instante prière que Voltaire adressait le 3 octobre 1760 au marquis de Chauvelin, pour la soumettre à M. de Choiseul, ministre des affaires étrangères. A ce dernier il écrivait le 6 septembre 1762 : « Je suis comme le public, j'aime beaucoup mieux la paix que le Canada, et je crois que la France peut être heureuse sans Québec. »

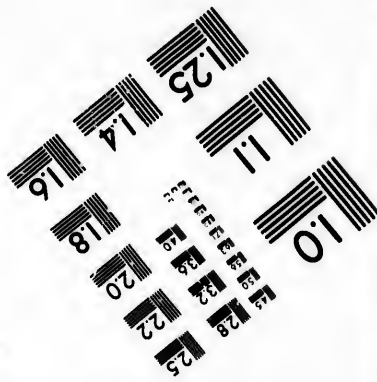
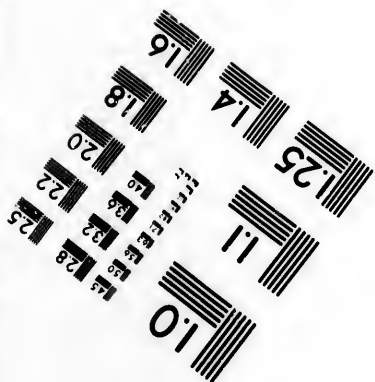
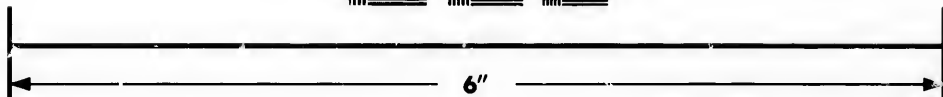
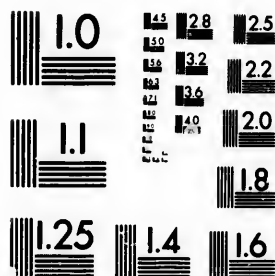
Aussi applaudissait-il à la conclusion du traité de Paris du 10 février 1763, qui cédait à l'Angleterre le Canada et l'Inde, en d'autres termes la domination du monde, et dont l'article 2 était ainsi rédigé :

« Le roi de France renonce à toutes les prétentions qu'il a formées ou pu former autrefois sur la Nouvelle-Écosse ou Acadie en toutes ses parties, et la garantit tout entière, avec toutes ses dépendances, au roi de la Grande-Bretagne. De plus, S. M. Très Chrétienne cède et garantit à S. M. Britannique, en toute propriété, le Canada avec toutes ses dépendances, ainsi que l'île du Cap-Breton et toutes les autres îles dans le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent, sans restrictions et sans qu'il soit libre de revenir, sous aucun prétexte, contre cette cession et garantie, ni de trou-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28 25
26 22
24 20
18

10
01

bler la Grande-Bretagne dans les susdites possessions.»

L'Angleterre, comme conséquence du droit de pêche sur les bancs de Terre-Neuve, daignait nous laisser deux flots, Saint-Pierre et Miquelon, avec défense d'y élever des fortifications ; elle refusait toute indemnité pour les vaisseaux pris avant la déclaration de guerre et exigeait le démantèlement des remparts de Dunkerque, sous le contrôle de ses ingénieurs !

Ce n'était pas encore assez de honte et de sacrifices en 1761, Choiseul avait obtenu, par le traité connu sous le nom de Pacte de famille, l'alliance de l'Espagne contre l'Angleterre ; mais notre alliée avait été malheureuse également dans la lutte engagée : elle avait perdu Cuba, Manille, douze vaisseaux de ligne et plus de cent millions de prises ; pour recouvrer Cuba, elle dut abandonner la Floride aux Anglais. Afin de la dédommager, Louis XV, achevant de dépouiller cette France que sa misérable politique et ses crapuleuses débauches minaient et déshonoraient, céda bénévolement à son alliée, par une convention secrète, la Louisiane, déjà réduite, par le traité avec les Anglais, à la rive droite du Mississipi et à la Nouvelle-Orléans. Choiseul, reculant devant de pareilles conventions et en comprenant toute la lâcheté, voulait continuer la lutte, qui ne pouvait faire perdre davantage à la France ; mais le roi et les autres ministres se prononcèrent pour la paix à tout prix.

Un des successeurs de Choiseul au ministère des affaires étrangères, M. de Vergennes, remit un jour au roi Louis XVI un mémoire sur le Canada et la Louisiane ; on était alors à l'époque où les États-Unis luttaient contre l'Angleterre pour leur indépendance, et le ministre, avec la clairvoyance d'un véritable homme d'État, après avoir commencé par inviter le roi à « ne jamais perdre de vue la restitution du Canada à la France », terminait son travail par ce jugement sur la triste négociation qui avait tant coûté à sa patrie : « A la conclusion du traité, on aurait dû se rappeler

que lorsque Camille fut nommé dictateur, son premier acte d'autorité fut de rompre le traité que l'on allait conclure avec les Gaulois ; il ne calcula pas l'état désespéré où se trouvait la République, mais il voulut s'opposer à son déshonneur. »

Quand la convention fut connue, il y eut dans la nation, malgré l'abaissement auquel elle était arrivée, un mouvement d'indignation ; il ne suffisait donc pas de livrer les soixante mille français restés au Canada, la défaite pouvait encore le faire comprendre ; le roi cédait, comme un troupeau dont on se défait par un marchandage, les colons qui avaient été sur les instances mêmes du gouvernement, avec son appui, s'établir à la Louisiane, terre française !

Le ministère, pour se justifier et calmer l'opinion publique, profondément blessée, prétendit que le Canada avait été conquis par l'Angleterre parce que les forces navales de la France avaient été insuffisantes, et que le même sort, pour la même cause, menaçait la Louisiane. Il était donc préférable, ne pouvant la garder, de la céder à l'Espagne, celle-ci, aux termes de l'article 18 du Pacte de famille, devant être indemnisée par son alliée des pertes qu'elle avait éprouvées pendant la guerre. Quoi qu'il pût dire pour excuser cet abandon, le gouvernement français en comprenait si bien tout l'odieux qu'il laissa pendant dix-huit mois les habitants de la Louisiane dans l'ignorance du sort qu'il leur avait réservé.

La Louisiane, depuis la guerre contre les Natchez et la remise au roi en 1731 de la colonie par la Compagnie des Indes, avait vu peu à peu sa population augmenter et des établissements s'y créer ; après la paix de 1748, il y eut un nouvel effort pour activer le peuplement des vastes territoires qui, par la vallée du Mississipi, s'étendaient jusqu'aux grands lacs du Canada ; mais les mesures prises à cet égard ne furent pas toujours heureuses, et le recrutement des colons ne donna souvent que de tristes résultats. Il était diffi-

cile qu'il en fût autrement avec le personnel que l'on faisait passer à la Nouvelle-Orléans, et dont le journal de Barbier indique les origines. A la date de décembre 1749, on y lit en effet :

« Depuis un mois, on enlève du monde dans Paris, filles et garçons. Cela se fait à la chute du jour. — On a pris aussi les pauvres dans les rues ou dans les maisons des faubourgs où ils se retirent ainsi que dans les hôpitaux. Cela s'entend des jeunes et qui se portent bien. L'objet de ces recrues, que l'on fait apparemment de même sur les grands chemins pour les vagabonds et dans les autres villes du royaume, est pour envoyer au pays de Mississipi pour peupler. On engage aussi volontairement toutes sortes d'ouvriers à qui on fait un bon parti. — On avait déjà envoyé du monde pour peupler le Mississipi en 1720, et même à l'occasion de ces enlèvements il y eut une émeute dans le quartier Saint-Martin des Champs, où le peuple assomma tous les archers. »

Ces mendiants, ces gens sans aveu, « traînant après eux la honte et la misère », ne restèrent guère sur les terres qu'on leur accorda, et cherchèrent à vivre en ouvrant des tavernes où venaient s'enivrer des soldats et des nègres ; les femmes continuaient leur triste métier dans ces bouges. Les troupes étaient presque entièrement composées de déserteurs rentrés en France après l'amnistie, et envoyés à la Louisiane sans espoir de retour ; les vols, les meurtres étaient fréquents de leur part et les habitants redoutaient fort une milice composée de si tristes éléments.

Malgré les défauts d'un pareil recrutement, et grâce au commerce avec les Antilles et la mère patrie, la colonie qui, pendant la guerre avec l'Angleterre, n'avait pas été attaquée, avait joui d'une grande tranquillité, et jusqu'en 1764 son développement s'était continué, notamment sous l'impulsion du dernier gouverneur, M. d'Abbadie.

Le 21 avril 1764, ce dernier recevait de Louis XV

l'ordre d'informer les Louisianais de l'abandon à l'Espagne du pays qu'ils occupaient. Il en ressentit une si profonde affliction qu'il mourut de chagrin.

Il fut, dit une chronique du temps, universellement regretté. Administrateur désintéressé, juste envers tous, il sut concilier les intérêts du royaume avec ceux de la colonie.

Son successeur, Aubry, eut la charge de communiquer aux habitants le traité de cession. Ils avaient la plus grande aversion pour la domination espagnole et la manifestèrent lorsque la cour de Madrid envoya le capitaine général don Antonio d'Ulloa prendre possession du pays. Comme il n'avait qu'un ordre verbal du gouverneur de Cuba de se rendre à la Nouvelle-Orléans, les colons, informés de ce fait, lui adressèrent une pétition l'invitant à produire le titre qui lui attribuait le commandement qu'il prétendait exercer. Comme il lui était impossible de le représenter, ils l'obligèrent à se rembarquer, déclarant que personne n'avait le droit de les céder sans leur consentement, et en appelant au roi de France à qui ils envoyèrent des députés pour obtenir de rester Français. Louis XV leur fit répondre que la cession à l'Espagne était irrévocable.

Ulloa, revenu à Madrid, y peignit les Louisianais comme des révoltés que l'on ne parviendrait pas à captiver par la douceur, et la cour d'Espagne, qui voulait arriver à l'exécution du traité, en chargea, en 1769, le général O'Reilly. C'était un vieux soldat d'origine irlandaise, qui avait servi en France sous les maréchaux d'Estrée et de Broglie, et qui, passé au service de l'Espagne, était devenu inspecteur général de l'infanterie. Sa férocité allait se manifester dans les conditions les plus odieuses. Hostile à toute mesure de conciliation, mais ne se croyant pas assez fort, malgré les trois mille hommes de troupes qu'il amenait avec lui de la Havane, pour réduire la colonie et lui imposer sa volonté despotique, il eut recours à

une ruse infâme pour écarter des esprits tout sentiment de défiance et s'emparer sans risque des principaux habitants.

La population, qui avait d'abord songé à se réfugier sur la rive droite du fleuve devenue possession anglaise, et ensuite à s'opposer par la force au débarquement de O'Reilly et de ses soldats, avait été apaisée par les sages conseils des magistrats et notamment du procureur général, M. de La Fresnière, qui, se rendant au-devant du nouveau gouverneur, l'assura de la soumission de ses compatriotes. Le général le reçut avec une feinte cordialité, et lui dit que son maître entendait que les Français devenus ses sujets fussent traités de manière à les gagner à leur nouvelle patrie. Cette bienveillance apparente rassura tous les esprits et disposa le peuple à la confiance la plus dangereuse. Certain désormais du succès de sa fourberie, et bien convaincu que des hommes livrés à l'étranger par leur patrie n'y trouveraient pas de défenseurs, O'Reilly choisit ses victimes et prit toutes ses mesures pour s'assurer de leurs personnes. Il avait commencé par maintenir les règlements français, pour ne pas mécontenter dès le début les colons et provoquer des soulèvements; mais lorsqu'il eut assuré ses moyens de répression, il commença à apporter dans la législation quelques modifications qui motivèrent des représentations de la part des juges et de La Fresnière. Le général, voyant dans ce dernier et les principaux officiers de la colonie un obstacle invincible à ses projets, et croyant l'heure arrivée de briser toute résistance, prépara froidement le guet-apens dans lequel allaient tomber ces malheureux. Il détermina le jour de l'attentat; ses ordres furent donnés de manière que rien ne transpirât, et lorsque tout fut prêt il manda chez lui les principaux habitants pour fixer, disait-il, avec eux, d'une manière irrévocable, les règlements qui dorénavant feraient loi.

« Douze Français furent choisis pour représenter la

nation ; chacun d'eux y apportait le désir de l'union et de la concorde, et la colonie attendait en silence le résultat de cette délibération décisive.

« Les députés étaient rassemblés chez O'Reilly, et ils attendaient dans la salle d'audience son arrivée, quand tout à coup les troupes prirent les armes et se massèrent aux environs du gouvernement. Les portes s'ouvrirent, O'Reilly parut armé, au milieu d'une bande de satellites, et, avec une figure décomposée par l'atrocité du crime qu'il allait commettre, il bégaya quelques reproches vagues sur l'esprit de révolte qui régnait dans la colonie, en déclara les députés auteurs, et termina sa criminelle harangue en les condamnant tous à la mort. Ils furent à l'instant chargés de fers et conduits dans d'affreux cachots.

« Cette nouvelle avait volé rapidement dans la ville et y avait jeté la consternation. O'Reilly se renferma dans son gouvernement et refusa de voir qui que ce fût jusqu'à ce qu'il eût consommé son crime. Cependant six des malheureux Français qui attendaient la mort furent élargis, et personne ne douta du motif qui déterminait leur grâce : l'avidité de O'Reilly et la manière dont il s'est conduit n'ont laissé aucun doute sur les moyens dont on se servit pour le toucher. »

Les six condamnés qui furent impitoyablement exécutés se nommaient : La Fresnière, de Noyant, Caresse, Villeret, Marquis et Millet.

« Ces infortunés subirent leur supplice avec la fermeté qu'on devait attendre d'hommes qui n'avaient rien à se reprocher. La Fresnière, avant d'être fusillé, protesta de son innocence, et encouragea ses concitoyens à mourir sans témoigner aucune faiblesse ; il dit à Noyant d'envoyer son écharpe à sa femme pour qu'elle pût la remettre à son fils quand il aurait vingt ans ; il commanda lui-même aux soldats de faire feu et mourut comme un héros. » (De Vergennes.)

Le chevalier de Noyant, gendre de La Fresnière, était lieutenant du roi et neveu de Bienville, l'ancien gou-

verneur de la Louisiane. Il avait trente et un ans. Sa jeune femme avait seize ans. Il aurait pu se sauver s'il avait voulu s'abaisser à charger son beau-père et dire qu'il avait été engagé par lui dans cette malheureuse affaire ; il préféra la mort plutôt que de souiller son nom par une action indigne.

Marquis était un ancien capitaine au service de la marine. Il montra également la plus grande fermeté, refusa de se laisser bander les yeux, disant qu'ayant tant de fois bravé la mort pour le service du roi de France, il ne les avait jamais fermés ni détournés devant ses ennemis, qu'il tomberait en homme, et qu'il mourait pour avoir voulu être toujours Français. Il déchira sa chemise et, montrant son corps couvert de blessures, il s'écria : « Tirez, bourreaux ! » (1).

Si la cour de Madrid désapprouva secrètement ces exécutions, elle n'en laissa rien paraître et ne désavoua pas O'Reilly, qui ne fut rappelé que l'année suivante, après la mise en vigueur de la législation espagnole et la prohibition du commerce avec les étrangers.

D'autres gouverneurs, plus habiles, moins sanguinaires, lui succédèrent ; le temps s'écoula, diminuant peu à peu l'aversion pour l'Espagne qui, payant les frais du gouvernement avec des fonds envoyés du Mexique, ne prélevait que des impôts fort légers et laissait, par impuissance de s'y opposer sur d'aussi vastes territoires, un trafic important de contrebande se faire avec les États-Unis, au grand profit des habitants, qui recevaient ainsi à meilleur compte la majeure partie des objets nécessaires à leurs exploitations. La plupart descendaient des premiers aventuriers qui

(1) Foucault, commissaire ordonnateur et chef du Conseil supérieur, également arrêté, répondit à ceux qui l'interrogeaient qu'il était Français, et qu'il n'avait à rendre compte de sa conduite qu'au roi son maître. Son crime était d'avoir approuvé l'impression de la requête des habitants concernant le renvoi de M. d'Ulloa. O'Reilly le fit embarquer sur un navire qui le transporta en Europe. Arrivé à Paris, il y fut mis à la Bastille où il resta détenu pendant dix-huit mois.

avaient fondé la colonie ; quelques Espagnols étaient venus s'installer auprès d'eux ; plus tard, au moment de la guerre de l'Indépendance, de nombreuses familles quittèrent les États-Unis pour s'aventurer au delà du fleuve et y fonder des établissements ; après la perte de Saint-Domingue, des Français, échappés au massacre et habitués au climat des tropiques, préférèrent tenter de nouveau la fortune à la Louisiane plutôt que de revenir en France. Tous ces éléments commençaient à se fondre et à donner au pays un certain essor lorsque, par le contre-coup des événements extérieurs, il changea encore une fois de maître et redevint, pendant quelques jours, terre française, pour être vendu enfin aux États-Unis.

La cession que la France avait faite à l'Espagne en 1763 avait été considérée, dans nos principaux ports de commerce, comme impolitique et nuisible aux intérêts de notre navigation : on espérait voir le gouvernement de la République profiter des négociations qui pourraient s'engager pour obtenir la restitution de cette colonie. Un des premiers soins de Bonaparte, devenu consul, fut d'intervenir auprès de l'Espagne pour la déterminer à rendre à la France une contrée dont elle ne tirait en réalité aucun parti. Il lui fut aisé de faire entendre au prince de la Paix que la Louisiane, entre ses mains, serait un boulevard pour la province du Mexique qu'elle séparerait à nouveau des possessions anglaises et américaines. Le 1^{er} octobre 1800, par le traité de Saint-Ildephonse, l'Espagne, en échange du royaume d'Etrurie créé en faveur du duc régnant de Parme, restituait à la France la Louisiane. La guerre avec l'Angleterre n'avait pas encore pris fin et la cession resta secrète, car nos ennemis auraient aussitôt essayé de s'emparer du pays s'ils avaient été informés qu'il était redevenu français.

La paix d'Amiens, signée le 27 mars 1802, permit de rendre publique la convention avec l'Espagne. Les

clameurs qu'elle souleva en Angleterre furent des plus vives : elle blessait essentiellement, y disait-on, les intérêts de la Grande-Bretagne ; les ports que la France allait avoir à sa disposition renforceraient ses stations navales et multiplieraient, en cas de guerre, les dangers des colonies anglaises. Le Canada, limitrophe de la Louisiane, serait bientôt exposé aux entreprises des Français. Ils finiraient par prendre sur les États-Unis un ascendant qui les entraînerait tôt ou tard dans une alliance contre la grandeur navale de l'Angleterre et la supériorité de son pavillon. La Nouvelle-Orléans était la clef du Mexique, et le cabinet de Madrid n'avait pu donner son consentement au traité qu'en cédant à la force.

Le ministère anglais répondit dans le Parlement à ces critiques ; il déclara que l'on s'alarmait bien à tort, et que pour juger de la valeur de la Louisiane entre les mains des Français il suffisait de se rappeler qu'ils l'avaient possédée longtemps sans pouvoir la faire prospérer ; que pour les États-Unis leurs ressources leur permettaient de ne rien craindre de ce voisinage, et que s'il en était autrement leurs alarmes ne pourraient que les conduire à une plus étroite union avec l'Angleterre.

Le premier consul, malgré ces réponses quelque peu dédaigneuses, ne se fit pas illusion sur les sentiments réels de la nation rivale, et prévoyant qu'à bref délai une nouvelle lutte s'engagerait avec elle, il songea aussitôt, avec la promptitude qu'il apportait à tous ses actes, à se défaire d'une colonie qu'il ne pouvait mettre dans un état de défense suffisant pour résister victorieusement à toutes les attaques, et à la soustraire à la convoitise des Anglais, tout en retirant de sa cession une somme suffisante pour solder les préparatifs de sa prochaine campagne.

Toutefois, avant de prendre une décision, il voulut avoir l'avis de deux hommes dont il connaissait l'expérience, et qui avaient séjourné dans les contrées

dont le sort était entre ses mains. Barbé-Marbois, ministre du Trésor, et l'amiral Decrès, ministre de la marine, mandés à Saint-Cloud le 10 avril 1803, et réunis dans le cabinet de Bonaparte, y eurent une conférence dont le premier a rendu compte dans son Histoire de la Louisiane.

Parlant sans préparation et sans réserve à ses deux conseillers, comme il en avait l'habitude avec ceux qui possédaient sa confiance, le premier consul leur dit :

« Je connais tout le prix de la Louisiane, et j'ai voulu réparer la faute du négociateur français qui l'abandonna en 1763. Quelques lignes d'un traité me l'ont rendue, mais à peine l'ai-je recouvrée que je dois m'attendre à la perdre. Les Anglais ont successivement enlevé à la France le Canada, l'île Royale, Terre-Neuve, l'Acadie, les plus riches parties de l'Asie. Ils travaillent et agitent Saint-Domingue. Ils n'auront pas le Mississipi qu'ils convoitent. La Louisiane n'est rien en comparaison de leurs agrandissements par tout le globe, et cependant la jalousie que leur cause le retour de cette colonie sous la domination française m'annonce qu'ils veulent s'en emparer, et c'est ainsi qu'ils commenceront la guerre. La conquête de la Louisiane leur serait facile s'ils prenaient seulement la peine d'y descendre. Je n'ai pas un moment à perdre pour la mettre hors de leur atteinte. Je songe à la céder aux États-Unis. A peine même pourrai-je dire que je la leur cède, car elle n'est point encore en notre possession. Pour peu que je laisse de temps à nos ennemis, je ne transmettrai qu'un vain titre à ces républicains dont je recherche l'amitié. Je considère déjà la colonie comme perdue, et il me semble que dans les mains de cette puissance naissante elle sera plus utile à la politique et même au commerce de la France que si je tentais de la garder. Dites-m'en l'un et l'autre votre pensée. »

L'opinion du maître se dégageait trop nettement de ces paroles pour que ses deux interlocuteurs pussent

s'y méprendre, mais ils lui soumièrent librement leurs observations et « il les écouta comme il faisait souvent, même quand son parti était pris, pour s'assurer qu'il n'avait pas méconnu quelque grand côté de la question soumise à son jugement ». (Thiers.)

Abondant dans le sens des objections formulées par le premier consul : « Il ne faut pas hésiter, dit Barbé-Marbois, à faire le sacrifice de ce qui va nous échapper. La guerre contre l'Angleterre est inévitable; pourrions-nous défendre la Louisiane contre cette puissance avec des forces navales très inférieures? Les États-Unis, justement mécontents de nos procédés, ne nous offrent pas un seul havre, pas un asile en cas de revers. Ils viennent, il est vrai, de se réconcilier avec nous, mais ils sont en querelle avec le gouvernement espagnol et ils menacent la Nouvelle-Orléans dont nous n'aurons qu'un moment la possession. Le pays est à peine habité, vous n'y avez pas cinquante soldats. Où sont vos moyens d'y envoyer des garnisons? Pourrions-nous relever les fortifications ruinées, construire une longue chaîne de forts sur une frontière de quatre cents lieues? Si l'Angleterre vous laisse entreprendre ces choses, c'est parce qu'elles tariront vos ressources, et elle vous verra avec une joie secrète vous épuiser par des efforts qui ne profiteront qu'à elle. Vous enverrez une escadre, mais pendant qu'elle traversera les mers, la colonie aura succombé et l'escadre à son tour sera en péril. La Louisiane est ouverte aux Anglais, du côté du nord, par les grands lacs; et si au midi ils se montrent aux embouchures du fleuve, la Nouvelle-Orléans tombera aussitôt en leur pouvoir. Cette conquête serait encore plus facile aux Américains: ils arrivent au Mississipi par plusieurs rivières navigables, et pour être maîtres du pays il leur suffira d'y entrer. — La colonie existe depuis un siècle, et malgré des efforts et des sacrifices de tout genre, les derniers recensements attestent sa faiblesse. Si, devenue colonie française, elle prend des accroissements et de l'importance, il y aura dans sa

prospérité même un germe d'indépendance qui ne tardera pas à se développer. Plus elle fleurira, moins nous aurons de chances de la conserver. — L'occupation de la Louisiane, colonie à esclaves, nous causera plus de dépenses qu'elle ne nous donnera de profits. Mais il est un autre genre de servitude dont cette colonie a perdu l'habitude, c'est celle du régime exclusif. Espérez-vous le rétablir dans un pays qui confine à celui où le commerce jouit de la plus grande liberté? Le règne des lois prohibitives est fini quand une population nombreuse a résolu d'en secouer le joug. — Voulez-vous à main armée dompter les résistances? Les mécontents trouveront de l'appui dans le voisinage et vous rendrez ennemis de la France les États-Unis, avec lesquels des intérêts réciproques doivent nous lier pour des siècles. N'espérez aucun attachement des Louisianais pour votre personne; ces colons ont perdu le souvenir de la France; ils sont de trois ou quatre nations différentes, et à peine regardent-ils la Louisiane comme une patrie. Vous qui, par un des premiers actes de votre gouvernement, avez assez fait voir l'intention de donner ce pays à la France, si vous renoncez à le garder, il n'y a personne qui ne convienne que vous ne faites que céder à la nécessité, et bientôt nos commerçants eux-mêmes reconnaîtront que la Louisiane libre leur offre plus de chances de profit que soumise au monopole. Des comptoirs sont aujourd'hui préférables à des colonies, et même, à défaut de comptoirs, laissez faire le commerce. »

L'amiral Decrès, contrairement à l'opinion de Barbé-Marbois et du premier consul, estima qu'il était du devoir de la France de ne pas abandonner ainsi, sans même avoir essayé de la défendre, une des plus belles colonies qu'elle pût désirer. Il le fit dans des termes qui auraient sans doute modifié l'opinion de son auditeur si son parti de tout sacrifier à la lutte qu'il allait poursuivre n'avait été pris sans retour. « Nous sommes encore, lui dit-il, en paix avec l'Angleterre, la Louisiane

vient de nous être cédée, il dépend du premier consul de la conserver. Il ne serait pas sage d'abandonner, dans la crainte d'un danger douteux, le plus important établissement que nous puissions former hors de France et de nous en dépouiller sans autre cause que la possibilité d'une guerre; autant et mieux vaudrait qu'elle nous fût enlevée par les armes. Si la paix est maintenue, la cession ne pourra être justifiée, et cet acte prématuré d'une inquiétude mal fondée sera le sujet des plus vifs regrets. La conservation sera au contraire pour le commerce et la navigation une ressource d'un prix inestimable, et dans nos provinces maritimes le sujet d'une joie universelle. Les avantages que nous avons retirés des colonies sont encore présents à tous les esprits. Dix villes florissantes ont été créées par ce commerce, et cette navigation, cette opulence, ce luxe qui embellissent Paris sont les effets de l'industrie coloniale. Point de marine sans colonies; point de colonies sans une marine puissante! — La France privée de sa marine et de ses colonies est dépouillée de la moitié de sa splendeur et d'une grande partie de sa force. La Louisiane peut nous dédommager de toutes nos pertes. Il n'existe pas sur le globe une seule ville susceptible de devenir aussi importante que la Nouvelle-Orléans, et déjà le voisinage des États de l'Amérique en fait une des plus commerçantes du monde. Le Mississipi n'y arrive qu'après avoir reçu vingt autres rivières, dont plusieurs surpassent en grandeur les plus beaux fleuves de l'Europe. Le pays est enfin connu, les principales découvertes sont faites; des forts existent, des terres fertiles et propres aux plus riches cultures n'attendent que des bras, et cette colonie ouverte à l'activité des Français les dédommagera bientôt de la perte de l'Inde. »

Decrès, après avoir signalé l'importance que prendrait la Louisiane lorsqu'un jour un canal permettrait de franchir l'isthme de Panama, et insisté sur la richesse et la variété des productions de cette contrée,

acheva ses observations en faisant au premier consul une remarque qui devait le frapper au moment où il s'efforçait de rétablir la paix à l'intérieur :

« Enfin la France, après ses longues agitations, a besoin d'une telle colonie pour sa pacification intérieure ; elle sera pour notre pays ce que furent pour l'Angleterre, il y a un siècle, les plantations que les émigrés des trois royaumes ont élevées à un si haut degré de prospérité ; elle sera l'asile de nos dissidents politiques et religieux ; elle guérira une partie des maux de la révolution, et, conciliateur suprême de tous les partis qui nous divisent, vous y trouverez ces remèdes que vous cherchez avec tant de sollicitude. »

Le premier consul mit fin à la conférence sans faire connaître sa résolution. La délibération avait été fort longue et s'était prolongée jusque dans la nuit. Le lendemain, il appela Barbé-Marbois, lui fit lire les dépêches de Londres par lesquelles son ambassadeur l'informait des préparatifs de guerre auxquels se livraient les Anglais. « Les incertitudes, lui dit-il ensuite, et la délibération ne sont plus de saison. Je renonce à la Louisiane. Ce n'est point seulement la Nouvelle-Orléans que je veux céder, c'est toute la colonie sans en rien réserver. Je connais le prix de ce que j'abandonne et j'y renonce avec un vif déplaisir, mais nous obstiner à sa conservation serait folie. Je vous charge de négocier cette affaire avec les envoyés du congrès ; mais j'ai besoin de beaucoup d'argent pour cette guerre ; il y a cent ans que la France et l'Espagne font à la Louisiane des dépenses d'amélioration dont le commerce ne les a jamais indemnisées. Des sommes ont été prêtées aux compagnies, aux agriculteurs, et elles ne rentreront jamais au Trésor. Le prix de toutes ces choses nous est bien dû.

« Si je réglais mes conditions sur ce que ces vastes territoires vaudront aux États-Unis, les indemnités n'auraient point de bornes. Je serai modéré en raison même de l'obligation où je suis de vendre. Mais rete-

nez bien ceci : je veux cinquante millions, et à moins de cette somme je ne traiterai pas ; je ferais plutôt quelque tentative désespérée pour garder ces belles contrées. »

Les conférences commencèrent le même jour entre Barbé-Marbois et le représentant des États-Unis, M. Livingston ; la proposition de vendre toute la Louisiane le surprit au point de lui faire croire que ce n'était qu'un artifice pour gagner du temps et éviter de régler les indemnités qu'il était chargé de réclamer pour ses compatriotes dont les navires avaient été enlevés par des corsaires français. Il fallut l'arrivée, le 12 avril, à Paris, d'un autre ministre plénipotentiaire, M. Monroë, pour donner aux négociations un caractère plus sérieux. Livingston, partisan de la maxime anglo-saxonne : « Prendre d'abord, discuter ensuite », dit à son collègue : « Nous n'obtiendrons pas la Nouvelle-Orléans par la voie des négociations. Il faudra employer la force. Mettons-nous d'abord en possession, nous négocierons après ! » M. Monroë, d'un caractère plus froid, n'avait pas ces allures et ces sentiments de flibustier. Son intervention, grâce aux pouvoirs dont il était porteur, aplanit promptement toutes les difficultés. L'offre du premier consul de céder aux États-Unis la Louisiane entière était trop avantageuse pour qu'il n'y donnât pas aussitôt son adhésion. La proposition l'étonna, car sa patrie ne réclamait que la cession d'une ville et le droit de navigation sur le Mississipi ; mais il saisit l'occasion, et, Barbé-Marbois prenant sur lui de réclamer quatre-vingt millions comme prix de la vente au lieu des cinquante d'abord indiqués par Bonaparte, il acquiesça sans hésiter au paiement de cette somme, à la condition toutefois que vingt millions seraient consacrés à indemniser ceux de ses compatriotes qui avaient subi des pertes par le fait des corsaires français.

On disposait encore une fois de la Louisiane sans que ses habitants eussent été consultés, mais il fut stipulé en leur faveur qu'ils seraient maintenus et pro-

tégés dans la jouissance de leurs libertés, de leurs propriétés et dans l'exercice de leur religion en attendant leur incorporation, aussitôt que cela serait possible, dans l'Union, d'après les principes de la constitution fédérale. Le premier consul avait préparé lui-même le texte de cet article et ses paroles à cet égard sont consignées dans le journal de la négociation : « Que les Louisianais sachent que nous nous séparons d'eux à regret, que nous stipulons en leur faveur tout ce qu'ils peuvent désirer et qu'à l'avenir, heureux de leur indépendance, ils se souviennent qu'ils ont été Français et que la France, en les cédant, leur a assuré des avantages qu'ils n'auraient pu obtenir sous le gouvernement d'une métropole d'Europe, quelque paternel qu'il pût être. Qu'ils conservent donc pour nous des sentiments d'affection, et que l'origine commune, la parenté, le langage, les mœurs perpétuent l'amitié. »

Deux autres conventions réglèrent le mode de paiement des soixante millions prix de la vente, et celui des vingt millions d'indemnités accordées aux citoyens américains. Le traité définitif fut signé le 30 avril 1803. Barbé-Marbois, tout son livre l'indique, considérait comme un service rendu à sa patrie la cession de la Louisiane à une puissance étrangère ; c'était un débaras, et sa satisfaction était grande d'avoir achevé cette négociation dans laquelle la France jouait encore une fois le rôle de dupe. Aussi lisons-nous dans son Histoire de la Louisiane :

« Les rédacteurs de ces actes solennels qui règlent le sort des peuples ne peuvent être insensibles à la gloire d'avoir fait des choses utiles à leur pays. Un sentiment supérieur à la gloire même semblait animer les trois ministres, et jamais peut-être des négociateurs ne goûtèrent une joie plus pure que la leur. Aussitôt qu'ils eurent signé, ils se levèrent, se donnèrent la main, et Livingston, exprimant la satisfaction de tous, dit : « Nous avons longtemps vécu, et voilà la « plus belle œuvre de toute notre vie. C'est d'aujourd'hui

« d'hui que les États-Unis sont au nombre des puissances du premier rang; toute influence exclusive sur les affaires d'Amérique échappe sans retour aux Anglais. Ainsi va cesser une des principales causes des rivalités et des haines européennes. Cependant, si les guerres sont inévitables, la France aura un jour dans le Nouveau-Monde un ami naturel croissant en force d'année en année, et qui ne peut manquer de devenir puissant et respecté sur toutes les mers. »

Pour le premier consul, le traité signé, sa pensée se résuma dans l'observation suivante au négociateur français : « Cette accession de territoire affermit pour toujours la puissance des États-Unis, et je viens de donner à l'Angleterre une rivale maritime qui tôt ou tard abaissera son orgueil. »

Quant à Barbé-Marbois, il mérita trop dans cette affaire l'éloge que fit de lui James Monroe : « J'ai du plaisir à dire que la conduite de M. de Marbois, dans toute la marche de cette négociation, fut libérale, candide et belle, indiquant un sentiment très amical pour les États-Unis et un vif désir de maintenir entre les deux pays les relations les plus bienveillantes. »

Sa conduite en effet fut libérale, car il donnait aux États-Unis, qui n'avaient même pas songé à le demander tant cela leur paraissait impossible à obtenir, la moitié de l'Amérique du Nord depuis la rive droite du Mississipi jusqu'au Pacifique ; elle fut candide, car ce partisan trop ardent de la République américaine abandonnait pour quelques millions un territoire si facile à coloniser que treize États allaient s'y constituer et donner, comme le prévoyaient Livingston et Monroe, une puissance énorme à leur nation. Quant à cet « ami naturel » dont parlait le premier au milieu des effusions déterminées chez lui par le succès inespéré d'une négociation qui doublait d'un seul coup l'étendue de sa patrie, il oublia vite, ce qui est bien humain, le service rendu, et prit à son compte la réflexion de Bonaparte : « La Louisiane était pour la France une

colonie perdue ; il valait mieux qu'elle fût entre ses mains que dans celles des Anglais. »

Restaient les colons. Barbé-Marbois hasarda en leur faveur quelques observations sur leur abandon, et s'attira cette réponse de Bonaparte : « Voilà bien dans toute sa perfection l'idéologie du droit de la nature et des gens ! Mais il me faut de l'argent pour faire la guerre à la nation qui en a le plus. Envoyez votre doctrine à Londres, je suis sûr qu'elle y sera l'objet d'une grande admiration, et cependant on n'y regarde pas de si près quand il s'agit de s'emparer des plus belles contrées de l'Asie ! »

Aussitôt après le traité de Saint-Ildephonse, M. Laussat avait été envoyé comme préfet à la Louisiane, en attendant l'arrivée du général Victor, chargé du commandement à la Nouvelle-Orléans ; mais ce dernier, par suite du traité avec les États-Unis, n'eut pas à quitter la France. Le 30 novembre 1803, M. Laussat, avisé de la cession de la colonie, en informa les habitants par une proclamation. Il avait administré jusque-là le pays d'accord avec le gouverneur espagnol. Le même jour, les troupes espagnoles et les milices furent disposées en bataille sur la place de l'Hôtel-de-Ville : Laussat produisit les pouvoirs du premier consul pour reprendre possession du pays, et le gouverneur espagnol, au bruit du canon, fit descendre le pavillon de sa nation du mât où il flottait, en annonçant aux Louisianais que ceux qui ne croiraient pas devoir se retirer sous la domination de sa patrie étaient déliés de leur serment de fidélité envers le roi. Puis le drapeau français fut hissé et salué de salves d'artillerie. Il flotta sur la colonie du 30 novembre au 20 décembre 1803. A cette date, fixée pour la remise de la contrée aux États-Unis, Laussat se rendit à l'hôtel de ville entouré des officiers et des principaux habitants ; les troupes américaines furent introduites dans la ville, et le général Wilkinson, accompagné de M. Clayborne, gouverneur du territoire du Missis-

sipi, reçu dans la salle de l'hôtel de ville. Après la lecture du traité de cession et des pouvoirs respectifs, Laussat déclara qu'il mettait les États-Unis en possession des « pays, contrées et dépendances de la Louisiane ». Il releva ensuite du serment de fidélité envers la République française ceux des habitants qui voudraient rester dans la colonie cédée, et Clayborne leur déclara que la cession leur assurait à eux-mêmes ainsi qu'à leurs descendants « l'héritage certain de la liberté, des lois perpétuelles et des magistrats qu'ils éliraient eux-mêmes ».

Ces formalités remplies, il se produisit un incident dont le spectacle impressionna vivement ceux qui en furent les témoins.

A l'arrivée de Laussat, la colonie, le voyant diriger l'administration, avait pu se croire de nouveau Française, et cette idée avait bientôt ranimé dans les cœurs de quelques vieux habitants cet amour de la Patrie que le temps n'avait pu éteindre. Ils en donnèrent un témoignage le jour où le pavillon français remplaça celui de l'Espagne. Réunis au nombre de cinquante, tous anciens soldats, ils se constituèrent les défenseurs de ce drapeau, emblème de la France flottant sur la maison de ville, et veillèrent à sa garde, comme si elle leur eût été confiée. Pendant vingt jours, se relevant à tour de rôle, ils remplirent la touchante mission qu'ils s'étaient donnée, et lorsqu'à l'heure de la cession le changement des pavillons se produisit, ils étaient tous présents, le cœur serré, attendant avec angoisse le moment où le noble emblème de toutes leurs espérances descendrait pour disparaître à jamais de ces lieux.

Tandis que l'on baissait } lentement le pavillon français, celui des États-Unis était hissé en même temps. Lorsqu'ils furent parvenus à mi-hauteur, on les y arrêta quelques instants, et l'artillerie tonna tandis que les fanfares célébraient cette union; puis le drapeau des États-Unis s'éleva au sommet du mât.

Pendant que les Américains le saluaient de hurrahs et de cris de joie, celui de la France fut descendu et reçu par les vieux soldats qui l'avaient si peu de temps gardé. « Leurs regrets éclatèrent, et pour rendre un dernier hommage à ce signe qui n'était plus celui de la souveraineté du pays, le sergent-major s'en enveloppa comme d'une écharpe et, après avoir parcouru la ville, il s'achemina vers la maison du commissaire français. La petite troupe l'accompagnait; elle fut saluée en passant devant les lignes des Américains qui lui présentaient les armes, battant aux champs, drapeaux déployés. Les officiers des milices, la plupart Français de naissance ou d'origine, suivaient en corps. Laussat les reçut, et ils lui dirent : « Nous avons voulu rendre à la France un dernier témoignage de l'affection que nous lui conserverons toujours. C'est dans vos mains que nous déposons ce symbole du lien qui nous avait rattachés à elle. » Laussat répondit : « Que la prospérité de la Louisiane soit éternelle ! » (Barbé-Marbois.)

Ainsi s'achevait, après la cession du Canada, celle de la Louisiane.

Le ministre de Vergennes, dans son mémoire au roi Louis XVI sur ces colonies, avait insisté vainement sur leur revendication, et motivé cette insistance par une réflexion qu'il importe de rappeler :

« J'estime assez ma nation, disait-il, pour supposer que si des circonstances malheureuses l'ont obligée de céder une partie de ses domaines, elle n'a jamais perdu de vue le moment de rentrer dans ses possessions légitimes. »

L'enseignement qui se dégage de la perte de nos établissements dans le Nouveau-Monde est singulièrement grave et douloureux : la France a oublié ces « possessions légitimes que des circonstances malheureuses l'avaient obligée de céder ». Puisse-t-elle ne plus commettre la même faute!

XVII

Les premières années de l'occupation anglaise.

L'Angleterre s'était enfin emparée du Canada, que Pitt convoitait depuis si longtemps et pour la conquête duquel sa nation avait dépensé des centaines de millions ; il s'agissait maintenant de prendre possession du pays, d'en chasser les Français, en les déportant au besoin comme les Acadiens et de traiter ceux qui resteraient ainsi que des ilotes ou des sauvages dont on pouvait se défaire par tous les moyens.

Comment les Canadiens ont-ils réussi à déjouer les machinations de la tourbe d'aventuriers abattus comme de sinistres corbeaux sur leur pays après l'évacuation des troupes françaises ? Grâce à quelles circonstances indépendantes de la volonté de la nation anglaise ont-ils échappé au triste sort qui les menaçait ? C'est ce que la suite des événements va nous apprendre, mettant en relief, là comme dans le passé, la mauvaise foi, l'hypocrisie et la férocité du vainqueur, en même temps que la patiente ténacité, la foi robuste, le courage indomptable dans leur résistance à la tyrannie des colons français qui, abandonnés sur les rives du Saint-Laurent, ont fini par y reconstituer une nation aujourd'hui libre et confiante dans ses destinées.

Nos troupes avaient quitté le Canada, occupé par les régiments anglais ; dans ce pays autrefois si prospère et si vivant, il ne restait plus que des ruines ; la ville de Québec, assiégée deux fois, bombardée et presque entièrement brûlée, était à peu près détruite ;

les environs, théâtre de trois batailles acharnées, avaient été ravagés jusqu'à plusieurs lieues ; des fermes, des champs, des vergers, il ne se voyait plus que les cendres et les débris ; les habitants, décimés par les combats, mouraient de faim sur leurs terres en friche, abandonnés par leurs chefs, seigneurs, fonctionnaires, notables, qui avaient suivi les débris des régiments français retournant en Europe. La détresse était telle que les vainqueurs durent pourvoir à la nourriture d'un certain nombre de ces malheureux, et leur avancer quelque argent pour leur permettre de se procurer les objets les plus indispensables. Réfugiés dans leurs villages, s'isolant de leurs nouveaux maîtres et attendant le retour de leurs anciens, ils se consacrèrent uniquement aux travaux de la terre, qui leur fournit bientôt les légumes et le blé nécessaires à leur nourriture ; le chanvre filé par les femmes, comme dans le vieux temps, leur donna les vêtements ; et la vie se continua, triste des défaites subies, animée par le labeur quotidien, avec une espérance vague, mais persistante, qu'un jour « les leurs » reviendraient et que l'on reprendrait l'existence heureuse de jadis. Pauvres gens ! si simples et si attachés, au vieux pays, leur cœur devait être une seconde fois brisé ; par le traité de Paris de 1763, le plus honteux que la France ait jamais signé, Louis XV cédait définitivement le Canada à l'Angleterre. L'abandon était complet, les soixante-dix mille Français restés sur les bords du Saint-Laurent devenaient sujets anglais. Cette cession amena une nouvelle émigration ; les marchands, les hommes de loi, les quelques fonctionnaires restés dans les villes vendirent ou abandonnèrent leurs biens et revinrent en France. Les campagnes seules demeurèrent étrangères à ce mouvement ; les habitants, attachés au sol qui les avait vu naître, vivant dans leurs fermes, sur les terres défrichées par leurs pères, se groupèrent autour des prêtres qui partageaient leur sort et repoussèrent énergiquement toute assimilation avec

les nouveaux arrivants; outragés dans leurs croyances, lésés dans leurs droits, ils se retranchèrent obstinément « derrière l'infranchissable barrière qu'éleva entre deux races la différence du culte et du langage ». (Achintre.)

Le général Murray, resté à Québec comme commandant des forces d'occupation, fut en 1763 nommé gouverneur du Canada. Des conseils de guerre permanents avaient été aussitôt après la conquête installés à Québec, Trois-Rivières et Montréal; ils connaissaient de toutes les affaires civiles ainsi que des affaires criminelles, appliquant les lois anglaises entièrement inconnues des habitants presque autant du reste que des juges eux-mêmes, « officiers que leur éducation et leurs précédentes habitudes avaient beaucoup plus familiarisés avec le champagne et le bourgogne qu'avec Coke et Blackstone ». Quant aux juges civils qui les remplacèrent, ils furent choisis « parmi ce qu'il y avait de plus respectable » dans la population anglaise protestante nouvellement arrivée dans la colonie; c'était, ainsi que le reconnaît Murray lui-même dans sa correspondance avec le ministère de Londres, une nuée d'aventuriers et d'intrigants qui s'étaient abattus sur le Canada à la suite des troupes et après la capitulation de Montréal, « des marchands d'une réputation perdue, des cabaretiers crapuleux, des individus n'ayant reçu qu'une très médiocre éducation, qui, ayant leur fortune à faire, s'inquiétaient fort peu des moyens pourvu qu'ils atteignissent la fin, en un mot les hommes les plus immoraux qu'on eût jamais vus ».

« Le gouvernement civil établi, écrivait-il encore, il a fallu choisir les magistrats et prendre les jurés parmi quatre cent cinquante commerçants, artisans et fermiers méprisables, principalement par leur ignorance. Il n'est pas raisonnable de supposer qu'ils résistent à l'enivrement du pouvoir mis dans leurs mains contre leur attente, et qu'ils manquent de faire voir combien ils sont habiles à l'exercer. Ils haïssent la noblesse canadienne à cause de sa naissance et parce

qu'elle a des titres à leur respect ; ils détestent les autres habitants, parce qu'ils les voient soustraits à l'oppression dont ils les ont menacés. »

Vainement les Canadiens, opposant à ces intrus une résistance latente mais opiniâtre, protestèrent contre ce qu'ils considéraient avec raison comme la violation absolue de leurs droits, garantis par la capitulation de Montréal ; vainement ils réclamèrent, aux termes mêmes de cet acte solennel, le libre exercice de leur culte, de leur langue et de leurs lois ; les nouveaux colons anglais, décidés à les traiter comme les Acadiens et les Irlandais, exigèrent impérieusement qu'on leur confiât toutes les fonctions, à l'exclusion des anciens possesseurs du sol, et adressèrent à Londres les plus ardentes récriminations contre Murray, qui ne se prêtait pas à tous leurs désirs et ne persécutait pas assez à leur gré les infortunés dont ils poursuivaient avec acharnement la ruine et l'expulsion.

Malgré les protestations des habitants et leurs pétitions en faveur du gouverneur, ils obtinrent le rappel de Murray, qui dut aller se justifier à Londres des sympathies qu'il avait témoignées aux Canadiens. Il lui fut facile de le faire en plaçant sous les yeux des ministres le recensement de la population qui, en 1763, comprenait en tout cinq cents protestants sur soixante-neuf mille deux cent soixante-quinze habitants ; il n'était pas possible de ne pas tenir compte de cette énorme disproportion, et de laisser, sans danger de révolte, persécuter impitoyablement des hommes pour la plupart anciens soldats, courageux et simples, mais vivement attachés à leurs coutumes.

Au regard des sauvages, les agissements des Anglais furent encore plus insolents qu'à l'égard des Français vaincus. Après la capitulation de Montréal, leur principal agent auprès des Peaux-Rouges, le capitaine Rogers, avait pris possession des forts élevés par les Français sur les grands lacs ; il avait ensuite été nommé commandant à Michillimakinac. Par celui-là,

on peut juger des autres : c'était, disent ses compatriotes eux-mêmes, « un misérable de la plus vile espèce », et cependant il fut, à de nombreuses reprises, investi de missions de confiance. Commandant du fort de Michillimakinac, il chercha à le vendre aux Espagnols occupant alors la haute Louisiane ; poursuivi pour ce fait, il prit la fuite et revint en Europe d'où il passa dans les États barbaresques, au service du dey d'Alger. Apprenant l'insurrection des colonies anglo-américaines, il se hâta de leur offrir ses services. Washington le reçut dans son armée ; il en fut bientôt récompensé : espion d'abord, déserteur ensuite, Rogers reçut pour prix de sa trahison un brevet de colonel dans l'armée anglaise. C'est à des êtres de cette espèce que la Grande-Bretagne confiait le soin de ses relations avec les Peaux-Rouges.

Oubliant en outre les ménagements qu'il devait à ces peuplades guerrières, et ne songeant qu'à diminuer ses dépenses, le gouvernement retranchait chaque année quelque chose des présents destinés aux chefs sauvages, et ces présents diminuaient encore en passant par les mains rapaces de ceux qui étaient chargés de les remettre. Il estima enfin que, le voisinage d'une colonie française n'étant plus à redouter, il était de son intérêt de ne plus fournir d'armes et de munitions aux indigènes ; et ces peuplades, qui avaient abandonné depuis longtemps l'usage de l'arc et des flèches, se trouvèrent tout à coup privées de fusils, de poudre et de plomb. Il leur fut dès lors impossible de vivre du produit de leur chasse et de s'approvisionner de fourrures pour les échanges. Des tribus entières se virent ainsi réduites à la plus extrême misère. Leurs terres étaient envahies chaque jour par des émigrants qui les chassaient devant eux comme de véritables bêtes fauves. Quant aux aventuriers anglais qui les exploitaient, leurs déprédations, leurs vols, leurs attentats de toute espèce restaient impunis.

De pareils traitements devaient révolter ces guerriers

si fiers et si jaloux de leur indépendance. Aussi, dès 1761, l'idée germa-t-elle dans les tribus de massacrer les Faces-Pâles et de reprendre les contrées dont elles s'étaient emparées contre toute justice et tout droit. En 1762, le complot s'étendit et aboutit à un projet des plus dangereux et des mieux conçus : il consistait dans une attaque simultanée, par surprise, le même jour, de tous les postes occupés par les Anglais. Les garnisons massacrées, les sauvages espéraient pouvoir jeter ensuite à la mer les Européens dispersés sur le littoral de l'Atlantique. Un chef huron, le Rat, avait déjà eu autrefois cette idée. Le plan fut repris par un sauvage outaouais, Pontiac, qui en poursuivit l'exécution avec une fermeté et une décision étonnantes. C'était un ami des Français ; il avait combattu à leurs côtés pendant les dernières campagnes, et l'insolence des Anglais depuis le départ de nos troupes lui était insupportable. A force de diplomatie, de patience, de conciliabules avec les autres chefs des diverses nations, il parvint à donner un but à leurs ressentiments, à leur haine toujours croissante contre les envahisseurs et à coordonner jusque dans ses moindres détails la révolte qui devait bientôt éclater comme la foudre et surprendre complètement les autorités anglaises, dont le mépris pour ces êtres de race inférieure allait se changer en folle épouvante.

Au mois de mai 1763, Pontiac, d'accord avec les autres chefs, réunit les guerriers et se présenta devant Détroit, le fort le plus important et le mieux approvisionné de tous ceux que les Anglais occupaient dans les pays du haut. Pendant ce temps, les autres postes contenant des garnisons étaient assaillis, presque tous enlevés par surprise et leurs défenseurs massacrés.

L'attaque de Michillimakinac donne une idée des ruses auxquelles eurent recours les Peaux-Rouges.

Depuis plusieurs jours, les sauvages saulteux et sakis des environs s'exerçaient au jeu de la crosse devant l'enceinte, amusant la petite garnison, une

quarantaine d'hommes que leur réclusion à peu près complète en cet endroit éloigné, privait de toute distraction. Dans la monotonie des journées, ce spectacle apportait une diversion qui fut accueillie par les Anglais avec une vive satisfaction. Ce sport animé les intéressait. Oubliant trop facilement qu'ils se trouvaient au milieu de peuplades récemment vaincues, encore frémissantes sous le joug nouveau de maîtres brutaux et grossiers, officiers et soldats assistèrent attentifs au jeu des sauvages, qui annoncèrent une grande partie pour le 4 juin 1763, anniversaire de la naissance du roi George d'Angleterre. C'était une fête pour la garnison : « Le temps était magnifique, un soleil ardent répandait ses chauds rayons, et la nature, drapée dans son riche manteau de verdure, semblait devoir ajouter à l'éclat des réjouissances. Les canons du fort faisaient entendre de temps à autre quelques salves bien nourries et leurs bruyantes détonations allaient réveiller les échos les plus lointains du lac Huron. Les sauvages, parés de leur mieux, le visage vermillonné, se comptaient par centaines, et, à les voir, on les aurait crus exclusivement préoccupés par l'issue de la lutte qui allait s'engager entre les deux tribus.

« La partie de crosse devait avoir lieu sur la grande plaine qui avoisine le fort. L'heure de la lutte arrivée, le commandant et son lieutenant vinrent prendre place à l'extérieur des palissades, à quelques pas de la porte, afin de mieux observer les mouvements des joueurs. Le premier semblait surtout s'intéresser à la lutte, car il avait parié en faveur des Saulteux. La partie de crosse se poursuivit depuis le matin jusqu'à midi, sans que la victoire se prononçât en faveur de l'une ou l'autre tribu. Plusieurs fois déjà la balle avait été jetée, intentionnellement, au dedans de l'enceinte du fort, d'où elle avait été renvoyée par les soldats de la garnison. Le commandant, désirant offrir toutes les facilités possibles aux sauvages, ordonna finalement d'ouvrir la porte du fort afin qu'ils

allassent eux-mêmes chercher la balle. C'était justement ce qu'ils désiraient. Ils ne tardèrent pas à la lancer de nouveau dans l'intérieur du fort en se ruant à sa poursuite. Leurs sauvagesses, obéissant à un mot d'ordre, se précipitèrent aussi en dedans des palissades, afin de leur donner les tomahawks qu'elles tenaient cachés sous leurs couvertures. Ce fut le signal du massacre. Les sauvages commencèrent alors à faire entendre leurs terribles cris de guerre, puis à égarer tous les soldats qui leur tombaient sous la main. Ceux-ci, désarmés pour la plupart, s'étaient groupés sans défiance près de l'enceinte afin de pouvoir mieux suivre les péripéties de la lutte. Ils furent complètement surpris. Le nombre des morts s'éleva à dix-sept; les autres furent faits prisonniers; les vainqueurs en massacrèrent encore cinq les jours suivants.» (Tassé.)

Le commandant anglais fut sauvé par un Canadien nommé Langlade, qui l'avait vainement prévenu quelque temps auparavant du complot. Sept ou huit autres postes, notamment ceux de Saint-Joseph, des Miamis, du fort aux Bœufs et de Presqu'île tombèrent en même temps entre les mains des Peaux-Rouges, et les chevelures de leurs défenseurs fournirent une nouvelle parure aux cabanes des tribus, pendant que les coureurs sauvages portaient l'épouvante dans la Pensylvanie et la Virginie, dont ils ravageaient les frontières. Quant au fort de Détroit, renfermant une centaine de maisons de bois et défendu par une garnison de quatre cents hommes, il fut plusieurs fois approvisionné la nuit par quelques hardis traitants canadiens, mais pendant soixante jours et soixante nuits les soldats restèrent sur les remparts, attendant à chaque instant un assaut et ne dormant que l'arme au bras, tout habillés, à leur poste de combat. Plusieurs sorties désespérées furent repoussées; dans l'une d'elles, les Anglais laissèrent soixante-dix des leurs sur le terrain et comptèrent quarante blessés; mais leur résistance prolongée pendant plusieurs mois permit aux secours

envoyés de Québec et de la Nouvelle-Angleterre d'arriver et de les dégager. Plusieurs rencontres de sauvages confédérés avec les détachements anglo-américains aboutirent à des échecs qui les obligèrent, en 1766, à faire la paix. Pontiac, abandonné par ses alliés, se retira chez les Illinois ; les Anglais, craignant que son influence sur les tribus ne ramenât quelque prise d'armes meurtrière, le firent assassiner par un de leurs coureurs des bois, nommé Williamson.

La triste destinée des Peaux-Rouges, appelés à disparaître devant les empiètements des Anglo-Saxons, devait dès lors s'accomplir.

Les Anglais y aidèrent du reste par des moyens abominables, dont témoigne une correspondance entre deux officiers : pendant la lutte contre les sauvages révoltés, sir Jeffrey Amherst écrivait en effet au colonel Bouquet, commandant les troupes envoyées contre les rebelles :

« Ne pourrait-on pas essayer de répandre la petite vérole parmi les tribus révoltées des Indiens ? Nous devons en cette circonstance user de tous les stratagèmes en notre pouvoir pour les réduire. »

Bouquet répondit :

« Je vais essayer d'inoculer la variole au moyen de couvertes qui pourront tomber entre leurs mains, et je prendrai garde de ne pas contracter la maladie moi-même. Comme il est déplorable d'exposer contre eux de braves gens, je désirerais faire usage de la méthode espagnole, les chasser avec des chiens anglais soutenus par les coureurs des bois et quelques chevaux agiles qui pourraient efficacement, je crois, extirper ou éloigner cette vermine. »

Amherst se hâta de répliquer :

« Vous ferez bien d'essayer d'inoculer la maladie aux Indiens au moyen de couvertes, et d'employer également tout autre moyen qui pourrait servir à exterminer cette exécration. »

Quelques mois plus tard, la petite vérole faisait

d'affreux ravages parmi les tribus. (Parkman, Conspiracy of Pontiac.)

En 1766, le gouverneur Murray fut remplacé par le brigadier général Guy Carleton, qui eut à lutter contre les mêmes difficultés que son prédécesseur et à refréner les malversations et les pratiques odieuses des émigrants anglais; mais les troubles qui commençaient dans la Nouvelle-Angleterre et qui allaient bientôt aboutir à la guerre de l'Indépendance devaient préoccuper un esprit ouvert comme celui du nouveau gouverneur. Aussi écrivait-il, le 28 mars 1770, à lord Hillsborough, au sujet de l'administration de la justice au Canada, une lettre dont les derniers termes contenaient un grave avertissement :

« Votre Seigneurie a appris que les protestants qui se sont établis ou qui ont plutôt séjourné ici depuis la conquête, ne se composent que de commerçants, de soldats licenciés et d'officiers, ces derniers, si l'on en excepte un ou deux, au-dessous du grade de capitaine; quant aux membres des justices de paix, ceux qui réussissaient en affaires ne pouvaient trouver le temps de siéger comme juges, et quand plusieurs, à la suite d'accidents ou d'entreprises mal conçues, eurent fait faillite, ils ont cherché naturellement à se refaire aux dépens du public; d'où vient une variété de manœuvres pour augmenter les procès et leurs propres émoluments. Des huissiers, nommés par ces juges, la plupart soldats libérés du service ou déserteurs, se répandant dans les paroisses avec des citations en blanc, à l'affût de toute querelle ou discorde légère parmi les habitants, les poussent à leur ruine et les forcent à plaider pour ce qu'ils auraient aisément réglé à l'amiable si on les eût laissés à eux-mêmes. Ils leur font supporter des frais extravagants pour le recouvrement de fort petites sommes, vendre leurs terres précipitamment pour le paiement de créances insignifiantes, et les deniers provenant de ces ventes sont absorbés par d'exorbitants honoraires, tandis que

les créanciers ne recueillent que bien peu de la ruine de leurs malheureux débiteurs. Ce n'est là qu'une bien faible esquisse de la misère des Canadiens, et c'est la cause de beaucoup de reproches qu'ils adressent à notre justice nationale et au gouvernement de Sa Majesté. Dans mon dernier voyage à travers le pays, les clameurs étaient générales. La copie ci-incluse d'une lettre que j'ai reçue à mon retour en cette ville, d'un ancien capitaine de milice fort sensé, est exactement le langage de tous ceux que j'ai rencontrés dans cette tournée, et je pourrais citer quelques exemples récents de leur résistance à des officiers de justice, agissant illégalement, à vrai dire, symptôme significatif, entre plusieurs autres, que leur patience est près de s'épuiser. » (Archives canadiennes, année 1890.)

La lettre à laquelle faisait allusion le gouverneur et qu'il transmettait au ministre donnait une description navrante de la persécution que subissait la population canadienne : elle est datée du 3 juillet 1769 :

« Ce ne sont que procès mal intentés au préjudice de tout le pauvre peuple qui se trouve accablé et ruiné totalement par les injustices qui lui sont faites ; on ne voit tous les jours que procès sur procès, pour des choses de néant ; pour vingt ou trente sous, on forme un procès qui se monte le plus souvent à quarante, cinquante et soixante livres par la multitude de frais qui sont faits à ces pauvres gens par le moyen des sergents d'ordres qui sont établis par l'autorité de MM. les juges de paix. Ces sergents-là sont des agresseurs de procès très injustes ; ils subornent le pauvre peuple, qui n'en sait pas plus long, à faire donner des ordres les uns aux autres, qu'ils ont tout prêts sur eux en blanc, dont il n'y a que les noms du demandeur et du défendeur à ajouter et le quantième du jour. Il arrive très souvent qu'une même personne a plusieurs ordres à répondre à différentes cours pour le même jour, et comme il est impossible que cela se puisse faire, on les condamne tout

de suite par défaut ; ensuite de quoi les sergents d'ordres saisissent, enlèvent, vendent tout ce que ces pauvres gens peuvent avoir chez eux, le tout donné à moitié prix et même au quart de la juste valeur des effets enlevés. Il arrive très souvent que lorsque ces prétendus sergents vont faire leur saisie aux maisons, s'il n'y a personne et que les portes soient fermées, ils font fraction pour entrer, ce qui représente des vols manifestes, et réduisent les habitants à la dernière mendicité. Si les effets saisis et enlevés ne sont pas suffisants pour payer les sommes qu'on exige d'eux pour la multitude de frais qu'on leur a faits tant pour le transport des voyages de sergents qu'autrement, on obtient des prises de corps contre eux après les avoir dépouillés de tout ce qu'ils pouvaient avoir et posséder au monde, tant meubles que leurs bestiaux ; ils se nantissent à la fin de leur personne pour achever leur tyrannie.

« Joseph DEROSIE,

« Cy-devant capitaine de milice. »

Les avertissements de Carleton, soulignés par les agissements des colons américains, furent entendus à Londres, où le ministère comprit qu'il importait de ne pas pousser à bout, pour plaire à une infime minorité de gens tarés et indignes, cette population canadienne, voisine de la Nouvelle-Angleterre, et que cette dernière appelait avec elle à la révolte. En 1774, le parlement britannique adoptait un bill déclarant nulles et non avenues toutes les dispositions antérieurement adoptées pour le Canada et ordonnant que les contestations relatives aux propriétés seraient dorénavant jugées d'après les lois précédemment en vigueur dans le pays ; les lois anglaises, avec le jury, ne furent maintenues que pour les affaires criminelles. La création d'un conseil législatif nommé par la Couronne, le rétablissement de la coutume de Paris pour la législation civile, des dîmes ecclésiastiques pour le clergé et des redevances féodales pour les seigneurs

restés dans la contrée donnèrent une première satisfaction aux Canadiens, qui furent en même temps dispensés du serment de fidélité et d'abjuration de leur religion, que les émigrants anglais prétendaient leur imposer. Ces concessions, que dictait seule aux conquérants l'approche du danger, décidèrent les Canadiens à rester neutres pendant la guerre de l'Indépendance. Un certain nombre, par vieille haine des Yankees, s'engagèrent même dans les milices, et soutinrent le gouverneur de Québec dans ses efforts pour repousser les invasions de leur pays par les Américains.

Au mois d'octobre 1774, une déclaration du Congrès de Philadelphie, où se trouvèrent réunis les députés de douze des colonies de la Nouvelle-Angleterre, acheva d'indisposer les Canadiens contre les révoltés et de les décider à rester de préférence sous le drapeau de la Grande-Bretagne, qui venait de leur rendre leurs lois et de les laisser libres de suivre leur religion. Parmi les griefs invoqués par le Congrès contre la métropole était relevé le bill du Parlement qui reconnaissait la religion catholique, abolissait « l'équitable système des lois anglaises dans la province de Québec et y établissait au profit des papistes une véritable tyrannie civile et spirituelle, au grand danger des provinces voisines qui avaient contribué de leur sang et de leur argent à sa conquête ». Par une inconséquence vraiment étrange, le même Congrès, après avoir ainsi profondément froissé ces Canadiens qu'il considérait toujours comme des ennemis, leur adressait, avec une hypocrite effusion de sympathie, un manifeste dans lequel il leur exposait les avantages d'une constitution libre, et les invitait à se joindre à lui pour défendre leurs droits communs.

« Saisissez, disait-il, l'occasion que la Providence elle-même vous présente ; si vous agissez de façon à conquérir votre liberté, vous serez effectivement libres. Nous connaissons trop les sentiments généreux qui distinguent votre nation pour présumer que la

différence de religion puisse préjudicier à votre amitié pour nous.

« Vous n'ignorez pas qu'il est de la nature de la liberté d'élever au-dessus de toute faiblesse ceux que son amour unit pour la même cause. Les cantons suisses fournissent une preuve mémorable de cette vérité : ils sont composés de catholiques et de protestants, et cependant ils jouissent d'une paix parfaite, et par cette concorde qui constitue et maintient leur liberté, ils sont en état de défier et même de détruire tout tyran qui voudrait la leur ravir. »

Distribué à profusion dans tout le Canada, ce placard n'y produisit que peu d'effet : les habitants, délivrés à propos de l'oppression que faisaient peser sur eux les nouveaux venus, et ne prévoyant pas qu'elle pouvait se renouveler dès que l'Angleterre en aurait fini avec la rébellion de ses colonies, refusèrent d'écouter les Bostonais, ces voisins qui avaient tant contribué à leur défaite, et ne conservèrent que le souvenir de la déclaration du Congrès de Philadelphie contre la religion catholique et les lois françaises : pour eux, elle traduisait la véritable pensée de ces puritains dont l'appel à la révolte après cette déclaration constituait à leurs yeux une insigne fourberie.

Par contre, fait assez singulier, les colons anglais, à qui la métropole avait accordé tant de faveurs au détriment des vaincus, tenaient ouvertement pour le Congrès et se montraient disposés, dans leurs conciliabules de Montréal et de Québec, à favoriser une invasion du Canada par les troupes des provinces révoltées.

Nous ne rechercherons pas ici quels avantages aurait pu tirer la population franco-canadienne d'une action commune avec les Américains. Comme plusieurs historiens l'ont fait ressortir, elle aurait certainement évité ainsi les persécutions qu'elle devait encore subir de la part des Anglais dès que ceux-ci n'auraient plus à se préoccuper des États-Unis devenus libres, et sur-

tout l'invasion des loyalistes (1) qui, refusant de rester dans un pays où ne gouvernait plus leur roi, achevèrent de chasser les Acadiens des provinces maritimes et prirent possession des terres fertiles du haut Canada, y créant de toutes pièces une province essentiellement anglaise et barrant ainsi la route à toute expansion de la race française. Mais d'autre part, perdue dans l'immense confédération américaine, n'aurait-elle pas été amenée, par un contact journalier avec les Yankees, à renoncer à sa langue, à ses mœurs et à ses lois ? L'exemple de la Louisiane, si française cependant au moment où elle était cédée aux États-Unis, donne lieu de croire que les choses se seraient passées de même à Québec, et l'on comprend qu'entre deux maîtres exécrés, qu'ils avaient rencontrés toujours unis jusque-là pour les écraser, les Canadiens aient préféré celui qui était loin et qui venait de leur faire des concessions importantes, aux Bostonais avec lesquels ils n'avaient pas cessé depuis de longues années d'échanger des coups de fusil.

D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, la France a joué alors un rôle peut-être très chevaleresque, mais bien peu conforme à ses intérêts. Décidée à venir au secours des États-Unis, elle devait, en engageant la lutte contre l'Angleterre, avoir pour premier but de délivrer tout au moins ses enfants du joug qui pesait sur eux dans le nord de l'Amérique, en reprenant possession du Canada ; c'était, nous l'avons vu, l'idée du ministre des affaires étrangères M. de Vergennes, mais elle n'était point partagée par les autres ministres. Le maréchal de Lévis, le héros des plaines d'Abraham, offrait en vain de se charger du commandement des troupes qui auraient été envoyées à Québec. Le roi de Prusse, le grand Frédéric, qui suivait attentivement les événements, appréciait comme M. de Vergennes le rôle de la France ; le 8 septembre 1777, il écrivait

(1) Leur nombre fut estimé à vingt-cinq mille.

de Postdam à son ambassadeur à Paris : « On se trompe fort en admettant qu'il est de la politique de la France de ne point se mêler de la guerre des colonies. Son premier intérêt demande toujours d'affaiblir la puissance britannique, partout où elle peut, et rien n'y saurait contribuer plus promptement que de lui faire perdre ses colonies en Amérique. Peut-être même serait-ce le moment de reconquérir le Canada. L'occasion y est si favorable qu'elle n'a été ni le sera peut-être dans trois siècles. »

Et dans une autre lettre du même jour à son ambassadeur à Londres : « C'est un grand bonheur pour l'Angleterre que sa rivale la France soit si entichée de ses dispositions pacifiques qu'elle laisse échapper la meilleure occasion qui s'est présentée peut-être depuis quelques siècles pour prendre l'ascendant sur elle et reconquérir les provinces qu'elle lui a arrachées dans le Nouveau-Monde. »

Les Anglais eux-mêmes attendaient cet effort et croyaient que le premier souci de Louis XVI serait de chercher à recouvrer notre ancienne colonie. Bien loin de là, la France ne s'enthousiasmait que pour la cause des Américains insurgés, et ses ministres, en traitant avec la nouvelle République, acceptaient, à la demande du bonhomme Franklin, cette clause vraiment stupéfiante « qu'ils renonceraient à reprendre le Canada ». Un vent de folie soufflait sur cette cour que la Révolution devait bientôt balayer. « Ce qu'il y a de plus remarquable, dit un des jeunes officiers qui ont pris part à la guerre d'Amérique, c'est que, à la cour comme à la ville, chez les grands comme chez les bourgeois, parmi les militaires comme parmi les financiers, au sein d'une vaste monarchie, sanctuaire antique des privilèges nobiliaires, parlementaires, ecclésiastiques, malgré l'habitude d'une longue obéissance au pouvoir arbitraire, la cause des Américains insurgés fixait toutes les attentions et excitait un intérêt général. De toutes parts l'opinion pressait le gouvernement royal

de se déclarer pour la liberté républicaine et semblait lui reprocher sa lenteur et sa timidité. » (De Ségur.)

Aussitôt que la guerre fut engagée entre l'Angleterre et ses colonies, celles-ci, malgré l'ignorance et l'indiscipline de leurs troupes, avaient songé à envahir le Canada et organisé une armée dans ce but. En 1775, le général Montgomery, à la tête de trois mille hommes (1), déboucha par le lac Champlain et s'empara successivement, sans grande résistance, des postes de Chambly et de Saint-Jean, puis de la ville de Montréal, d'où le gouverneur Carleton put s'échapper à grand'peine pour aller s'enfermer dans Québec avec le peu de soldats qu'il avait à sa disposition. Il y fut bientôt assiégé par Montgomery, que le colonel Arnold, celui qui devait plus tard trahir la cause américaine, avait rejoint avec un millier d'hommes par la rivière de la Chaudière. Un assaut, tenté dans la nuit du 31 décembre au milieu d'une tempête de neige fut repoussé.

(1) Les milices américaines que ce général avait sous ses ordres ne connaissaient aucune discipline, et la manière dont leur chef les appréciait en donne une assez triste idée : « Je suis tout navré, — écrivait-il à sa femme le 12 septembre 1775, de l'île aux Noix, — mes troupes se conduisent si mal que je me repens amèrement d'avoir accepté ce commandement. L'autre jour, je descendis la rivière avec huit ou neuf cents hommes ; le but de cette petite expédition était de couper les communications entre Saint-Jean et Montréal. Il était nuit quand ce détachement fut conduit aux chaloupes. Moins d'une demi-heure après, il me revint dans le plus grand désordre. Cette panique avait été causée par quelques trainards qui faisaient du bruit dans les broussailles. La première ligne se débanda et entraîna les autres dans sa fuite. A force de prières, de menaces et de reproches, je les forçai à rebrousser chemin et à regagner les embarcations. Une heure après, ils me revenaient avec la même frayeur et la même rapidité ! Pour résumer, je n'ai jamais vu une collection plus complète d'aussi lâches misérables. Le pis, c'est que nous sommes assez malheureux pour avoir des Canadiens qui sont témoins de toutes ces hontes. Que vont-ils penser des braves Bostonais ? Je n'en sais rien. S'ils les jugent comme moi, ils ne sont pas prêts à mettre leur confiance entre les mains de pareils amis ! » (Richard Montgomery, par Faucher de Saint-Maurice.)

Montgomery y perdit la vie, et Arnold, blessé à la jambe d'un coup de feu, dut se replier sur Montréal, puis évacuer la province à l'arrivée des renforts d'Angleterre. La guerre, reportée sur le territoire des États-Unis, se continua, avec des alternatives de succès et de revers pour les deux adversaires, jusqu'à l'intervention de la France dont les flottes et une armée commandée par le comte de Rochambeau permirent à Washington d'enfermer le général Cornwallis dans York-Town et de le réduire à capituler.

Au Canada, les Anglais, délivrés de la crainte d'une invasion et d'une révolte des habitants, recommencèrent bientôt à réclamer fonctions et propriétés; les membres du conseil, en grande partie composé de créatures de cette espèce, « travaillaient avec une prodigieuse ardeur soit à accumuler les emplois sur leurs têtes, soit à accaparer les terres publiques ». Les seigneurs conseillers réclamaient pour eux l'exemption des corvées et du logement des troupes; imbus de principes monarchiques, ils prenaient chaudement la cause du pouvoir dans toutes les questions qui ne touchaient pas à leurs institutions, et leur maxime restait: « Si veut le roi, si veut la loi. » Une ordonnance sur les milices, contenant plusieurs dispositions fort dures, indisposa les Canadiens à qui elle imposait des charges énormes; les corvées, dont le peuple des campagnes fut écrasé pendant la guerre, occasionnèrent aussi de nombreuses plaintes. Sur ces entrefaites, Carleton fut remplacé en 1778 par le général Haldimand, Suisse d'origine, depuis longtemps au service de l'Angleterre. C'était un homme d'un caractère impérieux et dur que ses habitudes militaires et sa brutalité rendaient tout à fait impropre aux fonctions d'administrateur. Voisin de provinces en révolution, suspectant le loyalisme des habitants qui devaient, selon lui en raison de leur origine, sympathiser avec les insurgés américains que la France défendait, il estima qu'il ne pourrait les contenir que par des mesures

d'une extrême rigueur. Aux justes réclamations qui lui furent soumises, il répondit par une plus rude application de l'ordonnance sur les milices, par un redoublement de vexations dans les corvées qui devinrent un véritable fléau, par l'emprisonnement sur le moindre soupçon de centaines de colons ; les correspondances privées étaient violées ; partout l'esprit soupçonneux de ce reître grossier voyait des espions ou des ennemis ; les prisons ne suffirent bientôt plus à contenir la masse des suspects que son inquiète vigilance faisait arrêter chaque jour. Les vaisseaux de guerre ancrés devant Québec en furent remplis ; puis il fallut prendre le couvent des Récollets pour y enfermer de nouveaux détenus. Soumises à d'odieux traitements, réduites souvent au pain et à l'eau, ces victimes de la brute qui remplissait les fonctions de gouverneur étaient gardées dans les cachots pendant des mois entiers, des années même, puis relaxées sans savoir de quel crime elles étaient accusées ; aucune ne fut mise en jugement.

La paix signée à Paris entre l'Angleterre, les États-Unis et la France, le 3 septembre 1783, mit fin à cet exécrable régime (1), et Haldimand, rappelé, fut bientôt remplacé par son prédécesseur, Carleton, élevé à la pairie sous le nom de lord Dorchester. Les réclamations des habitants étaient parvenues à Londres nombreuses, ardentes contre l'administration du soudard dont on les délivrait ; mais le mal était grand, et il fallait y apporter un remède si la métropole ne

(1) Ce traité eut pour le Canada une conséquence fâcheuse ; la province n'ayant pas adhéré à la fédération des États et restant territoire anglais, ne fut pas comprise dans le traité ; mais les Américains prétendirent et firent admettre que ses limites étaient celles que les Anglais avaient fixées eux-mêmes lorsque, après la conquête, ils avaient réduit le Canada à sa plus simple expression. Les villes de Montréal et de Québec se trouvèrent ainsi à quelques lieues de la frontière ; le lac Champlain avec le territoire environnant et toute la presqu'île de Détroit, qu'habitaient de nombreux Français, passèrent au pouvoir des Américains.

voulait pas voir un jour le Canada, soutenu par les anciennes colonies devenues les libres États-Unis, revendiquer à son tour une complète indépendance. Il importait en outre au cabinet de Londres, en présence des graves événements qui se déroulaient en France et de la Révolution qui s'y accomplissait, de ne pas donner à ses nouveaux sujets les motifs d'une révolte qui exigerait l'envoi de troupes dont la présence était nécessaire en Europe. Aussi fut-il admis en 1791, par le Parlement, après de longues discussions, qu'il y avait lieu de donner aux habitants de la province de Québec une satisfaction, en leur accordant un système représentatif et quelques-unes des libertés auxquelles pouvait prétendre tout sujet anglais.

Le 4 mars 1791, le premier ministre William Pitt soumettait à la Chambre des communes un projet partageant la province en deux, l'une, le Bas-Canada, habitée en grande majorité par la race française, l'autre, le Haut-Canada, peuplée d'Anglais, réfugiés loyalistes. Le bill attribuait à chacune d'elles une Chambre élective. « La division en deux gouvernements, disait le ministre, mettra un terme à cette rivalité entre les émigrants anglais et les anciens habitants français, qui occasionne tant d'incertitude dans les lois et tant de dissensions. J'espère qu'elle pourra se faire de façon à assurer à chaque peuple une grande majorité dans la partie du pays qu'il occupe, car il n'est pas possible de tirer une ligne de séparation parfaite. Je proposerai d'établir, à l'imitation de la constitution de la mère patrie, un Conseil composé de membres nommés à vie par la Couronne ou siégeant en vertu d'un titre héréditaire, que le roi aura le privilège d'attacher à certains honneurs, et une Chambre des députés élue de la manière ordinaire. »

Après avoir exposé les mesures qu'il y avait lieu de prendre pour pourvoir à la subsistance du clergé protestant en le dotant de terres, pour assurer la propriété et les concessions dans les deux provinces, le ministre

terminait en ces termes : « Afin de prévenir le retour de difficultés pareilles à celles qui ont amené la séparation des États-Unis et de l'Angleterre, il sera statué que le Parlement britannique ne pourra imposer d'autres taxes que des droits sur le commerce ; et encore, afin d'empêcher l'abus de ce pouvoir, la législature dans chaque province pourra-t-elle disposer du produit de l'impôt. »

Le bill, voté dans les deux Chambres malgré l'opposition furieuse des émigrants anglais qui voyaient leur échapper la domination sur les habitants français, à qui leur nombre assurait la majorité dans la Chambre élective, donnait à ces derniers le moyen d'intervenir dans la direction de leurs affaires : le plein exercice de leur religion leur était garanti et la législation civile restait pour eux celle de la coutume de Paris. Le Conseil législatif devait se composer d'au moins quinze membres pour le Bas-Canada et de sept pour le Haut ; l'Assemblée représentative d'au moins cinquante membres pour le Bas-Canada et de seize pour le Haut, élus par les propriétaires d'immeubles d'un revenu de cinquante francs dans les campagnes et de cent vingt-cinq francs dans les villes. Les locataires des villes payant un loyer de deux cent cinquante francs avaient le droit de vote. La durée des Parlements ne devait pas excéder quatre ans.

Telle était la charte de 1791 ; elle donnait à la population une assemblée pour faire entendre sa voix ; mais il y manquait une partie essentielle, qui ne devait être obtenue qu'après des troubles sanglants ; il y avait un parlement, mais pas de ministère. « Et sans ministère, dit un célèbre historien anglais, un gouvernement parlementaire, tel qu'il existe chez nous, ne peut jamais fonctionner sûrement. Il est indispensable pour nos libertés que la Chambre des communes ait le moyen d'exercer sur le pouvoir exécutif un contrôle réel, une influence souveraine. » (Macaulay.)

XVIII

La révolte de 1837.

Le 17 décembre 1791, s'ouvrait à Québec, dans l'ancien palais épiscopal, la première session du Parlement du Bas-Canada. Le choix du président de l'assemblée fit aussitôt ressortir l'antagonisme des deux races et mit en évidence les prétentions à la suprématie des membres anglais. Seize d'entre eux avaient été bénévolement élus par les Canadiens qui, grâce à ce témoignage de confiance, espéraient, bien à tort, faire régner la concorde dans la nouvelle assemblée. Ils réclamèrent immédiatement la nomination d'un président anglais et l'abolition de la langue française. Ces deux propositions furent rejetées par la majorité, qui nomma président M. Panet, Canadien français, avocat distingué, et décida que les procès-verbaux de la Chambre seraient écrits dans les deux langues. « Eh quoi ! s'était écrié au cours de la discussion le député Papineau ; parce que les Canadiens devenus sujets de l'Angleterre ne savent pas la langue parlée sur les bords de la Tamise, ils seront privés de leurs droits ! » — « Privez-en donc, ajouta M. Panet, les habitants des îles de la Manche, qui parlent français et vous appartiennent depuis Guillaume le Conquérant ! » Ces véhémentes apostrophes déconcertèrent l'opposition. Après de longues séances consacrées aux questions de création d'écoles de paroisses, d'impôts et de finances, la Chambre adopta une résolution des plus importantes, qui fut toujours renouvelée depuis, et dont les gouverneurs con-

testèrent longtemps la validité : elle décida que le vote des subsides lui appartenait d'une manière exclusive (1). Mais les émigrants anglais, perdus au milieu de la population française, avaient toutes les places dans l'administration et dans le Conseil, composé de membres nommés par la Couronne. Le gouverneur et le Conseil, réunis contre l'assemblée élue, annulaient ses décisions et s'efforçaient de conserver intacte leur domination. Une lutte acharnée s'engagea bientôt entre les deux partis, soutenue du côté des Canadiens par des hommes comme MM. Bédard et Papineau, avec une constance, une énergie et une habileté parlementaire qui devaient finir, sinon par assurer le succès de leurs revendications légitimes contre les prétentions extravagantes de l'oligarchie anglaise, du moins par obliger les gouverneurs à en tenir un compte sérieux et la métropole à les examiner. Les débats, auxquels prirent une part active les Canadiens français, eurent un autre résultat que souligne avec une malicieuse ironie l'historien Garneau : « La discussion du règlement de l'assemblée mit les membres au fait des règles parlementaires, et la politesse française, introduite par les Canadiens dans la tenue de la Chambre et dans les délibérations, donna à ce corps un air de respectueuse gravité que n'avait pas la Chambre des communes d'Angleterre, où les membres se tiennent enveloppés dans leurs manteaux, la tête couverte et la canne ou

(1) Cette résolution était ainsi conçue : « Toutes aides et subsides accordées à Sa Majesté par la législature du Bas-Canada sont le seul don de l'assemblée de cette province, et tous les bills pour accorder telles aides et subsides doivent commencer dans l'Assemblée, parce que c'est le droit incontestable de l'Assemblée de diriger et de préciser dans chacun de ces bills les buts, considérations, conditions, limitations et qualifications de tels dons, lesquels ne peuvent être altérés par le Conseil législatif. »

La Chambre voulait ainsi renverser d'un seul coup les espérances du Conseil, qui prétendait avoir le contrôle sur les subsides et sur les moyens de les obtenir. Tous les membres de la Chambre furent unanimes sur ce point. (Bédard.)

la cravache à la main, comme dans une foire. »

En 1796, lord Dorchester repassa en Angleterre et fut remplacé comme gouverneur par le général Prescott, qui ouvrit le second parlement provincial le 24 janvier 1797. M. Panet en fut réélu président. Craignant le progrès des idées révolutionnaires dont la France était alors l'ardent foyer, Prescott se fit donner par les Chambres un pouvoir à peu près absolu de faire arrêter les citoyens ou les étrangers soupçonnés d'être favorables aux idées nouvelles. Des mesures sévères furent prises pour interdire l'entrée au Canada de toutes les personnes suspectes de sympathies à l'égard des Français ainsi que des livres ou journaux pouvant faire connaître leurs dangereuses opinions. Le clergé approuva ces mesures et le curé de Québec, dans un langage qui choqua les Canadiens eux-mêmes par sa servilité, recommanda au peuple la soumission au souverain légitime. « Nos conquérants, disait-il en prononçant l'oraison funèbre de son évêque, Mgr Briand, regardés d'un œil ombrageux et jaloux, n'inspiraient que de l'horreur; on ne pouvait se persuader que des hommes étrangers à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maîtres. Nation généreuse, qui nous avez fait voir avec tant d'évidence combien ces préjugés étaient faux; nation industrielle, qui avez fait germer les richesses que cette terre renfermait dans son sein; nation exemplaire qui, dans ce moment de crise, enseignez à l'univers attentif en quoi consiste cette liberté après laquelle tous les hommes soupirent et dont si peu connaissent les justes bornes; nation compatissante qui venez de recueillir avec tant d'humanité les sujets les plus fidèles et les plus maltraités de ce royaume auquel nous appartenimes autrefois; nation bienfaisante, qui donnez chaque jour au Canada de nouvelles preuves de votre libéralité, non, vous n'êtes pas nos ennemis, ni ceux de nos propriétés que

vos lois protègent, ni ceux de notre sainte religion, que vous respectez! Pardonnez donc ces premières défiances à un peuple qui n'avait pas encore le bonheur de vous connaître; et si, après avoir appris le bouleversement de l'État et la destruction du vrai culte en France, et après avoir goûté pendant trente-cinq ans les douceurs de votre empire, il se trouve encore parmi nous quelques esprits assez aveugles ou assez mal intentionnés pour entretenir les mêmes ombrages et inspirer au peuple des désirs criminels de retourner à ses anciens maîtres, n'imputez pas à la totalité ce qui n'est que le vice d'un petit nombre! »

On ne pouvait témoigner d'une soumission plus humble : elle fut récompensée. Le langage de l'abbé Plessis lui valut d'être admis plus tard à remplacer comme évêque celui dont il avait prononcé l'oraison funèbre.

Les mesures prises pour empêcher la propagande des idées révolutionnaires au Canada aboutirent à un de ces crimes judiciaires dont les Anglo-Saxons donnent trop souvent l'exemple en paraissant hypocritement respecter la loi : « Un enthousiaste Américain, du nom de Mac Lane, ajoutant foi aux soupçons que l'on semait contre la population (que les émigrants anglais disaient disposée à se rallier au drapeau de la révolution), se laissa attirer à Québec par un charpentier de navire nommé Black, qui avait su acquérir assez de popularité pour se faire élire, en 1796, membre de l'Assemblée législative. Aussitôt que Black l'eut en son pouvoir, il courut avertir l'autorité, qu'il avait prévenue d'avance. Mac Lane, accusé de haute trahison, fut livré aux tribunaux. Le choix des jurés, les témoignages, le jugement, le supplice, tout fut extraordinaire. Il fut condamné à mort et exécuté, avec un grand appareil militaire, sur le glacis des fortifications, dans un endroit élevé et visible des campagnes environnantes. Le corps du supplicié, après être resté quelque temps suspendu au gibet, fut descendu au pied de l'échafaud; le bour-

reau en trancha la tête, la prit par les cheveux et, la montrant au peuple, cria : « Voilà la tête d'un traître ! » Il ouvrit ensuite le cadavre, en arracha les entrailles, les brûla et fit des incisions aux quatre membres. Jamais pareil spectacle ne s'était encore vu en Canada ! Les accusateurs et les témoins à charge eurent des terres pour prix de leur complaisance ou de leurs délations. Black lui-même reçut des gratifications ; elles ne lui portèrent pas bonheur, car tout le monde ne voulut plus voir en lui qu'un traître. Repoussé par ses concitoyens, couvert du mépris public, il finit par tomber dans une profonde misère, et on le vit, quelques années après, couvert de vermine, mendier son pain dans la ville où il avait siégé autrefois comme législateur. » (Garneau.)

La rigueur contre tout ce qui pouvait venir de France était poussée à ce point que le territoire fut interdit à un émigré, M. de la Rochefoucault-Liancourt, qui, venu aux États-Unis et dans le Haut-Canada, voulait visiter Montréal et Québec ; et cependant celui-là était fidèle aux sentiments de la noblesse de ce temps, mais il lui restait, malgré tout, l'amour de la patrie absente, et c'est avec un véritable soulagement qu'on lit, après l'étrange allocution de l'abbé Plessis, les réflexions que dictait à ce voyageur la vue de tout ce qui l'entourait :

« Je suis embarrassé de me rendre compte à moi-même des différents sentiments qui m'oppressent. J'aime les Anglais plus peut-être qu'aucun Français ne les aime : j'en ai toujours été très bien traité. J'ai des amis parmi eux ; je hais les crimes infâmes dont la Révolution française a été souillée, qui m'ont d'ailleurs enlevé des objets chers à mon affection et à mon estime ; je suis banni de France, mes biens sont confisqués ; je suis traité par le gouvernement de mon pays comme si j'étais un criminel, séparé de tout ce qui m'est cher, et mes malheurs sont loin de finir ; eh bien, ce sentiment de la Patrie, ce sentiment aujour-

d'hui si pénible, si contradictoire avec ma position, domine tous les autres et vient me poursuivre ici plus que jamais. Ce pavillon anglais sous lequel je navigue, sur des lacs où a si longtemps flotté le pavillon français; ces forts, ces canons enlevés à notre puissance, ce témoignage perpétuellement sous mes yeux de notre ancienne faiblesse et de nos adversités, me gênent, m'accablent et me donnent un excès d'embarras, de honte, que je ne puis trop bien démêler et moins encore définir. Les succès que lord Howe a eus l'année dernière, dont les Anglais parlent d'autant plus librement devant nous qu'ils croient notre cause attachée à la leur; cette avidité d'annoncer de nouvelles défaites des Français, d'y croire, et d'oser nous en complimenter, en nous assurant que nous rentrerons dans nos propriétés par les efforts britanniques; tous ces sujets habituels d'une conversation dans laquelle l'intention de mes hôtes semble toujours bonne, ont quelque chose d'autant plus pénible qu'il faut cacher sa pensée dans le silence, qu'en la disant on passerait pour un sot aux yeux du très petit nombre par qui on ne serait pas jugé un Jacobin, un Robespierre. Et cependant il est en moi, il est profondément en moi de préférer garder toute ma vie mon état de banni, de pauvre diable, à me voir rappeler dans mon pays et dans mes biens par l'influence des puissances étrangères et par l'orgueil anglais. Je n'entends pas parler d'une défaite des troupes françaises sans une grande peine, de leurs succès sans un sentiment d'amour-propre satisfait que je ne cherche pas toujours assez à cacher. »

Le gouverneur anglais avait raison de ne pas laisser pénétrer au milieu des Canadiens français cet exilé qui portait si vivace au fond du cœur le culte de la patrie, car ils avaient conservé le même sentiment, et les agissements dont ils étaient l'objet de la part de leurs nouveaux maîtres n'étaient pas pour le faire disparaître.

Dans la Chambre élue, les luttes se continuèrent au

sujet des concessions de terre, de la tentative de création d'une « Institution royale » destinée à angliciser le pays en imposant l'enseignement de la langue anglaise, de la question des taxes qui passionna particulièrement les esprits. Le Mercury, journal anglais fondé en 1805 pour soutenir les intérêts des marchands anglo-saxons contre la population canadienne, résuma très nettement les tendances des immigrants et le but qu'ils poursuivaient :

« Cette province est trop française pour une colonie britannique. Que nous soyons en guerre ou en paix, il est essentiel de faire tous nos efforts, par tous les moyens avouables, pour nous opposer à l'accroissement des Français et de leur influence. Après une possession de quarante-sept ans, il est juste que la province devienne enfin anglaise. »

Les habitants répondirent à ce manifeste par la création, au mois de novembre 1806, d'un autre journal intitulé Le Canadien, dont l'apparition était justifiée en ces termes dans le prospectus qui l'annonçait :

« Il y a déjà longtemps que des personnes qui aiment leur pays et leur gouvernement regrettent que le rare trésor que nous possédons dans notre constitution, la liberté de la presse, demeure si longtemps caché. Ce droit qu'a le peuple anglais d'exprimer librement ses sentiments sur tous les actes publics de son gouvernement est ce qui en fait le principal ressort.

« C'est cette liberté qui rend la constitution anglaise si propre à faire le bonheur des peuples qui sont sous sa protection. Le despote ne connaît le peuple que par le portrait que lui en font les courtisans, il n'a d'autres conseillers qu'eux. Sous la constitution anglaise, le peuple a le droit de se faire connaître lui-même par le moyen de la presse, et, par l'expression libre de ses sentiments, toute la nation devient pour ainsi dire le conseiller privé du gouvernement. »

Le journal, traduisant fidèlement les aspirations des

Canadiens, prit fièrement pour devise : « Nos institutions, notre langue et nos lois. »

Au mois d'octobre 1807, un nouveau gouverneur, sir James Craig, arriva d'Angleterre.

C'était un ancien officier, d'une santé débile, d'un esprit fantasque et borné, aigri par la maladie, « qui déploya un grand étalage militaire et parla au peuple comme à des recrues soumises au fouet ». (Garneau.) Ses préjugés contre les Canadiens et ses terreurs d'une révolte en faveur de la France, que sa patrie combattait alors à outrance, le livrèrent aux pires ennemis des habitants et lui inspirèrent les mesures les plus arbitraires : Dissolution de la Chambre élue, dont les discussions lui paraissaient révolutionnaires (1) ; saisie des presses du Canadien ; arrestation de l'imprimeur, de députés, de notables dont les tendances étaient suspectes, tout fut employé pour répandre la terreur et briser la résistance légale des Canadiens français. Mais l'horizon redevenait menaçant dans les provinces voisines : les États-Unis, à propos des droits des neutres ouvertement violés par l'Angleterre dans sa lutte acharnée contre Napoléon, allaient bientôt recommencer la guerre une première fois soutenue pour leur indépendance.

Le gouvernement de la métropole se résigna, pour éviter une révolte et la perte certaine du Canada, à sanctionner le bill interdisant l'élection des juges à la Chambre d'assemblée et à remplacer Craig, dont la violence et l'incapacité avaient fait un objet d'exécration, par un homme d'un caractère absolument différent, dont la bienveillance, le bon sens et l'impartialité pouvaient seuls ramener le calme dans les esprits.

Les premiers actes de sir Georges Prévost lui

(1) Elle osait parler des influences pernicieuses qui entouraient le pouvoir, de la nécessité d'un ministère responsable, de l'interdiction aux juges des fonctions de députés. Le quart de la Chambre était, grâce à cet abus, composé de fonctionnaires à la discrétion du gouverneur.

gagnèrent la sympathie des Canadiens français. Des postes de juges, de fonctionnaires, de commandants de milices leur furent confiés ; la reconnaissance légale du catholicisme apaisa le clergé ; les mesures conciliantes du gouverneur au regard des habitants et l'accueil qu'il leur fit lui assurèrent bientôt leur fidélité. Le choix de l'homme avait été opportun ; ses actes valurent à l'Angleterre le concours des Canadiens dans la nouvelle campagne qui allait s'engager contre les États-Unis.

Grâce à eux, les tentatives d'invasion renouvelées à plusieurs reprises par les milices des États furent repoussées, malgré les défaites des Anglais sur les lacs, où leurs flottes succombèrent sous les coups de leurs adversaires.

La principale armée envoyée pour attaquer Montréal et Québec était forte de sept mille hommes et commandée par le général Hampton. Elle fut arrêtée dans sa marche et finalement repoussée par un petit corps de trois cents Canadiens, qui renouvelèrent ainsi un de ces merveilleux faits d'armes dont leurs pères étaient coutumiers. Le colonel Salaberry, qui les commandait, s'était retranché sur les bords de la rivière Châteauguay dans une excellente position, au milieu de bois et de fourrés épais, sa droite appuyée à la rivière, son centre et sa gauche protégés par des abatis et des marécages. Le 26 octobre 1837, Hampton, marchant par cette vallée, se heurta aux abatis, derrière lesquels les Canadiens accueillirent ses troupes par un feu soutenu qui fit de nombreuses victimes. Vainement, concentrant ses forces, il reporta ses assauts sur une aile puis sur l'autre ; tous ses efforts ne parvinrent pas à déloger ses adversaires de leurs positions, et ses soldats, harassés, surpris par une attaque de flanc au milieu des bois qu'ils croyaient remplis d'ennemis, finirent par battre en retraite après quatre heures de lutte. Vivement poursuivis, ils s'enfuirent en complète déroute. La victoire de Châteauguay eut

pour résultat l'évacuation du Canada par les troupes américaines, et la lutte se continua sur les frontières jusqu'au traité signé à Gand le 24 décembre 1814.

Le 1^{er} mars 1815, la conclusion de la paix fut officiellement annoncée par le gouverneur à la Chambre, dont le nouveau président, élu en remplacement de M. Panet, nommé conseiller, était M. Papineau, fils de celui qui avait si vaillamment soutenu dans les législatures précédentes les intérêts de ses compatriotes. Ce jeune homme, dont l'éloquence et la forte volonté allaient peser d'un grand poids dans les débats entre les deux races, adressa à sir Georges Prevost ces paroles dont l'effet fut considérable aussi bien au Canada que dans la métropole :

« Les événements de la dernière guerre ont resserré les liens qui unissent ensemble la Grande-Bretagne et les Canadas. Ces provinces lui ont été conservées dans des circonstances extrêmement difficiles. Lorsque la guerre a éclaté, le pays était sans troupes, sans argent, et Votre Excellence se voyait à la tête d'un peuple en qui, disait-on, plus d'un demi-siècle de repos avait détruit tout esprit militaire. Vous plaçant au-dessus des préjugés, vous avez su trouver dans le dévouement de ce peuple brave et fidèle, injustement calomnié, assez de ressources pour déjouer les projets de conquête d'un ennemi nombreux et plein de confiance en ses forces. Le sang des enfants du Canada a coulé, mêlé à celui des braves soldats envoyés à leur secours. Après toutes les preuves que la métropole et la colonie ont données, l'une de l'efficacité de sa protection, et l'autre de sa fidélité inaltérable, les habitants de ce pays peuvent prétendre avec plus de raison que jamais à la conservation et au libre exercice des avantages que leur assurent leur constitution et leurs lois. »

On ne pouvait faire entendre un langage plus parlementaire et formuler un vœu plus juste; mais le groupe de marchands et d'immigrants britanniques espérait bien que la métropole resterait sourde, et que

le mot d'ordre du ministère serait, comme par le passé : « Tout pour les Anglais, rien pour les vaincus. » Ses insolentes prétentions allaient bientôt amener une situation telle que les Canadiens, exaspérés, finirent par se révolter.

Tout d'abord, le gouvernement anglais, à la suite de la conquête, s'était substitué au gouvernement français dans la possession des terres non encore concédées ; il avait en outre mis la main sur les biens des Jésuites ; de 1793 à 1811, le gouverneur en fit une distribution arbitraire à ses favoris ; une centaine reçurent ainsi plus de trois millions d'acres ; le gouverneur lui-même en prit soixante-dix mille pour sa part. Ces individus, en accaparant le sol, n'avaient pas du tout l'intention de le mettre en valeur ; comme il ne leur avait presque rien coûté, ils comptaient le laisser inculte jusqu'à ce que les progrès de la colonisation aux alentours en eussent fait augmenter le prix. Gouverneur et Conseil prétendaient border ainsi les frontières des États-Unis de loyaux sujets qui empêcheraient les vaincus de fraterniser avec les Américains.

Quant aux Canadiens, toutes leurs réclamations pour obtenir la répartition des concessions entre les cantons proportionnellement au nombre des habitants, se heurtèrent à un parti pris de malveillance absolu ; leurs recours aux autorités de la métropole y trouvèrent le même accueil qu'à Québec.

Un autre de leurs griefs portait sur la partialité dont faisaient preuve les gouverneurs en faveur de cette oligarchie de marchands et d'aventuriers d'origine anglo-saxonne qui s'était implantée dans la province et qui accaparait presque tous les emplois publics. En 1834, sur une population de six cent mille habitants, dont soixante-quinze mille seulement étaient Anglais, quarante-sept officiers, les moins rétribués, étaient de race française ; cent cinquante-sept, occupant les postes les plus importants et les plus richement payés, étaient d'origine anglaise. Ces derniers, en outre, faisaient lourdement

sentir aux habitants leur autorité, mettaient chaque jour en relief l'infériorité des vaincus, dénigraient leur origine, tournaient en ridicule leur langue et leurs institutions, et soutenaient de toutes leurs forces les gouverneurs dans leurs luttes contre la Chambre élue.

Des juges, Anglais d'origine, faisant partie, malgré leurs fonctions, de la Chambre, étaient accusés de substituer leur volonté arbitraire aux règles de la justice, de commettre des malversations éhontées; les gouverneurs, approuvés par les autorités de la métropole, les maintinrent en place : la Chambre les expulsa et émit plusieurs fois le vœu que les fonctionnaires fussent exclus de la députation; elle fut dissoute. Les élections, malgré la pression du parti anglais, lui donnèrent gain de cause : la population renomma les mêmes membres.

La question des subsides, soulevée de nouveau par la Chambre qui voulait avoir, comme en Angleterre, l'initiative de toutes les mesures concernant l'emploi des deniers publics, créa un nouvel antagonisme entre le corps élu et le gouverneur soutenu par le Conseil, qui prétendait disposer à son gré de ces fonds comme cela s'était fait depuis la conquête. Le gouverneur était alors Charles Lennox, duc de Richmond, qui avait rempli les mêmes fonctions en Irlande. Héritier d'un grand nom et d'une fortune considérable qu'il avait dissipée par son faste, ses extravagances et sa passion du jeu, il était venu à Québec en 1818 avec la pensée de la reconstituer aux dépens de la colonie. Dès la première session de la Chambre, il lui demanda de voter, comme les années précédentes, une liste civile, mais augmentée d'un cinquième. Sur le refus des députés, il leur adressa de vifs reproches et prorogea le Parlement. Universellement reconnu pour un ennemi des Canadiens et souverainement détesté par eux, il mourut peu de temps après cette prorogation, dans des circonstances vraiment dramatiques.

« Au cours de l'été de 1819, le château Saint-Louis, à

Québec, présentait une animation inaccoutumée. Les gardes étaient doublées à toutes les issues et une foule nombreuse entraît et sortait sans interruption du château. Le silence de cette foule indiquait une cérémonie funèbre. En effet, elle venait visiter la chambre mortuaire du duc de Richmond, enlevé par une mort tragique dans laquelle la croyance populaire voyait un châtement de Dieu. On pouvait lire sur toutes les figures qu'on rencontrait une expression de soulagement et de satisfaction secrète.

« Chacun racontait à sa manière les incidents de la mort du duc. Mordu par un renard captif, avec lequel il avait voulu jouer en passant à Sorel, au moment où il se rendait à la chasse, il ressentit, au milieu de la forêt, les premières atteintes de la rage que ce renard, pris d'hydrophobie sans que personne le sût, lui avait communiquée. Dès que les gens de sa suite s'en furent aperçus, ils l'engagèrent à descendre à Québec. Il partit en effet, mais dès qu'il entrevit l'eau de la rivière Ottawa, où il allait s'embarquer, l'horreur hydrophobique s'empara de lui et il s'enfonça de nouveau dans la forêt. On l'entendait s'écrier, en se parlant à lui-même : « Lennox, be a man », mais sa volonté était vaincue; impossible d'avancer. Il fallut l'entraîner malgré lui et le lier dans le canot, où les convulsions de la rage, en entendant le clapotement de l'eau autour de lui, le mirent dans un état indescriptible. Il mourut peu de temps après, avant même d'arriver à Québec. Cette fin tragique fit une grande sensation dans tout le pays. » (Gagnon.)

Son successeur, le comte Dalhousie, refusa, ainsi que lui, de reconnaître à la Chambre le droit de voter annuellement et par chapitres détaillés les fonds nécessaires au gouvernement. Comme elle persistait dans cette résolution, dernière sauvegarde de la liberté du peuple qu'elle représentait, Dalhousie prononça sa dissolution et fit procéder à de nouvelles élections. En même temps, le parti anglais, appuyé par la population

de même race du Haut-Canada, obtenait du ministère la présentation à la Chambre des Communes de Londres d'un bill tendant à la réunion des deux provinces sous un seul gouvernement. Ce bill accordait au Haut-Canada une députation beaucoup plus nombreuse qu'au Bas-Canada, proscrivait l'usage de la langue française dans le Parlement et les tribunaux, portait atteinte à la liberté du culte dont les représentants étaient mis à la discrétion du gouverneur, et assurait aux Anglais, malgré leur extrême infériorité numérique, la majorité dans les Chambres.

Dès que l'on apprit au Canada les dispositions si hostiles de ce bill, toute la population d'origine française protesta contre un pareil projet, qui la réduisait au même état que l'Irlande. De nombreuses pétitions contre l'union projetée furent signées par des milliers de Canadiens et transmises à Londres; MM. Papineau et Nelson, deux de leurs représentants à la Chambre élue, y furent envoyés pour appuyer ces protestations auprès du gouvernement. En présence d'aussi ardues réclamations, de l'agitation produite par la nouvelle dissolution de la Chambre et du trouble profond que causait dans la colonie la présentation du bill, le ministère finit par le retirer. Les élections, faites au milieu d'une excitation générale, donnèrent lieu à de graves désordres provoqués par la minorité anglaise; la nomination par la nouvelle Chambre de M. Papineau comme président fut désapprouvée par le gouverneur, qui recourut encore à la dissolution pour se débarrasser de son opposition importune. Dans de nombreuses réunions publiques, la population d'origine française protesta de toutes ses forces contre de pareils agissements, et des requêtes couvertes de plus de quatre-vingt mille signatures furent envoyées à Londres pour demander instamment le rappel du comte Dalhousie.

L'agitation qui se manifestait dans la colonie, le souvenir de la révolte des Anglo-Américains pour des causes analogues, firent réfléchir le ministère anglais

qui se décida à rappeler le gouverneur. Sir James Kempt, son successeur, était un homme éclairé, bienveillant, et ses instructions lui prescrivait une politique de modération, seule capable, en calmant les esprits, de ramener l'entente entre l'administration et les habitants. Il admit sans difficulté M. Papineau comme président de la Chambre élue, dont le nombre des membres, par suite de l'accroissement de la population, fut porté de cinquante à quatre-vingt-quatre. Il reconnut à la Chambre la libre disposition des fonds destinés aux dépenses publiques, à l'exception du traitement du gouverneur et des juges. Grâce à ces concessions, il obtint de nombreux subsides s'appliquant à la construction de divers établissements publics, à l'amélioration des chemins, à l'ouverture de nouvelles routes de colonisation, à la création d'écoles. Mais bientôt des divergences se manifestèrent sur la composition du Conseil, et sir James Kempt, pour éviter des manifestations hostiles, demanda son rappel.

Son successeur, lord Aylmer, arrivé à Québec le 13 octobre 1830, se trouva bientôt aux prises avec les plus sérieuses difficultés; les nouvelles élections auxquelles il fit procéder en 1832 donnèrent lieu à des troubles; le 21 mai, trois Canadiens furent tués à Montréal par les troupes anglaises, et cette brutale intervention de la force armée provoqua dans toute la province de vives protestations. Le choléra, qui survint sur ces entrefaites et qui fit des ravages si épouvantables que la population de Québec en fut décimée, imposa une trêve de quelques mois à peine; dès l'automne, des réunions publiques furent organisées, et l'on y discuta les questions politiques les plus propres à passionner les esprits. La Chambre fut saisie de pétitions et de plaintes; elle procéda d'autre part à une longue enquête sur le meurtre des malheureux Canadiens tués par la troupe à Montréal; elle protesta contre l'intention prêtée à l'Angleterre d'annexer l'île de Montréal au Haut-Canada. Par contre, le Conseil, composé des

créatures du gouverneur, accusa la Chambre élue de vouloir créer une république française sur les bords du Saint-Laurent. Irritée par cette absurde accusation, l'assemblée prit en 1834 la décision de soumettre ses griefs au Parlement de la métropole et les résuma dans quatre-vingt-douze résolutions que M. Papineau soutint et fit voter à la suite de longues et vives discussions.

Après avoir relevé les abus d'autorité des administrations provinciales, qui foulaient aux pieds les droits et les sentiments les plus chers des Canadiens ; la nomination des membres du Conseil législatif par la Couronne, dont ils restaient ainsi les serviles créatures ; la partialité dans la distribution des charges publiques portée à son comble ; les prévarications des juges, l'intervention de la force armée dans les élections ; les dépêches insultantes du ministre des colonies à l'égard de la Chambre élue ; le refus systématique de donner satisfaction aux aspirations des habitants à une plus grande somme de libertés et à une participation plus étroite à l'administration de la chose publique, la Chambre disait dans ces résolutions, véritables litanies répétant et développant les griefs des Canadiens : « La fidélité des peuples et la protection des gouvernements sont des obligations corrélatives, dont l'une ne saurait longtemps subsister sans l'autre ; or, par suite des défauts qui se trouvent dans les lois et constitutions de cette province et dans la manière dont elles ont été appliquées, le peuple n'est pas suffisamment protégé dans sa vie, ses biens et son honneur, et la longue suite d'actes d'injustice et d'oppression dont il a à se plaindre s'est accrue en violence et en nombre avec une rapidité alarmante. » (N^o 47.)

La Chambre disait encore, avec une juste fierté, dans sa cinquante-deuxième résolution : « Puisqu'un fait, qui n'a pas dépendu du choix de la majorité du peuple de cette province, son origine française et son usage de la langue française, est devenu pour les autorités coloniales un prétexte d'injures, d'exclusion, d'infériorité

politique et de séparation de droits et d'intérêts, cette Chambre en appelle à la justice du gouvernement de Sa Majesté et de son Parlement. La majorité des habitants du pays n'est nullement disposée à répudier aucun des avantages qu'elle tire de son origine et de sa descendance de la nation française qui, sous le rapport des progrès qu'elle a fait faire à la civilisation, aux sciences, aux lettres et aux arts, n'a jamais été en arrière de la nation britannique, et qui, aujourd'hui, dans la cause de la liberté et la science du gouvernement, est sa digne émule. »

Les quatre-vingt-douze résolutions, qui se terminaient par la demande de mise en accusation du gouverneur devant la Chambre des lords, eurent dans tout le Canada un retentissement énorme ; de nombreuses réunions en approuvèrent les termes : elles devinrent le drapeau du parti des revendications nationales. Transmises à Londres et soumises au Parlement, elles y provoquèrent une vive émotion, et déterminèrent le ministère à rappeler lord Aylmer que remplaça lord Gosford. Ce dernier fut chargé de faire une enquête sur la situation de la colonie ; mais chaque jour les manifestations populaires devenaient plus menaçantes : les orateurs des réunions invoquaient l'exemple des États-Unis, rappelaient les événements qui avaient provoqué leur révolte, et se prononçaient pour les mesures extrêmes. La Chambre persistant avec une fermeté inébranlable dans sa décision de rester maîtresse du vote des subsides, le gouverneur la prorogea ; il destitua en outre un certain nombre de juges et d'officiers de milice canadiens, notamment M. Papineau ; la population leur fit un accueil triomphal. Le bruit courut que la métropole, dont les intentions malveillantes à l'égard des Canadiens n'étaient un secret pour personne, voulait les soumettre à un pouvoir arbitraire et tyrannique, après leur avoir enlevé leurs franchises politiques ; les habitants résolurent alors de se protéger eux-mêmes : les

invitations à la résistance se multiplièrent ; à Saint-Denis, à Saint-Charles, à Saint-Eustache, à Berthier, à Chambly, l'agitation devint menaçante.

Elle s'accrut encore lorsqu'on apprit qu'à la suite de l'enquête dont le gouverneur avait été chargé et sur ses conclusions, la Chambre des communes était saisie par le ministère de propositions qui recommandaient d'employer les deniers publics sans l'autorisation de la Chambre ; de mettre en accusation les députés qui avaient pris la tête du mouvement, comme rebelles et coupables de violation du serment par eux prêté ; de modifier la constitution et de préparer une nouvelle loi électorale qui augmenterait la représentation anglaise en exigeant des électeurs français une qualification double de celle des Anglais.

L'indignation fut alors portée à son comble, et les réunions provoquées par les députés menacés adoptèrent des résolutions aux termes desquelles la population protestait solennellement contre les décisions de la Chambre des communes comme enlevant à la province toutes garanties de liberté et de bonne administration.

« Nous ne pouvons, y était-il dit, regarder le gouvernement qui a recours à l'injustice, à la force et à une violation du contrat social, que comme un pouvoir oppresseur, un gouvernement de force, pour lequel la mesure de cette soumission ne devra être désormais que la mesure de notre force numérique jointe aux sympathies que nous trouverons ailleurs. » (Réunion de Saint-Ours, comté de Richelieu, 7 mai 1837. — troisième résolution.)

Pendant ce temps, les colons d'origine anglaise se réunissaient à Québec, à Montréal, et rédigeaient des adresses au gouverneur. « Nous ne saurions, lui disaient ceux de Montréal, exprimer en termes assez énergiques notre horreur pour l'effet immoral et désorganisateur des mesures recommandées et des résolutions adoptées dans les réunions d'habitants récem-

ment tenues dans diverses parties de cette province, et nous les désavouons comme directement opposées au sentiment de Sa Majesté et au dévouement à son gouvernement éprouvé par les loyaux sujets de toute la province. »

Les premiers troubles se produisirent à Montréal le 7 novembre 1837; ils commencèrent par une rixe entre Canadiens français faisant partie de la société « les Fils de la liberté », créée pour soutenir les revendications de la nationalité, et des membres du Doric Club, composé d'émigrants anglais partisans de l'écrasement de la race autrefois vaincue. Des maisons, notamment celle de M. Papineau, furent attaquées à coups de pierres; les ateliers d'un journal français saccagés. Profitant de ce tumulte, les autorités anglaises décernèrent aussitôt des mandats de prise de corps contre les chefs canadiens, dont vingt-six furent accusés du crime de haute trahison. Plusieurs arrestations eurent lieu sans résistance à Montréal et à Québec, mais il n'en fut pas de même dans la campagne. Parmi ceux contre lesquels des mandats avaient été lancés se trouvaient deux habitants de Saint-Jean d'Iberville, très aimés dans leur voisinage. On envoya pour s'emparer d'eux un détachement de la cavalerie volontaire de Montréal. Il prit ces deux patriotes et les conduisit au retour, enchaînés, par le chemin le plus long. « Cet étalage de force militaire pour capturer deux hommes était destiné à frapper de terreur les populations au milieu desquelles le convoi devait passer; mais le but ne fut pas atteint, car cela ne servit qu'à les exaspérer davantage. Arrivés près de Longueuil, les militaires furent arrêtés dans leur marche triomphale; un parti considérable d'habitants de la paroisse s'était organisé pour délivrer les prisonniers: ils se placèrent derrière une clôture de grande route par où la bande devait passer. Les cavaliers avaient traversé toutes les parties du district de Montréal que l'on considérait comme les plus

agitées; déjà ils se flattaient de l'heureuse issue de leur entreprise quand tout à coup un homme sans armes surgit près de la voiture, sauta à la bride des chevaux et ordonna au conducteur de faire halte. La voiture contenait, outre les prisonniers, deux gardiens et un constable. Ce dernier tira un coup de fusil sur l'homme qui retenait l'attelage. Il ne fut pas touché et répéta impérieusement son ordre d'arrêter; pendant ce temps-là, les balles tirées par ceux qui se tenaient derrière la clôture sifflaient aux oreilles des cavaliers qui prirent la fuite à travers champs, laissant les prisonniers dans la voiture renversée par les efforts désordonnés des chevaux qu'effrayait le bruit des coups de feu. » (Carrier.)

Les fuyards arrivèrent en déroute à Montréal et répandirent la rumeur que tout le district était en pleine révolte. En réalité, les habitants s'étaient dispersés après le coup de main qui avait délivré les deux prisonniers, et la résistance ne s'organisa sérieusement qu'à Saint-Denis, à Chambly, sur la rive droite du fleuve, et à Saint-Eustache au nord de Montréal.

A Saint-Denis, le D^r Nelson, un des chefs du parti canadien dont la personne faisait l'objet d'un des mandats d'arrestation délivrés à Montréal, s'était retranché dans une grande maison de pierre. Au son du tocsin, huit cents hommes vinrent le rejoindre, mais la plupart n'avaient ni armes ni munitions. Une centaine étaient porteurs de fusils de chasse, les autres se munirent de lances, de fourches et de bâtons. Une partie, à l'approche des troupes anglaises, jugea la lutte trop inégale et se retira. Les autres ouvrirent sur le détachement envoyé pour les disperser un feu des plus vifs et repoussèrent victorieusement les assauts dirigés contre le village. Rejoints par une centaine de leurs compatriotes armés de fusils, ils prirent à leur tour l'offensive et chassèrent, après six heures de lutte, les cinq compagnies anglaises. Le colonel Gore, vieux décoré de Waterloo, se vit con-

traint de prendre la fuite devant ces adversaires qu'il méprisait, en leur abandonnant un canon qu'il avait amené, ses blessés et ses bagages.

A Chambly, les Canadiens insurgés avaient construit à la hâte des barricades avec des arbres renversés et de la terre ; ils étaient à peine deux cents, aussi mal armés que les patriotes de Saint-Denis. Attaqués par une colonne de trois cent cinquante hommes d'infanterie accompagnée de deux pièces de canon, ils résistèrent avec succès pendant plusieurs heures aux efforts des troupes qui les assaillaient, mais l'artillerie finit par renverser leurs fragiles retranchements et un dernier assaut emporta le village dont la plupart des défenseurs furent massacrés. Les Anglais saccagèrent ensuite et brûlèrent les habitations, puis ils regagnèrent triomphalement Montréal, où la loi martiale fut proclamée.

Il y avait un dernier foyer de résistance à écraser ; il s'était constitué à Saint-Eustache sous la direction du D^r Chénier ; les volontaires réunis autour de lui n'avaient pas de fusils ; ils se saisirent de ceux des sauvages du voisinage et se retranchèrent dans les maisons du village. Le commandant des forces anglaises au Canada, sir John Colborne, vint lui-même les attaquer avec deux mille hommes et huit pièces de canon. A son approche, une grande partie des volontaires abandonnèrent Chénier, avec qui il n'en resta que deux cent cinquante déterminés à opposer à leurs oppresseurs une furieuse résistance. Beaucoup étaient sans armes ; ils en réclamèrent à leur chef qui leur répondit froidement : « Attendez ; il y en aura de tués parmi nous ; vous prendrez leurs fusils. »

Pendant deux heures, ces désespérés tinrent en échec les forces supérieures de l'ennemi, malgré les décharges meurtrières des canons et les feux terribles de mousqueterie qui les décimaient ; le manque de munitions, l'incendie des maisons qui les abritaient, obligèrent les survivants à se masser

dans l'église où les flammes et les boulets vinrent les atteindre ; bientôt l'édifice, sous les coups de l'artillerie, menaça ruine. Le D^r Chénier, à bout de ressources, réunit les quelques hommes qui lui restaient, sauta le premier par les fenêtres dans le cimetière et essaya de se faire jour au travers des troupes qui le cernaient : frappé mortellement par une balle, il expira presque aussitôt. Ce ne fut plus alors qu'une scène de carnage ; avec la férocité dont il allait bientôt donner d'autres témoignages, Colborne n'accorda de quartier à personne ; et lorsqu'il eut la certitude que les derniers défenseurs du village étaient couchés, cadavres sanglants, dans les rues, il ordonna le pillage des maisons, dont le feu acheva la destruction. Le hameau de Saint-Benoît, par cela seul qu'il était voisin de Saint-Eustache, fut traité avec la même sauvagerie.

Un détachement de onze cents hommes, envoyé à Saint-Denis pour venger l'échec infligé au colonel Gore, trouva la bourgade vide ; ses défenseurs s'étaient dispersés après la retraite des Anglais, et les habitants avaient cherché un refuge dans les bois. Tout fut détruit comme à Saint-Eustache et à Saint-Benoît.

Cette facile victoire, remportée par des troupes exercées sur des volontaires en petit nombre et la plupart sans armes, démontrait que la résistance avait été tout à fait improvisée, et que la masse de la population y était restée étrangère malgré les excitations et les provocations auxquelles elle avait été en butte.

Lord Gosford, ayant demandé et obtenu son rappel, fut remplacé comme gouverneur par lord Durham, qui arriva au Canada muni de pleins pouvoirs, le Parlement anglais, après les événements qui venaient de se passer, ayant suspendu la constitution de 1791 et supprimé ainsi les dernières garanties qui restaient aux Canadiens. Il fit son entrée dans Québec le 21 mars 1838, au bruit des salves d'artillerie, entre deux haies de soldats. Les prisons étaient encombrées de détenus, et de nombreux ordres d'arrestation avaient été lancés contre

une foule de Canadiens fugitifs. Lord Durham, dans le but de calmer les esprits, prit le parti de proclamer une amnistie dont il n'excepta que huit prisonniers, les plus compromis, et quatorze contumaces parmi lesquels se trouvait Papineau. Ils avaient trouvé un refuge aux États-Unis. Le gouverneur les condamna au bannissement. Ces mesures, bien accueillies au Canada, furent sévèrement critiquées en Angleterre, où l'on se refusa à reconnaître à lord Durham ce droit de grâce et d'amnistie. En présence du désaveu dont ses actes étaient l'objet, il donna sa démission et laissa le gouvernement à sir John Colborne.

Son départ fut le signal d'un nouveau soulèvement provoqué par les Canadiens réfugiés aux États-Unis ; il se produisit tout à la fois dans le Bas et dans le Haut-Canada, où les Anglais loyalistes réclamaient également les libertés que refusait aux uns comme aux autres le gouvernement de la métropole. Sous les ordres du D^r Nelson, un corps d'Américains et de réfugiés pénétra dans le Bas-Canada et prit possession du village de Napierville, pendant qu'un semblant de résistances s'organisait dans plusieurs paroisses sur la rivière de Chambly. Sir John Colborne proclama aussitôt la loi martiale, fit arrêter un grand nombre de suspects, arma les volontaires et réunit huit mille hommes avec lesquels il marcha sur les insurgés qui furent promptement défaits et dispersés. Beaucoup, n'ayant que des bâtons et des piques et ne recevant pas les armes que les agitateurs leur avaient promises, avaient regagné leurs villages sans prendre autrement part à la lutte. Nelson repassa la frontière avec ceux qui purent le suivre. Sir John Colborne n'eut plus alors qu'à donner un libre cours à la cruauté dont il avait déjà fait preuve : dans toute la contrée où des velléités de soulèvement s'étaient produites, il promena le fer et le feu, n'épargnant personne et ne laissant sur son passage que des ruines et des cendres.

L'oligarchie anglaise, qui avait déjà manifesté l'année

précédente un vif mécontentement de ce que de nombreuses exécutions n'avaient pas suivi la défaite des insurgés de Saint-Denis et de Saint-Eustache, réclama instamment des victimes.

« Pour avoir la tranquillité, disait le Herald de Montréal, il faut que nous fassions la solitude. Balayons les Canadiens de la surface de la terre ! »

Et quel tableau il trace des atrocités qu'il avait conseillées :

« Dimanche soir, tout le pays en arrière de La Prairie présentait le spectacle funèbre d'une vaste nappe de flammes livides, et l'on rapporte que pas une maison de rebelle n'a été laissée debout. Dieu sait ce que deviendront les Canadiens qui n'ont pas péri, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, pendant l'hiver qui approche ; ils n'ont plus devant les yeux que les horreurs du froid et de la faim. »

« Il est triste, ajoutait ce journal, d'envisager les terribles suites de la rébellion, et la ruine irréparable de tant d'êtres humains innocents ou coupables. Néanmoins, il faut maintenir l'autorité des lois ; il faut que l'intégrité de l'empire soit respectée, et que la paix et la prospérité soient assurées aux Anglais, même au prix de l'existence de la nation canadienne française tout entière. »

Sir John Colborne, donnant satisfaction à ces haines, organisa sans délai des conseils de guerre et leur déféra les prisonniers qu'il ramenait, ainsi que les accusés qui remplissaient les prisons. Quatre-vingt-dix-neuf furent condamnés à mort. Le Herald exultait, et ses sentiments se manifestèrent dans un article du 19 novembre qui devait inspirer aux plus indifférents une profonde horreur :

« Nous avons vu, disait le rédacteur, la nouvelle potence faite par M. Brondson, et nous croyons qu'elle va être aujourd'hui élevée en face de la prison, de sorte que les rebelles qui y sont enfermés pourront jouir d'une perspective qui ne saurait manquer de

leur procurer un sommeil profond et des songes agréables. Six ou sept s'y tiendront à l'aise, mais dans un cas pressé il sera facile d'en loger un plus grand nombre. »

« La punition des chefs, écrivait-il encore, quelque agréable qu'elle puisse être aux habitants anglais, ne ferait pas une impression aussi profonde et aussi utile sur l'esprit du peuple que la vue de cultivateurs étrangers placés dans chaque paroisse sur l'habitation de chaque agitateur. Le spectacle de la veuve et des enfants, étalant leur misère autour des riches demeures dont ils auraient été dépossédés, serait d'un bon effet. Il ne faut pas balancer à exécuter cette mesure. Des commissaires spéciaux doivent être immédiatement nommés et chargés de mener à fin le procès de cette fournée de traîtres qui est en prison. Il serait ridicule d'engraisser cela tout l'hiver pour le conduire plus tard à la potence. »

Le misérable qui donnait ces sinistres conseils était un nommé Adam Thom, éditeur du journal le Herald de Montréal. « Cet homme, journellement excité par l'abus des liqueurs fortes, devenait un fou furieux quand il parlait des Canadiens français. Exaltée par la soif du sang, sa haine alors ne connaissait pas de bornes. Depuis plusieurs années, des outrages contre la nation tout entière et des provocations réitérées à l'assassinat des représentants les plus populaires souillaient chaque jour les pages de son journal; on l'avait vu figurer comme chef de bande dans les émeutes qui, depuis quatre années, avaient éclaté dans Montréal, émeutes dirigées par des magistrats anglais contre les citoyens qui, dans les élections ou dans la Chambre des députés, s'étaient mis en opposition avec le pouvoir exécutif. » (Papineau) (1).

Cinquante-huit des condamnés furent déportés comme des forçats en Australie, onze mis en liberté

(1) Revue du Progrès, mai 1839.

sous caution, et douze réservés au dernier supplice.

L'un d'eux, M. de Lorimier, a écrit la veille de sa mort une lettre d'une simplicité touchante, et dont les nobles accents forment avec les articles du Herald un saisissant contraste. Elle est adressée à ses amis pour justifier sa conduite et leur recommander ses enfants.

« Prison de Montréal.

« 13 février 1839, onze heures du soir.

« Je meurs sans remords. Je ne désirais que le bien de mon pays et son indépendance ; mes vues et mes actions n'ont été entachées d'aucun des crimes qui déshonorent l'humanité et qui ne sont que trop communs dans l'effervescence des passions déchainées. Depuis dix-sept ou dix-huit ans, j'ai pris une part active dans presque toutes les mesures populaires, et toujours avec conviction et sincérité. Mes efforts ont été pour l'indépendance de mes compatriotes. Nous avons été malheureux jusqu'à ce jour. La mort a déjà décimé plusieurs de mes collaborateurs ; beaucoup sont dans les fers, un plus grand nombre sur la terre de l'exil, avec leurs propriétés détruites et leurs familles abandonnées sans ressources à la rigueur des froids d'un hiver canadien. Malgré tant d'infortunes, mon cœur entretient son courage et des espérances pour l'avenir. Mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours ; ils seront libres : un pressentiment certain, ma conscience tranquille me l'assurent. Voilà ce qui me remplit de joie, lorsque tout n'est que désolation et douleur autour de moi. Les plaies de mon pays se cicatriseront ; après les malheurs de l'anarchie et d'une révolution sanglante, le paisible Canadien verra renaître le bonheur et la liberté sur le Saint-Laurent. Tout concourt à ce but, les exécutions mêmes.

« Je laisse des enfants qui n'ont pour héritage que le souvenir de mes malheurs. Pauvres orphelins, c'est vous que je plains, vous que la main sanglante et arbitraire de la loi martiale frappe par ma mort. — Quand votre raison vous permettra de réfléchir, vous verrez

que votre père a expiré sur le gibet pour des actions qui ont immortalisé d'autres hommes plus heureux. — Pauvres enfants, vous n'aurez plus qu'une mère désolée pour appui, et si ma mort et mes sacrifices vous réduisent à l'indigence, demandez quelquefois en mon nom le pain de la vie; je ne fus pas insensible aux malheureux. Quant à mes compatriotes, puisse mon exécution et celle de mes compagnons d'infortune leur être utile. Pour eux, je meurs sur le gibet, de la mort infâme du meurtrier; pour eux je meurs en m'écriant : « Vive la liberté! Vive l'indépendance! »

« Chevalier DE LORIMIER. »

A quelques semaines d'intervalle, les douze condamnés, les douze martyrs, montaient sur l'échafaud et leurs cadavres se balançaient aux potences anglaises, « aux applaudissements de leurs ennemis accourus pour prendre part à un spectacle qu'ils regardaient comme un triomphe ». (Garneau.)

Deux étaient exécutés le 23 décembre 1838, cinq le 18 janvier 1839, et cinq, parmi lesquels le chevalier de Lorimier, le 15 février 1839.

XIX

Le Canada sous l'Union.

Lorsque lord Durham revint en Angleterre, il soumit aux ministres un long rapport sur la situation au Canada et proposa diverses mesures tendant à l'anglicisation définitive de cette colonie. Il résumait dans ce document, dont les ministres approuvèrent les conclusions, les tendances de la nation à laquelle il appartenait et concluait à l'union des deux provinces du Haut et du Bas-Canada, en assurant aux colons anglais la supériorité dans la représentation.

« Les querelles de race, disait-il, déjà causes des plus grands maux, seraient aggravées par tout changement qui donnerait à la majorité actuelle plus de pouvoir qu'elle n'en a possédé jusqu'à présent. Il faut que le plan que l'on adoptera pour assurer au Bas-Canada l'ordre de choses désirable donne le moyen de mettre un terme à ces funestes rivalités dans la législature, en fixant pour toujours le caractère national de la province. Ce caractère à lui imprimer, c'est celui de l'empire britannique, c'est celui de la nation puissante qui, à une époque peu éloignée, dominera dans toute l'Amérique septentrionale. Sans agir trop brusquement, de peur de heurter les sentiments et de sacrifier le bien-être de la génération actuelle, le gouvernement britannique doit dès ce moment se proposer avant tout d'établir dans le Bas-Canada une population anglaise, avec ses lois et sa langue, et de n'y remettre le soin des intérêts

publics qu'à une législature essentiellement anglaise.

« On dira peut-être que cette mesure est dure à un peuple conquis, et que les Français du Bas-Canada, après en avoir été, au commencement, les seuls habitants d'origine européenne, font encore aujourd'hui le gros de la population de cette province, que les Anglais y sont de nouveaux venus et n'ont pas le droit de demander qu'on dénationalise ceux au milieu desquels les a conduits leur esprit de commerce.

« Mais avant de donner à une race la supériorité sur l'autre, demandons-nous laquelle des deux est destinée vraisemblablement à prévaloir avec le temps ; car il ne serait pas sage d'établir aujourd'hui un ordre de choses exposé à être renversé demain, après une lutte opiniâtre.

« La prétention des Canadiens français à la possession exclusive du Bas-Canada aurait pour conséquence de fermer à la population anglaise du Bas et du Haut-Canada, déjà plus nombreuse que la leur, l'accès au grand canal du commerce, de ce commerce qu'elle seule a créé et qu'elle entretient. La possession de l'embouchure du Saint-Laurent intéresse non seulement l'étroite ligne d'établissements qui le borde, mais aussi tous ceux qui ont été formés dans les autres parties du vaste bassin de ce fleuve, ou qui peuvent s'y créer ; il faut penser à l'avenir. Quelle est donc celle des deux races qui, selon toute probabilité, va transformer en pays populeux et florissant le désert de ces immenses et riches contrées qui entourent le territoire relativement resserré où habitent les Canadiens français ?

« Si, comme le reste de l'Amérique septentrionale, le domaine britannique doit se remplir d'habitants par une voie plus prompte que celle de l'accroissement ordinaire et naturel du premier fonds de population, il sera certainement peuplé par des émigrations sorties des Îles Britanniques et des États-Unis, car ces pays sont les seuls qui lui fournissent et lui fourniront jamais des colons en grand nombre. Il n'est pas pos-

sible qu'on leur ferme le passage par le Bas-Canada, ni même qu'on les empêche de fixer leur demeure dans cette province.

« Ainsi, l'intérieur des terres, de tous côtés, devra se remplir de populations anglaises, dont la supériorité numérique sur le groupe franco-canadien deviendra plus grande d'année en année. Cela étant, serait-il juste que le progrès d'un pays de si vaste étendue, que la prospérité de cette majorité toujours croissante fussent arrêtés ou contrariés, même pour un temps, par l'obstacle artificiel que pourraient élever entre elle et l'Océan les lois, la civilisation arriérée d'une partie du Bas-Canada? Est-il à supposer que les populations anglaises se soumettent jamais à un tel sacrifice de leurs intérêts?

« Je serais bien étonné que les plus réfléchis parmi les Canadiens français eussent encore l'espérance de conserver leur nationalité. Quelque résistance qu'ils fassent, l'absorption de leur race est déjà commencée. Notre langue se propage comme fait naturellement la langue des employeurs et des riches. — L'assimilation, sans doute, sera lente; mais, je le répète, il faut entreprendre dès à présent de changer le caractère national de la province, et poursuivre ce but avec fermeté. Faire du Bas-Canada une province anglaise, telle doit être la fin première du plan à choisir pour son futur gouvernement. La nécessité de confier l'autorité supérieure à la population anglaise est évidente, surtout en ce moment où il y a de l'agitation, et pour longtemps, parmi les Canadiens français. Leur laisser en effet un contrôle sur la province, ce serait faciliter les entreprises contre l'ordre établi. Il importe que le Bas-Canada soit désormais gouverné par l'esprit anglais. »

La conclusion de lord Durham était de réunir les deux Canadas sous un seul gouvernement, et, la majorité étant assurée dans le Parlement à la représentation anglaise, de placer à la tête des diverses administrations

des ministres qui régiraient les affaires publiques suivant le vœu de cette majorité.

Le projet fut soumis à Londres aux Communes qui l'adoptèrent presque sans discussion. Il attribuait à chacune des provinces, malgré la différence du nombre des habitants, une représentation égale, et mettait en outre arbitrairement à la charge du Bas-Canada une dette de vingt-cinq millions contractée par le Haut-Canada pour divers travaux de vicinalité.

A la Chambre des lords, une certaine opposition se manifesta. Lord Gosford, qui avait été gouverneur du Canada pendant plus de deux ans, présenta diverses observations qui produisirent une sérieuse impression sur la Chambre : « Je regarde, dit-il, l'union des deux provinces comme une entreprise des plus injustes et des plus tyranniques, car elle va priver la province inférieure de sa Constitution pour les actes de quelques hommes mal intentionnés, et la livrer, en noyant la population française, à ceux qui, sans cause, lui ont montré tant de haine. »

Lord Wellington, lord Brougham combattirent également le projet, mais le ministère en obtint finalement le vote malgré leur opposition. Ce fut du reste, et par-dessus tout, une question de boutique qui décida le Parlement anglais : la maison Baring, de Londres, à laquelle était due la majeure partie des sommes empruntées par le Haut-Canada, usa de toute son influence, qui était grande, pour enlever un vote qui assurait le payement de ses avances. Beaucoup de marchands, de capitalistes et de membres du Parlement, intéressés dans l'affaire, lui prêtèrent leur appui.

L'acte d'union, sanctionné par la reine, fut proclamé au Canada le 5 février 1841, par le nouveau gouverneur, lord Sydenham. Aux termes de ses dispositions, l'anglais était la seule langue admise dans les tribunaux et au Parlement.

Le nombre des représentants pour chaque province était fixé à quarante-deux, bien que le Haut-Canada ne

comptât que cinq cent mille habitants, tandis que le Bas en avait sept cent mille.

La dette du Haut-Canada passait à la charge des deux provinces réunies.

Le choix de la capitale était laissé au gouvernement, qui désigna Kingston, petite ville du Haut-Canada, exclusivement habitée par des Anglais.

Les protestations des Canadiens français contre le traitement qui leur était infligé et une constitution qu'on leur imposait sans les consulter furent nombreuses et ardentes : elles trouvèrent dans un de leurs élus, M. Lafontaine, un interprète énergique et habile qui, se plaçant sur le terrain légal, engagea et poursuivit avec persévérance une lutte dans laquelle il finit par triompher. Battu une première fois lorsqu'il se présenta à la députation, par suite de l'intervention personnelle du gouverneur, il prit sa revanche aux élections suivantes et devint à la Chambre le chef du parti franco-canadien. Son premier discours fut une éloquente protestation contre l'exclusion de sa langue maternelle, dont il revendiqua fièrement l'usage. Invité par le président à parler en anglais, il lui répondit :

« L'honorable membre, qu'on nous a si souvent représenté comme ami de la population française, a-t-il oublié que j'appartiens à cette race si maltraitée par l'acte d'union ? Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle le premier discours que j'ai à prononcer dans cette Chambre ! Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer l'honorable membre, nos autres collègues et le public, du sentiment de justice auquel je ne crains pas d'en appeler, et quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre la cruelle injustice de

cette partie de l'acte d'union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même. »

Sir Charles Bagot, qui remplaça en janvier 1842 lord Sydenham, mort le 19 septembre précédent des suites d'une chute de cheval, eut le bon esprit d'accorder sa confiance aux hommes de talent qui se trouvaient alors à la tête du parti des réformes. M. Lafontaine devint, avec M. Robert Baldwin, du Haut-Canada, le chef d'un ministère que les Canadiens français, fiers de voir un des leurs à la tête du gouvernement, et les libéraux du Haut-Canada appuyèrent de leurs votes dans les diverses mesures qu'il proposa, telles que le transfert de la capitale de Kingston à Montréal, la reconnaissance du droit à la Chambre seule de voter le budget et de fixer les impôts, l'indépendance des juges, l'incompatibilité des fonctions administratives et du mandat de député, dispositions qui mirent fin à des abus dont la population avait eu amèrement à se plaindre. Malheureusement, sir Charles Bagot se vit contraint par le mauvais état de sa santé de demander son rappel : il mourut à Kingston au mois de mai 1843 et fut remplacé par sir Charles Metcalfe, qui avait été précédemment gouverneur des Indes et de la Jamaïque. Peu préparé par ces emplois à observer les règles constitutionnelles, il prétendit disposer des places sans consulter ses ministres qui, en présence des dispositions hostiles qu'il leur témoignait, résignèrent leurs fonctions. De nouvelles élections, dans lesquelles sir Metcalfe intervint personnellement, lui assurèrent, grâce au Haut-Canada qui bénéficiait de la plus grosse part des subsides pour les travaux publics, et recevait une somme d'un million pour les pertes qu'il avait subies pendant les troubles de 1837, une majorité avec laquelle il gouverna contre les Canadiens français.

Atteint d'un cancer au visage, il retourna en Angle-

terre, où il succomba en 1846 au mal affreux qui le rongea.

Son successeur, lord Elgin, vit les débuts de sa longue et habile administration assombrie par l'arrivée de plus de cent mille émigrés irlandais qui, chassés de leur pays par la misère et jetés à demi morts de faim et de privations sur les rives du Saint-Laurent, y apportèrent le typhus. L'épidémie en enleva le plus grand nombre et causa également de funestes ravages dans la population de la province. Le dévouement et l'humanité dont les Canadiens firent preuve à l'égard de ces infortunés méritèrent les plus grands éloges. Des règlements sévères prévinrent pour l'avenir de pareilles calamités.

Comme sir Charles Bagot, lord Elgin, partisan sincère du régime parlementaire, était convaincu que la colonie qu'il allait administrer trouverait dans sa loyale application les plus grands avantages, et que c'était le meilleur moyen, sinon le seul, de faire disparaître les rivalités entre les deux provinces, ainsi que les haines entre les deux races appelées à y vivre l'une à côté de l'autre. Aussi, appliquant impartialement, en gouverneur constitutionnel, les règles du parlementarisme, prit-il toujours ses ministres dans la majorité de la Chambre élue et leur laissa-t-il la direction des affaires. Les élections de 1848 ayant assuré le triomphe du parti libéral, lord Elgin fit appeler ses chefs, MM. Lafontaine et Baldwin, et leur remit le soin de constituer la nouvelle administration. Dès les débuts de leur ministère, des concessions de terres et la création de nombreux chemins favorisèrent la colonisation ; l'acte de navigation dont les dispositions interdisaient aux navires étrangers l'accès des ports du Canada fut abrogé, et la colonie, bénéficiant de tous les avantages de la liberté commerciale, put régler elle-même les détails de son tarif de douanes ; une amnistie générale fut accordée aux condamnés politiques de 1837-38 ; le principal d'entre

eux, Papineau, qui s'était réfugié en France, reçut à son retour au Canada un accueil enthousiaste de ses compatriotes; enfin, l'usage de la langue française fut officiellement rétabli dans les débats du Parlement et les actes judiciaires. Lord Elgin, en ouvrant la session de 1849, informa le Parlement de cette décision et prononça en français, aux applaudissements des Canadiens, le discours d'ouverture.

Au milieu de ces progrès, une mesure de stricte justice prise par les ministres vint raviver les haines des colons anglais et déterminer de leur part des récriminations véhémentes et une émeute. Les victimes de la guerre civile dans le Haut-Canada avaient été indemnisées de leurs pertes sous le gouvernement de lord Metcalfe; MM. Lafontaine et Baldwin proposèrent d'affecter deux millions cinq cent mille francs à celles du Bas-Canada, pour les dommages que leur avait causés la même insurrection « par la destruction injuste, inutile ou malicieuse des habitations, édifices et propriétés des habitants, et par la saisie, le vol ou l'enlèvement de leurs biens et effets ». Les opposants du Haut-Canada jetèrent de grands cris, prétendant que le ministère voulait récompenser des rebelles français, en les punissant, eux, de leur dévouement à l'Empire; ils menacèrent de se joindre aux États-Unis si la mesure était adoptée. « Les Hauts-Canadiens, disait impérieusement un de leurs chefs, sir Allan Mac Nab, se plaignent d'être aujourd'hui placés sous la domination de maîtres français. Je puis assurer que jamais ils ne consentiront à payer les pertes des rebelles Bas-Canadiens; ceux qu'on voulait écraser par l'Union dominent, ceux en faveur de qui elle a été faite sont les serfs des autres. J'avertis le ministère du danger, je l'avertis que la marche qu'il suit est propre à jeter le peuple du Haut-Canada dans le désespoir et à lui faire penser que s'il doit être gouverné par des étrangers, il lui serait bien plus avantageux d'être gouverné par un peuple voisin et de même race, plutôt que par

des hommes avec qui il n'a rien de commun, ni le sang, ni la langue, ni les intérêts. »

La discussion ainsi engagée fut d'une violence extrême ; les applaudissements du public, les sifflets et des rixes obligèrent le président à faire évacuer les galeries.

Les journaux anglais discutèrent le projet avec une passion et une mauvaise foi insignes. « Le défi est jeté, disaient-ils, il faut qu'une des deux races, la saxonne ou la française, disparaisse du Canada ! » Ils provoquaient leurs lecteurs à se réunir, affirmaient que la province serait inondée de sang plutôt que de permettre aux Canadiens français de jouir du pouvoir, et prétendaient mensongèrement que le crédit demandé, dont ils doublaient le chiffre, serait prélevé par une taxe directe sur le Haut-Canada. L'excitation fut bientôt au comble dans les principales villes de cette province ; à Belleville, notamment, les deux partis en vinrent aux mains et le sang coula.

Au cours de la discussion à la Chambre, Papineau, réélu par ses concitoyens, rappela comment l'Angleterre avait récompensé, par une longue suite d'abus et une tyrannie sanglante, la fidélité des Canadiens, eux qui avaient défendu la colonie pendant que les Anglais passaient à l'ennemi ou se tenaient prudemment à l'écart. Il raconta les cruautés des volontaires et des magistrats anglais. « Nul autre pays, dit-il, dans des circonstances semblables à celles où nous avons souffert, n'a été traité avec plus de barbarie. De nombreux citoyens, sans procès, sans le verdict d'un seul corps de jurés, ont perdu la vie, ont péri sur l'échafaud ! Compatriotes infortunés, ils sont tombés victimes innocentes de la haine et des plus odieuses passions. Leur mémoire est chère au peuple canadien et le sera toujours. Ils sont morts en braves, comme ils avaient vécu, répétant à l'envi : « Dieu, mon pays et sa liberté ! » Il faudrait bien peu de courage pour ne pas applaudir au patriotisme constant dont ils ont donné la preuve éclatante ! »

M. Lafontaine défendit éloquemment la proposition, repoussa les calomnies répandues contre lui et rappela que le Haut-Canada avait d'autant moins à récriminer qu'il avait été précédemment l'objet d'une semblable mesure.

La discussion dura plusieurs jours, et la dernière séance se prolongea jusqu'au lendemain onze heures du matin. Par quarante-huit voix contre vingt-trois, le projet fut adopté. Vingt-quatre députés anglais, approuvant l'acte de justice du ministère, votèrent avec la majorité.

On devait croire que les conservateurs, se voyant vaincus, se seraient inclinés devant la décision de la majorité. Il n'en fut pas ainsi. Dans l'espoir que le gouverneur ne sanctionnerait pas le projet, ils lui présentèrent des adresses et firent entendre des menaces s'il osait l'approuver.

Lord Elgin, sans s'arrêter à ces clameurs d'un parti aux abois et n'obéissant qu'au devoir que lui dictait sa haute situation, se rendit au Parlement pour approuver le projet d'indemnité. « Au moment où il lui donnait sa sanction, les conservateurs, placés en nombre considérable dans les galeries, firent entendre des cris de désespoir, que couvrirent les applaudissements des libéraux. Puis on les vit sortir et insulter le gouverneur et son état-major, leur lançant à leur départ des œufs pourris et des pierres, qu'ils accompagnèrent de grognements et de vociférations. » (Turcotte.)

Ce n'était pas assez : le soir, une bande organisée par eux vint assiéger l'édifice où l'Assemblée tenait séance et jette dans la salle une grêle de pierres ; puis les émeutiers pénètrent en furieux dans l'enceinte législative, que les députés abandonnent en désordre, brisent les pupitres et les fauteuils, proclament la dissolution de la Chambre et mettent le feu au bâtiment qui devient la proie des flammes.

Les archives de la province, les deux bibliothèques contenant vingt-deux mille volumes dont seize cents ouvrages rares sur l'Amérique, tout fut consumé. Les

pertes s'élevèrent à plus de deux millions. Pendant plusieurs jours, la ville de Montréal fut sous la domination de ces énergumènes. Aux encouragements des journaux anglais qui leur conseillaient d'exterminer tout ce qui portait un nom français, ils brûlèrent ou saccagèrent les propriétés de M. Lafontaine et de plusieurs libéraux, et lord Elgin dut faire venir des troupes régulières pour rétablir l'ordre.

Lorsque la Chambre se réunit de nouveau, elle exprima dans une adresse à lord Elgin son indignation pour les actes commis par la populace et l'assura de ses sentiments de loyauté et d'attachement à sa personne. Le ministère de Londres approuva également sa conduite, malgré les récriminations que lui firent parvenir les colons anglais, et témoigna ainsi de sa volonté de laisser la colonie s'administrer elle-même.

Par suite de ces émeutes et de l'incendie du palais du Parlement, Montréal perdit le siège du gouvernement qui fut transféré alternativement à Toronto et à Québec.

La session de 1850 s'ouvrit à Toronto, et le ministère Lafontaine-Baldwin, avec le concours de la majorité des députés, continua sa politique de réformes. Une loi modifia, en l'améliorant, le régime judiciaire; le système municipal, dans le Bas-Canada comme dans le Haut, donna à chaque district, à chaque paroisse le droit de gérer ses propres affaires; de nouvelles écoles furent créées, le tarif des lettres diminué; un vaste système de canaux, destinés à faciliter la navigation en évitant les sauts du fleuve Saint-Laurent, s'acheva bientôt, au grand bénéfice de l'industrie des transports; plusieurs chemins de fer étaient commencés et l'essor donné aux grands travaux qui allaient bientôt transformer la colonie.

La première exposition provinciale, qui eut lieu en 1851 à Montréal, fit connaître les richesses naturelles du pays, ainsi que l'industrie des Canadiens, dont la brillante participation la même année à l'Exposition universelle de Londres démontra les progrès rapides.

C'est au milieu de cette période si favorable à la colonie et en pleine possession de la confiance du Parlement que MM. Lafontaine et Baldwin quittèrent le pouvoir. M. Baldwin, à la suite d'un vote sur l'organisation de la cour de chancellerie dans le Haut-Canada, n'ayant obtenu la majorité qu'avec les voix des Canadiens français, crut devoir se retirer. M. Lafontaine, malgré toutes les instances de ses amis, le suivit dans sa retraite à la fin de la session. La démission de ces deux hommes d'État causa d'universels regrets ; celle de M. Lafontaine, alors qu'il était encore dans la plénitude de son intelligence et de sa popularité, fut une perte sensible pour ses compatriotes. « Jamais, constate l'historien canadien de cette période, chef politique n'avait joui à un si haut degré de la confiance et de l'estime continuelles de ses concitoyens. Lorsqu'ils s'agissait d'une réforme, d'une mesure importante, tous comptaient sur sa prudence, sa sagesse et sa fermeté. Il avait compris l'essence de la constitution anglaise, et grâce à l'union de toute la population française et à l'alliance bienfaisante de M. Baldwin, il put parvenir au pouvoir et prendre effectivement en mains la cause de ses compatriotes. Le Bas-Canada sortit alors de l'état humiliant où l'avaient placé l'acte d'union et l'administration des conservateurs ; il reprit, autant qu'il était possible dans ces circonstances, ce pied d'égalité auquel il avait droit et conquit sa juste part d'influence. M. Lafontaine occupe sans contredit le premier rang parmi nos gloires nationales. » (Turcotte.)

Grâce à lui et à la majorité qui l'avait fidèlement suivi, les résultats de l'acte d'union, qui devait aboutir à l'écrasement de la nationalité franco-canadienne, avaient été tout autres. Les deux races restaient sur le pied de l'égalité, et la province de Québec se développait assez rapidement pour tenir tête aux envahissements répétés des émigrants anglais avec lesquels la métropole avait d'abord espéré anéantir l'élément français. Les luttes allaient se continuer sur le terrain

parlementaire, mais désormais l'avenir se montrait moins sombre; les qualités que les Canadiens tenaient de leurs ancêtres normands et bretons, fermeté, ténacité, finesse et subtilité d'esprit, allaient leur permettre de se défendre victorieusement contre les assauts des Hauts-Canadiens et d'arriver enfin à un régime qui assurerait définitivement leur liberté. Mais cela n'eut pas lieu sans une lutte longue et acharnée. Elle fut engagée par les députés anglais du Haut-Canada dirigés par M. Brown, qui prit pour plate-forme la modification de la représentation. Il exigeait non plus la moitié des députés pour sa province, comme l'acte d'union l'avait établi, mais un nombre proportionnel à la population. Depuis quelques années, en effet, le Haut-Canada, qui avait trouvé l'égalité de représentation excellente alors que ses habitants étaient beaucoup moins nombreux que ceux du Bas-Canada, avait vu, par suite des immigrations irlandaise, écossaise et anglaise, les proportions renversées et la majorité se déplacer en sa faveur. Dès lors M. Brown et ses partisans, considérant comme détestable l'égalité de représentation, avaient engagé une campagne acharnée contre les Français du Bas-Canada qu'ils dépeignaient, dans leur journal *Le Globe de Toronto*, comme des hommes ignorants, haineux, et conspirant la chute du protestantisme. Ce parti prit pour devise : « No popery! no french domination » — « Plus de papisme ; plus de domination française! » et fit une guerre acharnée à tous les ministères qui se succédèrent. Il avait beau jeu auprès d'une population dont quelque temps auparavant un voyageur qui ne peut être suspect, un Anglais, M. Allen Talbot, après un séjour de plusieurs années parmi elle, traçait ce portrait peu flatteur :

« La grande masse des habitants du Haut-Canada est composée d'émigrants des États-Unis et des descendants de ceux qui se réfugièrent dans cette province, aussitôt après que la guerre révolutionnaire fut terminée. Entrepreneurs et ambitieux à l'excès, ils sont

toujours pressés de saisir les occasions de s'enrichir; malheureusement pour eux, il leur arrive très souvent de ne saisir que l'ombre, et de perdre la réalité, faute d'être bien pénétrés d'un esprit de modération et de savoir diriger leur zèle. Se livrant sans cesse à de fausses spéculations, à des espérances incertaines, ils se lancent dans des entreprises hasardeuses qui finissent par détruire en eux tout sentiment de rectitude et de probité. De là il résulte qu'on ne peut pas compter sur leurs engagements, ni ajouter foi à leur parole, car ils promettent sans avoir l'intention de tenir, et contractent des obligations qu'ils se proposent de ne jamais remplir. Leur dépravation égale leur ignorance, et toutes les deux sont souvent surpassées par leur vanité sans borne et leur invincible opiniâtreté. Semblables aux républicains leurs voisins, ils se croient le peuple le plus éclairé de la terre, et il serait tout aussi inutile de leur offrir des renseignements sur quelque sujet que de tenter d'appivoiser un zèbre.

« Ils aiment beaucoup les boissons de toute espèce; comme les liqueurs ne sont pas chères, ils en prennent souvent jusqu'à l'ivresse. Les jeux de cartes, les courses de chevaux et la lutte sont leurs amusements favoris. Les paris se font ordinairement en bestiaux, et s'élèvent parfois à des valeurs extravagantes. Le sort d'une vache, d'une paire de bœufs ou de chevaux dépend souvent de la couleur d'une carte, et un grand nombre de fermiers se voient quelquefois privés, par une heure de jeu, des fruits péniblement acquis par vingt années de travail et d'industrie.

« Lorsque les courses sont finies, les luttes commencent et sont bientôt suivies de combats de boxeurs. Rien ne doit paraître plus dégoûtant aux yeux des hommes raisonnables. Au lieu de combattre comme des ennemis qu'une passion violente anime momentanément, ce qui sous tous les rapports serait déjà assez fâcheux, ils s'attaquent comme de vrais dogues, et paraissent ne viser qu'à se défigurer. Le principal but

des combattants paraît être « le calcul des éclipses » en d'autres termes, ils cherchent à se crever mutuellement les yeux. Pour y parvenir, ils portent l'index de la main droite dans les yeux de leur antagoniste, « afin de lui fermer la lumière du jour », selon leur expression favorite; s'ils échouent dans leur entreprise, ils ont recours à leurs dents pour s'assurer la victoire; une fraction de nez, la moitié d'une oreille, un morceau de lèvre sont les trophées des vainqueurs. »

Au point de vue moral, le même auteur résume en ces termes son opinion sur ses compatriotes: « Dans le fait, l'amour du gain est leur véritable dieu; ils lui sacrifient tout principe et toute vérité, et lorsque la religion et la morale pure sont mises en opposition avec cette idole, elles sont regardées comme des objets de nature secondaire, et entièrement subordonnées aux considérations terrestres. Le plus fin, le plus adroit est regardé comme le plus honnête.

« Aucun homme dans ce pays n'a la plus légère obligation à son voisin. L'action de prêter et celle d'emprunter y sont également inconnues; une faveur n'y est jamais accordée sans la perspective assurée d'une immédiate rémunération. Chaque chose a son prix déterminé. Si quelqu'un a besoin de la charrue, de la herse, du chariot ou du traîneau de son voisin, ne fût-ce que pour une heure, il lui est impossible de l'obtenir à titre de prêt, mais il l'obtiendra facilement à titre de location. Les hommes mêmes qui dès leur première jeunesse ne se sont pas perdus de vue, sont si peu disposés à s'obliger sans une compensation actuelle, qu'un individu ne peut emprunter à un autre une bride, une selle, un harnais ou tout autre objet, sans être convenu d'avance non seulement de payer tout le dommage qui pourra y être fait, mais encore de donner une certaine rétribution pour chaque jour qu'il lui conviendra de le garder.

« Il est aisé d'apercevoir combien cette singulière manière d'agir est destructive de toutes les dispositions

amicales qui, dans les autres pays, attachent les hommes les uns aux autres. Ici l'homme ne veut vivre que pour lui seul, et son intérêt personnel est l'unique base de sa conduite et de ses actions. »

C'est le même voyageur qui, après avoir visité le Bas-Canada avant de retourner en Angleterre, donnait de la population française un portrait qui contraste heureusement avec celui des Hauts-Canadiens :

« Je puis assurer, dit-il à la fin de son ouvrage, que dans les établissements ruraux de cette province, quoique les habitants soient, en général, dépourvus d'éducation et privés des moyens de se la procurer, j'ai trouvé plus de bonheur réel, plus de véritable politesse et une plus grande union entre eux que dans aucun des pays que j'ai parcourus. C'est à l'agriculture qu'ils doivent cette heureuse existence. Quiconque voudra voir la vie morale et la félicité qu'elle procure dans leur perfection, doit aller visiter la demeure d'un Canadien français. Si je pouvais bannir de mon cœur les doux sentiments qui m'attachent à ma terre natale, je construirais une demeure champêtre au milieu des modestes habitations du Bas-Canada, et dans cet heureux séjour, exempt de soucis et d'inquiétudes, je passerais doucement ma vie au milieu d'un peuple doué des vertus sociales, et dont tout l'extérieur annonce le bonheur et la gaieté. »

Pour remplacer MM. Lafontaine et Baldwin, lord Elgin fit appel à MM. Hincks, du Haut-Canada, qui faisait déjà partie du ministère précédent, et Morin, l'homme politique le plus populaire du Bas-Canada après M. Lafontaine. Ils maintinrent dans leur programme et firent aboutir trois grandes mesures déjà présentées par leurs prédécesseurs : l'augmentation du nombre des députés porté de quatre-vingt-quatre à cent trente, soixante-cinq pour chaque province ; la sécularisation des réserves du clergé, qui affectaient de grandes étendues territoriales dont profita la colonisation ; et l'abolition de la tenure seigneuriale, débris

du régime féodal resté dans le Bas-Canada. De toutes les charges dont le censitaire était grevé sous ce régime, il ne subsista qu'une rente foncière rachetable à volonté. Les seigneurs dépossédés des droits de quint, de banalité, de lods et de ventes, reçurent à titre d'indemnité une somme de seize millions.

Pour comprendre l'importance de cette mesure au point de vue des habitants canadiens, il faut rappeler que la plupart tenaient leurs concessions des anciens seigneurs auxquels ils devaient à perpétuité une redevance; ils étaient en outre obligés de porter leurs grains au moulin du seigneur qui prélevait le quatorzième pour droit de mouture; de plus, si un domaine changeait de propriétaire, le seigneur recevait à chaque mutation, comme lods et ventes, ou droit d'aliénation, le douzième du prix avec faculté d'acheter lui-même la propriété au chiffre stipulé par les parties, s'il le supposait inférieur à la valeur réelle; pour les terres possédées à l'état de fief, le tenancier avait à payer au seigneur les droits de quint et de relief: le premier était le cinquième du prix d'achat qui devait être soldé à chaque changement de propriétaire par vente ou de toute autre manière, à l'exception de la succession en ligne directe; l'acheteur qui payait le quint immédiatement avait droit à la réduction des deux tiers. Le relief était le revenu d'une année, dû pour certaines mutations, comme la succession en ligne collatérale.

« Les seigneurs imposaient encore des corvées à leurs censitaires; ils s'emparaient sans indemnité des bois de construction, de la pierre, pour leur usage ou pour l'utilité publique; ils retenaient le droit de possession des rivières et des grèves, percevaient une dime sur le poisson pris dans les pêcheries sises sur les grèves de leurs seigneuries, et prétendaient enfin se servir seuls des cours d'eau pour faire mouvoir les moulins, les usines et les manufactures. Ces réserves furent aussi toutes abolies sans compensation. » (Turcotte.)

Cette grande réforme, dont l'application dura plu-

sieurs années et qui améliora beaucoup la situation des habitants par l'affranchissement du sol et le rachat de toutes les charges qui le grevaient, s'effectua de la manière la plus régulière, et M. Lafontaine, nommé président de la cour seigneuriale chargée de statuer sur les nombreuses questions soulevées par l'application de cette loi, put dire avec raison : « C'est toute une révolution dans nos institutions, et cette révolution qui, dans d'autres pays, n'aurait pu s'opérer sans effusion de sang et sans remuer l'édifice social jusque dans ses fondements, s'accomplit paisiblement, à l'honneur de la population, sans troubles et sans aucune commotion. »

En décembre 1854, lord Elgin fut rappelé à Londres ; un de ses derniers actes comme gouverneur consista dans la négociation d'un traité de commerce avec les États-Unis. Aux termes de cet acte, les produits agricoles, grains, farines, et les bestiaux pouvaient s'échanger en franchise du Canada aux États-Unis ; ces derniers obtenaient le droit de pêche dans les eaux du golfe Saint-Laurent.

Le nouveau gouverneur, sir Edmund Head, continua les traditions constitutionnelles de lord Elgin ; les ministères qui se succédèrent furent toujours choisis dans la majorité de la Chambre élue ; diverses lois organisèrent la milice, pour remplacer les troupes anglaises que le gouvernement de la métropole annonçait devoir retirer, laissant sa colonie s'administrer et se défendre seule ; constituèrent les municipalités des paroisses ; modifièrent le mode de nomination des membres du Conseil législatif ; créèrent des écoles normales et l'Université Laval, qui contribua rapidement, par le choix de ses professeurs et l'affluence de ses élèves, au relèvement de la culture intellectuelle et des études littéraires dans la population française de la province.

L'année 1855 fut marquée par la seconde exposition universelle, qui eut lieu à Paris. Le Canada y

prit une part des plus brillantes ; la variété de ses productions agricoles, la beauté de ses bois dont il avait été construit, au centre de la section, un superbe trophée ; la richesse de ses fourrures et de ses minéraux, dont la magnifique collection obtint une médaille d'honneur, attirèrent l'attention de tous les visiteurs.

Pendant que cette exposition avait lieu, le gouvernement français envoyait à Québec une frégate commandée par M. le capitaine de vaisseau de Belvèze, pour rétablir avec son ancienne colonie des relations qui devaient profiter aux deux pays. « La présence des Français fut un véritable événement. Les Canadiens, sans distinction d'origine, accueillirent et fêtèrent, surtout dans les principales villes, avec le plus grand enthousiasme, le premier navire de guerre français venu depuis la conquête ; ils saisirent cette occasion pour témoigner à la France leurs profondes sympathies. Ce n'étaient pas des étrangers qu'ils recevaient, mais des frères, des alliés. Les Français témoignèrent de leur côté leur vive reconnaissance pour le gracieux et bienveillant accueil qu'ils reçurent des Canadiens. Le résultat de la mission de M. de Belvèze fut l'établissement d'un consulat général au Canada et la modification du tarif français pour l'introduction des bois et des navires canadiens en France. » (Turcotte.)

Les luttes parlementaires reprirent sur le choix d'une capitale ; l'alternance entre Toronto et Québec entraînait des frais considérables et ne pouvait être continuée ; les partis se divisèrent sur la désignation de la ville qui serait le siège du gouvernement. Finalement ils s'en remirent, ne pouvant s'entendre, au choix de la reine, qui, à la surprise de tous les compétiteurs, désigna, pour des raisons stratégiques, une bourgade dont le nom était alors à peu près inconnu, Ottawa, sur la rivière Outaouais. Ce choix excita de tels mécontentements sur tous les bancs de la Chambre qu'il déterminait la chute du ministère. Il fut néanmoins maintenu, et les édifices d'État, chambres du Parle-

ment et ministères, s'élevèrent rapidement dans la nouvelle capitale.

L'éternelle discussion sur l'augmentation du nombre des députés proportionnellement au chiffre de la population de chaque province, reprise par M. Brown et ses adhérents de plus en plus nombreux dans le Haut-Canada, finit par rendre la situation des divers ministères tout à fait difficile; conservateurs et libéraux, par suite du défaut de majorité, se succédaient au pouvoir à quelques mois d'intervalle. La situation politique était devenue à peu près inextricable; l'union des deux provinces ne pouvait se prolonger qu'au prix de crises incessantes; une entente seule entre les chefs des différents partis, pour arriver à une modification de la constitution et à la suppression de l'acte d'union, pouvait y mettre un terme. Elle eut lieu en 1864; un ministère de conciliation, comprenant M. Brown pour le Haut-Canada et MM. Taché et Cartier, les chefs politiques du Bas-Canada, se forma pour étudier les moyens d'assurer l'indépendance réciproque des deux provinces, en même temps que de développer les ressources du pays. La base de l'entente était la suppression de l'acte d'union et la création d'une confédération des diverses colonies de l'Amérique du Nord, comprenant les deux Canadas, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île du Prince-Édouard et Terre-Neuve.

Le 10 octobre 1864, les délégués des diverses provinces intéressées se réunirent à Québec sous la présidence de M. Taché, et adoptèrent, après seize jours de débats, un projet de confédération.

Ce projet établissait pour la confédération un Parlement avec Chambre haute appelée Sénat, composée de soixante-seize membres nommés à vie, dont vingt-quatre pour chacun des deux Canadas; une Chambre des communes, dans laquelle le Bas-Canada avait soixante-cinq députés, sa population devant servir de base pour fixer le chiffre de la représentation des autres provinces. D'après ce calcul, le Haut-Canada avait droit

à quatre-vingt-deux députés, la Nouvelle-Écosse à dix-neuf et le Nouveau-Brunswick à quinze. La durée du Parlement fédéral était fixée à cinq ans.

Les deux langues anglaise et française étaient maintenues sur le pied de complète égalité (1).

La métropole était représentée par un gouverneur général faisant fonctions de président de la confédération.

Chaque province, conservant son indépendance et son autonomie, constituait à son gré son Parlement local et avait le contrôle de ses institutions civiles, religieuses et municipales; les gouverneurs étaient nommés et salariés par le gouvernement fédéral.

Les diverses colonies adhèrent, sauf l'île de Terre-Neuve, à la nouvelle confédération; elles considèrent, comme leurs délégués, qu'elle était nécessaire au point de vue de la défense commune, en facilitant l'établissement d'une organisation militaire uniforme; au point de vue commercial, en permettant de créer entre elles une véritable union douanière et de construire le grand chemin de fer qui, traversant toutes les provinces et réunissant l'Atlantique au Pacifique, allait donner bientôt une énorme impulsion à la colonisation et au transport des produits agricoles et industriels (2).

Soumis au Parlement de Londres, le projet fut adopté par lui le 29 mars 1867 et une proclamation royale fixa au 1^{er} juillet de la même année l'inauguration de la nouvelle Puissance du Canada.

Ainsi s'achevait, pour la province de Québec, par la conquête définitive de son indépendance, la lutte ouverte depuis un siècle pour y anéantir la nationalité française.

(1) Tous les documents parlementaires et les débats des Chambres sont publiés dans les deux langues.

(2) La ligne, allant d'Halifax à Vancouver, a cinq mille neuf cents kilomètres de longueur; elle a été achevée en 1885. La durée du trajet est de cinq jours.

XX

La révolte des Métis.

Le 1^{er} juillet 1867, la nouvelle Puissance du Canada était inaugurée au milieu des réjouissances publiques. Lord Monk, successeur de sir Edmund Head, prêtait serment à Ottawa comme lieutenant général gouverneur et choisissait pour ministres les deux hommes qui avaient le plus activement contribué au vote de la constitution, MM. Mac Donald, du Haut-Canada, et Cartier, du Bas-Canada, les chefs du parti conservateur dans les deux provinces. C'est sous ce ministère qu'une question des plus graves, celle des Métis, vint agiter l'opinion publique et donner aux Anglais de la province d'Ontario, affiliés aux sociétés secrètes désignées sous le nom de Loges orangistes, une nouvelle occasion de manifester leur haine constante pour la race française en poursuivant avec une énergie farouche l'exécution d'un malheureux dont le grand crime était à leurs yeux d'appartenir à cette nationalité qu'ils abhorraient.

« Jamais question politique, — constate un écrivain canadien qui a publié sur les événements de 1870 et de 1885 un ouvrage des plus intéressants, — n'a, depuis l'établissement de la confédération, agité plus vivement l'opinion publique en ce pays, que celle se rattachant aux réclamations des Métis du Nord-Ouest, ainsi qu'aux deux insurrections qu'elles provoquèrent en 1869-70 et en 1885.

« Le caractère de justice dont elles étaient revêtues, le principe sacré de droit naturel qu'elles défendaient, les prérogatives imprescriptibles qu'elles invoquaient

et que les autorités fédérales foulèrent audacieusement à leurs pieds, devaient nécessairement leur attirer les sympathies des minorités, qui ne purent s'empêcher de voir, dans cet envahissement brutal et calculé, un danger réel et permanent pour toutes les libertés qui leur étaient chères. Aussi éclatèrent-elles de toute part, vives, chaudes et ardentes.

« La province de Québec, comme c'était son droit et son devoir, se mit en tête du mouvement, et l'on vit pendant un certain temps, comme aux beaux jours des glorieuses luttes politiques du passé, régner l'union parmi les descendants de la grande famille française et catholique.

« D'un autre côté, la majorité anglaise et protestante du Canada, hostile par tradition à la nationalité française, ennemie par principe de la croyance catholique que professait la nation métisse presque tout entière, fit taire la voix de la conscience et de la justice pour n'écouter que celle des préjugés de race et du fanatisme religieux. Elle ne vit dans ce soulèvement d'un petit peuple aux abois qu'une protestation insolente et criminelle, à laquelle le canon et l'échafaud devaient seuls répondre pour disperser au loin et anéantir, s'il le fallait, les rejetons d'une nation qui, par son origine et sa foi, faisait tache sur ces beaux territoires du Nord-Ouest. » (Ouimet.)

En 1669, dès les débuts de la lutte entre l'Angleterre et la France sur le territoire de l'Amérique du Nord, une compagnie avait été fondée à Londres pour la recherche et le commerce des fourrures; elle prit le nom de Compagnie de la baie d'Hudson, et c'est à cette baie que furent d'abord limitées ses opérations. Le jour où le Canada devint possession anglaise, elle envoya ses agents vers l'intérieur, chez ces peuplades cris et assiniboines, avec lesquelles les découvertes des La Vérendrye avaient mis notre colonie en relations. Mais bientôt une société concurrente, dite Compagnie du Nord-Ouest, se créa à Montréal dans le but de

faire le même commerce de pelleteries avec les Indiens des plaines, à l'ouest des grands lacs. Les deux compagnies, rivales dans leurs intérêts, l'étaient aussi au point de vue de leur personnel ; la première, dont le siège était en Angleterre, y recrutait ainsi qu'en Écosse la plupart de ses gens ; la Compagnie du Nord-Ouest, au contraire, installée à Montréal, engageait ses voyageurs parmi ces Canadiens français intrépides, durs à toutes les fatigues et habitués à la vie indienne.

L'antagonisme était si accentué que pour tous, au Canada, les employés de la Compagnie de la baie d'Hudson étaient « les Anglais », ceux de la Compagnie du Nord-Ouest « les Français ». Chacune des deux sociétés rivales employait plus de trois mille hommes, comme commis dans les postes de traite, guides, interprètes et voyageurs. Nos Canadiens français n'avaient pas de rivaux pour conduire les canots d'écorce servant au transport des marchandises jusqu'aux lieux de traite distants de centaines de lieues de Montréal ; ils étaient les plus joyeux compagnons du monde, toujours chantant, buvant de temps à autre, pour surmonter les fatigues de la route, quelques bonnes rasades d'eau-de-vie, et prenant plaisir dans le trajet à faire subir à leurs camarades, ceux qui n'étaient pas encore accoutumés à la sagamité de blé d'Inde ou au pemmican de bison, et qu'ils appelaient ironiquement des « mangeurs de lard », des épreuves rappelant quelque peu le passage de la ligne pour les matelots. « A certains endroits où la profondeur des eaux permettait ces ébats, ils imposaient un tribut à ces voyageurs novices, et, au cas de refus, ils les plongeaient sans pitié dans la rivière, ce qu'ils appelaient les baptiser. » (J. Tassé.) Et les échos répétaient au loin leurs refrains favoris :

Quand un chrétien se détermine
A voyager,
Faut bien penser qu'il se destine
A des dangers.

Mille fois à ses yeux la mort,
Par son image,
Lui fait regretter son sort
Dans le voyage.

ou les couplets gracieux de la chanson des voyageurs : « A la claire fontaine. »

Mais ces Français si gais et si amoureux des aventures, vivant avec les Indiens, se créant des familles dans leurs tribus, avaient conservé au cœur une profonde aversion pour la race qui avait pris leur pays, et dans les territoires du Nord-Ouest, où les agents des deux Compagnies opéraient, des rencontres parfois se produisaient, sanglantes et entraînant mort d'hommes. Le 19 juin 1816, notamment, au combat des Sept Chênes, le gouverneur Semple, de la Compagnie de la baie d'Hudson, fut tué avec une dizaine de ses engagés par une troupe de Métis ou Bois-Brûlés français de la Compagnie du Nord-Ouest. Un des acteurs de ce drame, Pierre Falcon, le chansonnier populaire des Métis français, composa le soir même, sur le combat qui venait d'avoir lieu, des couplets pleins d'une verve naïve qui eurent bientôt une grande vogue parmi les coureurs des bois et sous les chaumes de la rivière Rouge où ils sont encore chantés par les descendants de ces intrépides aventuriers :

Voulez-vous écouter chanter
Une chanson de vérité?
Le dix-neuf juin, la bande des Bois-Brûlés
Sont arrivés comme de braves guerriers.

En arrivant à la grenouillère,
Nous avons fait trois prisonniers ;
Trois prisonniers des Orcanis.
Qui sont ici pour piller notre pays.

Étant sur le point de débarquer,
Deux de nos gens se sont écriés,
Deux de nos gens se sont écriés :
Voilà l'Anglais qui vient nous attaquer.

Tout aussitôt nous avons déviré,
 Nous avons été les rencontrer.
 J'avons cerné la bande des grenadiers.
 Ils sont immobiles, ils sont démontés !
 J'avons agi comme des gens d'honneur.
 J'avons envoyé un ambassadeur :
 « Le gouverneur, voulez-vous arrêter
 Un petit moment, nous voulons vous parler ? »

Le gouverneur qui est enragé
 Il dit à ses soldats : « Tirez ! »
 Le premier coup c'est l'Anglais qu'a tiré.
 L'ambassadeur ils ont manqué tuer.

Le gouverneur qui se croit empereur
 Il veut agir avec rigueur ;
 Le gouverneur qui se croit empereur
 A son malheur, agit trop de rigueur.

Ayant vu passer tous ces Bois-Brûlés,
 Il a parti pour les épouvanter ;
 Étant parti pour les épouvanter,
 Il s'est trompé, il s'est bien fait tuer.

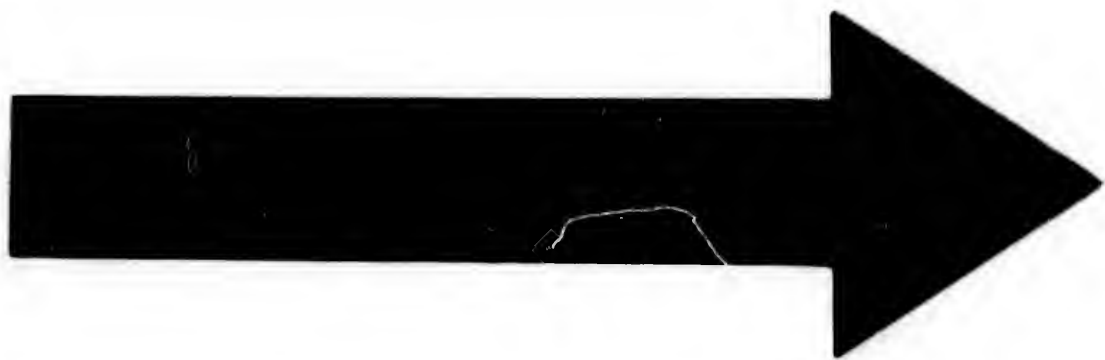
Il s'est bien fait tuer
 Quantité de ses grenadiers ;
 J'avons tué presque toute son armée,
 Quatre ou cinq se sont sauvés.

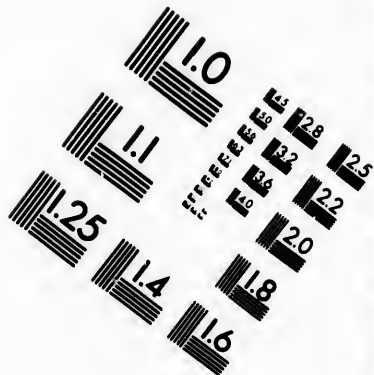
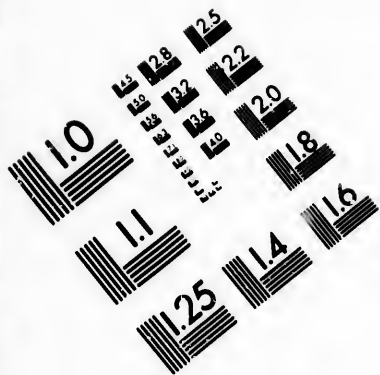
Si vous aviez vu tous ces Anglais,
 Tous ces Bois-Brûlés après,
 De butte en butte les Anglais culbutaient
 Les Bois-Brûlés jetaient des cris de jouaie.

Qui en a composé la chanson ?
 C'est Pierre Falcon, le bon garçon.
 Elle a été faite et composée
 Sur la victoire que nous avons gagnée (1).

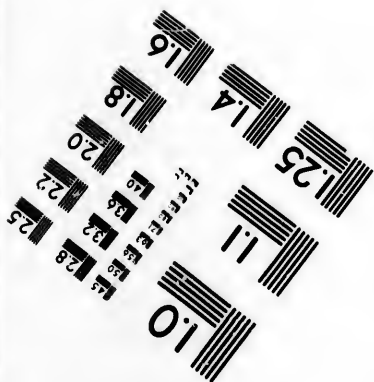
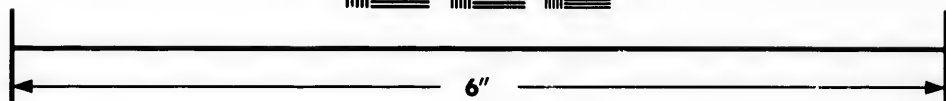
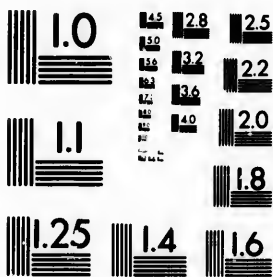
Cet état d'antagonisme et de lutte ouverte cessa
 en 1821 par la fusion des deux sociétés rivales, et dès

(1) Le texte de cette chanson a été publié par M. La Rue en 1863, dans ses « Chansons populaires et historiques », et par M. J. Tassé, dans son consciencieux ouvrage : « Les Canadiens de l'Ouest ».





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5
E E E E E
E E E E E

1.0
E E E E E
E E E E E

lors la Compagnie de la baie d'Hudson put exploiter sans concurrence tout le Nord-Ouest sur lequel elle prétendait avoir droit de souveraineté. Elle devenait ainsi la plus puissante des associations commerciales; mais de son domaine, comprenant près du quart du continent américain, de la baie d'Hudson jusqu'au Pacifique, elle s'efforça toujours d'écarter la colonisation, le réservant strictement pour la chasse des animaux à fourrure. Elle interdisait à ses agents de révéler la fertilité des plaines s'étendant de la rivière Rouge aux montagnes Rocheuses, en même temps qu'elle apportait une âpreté farouche à la recherche et à la conservation pour son commerce de ces fourrures qui faisaient sa fortune.

Il n'était permis dans ses domaines d'acheter et de vendre des pelleteries qu'à ses agents qui seuls fixaient le prix des peaux. Les sauvages qui en livraient aux Métis étaient emprisonnés; la Compagnie leur refusait les vivres et les munitions sans lesquels ils étaient exposés à périr; elle leur interdisait ainsi qu'à son personnel l'usage de ces fourrures si nécessaires cependant pour se garantir du froid dans ces régions glacées. « Quelqu'un osait-il porter sur la tête un morceau de peau quelconque, il attentait aux droits de cette puissante association; le réfractaire était aussitôt désigné aux autorités, et si un agent le rencontrait par hasard, il le décoiffait en plein chemin, sans autre formalité.

« De plus, les Métis étaient obligés d'acheter tous leurs effets à la Compagnie; ceux que l'on soupçonnait de faire le commerce de fourrures payaient plus cher que les autres. La Compagnie alla jusqu'à décréter en 1844 que les lettres des colons, destinées à l'étranger, devaient être déposées non cachetées dans ses bureaux. » (J. Tassé.)

Les nombreux coureurs des bois employés par la Société, établis au milieu des tribus indiennes, y avaient contracté des mariages et leurs descendants

avaient peu à peu formé toute une population métisse partie d'origine française, partie d'origine écossaise ou anglaise, qui s'était établie aux abords de la rivière Rouge et avait imposé dès 1850, par son attitude énergique, la liberté du commerce à la puissante Compagnie de la baie d'Hudson. En 1869, cette colonie métisse comptait onze mille habitants de sang mêlé, la plupart d'origine française. Ils vivaient du produit de leurs chasses et de la culture du sol sur lequel ils avaient construit leurs rustiques habitations.

Lorsque l'Union fédérale fut créée, une clause lui réserva l'adjonction de nouvelles provinces, et le gouvernement canadien se fit autoriser par la métropole à acheter à la Compagnie de la baie d'Hudson tous les territoires du Nord-Ouest. « Il fut constaté alors par l'agent même de la Puissance, chargé officiellement de la renseigner sur la valeur et l'étendue des régions à acquérir en même temps que de vérifier les titres de la Société, que cette Compagnie n'avait aucun droit de propriété, par sa charte, sur ces contrées, dont la plus grande partie appartenait aux sauvages qui les habitaient à titre de propriétaires depuis un temps immémorial, et que tout ce qu'ils avaient cédé par des traités à la Compagnie n'était qu'un privilège de chasse et de pêche sur ces terres et rivières. » (Ouimet.)

Les sauvages et les Métis, leurs descendants, avaient donc des droits indiscutables et imprescriptibles à la possession de ces territoires.

Sans en tenir compte, le gouvernement canadien traitait en 1869 avec la Compagnie de la baie d'Hudson et celle-ci lui cédait les contrées qu'elle prétendait lui appartenir pour la somme de sept millions cinq cent mille francs, se réservant tous ses forts et postes de commerce, ainsi qu'une étendue considérable de terrain dans leurs environs. Elle ajoutait en outre au traité une clause qui de sa part était une véritable reconnaissance des droits des propriétaires du sol, car elle disait « que le titre des sauvages serait éteint et réglé

par l'acheteur ». Les territoires du Nord-Ouest acquis de la Compagnie, la Puissance fédérale y créa une nouvelle province, celle du Manitoba, et des territoires destinés à devenir provinces à leur tour lorsque le chiffre de la population leur donnerait droit à une représentation dans le Parlement d'Ottawa.

Les limites de la province du Manitoba furent tracées dans les bureaux de l'administration fédérale, la constitution décrétée et le personnel chargé de la mettre à exécution désigné avant que les habitants du pays, Métis français, écossais et anglais, qui n'avaient été ni consultés ni pressentis, eussent même connaissance du sort qu'on leur préparait.

A la nouvelle qu'on avait disposé d'eux comme d'un vil bétail, ces libres habitants des prairies furent indignés, et lorsqu'en octobre 1869 le nouveau gouverneur, Guillaume Mac Dougall, dont l'hostilité à l'égard des Français était bien connue, arriva, pour prendre possession du pays, sur les bords de la rivière Sale, à quatre-vingts kilomètres de la frontière américaine, il se trouva en présence d'une troupe de quatre cents Métis armés qui lui intimèrent l'ordre de rebrousser chemin. Lorsqu'il demanda au nom de qui cet ordre était donné, il lui fut répondu : « Au nom du gouvernement provisoire. »

Les Métis, en effet, informés qu'un Anglais, d'une malveillance notoire, venait chez eux prendre la direction des affaires et mettre à exécution le traité d'achat de leur pays, s'étaient réunis et avaient constitué un gouvernement qui arbora le drapeau blanc aux fleurs de lis, avec la harpe d'Irlande, et interdit l'entrée de son territoire à l'intrus Mac Dougall (1). Celui-ci, venu péniblement par la voie de

(1) La lettre remise à ce dernier était ainsi conçue :

« Datée à Saint-Norbert, rivière Rouge.

« Ce 21^e jour d'octobre 1869.

« Monsieur,

« Le Comité national des Métis de la rivière Rouge intime à

Chicago et des lacs, dut rester tout l'hiver à la frontière, dans une baraque en bois qu'il y fit élever pour se mettre à l'abri du froid, et s'en retourner ensuite à Ottawa. On l'appela dérisoirement « Guillaume le Morfondu ».

L'âme de la résistance de la population des bords de la rivière Rouge était un Métis français, Louis Riel, dont le père avait déjà dirigé en 1850 le mouvement contre la Compagnie de la baie d'Hudson et obtenu d'elle la liberté du commerce et la reconnaissance des droits des Métis à la propriété des terres qu'ils cultivaient. Son fils, d'une intelligence précocce, fut remarqué par l'évêque missionnaire de Saint-Boniface, Mgr Taché, qui le fit entrer au séminaire de Montréal, où il termina ses études. Il revint au Manitoba au moment où ses concitoyens, menacés de dépossession par les arpenteurs envoyés d'Ottawa, commençaient à s'organiser pour résister à ces envahisseurs. Doué d'une certaine éloquence et d'une grande énergie, Louis Riel prit bientôt sur les Métis une influence considérable et se trouva tout désigné pour faire partie du gouvernement provisoire dont il devint ensuite le chef en remplacement du Métis écossais John Bruce, qui résigna ses fonctions. Il occupa d'abord le fort Garry (1), qui devint le siège du gouvernement, et publia une « Déclaration de droits » dans laquelle il revendiquait pour les habitants de la rivière Rouge la propriété de leurs terres

M. William Mac Dougall l'ordre de ne pas entrer sur le territoire du Nord-Ouest sans une permission spéciale.

« Par ordre du président John Bruce,

« Louis RIEL, secrétaire.

« A M. Mac Dougall. »

(1) Ce fort, situé sur la rive gauche de la rivière Assiniboine, près de l'endroit où elle se déverse dans la rivière Rouge, était un carré de murs en pierres, flanqués de tours à chaque angle. Il contenait à l'intérieur plusieurs bâtiments en bois, maison du gouverneur, prison et magasins où la Compagnie de la baie d'Hudson renfermait ses fourrures et ses approvisionnements.

et refusait de reconnaître l'autorité de la Puissance du Canada « qui prétendait injustement commander aux Métis et leur imposer une forme de gouvernement despotique ».

Les colons anglais, déjà nombreux dans ce territoire, essayèrent d'organiser une résistance au pouvoir qui venait de se constituer, et leur tentative aboutit à une première échauffourée qui se termina par la prise de leur chef, le D^r Schultz, et l'arrestation de ses partisans.

Au Canada, la nouvelle de ces divers incidents produisit une vive émotion, et Mac Dougall fut blâmé par le ministère qui nomma des commissaires pour entrer en négociations avec le nouveau gouvernement dont Riel était le chef reconnu. A fort Garry, d'autre part, les habitants du pays, réunis en assemblée plénière, députèrent trois des leurs pour présenter à Ottawa leurs revendications et demander, comme le leur promettaient les représentants du Canada, que tous leurs droits fussent respectés.

Les négociations suivaient leur cours et paraissaient devoir aboutir à l'admission des justes revendications des Métis, lorsque Schultz, évadé de la prison où il était détenu, tenta par un second coup de main de renverser le gouvernement auquel l'assemblée populaire venait de donner une nouvelle adhésion. Réunissant, à quelques kilomètres du fort Garry, six cents Anglais et deux cents sauvages, il les incita à engager contre les Français une guerre à outrance, et marcha sur le fort. Son avant-garde, rencontrée par une trentaine de cavaliers métis et attaquée vigoureusement, fut dispersée ; le reste se débanda. Schultz s'enfuit comme les autres et réussit à passer aux États-Unis.

Parmi les prisonniers amenés au fort se trouvait un nommé Thomas Scott, arpenteur, originaire de la province d'Ontario. C'était un individu mal famé, d'un caractère violent, déjà connu par le meurtre d'un Métis français. Forçant un jour les portes de sa

prison, il frappa les hommes de garde. Menacé d'être déferé à un conseil de guerre, il réussit de nouveau à sortir et se livra à des voies de fait sur ses gardiens. Traduit alors devant une cour martiale composée de sept chefs métis, il fut condamné à mort et exécuté. Riel ne faisait pas partie de ce tribunal militaire ; mais dans la province d'Ontario, où cette exécution produisit une véritable explosion de fureur, sa tête fut mise à prix, ainsi que celle de ses prétendus complices.

Pendant ce temps, le gouvernement d'Ottawa, inquiet de la tournure que prenaient les événements, avait invité Mgr Taché, dont il connaissait l'influence sur les Métis, à revenir de Rome, où il assistait à un concile, et l'avait chargé de faire savoir aux habitants des bords de la rivière Rouge que leurs conditions étaient acceptées, que leur district était érigé en province sous le nom de Manitoba, qu'un gouverneur, des ministres responsables et deux Chambres y assureraient le régime parlementaire, et que les langues française et anglaise seraient de droit employées dans les Chambres et les tribunaux. Quant à l'amnistie, elle serait accordée à tous, à l'exception de Riel qui était exilé pour cinq ans. Grâce à l'intervention de l'évêque de Saint-Boniface et à ses sages conseils, le colonel Wolseley, chargé de rétablir l'ordre dans cette région, put arriver sans lutte au fort Garry et la nouvelle constitution être appliquée ensuite sans secousses. Riel, échappant aux recherches dont il était l'objet, avait gagné les États-Unis. Son intervention avait amené, en définitive, la reconnaissance complète des droits de ses concitoyens, qui, lors des élections au Parlement canadien, le nommèrent député du comté de Provencher. Ne voulant pas être une cause de nouveaux désordres, il résigna son mandat et désigna lui-même à ses électeurs, pour le remplacer, le ministre fédéral de la milice, sir George Cartier, que la ville de Montréal n'avait pas réélu. Il fit plus : lorsque, l'année suivante, les Irlandais fénians des

États-Unis, croyant soulever la population, essayèrent d'envahir la province du Manitoba, le gouverneur Archibald fit appel à tous les Métis, et Riel, qui se présenta à la tête de deux cent cinquante cavaliers, vit son concours accueilli avec empressement. Il retourna ensuite aux États-Unis. Il devait en revenir une dernière fois sur un nouvel appel de ses compatriotes et payer de sa vie la haine que lui avaient vouée les loyaux anglais de l'Ontario.

Les terres fertiles du Manitoba, devenu province du Dominion canadien, avaient été rapidement envahies par une foule d'émigrants anglais, écossais, irlandais et scandinaves : en 1881, la population s'élevait déjà à soixante-cinq mille âmes. Les Métis, habitués aux longues courses dans les prairies à la recherche des buffles, aux voyages dans les forêts désertes du Nord à la poursuite des animaux à fourrure, avaient vu peu à peu le gibier s'éloigner des régions trop peuplées voisines de la rivière Rouge ; beaucoup avaient quitté ses bords pour s'installer sur les territoires d'Assiniboia, de Saskatchewan et d'Alberta, à l'ouest du Manitoba. Les mêmes difficultés s'y produisirent ; comme en 1869 dans cette dernière province, des arpenteurs vinrent délimiter les terres pour la colonisation, sans se soucier des occupants. En septembre 1884, ces derniers, réunis à Saint-Laurent, formulèrent, comme autrefois leurs frères du fort Garry, une déclaration de droits qui fut votée à l'unanimité et adressée ensuite au gouvernement fédéral. Ils demandaient la division en provinces des territoires du Nord-Ouest, la concession aux Métis des bords de la rivière Saskatchewan des mêmes avantages territoriaux reconnus à ceux du Manitoba ; la délivrance aux habitants de titres de propriété ; la vente de cinq cent mille acres de terre pour l'établissement d'écoles et hôpitaux, et l'amélioration du sort des sauvages, leurs alliés par le sang. Pendant tout l'hiver, l'agitation continua et s'étendit chez les Métis français.

nombre de deux mille, occupant les bords de la Saskatchewan, aussi bien que chez les Métis écossais et anglais groupés aux environs de Prince-Albert. Les uns et les autres, n'obtenant rien du cabinet fédéral, songèrent à Riel, qu'une députation fut chargée d'aller inviter à prendre encore une fois la tête du mouvement.

Proscrit et chassé de sa patrie, Riel avait d'abord parcouru les États-Unis, où les sympathies de quelques compatriotes avaient un peu adouci pour lui les amertumes de l'exil ; mais les infortunes et la misère qu'il avait subies avaient altéré ses facultés intellectuelles, et il avait été successivement interné dans une maison d'aliénés à Washington, puis à Saint-Jean de Dieu, près de Montréal, et enfin à l'asile de Beauport, voisin de Québec, où il séjourna dix-neuf mois sous le nom de Larochelle. Sorti de cet établissement au mois de janvier 1878, il alla s'établir au Montana, près des montagnes Rocheuses, dans une pauvre mission où les envoyés des Métis le trouvèrent remplissant les fonctions de maître d'école et apprenant à lire aux petits enfants : ils avaient fait pour le rejoindre un trajet de sept cents milles à cheval à travers les forêts et les prairies, exposés aux attaques des tribus sauvages dont ils traversaient les territoires.

« Après lui avoir fait connaître le but de notre mission, disent les délégués dans leur rapport au comité des Métis, nous lui présentâmes nos lettres de créance et les résolutions sur lesquelles nous devions le consulter. Nous lui demandâmes de venir avec nous, s'il le pouvait, et de nous aider. — Après avoir examiné le but de notre visite, il nous dit qu'il avait toujours eu pour principe de secourir, autant qu'il était en son pouvoir de le faire, ceux qui se trouvaient dans le cas d'avoir besoin de son aide. Il ajouta que la population du Nord-Ouest lui était particulièrement chère, car il avait beaucoup souffert pour sa cause, et qu'il invitait à la soutenir dans ses paisibles

efforts pour faire respecter ses droits, il ne pouvait lui refuser son aide, si faible qu'il fût. »

Et cet humble instituteur, appelé par ses frères, se mettait en route, avec sa femme et ses deux enfants, pour accomplir le long et dangereux trajet déjà parcouru par les envoyés.

Un de ces derniers, Gabriel Dumont, allait devenir son lieutenant et en réalité le chef militaire du mouvement métis lorsque les hostilités furent engagées par les troupes du Dominion. Chasseur de buffles à l'époque où leurs innombrables troupeaux parcouraient encore les prairies, il s'était distingué par une adresse, une vigueur et une audace qui avaient fait l'admiration des Peaux-Rouges eux-mêmes avec lesquels il avait été souvent aux prises et dont il parlait les dialectes. Il n'avait pas son pareil pour choisir un terrain de combat et dresser une embuscade.

Peuple primitif, les Métis n'avaient pour ainsi dire pas de gouvernement ; cependant, quand ils allaient à la chasse au bison, il était nécessaire de maintenir l'ordre dans les rangs, de se tenir en garde contre les attaques des sauvages sioux et leurs vols de chevaux ; ils s'organisaient alors et composaient un camp. Un chef était nommé, douze conseillers lui étaient adjoints ; les chasseurs se groupaient par dizaine, et chaque dizaine se désignait un capitaine. Dumont était toujours choisi comme chef.

« La chasse au bison se faisait à cheval. C'était beau de voir des centaines de coursiers se cabrer, hennir, danser, piocher le sol de leurs pieds, demander la bride du regard, à grands coups de tête ; et ces cavaliers de premier ordre, assis avec assurance sur leurs petites selles de cuir mou, au milieu des fleurs en rassade (1) dont elles étaient garnies, ayant au poignet

(1) C'est une espèce de coquillage ou de pierre qu'on façonne en forme de petits grains, les uns blancs, les autres noirs, enfilés de telle sorte qu'ils représentent diverses figures très régulières qui ont leur agrément. (Mémoires d'Amérique, mis-

leurs fouets à plusieurs branches, le fusil d'une main, les rênes de l'autre, retenant la fougue de leurs chevaux, les ménageant jusqu'à ce qu'ils fussent à portée du buffle. Les capitaines présidaient à la course et veillaient à ce que personne ne se lançât avant le mot d'ordre du chef. Le mot donné, la cavalcade bondissait. Un tourbillon de poussière obéissant au commandement partait avec elle. Le buffle, en dévorant la prairie, prenait l'épouvante, pour être bientôt rejoint par les coursiers alertes. Les cavaliers entraient pêle-mêle dans la bande de bœufs sauvages et, choisissant les animaux les plus gras, chacun tirait, tous tiraient en tâchant de ne point se frapper les uns les autres et prenant garde aux hommes et aux chevaux.

« J'ai vu ces courses, — ajoute l'écrivain à qui nous devons cette chaude description et qui n'est autre que Riel lui-même (1), — j'ai vu ces courses, j'y ai pris part. Elles sont terribles. L'adresse des chasseurs, leur extrême attention pouvaient seuls prévenir les malheurs au risque desquels ces expéditions avaient lieu. »

Tels étaient ces hommes, de mœurs simples, que les politiciens d'Ottawa traitaient comme des sauvages, pendant que les officiers commandant les postes chez les Cris, les Assiniboines, les Pieds-Noirs, et les Sioux, avec lesquels leur parenté créait aux Métis des relations d'amitié, ne voyaient dans leurs fonctions qu'un moyen de s'enrichir, dans ces sauvages que des brutes appelées à disparaître bientôt, et on y aidait, pour faire place à la colonisation anglo-saxonne. Triste colonisation dont la première condition de succès est d'anéantir les hommes des autres races, et, comme aux États-Unis, d'abrutir d'abord les malheureux Peaux-Rouges par

sions étrangères, t. VI, p. 157.) C'est avec cette rassade que les sauvages nouaient et tressaient leurs cheveux sur les oreilles et par derrière; il s'en faisaient des pendants d'oreilles, des colliers, des jarretières, des ceintures larges de cinq ou six pouces. Les Métis en ornaient leurs selles.

(1) Dernier mémoire.

l'eau-de-vie pour les massacrer ensuite sous tous les prétextes. C'est ce qu'a résumé en termes aussi justes que sévères le témoin attristé et impuissant de la révolte de 1885, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, lorsqu'il écrivait le 7 décembre 1885 :

« Les responsabilités de nos désastres et de nos hontes sont multiples ; elles pèsent non seulement sur les agents actifs du soulèvement et les administrations qui se sont succédé au pouvoir, mais aussi sur bien d'autres. Le peuple canadien et ceux qui le gouvernent, en acquérant les territoires du Nord-Ouest, n'ont pensé qu'à l'étendue et à la richesse des vastes domaines dont ils entraient en possession. — On a confié des emplois même importants à des officiers qui n'avaient aucune des qualités essentielles à l'accomplissement de leurs devoirs ; tout en nommant des hommes indignes, on en a écarté ou laissé dans l'oubli d'autres éminemment aptes, et cela uniquement parce qu'il y a dix ou quinze ans il étaient des adversaires politiques. Au lieu de rendre aux Métis la justice à laquelle ils avaient droit, on en a souvent oublié, à leur égard, les prescriptions les plus élémentaires. Au lieu de les traiter comme des gentilshommes traitent tout le monde, on s'est permis à leur égard des grossièretés et des insolences capables de blesser les susceptibilités les plus légitimes. On a oublié qu'étant enfants du sol ils avaient des droits particuliers. »

Et cependant, un des gouverneurs du Canada, lord Dufferin, dans un discours prononcé le 29 septembre 1877, avait exprimé sur les Métis une opinion bien différente de celle des colons anglo-saxons qui considéraient la contrée comme leur proie :

« Il n'y a pas le moindre doute, disait cet homme d'État, qu'une large part des bonnes dispositions qui existent entre les Peaux-Rouges et nous-mêmes est due à l'influence et à l'action de cette inappréciable classe d'hommes : les Métis habitants et pionniers du Manitoba qui, combinant comme ils le font la vigueur, la

force et l'amour des aventures naturelles au sang indien qui coule dans leurs veines, avec la civilisation, l'instruction et la force intellectuelle qu'ils tiennent de leurs ancêtres paternels, ont proclamé l'évangile de la paix, de la bonne volonté et du respect mutuel, avec des résultats également avantageux au chef sauvage dans son wigwam et au colon dans son chantier. Ils ont été les ambassadeurs entre l'Est et l'Ouest, les interprètes de la civilisation et de ses exigences vis-à-vis de ceux qui habitent la prairie, tout comme ils ont dit aux Blancs quelle est la considération justement due aux susceptibilités, à l'amour-propre si sensible aux préjugés, au désir inné de justice de la race sauvage. En réalité, les Métis ont fait pour la colonie ce qui ne se serait pas accompli sans leur concours ; ils ont créé entre la population blanche et indienne des sentiments traditionnels de bon vouloir et d'amitié qu'il n'aurait pas été possible d'établir sans eux. »

Lorsque lord Dufferin parlait ainsi, il avait parcouru le pays des Métis, voyagé avec eux, traversé en leur compagnie les prairies et les forêts, employé la charrette et le canot d'écorce ; sachant le français, il n'avait pas dédaigné de causer avec ses guides, de s'intéresser à leurs récits pittoresques, et il avait pu apprécier chez eux les qualités qu'il signalait à ses compatriotes. Ils ne le comprirent guère, car lorsque le gouvernement d'Ottawa, sans tenir compte des graves motifs de mécontentement de la population des bords de la Saskatchewan, envoya une garnison à Carleton pour assurer l'ordre et en imposer aux mécontents, un de ses émissaires, Laurence Clarke, se permit de dire aux habitants rassemblés à Batoche que cinq cents hommes de police à cheval allaient, dans les vingt-quatre heures, « apporter le redressement de leurs griefs sous forme de chaînes pour leur chef et de balles pour leurs conseillers ».

A cette menace, Gabriel Dumont répondit : « On a morcelé nos terres, nous ne les avons pas défendues ;

on nous a traités avec mépris et insolence, nous avons tout enduré ; mais du moment où on en veut à nos vies, à celles de nos familles et de notre chef, nous avons le droit de les défendre, et nous les défendrons jusqu'à la mort. »

Que faisait cependant Riel pour motiver ces menaces et ces mesures de répression ? Il le précise lui-même dans son dernier mémoire, et son dire est confirmé par les témoins les plus dignes de foi : « Je suis venu sans armes et sans munitions, emmenant avec moi ma femme et mes enfants. Je ne pensais pas à la guerre. Je venais pétitionner pour mes gens et pour moi, demander au gouvernement ce qui nous appartenait, dans l'espérance d'obtenir au moins quelque chose, si nous ne pouvions pas avoir satisfaction complète. »

Cette agitation toute pacifique ne faisait pas l'affaire de ceux « qui voulaient ardemment sinon l'effusion de sang, du moins l'effusion des écus du trésor public, et qui ne pensaient pas qu'en semant le vent on récolte la tempête » ; de ceux qui disaient cyniquement après l'insurrection et sa répression sanglante : « En somme, nous y avons gagné ; il nous faudrait quelque chose de semblable tous les dix ans ! » Et le témoin de ces odieuses déclarations ajoute indigné : « Oh ! misère des bassesses humaines ! il est des gens qui ont poussé à la rébellion, qui se réjouissent des avantages matériels qu'elle leur a procurés, et qui, pour dissimuler leur joie, sont les plus ardents à demander vengeance et à parler de loyauté ! » (Taché.)

Satisfaction allait être bientôt donnée à ces fauteurs de désordre. Le major Crozier, commandant la police montée, informé qu'une bande de Métis était réunie près du lac aux Canards, entreprit de la disperser sans attendre le résultat des pétitions et les instructions du gouvernement. A la tête d'une centaine de ses hommes et de quarante volontaires, il se dirigea vers le lac, où il rencontra vingt-six Métis sous les ordres

de Gabriel Dumont. Sommés de se rendre, les Métis s'y refusèrent ; un des leurs, ayant voulu désarmer un homme de police qui le menaçait, fut atteint d'un coup de fusil. En même temps, le frère de Dumont était tué. Leurs compagnons ouvrirent alors le feu sur les agresseurs, dont quatorze restèrent sur le terrain.

Crozier, craignant de s'exposer à de plus grandes pertes que la justesse de tir des Métis rendait trop certaines, prit la fuite avec le reste de sa troupe et se réfugia au fort Carleton. L'attaque du lac aux Canards eut les conséquences les plus graves : désormais la lutte était ouverte non seulement entre les troupes de la Puissance et les Métis, mais entre les Blancs et les Peaux-Rouges prenant parti pour leurs frères dépouillés, volés comme eux par les immigrants qui envahissaient leurs terres. Soulevées à l'annonce du succès de Dumont, les tribus cernèrent les Anglais voisins du lac aux Grenouilles et pillèrent leurs magasins ; puis, sans distinguer amis ou adversaires, elles massacrèrent plusieurs colons, deux missionnaires oblats, et emmenèrent les survivants prisonniers. Le fort Pitt, attaqué par Gros-Ours, chef des sauvages cris, fut évacué précipitamment la nuit par les vingt-deux hommes de police qui le gardaient. Leur commandant était le fils du célèbre romancier Dickens. Ils descendirent dans un mauvais bateau la Saskatchewan, alors en pleine débâcle, et arrivèrent après cinq jours de dures souffrances à Battleford, où ils se virent bientôt assiégés par les Cris des alentours, soulevés à l'appel de Riel.

La révolte des Métis et des sauvages, annoncée à Ottawa, y retentit comme un coup de foudre. Sir Étienne Cartier, dont les conseils auraient pu éviter le conflit, était mort ; sir John Mac Donald, le chef du gouvernement conservateur, excité par les Orangistes d'Ontario, ses soutiens et ses conseillers, entreprit d'écraser la résistance armée de Riel et des siens, pendant qu'une commission chargée bien tardivement de recueillir les plaintes des habitants de la Saskatchewan, dont on

reconnaissait ainsi le bien fondé, procéderait à une enquête et à la délivrance des titres de propriété vainement réclamés depuis plusieurs années.

Le général Midleton fut chargé, avec une armée de six mille hommes, huit canons et deux mitrailleuses, de réduire ces ennemis qui combattaient pour défendre leurs biens avec une justice si évidente qu'un journaliste anglais, parlant de leur prise d'armes, disait alors dans un de ses articles : « Ce que j'admire malgré moi chez la nation métisse, c'est la patience dont elle a fait preuve au milieu de ses souffrances, c'est la longanimité qu'elle a montrée durant ses six années de persécution. Si de pareils traitements avaient été infligés pendant six mois seulement aux descendants de la race saxonne, la révolte ne se serait pas fait attendre, et ce n'est pas sur les bords de la Saskatchewan qu'on serait allé demander justice les armes à la main, mais sur les banquettes ministérielles à Ottawa. »

Le terrain sur lequel les troupes fédérales allaient s'avancer, détrempé par les pluies et les neiges à demi fondues, formait une série de marécages. Le chemin de fer du Pacifique, n'étant encore construit qu'en partie, il fallait traverser, pour gagner les bords de la Saskatchewan, des contrées presque désertes, en transportant, sur des centaines de chariots et d'attelages, les vivres nécessaires à la subsistance des hommes. En face de lui, le général anglais allait avoir trois cents Métis, dont deux cents seulement étaient armés, et cinq cents sauvages, manquant de vivres et de munitions, mais convaincus de la bonté de leur cause et bien décidés à la défendre de toutes leurs forces.

Parvenu sur le terrain des opérations, Midleton forma trois colonnes ayant pour point de départ la ligne du Pacifique. La première devait marcher sur Batoche, où Riel et Dumont avaient concentré leurs forces ; la seconde allait dégager Battleford cerné par les sauvages ; la troisième recevait l'ordre de gagner le

fort Edmonton et de disperser les rebelles qu'elle rencontrerait aux alentours.

Le 6 avril 1885, la première colonne, partie de la station de Qu'Appelle, marchait sur Batoche en suivant le cours de la Saskatchewan, le long de laquelle les Métis la laissèrent s'avancer sans l'attaquer ou enlever ses convois qui n'étaient pas escortés.

Midleton, qui commandait lui-même cette troupe, commit une seconde faute, celle de diviser ses forces pour occuper les deux bords de la rivière, alors qu'il possédait une seule embarcation pour maintenir la communication entre elles. Les Métis auraient pu facilement assaillir et battre ces corps séparés; ils restèrent dans leurs campements, retenus par l'attitude indécise de Riel, dont les fatigues et les préoccupations semblaient avoir paralysé l'ancienne audace, tout en provoquant un nouvel accès du mal qui l'avait autrefois fait interner à plusieurs reprises. Il composait un gouvernement qu'il appelait Exovidat, ajoutait à son nom celui de David, car il se croyait prophète, assistait plus tard aux rencontres avec les troupes, s'exposant aux balles et tenant pour toute arme un crucifix à la main. Dumont proposait, en apprenant la marche de Midleton, d'aller au-devant de sa colonne et de la harceler pendant la nuit afin d'empêcher les hommes de dormir, persuadé que c'était un moyen certain de les démoraliser et de leur faire rapidement perdre courage. Riel s'y refusa, disant que c'était trop sauvage, et que d'ailleurs on s'exposerait ainsi à tirer sur des amis canadiens. « Nous avons dû alors, déclare son lieutenant, renoncer au projet d'aller rencontrer les ennemis sur un terrain avantageux pour nous, et, j'en suis sûr, nous les aurions tellement abrutis qu'au bout de trois nuits ils se seraient entre-tués les uns les autres. J'ai cédé au conseil de Riel; j'avais confiance dans sa foi et dans ses prières. »

Les troupes de Midleton approchant sans rencontrer de résistance, Dumont fit remarquer à Riel « qu'il leur

donnait décidément trop d'avantages » et qu'il fallait les attaquer pour retarder leur marche et permettre aux Assiniboïnes et aux Cris d'arriver à leur secours. Riel résistant encore, Dumont lui signifia « qu'il ne pouvait plus suivre ses conseils humanitaires, qu'il était décidé à aller tirer sur les envahisseurs, et que tel était également l'avis de ses gens ». Riel répondit alors : « Eh bien ! faites comme vous voudrez ! »

Dumont part avec deux cents hommes, se trouve le lendemain en présence de l'avant-garde ennemie, qu'une fusillade meurtrière tient en échec toute la journée et que le feu, mis aux herbes de la prairie, finit par obliger à prendre la fuite. Les Métis, blottis dans des trous qu'ils avaient creusés dans le sol, avaient pendant tout le combat tiré à peu près à couvert et avec leur adresse habituelle sur les soldats auxquels ils donnaient le change en plaçant des chapeaux ou des couvertures au bout de bâtons.

L'artillerie ne les avait pas ébranlés et leurs pertes ne s'élevèrent qu'à onze tués et dix-huit blessés, pendant que Midleton voyait tomber plus de cinquante de ses soldats.

« J'avais espoir, — écrit Dumont dans son récit des événements, — d'avoir du secours de Batoche ; mais Riel ne voulait pas laisser partir les hommes ; il rassurait la population, lui disant que nous n'aurions pas grand mal. » Et il ajoute naïvement : « J'attribue notre succès aux prières de notre chef qui, pendant tout le temps de l'engagement, se tenait les bras en croix et faisait prier les femmes et les enfants. »

Après avoir longtemps attendu, des renforts sans être inquiété, Midleton reprit sa marche sur Batoche, dont les Métis couvraient les approches. Pendant trois jours, toutes ses attaques vinrent se briser sur les positions occupées par Dumont et ses compagnons, que l'épuisement et le défaut de munitions obligèrent enfin à la retraite. Pendant trois jours, ils avaient résisté à des forces dix fois supérieures, dont

tous les assauts appuyés par l'artillerie avaient échoué contre leurs retranchements improvisés. Riel, au cours de cette lutte opiniâtre, se promenait avec son crucifix devant la ligne des Métis, encourageant les combattants. Ayant pu s'échapper au dernier moment, il vint se livrer trois jours après au général anglais. Dumont, qui s'était battu avec acharnement jusqu'à la dernière minute, se réfugia aux États-Unis. « Il traversa seul ce vaste désert, qu'il parcourait autrefois à la piste des buffles disparus pour jamais, laissant sans ressources son vieux père et sa femme, sa propriété dévastée, son pays meurtri et ses amis morts pour la plupart. »

Les deux autres colonnes avaient également réussi à dégager Battleford et Edmonton ; Gros-Ours, battu et poursuivi à outrance, finit par être pris le 3 juillet avec les quelques sauvages cris qui ne l'avaient pas abandonné.

Le 20 juillet, le procès de Riel s'ouvrait à Regina ; les jurés étaient tous Anglais, ainsi que le juge stipendiaire Richardson. Les avocats de l'accusé plaidèrent d'abord l'incompétence de la juridiction, puis la folie du malheureux, qui protesta vivement contre ce système et fit valoir éloquemment la justice de la cause qu'il était venu défendre. Mais le chef métis était condamné à l'avance, et son origine même ne devait servir qu'à rendre plus irrévocable la sentence de mort prononcée contre lui depuis quinze ans dans les concilia-bules secrets des sectes orangistes d'Ontario. « Riel tombait victime du fanatisme national et religieux de l'immense majorité anglaise et protestante du Canada, qui n'a pas plus dissimulé sa haine que sa joie à l'heure où ce malheureux Métis gravissait les degrés de l'échafaud pour y subir sa peine infamante. » (Ouimet.)

Le 4 août, le jury rendait un verdict de culpabilité « en recommandant le condamné à la clémence de la cour ». Le juge Richardson, sans en tenir compte,

prononça la sentence inexorable dans des termes bien propres à satisfaire les viles passions de ses compatriotes. « Je ne puis pas, dit-il à Riel, entretenir d'espoir pour vous et je vous conseille de faire la paix avec Dieu. Pour moi, un seul devoir pénible me reste à accomplir, c'est de prononcer la sentence contre vous; si l'on vous épargne la vie, personne n'en sera plus satisfait que moi, mais je ne puis conserver aucune illusion de ce genre. La sentence est que vous serez conduit à la prison de Regina, d'où vous venez, et gardé là jusqu'au 18 septembre prochain, et mené de là au lieu de l'exécution où vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Que Dieu ait pitié de votre âme. »

La cour du Banc de la reine à Winnipeg confirma le jugement. Un recours fut alors adressé au Conseil privé de Londres, pendant que le sursis accordé à Riel était prolongé jusqu'au 16 octobre, puis au 10 décembre. Dans cet intervalle, une immense agitation s'organisait dans l'Ontario pour exiger l'exécution de la sentence du meurtrier de Scott, et dans la province de Québec pour s'opposer à cette mise à mort d'un malheureux aliéné, dont le grand crime était surtout son origine française. Les Orangistes finirent par l'emporter, et Riel monta sur l'échafaud. Interrogé par le shérif sur la disposition de ses biens, il lui fit cette touchante et noble réponse : « Je n'ai pour tout bien que ceci, — il désignait son cœur, — et ceci je l'ai donné à mon pays il y a quinze ans. »

XXI

La colonisation. — Les relations avec la France.

Un des faits les plus remarquables dans le développement rapide de la province de Québec depuis la fédération, c'est la marche de la colonisation et le peuplement des territoires, du golfe à la vallée de l'Outaouais, et de tout le Nord, que la forêt sans bornes occupait autrefois. Trois courants principaux se sont dessinés, l'un partant de Québec vers le lac Saint-Jean et le Saguenay, l'autre vers la presqu'île de Gaspé, le troisième s'étendant au nord de Montréal pour gagner peu à peu par l'Outaouais les plaines du Manitoba et la baie d'Hudson. Des chemins de fer favorisent et activent ce merveilleux essor, qui se continue chaque jour plus intense et qui assurera dans un prochain avenir la possession de toute la contrée à la race franco-canadienne.

Longtemps, les régions que les arpenteurs lotissent maintenant étaient restées désertes et inconnues ; c'était le Nord, « ce Nord immense, jadis impénétrable, aux proportions colossales, sombre et souvent terrifiant dans ses aspects autant que d'autres fois il déborde de douceur et de mélancolie, empreint d'une grandeur à lui propre, qu'on ne retrouve nulle part, grandeur souveraine qui défie l'imagination, qui repousse comme une profanation toute tentative d'en reproduire une image même affaiblie. On ne peut ni le saisir, ni l'embrasser dans un cadre ; ses horizons sont trop vastes, et pendant que le regard cherche à le

fixer et à le retenir, il grandit incessamment devant lui, s'élève et gagne de plus en plus la nue, comme une lente et solennelle gravitation de notre planète vers un espace toujours reculé. Les vagues de ses forêts, de ses collines et de ses montagnes flottent et montent dans un ciel sans limites, vers des rivages dont nul ne voit la trace et dont la ligne de l'horizon lointain ne peut donner qu'une illusion passagère.

« Quand, le soir, les grandes ombres, descendant des montagnes, s'avancent comme une mer de ténèbres, épaississent et mêlent les forêts, jettent sur l'abîme sans fond des lacs une moire sombre et intense qui engloutit en quelques instants les dernières et confuses images du jour, on dirait qu'une planète inconnue, et cependant sœur de la nôtre, descend doucement des hauteurs infinies pour la couvrir de son aile et protéger son repos. Immuables, muettes, coupant le ciel de leur longue ligne azurée, se dressant de plus en plus, et toujours reculant dans leur immobilité, à mesure que l'on croit approcher d'elles, les hautes et silencieuses montagnes, énormes et tranquilles fantômes, amoncelant la nuit autour de leurs cimes, ressemblent à des sentinelles de l'espace accomplissant sans lassitude et sans murmure une consigne éternelle. » (Buies.)

C'est tout ce territoire, si poétiquement décrit par l'auteur canadien, que les forestiers d'abord, les colons à leur suite, défrichent et cultivent au prix de fatigues et d'efforts incessants, mais avec un succès qui grandit chaque jour.

Les premiers signes d'encombrement de la population franco-canadienne, massée le long de la vallée du Saint-Laurent, se firent sentir vers 1835; peu à peu, ne trouvant pas dans la culture restreinte aux bords du fleuve un élément suffisant pour leur activité, de nombreux Canadiens gagnèrent les États-Unis où ils furent employés dans les manufactures. Quelques-uns revenaient avec leurs gains; beaucoup restaient à

l'étranger, perdus pour leur pays natal. Il y avait là un danger au point de vue de l'avenir ; le gouvernement provincial essaya de prendre des mesures pour enrayer le mal : il ouvrit de nouveaux centres de colonisation, créa des chemins pour en faciliter l'accès, accorda des concessions de terres dans les meilleures conditions pour les colons, et par des dispositions législatives leur assura une protection efficace. C'est ainsi qu'il fut décidé que les terres qui leur étaient cédées ne pourraient être grevées d'aucune hypothèque ni vendues par l'autorité judiciaire pour aucune dette antérieure à la concession ; de plus, dès que le lot choisi par le colon était occupé, un certain nombre d'objets mobiliers restaient pendant dix ans exempts de saisie et maintenus comme propriété de l'habitant. La liste en est curieuse. Ce sont, aux termes de la loi :

« 1° Le lit, la literie, les couchettes, les vêtements ordinaires et nécessaires du débiteur et de sa famille ;

« 2° Un poêle et son tuyau, une crémaillère et ses accessoires, un assortiment d'ustensiles de cuisine, une paire de pincettes et une pelle, une table, six chaises, six couteaux, six fourchettes, six assiettes, six tasses à thé, six soucoupes, un sucrier, un pot au lait, une théière, six cuillers, tous les rouets à filer et les métiers à tisser destinés aux usages domestiques, dix volumes, une hache, une scie, un fusil, six pièges, les rets et les seines ordinairement en usage ;

« 3° Tout combustible, viande, poisson, farine et légumes en suffisante quantité pour la consommation du débiteur et de sa famille pendant trois mois ;

« 4° Deux chevaux ou deux bœufs de labour, quatre vaches, dix moutons, quatre cochons, huit cents bottes de foin, les autres fourrages nécessaires pour compléter l'hivernement de ces animaux et les grains requis pour engraisser un cochon et en hiverner trois autres ;

« 5° Les voitures et autres instruments d'agriculture. »

Deux autres dispositions complètent la protection assurée aux émigrants, et sont d'une telle efficacité que l'on est surpris de ne pas les voir appliquées dans nos colonies où elles auraient, de toute évidence, les mêmes heureux résultats. C'est d'abord le « homestead » : on appelle ainsi l'octroi gratuit que le gouvernement fait de soixante-quatre hectares de terre au choix de l'émigrant avec la constitution d'un bien de famille insaisissable. C'est ensuite le droit de préemption, qui donne au colon, possesseur de ses soixante-quatre hectares, le privilège d'acheter, de préférence à tout autre, le lot voisin du sien, au prix de vingt-cinq à trente-sept francs l'hectare, et autant de lots qu'il a d'enfants âgés de dix-huit ans. Les conditions du homestead sont les suivantes : en se faisant inscrire au bureau des terres, le colon verse cinquante francs pour les frais d'administration ; il doit résider sur son lot au moins six mois par an pendant trois ans ; préparer pendant la première année quatre hectares, les ensemercer la seconde année et en préparer six autres ; enfin mettre en culture la troisième année les défrichements des deux premières, préparer six autres hectares, et construire sur son homestead une maison habitable. Ces conditions remplies, il reçoit, sans aucun versement à effectuer, ses titres de propriété, dès lors indiscutables et transmissibles à sa seule volonté.

Quant aux impôts, aucun n'est prélevé par les gouvernements, soit général, soit locaux, sur la propriété foncière ; il est fait face aux charges publiques par les droits imposés sur les marchandises importées de l'étranger, sur les spiritueux et les tabacs. Les habitants ne paient de taxes que celles qu'ils s'imposent eux-mêmes soit pour les besoins de leurs municipalités, soit pour l'entretien de leurs écoles. C'est sous leurs yeux que se dépense l'argent qu'ils versent, et qu'ils regrettent d'autant moins qu'ils apprécient mieux l'utilité de son emploi, dont ils ont ainsi le

contrôle immédiat. « Chez nous, au contraire, ainsi que le remarque avec une certaine ironie M. Duvergier de Hauranne, l'État est comme le soleil qui pompe les nuages, les amasse au ciel et les fait également retomber en pluie.

« Je ne nie pas la beauté apparente du système, conclut le savant écrivain, mais il a l'inconvénient de cacher aux contribuables l'emploi et la distribution de leurs ressources. Ils voient bien leurs revenus s'en aller en fumée ; mais, ne voyant pas d'où vient la pluie qui les féconde, ils s'habituent à considérer les exigences de l'État comme des exactions et ses bienfaits comme un don naturel. » (Huit mois en Amérique.)

Du mouvement de colonisation dont nous venons de préciser les débuts et la marche, un homme, Antoine Labelle, se fit l'apôtre et le directeur passionné, au point d'y consacrer sa vie et ses forces, entraînant derrière lui toute une phalange de disciples qui partageaient sa foi dans le succès et ses espérances quant au but à atteindre. But grandiose, car il s'agissait de conquérir sur la forêt toute une province aussi vaste que celle de Québec, d'y implanter la race franco-canadienne d'une expansion si merveilleuse, à laquelle il suffisait d'imprimer la direction pour qu'elle s'assurât bientôt la possession du sol, du lac Ontario au golfe Saint-Laurent, possession devant un jour lui valoir la suprématie politique dans toute cette partie de la confédération.

Antoine Labelle était membre de ce clergé qui, au Canada, exerce une influence considérable sur les habitants dont il a, depuis la cession de la colonie à l'Angleterre, partagé les sombres jours et les dures épreuves. En 1868, nommé curé du village de Jérôme, au pied des Laurentides, aux portes de la grande et fertile vallée de l'Outaouais, il explora d'abord, pour en apprécier les ressources, cette région qui allait, grâce à son inépuisable initiative, devenir le berceau d'une population nombreuse ; puis, émerveillé par les

richesses du sol, il se mit en campagne avec une insatiable ardeur, frappa à toutes les portes, administrations locales, ministères, journaux, sociétés particulières, obtint la construction de chemins, de voies ferrées, et créa en moins de douze ans plus de quarante paroisses aujourd'hui en pleine prospérité. Rebuté par les uns, mal secouru par les autres, mais arrivant toujours à ses fins grâce à une merveilleuse énergie, il vivait son rêve, il le développait sans cesse et finissait par convertir et entraîner les plus indifférents. « Je n'ignore point, disait-il chaque jour à ceux qui lui montraient les difficultés de l'entreprise, les embarras inextricables au milieu desquels je me jette tête baissée, mais rien ne pourra ébranler mon courage. Pour moi, il s'agit d'apporter un remède à la plaie de l'émigration qui nous dévore, de prévenir l'agglomération trop rapide de nos gens dans les faubourgs des grandes villes; de sauver notre race des flots de l'émigration étrangère qui menace de l'engloutir; d'ouvrir aux fils de nos cultivateurs une carrière qui convienne à leurs habitudes et à leurs inclinations; de former des populations mâles et robustes, base indispensable de tout grand édifice social; d'établir et de multiplier ces campagnes heureuses où les familles se développent dans la paix; d'agrandir du double cette province de Québec qui nous appartient, et d'assurer à notre nationalité sa part d'influence dans les Conseils de la Puissance. Quand on poursuit un tel but, on ne recule pas devant les obstacles. »

Tantôt au milieu des forêts, parmi les défricheurs qu'il avait entraînés et qu'il aidait de ses propres mains, qu'il conseillait et enflammait de son ardeur patriotique, tantôt allant de paroisse en paroisse et frappant à toutes les portes, l'apôtre du Nord poursuivait le plan de cette colonisation qui devait assurer à ses compatriotes « un domaine qui leur appartient en propre et qui fût comme le rempart, l'asile invulnérable de la nationalité franco-canadienne ». (Buies.)

L'élan donné par cet homme est devenu, grâce à ses efforts, puissant et irrésistible; il a été grandissant chaque jour et ne s'arrêtera plus. Labelle, dont la popularité était aussi considérable que méritée, a été ministre dans le gouvernement de la province de Québec; il a vu, avant de mourir, son œuvre en plein essor, et sa vie a été un magnifique exemple de ce que peuvent la foi dans une idée et la persévérance dans son application.

La colonisation, ainsi qu'il le répétait sans cesse, est pour le Canada français l'œuvre par excellence, l'œuvre vitale, car seule elle peut lui assurer une prospérité solide et durable. Tous les Canadiens sont d'accord sur ce point.

« C'est uniquement par l'expansion de notre race, dit judicieusement un de leurs écrivains les plus distingués, que nous arriverons à poser sur le sol de l'Amérique un pied ferme, et à l'y maintenir en dépit de tous les assauts. Il faut que le petit peuple franco-canadien s'accroisse et se fortifie sur son propre sol s'il veut faire une concurrence au moins égale, sinon victorieuse, aux races scandinave, teutonne et anglo-saxonne qui débordent à flots pressés sur le continent américain. Il le faut, parce que ces races nous sont pour le moins antipathiques, sinon hostiles à des degrés divers, et parce que rien ne leur conviendrait si bien que notre disparition. Il faut coloniser, nous répandre comme une marée montante dans l'est de l'Amérique britannique, afin de contre-balancer l'Ouest colossal où se déverse déjà l'élément anglais de nos cantons ruraux et une grande partie de celui d'Ontario même. Toute considération doit s'incliner devant la question de race.

« On ne saurait croire les efforts constants et acharnés qui se font pour noyer les Canadiens français partout où ils essaient de pénétrer en dehors de la province de Québec. Les appels réitérés aux émigrants scandinaves et teutons, la transplantation active de

ces étrangers sur le sol du Dominion n'ont pas d'autre cause ni d'autre objet. De là cette avalanche des Européens septentrionaux, gens qui peuvent braver l'inclémence du climat et les rigueurs de la vie du Nord avec presque autant de succès que nous. De là ces colonies suédoises, norvégiennes et finlandaises qui ont été dirigées de plus en plus vers le Manitoba et le Nord-Ouest, et que l'on destine sans aucun doute à servir de barrière à l'élément canadien-français qui voudrait s'acheminer, d'un côté vers la vallée de la Saskatchewan, de l'autre vers la baie d'Hudson, deux directions différentes auxquelles conduit seule la route de l'Outaouais supérieur.

« Notre pays est jeune; il manque de population et de capitaux. Nous ne sommes que cinq millions d'âmes disséminées sur un territoire presque aussi grand que l'Europe, mais nos richesses naturelles sont incalculables, illimitées. Illimitée aussi notre confiance dans nos forces et dans nos destinées. Un sang nouveau semble avoir pénétré dans nos veines depuis quinze ou vingt ans, au spectacle des énormes enjambées du progrès scientifique; un ferment d'audace et d'ambition nous agite, nous enflamme et nous pousse incessamment vers de nouvelles entreprises que nous n'aurions pas conçues autrefois, même dans nos rêves. Ce n'est pas en vain que nous respirons l'air puissant de la libre Amérique : avec nos voisins des États-Unis, nous sommes emportés dans le même torrent qui précipite hommes et choses vers des rivages toujours nouveaux, toujours plus reculés. L'action, l'exécution rapide, telle est la condition actuelle de notre nature. Le développement du pays dans toutes ses parties, son accès rendu facile dans toutes les directions et sous toutes les formes, voilà ce que nous voulons aujourd'hui et ce que les gouvernements sont tenus de vouloir avec nous, sous peine d'une déchéance prompte et irrévocable. » (Buies.)

Actuellement, les résultats acquis sont tels que per-

sonne ne met plus en doute le succès final, et que les Anglais eux-mêmes sont obligés de reconnaître les incessants progrès accomplis par les Franco-Canadiens, aussi bien dans la province de Québec que dans celle d'Ontario, dont ils occupent déjà le nord et l'ouest, éliminant peu à peu les colons anglais qui se retirent devant cette marée montante et préfèrent aller dans l'Ouest, au milieu des leurs, créer de nouvelles fermes. C'est ainsi que le journal *Le Mail de Toronto*, après le dernier recensement, écrivait non sans tristesse un article dont un passage mérite d'être cité ici :

« Les chiffres que nous donnent les dénombrements de la race française sont vraiment extraordinaires. Le nombre des émigrants qui sortirent de la vieille France pour venir s'établir au Canada, sous l'ancien régime, n'a pas dépassé dix mille. L'émigration venant de France cessa effectivement en 1700. En 1763, malgré les guerres sauvages et toutes les misères de la vie de colon, dans ce temps-là, la population de la colonie comptait soixante-dix mille habitants, et aujourd'hui la race française, au Canada et aux États-Unis, s'élève à peu près à deux millions. Quel sera le résultat de cette expansion extraordinaire ? Les établissements anglais créés dans Québec par les autorités impériales, dans le but d'éliminer l'influence française, disparaissent les uns après les autres. L'habitant ne se contente pas d'envahir les États de la Nouvelle-Angleterre et de fonder des colonies dans le Nord-Ouest ; il pousse vigoureusement les Anglo-Saxons hors d'Ontario. Il est probable que dans vingt-cinq ans les Français seront les maîtres dans toute la partie est d'Ontario jusqu'à Kingston, sans compter tout le nord de la province. »

Le même renseignement nous est fourni, mais sur un autre ton, par un des écrivains les plus connus du Canada français, historien et littérateur de grand mérite, M. Benjamin Sulte, qui, dans une lettre personnelle, écrivait récemment à l'auteur de ce livre :

« Le type percheron-normand-poitevin au Canada,

c'est tout un poème ! Ces gens-là n'ont pas eu leurs pareils dans les découvertes et dans les guerres en pays sauvages ; pas leurs pareils non plus comme cultivateurs et peuples industriels, tirant tout d'eux-mêmes, jamais en peine, toujours se relevant d'un désastre, riant de tout, et doublant leur nombre tous les vingt-sept ans depuis 1681 !

« Si vous voyiez comme nous envahissons, depuis trente ans, la province d'Ontario ! Cela marche comme un air de musique. Nous prenons les terres, uniquement les terres, la vraie conquête normande. Quel avenir de ce côté ! Et c'est de l'inattendu, car autrefois, dans ma jeunesse, on eût qualifié de fou celui qui se serait avisé de dire que nous aurions jamais cent familles dans Ontario. Vers 1855, M. Rameau osa prédire que nous pourrions bien avoir notre bonne part de la vallée de l'Outaouais ; on le traita de visionnaire. Aujourd'hui, la vallée est toute française, sauf quelques épaves écossaises et irlandaises qui se transforment très rapidement en éléments français. A mon âge, cinquante-six ans, j'ai vu assez de miracles pour mourir content : ma race est sauvée. »

Sauvée et victorieuse ; car non seulement les Canadiens français ont conservé dans le Parlement fédéral une large place, mais sir John Mac Donald, le chef du parti conservateur, qui s'était presque constamment maintenu au pouvoir depuis la création du Dominion, étant mort, et son parti ayant été battu aux dernières élections, c'est le chef de l'opposition libérale, M. Wilfrid Laurier, Canadien français, qui est devenu premier ministre et qui a la charge de la direction des affaires publiques de la Puissance. Deux des membres de son ministère sont également des Canadiens français. M. Wilfrid Laurier est un libre-échangiste, partisan de la réciprocité commerciale la plus étendue.

En ce qui concerne les relations du Canada avec la France, elles sont régies par un traité de commerce signé à Paris le 6 février 1893 et approuvé par la

Chambre des députés le 27 novembre 1894. Attaqué par des représentants de nos départements de l'Ouest qui craignaient de voir notamment les pommes à cidre du Canada venir faire une concurrence ruineuse aux produits de notre sol, il fut défendu par M. Jules Méline, président de la Commission des douanes, et M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, dont la Chambre souligna le discours par de nombreux applaudissements. Après avoir réfuté les assertions des opposants et démontré que le traité était tout aussi favorable à la France qu'au Canada, car ce dernier, en échange de notre tarif minimum sur vingt articles nous concédait pour ses traités à venir tous les avantages commerciaux qu'il accorderait aux autres États, le ministre des affaires étrangères, s'élevant au-dessus des questions de détail, achevait son discours par des considérations dont nous reproduisons les termes tels qu'ils figurent au compte rendu sténographique officiel de la séance :

« La convention qui vous est soumise n'a été votée qu'après un assez grand retard par les Chambres canadiennes, et cela parce qu'elles ne la jugeaient pas assez avantageuse pour les produits canadiens ; mais le Canada avait un intérêt d'ordre général, sur lequel vous me permettez d'attirer votre attention, à ouvrir des négociations avec le gouvernement de la République. C'est cette vue qui a amené finalement le Parlement canadien à ratifier la convention qui lui était soumise.

« C'était la première fois, messieurs, que le Dominion traitait avec une puissance étrangère, en vertu d'un droit qui lui avait été récemment accordé. (Très bien ! très bien !)

« Or, le gouvernement du Canada a voulu user de ce droit pour la première fois avec la France. (Très bien ! très bien !)

« Des plénipotentiaires ont été envoyés à Paris pour traiter avec nous dans les conditions respectivement satisfaisantes qui viennent d'être rappelées.

« Ces considérations ont eu sur leur décision une influence qui s'est retrouvée finalement dans le vote du Parlement, et vous me permettrez de lire, à ce sujet, un passage d'une lettre que j'ai reçue récemment de notre consul général à Montréal :

« Les Canadiens de langue française, sous ce rapport, ont témoigné d'une bonne volonté et d'un esprit de discipline dont nous ne pouvons qu'être touchés. « Ils ont fait trêve à toutes les divisions de parti, aussi bien à la Chambre des communes qu'au Sénat, pour donner, sans conditions, leur adhésion au premier acte international que le Dominion ait pu conclure avec le pays de leurs ancêtres. » (Vifs applaudissements.)

« Messieurs, il est impossible que ces mêmes sentiments ne trouvent pas leur écho dans le Parlement français. La convention est avantageuse pour les deux pays; elle tend à développer entre eux des relations conformes à leurs intérêts et aux souvenirs du passé qui les unit. Je demande à la Chambre de la voter, comme elle a été votée par le Parlement canadien. » (Applaudissements.)

Approuvé à une grande majorité par la Chambre des députés, voté sans discussion par le Sénat, le traité a été promulgué au Journal officiel du 9 octobre 1895.

écision une
ans le vote
, à ce sujet,
ement de

ous ce rap-
d'un esprit
re touchés.
parti, aussi
Sénat, pour
u premier
u conclure
plaudisse-

mes senti-
Parlement
ur les deux
s relations
s du passé
e la voter,
anadien. »

Chambre
Sénat, le
du 9 oc-

XXII

Littérature canadienne.

Si l'on examine avec l'attention qu'elle mérite l'existence mouvementée du peuple canadien, on se rend aisément compte des phases qu'à dû suivre sa littérature. Elle a été d'abord et pendant longtemps réduite à des chansons de voyageurs, à des récits de hardis aventuriers comme Perrot, décrivant naïvement, dans une langue vulgaire, les diverses scènes auxquelles ils ont assisté, à des légendes transmises de bouche en bouche pendant les longues veillées d'hiver; elle est ainsi restée le plus souvent à l'état de traditions orales, les chansons soutenant le courage des voyageurs dans leurs dures fatigues et les récits de leurs expéditions de guerre ou de chasse faisant la joie des enfants, nombreux à chaque foyer.

Les chansons, les légendes, les contes, tels sont les premiers éléments de la littérature canadienne. Ce sont les délassements de générations aux prises chaque jour avec les pénibles travaux de défrichement et les luttes contre les sauvages ou les colons de la Nouvelle-Angleterre.

Des chansons, la plus connue, celle qui a le titre même de Chanson des voyageurs, que répètent au milieu des forêts les bûcherons et les défricheurs, comme les coureurs des bois suivant les sentiers déserts ou venant de faire portage à quelque sault de rivière, c'est « A la claire fontaine », ravissante ballade encore entendue

dans nos campagnes et transportée à la Nouvelle-France par les premiers émigrants normands.

« Depuis le petit enfant de sept ans jusqu'au vieillard en cheveux blancs, tout le monde en Canada sait et chante la Claire fontaine. On n'est pas Canadien sans cela. » (Gagnon.)

A la claire fontaine,
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné.
Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné.
Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher ;
Il y a longtemps, etc.

Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher.
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.
Il y a longtemps, etc.

Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait ;
Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai.
Il y a longtemps, etc.

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai ;
Tu as le cœur à rire,
Moi je l'ai à pleurer.
Il y a longtemps, etc.

Tu as le cœur à rire,
Moi je l'ai à pleurer ;
J'ai perdu ma maîtresse,
Comment m'en consoler ?
Il y a longtemps, etc.

Nouvelle-
ds.
u'au vieil-
anada sait
Canadien

J'ai perdu ma maîtresse,
Comment m'en consoler ?
Pour une blanche rose
Que je lui refusai.
Il y a longtemps, etc.

Pour une blanche rose
Que je lui refusai ;
Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier.
Il y a longtemps, etc.

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier ;
Et que le rosier même
Fût à la mer jeté.
Il y a longtemps, etc.

Une autre chanson, celle-là d'origine canadienne, à la fois joyeuse et légère, est aussi fréquemment répétée dans les réunions populaires, comme dans les longues courses des voyageurs que son allure musicale vive et entraînante délasse de leurs fatigues.

Vive la Canadienne,
Vole, mon cœur vole.
Vive la Canadienne
Et ses jolis yeux doux,
Et ses jolis yeux doux,
Tout doux,
Et ses jolis yeux doux.

Nous la menons aux noces,
Vole, mon cœur vole.
Nous la menons aux noces,
Dans tous ses beaux atours,
Dans tous ses beaux atours,
Tout doux,
Dans tous ses beaux atours.

Là nous jasons sans gêne,
Vole, mon cœur, vole.
Là nous jasons sans gêne,

Nous nous amusons tous,
Nous nous amusons tous,
Tout doux,
Nous nous amusons tous.

Nous faisons bonne chère,
Vole, mon cœur vole.
Nous faisons bonne chère,
Et nous avons bon goût,
Et nous avons bon goût,
Tout doux,
Et nous avons bon goût.

On passe la bouteille,
Vole, mon cœur, vole.
On passe la bouteille,
On verse tour à tour,
On verse tour à tour,
Tout doux,
On verse tour à tour.

Et sans perdre la tête,
Vole, mon cœur, vole.
Et sans perdre la tête,
Nous chantons nos amours,
Nous chantons nos amours,
Tout doux,
Nous chantons nos amours.

Alors toute la terre,
Vole, mon cœur, vole.
Alors toute la terre
Nous appartient en tout,
Nous appartient en tout,
Tout doux,
Nous appartient en tout.

Nous nous levons de table,
Vole, mon cœur, vole.
Nous nous levons de table,
Le cœur en amadou,
Le cœur en amadou,
Tout doux,
Le cœur en amadou.

En danse avec nos blondes,
 Vole, mon cœur, vole.
 En danse avec nos blondes,
 Nous sautons en vrais fous,
 Nous sautons en vrais fous,
 Tout doux,
 Nous sautons en vrais fous.

Ainsi le temps se passe,
 Vole, mon cœur, vole.
 Ainsi le temps se passe,
 Il est, ma foi, bien doux,
 Tout doux,
 Il est, ma foi, bien doux.

Citons encore la chanson par excellence des forestiers : « Dans les chantiers nous hivernerons, » telle qu'elle est reproduite dans l'ouvrage de M. Ernest Gagnon, un Canadien des plus érudits, doublé d'un artiste de talent (1).

Voici l'hiver arrivé,
 Les rivières sont gelées,
 C'est le temps d'aller au bois
 Manger du lard et des pois !
 Dans les chantiers nous hivernerons,
 Dans les chantiers nous hivernerons !
 Pauv' voyageur, que t'as d'la misère !
 Souvent tu couches par terre,
 A la pluie, au mauvais temps,
 A la rigueur de tous les temps !
 Dans les chantiers...
 Quand tu arrives à Québec,
 Souvent tu fais un gros bec.
 Tu vas trouver ton bourgeois
 Qu'est là assis à son comptoi !
 Dans les chantiers...

(1) Les chansons populaires du Canada, Québec, 1880. —
 3^e édition, 1894.

Je voudrais être payé
 Pour le temps que j'ai donné.
 Quand l'bourgeois est en banqueroute,
 Il te renvoie manger des croûtes.
 Dans les chantiers...

Quand tu retournes chez ton père,
 Aussi pour revoir ta mère,
 Le bon homme est à la porte,
 La bonne femme fait la gargotte.
 Dans les chantiers...

— Ah ? bonjour donc, mon cher enfant !
 Nous apport' tu ben d'argent ?
 — Que l'diable emporte les chantiers !
 Jamais d'ma vie j'y retournerai.
 Dans les chantiers, ah ! n'hivernons plus !
 Dans les chantiers, ah ! n'hivernons plus !

Quant aux légendes, elles sont nombreuses, et souvent tirées des événements dramatiques qui se sont autrefois déroulés au Canada ; le merveilleux s'y mêle au réel pour la plus grande joie des auditeurs, et leur succès doit être grand si elles ressemblent toutes à celle de l'Amiral du Brouillard, que Faucher de Saint-Maurice a recueillie dans ses œuvres d'un style si alerte et si français. Aussi bien au point de vue de la forme que du fond, elle mérite de figurer dans une anthologie canadienne, et le lecteur en appréciera d'autant mieux la saveur qu'elle se rattache à un fait historique bien connu, le désastre de la flotte de l'amiral Walker, détruite par un ouragan dans le golfe Saint-Laurent, au moment où il venait assiéger Québec. Elle figure dans celui des ouvrages de l'auteur canadien qui a pour titre : « A la brunante. »

L'AMIRAL DU BROUILLARD.

Il y a plus de cent cinquante ans que ces choses se sont passées. Je ne sais trop comment cela se fait ; mais moi qui n'ai pas la mémoire des dates, j'ai tellement entendu

raconter les détails de cette histoire par le grand-père de Jean Paradis, notre ancien voisin de la rue du Vieux-Pont, que je puis encore te la servir toute chaude, bien que lui-même la tint aussi de son grand-père.

L'Angleterre était alors gouvernée par une reine du nom de la reine Anne. Elle avait une cour magnifique et des palais comme Julien sait en construire lorsqu'assis sur le gaillard d'arrière de la Brunette, il nous raconte les Mille et une Nuits.

Ceux qui vivaient en ces temps-là n'étaient pas des sots, paraît-il. Ils s'habillaient en soie et en velours, mangeaient dans des plats d'or et buvaient du meilleur.

Néanmoins l'époque avait son petit défaut, assurait l'arrière-grand-père de Jean; ceux qui déplaisaient à la reine avaient le cou coupé.

Or, un soir, il y avait fête dans un de ces beaux palais royaux. On dansait, on riait, on jouait gros jeu, et tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, car la reine Anne avait ri à deux reprises différentes, lorsque tout à coup les figures se rembrunirent.

L'amiral Walker causait dans l'embrasement d'une fenêtre avec la jeune miss Routh, et comme ces amours étaient vues d'un mauvais œil par la reine qui daignait destiner la jeune fille à l'un de ses favoris, en les apercevant en doux tête-à-tête, elle avait froncé le sourcil, ce qui fit frémir toute la salle.

Néanmoins, comme l'orchestre allait son train et que la reine s'était mise à danser un menuet, chacun vit bien que l'orage n'éclaterait que plus tard, et dès la troisième minute tout le monde avait oublié l'incident, à l'exception toutefois de Walker et de la reine Anne.

La nuit se passa à festoyer, et le jour suivant à bien dormir pour mieux s'amuser lors de la prochaine fête.

Vois-tu, Louison, c'est toujours l'habitude chez les gens de haut ton. Le jour ils n'ont d'autres soucis qu'à bien manger et bien se reposer pour être plus frais la nuit; et pendant ce temps-là les pauvres souffrent, travaillent et trempent de leurs sueurs le pain de misère.

Le lendemain soir, danses et chants avaient repris possession du palais de la reine.

Il regorgeait d'invités; seuls miss Routh et l'amiral Walker n'y étaient plus!

Pendant qu'on sautait ainsi à Londres, le grand-père du grand-père de Jean Paradis finissait de charger tranquillement son navire le Neptune à la Rochelle, petite ville du pays de France. Sa dernière pacotille était hissée à bord ; et du vent plein ses voiles, le beaupré tourné vers Québec, il commençait à labourer l'Océan du bout de son taille-lame.

Tout aurait été bien pour lui, et ce voyage se serait accompli comme les autres, si la reine Anne ne s'était pas mis en tête de faire épouser miss Routh par un de ses favoris.

On était alors en pleine guerre avec la France et le Canada en supportait bien sa quote-part ; car les Bostonais faisaient de leur pis pour se l'annexer. Heureusement que nous avons à notre tête un fier gouverneur du nom de Vaudreuil. Il n'était pas homme à s'en laisser imposer et, sur son ordre, nos arrière-grands-pères prirent la peine de mettre de nouvelles mèches à leurs fusils, — c'était la capsule du temps, paraît-il, — et cela ne présageait rien de bon pour l'Anglais.

Tout marchait à ravir. Le ciel était gros de plaies et bosses et chacun se frottait les mains, croyant bien flanquer une bonne tripotée à l'autre.

Pendant ce temps-là, le navire du père Paradis boulinait toujours son brin de chemin, tant et si bien qu'une belle nuit il se trouva au milieu d'une flotte de quatre-vingts vaisseaux.

Le vieux marin se gratta l'oreille, arpena fiévreusement son banc de quart, ajusta sa lunette, et tit ce que tu aurais fait en pareil cas, maître Louis ; mais il n'y avait pas à tortiller : le Neptune rageait au milieu de l'Anglais et force lui fallut de baisser son pavillon.

On fit un bon feu dans les faux-ponts du pauvre navire canadien, et une demi-heure après, le capitaine Paradis, tristement accoudé sur le bastingage anglais, regardait brûler sa petite fortune pendant que sous lui louvoyait tranquillement l'Edgar, vaisseau amiral de soixante-dix canous, commandé par le Walker de la reine Anne. C'était triste, mais c'était comme cela, et il fallait digérer ce malheur sans rien dire, car derrière l'Edgar filaient les soixante-dix-neuf gros vaisseaux de ligne de l'ennemi.

Que faire en pareil cas, Louison ? Se tenir tranquille,

n'est-ce pas? Eh bien, oui, je suis de ton avis, et ce qui va te consoler, c'est que c'était aussi celui de l'arrière-grand-père de Jean. Ah! c'était un rude pilote tout de même, qui connaissait le fond de son Saint-Laurent sur le bout du doigt.

A un cheveu près, il savait où gisaient le moindre récif, le plus petit banc de sable, les cayes les plus inoffensives, et comme cette réputation-là n'était pas volée, elle s'était répandue parmi les Bostonais qui virent dans cette capture une cause providentielle.

A bord on le nourrit bien, on le régala même; il avait un beau cadre pour dormir: bref, on le traitait comme un véritable officier; mais toutes ces attentions passaient sur la rude écorce de Paradis sans la rendre plus flexible.

Pour âme au monde il n'aurait voulu toucher à la barre du gouvernail, car avant d'être marin, il était Canadien français.

Tout avait été mis en œuvre pour venir à bout de cette volonté de fer sans pouvoir la mordre, et, tout en discutant, à force de suivre la vague, on se trouvait déjà par le travers de l'île aux Œufs, cette même île où nous jasons si mal à l'aise ce soir.

On était alors au 22 août 1711. L'Edgar, immobile sur le flot, semblait dormir, repu de toute cette ferraille qu'il s'en allait vomir sur notre pauvre ville de Québec.

Le capitaine Paradis, aussi calme et aussi tranquille, fixait son œil terne et mélancolique sur un petit nuage blanc qui ne bougeait pas au fond du firmament.

Tout à coup le flocon blanchâtre fit un léger mouvement dans la direction du sud.

Un éclair passa dans le regard du prisonnier, mais pas un muscle ne broncha.

En ce moment, l'amiral Walker, en robe de chambre, en pantoufles et sa longue-vue sous le bras, tapa familièrement sur l'épaule du père Paradis.

« Eh bien, capitaine, nous tenons le beau temps. Votre présence à mon bord me porte chance, et si ce petit vent continue à fraîchir, j'espère pouvoir jeter l'ancre bientôt devant votre vieux Québec. Qu'en dites-vous?

— Monsieur l'amiral, il s'est perdu plus d'une ancre en face du cap Diamant!

— Bah! bah! patriotisme creux que toutes ces phrases,

capitaine; et, si j'ai bonne mémoire, un de mes prédécesseurs, Kertk, n'a rien perdu là puisqu'il a tout pris.

— C'est vrai, cela, monsieur l'amiral; mais il y allait avec précaution, votre prédécesseur Kertk. Il a dû s'y prendre en deux fois, et cela à douze bons mois de distance, avant de pouvoir s'ancre solidement par chez nous.

— Malin que vous faites! Vous savez pourtant que Kertk n'avait pas à son bord un pilote expérimenté comme M. Paradis, ex-capitaine du Neptune. Est-ce aujourd'hui que vous daignerez condescendre à prendre la barre, capitaine?

— Je suis votre prisonnier, monsieur l'amiral, et non pas votre pilote. »

A mesure qu'ils parlaient, le vent fratchissait; il s'était déclaré franc sud, et dans le lointain commençaient à se dessiner les Sept-Iles.

L'Edgar, ployé sous ses voiles que l'on venait de hisser sur un ordre de l'amiral, filait à la diable, serré de près par son nombreux convoi.

C'était beau de voir cela, Louison, et j'aurais voulu entendre raconter ces choses-là par le grand-père Paradis. Les matelots chantaient gaiement en tirant sur les poulies, les vergues craquaient sous le poids de la toile qui se gonflait, mais dans son coin l'œil du capitaine Paradis lançait toujours ses éclairs fauves.

Au-dessus de tout cela la nuit arrivait à tire-d'aile et promettait une fière course à l'Anglais lorsque tout à coup une voix se fit entendre à l'avant.

« A hoy! des brisants à tribord!

— Lof pour lof! » hurla l'amiral en se rapprochant de Paradis.

La frégate, soumise au gouvernail, fit tête au vent, pendant que l'amiral Walker disait à son prisonnier :

« Capitaine, il y va de notre vie à tous; choisissez entre la barre ou le bout de la grande vergue. »

Jean Paradis eut un nouvel éclair; mais il reprit d'une voix lente :

« Je vois bien qu'il est inutile pour un Canadien français de vous résister. Je capitule, monsieur l'amiral. et, sauf le respect que je vous dois, je prends pour deux heures le commandement du vaisseau. Sur mon âme, il ne lui arrivera rien! Faites carguer les voiles; ne laissez que la toile des huniers ainsi que la misaine, et dites-leur ça en anglais! »

Un silence de mort régnait à bord ; on n'entendait que les hurlements de la tempête qui arrivait dans le lointain et les bruits de la manœuvre commandée par le capitaine.

L'Edgar, docile à la moindre pression de la rude main du Canadien, se cabrait comme un cheval que l'on dompte. Le long des sabords, on voyait filer les lueurs de la mer qui, étincelante, se brisait à quelques encablures de là sur les récifs, et déjà l'île aux Œufs était dépassée lorsqu'un coup de canon se fit entendre à l'arrière.

Puis ce fut deux, puis trois, puis huit, puis quinze ; on eut dit que la flotte anglaise faisait le siège de ces cayes moutonneuses.

Bientôt un immense cri de détresse s'éleva et domina toutes ces détonations ; il fut suivi d'un éciat de foudre, et alors les gens de l'Edgar virent ce que n'a jamais vu l'œil humain.

Une gerbe éblouissante sortit du fleuve ; la colonne de feu monta dans les airs, luttant de force avec l'ouragan qui cherchait à l'empoigner et, dans sa lutte échevelée, l'immense ruban rouge éclaira en serpentant le plus grand tableau d'horreur que puisse présenter la mer.

Aussi loin que la vue portait, le Saint-Laurent était rouge d'uniformes anglais. Partout des têtes humaines et vivantes se heurtaient contre des fronts morts et des centaines de nageurs cherchaient à se délier de tout un monde de cadavres qui, insoucieux, dansaient sur la crête des vagues.

Au loin, sur l'île aux Œufs, huit frégates éventrées recevaient dans leurs coques ébarouies les lames qui venaient s'y engouffrer, et cette gerbe miroitante qui courait se perdre dans les replis de la tempête était tout ce qui restait du vaisseau-poudrière.

Un cri rauque sortit de la chambre du commandant et un homme en robe de chambre et en pantoufles s'élança sur la dunette de l'Edgar en criant :

« Le Léopard ! Qu'est devenu le Léopard ? »

C'était l'amiral Walker.

Hélas ! Le Léopard était émietté comme les autres sur les terribles crans de l'île ; et, ce qui est pénible à dire, à son bord se trouvait miss Routh, la fiancée du commandant.

Le pauvre amiral, resté en face de sa fiancée et de sa

flotte perdue, pleurait à chaudes larmes, et je crois que si le père Paradis eût entendu ses sanglots une demi-heure auparavant, il n'aurait pas jeté l'Anglais à la côte d'une main aussi ferme.

Mais, que veux-tu, Louison ? avant tout, on se doit à son pays, et il n'y a pas de fiancée qui tienne lorsqu'on se prend à songer à tout le mal et à toute la misère que ces gros vaisseaux de guerre pouvaient importer dans la patrie.

L'arrière-grand-père de Jean se frotta les mains en se disant qu'il avait bien fait ; et moi, qui n'ai rien appris à l'école et ne sais que les grosses choses qui façonnent un ignorant, je suis d'avis qu'en ce moment-là le père Paradis était devenu grand devant son pays et devant son Dieu.

L'amiral pleura toutes ses larmes en cinq minutes ; puis, une fois son désastre bien constaté, il se tourna flegmatiquement vers le capitaine et lui dit froidement :

« Monsieur, je vous avais donné le choix entre la barre ou la drisse de mon hunier ; vous serez satisfait de moi, vous aurez les deux. A hoy ! lieutenant, faites monter le capitaine d'armes. Brown, mettez vos fers les plus solides à ce gaillard-là et faites-le déposer à fond de cale en attendant que justice se fasse. »

Ce qui fut ordonné fut fait.

Pendant six longues semaines, le père Paradis, enchaîné comme un coupe-jarret, ne vit ni ciel ni jour, comme dit la chanson.

De temps à autre, le geôlier, en lui jetant sa pitance, lui donnait par-ci par-là quelques nouvelles. C'est ainsi qu'il apprit comment Walker s'était fiancé à miss Routh. Le soir même du bal chez la reine Anne, un lord quelconque lui avait remis son brevet d'amiral avec ordre de partir la nuit même pour Boston. De grand matin, le nouveau commandant s'était rendu au port d'embarquement et là, pour éviter les soupçons, il avait mis sa fiancée à bord du Léopard, bien décidé à se marier devant tout l'état-major de son escadre le jour où la prise de Québec aurait fait tomber tout le Canada sous la domination anglaise.

Devant le beau Walker, la colère royale aurait-elle pu résister plus longtemps que la citadelle de Vaudreuil ?

Mais, hélas ! le bras de fer du vieux Paradis avait éparpillé tous ces rêves, et maintenant la fiancée de l'amiral

dormait dans les sables de la côte du Labrador, en face de l'île aux Œufs, ayant trois mille cadavres anglais pour monter la garde autour de son cercueil virginal.

Tout avait été perdu dans la catastrophe, et les quelques bâtiments chargés de blessés et de survivants n'avaient pu même remporter le lourd trésor de la flotte que le géolier ébahi avait vu enterrer sur l'île, au milieu d'un morne qui, d'après ses calculs, ne devait pas être loin de l'endroit nommé aujourd'hui la Pointe aux Anglais.

Ces causeries aidaient à tuer le temps, en attendant qu'à son tour le temps s'en vint tuer le capitaine, lorsqu'un beau jour un choc infernal ébranla la cale où gisait l'arrière-grand-père de Jean.

Il perdit connaissance et, à quelques jours de là, il se retrouvait dans une maisonnette bâtie sur les bords de la Tamise, qui est, m'a-t-on dit, le fleuve des Anglais. Tout ensanglanté, il avait été ramassé sur le rivage par de pauvres pêcheurs de l'endroit qui, le voyant à l'article de la mort, l'avaient porté jusque-là.

Le pauvre amiral Walker n'avait pas eu de chance, paraît-il.

En revoyant les côtes de son pays, il avait involontairement songé à la réception que lui ferait la reine Anne, et, prenant une résolution bien triste pour tout son monde à bord, il s'en était allé mettre un tison dans les poudres de la sainte-barbe et s'était fait sauter.

Le capitaine Paradis et un couple de matelots furent seuls sauvés.

Son bonheur ne le quitta pas : il parvint à passer en France et à trouver là le commandement d'un vaisseau, l'Espérance de Nantes, en partance pour le pays.

La traversée fut heureuse et, chose extraordinaire à cette saison avancée, il ne rencontra aucune brume sur les bancs de Terre-Neuve.

Ce navire filait comme s'il eût été béni par le pape, et déjà il était arrivé à la hauteur des Sept-Iles lorsqu'une accalmie se fit, et le capitaine se trouva saisi par le brouillard qui le força à rester stationnaire.

Debout sur son banc de quart, l'oreille et l'œil au guet, il cherchait à interroger ce vague gris qui absorbait l'horizon.

Peut-être songeait-il à l'Anglais, lorsque tout à coup il

entrevit la silhouette d'un vaisseau. Puis ils furent deux, puis huit, puis vingt qui s'avançaient à travers l'impénétrable banc de brume.

Le père Paradis croyait rêver, et pourtant c'est horrible à dire, mais il n'y avait pas à douter; c'était l'Edgar qui glissait silencieusement sur le flot, suivi de son convoi. A mesure qu'ils filaient, le brouillard semblait suivre leur sillage, et bientôt, à l'exception de l'Edgar et de quelques autres, tous doublèrent la Pointe aux Anglais, entrèrent dans la passe et allèrent s'évanouir sur les récifs de l'île aux Œufs.

C'était Walker.

Depuis, chaque fois que sur le golfe la brume s'étend froide et serrée, l'Amiral du Brouillard revient croiser en ces parages.

Il s'en va baiser au front sa blanche fiancée et derrière lui voguent les vaisseaux surpris par la brume dans ces endroits désolés.

Sans que les matelots le sachent, il les entraîne à sa suite, et chaque année les nombreux et terribles naufrages de l'île aux Œufs et de ses environs te montrent, Louison, que le triste cortège ne fait jamais défaut à celui qui, honteux de son entreprise sacrilège contre notre pays, n'aime plus à voguer maintenant que dans le silence et par les ténèbres.

- Le peuple, qui luttait pour sa destinée, et dont toutes les forces lui permettaient à peine d'échapper à l'écrasement dont il était menacé, n'avait ni le temps ni les moyens de s'occuper d'études littéraires; il vivait, et conservait, suivant l'heureuse formule de ses défenseurs, ses institutions, sa langue et ses lois. Séparé de son ancienne patrie, sans aucune communication avec elle pendant plus de cinquante ans, entouré d'étrangers parlant un autre idiome, il a appris à lire dans quelques vieux ouvrages conservés de père en fils, et la pénurie, à ce point de vue, a été telle, que d'anciens auteurs français ne se sont parfois transmis dans les familles qu'à l'état de copies manuscrites. Les maisons d'éducation, peu nombreuses, n'existaient que

dans les villes et recevaient un chiffre fort restreint d'élèves. Quant aux enfants des campagnes formant la grande majorité, ceux qui avaient quelques dispositions apprenaient à lire chez leurs parents ou avec le curé du village, mais les travaux des champs, auxquels ils prenaient part dès que leurs forces le permettaient, leur faisaient bientôt oublier le peu qu'ils avaient appris.

Les séminaires de Québec et de Montréal donnèrent à l'enseignement primaire une impulsion qui s'étendit peu à peu et prit à partir de 1840 un développement qui ne s'est plus arrêté. De 1842 à 1855, de grands progrès furent réalisés sous l'administration d'un homme de bien, le D^r Meilleur, chargé de la direction de l'instruction publique, qui s'était dévoué à cette noble tâche. Il fut remplacé par M. Chauveau, écrivain de talent, qui fonda et rédigea pendant plusieurs années le Journal de l'instruction publique. C'est sous son ministère que furent créées à Québec et à Montréal les écoles normales destinées à former des instituteurs et à donner à l'enseignement une uniformité désirable.

Après les événements de 1837 et la réunion des deux Canadas, les journaux, grâce à la liberté de la presse, se multiplièrent et fournirent aux écrivains une tribune dont ils apprirent rapidement à tirer parti au point de vue politique; mais les essais littéraires d'alors qui figurent au Répertoire national, fondé à Montréal en 1848, justifient trop la devise qui se trouve en tête du livre : « Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître. » Le recueil a été trop fidèle à sa devise. Il est juste cependant d'apprécier ici les intentions plus que les résultats, et d'envisager ces œuvres légères, imparfaites, au point de vue de la pensée qui animait leurs auteurs. « Un sentiment est commun à toutes ces poésies, remarque M. Lareau dans son Histoire de la littérature canadienne; c'est l'amour du pays, une vénération profonde pour la langue de nos ancêtres, pour la foi des premiers colons et pour les institutions qui nous avaient été garanties

par le traité de paix. La nationalité ! quel enthousiasme ce mot n'a-t-il pas créé ? c'est elle qui réchauffe et inspire le poète canadien à cette époque si grosse de dangers pour notre avenir national ; ce mot puissant qui peut remuer les masses n'est pas seulement sur les lèvres de nos troubadours, mais on le voit, on le sent, il se trouve au fond de leur cœur. Certes, considérés en eux-mêmes, ces petits chants détachés peuvent n'inspirer aucun intérêt à un étranger : la rime est forcée, le vers est boiteux, l'ampleur, la pompe, l'élévation sont absentes, les règles de l'art souvent mises de côté, le ton est déclamateur, la période ampoulée. Mais le lecteur canadien, qui examine ces chants au point de vue de la lutte gigantesque entreprise contre les empiètements d'une race étrangère, oublie ces défauts de forme, ces imperfections de style pour s'inspirer de l'idée dominante, du sentiment pur et honnête qui découle de ces strophes. Tous les patriotes d'alors s'étaient donné la main pour lutter avec plus d'énergie, et si fort était le sentiment de la patrie pour eux que leurs œuvres de loisir portent ce caractère et cette empreinte qui ont marqué les actes de leur vie publique. Leurs vœux se sont traduits par des chansons populaires que nous répétons encore et que la postérité recueillera avec l'enthousiasme que donne un objet vénéré, rappelant le souvenir des vertus et des sacrifices des ancêtres. »

Quelques citations permettront au lecteur d'apprécier par lui-même ces essais.

C'est d'abord l'hymne national canadien, dont nous reproduisons les premières strophes. Il a pour auteur un jeune homme, Isidore Bérard, que l'implacable phtisie a enlevé en 1833 à Paris, où il était venu chercher un climat plus doux et des soins inutiles :

Sol canadien, terre chérie !
Par des braves tu fus peuplé ;
Ils cherchaient loin de leur patrie,
Une terre de liberté.

Nos pères sortis de la France
Étaient l'élite des guerriers,
Et leurs enfants de leur vaillance
Ne flétriront pas les lauriers.

Qu'elles sont belles nos campagnes,
En Canada qu'on vit content !
Salut ! ô sublimes montagnes !
Bords du superbe Saint Laurent !

Habitant de cette contrée,
Que nature sait embellir,
Tu peux marcher tête levée,
Ton pays doit t'enorgueillir.

Le « Voltigeur de 1812 », de Garneau, est un hymne guerrier, souvent chanté dans les familles ; on y retrouve le même souffle patriotique que dans son histoire, en même temps qu'une note triste et mélancolique, reflet du caractère même de l'auteur.

Sombre et pensif, debout sur la frontière,
Un Voltigeur allait finir son quart ;
L'astre du jour achevait sa carrière,
Un rais, au loin, argentait le rempart :

Hélas ! dit-il, quelle est donc ma consigne ?...
Un mot anglais que je ne comprends pas !
Mon père était du pays de la vigne,
Mon poste, non ! je ne te laisse pas.

Un bruit soudain vient frapper son oreille,
Qui vive ?... point. Mais j'entends le tambour,
Au corps de garde, est-ce que l'on sommeille ?
L'aigle déjà plane aux bois d'alentour.
Hélas !..., etc.

C'est l'ennemi, je vois une victoire,
Feu ! mon fusil : ce coup est bien porté !
Un Canadien défend le territoire,
Comme il saurait venger la Liberté.
Hélas !..., etc.

Quoi ! l'on voudrait assiéger ma guérite !
 Mais quel cordon ! ma foi, qu'ils sont nombreux !
 Un voltigeur, déjà prendre la fuite ?
 Il faut encore que j'en tue un ou deux.
 Hélas !..., etc.

Un plomb l'atteint, il pâlit, il chancelle ;
 Mais son coup part, puis il tombe à genoux.
 Le sol est teint de son sang qui ruisselle.
 Pour son pays de mourir qu'il est doux !
 Hélas !..., etc.

Ses compagnons, courant à la victoire,
 Vont jusqu'à lui pour étendre leur rang.
 Le jour déjà désertait sa paupière,
 Mais il semblait dire encore en mourant :
 Hélas ! c'est fait ! quelle est donc ma consigne ?
 Un mot anglais que je ne comprends pas !
 Mon père était du pays de la vigne,
 Mon poste, non, je ne te laisse pas.

La chanson qui suit : « O Canada, mon pays, mes amours », date de 1835 ; elle a pour auteur M. George-Étienne Cartier, alors avocat au barreau de Montréal, devenu depuis membre de l'Assemblée législative, puis ministre de la milice et chef du parti conservateur du Bas-Canada dans le ministère Mac Donald-Cartier. L'air est emprunté à une de nos chansons populaires : « Je suis Français, mon pays avant tout ! »

Comme le dit un vieil adage,
 Rien n'est si beau que son pays
 Et de le chanter c'est l'usage ;
 Le mien je chante à mes amis.
 L'étranger voit avec un œil d'envie
 Du Saint-Laurent le majestueux cours ;
 A son aspect, le Canadien s'écrie :
 O Canada ! mon pays, mes amours !
 Mon pays, mon pays, mes amours !
 Mains ruisseaux, maintes rivières
 Arrosent nos fertiles champs ;
 Et de nos montagnes altières,
 De loin on voit les longs penchants.

Vallons, coteaux, forêts, chutes, rapides,
De tant d'objets est-il plus beau concours ?
Qui n'aimerait tes lacs aux eaux limpides ?
O Canada ! mon pays, mes amours !

Les quatre saisons de l'année
Offrent tour à tour leurs attraits.
Le printemps, l'amante enjouée
Revoit ses fleurs, ses verts bosquets.
Le moissonneur, l'été, joyeux s'apprête
A recueillir le fruit de ses labours,
Et tout l'automne et tout l'hiver on fête,
O Canada ! mon pays, mes amours !

Le Canadien, comme ses pères,
Aime à chanter, à s'égayer.
Doux, aisé, vif en ses manières,
Poli, galant, hospitalier,
A son pays il ne fut jamais traître ;
A l'esclavage il résista toujours,
Et sa maxime est la paix, le bien-être
Du Canada, son pays, ses amours.

Chaque pays vante ses belles ;
Je crois bien que l'on ne ment pas ;
Mais nos Canadiennes comme elles
Ont des grâces et des appas.
Chez nous, la belle est aimable, sincère ;
D'une Française elle a tous les atours,
L'air moins coquet, pourtant assez pour plaire,
O Canada ! mon pays, mes amours.

O mon pays, de la nature,
Vraiment, tu fus l'enfant chéri ;
Mais d'Albion la main parjure
En ton sein le trouble a nourri.
Puissent tous tes enfants enfin se joindre
Et valeureux voler à ton secours !
Car le beau jour déjà commence à poindre,
O Canada ! mon pays, mes amours !

La chanson du « Canadien errant » forme avec les précédentes, par sa tristesse et les regrets qu'elle exprime, un contraste remarquable. Elle date de 1842 et

a été composée alors par un étudiant du collège de Nicolet, M. Gérin Lajoie, qui devait devenir un des littérateurs les plus distingués de la Nouvelle-France. Composée au moment des dures années d'exil des révoltés de 1837 et 1838, elle devint, en quelques mois, extrêmement populaire.

Un Canadien errant,
 Banni de ses foyers,
 Parcourait en pleurant
 Des pays étrangers.
 Un jour triste et pensif,
 Assis au bord des flots,
 Au courant fugitif
 Il adressa ces mots :
 « Si tu vois mon pays,
 Mon pays malheureux,
 Va, dis à mes amis
 Que je me souviens d'eux.
 O jours si pleins d'appas,
 Vous êtes disparus,
 Et ma patrie, hélas !
 Je ne la verrai plus.
 Non, mais en expirant,
 O mon cher Canada,
 Mon regard languissant
 Vers toi se portera. »

Les couplets de M. Gérin Lajoie se chantent sur une vieille mélodie :

Si tu te mets anguille,
 Anguille dans l'étang,
 Je me mettrai pêcheur,
 Je t'aurai en pêchant.

prototype du ravissant duo de Magali, l'immortel chef-d'œuvre de Gounod. Que le voyageur pénètre dans la forêt, qu'il parcoure les villes du Haut-Canada ou les rives du lac Winnipeg, il les entendra chanter partout.

Une œuvre avait paru à travers cette période de tâtonnements littéraires : c'est l'Histoire du Canada de Garneau, qui s'est affirmé dans cet important ouvrage

l'égal des meilleurs historiens. Ce fut pour tous une véritable révélation. Les Canadiens français purent lire dans cette œuvre le récit passionnant des luttes héroïques de leurs ancêtres, en même temps qu'ils y voyaient un exemple à suivre pour celles qu'ils avaient à soutenir eux-mêmes ; ils apprirent au prix de quels sacrifices leur race s'était implantée sur ce sol qu'ils avaient à garder contre les envahisseurs étrangers, et trouvèrent dans les pages du beau livre de leur historien des modèles qu'ils n'eurent qu'à imiter pour assurer leur succès final.

L'œuvre de Garneau a été dignement caractérisée par un de ses compatriotes dont le jugement mérite d'être retenu :

« Pour apprécier avec justice et impartialité le livre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son Histoire au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque, par cet acte, elle croyait avoir mis le pied sur la gorge de la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien ; tandis que du fond de leur lointain exil, les gémissements des Canadiens expatriés, leur prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles. L'horizon était sombre, l'avenir chargé d'orages, et quand il se penchait à sa fenêtre, il entendait le sourd grondement de cette immense marée montante de la race anglo-saxonne qui menaçait de cerner et d'engloutir le jeune peuple dont il traçait l'histoire, comme elle avait déjà submergé deux nationalités naissantes de la même origine : au sud celle de la Louisiane, au nord celle de cette infortunée Acadie jetée aux quatre vents du ciel. Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre.

« L'heure était donc solennelle pour remonter vers le passé, et le souvenir des dangers qui menaçaient la société canadienne prête un intérêt dramatique à ses récits. On y sent quelque chose de cette émotion du voyageur assailli par la tempête au milieu de l'Océan, et qui, voyant le navire en péril, trace quelques lignes d'adieu qu'il jette à la mer, pour laisser après lui un souvenir.

« Au milieu des perplexités d'une telle situation, le patriotisme de l'historien s'enflammait, son regard inquiet scrutait l'avenir en interrogeant le passé, et y cherchait des armes et des moyens de défense contre les ennemis de la nationalité canadienne.

« L'avenir sanctionnera le titre d'historien national que les contemporains de Garneau lui ont décerné, car outre ses qualités éminentes, c'est lui qui le premier a pénétré dans le chaos de nos archives et penché le flambeau de la science sur ces ténèbres. D'autres parmi ses émules, profitant de ses travaux et marchant à sa suite dans les sentiers qu'il a frayés, pourront lui disputer la palme de l'érudition, mais nul ne lui ravira cette gloire. « (Casgrain.)

Le succès de l'Histoire de Garneau avait ouvert aux écrivains canadiens une voie qu'ils ont suivie passionnément, et l'étude de leurs origines, des événements si variés, souvent si dramatiques de leur passé, a tenté des hommes de talent, comme Benjamin Sulte, qui a écrit l'Histoire des Canadiens français ; Ferland, qui a dépeint le Canada sous la domination française ; Casgrain, dont les dernières œuvres : Un voyage au pays d'Évangéline, et Montcalm et Lévis, dénotent un écrivain doublé d'un érudit pour qui les archives les plus ignorées ont ouvert leurs trésors.

C'est Benjamin Sulte, poète à ses heures, nouvelliste original et spirituel, historien aux idées larges, qui terminait une de ses publications, Le Canada en Europe, par cette fière déclaration :

« Voilà deux cent cinquante ans que nous habitons

ce pays. Durant tout ce temps, on nous a trouvés en lutte avec la forêt et avec les hommes, défrichant le sol, fondant des villes, ouvrant des routes, établissant des villages, des écoles et des collèges. Les guerres contre les Indiens nous ont coûté et du sang et des peines. Les guerres contre les Anglais nous ont écrasés parce que la France nous abandonnait contre des forces dix fois supérieures. La conquête venue, les persécutions ont commencé contre nous. Nous nous sommes réfugiés sur nos terres, sur ce sol arrosé des sueurs et du sang de nos pères, nous sommes devenus les paysans, le corps et la force du pays. Malgré la tyrannie, malgré notre pauvreté, il nous restait assez de cœur et de capacités intellectuelles pour entreprendre les luttes politiques. Nous les avons entreprises résolument; elles ont duré soixante-quinze ans et, pied à pied, durant cette longue période, nous avons regagné le terrain perdu par la faute de notre ancienne mère patrie, nous nous sommes refaits politiquement, commercialement, et comme nation. Aujourd'hui, d'un océan à l'autre, sur les territoires découverts et livrés à la civilisation par nos pères et par leurs fils, nous sommes le principal groupe autour duquel viennent se ranger ou contre lequel combattent les phalanges politiques. Le rang que nous avons ainsi fait à notre race sur ce continent est digne d'envie et le serait pour n'importe quel peuple. »

Mentionnons encore l'Histoire de l'insurrection de 1837, de David; le Canada sous l'Union, de Turcotte; les Canadiens de l'Ouest, de Tassé; le Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, de l'abbé Tanguay, travail énorme, livre d'or de tout un peuple; les ouvrages de MM. Bibaud, Daniel, Dionne, Faillon, Laverdière, Maurault, Ouimet, dont les titres figurent à la bibliographie terminant ce volume.

Depuis une trentaine d'années, les écrivains canadiens, abordant les sujets les plus divers, ont donné au public des ouvrages souvent remarquables et dignes

de figurer à plusieurs titres dans les bibliothèques ; le patriotisme, la foi dans l'avenir les animent tous et leur inspirent des pages excellentes ; l'honnêteté de la race canadienne les éloigne invinciblement des œuvres grossières ou licencieuses ; les sujets traités, presque toujours choisis dans l'histoire ou la vie nationale, intéressent d'autant plus les lecteurs français qu'ils sont écrits dans une langue généralement correcte, avec parfois une note archaïque d'une saveur particulière.

Sans vouloir aborder ici, ce que le cadre de ce livre ne comporte pas, une étude approfondie de cette littérature canadienne, sœur de la nôtre, dominée comme nous par le long passé littéraire de la France et ses chefs-d'œuvre immortels, nous nous bornerons après les citations déjà insérées au cours de cette Histoire, à faire un choix bien restreint parmi les ouvrages de nos confrères et à en distraire quelques passages particulièrement intéressants au point de vue de la vie locale, des sites décrits, des coutumes de l'habitant. Le lecteur parcourra ces extraits et dira si l'esprit français, comme la race elle-même, est resté de l'autre côté de l'Atlantique aussi vivace et alerte que dans la mère patrie.

UN SOUPER CHEZ UN SEIGNEUR CANADIEN.

Le couvert était mis dans une chambre basse mais spacieuse, dont les meubles, sans annoncer le luxe, ne laissaient rien à désirer de ce que les Anglais appellent confort. Un épais tapis de laine, à carreaux, de manufacture canadienne, couvrait, aux trois quarts, le plancher de cette salle à manger. Les tentures en laine aux couleurs vives, dont elle était tapissée, ainsi que les dossiers du canapé, des bergères et des chaises en acajou, aux pieds de quadrupèdes, semblables à nos meubles maintenant à la mode, étaient ornées d'oiseaux gigantesques, qui auraient fait le désespoir de l'imprudent ornithologiste qui aurait entrepris de les classer.

Un immense buffet, touchant presque au plafond, étalait sur chacune des barres transversales, dont il était amplement

muni, un service en vaisselle bleue de Marseille, semblant, par son épaisseur, jeter un défi à la maladresse des domestiques qui en auraient laissé tomber quelques pièces. Au-dessus de la partie inférieure de ce buffet, qui servait d'armoire, et que l'on pourrait appeler le rez-de-chaussée de ce solide édifice, projetait une tablette d'au moins un pied et demi de largeur, sur laquelle était une espèce de cassette, beaucoup plus haute que large, dont les petits compartiments, bordés de drap vert, étaient garnis de couteaux et de fourchettes à manches d'argent, à l'usage du dessert. Cette tablette contenait aussi un grand pot d'argent, rempli d'eau, pour ceux qui désiraient tremper leur vin, et quelques bouteilles de ce divin jus de la treille.

Une pile d'assiettes de vraie porcelaine de la Chine, deux carafes de vin blanc, deux tartes, un plat d'œufs à la neige, des gaufres, une jatte de confitures, sur une petite table couverte d'une nappe blanche, près du buffet, composaient le dessert de ce souper d'un ancien seigneur canadien. A un des angles de la chambre était une fontaine, de la forme d'un baril, en porcelaine bleue et blanche, qui servait aux ablutions de la famille. A un angle opposé, une grande canevette, garnie de flacons carrés, contenant l'eau-de-vie, l'absinthe, les liqueurs de noyau, de framboises, de cassis, d'anisette, etc., pour l'usage journalier, complétait l'ameublement de cette salle.

Le couvert était dressé pour huit personnes. Une cuiller et une fourchette d'argent, enveloppées dans une serviette, étaient placées à gauche de chaque assiette et une bouteille de vin léger à la droite. Point de couteau sur la table pendant le service des viandes: chacun était muni de cet utile instrument dont les Orientaux savent seuls se passer. Si le couteau était à ressort, il se portait dans la poche; si c'était, au contraire, un couteau-poignard, il était suspendu au cou, dans une gaine de maroquin, de soie, ou même d'écorce de bouleau, artistement travaillée et ornée par les aborigènes. Les manches étaient généralement d'ivoire avec des rivets d'argent, et même en nacre de perles pour les dames.

Il y avait aussi à droite de chaque couvert une coupe ou un gobelet d'argent de différentes formes et de différentes grandeurs: les uns de la plus grande simplicité, avec ou sans anneaux; les autres avec des anses; quelques-uns en

forme de calice, avec ou sans patte, ou relevés en bosse ; beaucoup aussi étaient dorés en dedans.

Une servante, en apportant sur un cabaret le coup d'appétit d'usage, savoir l'eau-de-vie pour les hommes, et les liqueurs douces pour les femmes, vint prévenir qu'on était servi.

Le menu du repas était composé d'un excellent potage (la soupe était alors de rigueur, tant pour le dîner que pour le souper), et d'un pâté froid, appelé pâté de Pâques, servi, à cause de son immense volume, sur une planche recouverte d'une serviette ou petite nappe blanche, suivant ses proportions. Ce pâté, qu'aurait envié Brillat-Savarin, était composé d'un dinde, de deux poulets, de deux perdrix, de deux pigeons, du râble et des cuisses de deux lièvres : le tout recouvert de bardes de lard gras. Le godiveau de viandes hachées, sur lequel reposaient, sur un lit épais et mollet, ces richesses gastronomiques, et qui en couvrait aussi la partie supérieure, était le produit de deux jambons de cet animal que le juif méprise, mais que le chrétien traite avec plus d'égards. De gros oignons, introduits çà et là, et de fines épices, complétaient le tout. Mais un point très important en était la cuisson, d'ailleurs assez difficile ; car, si le géant crevait, il perdait alors cinquante pour cent de son acabit. Pour prévenir un événement aussi déplorable, la croûte du dessous, qui recouvrait encore de trois pouces les flancs du monstre culinaire, n'avait pas moins d'un pouce d'épaisseur. Cette croûte même, imprégnée du jus de toutes ces viandes, était une partie délicieuse de ce mets unique...

Heureux temps, où la gaieté folle suppléait le plus souvent à l'esprit, qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française ! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles de ménage, aux ornements dispendieux des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête ! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le cœur de ceux qui les habitaient ! On improvisait des dortoirs pour l'occasion ; on cédait aux dames tout ce que l'on pouvait réunir de plus confortable, et le vilain sexe, relégué n'importe où, s'accommodait de tout ce qui lui tombait sous la main.

Ces hommes qui avaient passé la moitié de leur vie à bivouaquer dans les forêts pendant les saisons les plus rigoureuses de l'année, qui avaient fait quatre ou cinq cents lieues

sur des raquettes, couchant le plus souvent dans des trous qu'ils creusaient dans la neige, comme ils firent, lorsqu'ils allèrent surprendre les Anglais dans l'Acadie, ces hommes de fer se passaient bien de l'édredon pour leur couche nocturne.

La folle gaieté ne cessait que pendant le sommeil et renaissait le matin. Comme tout le monde portait alors de la poudre, les plus adroits s'érigeaient en perruquiers, voire même en barbiers. Le patient, entouré d'un ample peignoir, s'asseyait gravement sur une chaise ; le coiffeur improvisé manquait rarement alors d'ajouter à son rôle, soit en traçant avec la houppes à poudrer une immense paire de favoris à ceux qui en manquaient ; soit en allongeant démesurément un des favoris de ceux qui en étaient pourvus, au détriment de l'autre ; soit en poudrant les sourcils à blanc. Le mystifié ne s'apercevait souvent de la mascarade que par les éclats de rire des dames, lorsqu'il faisait son entrée au salon.

Aubert DE GASPÉ.

(*Les anciens Canadiens.*)

LOUISBOURG.

Le cap Breton, qui n'est séparé de la Nouvelle-Écosse que par l'étroit gut de Canceau, semble être un prolongement de cette presqu'île. Il a la forme singulière d'un fer à cheval, avec le lac Bras-d'Or pour mer intérieure, et est extrêmement redouté des marins, à cause de sa situation au milieu d'une région de brumes et de tempêtes. Sur la côte de cette île, qui regarde l'Europe à plus de mille lieues de distance, s'ouvre un havre spacieux et profond, fermé à tous les vents par deux longs promontoires, contre lesquels viennent se briser les vagues de la mer. Ce port, toujours libre de glaces en hiver, offrait un refuge aux navires pêcheurs bien longtemps avant que Champlain l'eût entendu désigner sous le nom de Port aux Anglais. Il paraît aujourd'hui presque aussi inhabité qu'à cette époque reculée ; mais quand on y descend, on ne tarde pas à s'apercevoir que le sol a été remué en plusieurs endroits par la main des hommes. Sur la pointe méridionale gisent les ruines d'une ville fortifiée, à moitié ensevelie sous le gazon, avec ses portes et ses murs

renversés dans les fossés par les boulets et la mine. Quelques pans d'édifices aux vastes proportions, des casemates qui ont résisté à la poudre, étalent leurs ouvertures béantes au soleil et servent d'abri contre le vent et la pluie à quelques moutons et vaches qui paissent parmi ces décombres et dans le cimetière voisin, où dorment des légions de vaillants soldats. Quand on parcourt cette cité morte et déserte, dont le silence n'est troublé que par le tintement des clochettes des bestiaux et par le roulement mélancolique des vagues, on se croirait au milieu des ruines de Pompéi.

Du haut d'un monticule qui fut autrefois la citadelle, l'œil embrasse toute la rade, où dorment quelques barques de pêcheurs sur une eau tranquille, tandis que, au dehors, la grande houle de l'Océan vient déferler et rejaillir en écume blanche sur la pointe de Rochefort, sur l'île de l'Entrée et sur le promontoire opposé. Les hauteurs rocailleuses qui s'étagent aux alentours sont couvertes d'une végétation de sapins et d'épinettes rabougris d'un vert dur, dont les branches barbelées rendent un sifflement triste et monotone en se balançant aux vents du large. On croirait entendre les lamentations lointaines de quelque invisible Jérémie. Ça et là, quelques huttes de pêcheurs, dont les filets sèchent sur les galets et sur les courtines écroulées. Voilà tout ce qui reste de Louisbourg, surnommée le Dunkerque de l'Amérique.

CASGRAIN.

(*Montcalm et Lévis.*)

UN COUP DE NORD-EST.

C'est pour le district de Québec un véritable fléau que le vent de nord-est. C'est lui qui pendant des semaines entières promène d'un bout à l'autre du pays les brumes du golfe. C'est lui qui, au milieu des journées les plus chaudes et les plus sèches de l'été, vous enveloppe d'un linceul humide et froid, et dépose dans chaque poitrine le germe des catarrhes et de la pulmonie. C'est lui qui interrompt, par des pluies de neuf ou dix jours, tous les travaux de l'agriculture, toutes les promenades des touristes, toutes les jouissances de la vie champêtre. C'est lui qui, durant l'hiver, soulève ces formidables tempêtes de neige qui inter-

rompent toutes les communications et bloquent chaque habitant dans sa demeure. C'est lui enfin qui, chaque automne, préside à ces fatales bourrasques, causes de tant de naufrages et de désolations, à ces ouragans répétés et prolongés qui à cette saison rendent si dangereuse la navigation du golfe et du fleuve Saint-Laurent.

Dès qu'il commence à souffler, tout ce qui dans le paysage était gai, brillant, animé, velouté, gazouillant, devient terne, froid, morne, silencieux, renfrogné. Un ennui, un malaise décourageant pénètrent tout ce qui vous touche et vous environne. Bientôt des brumes légères, aux formes fantastiques, rasant en bondissant la surface du fleuve. Ce n'est que l'avant-garde de bataillons beaucoup plus formidables, qui ne tardent pas à paraître. Alors vous cherchiez en vain un rayon de soleil, un petit coin de ce beau ciel bleu, si limpide, qui vous plaisait tant. Sur un fond de nuages d'un gris sale, passent rapides comme des flèches ces mêmes brumes, qui se succèdent avec une émulation, une opiniâtreté désolante. On dirait tantôt la blanche fumée du canon, tantôt la fumée noire d'un bateau à vapeur. Tantôt elles dansent comme des fées capricieuses, aux vêtements d'écume, sur la crête des vagues ; tantôt elles passent dans l'air d'un vol assuré, comme d'immenses oiseaux de proie. Quelquefois leur vitesse semble se ralentir, elles paraissent moins nombreuses ; déjà vous croyez entrevoir en quelques endroits une lumière vive, comme celle du soleil, vous apercevez même à la dérobée quelque chose de bleuâtre qui ressemble au firmament, vous vous dites que les brumes s'épuisent, que vous allez bientôt en voir la fin : vous vous trompez, elles passeront toujours. Le golfe en contient un inépuisable réservoir.

Une journée maussade, quelquefois deux, s'écoulent ainsi. Puis vient une pluie froide et fine qui va toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'elle se transforme en véritable torrent, poussée qu'elle est par un vent impétueux. Tout le jour et toute la nuit, et souvent plusieurs jours et plusieurs nuits, ce n'est qu'un même orage uniforme, continu, persévérant. Pendant tout le temps que la pluie tombe comme dans les plus grandes averses, la fureur du vent se maintient à l'égal des ouragans les plus terribles. Il semble que le désordre est devenu permanent, que le calme ne pourra jamais se rétablir. Cependant cela cesse, mais alors recommence

l'ennuyeuse petite pluie froide, plus désagréable et plus malsaine que tout le reste. Enfin un beau jour, sur le soir, éclate une épouvantable tempête : ce n'est plus le vent du nord-est seul, tous les enfants d'École sont conviés à cette fête assourdissante. C'est ce que l'on nomme le coup du revers. Cela termine et complète la neuvième du mauvais temps.

CHAUVEAU.

(*Charles Guérin. Roman de mœurs canadiennes.*)

QUÉBEC.

De longtemps je n'oublierai l'impression profonde que je ressentis lorsque j'eus l'occasion de voir Québec pour la première fois. Imaginez un roc abrupt et colossal, entouré de remparts à créneaux, et que domine une citadelle géante, une citadelle, cette chose si rare en Amérique. Jetez sur ce roc, à profusion, les lourds et bizarres édifices, à pignons antédiluviens, particuliers à une place de garnison, avec, çà et là, la flèche scintillante d'une église ou les murs sévères et trapus de quelque monastère; faites grimper tout autour les maisons de la ville basse, des maisons d'un aspect de vétusté incroyable pour une ville du Nouveau-Monde, des maisons branlantes, vermoulues et moussues, parfois hydropiques et ventruës, parfois maigres et efflanquées, et qui toutes se lézardent, se fendillent, se crevassent, s'effritent, s'émiettent peu à peu sous l'action lente du temps. Quelque chose comme la reproduction du célèbre quartier, aujourd'hui modernisé, des Tanneurs à Genève. Sur tout cela, un ciel presque toujours d'une pureté admirable, et à l'horizon, par delà le Saint-Laurent, des paysages montagneux, aux tons bleuâtres d'une finesse exquise. Voilà Québec.

O ma chère vieille cité canadienne! Ville éminemment fantasque, puisque, par ce temps de progrès moderne où tout s'embellit, se nivelle et s'uniformise, tu t'obstines quand même à conserver avec un soin jaloux le pittoresque labyrinthe de tes rues effroyablement pavées, avec les rottoirs casse-cou et la calèche de nos aïeux!...

La calèche est à Québec ce que la gondole est à Venise, le hansom-cab à Londres ou la volante à la Havane, c'est-

à-dire le véhicule caractéristique de la ville. En cherchant bien, on pourrait peut-être encore retrouver le dernier modèle de ces calèches dans quelques villages reculés du Perche et de la Normandie, pays d'origine de la plupart des Canadiens. C'est une voiture montée sur deux roues de grandes dimensions, et dont la caisse, en forme de balançoire, est suspendue sur deux énormes courroies sur lesquelles elle oscille au gré de la course comme une barque se jouant sur la crête des vagues. Cette comparaison est tellement juste que beaucoup de personnes, avant d'être habituées à ce genre de locomotion, éprouvent de véritables attaques de mal de mer lorsqu'elles s'en servent.

A peine débarqué, la calèche vous assaille pour ne plus vous quitter. Sur chaque place publique, que dis-je, à chaque détour de rue, vingt, trente jéhus armés de longs fouets se dresseront soudain devant vous, s'écriant en même temps : « Calèche ! calèche, monsieur ! » Tout près, les calèches s'alignent, on ne peut plus inoffensives, avec leurs petits chevaux qui, l'air tout penaud, semblent dormir. Ne vous y fiez pas trop, cependant. Tous ces petits chevaux canadiens, une fois lancés, filent comme le vent, grim pant, grim pant, que c'est une bénédiction, les roides pentes de Québec, ou bien encore les descendant, comme si Satan lui-même eût pris en mains les rênes, c'est-à-dire avec une rage d'enfer.

Gare à vous alors, si vous êtes tant soit peu douillet. Par instants, la calèche, sombrant dans une ornière, vous avez la sensation de quelque chose s'ouvrant au-dessous de vous, et par où vous allez disparaître. Puis, l'instant d'après, grâce à une pointe de pavé plus saillante que les autres, l'inférieure machine se détend tout à coup avec violence, et vous devez vous arc-bouter de votre mieux pour éviter d'être lancé par-dessus les toits. Vous sortez de là harassé, moulu, rompu, jurant *in petto* vos grands dieux qu'on ne vous y prendra plus, et... vous y revenez à la prochaine occasion qui s'offrira. En effet, pour être souverainement incommode, la calèche n'en est pas moins infiniment pittoresque, et, comme telle, elle est assurée de vivre pendant longtemps encore dans l'admiration des voyageurs.

Sylva CLAPIN.

(*La France transatlantique.*)

LA MAISON DE L'HABITANT.

En quelque endroit du Canada que l'on soit, la demeure de l'habitant appartenant à la classe moyenne, c'est-à-dire à la plus nombreuse, ne diffère guère d'aspect. C'est toujours la même maison basse en bois, blanchie à la chaux, aux volets verts ou rouges, et au toit recouvert de minces lattes appelées bardeaux. Le rez-de-chaussée se compose d'un seul et vaste appartement carré, servant à la fois de chambre à coucher, de cuisine et de salle de réception. Aux murs, quelques images d'Épinal, grossièrement enluminées, et représentant le Sauveur, la Vierge et les Saints. Au centre un énorme poêle, vieux modèle, entouré de monceaux de bois de chauffage; puis, à côté, près d'une fenêtre, une grande table de bois brut. Dans un coin, le lit de famille, d'une hauteur telle que l'on ne s'y peut coucher qu'en exécutant de véritables sauts d'acrobate. Tout près, des couchettes, des berceaux pour les petits, habituellement nombreux chez le cultivateur canadien, quelques familles s'élevant jusqu'à dix-huit, vingt, et quelquefois même jusqu'à vingt-cinq enfants. Dans un autre coin, des rayons peints de couleurs vives, pour la vaisselle et les ustensiles de cuisine. Aux poutres enfumées du plafond, un vieux fusil à pierre, avec la corne à poudre et le moule à balles. C'est là le vieux fusil français, héritage précieux que l'on tient des ancêtres, dont on ne se dessaisirait pas pour une fortune, et qui rendit jadis plus d'un service signalé dans les excursions de chasse d'antan aussi bien que dans les escarmouches avec l'Anglais et l'Indien. N'allons pas oublier le rouet de l'aïeule, et, chez les plus aisés, le métier à tisser les vêtements du ménage. Des escabeaux, quelques chaises cannelées, deux ou trois berceuses, et un grand coffre servant à la fois de siège d'honneur et de garde-robe complètent ce mobilier rustique.

Sylva CLAPIN.

(*La France transatlantique.*)

UN COUCHER DE SOLEIL.

Globe de flamme incandescente, l'astre s'inclinait à l'occident vers la cime des Laurentides derrière laquelle il allait

bientôt disparaître. Éclairé vivement, le sommet du cap Tourmente se découpait ainsi qu'un immense diadème aux dentelures d'un or ardent comme celui de la Guinée, pendant que la base du cap reposait à demi effacée dans l'ombre. On aurait dit le grand génie du fleuve, agenouillé sur les bords de son empire, et la tête perdue dans les nuages roses du couchant. Sur le parcours de six lieues qui sépare en cet endroit les deux rives, une immense trainée de flamme embrasait le fleuve dont les eaux paraissaient bouillonner sous ce brûlant contact. A l'horizon, au-dessus du soleil et des montagnes, de grands nuages rouges frangés de brillantes teintes cuivrées se déployaient dans l'espace comme de longs drapeaux de pourpre et d'or dont les reflets coloraient en rose la tête des monts et le dos rugueux des îles que l'on aurait cru voir flotter au milieu du Saint-Laurent. Ainsi éclairés, ces îlots semblaient être de gigantesques céta-cés rougeâtres qui seraient surgis brusquement des eaux pour contempler ce merveilleux spectacle du roi de la nature se couchant au milieu de sa cour et environné des splendeurs de sa gloire. A la fin du jour ainsi qu'à l'aurore, la nature entière tressaille d'une telle exubérance de vie que les objets même inanimés nous semblent s'agiter comme pour saluer l'astre puissant chargé par Dieu de féconder la terre.

Déjà, cependant, le soleil descend et disparaît en arrière des montagnes qui, peu à peu, se sont assombries. Seuls les nuages rouges et dorés qui drapent l'horizon reçoivent encore, grâce à leur élévation, le reflet des rayons du soleil et ont conservé leurs brillantes couleurs. Mais à mesure que l'astre s'enfonce dans les régions alors inconnues du Nord-Ouest, les nues ainsi éclairées passent par gradation du rouge pourpre au rose, du rose pâle au jaune clair, et leurs derniers lambeaux d'un blanc lumineux vont s'éteindre à côté de la première étoile dont la faible lumière s'allume au fond du firmament dans l'ombre de la nuit tombante.

Joseph MARMETTE.

(*Le tomahawk et l'épée.*)

TRAIT D'AUDACE.

Quinze, vingt, trente hommes sont établis en automne aux abords d'une rivière ou d'un cours d'eau quelconque.

Pendant l'hiver ils abattent les arbres, les coupent en billots et les charroient sur la rivière.

Le printemps venu, l'on ferme le chantier et les hommes destinés à l'opération difficile du flottage descendent les rivières en chassant devant eux les pièces de bois échouées au rivage, accrochées sur les pointes de rochers ou empilées par le mouvement des eaux à la tête des cascades et des rapides.

C'est une rude corvée dans laquelle il est bon d'apporter un poignet solide, un coup d'œil prompt et sûr, de grandes qualités de nageur, de rameur et d'équilibriste.

Ce printemps-là, une escouade de flotteurs arrivait par la rivière Vermillon en face de l'obstacle que je vais vous décrire : près de quatre cents billots déposés sur la croupe d'une rive très escarpée s'étaient mis en mouvement lorsque le soleil avait fondu la neige au flanc de la falaise. D'après le calcul des hûcherons, cela devait arriver et précipiter les billots tous ensemble dans la rivière en simplifiant les travaux du flottage.

Le plan était trop beau pour réussir. Il se présenta une barrière naturelle. Deux souches placées à mi-côte, et que la neige avait rendues imperceptibles pendant l'hiver, reçurent les premiers billots échappés du sommet, les arrêterent et bientôt l'énorme charge se trouva reposer tout entière sur ces deux appuis.

En dessous, une vingtaine de pieds restaient libres entre le niveau de la rivière et la masse de billots accrochés.

Au-dessus, il y avait accès pour les travailleurs; mais repêcher quatre cents billots, les tirer à la côte et les faire rouler plus loin vers la rivière, cela coûte beaucoup d'argent. Comment s'y prendre?

Sur ces entrefaites, arriva Gonzagues.

« Voyons donc, dit-il, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de passer ici comme des messieurs? ».

Et sans perdre plus de temps, il prit une hache et monta la côte, droit sous l'amas de billots.

Cette manière de monter à l'assaut était tout à fait dans le caractère de Gonzagues. On le connaissait et personne n'aurait osé l'interroger sur ses intentions avant qu'il en eût parlé lui-même.

Nous étions à le regarder, immobiles dans nos grandes berges, ne nous rendant pas compte de son idée.

Tout à coup, chacun poussa un cri d'angoisse en y mêlant le nom du téméraire. Gonzagues entamait à tour de bras l'une des souches. Sa hache s'abattait rapide et ferme sur les attaches du barrage, les grosses racines de la souche.

Mais les cris, les supplications s'élevèrent avec une telle énergie qu'il s'arrêta.

« Qu'est-ce qu'il vous faut ? dit-il.

— Il faut que tu descendes, lui criâmes-nous ; ne vois-tu pas que tu vas attirer sur toi les billots suspendus sur ta tête ; c'est la mort inévitable !

— Rangez vos berges et ne craignez rien pour moi, mais rangez-vous ; sinon, vous serez écrasés comme des mouches. »

Ce fut tout son raisonnement. Je ne réussirai jamais à décrire ce qui se passa ensuite. Nous étions spectateurs d'un drame dont le dénouement paraissait fatal ; chaque coup de hache avait un écho dans nos poitrines, chaque seconde amenait une nouvelle épouvante. Un condamné sur l'échafaud n'est pas plus près du sacrifice que ne l'était Gonzagues. Cris, menaces, supplications, il n'écoutait rien et bûchait toujours. La rivière, très profonde en cet endroit, coulait sous lui à vingt pieds, presque à pic. Il avait devant lui, bien haut par-dessus les épaules, la pile de billots retenue par l'obstacle qu'il brisait.

Soudain il s'arrêta : la souche avait craqué.

L'on aurait entendu voler une abeille. Les respirations des hommes qui étaient là se pouvaient compter.

Gonzagues, l'œil au guet, avait encore la main sur la hache ; il attendait.

Comme la débâcle ne se faisait pas, il se remit à pratiquer des entailles.

Au bout d'une minute, la masse écrasa les derniers liens ; mais avant de se ruer au bas de la pente, elle chancela pendant trois secondes et l'intrépide bûcheur en profita pour plonger comme une anguille dans le courant placé sous lui. Il avait à peine atteint le fond que la rivière était couverte de billots flottant pêle-mêle ; les uns, qui avaient piqué une pointe en bas, revenaient à la surface et dansaient comme des marionnettes avant de se couler mollement sur la lame ; les autres, entraînés par l'élan formidable qu'ils avaient reçu, se pourchassaient au loin et heurtaient les premiers ; c'était une scène d'éléments

déchaînés dont le tableau pourrait se faire sur la toile, mais difficile à traiter la plume à la main.

Lorsque nos yeux découvrirent l'auteur de cet exploit, il se tenait debout sur l'un des billots les plus éloignés et reprenait haleine. Sa course entre deux eaux, en ligne droite vers la rive opposée, l'avait mis hors de danger, car en somme la charge des pièces de bois s'était plutôt abattue près du rivage, et la résistance de l'eau avait contribué à l'amortir considérablement.

Parvenu à terre, Gonzagues reçut nos éloges avec un grand sang-froid. Quand nous lui dîmes que, sans son courage, il aurait fallu renoncer à flotter ces quatre cents billots, il répondit simplement : « Vous auriez bien pu faire éclater l'une des souches avec de la poudre, sans y mettre tant de cérémonies ! »

Personne n'avait songé à cela !

Benjamin SULTE.

(*Mélanges d'histoire et de littérature.*)

LES ÉBOULEMENTS.

J'ai quitté la délicieuse Malbaie, Malbaie la belle, et me voici à six lieues de là, aux Éboulements, dans un endroit à moitié sorti du chaos primitif. Rien de pareil au monde ; on dirait un cataclysme arrêté court et qui mugit sourdement dans son immobilité. Il y a comme une menace perpétuelle dans ces énormes montagnes qui se dressent sous le regard, tantôt isolées, tantôt reliées en chaîne compacte et se poursuivant les unes les autres jusque dans un lointain inaccessible. Une charge de montagnes arrêtées tout à coup dans leur élan, voilà l'image de l'endroit où je suis aujourd'hui.

Il y a de l'épouvante et de la colère tout à la fois dans cette nature formidable, et l'on dirait que la main puissante qui la retient frémit. C'est comme un effort gigantesque de tous les jours pour s'affranchir de l'immuable volonté du Créateur et dont l'impuissance tourne en convulsions horribles. Lorsqu'on débarque sur le rivage des Éboulements, si tant est qu'il y a un rivage au pied de ces montagnes échevelées, on éprouve une invincible terreur de les

voir s'écrouler sur sa tête et l'on a besoin de se confier dans les lois éternelles de la création.

J'ai vu les effets des derniers tremblements de terre dans ce pays. Pas une habitation qui ne soit à moitié reconstruite, qui n'ait eu ses cheminées jetées à terre et quelque pan de mur écroulé; quelques-unes ont été entièrement démolies. A un endroit, une vaste colline de sable de deux cents pieds de hauteur s'est effondrée: le sable a été emporté à quatre arpents plus loin, déracinant et entraînant avec lui un verger dans sa course furibonde. Sur le chemin qu'il a traversé, il y a maintenant une côte, et, plus loin, on voit les troncs d'arbre du verger qui repoussent çà et là et des tiges, arrachées de toutes parts, qui reprennent racine dans leur nouvelle demeure. On dit que la langue de terre d'un demi-mille environ, sablonneuse et montueuse, qui sort du rivage et s'avance dans le fleuve, et au bout de laquelle se trouve le quai, a été formée par un tremblement de terre dont le récit épouvantable forme une des traditions des Éboulements. L'île aux Coudres, qui est en face, est encore l'effet, paraît-il, d'une convulsion semblable. Qui le dirait pourtant? Cette île, avec son dos arrondi, ses rivages plats, ses champs qu'aucun rocher n'accidente, semblerait plutôt faite dans un jour de tendresse et de quiétude. Mais les tremblements de terre sont les plus trompeurs des cataclysmes.

Je suis arrivé ici à trois heures du matin, par une nuit noire comme la conscience d'un ministre fédéral. Les grandes ombres des montagnes, mêlées aux ténèbres dans un vague farouche, pendaient sur le fleuve comme des robes de fantômes silencieux; l'aurore essayait en vain de percer un coin de la voûte épaisse du ciel et la longue ligne blanche du quai se dessinait péniblement dans les profondeurs de l'obscurité. Rien ne troublait le calme de la nature et je crus mettre le pied dans l'infini en touchant cette plage déserte.

Le quai a six arpents de longueur et, au bout, se trouve une maison en pierre complètement rebâtie depuis le tremblement de terre d'octobre 1870. Cette maison prend le nom d'hôtel des Éboulements; elle est seule sur le rivage, en face de l'immensité. J'arrive, je frappe, je frappe, je frappe encore; au bout de dix minutes une fenêtre de la mansarde s'entr'ouvre: « Qui est là? demande une voix

raque comme l'imprécation d'un pêcheur. — Moi, réponds-je, moi seul au monde. — Bien; je descends », reprend la voix.

Un quart d'heure après, on m'ouvrait une porte qui semblait scellée dans le mur. J'entre; une atmosphère étouffante; des doubles croisées partout; je veux en ouvrir une et je m'épuise dans des efforts inutiles. « Depuis le tremblement de terre, me dit la voix, on n'ouvre plus les fenêtres. — Est-ce que vous avez peur qu'il rentre? m'écriai-je en me pendant de nouveau à l'espagnolette de la croisée. — Non; mais c'est pour mieux tenir le mur. — Au moins, laissez la porte ouverte, car je ne puis pas passer la nuit dans ce brasier. — Ah! monsieur, reprit la voix sortant comme d'une caverne profonde, les loups-garous! Vous ne pensez donc pas aux loups-garous? »

Entre le tremblement de terre et les loups-garous, pas d'issue possible; il fallut me résigner à avaler jusqu'au jour des exhalaisons de bottes sauvages et de chaussettes. Je voulus alors me rejeter sur le thé et j'en demandai une tasse. On fit un peu de feu, on infusa l'énergisant produit de la Chine et on me le servit brûlant. Une seule chandelle, ruisselante, fichée dans un chandelier plein de vert-de-gris, m'éclairait dans un sombre appartement nu et désolé. Un homme moins héroïque aurait éprouvé ces premiers tressaillements de la peur qui font tremblotter le gras des jambes; j'eus quelques instants l'envie d'avoir peur, mais je me rassurai bientôt à l'apparition d'une jeune fille, tendre marguerite perdue dans les broussailles.

C'est elle qui m'apporta mon thé, escorté d'une vaste terrine de lait. Ce préambule ranima la confiance et l'espoir dans mon sein; on a bien dit que la femme est l'ange consolateur de la vie. Mais il faut avec le lait quelque peu de sucre dans le thé pour rétablir les forces du pauvre voyageur. Je me hasardai à demander ce produit des Antilles. — « Du sucre, du sucre, me dit avec une voix douce comme un bâton de cire la tendre marguerite; il n'y a pas de sucre, monsieur. » Soubresaut subit, mais aussitôt réprimé de toute ma personne. — « Ah! Il n'y a pas de sucre; comment voulez-vous que je boive mon thé sans sucre? Je ne suis pas un anachorète, un de ces martyrs aussi volontaires que sublimes de la Thébaïde, un de ces

pèlerins du temps des croisades qui ont fait vœu de s'abstenir de tous les ingrédients propres à édulcorer le breuvage; je suis simplement un chroniqueur, le premier des chroniqueurs canadiens, un des plus grands pécheurs de mon pays, un homme pour qui le sucre est un noble objet de consommation, une des bouches les plus délicates, et des estomacs les plus difficiles de la province... Donc jeune fille des champs, donnez-moi du sucre, ce sucre fût-il de la mélasse. — Ah! pour d'la m'nasse, y en a gros-ement », reprit la douce pâquerette; et elle alla me chercher une espèce de cruche d'encre d'où je fis couler le hideux liquide qui devait remplacer la sève de l'arbre national.

Dix minutes après, j'avais des crampes dans l'estomac et je demandais désespérément un lit. Je dois le dire, à ma grande surprise, on me donna un lit avec les accessoires indispensables, entre autres un pot d'eau grand comme le creux de la main, que je dus faire remplir huit fois le lendemain matin; les autres articles de faïence étaient éclatants d'absence et il y avait une double croisée... inouvrable. Une autre particularité de ce refuge des voyageurs, c'est qu'aucune allumette ne voulait prendre feu; je fus réduit à me coucher au hasard, après avoir disputé pendant une heure le droit de me faire une place à une légion de ces petites bêtes vulgaires, plates, piquantes et incommodes qu'on appelle communément des punaises.

Le lendemain matin, après six heures d'un sommeil agité, mes poumons avaient perdu beaucoup de leur capacité respiratoire et je voulus fuir dans un endroit moins meurtrier, au village qui est à quatre milles de là, sur des hauteurs qui semblent être le refuge des aigles et le séjour du tonnerre. Pas une voiture; je voulus manger, pas un morceau de lard, pas une bouchée de viande, pas un œuf, pas un poisson, et cela à deux pas du fleuve; je fus contraint de prendre la route du village à pied, laissant derrière moi mes malles, et de monter à jeun trois milles de côtes.

Voilà ce qu'on appelle l'hôtel des Éboulements.

Arthur BUIES.

(Chroniques.)

A LA VEILLÉE.

— Tiens, toi, Jean Bart, tu m'agaces avec tes histoires. Il est vrai de dire que la dernière que tu m'as contée était bonne ; mais j'en retrouve une qui va te faire rendre des points.

Allons, allume et écoutez-moi ça, vous autres.

Il y a deux ans, j'étais couché avec ma femme Javotte, que Dieu ait pitié de son âme ! Il faisait une vraie nuit de naufrages ; la mer battait furieuse sur les galets ; un nordais terrible faisait des siennes, et l'on voyait noir, comme lorsqu'une âme éblouie par la présence de son juge sent que tout est fini et commence à dégringoler petit à petit vers le fond de l'enfer.

Je dormais pourtant bien profondément sur mes deux oreilles, quand tout à coup je suis éveillé par des cris d'outardes. Un volier passait au-dessus de la maison ; je le sentais venir à travers les nuages noirs, et bien qu'il fit froid dehors, je ne pus résister à l'envie d'aller leur lâcher un coup de fusil.

Je sors tel quel, en petit costume de paradis terrestre, et après avoir semé mon plomb au hasard, je rentre, tout grelottant, me fourrer sous mes draps et dormir un petit somme. Ça allait superbement ; je crois que j'étais même à la veille de faire un beau rêve, lorsque tout à coup j'entends : tic ! toc ! pif ! paf ! sur le toit de ma maison.

Je cours dehors, avec un fanal cette fois-ci, et à ma grande surprise je trouve... quatre outardes mortes ! Tu peux juger si le volier était haut, Jean Bart ; elles avaient mis trois quarts d'heure à tomber par terre !

— Dévoration ! quel beau coup ! s'écria Jean Bart, — en décochant une tendre oillade à son verre demi-plein, qu'il faisait miroiter auprès de la chandelle, — mais pas comme le mien.

Hier, je remontais le bord de la rivière Blanche lorsqu'au coude qu'elle fait près du Boom, j'aperçois cinq superbes canards qui barbotaient de conserve. J'avais bien avec moi tout ce qu'il fallait ; mais comment tirer ? En ligne, les cinq coins-coins y seraient passés ; mais, hélas ! ils nageaient en demi-cercle.

Tout à coup, une idée lumineuse me traverse la tête.

Mon fusil avait le canon aussi long que celui qui est là, suspendu à cette poutre. Il avait vu les temps des Français ; ce sont les meilleurs, paraît-il, et comme j'avais une aveugle confiance en lui, je l'arc-boutai sur mon genou et fis décrire une bonne courbe à son canon. Cinq minutes après, j'avais les cinq canards emplumés bec à bec et passés en sautoir sur mon dos.

— C'était un fichu fusil tout de même, reprit Bidou en rallumant une nouvelle pipe, et j'aurais été curieux de le comparer à celui que je chargeais avec des petites merises.

— Des petites merises, s'écria Jean Bart, dissimulant mal sa stupéfaction au fond de son verre.

— Oui ! oui ! des petites merises ! fit Bidou, l'imitant. Il y a un an, j'étais allé jusqu'à la savane du Grand-Brûlé. Les lièvres foisonnaient autour de moi, mais, hélas ! j'avais oublié d'emporter du plomb. L'idée me vint, tout en grugeant des merises, d'en glisser quelques-unes dans le canon de mon fusil. Un lièvre passe ; boum, je le vois qui file, à triple vitesse, au milieu de ma fumée.

Un an après, il y a de cela quelques jours, j'avais affaire au deuxième rang ; il me fallait passer par le même endroit, car ça me donnait un raccourci, lorsque devant moi je vois un petit arbuste se mouvoir. Il y a du gibier là-dessous, que je me dis. Vlan ! je lâche mon coup, et ne voilà-t-il pas que je trouve, quoi ? mon lièvre de l'année dernière avec une jeune pousse de merisier entre les deux oreilles. C'était un lièvre propriétaire, à ce qu'il paraît, et mes petites merises allaient parfaitement à sa constitution.

— Je n'ai pas d'aventure de chasse qui vaille la peine d'être racontée, à l'exception d'une toutefois, glissa sournoisement Jérôme, qui profita d'un moment d'hésitation marquée chez Jean Bart placé inopinément devant le lièvre de Bidou.

J'étais allé draver dans le haut de la rivière Matane et, par précaution, j'avais bouclé sur mon dos mon vieux fusil. A l'un des détours de la rivière, je me trouve tout à coup en face de deux superbes sarcelles qui se lissaient coquettement les plumes, à une demi-portée du talus.

J'épaule et laisse tomber le chien ; rien ne vint ; mon vieil ami s'était décidé à me rater compagnie. Je le prends, l'examine, et, m'apercevant qu'en route j'avais semé la

capsule, je ne fais ni une ni deux : je frotte une allumette et l'applique sur le bassinet.

Paf! le coup part; mais en me donnant une maîtresse tape qui me flanque à l'eau. C'était ce coquin de fusil qui s'était mis en tête de repousser, et je revins sur la berge tant bien que mal avec mes deux sarcelles.

A peine avais-je mis pied à terre que je sens un fourmillement extraordinaire dans ce que le bourgeois s'obstine à appeler le poste Ergot. J'y porte la main sans façon et, que retirerai-je, mes bons amis? trois magnifiques truites que j'avais seinées avec mon fond de culotte, car je n'avais pas jugé à propos de faire un brin de toilette pour aller au bois et j'avais passé par hasard un pantalon percé et ventilé à jour comme un filet.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(*A la Brunante.*)

ANGLAIS ET FRANÇAIS.

Chaque peuple a ses habitudes et ses mœurs, un certain cachet particulier qui le distingue de son voisin; mais ce trait distinctif peut être plus ou moins accentué. Ainsi, la distance qui sépare un Espagnol d'un Italien n'est pas énorme; ils ont tous deux à peu près les mêmes jalousies et les mêmes superstitions; leurs idiomes ont entre eux plus d'une analogie. On pourrait en dire autant de l'Américain et de l'Anglais: on les reconnaît facilement l'un et l'autre à certaines particularités frappantes des manières et du caractère; cependant, la conformité de leur langage et les lignes principales de leur physionomie accusent la même origine; ils sont parents, cela se voit. Mais peut-on faire de telles comparaisons entre le Français et l'Anglais? Certes, je ne vois rien de plus différent d'un Anglais qu'un Français. Celui-là est flegmatique, celui-ci vif et enthousiaste; l'un s'abîme dans le spleen, l'autre est fou de gaieté; le premier pour une offense va devant les tribunaux, le second va sur le terrain; l'Anglais défend sa bourse, le Français son idée. Enfin leurs caractères n'ont aucun point de contact et ils ont chacun leur originalité propre qui les rend les deux êtres les plus dissemblables de la création. Le Français est

essentiellement sociable et parleur ; s'il ne rencontre personne à qui communiquer ce qu'il pense, il maigrit à vue d'œil ; tandis que l'Anglais, lui, vous parle, ma foi ! lorsque vous lui avez été présenté. Vous connaissez cette anecdote de l'enfant d'Albion qui, du haut d'un pont, voyant une femme tomber à l'eau et se noyer, se disait à lui-même : « Quel malheur que je n'aie pas été présenté à cette personne, j'aurais pu la sauver ! »

Oscar DUNN.

(*Dix ans de journalisme.*)

NOTRE LANGUE.

La langue française est un diamant d'un prix inexprimable ; c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne livre ses secrets qu'à un petit nombre ; il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup, lui faire longtemps la cour, et elle ne se donne qu'à celui qui sait la vaincre par un labeur persévérant et une longue constance ; mais quels trésors elle révèle à ses favoris ! Sa délicatesse exquise ravit l'intelligence ; elle est tout amour et toute gaieté, pleine de noblesse et d'enthousiasme, accessible aux sciences comme à la fantaisie, à toutes les hautes pensées comme à tous les sentiments dignes ; elle comprend votre cœur et seconde votre esprit. Si vous la possédez, rien ne vous décidera jamais à y renoncer ; vous la garderez comme votre meilleur bien.

Il en fut ainsi de nous. La langue française est un héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération intact et sans souillure, et lorsque nous discourons sur le bon vieux temps, lorsque nous nous entretenons de la France, c'est dans sa propre langue que nous le faisons.

Oscar DUNN.

(*Dix ans de journalisme.*)

Parmi les poètes qui se sont révélés depuis que le mouvement littéraire canadien a pris son essor, il en est deux qui les dominent de haut et dont le souffle ardent a inspiré des œuvres de puissante envolée.

C'est d'abord Crémazie, dont Le drapeau de Carillon restera comme un des plus beaux morceaux publiés à la Nouvelle-France. Le sujet en est d'une simplicité antique.

Un vieux soldat de l'armée de Montcalm a réussi, au moment de la capitulation finale, à cacher le drapeau du régiment, et l'a précieusement conservé. Parfois, avec quelques compagnons d'armes, il sort, portes closes, ce symbole du passé, et verse des larmes au souvenir de la défaite qui a livré son pays à l'ennemi. Il espère qu'un jour le roi de France enverra délivrer ses sujets ; mais ce jour tarde bien et le vieux soldat se décide à traverser l'Océan. Il verra le roi, lui présentera le drapeau de Carillon et lui rappellera le secours attendu.

Mais celui qui règne alors, c'est Louis XV. Perdu dans Versailles, le pauvre Canadien ne peut l'approcher. Les sentinelles qui gardent les grilles du palais se moquent de lui et le chassent. Désespéré, il reprend le chemin de son pays ; avant de mourir, il veut revoir le champ de bataille où il portait si fièrement devant l'ennemi sa chère relique.

Sur les champs refroidis, jetant son manteau blanc,
 Décembre était venu. Voyageur solitaire,
 Un homme s'avancait d'un pas faible et tremblant
 Au bord du lac Champlain. Sur sa figure austère
 Une immense douleur avait posé sa main.
 Gravissant lentement la route qui s'incline,
 De Carillon bientôt il prenait le chemin,
 Puis enfin s'arrêtait sur la haute colline.

Là, dans le sol glacé fixant un étendard,
 Il déroulait au loin les couleurs de la France.

.....
 Sombre et silencieux, il pleura bien longtemps
 Comme on pleure au tombeau d'une mère adorée.
 Puis, à l'écho sonore envoyant ses accents,
 Sa voix jeta le cri de son âme éplorée :

« O Carillon ! je te revois encore,
 Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis,
 Où dans tes murs la trompette sonore,
 Pour te sauver nous avait réunis !
 Je viens à toi quand mon âme succombe
 Et sent déjà son courage faiblir !
 Oui, près de toi, venant chercher ma tombe,
 Pour mon drapeau je viens ici mourir !

« Mes compagnons, d'une vaine espérance,
 Berçant encor leur cœur toujours français,
 Les yeux tournés du côté de la France,
 Diront souvent : « Reviendront-ils jamais ? »
 L'illusion consolera leur vie.
 Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir,
 Et sans entendre une parole amie,
 Pour mon drapeau je viens ici mourir !

« Cet étendard qu'aux grands jours de batailles,
 Noble Montcalm, tu plaças dans ma main !
 Cet étendard, qu'aux portes de Versailles,
 Naguère, hélas ! je déployais en vain !
 Je le remets aux champs où de ta gloire
 Revivra l'immortel souvenir !
 Et dans la tombe emportant ta mémoire,
 Pour mon drapeau je viens ici mourir !

« Qu'ils sont heureux ceux qui, dans la mêlée,
 Près de Lévis moururent en soldats !
 En expirant, leur âme consolée
 Voyait la gloire adoucir leur trépas !
 Vous qui dormez dans votre froide bière,
 Vous que j'implore à mon dernier soupir,
 Réveillez-vous ; en portant ma bannière,
 Sur vos tombeaux, je veux ici mourir ! »

A quelques jours de là, passant sur la colline,
 A l'heure où le soleil à l'horizon s'incline,
 Des paysans trouvaient un cadavre glacé
 Couvert d'un drapeau blanc. Dans sa dernière étreinte,
 Il pressait sur son cœur cette relique sainte
 Qui nous redit encore la gloire du passé.

L'émule de Crémazie, le poète dont les œuvres ont été couronnées par l'Académie française, l'auteur de la Légende d'un peuple, Louis Fréchette, est plus connu en France où son livre a été lu par tous ceux que passionnent encore les beaux vers et les nobles idées. Nous en reproduisons un extrait, mais tout serait à citer, car c'est l'histoire même de la Nouvelle-France qui se développe, merveilleuse, dans ce poème.

LES ENCOMMUNIÉS.

Voyez-vous, sur le bord de ce chemin bourbeux,
Cet enclos en ruine où broutent les grands bœufs ?
Ici, cinq paysans — trois hommes et deux femmes —
Eurent la sépulture ignoble des infâmes !

Cette histoire est bien triste, et date de bien loin.

Comme un soldat mourant la carabine au poing,
Québec était tombé. Sans honte et sans mystère,
Un Bourbon nous avait livrés à l'Angleterre !

Ce fut un coup mortel, un long déchirement,
Quand ce peuple entendit avec effarement,
— Lui qui tenait enfin la victoire suprême, —
Par un nouveau forfait souillant son diadème,
Le roi de France dire aux Saxons : — « Prenez-les !
Ma gloire n'en a plus besoin ; qu'ils soient Anglais ! »

O Lorraine ! O Strasbourg ! si belles et si grandes,
Vous, c'est le sort au moins qui vous fit allemandes !

Des bords du Saint-Laurent, scène de tant d'exploits,
On entendit alors soixante mille voix

Jeter au ciel ce cri d'amour et de souffrance :

— « Eh bien, soit ! nous serons Français malgré la France ! »

Or chacun a tenu sa parole. Aujourd'hui,
Sur ce lâche abandon plus de cent ans ont lui ;
Et, sous le sceptre anglais, cette fière phalange
Conserve encore aux yeux de tous, et sans mélange,
Son culte pour la France, et son cachet sacré.

Mais d'autres, repoussant tout servage exécré,
Après avoir brûlé leur dernière cartouche,

Révoltés impuissants, sans crainte et sans remord,
Voulurent, libres même en face de la mort,
Emporter au tombeau leur éternelle haine.

En vain l'on invoqua l'autorité romaine ;
En vain, sous les regards de ces naïfs croyants,
Le prêtre déroula les tableaux effrayants
Des châtimens que Dieu garde pour les superbes ;
En vain l'on épuisa les menaces acerbes ;
Menaces et sermons restèrent sans succès !

— « Non ! disaient ces vaincus ; nous sommes des Français ;
Et nul n'a le pouvoir de nous vendre à l'enchère ! »

La foudre un jour sur eux descendit de la chaire :
L'Église, pour forcer ses enfants au devoir,
A regret avait dû frapper sans s'émouvoir.

Il n'en resta que cinq.

Ceux-là furent semblables,

Dans leur folie altière, aux rocs inébranlables :
Ils laissèrent gronder la foudre sur leurs fronts ;
Et malgré les frayeurs, et malgré les affronts,
Sublimes égarés, dans leur sainte ignorance,
Ne voulurent servir d'autre Dieu que la France !

La vieillesse arriva : la mort vint à son tour.
Et sans prêtre, sans croix, dans un champ, au détour
D'une route fangeuse où la brute se vautre,
Chaque rebelle alla dormir l'un après l'autre.

Il n'en restait plus qu'un, un vieillard tout cassé,
Une ombre ! Plus d'un quart de siècle avait passé
Depuis que sur son front pesait l'âpre anathème.
Penché sur son bâton branlant, la lèvre blême,
Sur la route déserte on le voyait souvent,
A la brune, rôder dans la pluie et le vent,
Comme un spectre. Parfois détournant les paupières
Pour ne pas voir l'enfant qui lui jetait des pierres,
Il s'enfonçait tout seul dans les ombres du soir.
Et plus d'un affirmait avoir cru l'entrevoir
— Les femmes du canton s'en signaient interdites —
Agenouillé la nuit sur les tombes maudites.

Un jour on l'y trouva roide et gelé.

Sa main

Avait laissé tomber sur le bord du chemin
Un vieux fusil rouillé, son arme de naguère,
Son ami des grands jours, son compagnon de guerre,
Son dernier camarade et son suprême espoir.

On creusa de nouveau dans le sol dur et noir ;
Et l'on mit côte à côte, en la fosse nouvelle,
Le vieux mousquet français avec le vieux rebelle !

Le peuple a conservé ce sombre souvenir.
Et lorsque du couchant l'or commence à brunir,
Au village de Saint-Michel de Bellechasse,
Le passant attardé par la pêche ou la chasse,
Craignant de voir surgir quelque fantôme blanc,
Du fatal carrefour se détourne en tremblant.
Donc ces cinq paysans n'eurent pour sépulture
Qu'un tertre où l'animal vient chercher sa pâture !
Ils le méritaient, soit ! Mais on dira partout
Qu'ils furent bel et bien cinq héros après tout !
Je respecte l'arrêt qui les frappa, sans doute ;
Mais lorsque le hasard me met sur cette route,
Sans demander à Dieu si j'ai tort en cela,
Je découvre mon front devant ces tombes-là !

J'ai commencé l'histoire de la Nouvelle-France avec une dédicace de Faucher de Saint-Maurice, toute vibrante de touchante affection pour la terre de ses ancêtres ; je la termine par un discours d'un autre Canadien français, Fréchette, qui respire à un égal degré la passion du vieux pays. C'est une allocution prononcée le 27 juin 1884, lors des noces d'or de la Société de Saint-Jean-Baptiste, la grande association qui groupe tous les Canadiens français de l'Amérique du Nord.

Messieurs, disait alors l'éloquent auteur de la Légende d'un peuple, c'est une tâche grave que celle de se lever un des premiers dans cette occasion solennelle, occasion peut-être unique dans l'histoire de notre pays. Mais je bénis ma bonne fortune et je remercie cordialement MM. les organisateurs de ce banquet de m'avoir imposé cette tâche

puisqu'il s'agit de porter un toast à notre chère et glorieuse mère, la France. (Applaudissements.)

Dans cette réunion où l'on célèbre les noces d'or d'une société qui fut fondée, il y a cinquante ans, pour perpétuer ici le nom, le souvenir et les traditions de la France, et qui a réussi à rendre ces trois grandes choses impérissables en Amérique, le premier toast de circonstance appartenait bien à la grande nation, et s'il ne m'appartenait pas autant de le proposer, je sais bien que personne ici, je sais bien que personne au monde ne saurait le faire avec un cœur plus filial, avec une émotion plus sincère ! (Applaudissements.)

J'ai rencontré plusieurs fois, en Europe et ailleurs, des gens qui s'étonnaient de ce que nous fussions, nous les Canadiens, restés si Français, — Français par la langue, Français par les mœurs, Français par le tempérament, et surtout Français par le cœur. Il n'y a pourtant pas là matière à grande surprise. Si nous sommes restés Français, le miracle n'a rien que de tout à fait naturel. Existe-t-il ua homme sur la face du globe qui ait eu le bonheur et l'honneur de naître Français, et qui n'ait pas été fier de conserver ce titre toute sa vie ?

Nous sommes restés Français parce que nous sommes fiers d'être Français. On ne renonce pas à ce nom-là. (Longs applaudissements.)

Ah ! si l'on nous montrait une patrie d'origine qui fût plus belle, plus noble, plus chevaleresque, plus glorieuse, peut-être... Mais non ! Cela ne ferait pas pour nous un iota de différence. Nous tenons à la France par toutes les fibres du cœur, et elle serait la plus humble des nations que nous lui dirions encore : « Nous sommes à toi, ô sainte France ! Généreuse protectrice ou mère oublieuse, nous t'avons aimée, nous t'adorons encore et nous te chérirons toujours. Nos pères sont morts pour toi, nous sommes tes enfants et nous voulons mourir tes enfants ! » (Applaudissements prolongés.)

On ne déracine pas un sentiment comme celui-là, messieurs. Toute la diplomatie de l'Angleterre, intéressée à faire de nous un peuple anglais, toute l'habileté, je dirai même l'astuce de ses hommes d'État les plus roués, se sont heurtés sur lui. Ni les menaces, ni les persécutions, ni les échafauds, ni même les récompenses — *Danaos et dona ferentes* — n'ont pu l'ébranler. (Applaudissements.)

Et les fils des soixante mille Français arrachés violem-

ment à la France, il y a cent vingt-cinq ans, sont aujourd'hui deux millions de patriotes parlant le français, s'appelant des Français, et imposant le caractère distinctif de leur race depuis Boston jusqu'à San Francisco, depuis le golfe du Mexique, je dirai presque jusqu'au Pôle Nord. Si mon brave ami François Mercier, le grand voyageur du Nord-Ouest, était ici présent, il pourrait témoigner de ce dernier détail. Mais il est en ce moment sans doute occupé à tirer le canon de l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste, sur les remparts du fort Saint-Michel, l'un des postes les plus avancés de la civilisation dans les régions hyperboréennes ! (Applaudissements prolongés.)

Non, mille fois non, le sentiment français ne se détruit pas. Il est gravé en caractères indélébiles au plus intime de notre être, et ceux qui ont été les témoins de la solennelle démonstration d'hier ne doivent plus avoir de doute à cet égard, s'ils en ont jamais eu.

Ce sentiment, chez nous, a subi toutes les phases de l'épreuve. Quand la France nous laissait seuls ou presque seuls, chargés de garder intact l'honneur de son nom, nos ancêtres lui donnèrent leur vie, et sauvèrent par une victoire suprême sinon sa puissance, du moins l'honneur de son drapeau. Plus tard, elle nous oublia. Alors nous nous mimas à l'œuvre, et, poignée d'enfants abandonnés, réduits à nos seules ressources, nous avons fondé sur ce continent un peuple qui sera la France de l'avenir. (Longs applaudissements.) Quand, victorieuse et superbe, la France éblouissait le monde par l'éclat de ses triomphes, personne n'applaudissait avec plus d'enthousiasme que nous à sa puissance et à sa gloire ; et quand vinrent les jours sombres, quand l'oiseau du malheur s'abattit sur son drapeau vaincu, il n'est pas un Français d'Europe qui ait plus vivement senti l'affront et plus sincèrement pleuré la défaite que les Français des bords du Saint-Laurent ! (Applaudissements prolongés.)

Oui, nous aimons la France ; nous l'aimons monarchique, nous l'aimons républicaine. Son drapeau est notre drapeau. Que ce soit le drapeau blanc ou le drapeau tricolore, il suffit qu'il soit le drapeau de la France pour avoir le plus sacré des titres à notre vénération. (Applaudissements.)

De quel droit demanderions-nous compte à la France des institutions qu'elle se choisit ? Est-ce que la grande et glo-

rieuse nation n'aurait pas le privilège de se gouverner comme elle l'entend? C'est la France qui passe : est-elle monarchique? est-elle républicaine? Qu'est-ce que cela nous fait? C'est notre mère... à genoux! (Triple salve d'applaudissements.)

Oh! il avait certainement tort cet homme d'État, que je n'ai pas à juger ici, et qui disait : « Nous sommes des Anglais qui parlons le français. » Nous, au contraire, nous sommes des Français qui parlons l'anglais... quand nous ne pouvons pas faire autrement. (Rires et applaudissements.)

Je ne voudrais pas que mes paroles fussent interprétées comme défavorables à l'Angleterre.

Nul plus que moi n'a d'admiration pour le grand peuple dont le drapeau a porté la civilisation dans les parages les plus reculés du globe; nul plus que moi n'apprécie les libertés dont nous jouissons à l'ombre de la constitution britannique; je remercie surtout mes compatriotes anglais de ce que je puis si librement manifester ici mon attachement pour la France, sans éveiller aucune susceptibilité de races. Mais sans cesser d'être loyaux sujets britanniques, nous resterons toujours les enfants dévoués de la France. Il serait impossible pour nous qu'il en fût autrement. Les deux grandes nations ont chacune une part de nous-mêmes, suivant l'expression de notre grand poète Crémazie :

« Albion notre foi, la France notre cœur ! »

Messieurs, à la France ! (Acclamations et longs applaudissements.)

APPENDICE

BIGOT ET SES COMPLICES.

Après la perte de la colonie, et pour calmer l'opinion publique que la faiblesse et l'incurie du gouvernement indignaient, les principaux auteurs des prévarications dans les dernières campagnes au Canada furent arrêtés à leur rentrée en France, et déferés à une commission judiciaire du Châtelet de Paris. L'ordre d'entrée de l'imendant Bigot à la Bastille, signé des ministres Choiseul et Berryer, est daté du 13 octobre 1761; l'ordre de sortie du 15 décembre 1763. Par arrêt du 10 décembre 1763, il fut « condamné au bannissement perpétuel hors de France, ses biens confisqués, sur iceux prélevé dix mille livres d'amende et un million cinq cent mille livres au profit du Roi ».

Le 14 décembre, veille de sa sortie, Bigot recevait à la Bastille notification de l'arrêt qui le frappait. Le gouverneur écrivit le même jour à M. de Sartines : « J'étais présent et seul avec M. de Berville lorsqu'il a fait la lecture du jugement à M. Bigot, qui s'en est récrié à plusieurs articles, disant qu'il n'y en avait point de preuves suffisantes au procès; mais somme toute, je crois m'être bien aperçu que ce prisonnier ne faisait que dissimuler et que, dans son intérieur, il s'attendait à quelque chose de pire; il n'a point changé de couleur, il n'a point paru démonté du tout, il n'a point versé une seule larme, et dans le fond de son cœur, je crois qu'il est content. »

Bigot pouvait se féliciter d'échapper au supplice qu'il méritait.

Parmi ses complices, Varin, commissaire ordonnateur à Montréal, détenu à la Bastille du 13 octobre 1761 au 13 décembre 1763, fut « banni à perpétuité hors du royaume, défense à lui d'y rentrer, ses biens acquis et confisqués au Roi, cent mille livres d'amende et un million cinq cent mille livres de restitution envers le Roi ».

Cadet, détenu à la Bastille du 21 janvier 1761 au 27 janvier 1764, fut condamné à six millions de restitution envers le Roi.

Péan, capitaine aide-major des ville et gouvernement de Québec, enfermé à la Bastille du 13 octobre 1761 au 30 juin 1764, et Pénisseau, également détenu du 13 octobre 1761 au 25 décembre 1764, se virent condamnés à des restitutions considérables. D'autres accusés, employés subalternes, furent aussi frappés de bannissement temporaire ou admonestés.

M. de Vandreuil, détenu à la Bastille du 21 mars au 17 mai 1762, fut déchargé de l'accusation portée contre lui, malgré les perfides insinuations de Bigot, qui essayait de se disculper à ses dépens.

L'ouvrage de MM. François Ravaisson et Louis Ravaisson-Mollien : « Les Archives de la Bastille », renferme de nombreux renseignements sur le séjour des accusés dans cette prison et sur leurs interrogatoires.

BIBLIOGRAPHIE

Achintre. *De l'Atlantique au Pacifique, voyage à l'île Vancouver et à la Colombie anglaise*, in-4. — *Manuel électoral. Portraits et dossiers parlementaires du premier Parlement de Québec*. Montréal, 1871, in-8.

Agostini. *La France et le Canada. Rapport au syndicat maritime et fluvial de France*. Paris, 1886, in-8.

Alcock (Rev. Thomas). *Relation du bombardement et du siège de Québec par un Jésuite du Canada*. Londres, 1770.

Allard. *Promenade au Canada et aux Etats-Unis*. Paris, 1878, in-8.

Amburey (Thomas). *Voyages dans l'intérieur de l'Amérique pendant le cours de la dernière guerre, par un officier de l'armée royale*. Trad. Noël. Paris, 1793, 2 vol. in-8.

Ampère. *Promenade en Amérique*. Paris, 1833, 2 vol. in-8.

Annuaire de l'Institut canadien de Québec. Québec, 1874-1889, in-8.

Annuaire de l'Université Laval. Québec, 1836-1892, in-8.

Archambeault. *La province de Québec*. Québec, 1870, in-12.

Archenholtz. *Histoire des flibustiers de la Nouvelle-France*, Trad. de l'allemand par François Bourgoing. Paris, 1804, in-8.

Audouard (Mme Olympe). *A travers l'Amérique. Le Far-West*. Paris, 1869, in-12.

Audubon. *Scènes de la nature dans les Etats-Unis et le Nord de l'Amérique*. Trad. Eug. Bazin. Paris, 1837, 2 vol. in-8. — Autre édition, Paris, 1868, 2 vol. in-8.

Baert (Baron DE). *Tableau de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des possessions anglaises dans les quatre parties du monde*. Paris, 1800, 4 vol. in-8.

Baillargé. *Québec, passé, présent, futur*. Québec, 1833, in-8.

Barbé-Marbois. *Histoire de la Louisiane et de la cession de*

cette colonie par la France aux États-Unis d'Amérique. Paris, 1829, in-8.

Barthe. *Le Canada reconquis par la France.* Paris, 1833, in-8. — *Souvenirs d'un demi-siècle.* Montréal, 1885, in-12.

Basterot (Vicomte DE). *De Québec à Lima. Journal d'un voyage dans les deux Amériques en 1858 et 1859.* Paris, 1860, in-12.

Baudry des Losières. *Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique septentrionale pendant les années 1794 à 1798.* Paris, 1802, in-8. — *Second voyage à la Louisiane* Paris, 1803, 2 vol. in-8.

Beaubien (Henri des Rivières). *Traité sur les lois civiles du Bas-Canada.* 1832, 3 vol.

Beaudet (L'abbé Louis). *Recensement de la ville de Québec pour 1716.* Québec, 1887, in-8.

Beaugrand. *Mélanges.* Montréal, 1888, in-8. — *Lettres de voyages.* Montréal, 1889, in-8. — *Six mois dans les montagnes Rocheuses.* Montréal, 1890, in-8.

Beurain (Le chevalier DE). *Journal historique concernant l'établissement des Français à la Louisiane, tiré des mémoires de MM. d'Iberville et de Bierville.* 1766, in-fol.

Bédard. *Histoire de cinquante ans (1791-1841).* Québec, 1869, in-8.

Belmont (Abbé DE). *Histoire du Canada entre les années 1713 et 1724* (Mémoires de la Société littéraire et historique de Québec, 1840).

Benoist (Charles), lieutenant de vaisseau. *Les Français et le Nord-Ouest canadien.* Bar-le-Duc, 1893.

Bernier (Alfred). *Le Manitoba, champ d'immigration.* Ottawa, 1887.

Bert (Paul) et **Clayton.** *Les colonies françaises.* Paris, 1889, in-18.

Bertholon (Dr L.). *Les colonies d'un peuple non colonisateur dans l'Amérique du Nord* (Revue de géographie, 1879).

Blerzy. *Les colonies anglaises.* Paris, in-12.

De Bonnechose. *Montcalm et le Canada français.* Paris, 1878, in-12.

Bonrepos (Le chevalier DE). *Description du Mississippi. Le nombre des villes et colonies établies par les Français, les isles, rivières et territoires qui le bordent, etc.* Paris, 1720, in-8.

Bossu. *Nouveaux voyages aux Indes occidentales.* Paris, 1768, in-12. — *Nouveaux voyages dans l'Amérique septen-*

trionale. Amsterdam, 1778. — Autre édition, Paris, 1789, 2 vol. in-12.

Bouchette. *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada.* Londres, 1815, in-8.

De Bougainville. *Relation de l'ambassade des cinq nations durant la guerre du Canada en 1757* (Mémoire présenté à l'Institut, classe des sciences morales et politiques, an VII). — *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de Sept Ans* (Revue maritime et coloniale, mai 1861).

De Bouthillier. *A travers le Nord-Ouest canadien. De Montréal aux montagnes Rocheuses. Notes de voyage.* Montréal, 1893, in-12.

Bréard. *Journal du corsaire Jean Doublet, de Honfleur, lieutenant de frégate sous Louis XIV.* Paris, 1884, in-8.

De la Brière. *L'autre France. Voyage au Canada.* Paris, 1886, in-12.

Brunet (L'abbé Ovide). *Voyage d'André Michaux en Canada,* 1861.

Buies (Arthur). *Chroniques, humeurs et caprices.* Québec, 1873, in-12. — *Lettres sur le Canada. — Emparons-nous du sol. Le Saguenay et la vallée du lac Saint-Jean.* Québec, 1880, in-8. — *Chroniques canadiennes.* Montréal, 1884, in-12. — *L'Outaouais supérieur.* Québec, 1889, in-12. — *Récits de voyages sur les grands lacs, etc.* Québec, 1890, in-12.

Butel-Dumont (Georges-Marie). *Mémoires historiques sur la Louisiane.* Paris, 1755, 2 vol. in-12.

Du Calvet. *Appel à la justice de l'État.* Londres, 1784.

Le Canada. Courte esquisse de sa position géographique, ses productions, etc. Québec, 1860, in-8.

Le Canada à l'Exposition universelle de 1855. Toronto, 1856, in-8.

Carrier. *Les événements de 1837-38.* Québec, 1877, in-12.

Carver. *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale pendant les années 1766, 1767 et 1768.* Trad. de l'anglais. Paris, 1784, in-8.

Casgrain (L'abbé). *Un contemporain.* A. E. Aubry, 1865. — *Un contemporain.* F. X. Garneau. Québec, 1866. — *Un contemporain.* G. B. Faribault. 1867. — *Une paroisse canadienne au XVII^e siècle.* Québec, 1880, in-18. — *Letellier de Saint-Just et son temps.* Québec, 1885, in-8. — *Un pèlerinage au pays d'Évangéline.* Québec, 1888, in-8. Autre édition, Paris, 1890.

— *Coup d'œil de l'Acadie avant la dispersion de la colonie française* (Québec, Le Canada français, janvier 1888). — *Lettres de la Cour de Versailles au baron de Dieskau, au marquis de Montcalm et au chevalier de Lévis*. Québec, 1890, in-8. — *Extraits des archives des ministères de la guerre et de la marine à Paris; Duquesne et Vaudreuil*. Québec, 1890, in-8. — *Montcalm et Lévis*. Québec, 1891, 2 vol. in-8.

De Castelnau. *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*. Paris, 1842, in-4.

Cauchon (Joseph). *L'union des provinces britanniques de l'Amérique du Nord*. Québec, 1863, in-12.

Cauvain (Henri). *Le grand vaincu. Dernière campagne du marquis de Montcalm au Canada*, in-4.

De Cazes (Paul). *Notes sur le Canada*. Paris, 1878, in-18.

Centenaire de l'assaut de Québec par les Américains, 31 décembre 1775. Québec, 1876, in-8.

De Chabert. *Voyage fait par ordre du Roi en 1750 et 1751 dans l'Amérique septentrionale pour rectifier les cartes des côtes de l'Acadie, de l'isle Royale et de l'isle de Terre-Neuve*. Paris, 1753, in-4.

Chadenat. *Le bibliophile américain*. Paris, 1888-1898, in-8.

Champigny (Le colonel chevalier DE). *La Louisiane ensanglantée avec toutes les particularités de cette horrible catastrophe*. Londres, 1773, in-8. — *État présent de la Louisiane avec toutes les particularités de cette province*. La Haye, 1776, in-8.

Chapleau. *Sa biographie et ses principaux discours*. Montréal, 1887, in-8.

Charette P. Ph. 1834-1884. — *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste*, compte rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal. Montréal, 1884, in-12.

Chastellux (Marquis DE). *Voyages dans l'Amérique septentrionale dans les années 1780, 1781 et 1782*. Paris, 1786, 2 vol. in-8.

Champion (Paul). *Le Canada*. Paris, 1886, in-18.

Chateaubriand. *Voyage en Amérique*. Paris, 1839, in-8.

Chauveau. *Charles Guérin*. Montréal, 1852, in-8. — *Journal de l'instruction publique*. Montréal, 1857-1863, 9 vol. in-4. — *Relation du voyage de S. A. le prince de Galles en Amérique*. Montréal, 1860. — *L'instruction publique au Canada*. Québec, 1876, in-8.

- Chevalier** (Michel). *Lettres sur l'Amérique du Nord*. Paris, 1836, 2 vol. in-8. — Autre édition, Bruxelles, 1844, in-8.
- Chouinard**. *La fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec en 1880*. Québec, 1881, in-8. — *Fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec, 1881-1889*. Québec, 1890, in-8.
- Clapin** (Sylva). *La France transatlantique. Le Canada*. Paris, 1885, in-18. — *Dictionnaire canadien-français ou lexique-glossaire des mots dont l'usage appartient surtout aux Canadiens français*. Boston, 1895, in-8.
- Du clergé Canadien. Son action et son influence dans l'Amérique du Nord*. Paris, 1893, in-18.
- La colonisation dans les cantons de l'Est, publié par ordre du gouvernement de la province de Québec*. Saint-Hyacinthe, 1871, in-8.
- Comettant** (Oscar). *L'Amérique telle qu'elle est*. Paris, 1866, in-18.
- Des concessions de terrains au Canada dans la province de Québec*. Paris, 1874, in-12.
- Correspondance et documents relatifs aux événements récemment survenus dans les territoires du Nord-Ouest. Imprimés par ordre du Parlement canadien, 1870*.
- De Coubertin**. *Universités transatlantiques*. Paris, 1890, in-12.
- Crémazie** (Octave). *Œuvres complètes publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec*. Montréal, 1883, in-8.
- Crespel**. *Voyages dans le Canada*. Francfort, 1742, in-12. — Autre édition, Amsterdam, 1757, in-12. — Réimpression. Québec, 1884, in-12.
- Croonenberghs** (Charles). *Trois ans dans l'Amérique septentrionale. Le Canada*. Paris-Lyon, in-8.
- Cullen Bryant**. *L'Amérique du Nord pittoresque*. Trad. Revoil. Paris, 1880, in-4.
- Cuvertville** (Le vice-amiral DE). *Le Canada et les intérêts français*, Paris, 1898, in-8.
- Daniel** (L'abbé). *Histoire des grandes familles françaises du Canada*. Montréal, 1867, in-8.
- Darveau** (Michel). *Nos hommes de lettres*. Montréal, 1873, in-8.
- David**. *Mgr Plessis*. Montréal, 1872, in-16. — *Messire J. S. Lesieur Désaulniers*. Montréal, 1872, in-16. — *Sir L. H. Lafontaine. L'honorable A. N. Morin*. Montréal, 1872, in-16. —

Esquisse biographique de sir George Étienne Cartier. Montréal, 1873, in-8. — *Biographie de Mgr Taché.* Montréal, 1883, in-12. — *Galerie nationale. Les patriotes de 1837-38.* Montréal, 1884, in-12.

Débats parlementaires sur la question de la confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord, 3^e session, 8^e Parlement provincial du Canada, 1863, in-8.

Delessert. *Les Indiens de la baie d'Hudson.* Paris, 1861, in-12.

Demanche. *Au Canada et chez les Peaux-Rouges.* Paris, 1890, in-8. — Autre édition, 1897, in-8.

Description de l'Amérique et des parties d'icelle comme de la Nouvelle-France, etc. Amsterdam, 1619, in-fol.

Desjardins (G.-A.). *Débats de la législature de Québec.* 1879-1889. Québec, 11 vol. in-8.

Desjardins (L.-G.). *Considérations sur l'annexion.* Québec, 1891, in-8.

Dessaules. *Rouge et noir,* 1848. — *Six lectures sur l'annexion du Canada aux États-Unis,* 1851, in-8. — *Discours sur l'Institut canadien.* Montréal, 1863, in-8.

Despecher. *Notice sur l'île d'Anticosti.* Paris, 1893, in-8.

Diéreville. *Relation du voyage du Port-Royal, de l'Acadie ou de la Nouvelle-France.* Rouen, 1708, in-12. — Autre édition. Amsterdam, 1710, in-12.

Dionne (N.-E.). *Les cercles agricoles.* Québec, 1881, in-18. — *États-Unis, Manitoba et Nord-Ouest. Notes de voyage.* Québec, 1882, in-32. — *Fête nationale des Canadiens français à Windsor.* Québec, 1883, in-32. — *Historique de l'église de N.-D. des Victoires, 1688-1888.* Québec, 1888, in-32. — *Le séminaire de Notre-Dame des Anges.* Montréal, 1890, in-8.

Doublet de Boisthibault. *Les vœux des Hurons et des Abénaquis à N.-D. de Chartres d'après les manuscrits des archives d'Eure-et-Loir.* Chartres, 1858, in-12.

Drapeau (Stanislas). *La colonisation du Canada envisagée au point de vue national.* Québec, 1858. — *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans, 1851-61.* Québec, 1863, in-8. — *Histoire des institutions de charité, de bienfaisance et d'éducation du Canada, depuis leur fondation.* Ottawa, 1878, in-8.

Dubroca. *Itinéraire des Français dans la Louisiane, contenant l'histoire de cette colonie.* Paris, 1802, in-12.

Ducuing. *Les dominations françaises : Syrie, Canada, Inde, etc.* Paris, 1868, in-8.

Dugas (L'abbé). *Mgr Provancher et les missions de la rivière Rouge*. Montréal, 1889, in-18.

Dumas. *Relation historique de l'expédition contre les Indiens de l'Ohio en 1764*. Amsterdam, 1769, in-8.

Dumont. *Mémoires historiques sur la Louisiane*. Paris, 1753, 2 vol. in-12.

Dunn (Oscar). *L'union des partis politiques dans la province de Québec*. Montréal, 1874, in-8. — *Dix ans de journalisme. Mélanges*. Montréal, 1876, in-8. — *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, in-32.

Duvergier de Hauranne. *Huit mois en Amérique*. Paris, 1866, 2 vol. in-18.

Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'État du Roi concernant le Canada (1627-1756). Québec, 1854, in-8.

Eggermont. *Voyage autour du globe. Excursion au Canada*. Paris, 1892, in-4.

Ergel. *Mémoires et observations géographiques et critiques sur la situation des pays septentrionaux de l'Asie et de l'Amérique*. 1765, in-4.

Esquisse géologique du Canada. Paris, 1867, in-8.

État et avenir du Canada en 1854. Québec, 1855, in-8.

Étourneau. *Livret-guide de l'émigrant, du négociant et du touriste dans les États-Unis d'Amérique et au Canada*. Paris, 1855, in-12.

Fabre (Hector). *La littérature canadienne* (Société historique de Québec, 5^e série, 1865).

Fabre (Paul). *Notes de voyage au Canada*. Paris, 1895, in-18.

Farrenc. *Le Canada. Le Manitoba* (Journal des économistes, septembre 1874).

Faucher de Saint-Maurice. *L'ennemi! L'ennemi! organisation militaire des Canadas*. Québec, 1862, in-8. — *A la bruyante*. Montréal, 1874, in-8. — *De Québec à Mexico*. Montréal, 1874, 2 vol. in-12. — *Chroniques et autres*. Montréal, 1874, in-8. — *De tribord à babord*. Montréal, 1877, in-8. — *Relation des fouilles faites dans les fondations du collège des Jésuites de Québec*. Québec, 1879, in-4. — *Promenades dans le golfe Saint-Laurent*. Québec, 1880, in-12. — *La province de Québec et le Canada au troisième Congrès international de géographie à Venise*. Lévis, 1882, in-8. — *A la veille*. Montréal, 1884, in-8. — *Procédure parlementaire. 1868-1885*. Montréal, 1885, in-8. — *En route! Sept jours dans les provinces maritimes*.

Québec, 1888, in-8. — *Le Canada et les Canadiens français pendant la guerre franco-prussienne*. Québec, 1889, in-8. — *Loin du pays*. Québec, 1889, 2 vol. in-8. — *La question du jour: Resterons-nous Français?* Québec, 1890, in-8. — *Le général Richard Montgomery*. Montréal, 1893, in-8. — **Ferland** (L'abbé). *Notes sur les registres de N.-D. de Québec*. — *Lettres sur la mission du Labrador, 1861*. — *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie, 1861*. — *Notice biographique sur Mgr Plessis, évêque de Québec, 1863*.

Fontaine. *Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne*. Québec, 1876, in-8.

La France et le Canada français. Montréal, 1880, in-8.

Forbisher (Martin). *Relation de la Louisiane et du fleuve Mississipi*. Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12.

Foursin (Pierre). *La colonisation française au Canada, 1891*, in-8.

Franchère (Gabriel). *Relation d'un voyage à la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale dans les années 1810, 11, 12, 13 et 14*. Montréal, 1820, in-8.

Fréchette. *Mes loisirs*. Québec, 1863, in-8. — *La voie d'un exilé, 1866*, in-8. — *Fleurs boréales*. — *La légende d'un peuple*. Paris, 1888, in-8. — *Feuilles volantes*. Montréal, 1891, in 8.

Du Fresne de Francheville. *Histoire de la Compagnie des Indes*. Paris, 1738, in-4.

Froot de Fontpertuis. — *Les États-Unis de l'Amérique septentrionale*. Paris, in-8. — *Le Nord-Ouest canadien et la vallée de la rivière Rouge* (Revue de géographie, 1880). — *Le Dominion canadien*. (Économiste français, février 1874; octobre 1878; mars 1879; mars 1882.)

Gabriel (L'abbé). *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792. Guerre du Canada 1756, 1760. Guerre de l'indépendance américaine, 1780-1782*. Verdun, 1887, in-8.

Gagnon (Ernest). *Les chansons populaires du Canada*. Québec, 1865, in-8. Autre édition, Québec, 1880, in-8. — *Le comte de Paris à Québec*. Québec, 1891, in-18. — *Le fort et le château Saint-Louis*. Québec, 1893, in-12.

Garneau (Alfred). *Les seigneurs de Frontenac* (Revue canadienne, 1866).

Garneau (F.-X.). *Voyage en Angleterre et en France*. Québec, in-18.

Gaspé (Philippe-Aubert DE). *Les anciens Canadiens*. Québec,

- 1864, in-8. — Autre édition. Montréal, 1886, in-8. — *Mémoires*, 1866. — Autre édition. Québec, 1885, in-8.
- Gaire (J.)**. *La question des Écoles catholiques et françaises du Manitoba (Canada)*. Armentières (Nord).
- Gay**. *Le capitaine Palliser et l'exploration des montagnes Rocheuses* (Tour du Monde, année 1860).
- Genand**. *Notes de voyages. Le golfe et les provinces maritimes*. Montréal, 1872, in-8.
- Gerbié (Frédéric)**. *Le Canada et l'émigration française*. Québec, 1884, in-8. — *France et Canada*. Paris, 1896, in-8.
- Gérin-Lajoie**. *Catéchisme politique, ou éléments du droit public et constitutionnel du Canada*. Montréal, 1851. — *Jean Rivard*.
- Girod (Amaury)**. *Notes diverses sur le Bas-Canada*, 1835, in-4.
- Giroux**. *Histoire et statistique des institutions catholiques de Montréal*. 1869, in-8.
- Gobineau (Le comte DE)**. *Voyage à Terre-Neuve*. Paris, 1861, in-12.
- Goepf (Édouard)**. *Les grands hommes de la France*. Montcalm. Paris, 1894, in-8.
- Gomara**. *Histoire générale des Indes occidentales et terres neuves qui jusques à présent ont été découvertes*. Trad. Fumée. Paris, 1569, in-8. — Autre édition, Paris, 1606, in-8.
- Gravier (Gabriel)**. *Relation du voyage des dames religieuses Ursulines de Rouen à la Nouvelle-Orléans*. Paris, 1872, in-4. — *Notice sur Jean Vauquelin de Dieppe*. Rouen, 1885, in-4.
- Guérard**. *La France canadienne*. Paris, 1877, in-8.
- Guérin (Léon)**. *Les marins illustres de la France*. Paris, 1845, in-8.
- Du Hailly**. *Campagnes et stations sur les côtes de l'Amérique du Nord*. Paris, 1864, in-18.
- Hall (Capitaine Basil)**. *Voyage dans les États-Unis de l'Amérique du Nord et dans le Haut et le Bas-Canada*. Paris, 1834, 2 vol. in-8.
- Hammon**. *Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre*. Québec, 1891, in-8.
- Havard**. *Les métis français du Nord-Ouest* (Bulletin de la Société normande de géographie, septembre-octobre 1881).
- Hind (Henry Youle)**. *Rapport sur l'expédition d'exploration de l'Assiniboine et de la Saskatchewan*. Toronto, 1859, in-4.

Hogan. *Le Canada.* Montréal, 1855, in-8.

Hulot (Le baron Étienne). *Souvenirs d'un voyage au Canada*, in-8. — *De l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada.* Paris, 1888, in-18.

Huston. *Légendes canadiennes.* Paris, 1853, in-12.

D'Iberville ou le Jean Bart canadien et la baie d'Hudson. Montréal, 1868, in-8.

Jefferys. *Conduite des Français par rapport à la Nouvelle-Écosse.* Trad. Butel-Dumont. Londres, 1755, in-12.

Jodoin et L. Vincent. *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil.* Montréal, 1889, in-8.

Journal de l'affaire du Canada passée le 8 juillet 1758 entre les troupes du Roi commandées par M. le marquis de Montcalm et celles d'Angleterre qui, au nombre de 20 000 hommes, ont été mises en fuite par 3 250 Français. Rouen, 1758, in-4.

Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada. Paris, 1763, in-4.

Karallain (René DE). *Les Français au Canada. La jeunesse de Bouguinville et la guerre de Sept Ans,* 1896.

Keeffer. *Manuel et catalogue officiel de la section canadienne à l'Exposition universelle de 1878 à Paris.* Londres, 1878, in-8.

Kerrillis. *Le nord-ouest du Canada, colonisation et ressources* (Journal des Économistes, juillet 1880).

Le curé Labelle et la colonisation du Canada. Paris, 1885, in-8.

Lac (Perrin DU). *Voyage dans les deux Louisianes.* Paris, 1805, in-4.

Lacroix. *Yankees et Canadiens.* Paris, 1896, in-12.

Lafleche (Mgr). *Rapport sur les missions du diocèse de Québec de 1846 à 1856.*

La Harpe (Bernard DE). *Journal historique de l'établissement des Français à la Louisiane (1698-1720).* Nouvelle-Orléans et Paris, 1831, in-8.

De Lalonde. *Trois mois au Canada et au Nord-Ouest.* Rouen, 1881, in-8.

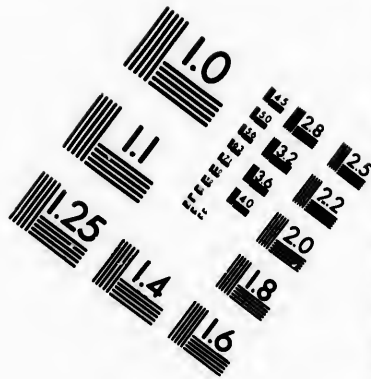
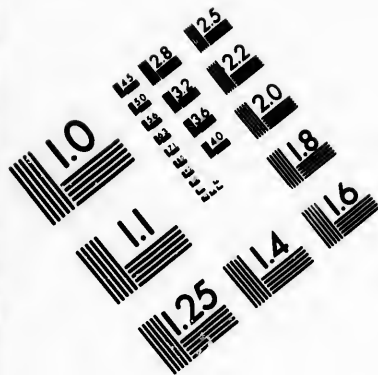
De Lamothe. *Cinq mois chez les Français d'Amérique.* Paris, 1879, in-18.

Langevin (H.-L.). *Le Canada, ses institutions, ressources, etc.* Québec, 1855.

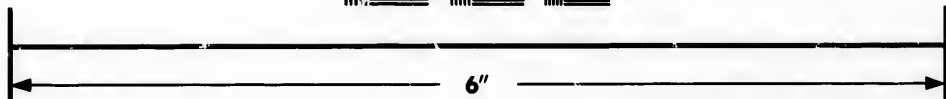
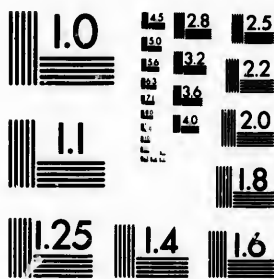
Laperrière. *Les guépes canadiennes.* Ottawa, 1881-83, 2 vol. in-8.

- Lareau.** *Mélanges historiques et littéraires.* Montréal, 1877, in-12. — *Histoire de la littérature canadienne.* Montréal, 1874, in-8. — Autre édition, Montréal, 1884, in-8. — *Histoire du droit canadien.* Montréal, 1889, 2 vol. in-8.
- La Rochefoucault-Liancourt.** *Voyages dans les États-Unis d'Amérique et le Canada faits en 1795-96-97.* Paris, an VII, 8 vol. in-8.
- Larue.** *Chansons populaires et historiques,* 1863. — *Mélanges historiques, littéraires, etc.* Québec, 1870-81, 2 vol. in-8. — *Voyage sentimental sur la rue Saint-Jean,* Québec, 1870, in-18.
- De La Sicotière.** *L'émigration percheronne au Canada.* Alençon, 1887, in-8.
- Lasteyrie (Jules DE).** *Le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson* (Revue des Deux Mondes, 1^{er} novembre 1867).
- Laurent.** *Les Universités des États-Unis et du Canada.* Bruxelles, 1894, in-8.
- Laurier (Wilfrid).** *Discours.* Québec, 1890, in-8.
- Laval (Le père).** *Voyage à la Louisiane fuit par ordre du Roi en 1720.* Paris, 1728, in-4.
- Laverdière (Charles-Honoré).** *Relations des Jésuites,* 3 vol. in-8.
- Lebrun (Isidore).** *Tableau statistique et politique des deux Canadas.* Paris, 1833, in-8.
- Legendre (Napoléon).** *Échos de Québec.* Québec, 1877, 2 vol. in-12. — *Notre constitution et nos institutions.* Montréal, 1878. — *Les perce-neige.* Québec, 1886, in-18. — *La langue française au Canada.* Québec, 1890, in-18.
- Lefavre.** *Conférences sur le Canada français faites à la Société des sciences morales les 3 juillet et 17 août.* Versailles, 1874, in-8. — *Conférence sur la littérature canadienne.* Paris, 1877, in-8.
- Lelièvre, Angers, Beaudry et Fleet.** *Décisions des tribunaux du Bas-Canada.* 17 vol. in-8.
- Lemaude la Jaisse.** *Plans des places de guerre et villes maritimes du royaume et de la Nouvelle-France.* Paris, 1736, in-8.
- Lemay (Pamphile).** *Essais poétiques.* Québec, 1865, in-8. — *Fables canadiennes.* Québec, 1891, in-18.
- Lemoine.** *Établissements français dans l'Amérique du Nord* (Moniteur universel, 1854).
- Le Moine (James Macpherson).** *Album canadien.* Québec, 1860. — *Ornithologie du Canada.* Québec, 1861. — *Les pêcheries du Canada.* Québec, 1863, in-8. — *La mémoire de Mont-*





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

24 28 25
22 20
18
5

10
01

calm vengée, ou le massacre au fort George. Québec, 1864. — Les dernières années de la domination française au Canada. Québec, 1866. — Souvenirs. Québec, 1867. — L'album du touriste. Québec, 1872, in-8. — Histoire des fortifications et des rues de Québec. Québec, 1875, in-8. — Chasse et pêche. Québec, 1877, in 8. — Guide historique du Canada. Québec.

Lenormand. *Études acadiennes.* Paris, 1873.

De Léry. *Recueil de ce qui s'est passé au Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois, depuis 1682 jusqu'à 1712.* Québec.

Lesage. *La province de Québec et l'émigration.* Québec.

Lettres d'un Français à un Hollandais au sujet des différends survenus entre la France et la Grande-Bretagne touchant les possessions dans l'Amérique septentrionale. Paris, 1755, in-12.

Lévis (Le chevalier DE). *Lettres concernant la guerre du Canada, 1756-1760.* Montréal, 1889, in-8. — *Journal des campagnes en Canada de 1756 à 1760.* Montréal, 1889, in-8.

Lonchamp. *Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas Française.* Paris, 1888, in-8.

Long (John). *Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale.* Trad. Billecocq. Paris, 1793, in-8.

Loranger. *Lettres sur l'interprétation de la constitution fédérale.* Montréal, 1867, in-8.

Louisiane. Code civil de cet État. Traité de cession à la France, etc., publié par un citoyen de la Louisiane. Paris, 1825, in-8.

Mackensie. *Voyages dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale faits en 1789, 1792 et 1793.* Paris, 1802, 3 vol. in-8.

Mairobert (Mathieu-François Pidanzat de). *Discussion sommaire sur les anciennes limites de l'Acadie.* Paris, 1753, in-12.

Malartic (Le comte Maurès DE). *Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760.* Paris, 1891, in-8.

Mandrillon. *Le voyageur américain, ou observations sur l'état actuel des colonies britanniques en Amérique.* Amsterdam, 1783, in-8.

Manseau. *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada.* Québec, 1881, in-24.

Margry (Pierre). *La Vérendrye* (Paris, Le Moniteur universel, 14-15 décembre 1852).

Marmette (Joseph). *Le chevalier de Mornac. Chronique de*

la Nouvelle-France. Montréal, 1873, in-8. — *François de Bienville*. Montréal, in-12. — *Récits et souvenirs*. Québec, 1891, in-12.

Marmier (Xavier). *Lettres sur l'Amérique*. Paris, 1831, 2 vol. in-12. — *Les pays lointains*. Paris, 1877. — *Les voyageurs nouveaux*. Paris, 2 vol. in-18. — *Les États-Unis et le Canada*. Tours, 1877, in-8.

Martin (Le père Félix). *Montcalm en Canada (1756-1760)*, in-8.

Masson. *Les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*. Québec, 1889-90, 2 vol. in-8.

Meilleur. *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*. Québec, 1876, in-8.

Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Église de l'Amérique du Nord. Paris, 1853, 4 vol. in-8.

Mémoire contenant le précis des faits, avec leurs pièces justificatives, pour servir de réponses aux observations envoyées par les ministres d'Angleterre dans les cours d'Europe (Assassinat de M. de Jumonville). Paris, 1756, in-12.

Mémoires sur le Canada. Paris, 1762, 3 vol. in-8.

Mémoires des commissaires des rois de France et d'Angleterre sur les anciennes limites de l'Acadie. Paris, 1755, 4 vol. in-4.

— Autre édition, 1756, 6 vol. in-12

Mémoires de S. M. Très Chrétienne et de S. M. britannique sur les possessions et les droits respectifs des deux couronnes en Amérique. Copenhague, 1755, 2 vol. in-12. — Autre édition, Paris, 1755-57, 4 vol. in-4.

Mémoire historique sur la négociation de la France et de l'Angleterre, depuis le 26 mars 1764 jusqu'au 20 septembre de la même année. Paris, 1761, in-8.

Mémoire pour le marquis de Vaudreuil, ci-devant gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France. Paris, 1763, in-4.

Mémoire pour M. François Bigot, ci-devant intendant de justice en Canada. Paris, 1763, in-4.

Mémoire pour Michel-Jean-Hugues Péan, capitaine aide-major des ville et gouvernement de Québec. Paris, 1763, in-4.

Mémoire pour le sieur de Boishébert, capitaine, ci-devant commandant de l'Acadie. Paris, 1763, in-4.

Mémoires relatifs à l'emprisonnement de l'honorable D. B. Viger. Montréal, 1840, in-8.

Mercier. *Esquisse générale de la province de Québec*. Québec, 1889. — *Réponse au pamphlet de l'Association des Equal rights*

contre la majorité des habitants de la province de Québec. Québec, 1890, in-8. — *La France et le Canada*. Paris, 1891, in-8.

Michel (Francisque). *Le Canada français* (Revue britannique, 1872).

Mignault. *Manuel de droit parlementaire*. Montréal, 1889, in-12.

Milton et Cheadle. *Voyages de l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada et les montagnes Rocheuses*. Paris, 1866, in-8.

De Molinari. *Lettres sur les États-Unis et le Canada*. Paris, 1876, in-12. — *L'Irlande, le Canada, Jersey*. Paris, in-12.

Montagu (Miss). *Voyage dans le Canada*. Paris, 1809, 4 vol. in-12.

Montigny (Dumont DE). *Mémoires historiques sur la Louisiane*. Paris, 1753, 2 vol. in-12.

Montpetit. *Louis Riel à la rivière du Loup*. Lévis, 1885, in-12.

Moreau. *Histoire de l'Acadie française*. Paris, 1873, in-8.

Nantel. *Notre Nord-Ouest provincial. La vallée de l'Ottawa*. Montréal, 1887, in-12.

Nicolay (Le comte Raimon DE). *Recueil de pièces relatives à la publication des manuscrits du maréchal de Lévis sur la guerre du Canada de 1755 à 1760*. Rennes, 1888, in-8.

O' Rell. *La maison John Bull et C^{ie}. Les grandes succursales : le Canada, etc.* Paris, 1894.

Ouimet. *La vérité sur la question métisse du Nord-Ouest*. Montréal, 1889, in-8.

Pajol (Général). *Guerres de Louis XV. Tome VI : Perte du Canada*. Paris, 1890.

Panet (Jean-Claude). *Journal du siège de Québec en 1759*.

Paquin. *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache pendant la rébellion du comté du lac des Deux Montagnes*, 1838.

Parkman (Francis). *Histoire de la conspiration de Pontia*. Boston, 1851.

Pauliat (Louis). *La politique coloniale sous l'ancien régime*. Paris, 1887, in-8.

Pavie. *Souvenirs atlantiques. Voyages aux États-Unis et au Canada*. Angers, 1832, in-8. — Autre édition. Paris, 1833, 2 vol. in-8.

Ferrault (François-Joseph). *Lex parliamentaria*. Québec.

— *Le juge de paix et officier de paroisse pour la province de Québec*, 1805. — *Dictionnaire portatif et abrégé des lois et règles du Parlement provincial du Bas-Canada*. Québec, 1805. — *Moyens de conserver nos institutions, nctre langue et nos lois*. Québec, 1839.

Petitot (L'abbé Émile). *Coup d'œil sur la Nouvelle-Bretagne*. Paris, 1866. — *Étude sur la nation montagnaise*. Paris, 1871. — *Géographie de l'Athabaska* (Bulletin de la Société de géographie, 1875). — *Fluctuations des Peaux-Rouges en Canada* (Bulletin de la Société d'anthropologie, 1884). — *Traditions indiennes du Canada nord-ouest*. Paris, 1886, in-12. — Autre édition. Alençon, 1888, in-8. — *En route pour la mer glaciale*. Paris, 1888. — *Quinze ans sous le cercle polaire*. Paris, 1889, in-12.

Pichon. *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire du cap Breton*. La Haye, 1760, in-12.

Pilote (L'abbé). *Le Saguenay en 1851*. Québec, 1852, in-18.

Pouchot. *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre*. Yverdon, 1781, 3 vol. in-12.

De Pradt. *L'Europe et l'Amérique depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle*. Paris, 1821, 2 vol. in-8.

Prieur. *Notes d'un condamné politique de 1838*. Montréal, 1884, in-8.

Principales requêtes du procureur général de la commission établie dans l'affaire du Canada. Paris, 1763, in-4.

Procès de François Jalbert (Insurrection de 1837). Montréal, 1839, in-8.

Proulx. *Le guide du colon français au Canada*. Québec, 1886, in-8. — *Cinq mois en Europe ou Voyage du curé Labelle en France*. Montréal, 1886, in-8.

Provencher. *Le territoire du Nord-Ouest. — Recensement agricole du Bas-Canada. — Études américaines* (Revue canadienne, 1864-1866).

La province de Québec et l'émigration européenne. Québec, 1870, in-8. Autre édition. Québec, 1873, in-8.

Rameau de Saint-Père. *Le recensement canadien de 1891*. Paris, 1895.

Ravaisson (François) et **Louis Ravaisson-Mollien**. *Les archives de la Bastille*. Paris, 1866-1898, 20 vol. in-8.

Recensements des Canadas. — Ottawa, 1851, 2 vol. in-8; 1861, 2 vol. in-8; 1871, 5 vol. in-8; 1885, 4 vol. in-8.

Reclus (Onésime). *La terre à vol d'oiseau*. Paris, 1886, in-4.

Recueil de réglemens concernant le commerce des isles et colonies françaises de l'Amérique. Paris, 1744, in-12.

Réflexions sommaires sur le commerce qui s'est fait en Canada. Québec, in-8.

Relation de la levée du siège de Québec. Paris, 1691, in-4.

Relation du siège de Québec en 1759. Jugement impartial sur les opérations militaires de la campagne en Canada en 1759. Québec.

Rivot. *Voyage au lac Supérieur*. Paris, 1855, in-8.

Robin. *Voyages dans l'intérieur de la Louisiane*. Paris, 1807, 3 vol. in-8.

De Rochemonteix. *Les Jésuites et la Nouvelle-France au xvii^e siècle*. Paris, 1896, 3 vol. in-8.

Routhier. *Causeries du dimanche*. Montréal, 1871, in-12. — *En canot. Petit voyage au lac Saint-Jean*. Québec, 1881, in-18. — *Conférences et discours*. Montréal, 1890, in-8.

Roy. *Voyage au pays de Tadoussac*. Québec, 1889, in-8. — *Le Canada français*, 1890. — *Claude de Bermen, sieur de la Martinière, 1636-1719*. Lévis, 1891, in-12.

Royal (Joseph). *Vie politique de sir L.-H. Lafontaine*, 1864. — *Considérations sur les nombreux changements constitutionnels de l'Amérique britannique du Nord*, 1865. — *L'annexion*, 1866. — *La colonisation en 1866*.

Sainte-Croix. *De l'état et du sort des colonies des anciens peuples, avec des observations sur les colonies des nations modernes et la conduite des Anglais en Amérique*, 1779, in-8.

Sauvalle. *Louisiane, Mexique, Canada*. Montréal, 1891, in-12.

Sénécal. *Histoire de la coutume de Paris en Canada*, 1864.

Sommervogel (Le père). *Comment on servait autrefois*. Paris, 1872, in-18.

Soulés. *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise*. Paris, 1787, 4 vol. in-8. — *État actuel de la Nouvelle-Écosse*. Trad. de l'anglais. Paris, 1787, in-8.

Strauss (Louis). *Le Canada au point de vue économique*. Paris, 1867, in-8.

La succursale de l'Université Laval à Montréal. 1884, in-8.

Sulte (Benjamin). *L'expédition militaire de Manitoba*, 1870, Ottawa. — *Le Canada en Europe*. Montréal, 1873, in-8. — *Histoire de la ville des Trois Rivières et de ses envi-*

rons. — *L'organisation militaire du Canada, 1636-1648*. Ottawa, 1896, in-8. — *Pierre Boucher et son livre*. Ottawa, 1896, in-8. — *La mère Marie de l'Incarnation*. Ottawa, 1897, in-8. — *La guerre des Iroquois, 1600-1653*. Ottawa, 1897, in-8. — *Origine des Canadiens français* (en préparation).

Taché (Mgr). *Vingt ans de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, 1866, in-8. — *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, 1869, in-8. — *La situation au Nord-Ouest*, 1885.

Taché (Jean-Charles). *Trois légendes de mon pays*, in-8. — *Tenure seigneuriale en Canada, 1854*. — *Forestiers et voyageurs, étude de mœurs*. — *Esquisse sur le Canada*. Paris, 1855, in-12. — *Le Canada et l'Exposition universelle, 1856*. — *Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une union fédérale*. Québec, 1858, in-8. — *Notice historiographique sur la fête célébrée à Québec le 16 juin 1859*. Québec, 1859, in-8.

Talbot (Edwar-Allen). *Cinq années de séjour en Canada*. Trad. Eyriès. Paris, 1825, 3 vol. in-8.

Tassé (Joseph). *Philemon Wright, ou colonisation et commerce de bois*. Montréal, 1871, in-8. — *Les Canadiens de l'Ouest*. Montréal, 1878, 2 vol. in-8. — *Aux Canadiens français émigrés*. Ottawa, 1883, in-8. — *Voltaire, Mme de Pompadour et quelques arpents de neige*, 1892. — *Le chemin du Pacifique canadien*. — *La vallée de l'Outaouais*.

Tell Truth. *Le patriote anglais, ou réflexions sur les hostilités que la France reproche à l'Angleterre*. Genève, 1756, in-12.

Turcotte. *Histoire de l'isle d'Orléans*. Québec, 1867, in-12. — *Le Canada sous l'Union, 1841-1867*. Québec, 1871-72, 2 vol. in-12.

Turenne (Comte Louis DE). *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord*. Paris, 1879, 2 vol. in-18.

De Vallette-Laudun. *Journal d'un voyage à la Louisiane fait en 1720*. La Haye et Paris, 1768, in-12.

Vallon (Berquin DE). *Vues de la colonie espagnole du Mississipi ou des provinces de la Louisiane et Floride occidentale en l'an 1802*. Paris, 1805, in-8.

De Varigny. *Les États-Unis. Esquisses historiques. Louis Riel et l'insurrection canadienne de 1885*. Paris, in-12.

Vekeman. *Voyages au Canada*. Bruxelles, 1883, in-12. — Autre édition, Namur, 1885, in-12.

De Vergennes. *Mémoire historique et politique sur la Louisiane*. Paris, 1802, in-8.

Verreau (L'abbé). *Invasion du Canada. Collection de mémoires.* Montréal, 1873, 3 vol. in-8.

Vibert (Paul). *Les journaux français dans nos anciennes colonies. Canada* (Bulletin de la presse, 1897).

Viger. *Considérations sur les effets qu'a produits en Canada la conservation des établissements du pays.* Montréal, 1809, in-8. — *Analyse d'un entretien sur la conservation des établissements du Bas-Canada.* Montréal, 1826, in-8.

Vigeron. *De Montréal à Washington,* 1887, in-12.

Visinet (Tony). *Un mois aux États-Unis et au Canada.* Paris, 1887, in-8.

Visite de la corvette française la Capricieuse au Canada. (Revue coloniale, novembre 1855).

Vivien de Saint-Martin. *Dominion et Canada* (Dictionnaire universel de géographie. Paris, 1879, t. I.)

Voyage du comte de Paris et du duc d'Orléans aux États-Unis et au Canada. Paris, 1891, in-8.

Weld (Isaac). *Voyage au Canada dans les années 1795, 1796 et 1797.* Paris, au XI, 3 vol. in-8.

Wied-Neuwied (Le prince Maximilien DE). *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique britannique du Nord pendant les années 1832, 1833 et 1834.* Paris, 1843, 3 vol. in-8.

Willis. *Le Canada pittoresque.* Londres, 1843, 2 vol. in-4.

La liste des ouvrages en langue anglaise sur le Canada a été publiée par **O. Rich**, *Bibliotheca americana nova, 1701 à 1800.* Londres, 1835, in-8;

Et par **G. Smith**, *Bibliotheca americana.* Londres, 1874, in-8.

Elle a été consultée par l'auteur, mais elle forme un volume de 200 pages, et son étendue n'en permet pas ici la reproduction.

Collection de
 os anciennes
 ts en Cana-la
 Montréal, 1809,
 n des établis-
 n-12.
 au Canada.
 e au Canada.
 Dictionnaire
 s aux États-
 s 1793, 1796
 Voyage dans
 pendant les
 in-8.
 , 2 vol. in-4.
 le Canada a
 nova, 1704 à
 ndres, 1874,
 le forme un
 net pas ici la

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AU LECTEUR.....	7
CHAP. Ier. — Une famille de héros.....	9
— II. — Paix générale avec les cantons et les nations des lacs.....	31
— III. — Luites en Acadie et à Terre-Neuve. — Désastre de la flotte anglaise.....	46
— IV. — Destruction des Outagamis. — Traité d'Utrecht. — Ses conséquences.. :....	65
— V. — La Louisiane.....	75
— VI. — Le Grand Ouest. — Les Varennes de La Vérendrye.....	89
— VII. — Louisbourg.....	113
— VIII. — Les débuts d'un grand homme.....	125
— I. — La guerre de Sept Ans. — Victoire de la Monongahéla.....	144
— X. — Le martyre d'un peuple..	160
— XI. — Campagne de 1756. — Prise du fort de Chouaguen.....	180
— XII. — Campagne de 1757. — Prise du fort William-Henry.....	195
— XIII. — Bataille de Carillon.....	218
— XIV. — Mort de Montcalm. — Prise de Québec par les Anglais.....	239
— XV. — La dernière victoire. — Perte du Canada.	261
— XVI. — La fin d'une colonie.....	279
— XVII. — Les premières années de l'occupation anglaise.....	300
— XVIII. — La révolte de 1837.....	321
— XIX. — Le Canada sous l'Union.....	348
— XX. — La révolte des Métis.....	369
— XXI. — La colonisation. — Les relations avec la France.....	393
— XXII. — Littérature canadienne.....	405
APPENDICE.....	456
BIBLIOGRAPHIE.....	457

